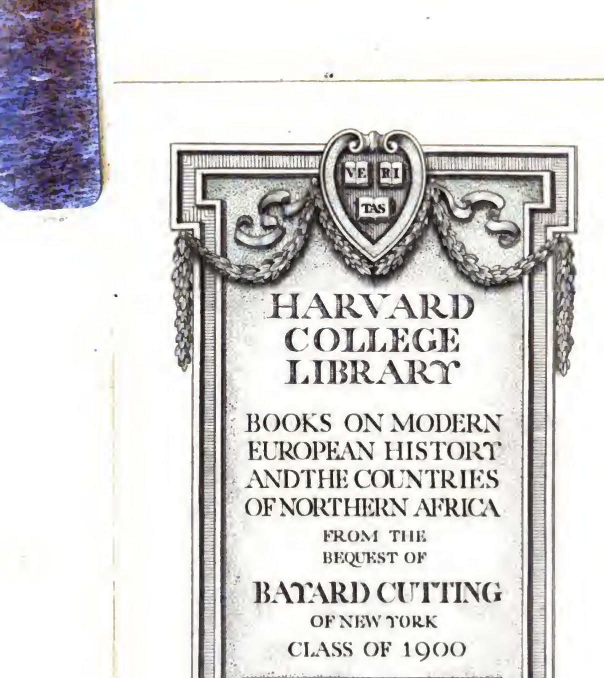

[redacted]


VE RI
TAS
HARVARD
COLLEGE
LIBRARY
BOOKS ON MODERN
EUROPEAN HISTORY
AND THE COUNTRIES
OF NORTHERN AFRICA
FROM THE
BEQUEST OF
BAYARD CUTTING
OF NEW YORK
CLASS OF 1900

MÉMOIRES

DE

JOSEPH FOUCHÉ,

DUC D'OTRANTE.

TOME I.

IMPRIMERIE DE P. J. DE MAT,
A BRUXELLES.



Joseph Fouché,

DUC D'OTRANTE,

Ministre de la Police Générale.

MÉMOIRES

DE

JOSEPH FOUCHÉ,

DUC D'OTRANTE,

MINISTRE DE LA POLICE GÉNÉRALE.

TOME PREMIER.



BRUXELLES,

P. J. DE MAT, A LA LIBRAIRIE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE,

GRANDE PLACE, N° 1188.

1825.

AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR.

Ce n'est ni par esprit de parti, ni par haine, ni par vengeance, que j'ai écrit ces Mémoires, et encore moins pour offrir un aliment à la malignité et au scandale. Tout ce qui doit être honoré dans l'opinion des hommes, je le respecte. Qu'on me lise, et l'on appréciera mes intentions, mes vues, mes sentimens, et par quelle politique j'ai été guidé dans l'exercice des plus hauts emplois; qu'on me lise, et l'on verra si, dans les conseils de la république et de Napoléon, je n'ai pas *été constant* dans le parti d'opposition aux mesures outrées du gouvernement; qu'on me lise, et on verra si je n'ai pas montré quelque courage dans mes avertissemens et dans mes remontrances; enfin, en me lisant, on se convaincra que tout ce que j'ai écrit je me le devais à moi-même. Le seul moyen de rendre ces Mémoires utiles à ma réputation et à l'histoire de cette grande époque, c'était de ne les appuyer que sur la vérité pure et simple; j'y étais porté par caractère et par conviction; ma position d'ailleurs m'en faisait une loi. N'était-il pas naturel que je trompasse ainsi l'ennui d'un pouvoir déchu?

Sous toutes ses formes, la révolution m'avait accoutumé d'ailleurs à une extrême activité d'esprit et de mémoire; irritée par la solitude, cette activité avait besoin de s'exhaler encore. Or, c'est avec une sorte d'abandon et de délices que j'ai écrit cette première partie de mes souvenirs; je l'ai retouchée, il est vrai, mais je n'y ai rien changé quant au fond, dans les angoisses même de ma dernière infortune. Quel plus grand malheur en effet que d'errer dans le bannissement hors de son pays! France qui me fus si chère, je ne te verrai plus! Hélas! que je paie cher le pouvoir et les grandeurs! Ceux à qui je tendis la main ne me la tendront pas. Je le vois, on voudrait me condamner même au silence de l'avenir. Vain espoir! je saurai tromper l'attente de ceux qui épient la dépouille de mes souvenirs et de mes révélations; de ceux qui se disposent à tendre des piéges à mes enfans. Si mes enfans sont trop jeunes pour se défier de tous les piéges, je les en préserverai en cherchant, hors de la foule de tant d'ingrats, un ami prudent et fidèle : l'espèce humaine n'est point encore assez dépravée pour que mes recherches soient vaines. Que dis-je? cet autre moi-même je l'ai trouvé; c'est à sa fidélité et à sa discrétion que je confie le dépôt de ces Mémoires; je le laisse seul juge, après ma mort, de l'opportunité de leur publication. Il sait ce que je pense à cet égard, et il ne les remettra, j'en suis sûr, qu'à un éditeur honnête homme, choisi hors des coteries de la capitale, hors des intrigues et des spéculations honteuses. Voilà sans aucun doute la seule et

meilleure garantie qu'ils resteront à l'abri des interpolations et des suppressions des ennemis de toute vérité et de toute franchise.

C'est dans le même esprit de sincérité que j'en prépare la seconde partie; je ne me dissimule pas qu'il sagit de traiter une période plus délicate et plus épineuse, à cause des temps, des personnages, et des calamités qu'elle embrasse. Mais la vérité dite sans passion et sans amertume ne perd aucun de ses droits.

MÉMOIRES

DE JOSEPH FOUCHÉ,

DUC D'OTRANTE.

L'HOMME qui, dans des temps de troubles et de révolutions, n'a été redevable des honneurs et du pouvoir dont il a été investi, de sa haute fortune enfin, qu'à sa prudence et à sa capacité; qui, d'abord élu représentant de la nation, a été, au retour de l'ordre, ambassadeur, trois fois ministre, sénateur, duc et l'un des principaux régulateurs de l'État; cet homme se ravalerait si, pour repousser des écrits calomnieux, il descendait à l'apologie ou à des refutations captieuses: il lui faut d'autres armes.

Eh bien! cet homme, c'est moi. Élevé par la révolution, je ne suis tombé des grandeurs que par une révolution contraire que j'avais pressentie et que j'aurais pu conjurer, mais contre laquelle je me trouvai désarmé au moment de la crise.

La rechute m'a exposé sans défense aux clameurs des méchans et aux outrages des ingrats; moi qui long-temps revêtu d'un pouvoir occulte et terrible, ne m'en servis jamais que pour calmer les passions, dissoudre les partis et prévenir les complots; moi qui m'efforçai sans cesse de modérer, d'adoucir le pouvoir, de concilier ou de

fondre ensemble les élémens contraires et les intérêts opposés qui divisaient la France.

Nul n'oserait nier que telle a été ma conduite tant que j'exerçai quelque influence dans l'administration et dans les conseils. Qu'ai-je à opposer, dans ma terre d'exil, à de forcenés antagonistes, à cette tourbe qui me déchire après avoir mendié à mes pieds? Leur opposerai-je de froides déclamations, des phrases académiques et alambiquées? Non certes. Je veux les confondre par des faits et des preuves, par l'exposé véridique de mes travaux, de mes pensées, comme ministre et comme homme d'état; par le récit fidèle des événemens politiques, des incidens bizarres au milieu desquels j'ai tenu le gouvernail dans des temps de violence et de tempête. Voilà le but que je me propose.

Je ne crois pas que la vérité puisse en rien me nuire; et cela serait encore, que je la dirai. Le temps de la produire est venu: je la dirai, coûte qui coûte, alors que la tombe recélant ma dépouille mortelle, mon nom sera légué au jugement de l'histoire. Mais il est juste que je puisse comparaître à son tribunal cet écrit à la main.

Et d'abord qu'on ne me rende personnellement responsable ni de la révolution, ni de ses écarts, ni même de sa dictature. Je n'étais rien; je n'avais aucune autorité quand ses premières secousses, bouleversant la France, firent trembler le sol de l'Europe. Qu'est-ce d'ailleurs que la révolution? Il est de fait qu'avant 1789 les présages de la destruction des empires inquiétaient la monarchie. Les Empires ne sont point exempts de cette loi commune qui assujettit tout sur la terre aux changemens et à la décomposition. En fut-il jamais dont la durée historique ait dépassé un certain nombre de siècles? En fixant à douze on treize cents ans l'âge des États, c'est al-

ler à la dernière borne de leur longévité. Nous en conclurons qu'une monarchie qui avait vu treize siècles sans avoir reçu aucune atteinte mortelle, ne devait pas être loin d'une catastrophe. Que sera-ce si, renaissant de ses cendres et recomposée à neuf, elle a tenu l'Europe sous le joug et dans la terreur de ses armes? Mais alors si la puissance lui échappe, de nouveau on la verra languir et périr. Ne recherchons pas quelles seraient ses nouvelles destinées de transformation. La configuration géographique de la France lui assigne toujours un rôle dans les siècles à venir. La Gaule conquise par les maîtres du Monde ne fut assujettie que trois cents ans. D'autres envahisseurs aujourd'hui forgent dans le nord les fers de l'Europe. La révolution avait élevé la digue qui les eût arrêtés; on la démolit pièce à pièce; elle sera détruite, mais relevée, car le siècle est bien fort: il entraîne les hommes, les partis et les gouvernemens.

Vous qui vous déchaînez contre les prodiges de la révolution; vous qui l'avez tournée sans oser la regarder en face, vous l'avez subie et peut-être la subirez-vous encore.

Qui la provoqua, et d'où l'avons-nous vue surgir? du salon des grands, du cabinet des ministres: elle a été appelée, provoquée par les parlemens et les gens du roi, par de jeunes colonels, par les petites-maîtresses de la cour, par des gens de lettres pensionnés, dont les duchesses s'érigeaient en protectrices et se faisaient les échos.

J'ai vu la nation rougir de la dépravation des hautes classes, de la licence du clergé, des stupides aberrations des ministres, et de l'image de la dissolution révoltante de la nouvelle Babylone.

N'est-ce pas ceux qu'on regardait comme l'élite de la France, qui, pendant quarante ans, érigèrent le culte de

Voltaire et de Rousseau? N'est-ce pas dans les hautes classes que prit faveur cette manie d'indépendance démocratique, transplantée des États-Unis sur le sol de la France? On rêvait la république, et la corruption était au comble dans la monarchie! L'exemple même d'un monarque rigide dans ses mœurs ne put arrêter le torrent.

Au milieu de cette décomposition des classes supérieures, la nation grandissait et mûrissait. A force de s'entendre dire qu'elle devait s'émanciper, elle finit par le croire. L'histoire est là pour attester que la nation fut étrangère aux manœuvres qui préparèrent le bouleversement. On eût pu la faire cheminer avec le siècle; le roi, les esprits sages le voulaient. Mais la corruption et l'avarice des grands, les fautes de la magistrature et de la cour, les bévues du ministère, creusèrent l'abîme. Il était d'ailleurs si facile aux meneurs de mettre en émoi une nation pétulante, inflammable, et qui sort des bornes à la moindre impulsion! Qui mit le feu à la mine? Etaient-ils du tiers-état l'archevêque de Sens, le genevois Necker, Mirabeau, Lafayette, d'Orléans, Adrien Duport, Chauderlos-Laclos, les Staël, les Larochefoucauld, les Beauveau, les Montmorency (1), les Noailles, les Lameth,

(1) Ce nom tout français, déjà si célèbre par son illustration historique, est devenu plus honorable encore, s'il est possible, depuis que le duc Mathieu de Montmorency, à la conduite duquel Fouché fait ici allusion, s'est honoré par l'aveu public de sa faute. D'ailleurs, la franchise et la noblesse de sa conduite comme ministre et homme d'état, lui ont acquis l'estime universelle. M. Fouché ne peut rien sur la réputation d'un si haut personnage. Grand protecteur de l'ancienne noblesse sous le régime impérial, Fouché récrimine ici pour reprocher à cette même noblesse sa participation à la révolution; c'est parmi les révolutionnaires une récrimination obligée. Ce qu'il dit peut être vrai à certains égards; mais la petite minorité d'un ordre n'est pas l'ordre tout entier; il y aura toujours d'ailleurs une distance immense entre les prestiges, les imprudences et les fautes de 1789, et les crimes affreux de 1793. La manière de raisonner

les La Tour-du-Pin, les Lefranc de Pompignan, et tant d'autres moteurs des triomphes de 1789 sur l'autorité royale? Le club breton eût fait long feu sans les conciliabules du Palais-Royal et de Mont-Rouge. Il n'y aurait pas eu de 14 juillet, si, le 12, les généraux et les troupes du roi eussent fait leur devoir. Besenval était une créature de la reine, et Besenval, au moment décisif, en dépit des ordres formels du roi, battit en retraite, au lieu d'avancer sur les émeutes. Le maréchal de Broglie lui-même fut paralysé par son état-major. Ces faits ne sauraient être contredits.

On sait par quels prestiges fut soulevée la multitude. La souveraineté du peuple fut proclamée par la défection de l'armée et de la cour. Est-il surprenant que les factieux et les meneurs aient pu s'emparer de la révolution? L'entraînement des innovations, l'exaltation des idées firent le reste.

Un prince avait mis tout en feu; il pouvait tout maîtriser par un changement dynastique : sa lâcheté fit errer la révolution *sans but. Au milieu* de cette tourmente, des *cœurs généreux*, des âmes ardentes et quelques esprits forts crurent de bonne foi qu'on arriverait à une régénération sociale. Ils y travaillèrent, se fiant aux protestations et aux sermens.

Ce fut dans ces dispositions que nous, hommes obscurs du tiers, homme de la province, fûmes entraînés et séduits par le rêve de la liberté, par l'enivrante fiction de la restauration de l'État. Nous poursuivions une chimère avec la fièvre du bien public; nous n'avions alors aucune arrière-pensée, point d'ambition, aucunes vues d'intérêt sordide.

artificieuse dont se sert Fouché pour s'en laver ne nous paraît pas historiquement concluante. (*Note de l'éditeur.*)

Mais bientôt les résistances allumant les passions, l'esprit de parti fit naître les animosités implacables. Tout fut poussé à l'extrême. Il n'y eut plus d'autre mobile que celui de la multitude. Par la même raison que Louis XIV avait dit : « l'État, c'est moi! », le peuple dit : « le souverain, c'est moi; la nation, c'est l'État! »; et la nation s'avança toute seule.

Et ici, remarquons d'abord un fait qui servira de clef aux événemens qui vont suivre; car ces événemens tiennent du prodige. Les dissidens royalistes, les contre-révolutionnaires, faute d'élémens disponibles de guerre civile, se voyant déboutés d'en avoir les honneurs, eurent recours à l'émigration, ressource des faibles. Ne trouvant aucun appui au dedans, ils coururent le chercher au dehors. A l'exemple de ce qu'avaient fait toutes les nations en pareil cas, la nation voulut que les propriétés des émigrés lui servissent de gage sur le motif qu'ils s'étaient armés contre elle, et voulaient armer l'Europe. Mais comment toucher au droit de propriété, fondement de la monarchie, sans saper ses propres bases? Du sequestre, on en vint à la spoliation : dès lors, tout s'écroula; car la mutation des propriétés est synonyme de la subversion de l'ordre établi. Ce n'est pas moi qui ai dit : « Il faut que les propriétés changent! » Ce mot était plus agraire que tout ce qu'avaient pu dire les Gracques, et il ne se trouva point un Scipion Nasica.

Dès lors, la révolution ne fut plus qu'un bouleversement. Il lui manquait la terrible sanction de la guerre; les cabinets de l'Europe lui ouvrirent eux-mêmes le temple de Janus. Dès le début de cette grande lutte, la révolution, toute jeune, toute vivace, triompha de la vieille politique, d'une coalition pitoyable, des opérations niaises de ses armées et de leur désaccord.

Autre fait qu'il faut aussi consigner, pour en tirer une conséquence grave. La première coalition fut repoussée, battue, humiliée. Supposons qu'elle eût triomphé de la confédération patriotique de la France; que la pointe des Prussiens en Champagne n'eût rencontré aucun obstacle sérieux jusqu'à la capitale, et que la révolution eût été désorganisée dans son propre foyer; admettons cette hypothèse, et la France sans aucun doute eût subi le sort de la Pologne, par une première mutilation, par l'abaissement de son monarque; car tel était alors le thême politique des cabinets et l'esprit de leur diplomatie copartageante. Le *progrès des lumières* n'avait point encore amené la découverte de la combinaison européenne, de l'occupation militaire avec subsides. En préservant la France, les patriotes de 1792 l'ont arrachée non seulement aux griffes de l'étranger, mais encore ils ont travaillé, quoique sans intention, pour l'avenir de la monarchie. Voilà qui est incontestable.

On se récrie contre les écarts de cette révolution arrosée de sang. Pouvait-elle, entourée d'ennemis, exposée à l'invasion, rester calme et modérée? Beaucoup se sont trompés, il y a peu de coupables. Ne cherchons la cause du 10 août que dans la marche en avant des Autrichiens et des Prussiens. Qu'ils aient marché trop tard, peu importe. On ne touchait point encore au suicide de la France.

Oui, la révolution fut violente dans sa marche, cruelle même; tout cela est historiquement connu, je ne m'y arrêterai pas. Tel n'est pas d'ailleurs l'objet de cet écrit. C'est de moi que je veux parler, ou plutôt des événemens auxquels j'ai participé comme ministre. Mais il me fallait entrer en matière et caractériser l'époque. Toutefois, que le vulgaire des lecteurs n'aille pas s'imaginer que je

retracerai fastidieusement ma vie d'homme privé, de citoyen obscur. Qu'importent d'ailleurs mes premiers pas dans la carrière! Ces minuties peuvent intéresser de faméliques faiseurs de Biographies contemporaines et les badauds qui les lisent; elles ne font rien à l'histoire; c'est jusqu'à elle que je prétends m'élever.

Peu importe que je sois le fils d'un armateur, et qu'on m'ait d'abord destiné à la navigation : ma famille était honorable; peu importe que j'aie été élevé chez les oratoriens, que j'aie été oratorien moi-même, que je me sois voué à l'enseignement, que la révolution m'ait trouvé préfet du collége de Nantes; il en résulte au moins que je n'étais ni un ignorant ni un sot. Il est d'ailleurs de toute fausseté que j'aie jamais été prêtre ni engagé dans les ordres; j'en fais ici la remarque pour qu'on voie qu'il m'était bien permis d'être un esprit fort, un philosophe, sans renier ma profession première. Ce qu'il y a de certain, c'est que je quittai l'Oratoire avant d'exercer aucune fonction publique, et que, sous l'égide des lois, je me mariai à Nantes dans l'intention d'exercer la profession d'avocat, plus analogue à mes inclinations et à l'état de la société. J'étais d'ailleurs moralement ce qu'était le siècle, avec l'avantage de n'avoir été tel ni par imitation ni par engouement, mais par méditation et par caractère. Avec de pareils principes, comment ne m'honorerai-je pas d'avoir été nommé par mes concitoyens, sans captation et sans intrigue, représentant du peuple à la Convention nationale?

C'est dans ce défilé que m'attendent mes transfuges d'antichambre. Pas d'exagérations, pas d'excès, pas de crimes, soit en mission, soit à la tribune, dont ils n'affublent ma responsabilité historique, prenant les paroles pour des actions, les discours obligés pour des principes;

ne songeant ni au temps, ni aux lieux, ni aux catastrophes; ne tenant compte ni du délire universel, ni de la fièvre républicaine dont vingt millions de Français éprouvaient le redoublement.

Je m'ensevelis d'abord dans le comité d'instruction publique, où je me liai avec Condorcet, et par lui avec Vergniaud. Ici je dois retracer une circonstance qui se rapporte à l'une des crises les plus sérieuses de ma vie. Par un hasard bizarre, j'avais connu Maximilien Robespierre à l'époque où je professais la philosophie dans la ville d'Arras. Je lui avais même prêté de l'argent pour venir s'établir à Paris lorsqu'il fut nommé député à l'Assemblée nationale. Quand nous nous retrouvâmes à la Convention, nous nous vîmes d'abord assez souvent; mais la diversité de nos opinions, et peut-être plus encore de nos caractères, ne tarda pas à nous diviser.

Un jour, à l'issue d'un dîner qui avait eu lieu chez moi, Robespierre se mit à déclamer avec violence contre les Girondins, apostrophant Vergniaud qui était présent. J'aimais Vergniaud, *grand orateur et homme simple*. Je *m'approchai de lui*; et m'avançant vers Robespierre: « Avec une pareille violence, lui dis-je, vous gagnerez » sûrement les passions, mais vous n'aurez jamais ni es- » time ni confiance. » Robespierre piqué se retira et l'on verra bientôt jusqu'où cet homme atrabilaire poussa contre moi l'animosité.

Pourtant je ne partageais point le système politique du parti de la Gironde, dont Vergniaud passait pour être le chef. Il me semblait que ce système tendait à disjoindre la France, en l'ameutant par zones et par provinces contre Paris. J'appercevais là un grand danger, ne voyant de salut pour l'État que dans l'unité et l'indivisibilité du corps politique. Voilà ce qui m'entraîna dans un parti dont je

détestais au fond les excès, et dont les violences marquèrent les progrès de la révolution. Que d'horreurs dans l'ordre de la morale et de la justice ! mais nous ne voguions pas dans des mers calmes.

Nous étions en pleine révolution, sans gouvernail, sans gouvernement, dominés par une assemblée unique, sorte de dictature monstrueuse, enfantée par la subversion, et qui offrait tour à tour l'image de l'anarchie d'Athènes et du despotisme ottoman.

C'est donc ici un procès purement politique entre la révolution et la contre-révolution. Voudrait-on le juger selon la jurisprudence qui règle les décisions des tribunaux criminels ou de police correctionnelle? La Convention, malgré ses déchiremens, ses excès, ses décrets forcenés, ou peut-être à cause même de ses décrets, à sauvé la patrie au delà de ses limites intégrales. C'est un fait incontestable, et, sous ce rapport, je ne récuse point ma participation à ses travaux. Chacun de ses membres, accusé devant le tribunal de l'histoire, peut se renfermer dans les limites de la défense de Scipion, et répéter avec ce grand homme : « J'ai sauvé la république, montons » au Capitole en rendre grâces aux Dieux ! »

Il est pourtant un vote qui reste injustifiable, j'avouerai même, sans honte comme sans faiblesse, qu'il me fait connaître le remords. Mais j'en prends à témoin le Dieu de la vérité, c'était bien moins le monarque au fond que j'entendis frapper (il était bon et juste), que le diadême, alors incompatible avec le nouvel ordre de choses. Et puis, le dirai-je, car les révélations excluent les réticences, il me paraissait alors, comme à tant d'autres, que nous ne pourrions inspirer assez d'énergie à la représentation et à la masse du peuple, pour surmonter la crise, qu'en outrant toutes les mesures, qu'en dépassant toutes

les bornes, qu'en compromettant toutes les sommités révolutionnaires. Telle fut la raison d'état qui nous parut exiger cette effrayant sacrifice. En politique, l'atrocité aurait-elle aussi parfois son point de vue salutaire?

L'univers aujourd'hui ne nous en demanderait pas compte, si l'arbre de la liberté, poussant des racines profondes, eût résisté à la hache de ceux mêmes qui l'avaient élevé de leurs mains. Que Brutus ait été plus heureux dans la construction du bel édifice qu'il arrosa du sang de ses fils, comme penseur je le conçois : il lui fut plus facile de faire passer les faisceaux de la monarchie dans les mains d'une aristocratie déjà constituée. Les représentans de 1793, en immolant le représentant de la royauté, le père de la monarchie, pour élever une république, n'eurent pas le choix dans les moyens de reconstruction. Le niveau de l'égalité était déjà si violemment établi dans la nation, qu'il fallut léguer l'autorité à une démocratie flottante : elle ne sut travailler que sur un sable mouvant.

A présent que je me suis condamné comme juge et partie, *au moins* qu'il me soit permis de faire valoir, dans l'exercice de mes fonctions conventionnelles, quelques circonstances atténuantes. Envoyé en mission dans les départemens, forcé de me rapprocher du langage de l'époque, et de payer un tribut à la fatalité des circonstances, je me vis contraint de mettre à exécution la loi contre les suspects. Elle ordonnait l'emprisonnement en masse des prêtres et des nobles. Voici ce que j'écrivis, voici ce que j'osai publier dans une proclamation émanée de moi le 25 août 1793.

« La loi veut que les hommes suspects soient éloignés
« du commerce social : cette loi est commandée par l'in-
« térêt de l'État; mais prendre pour base de vos opinions

» des dénonciations vagues, provoquées par des passions
» viles, ce serait favoriser un arbitraire qui répugne au-
» tant à mon cœur qu'à l'équité. Il ne faut pas que le
» glaive se promène au hasard. La loi commande de sé-
» vères punitions, et non des proscriptions aussi immo-
» rales que barbares. »

Il y avait alors quelque courage à mitiger autant qu'il pouvait dépendre de soi la rigueur des décrets conventionnels. Je ne fus pas si heureux dans mes missions en commissariat collectif, par la raison que la décision des affaires ne pouvait plus appartenir à ma seule volonté. Mais on trouvera bien moins, dans le cours de mes missions, d'actions blâmables à relever, que de ces phrases banales dans le langage du temps, et qui, dans des temps plus calmes, inspirent encore une sorte d'effroi : ce langage d'ailleurs était, pour ainsi dire, officiel et consacré. Qu'on ne s'abuse pas non plus sur ma position à cette époque, j'étais le délégué d'une assemblée frénétique, et j'ai prouvé que j'avais éludé ou adouci plusieurs de ses mesures acerbes. Mais, du reste, ces prétendus proconsulats réduisaient le député missionnaire à n'être que l'homme machine, le commissaire ambulant des commités de salut public et de sûreté générale. Jamais je n'ai été membre de ces Comités de gouvernement; or, je n'ai point tenu pendant la terreur le timon du pouvoir; au contraire, la terreur a réagi sur moi comme on le verra bientôt. Par là on peut juger combien ma responsabilité se trouve restreinte.

Mais dévidons le fil des événemens, il nous conduira, comme le fil d'Ariane, hors du labyrinthe, et nous pourrons alors atteindre le but de ces Mémoires, dont la sphère va s'agrandir.

Nous touchions au paroxisme de la révolution et de la terreur. On ne gouvernait plus qu'avec le fer qui tran-

chait les têtes. Le soupçon et la défiance rongeaient tous les cœurs; l'effroi planait sur tous. Ceux mêmes qui tenaient dans leurs mains l'arme de la terreur, en étaient menacés. Un seul homme, dans la Convention, semblait jouir d'une popularité inattaquable : c'était l'artésien Robespierre, plein d'astuce et d'orgueil; être envieux haineux, vindicatif, ne pouvant se désaltérer du sang de ses collègues; et qui, par son aptitude, sa tenue, la suite de ses idées et l'opiniâtreté de son caractère, s'élevait souvent au niveau des circonstances les plus terribles. Usant de sa prépondérance au Comité de salut public, il aspirait ouvertement, non plus à la tyrannie décemvirale, mais au despotisme de la dictature des Marius et des Sylla. Il n'avait plus qu'un pas à faire pour rester le maître absolu de la révolution qu'il nourrissait l'ambitieuse audace de gouverner à son gré; mais il lui fallait encore trente têtes : il les avait marquées dans la Convention. Il savait que je l'avais deviné; aussi avais-je l'honneur d'être inscrit sur ses tablettes à la colonne des morts. J'étais encore en mission quand il *m'accusa d'opprimer les patriotes* et de *transiger* avec l'aristocratie. Rappelé à Paris, j'osai le sommer, du haut de la tribune, de motiver son accusation. Il me fit chasser des Jacobins dont il était le grand-prêtre, ce qui, pour moi, équivalait à un arrêt de proscription (1). Je ne m'amusai point à disputer ma tête,

(1) Depuis la mort de Danton, de Camille-Desmoulins et autres députés enlevés pendant la nuit de leur domicile sur un simple ordre des Comités, traduits au tribunal révolutionnaire, jugés et condamnés sans pouvoir présenter leurs moyens de défense, Legendre, ami de Danton, Courtois, Tallien, et plus de trente autres députés, ne couchaient plus chez eux : ils erraient la nuit d'un endroit à un autre, craignant d'éprouver le même sort que Danton. Fouché fut plus de deux mois sans avoir de domicile fixe. C'est ainsi que Robespierre faisait trembler ceux qui semblaient vouloir s'opposer à ses vues de dictature. (*Note de l'éditeur.*)

ni à délibérer longuement dans des réunions clandestines avec ceux de mes collègues menacés comme moi. Il me suffit de leur dire, entr'autres à Legendre, à Tallien, à Dubois de Crancé, à Daunou, à Chénier : « Vous êtes » sur la liste! vous êtes sur la liste ainsi que moi, j'en » suis sûr! » Tallien, Barras, Bourdon de l'Oise et Dubois de Crancé montrèrent quelque énergie. Tallien luttait pour deux existences dont l'une lui était alors plus chère que la vie : aussi était-il décidé à frapper de son poignard le futur dictateur au sein même de la Convention. Mais quelle chance hasardeuse! La popularité de Robespierre lui eût survécu, et on nous aurait immolé sur sa tombe. Je détournai Tallien d'une entreprise isolée qui eût fait tomber l'homme et maintenir son système. Convaincu qu'il fallait d'autres ressorts, j'allai droit à ceux qui partageaient le gouvernement de la terreur avec Robespierre, et que je savais être envieux ou craintifs de son immense popularité. Je révélai à Collot-d'Herbois, à Carnot, à Billaud de Varennes les desseins du moderne Appius, et je leur fis séparément un tableau si énergique et si vrai du danger de leur position, je les stimulai avec tant d'adresse et de bonheur, que je fis passer dans leur âme plus que de la défiance, le courage de s'opposer désormais à ce que le tyran décimât davantage la Convention. « Comptez les voix, leur dis-je, dans votre comité, » et vous verrez qu'il sera réduit, quand vous le voudrez » fortement, à l'impuissante minorité d'un Couthon et » d'un St.-Just. Refusez-lui le vote, et réduisez-le à » l'isolement par votre force d'inertie. » Mais que de ménagemens, de biais à prendre pour ne pas effaroucher la Société des Jacobins, pour ne pas aigrir les séides, les fanatiques de Robespierre! Sûr d'avoir semé, j'eus le courage de le braver, le 20 prairial (8 juin 1794), jour où,

animé de la ridicule prétention de reconnaître solennellement l'existence de l'Être suprême, il ose s'en proclamer à la fois l'arbitre et l'intermédiaire, en présence de tout un peuple assemblé aux Tuileries. Tandis qu'il montait les marches de sa tribune aérienne, d'où il devait lancer son manifeste en faveur de Dieu, je lui prédis tout haut (vingt de mes collègues l'entendirent) que sa chute était prochaine. Cinq jours après, en plein Comité, il demanda ma tête et celle de huit de mes amis, réservant d'en faire abattre plus tard encore une vingtaine au moins.

Quel fut son étonnement et combien il s'irrita de trouver parmi les membres du Comité une opposition invincible à ses desseins sanguinaires contre la représentation nationale! Elle n'a déjà été que trop mutilée, lui dirent-ils, et il est temps d'arrêter une coupe réglée qui finirait par nous atteindre. Voyant la majorité du vote lui échapper, il se retira plein de dépit et de rage, jurant de ne plus mettre les pieds au Comité tant que sa volonté y serait méconnue. Il *rappelle aussitôt à lui Saint-Just*, qui *était aux armées*; il rallie Couthon sous sa bannière sanglante, et maîtrisant le tribunal révolutionnaire, il fait encore trembler la Convention et tous ceux, en grand nombre, qui sacrifient à la peur. Sûr à la fois de la société des Jacobins, du commandant de la garde nationale, Henriot, et de tous les comités révolutionnaires de la capitale, il se flatte qu'avec tant d'adhérens il finira par l'emporter. En se tenant ainsi éloigné de l'antre du pouvoir, il voulait rejeter sur ses adversaires l'exécration générale, les faire regarder comme les auteurs uniques de tant de meurtres, et les livrer à la vengeance d'un peuple qui commençait à murmurer de voir couler tant de sang. Mais, lâche, défiant et timide, il ne sut pas agir,

laissant écouler cinq semaines entre cette dissidence clandestine et la crise qui se préparait en silence.

Je l'observais, et le voyant réduit à une faction, je pressai secrètement ses adversaires qui restaient cramponnés au Comité, d'éloigner au moins les compagnies de canonniers de Paris, toutes dévouées à Robespierre et à la Commune, et de révoquer ou de suspendre Henriot. J'obtins la première mesure, grâce à la fermeté de Carnot, qui allégua la nécessité de renforcer les artilleurs aux armées. Quant à la révocation d'Henriot, ce coup de parti parut trop fort; Henriot resta et faillit tout perdre, ou plutôt, l'avouerai-je, ce fut lui qui compromit, le 9 thermidor (27 juillet), la cause de Robespierre, dont il eut un moment le triomphe dans sa main. Qu'attendre aussi d'un ancien laquais ivre et stupide?

Le reste est trop connu pour que je m'y arrête. On sait comment périt Maximilien Ier, que certains écrivains voudraient comparer aux Gracques, dont il n'eut ni l'éloquence ni l'élévation. J'avoue que dans l'ivresse de la victoire, je dis à ceux qui lui prêtaient des desseins de dictature: « Vous lui faites bien de l'honneur; il n'avait ni plan » ni vues; loin de disposer de l'avenir, il était entraîné, il » obéissait à une impulsion qu'il ne pouvait ni suspendre » ni diriger. » Mais j'étais alors trop près de l'événement pour être près de l'histoire.

L'écroulement subit du régime affreux qui tenait toute la nation entre la vie et la mort fut sans doute une grande époque d'affranchissement; mais le bien ici bas ne saurait se faire sans mélange. Qu'avons-nous vu après la chute de Robespierre? ce que nous avons vu depuis après une chute bien plus mémorable. Ceux qui s'étaient le plus avilis devant le décemvir ne trouvaient plus, après sa mort, d'expression assez violente pour peindre leur haine.

On eut bientôt à regretter qu'une si heureuse crise n'ait pu être régularisée au profit de la chose publique, au lieu de servir de prétexte pour assouvir la haine et la vengeance des victimes qu'avait froissées le char de la révolution dans sa course. On passa de la terreur à l'anarchie, de l'anarchie aux réactions et aux vengeances. La révolution fut flétrie dans ses principes et dans son but; les patriotes restèrent exposés long-temps à la rage des sicaires organisés en compagnies du Soleil et de Jésus. J'avais échappé aux proscriptions de Robespierre, je ne pus éviter celles des réacteurs. Ils me poursuivirent jusque dans la Convention, dont ils me firent expulser par un décret inique, à force de récriminations et d'accusations mensongères. Je passai presqu'une année en butte à toutes sortes d'avanies et de persécutions odieuses. C'est surtout alors que j'appris à méditer sur les hommes et sur le caractère des factions. Il fallut attendre (car tout parmi nous est toujours poussé à l'extrême); il fallut attendre que la mesure fût comblée, que les fureurs de la réaction missent en péril la révolution même et la Convention en masse. Alors, et seulement alors, elle vit l'abîme entr'ouvert sous ses pas. La crise était grave; il s'agissait d'être ou de ne pas être. La Convention arma; la persécution des patriotes eut un terme, et le canon d'une seule journée (13 vendémiaire), fit rentrer dans l'ordre la tourbe des contre-révolutionnaires qui s'étaient imprudemment soulevés sans chefs et sans aucun centre d'action et de mouvement.

Le canon de vendémiaire, dirigé par Bonaparte, m'ayant en quelque sorte rendu la liberté et l'honneur, j'avoue que je m'intéressai davantage à la destinée de ce jeune général, se frayant la route qui devait le conduire bientôt à la plus étonnante renommée des temps modernes.

J'eus pourtant à me débattre encore contre les rigueurs d'un destin qui ne semblait pas devoir fléchir de sitôt et m'être propice. L'établissement du régime directorial à la suite de cette dernière convulsion, ne fut autre chose que l'essai d'un gouvernement multiple, appelé comme régulateur d'une république démocratique de quarante millions d'individus; car le Rhin et les Alpes formaient déjà notre barrière naturelle. Certes, c'était là un essai d'une grande hardiesse, en présence des armées d'une coalition renaissante des gouvernemens ennemis ou perturbateurs. La guerre faisait notre force, il est vrai; mais elle était mêlée de revers, et l'on ne démêlait pas trop encore qui des deux systèmes, de l'ancien et du nouveau, finirait par l'emporter. On semblait tout attendre plutôt de l'habileté des hommes chargés de la conduite des affaires que de la force des choses et de l'effervessence des passions nouvelles : trop de vices se faisaient apercevoir. Notre intérieur n'était pas d'ailleurs facile à mener. Ce n'était pas sans peine que le gouvernement directorial cherchait à se frayer une route sûre entre deux partis actifs et hostiles, celui des démagogues, qui ne voyait dans nos magistrats temporaires que des oligarques bons à remplacer, et celui des royalistes auxiliaires du dehors, qui, dans l'impuissance de frapper fort et juste, entretenait dans les provinces du midi de l'ouest des fermens de guerre civile.

Toutefois le Directoire, comme tout gouvernement neuf, qui presque toujours a l'avantage d'être doué d'activité et d'énergie, se créa des ressources et réorganisa la victoire aux armées, en même temps qu'il parvint à étouffer la guerre intestine. Mais il s'inquiétait trop, peut-être, des menées des démagogues, et cela parce qu'ils avaient leur foyer dans Paris, sous ses propres yeux, et

qu'*ils* associaient dans leur haine pour tout pouvoir coordonné tous les patriotes mécontens. Ce double écueil, entre lequel ont eût pu naviguer pourtant, fit dévier la politique du Directoire. Il délaissa les hommes de la révolution, du rang desquels il était sorti lui-même, favorisant de préférence ces caméléons sans caractère, instrumens du pouvoir tant qu'il est en force, et ses ennemis dès qu'il chancèle. On vit cinq hommes, investis de l'autorité suprême, et qui dans la Convention s'étaient fait remarquer par l'énergie de leurs votes, repousser leurs anciens collègues, caresser les métis et les royalistes, et adopter un système tout-à-fait opposé à la condition de leur existence.

Ainsi, sous le gouvernement de la république dont j'étais un des fondateurs, je fus, si non proscrit, du moins en disgrâce complète n'obtenant ni emploi, ni considération, ni crédit, et partageant cette inconcevable défaveur, pendant près de trois ans, avec un grand nombre de mes anciens collègues, d'une capacité et d'un patriotisme éprouvés.

Si *je me fis jour* enfin, ce fut à l'aide d'une circonstance particulière et d'un changement de système amené par la force des choses. Ceci mérite quelque détails.

De tous les membres du Directoire, Barras était le seul qui fût accessible pour ses anciens collègues délaissés; il avait et il méritait la réputation d'une sorte d'obligeance, de franchise et de loyauté mérédionales. Il n'était pas fort en politique, mais il avait de la résolution et un certain tact. Le décri exagéré de ses mœurs et de ses principes moraux était précisément ce qui lui attirait une cour qui fourmillait d'intrigans, d'intrigantes et de vampires. Il était alors en rivalité avec Carnot, et ne se soutenait dans l'opinion publique que par l'idée

qu'au besoin on le verrait à cheval, bravant, comme au 13 vendémiaire, toute tentative hostile; il tranchait d'ailleurs du prince de la république, allant à la chasse, ayant des meutes dressées, des courtisans et des maîtresses. Je l'avais connu avant et après la crise de Robespierre, et j'avais remarqué alors que mes réflexions et mes pressentimens l'avaient frappé par leur justesse. Je le vis en secret par l'intermédiaire de Lombart-Taradeau, comme lui méridional, l'un de ses commensaux et de ses confidens. C'était dans les premiers embarras du Directoire, alors aux prises avec la faction Babœuf. Je communiquai à Barras mes idées; il m'invita de lui-même à les consigner dans un Mémoire; je le lui remis. La position du Directoire y était considérée politiquement et ses dangers énumérés avec précision. Je caractérisai la faction Babœuf, qui s'était dévoilée à moi, et je fis voir que tout en rêvant la loi agraire, elle avait pour arrière-pensée de s'emparer d'assaut et par surprise du Directoire et du pouvoir, ce qui nous eût ramené à la démagogie par la terreur et le sang. Mon Mémoire fit impression, et on coupa le mal dans sa racine. Barras m'offrit alors une place secondaire que je refusai, ne voulant arriver aux emplois que par la grande route; il m'assura qu'il n'avait point assez de crédit pour m'élever, ses efforts pour vaincre les préventions de ses collègues contre moi ayant été infructueux. Le refroidissement s'en mêla, et tout fut ajourné.

Dans l'intervalle, une occasion se présenta de songer à me rendre indépendant sous le rapport de la fortune. J'avais sacrifié à la révolution mon état et mon existence, et, par l'effet des préventions les plus injustes, la carrière des emplois m'était fermée. Mes amis me pressèrent de suivre l'exemple de plusieurs de mes anciens collègues

qui, se trouvant dans le même cas que moi, obtenaient, par la protection des Directeurs, des intérêts dans les fournitures.

Une compagnie se présenta, je m'y associai, et j'obtins, par le crédit de Barras, une partie des fournitures (1). Je commençai ainsi ma fortune à l'exemple de Voltaire et je contribuai à celle de mes associés, qui se distinguèrent par leur exactitude à remplir les clauses de leur marché avec la république. J'y tenais la main moi-même, et dans cette sphère nouvelle je me trouvai dans le cas de rendre plus d'un service à des patriotes délaissés.

Cependant le mal s'aggravait dans l'intérieur. Le Directoire confondait la masse des hommes de la révolution avec les démagogues et les anarchistes; il ne portait pas de coups à ces derniers sans que les autres n'en ressentissent le contre-coup. On laissait à l'opinion publique la plus fausse direction. Les républicains tenaient les rênes de l'État, et ils avaient contre eux les passions et les préventions d'une nation impétueuse et légère qui s'obstinait à ne voir que des *terroristes*, des *hommes de sang* dans tous les zélateurs de la liberté. Le Directoire lui-même, entraîné par le torrent des préventions, ne pouvait suivre la marche prévoyante qui l'eût préservé et affermi. L'opinion publique était faussée et pervertie chaque jour davantage, par des écrivains serviles, par des folliculaires aux gages de l'émigration et de l'étranger, prêchant ouvertement la ruine des institutions nou-

(1) Même dans les aveux de Fouché il y a toujours un certain artifice. Sachons-lui gré d'avoir été vrai autant qu'il lui était possible de l'être; c'est déjà quelque chose que d'avoir obtenu de lui l'aveu qu'il a commencé sa fortune dans le tripotage des fournitures. On verra d'ailleurs, dans le cours de ses Mémoires, à quelles sources il a puisé plus tard ses immenses richesses.

(*Note de l'éditeur.*)

velles : leur tâche consistait surtout à avilir les républicains et les chefs de l'État. En se laissant flétrir et déconsidérer, le Directoire, dont les membres étaient divisés par un esprit de rivalité et d'ambition, perdit tous les avantages qu'offre le gouvernement représentatif à ceux qui ont assez d'habileté pour le maîtriser et le conduire. Qu'arriva-t-il ? Au moment même où nos armées triomphaient de toutes parts, où, maîtres du cours du Rhin, nous faisions la conquête de l'Italie au nom de la révolution et de la république, l'esprit républicain périssait dans l'intérieur, et l'opération des élections tournait au profit des contre-révolutionnaires et des royalistes. Un grand déchirement devint inévitable dès que la majorité des deux conseils se fut déclarée contre la majorité du Directoire. Il s'était formé une espèce de *triumvirat* composé de Barras, Rewbel et Reveillère-Lepaux, trois hommes au dessous de leurs fonctions dans une telle crise. Ils s'aperçurent enfin qu'il ne leur restait plus d'autre appui que celui du canon et des baïonnettes. Au risque de mettre en jeu l'ambition des généraux, il fallut faire intervenir les armées, autre danger grave, mais qui, plus éloigné, fut moins prévu.

Ce fut alors qu'on vit Bonaparte, conquérant de la Lombardie et vainqueur de l'Autriche, former dans chacune des divisions de son armée un club, faire délibérer ses soldats, leur signaler les deux Conseils comme des traîtres vendus aux ennemis de la France, et après avoir fait jurer à son armée sur l'autel de la patrie, d'exterminer *les brigands modérés*, envoyer des adresses menaçantes en profusion dans tous les départemens et dans la capitale. Au nord, l'armée ne se borna point à délibérer et à signer des adresses. Hoche, général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, dirigea sur Paris des

armes, des munitions, et fit marcher ses troupes sur les villes voisines. Par des ressorts secrets, ce mouvement fut tout à coup suspendu, soit qu'on ne pût encore s'entendre sur les coups à porter aux deux Conseils, soit, ce que j'ai plus de motifs de croire, qu'on voulût ménager au vainqueur de l'Italie une influence plus exclusive dans les affaires. Il est sûr que les intérêts de Bonaparte étaient représentés alors par Barras dans le triumvirat directorial, et que l'or de l'Italie coulait comme un nouveau Pactole au milieu du Luxembourg. Des femmes s'en mêlèrent; elles conduisaient alors toutes les intrigues.

Le 4 septembre (18 fructidor), un mouvement militaire assujettit la capitale, sous la direction d'Augereau, lieutenant de Bonaparte, envoyé tout exprès. De même que dans tous les déchiremens où interviennent les soldats, la toge fléchit devant les armes. On déporte sans forme judiciaire deux directeurs, cinquante-trois députés, un grand nombre d'auteurs et d'imprimeurs de feuilles périodiques qui avaient perverti l'opinion. Les élections de quarante-neuf départemens sont déclarées nulles; les autorités administratives sont suspendues pour être réorganisées dans le sens de la nouvelle révolution.

C'est ainsi que les royalistes furent vaincus et dispersés sans bataille par le seul effet de l'appareil militaire; que les sociétés populaires purent se recomposer; que la réaction contre les républicains eut un terme; que le titre de républicain et de patriote ne fut plus un motif d'exclusion pour arriver aux emplois et aux honneurs. Quant au Directoire, où Merlin de Douai et François de Neufchâteau vinrent remplacer Carnot et Barthélemy, tous deux compris dans la mesure de déportation, il acquit d'abord une certaine apparence d'énergie et de force;

mais au fond ce n'était qu'une force factice incapable de résister aux orages ni aux revers.

Ainsi ce n'était que par la violence qu'on remédiait au mal, exemple d'autant plus dangereux qu'il compromettait l'avenir.

Pendant les préludes du 18 fructidor, journée qui semblait devoir décider du sort de la révolution, je n'étais pas resté oisif. Mes avertissemens au directeur Barras, mes aperçus, mes conversations prophétiques, n'avaient pas peu contribué à donner au triumvirat directorial l'éveil et le stimulant qu'avaient souvent réclamé ses tâtonnemens et ses incertitudes. N'était-il pas naturel qu'un dénouement si favorable aux intérêts de la révolution tournât aussi à l'avantage des hommes qui l'avaient fondée et soutenue par leurs lumières, leur énergie (1)? Les patriotes n'avaient marché jusqu'alors que sur des ronces, il était temps que l'arbre de la liberté portât des fruits plus doux pour qui devait les cueillir et les savourer; il était temps que les hauts emplois devinssent le dévolu des hommes forts.

Ne dissimulons rien ici : nous nous étions débarrassés des armes de la coalition, du fléau de la guerre civile, et des manœuvres plus dangereuses encore des caméléons de l'intérieur. Or, par notre énergie et la force des choses, nous étions les maîtres de l'État et de toutes les branches du pouvoir. Il ne s'agissait plus que d'une prise de possession entière dans l'échelle des capacités. Quand on a le pouvoir, toute l'habileté consiste à maintenir le régime conservateur. Toute autre théorie à l'issue d'une révolution n'est que niaiserie ou hypocrisie impudente;

(1) Aveux précieux, et qui expliquent le mobile de toute révolution passée, présente et future.

(*Note de l'éditeur.*)

cette doctrine, on la trouve dans le fond du cœur de ceux mêmes qui n'osent l'avouer. J'énonçai, en homme capable, ces vérités triviales regardées jusqu'alors comme un secret d'état (1). On sentit mes raisons; l'application seule embarrassait. L'intrigue fit beaucoup; le mouvement salutaire fit le reste.

Bientôt une douce rosée de secrétariats-généraux, de porte-feuilles, de commissariats, de légations, d'ambassades, d'agences secrètes, de commandemens divisionnaires, vint, comme la manne celeste, désaltérer l'élite de mes anciens collègues, soit dans le civil, soit dans le militaire. Les patriotes si long-temps délaissés furent pourvus. J'étais l'un des premiers en date, et l'on savait ce que je valais. Pourtant je m'obstinai à refuser les faveurs subalternes qui me furent offertes; j'étais décidé à n'accepter qu'une mission brillante qui me lançât tout à coup dans la carrière des grandes affaires politiques. J'eus la patience d'attendre; j'attendis même long-temps, mais je n'attendis pas en vain. Barras pour cette fois triompha des préventions de ses collègues, et je fus nommé, au mois de septembre 1798, non sans beaucoup de démarches et de conférences, ambassadeur de la république française près la république cisalpine. On le sait, nous étions redevables aux armes victorieuses de Bonaparte et à sa politique déliée, de cette création nouvelle et sympathique. Il avait fallu faire un pont d'or à l'Autriche et lui sacrifier Venise.

Par le traité de paix de Campo-Formio (hameau du Frioul près d'Udine), l'Autriche avait signé la cession des Pays-Bas à la France; et de Milan, Mantoue, Modène,

(1) Aucune des premières têtes de la révolution n'en avait encore dit autant, que je sache. Fouché est vraiment naïf dans ses aveux.

(*Note de l'éditeur.*)

à la république cisalpine; elle s'était réservé la plus grande partie de l'état de Venise, hors les Iles Ioniennes, que la France retint. On voyait bien que ce n'était pour nous qu'une pierre d'attente, et on parlait déjà de révolutionner toute l'Italie pour ne pas s'arrêter en si beau chemin. En attendant, le traité de Campo-Formio servait à consolider la nouvelle république, dont l'étendue ne laissait pas que d'être respectable. Elle était formée de la Lombardie autrichienne, du Modenois, de Massa et Carrara, du Bolonais, du Ferrarais, de la Romagne, du Bergamasque, du Bressan, du Cremasque, et d'autres contrées de l'État de Venise en terre ferme.

Déjà nubile, elle réclamait son émancipation; c'est-à-dire qu'au lieu de gémir sous la dure tutelle du Directoire français, elle demandait à vivre sous la protection et sous l'influence de la grande nation. En effet, c'était moins des serfs qu'il nous fallait que des alliés forts et sincères. Telle était mon opinion; c'était aussi celle du directeur Barras, et du général Brune, alors commandant en chef l'armée d'Italie: de Berne il venait de porter son quartier général à Milan. Mais un autre directeur, qui menait la politique et la diplomatie à coups de ruades, à la manière des chevaux rétifs d'Alsace, prétendait tout subjuguer, amis et ennemis, par la force et la rudesse: c'était Rewbel, de Colmar, homme dur et vain; il y voyait de la dignité. Il partageait la prépondérance des grandes affaires avec son collègue Merlin de Douai, jurisconsulte excellent, mais chétif homme d'état; tous deux menaient le Directoire, car Treilhard et Reveillère-Lepaux n'étaient que des acolytes. Si Barras, qui faisait bande à part, l'emportait parfois, c'était par dextérité et par l'idée qu'on en avait; on le croyait homme de cœur toujours prêt à faire un coup de main.

Mais nous n'étions déjà plus dans l'ivresse de la victoire. Mon initiation dans les affaires d'état tient à une époque si grave qu'il convient d'en marquer les traits saillans; c'est d'ailleurs un préliminaire indispensable pour mieux comprendre tout ce qui va suivre. En moins d'un an la paix de Campo-Formio, qui avait tant abusé de crédules, se trouvait déjà sapée dans sa base. Sans nous arrêter, nous avions horriblement usé du droit de la force en Helvétie, à Rome, en Orient. A défaut de rois, nous avions fait la guerre aux pâtres de la Suisse, et nous avions été relancer les mameloucks. Ce fut particulièrement l'expédition d'Égypte qui rouvrit toute les plaies. Elle eut une singulière origine qu'il est bon de noter ici. Bonaparte avait horreur du gouvernement multiple, et il méprisait le Directoire qu'il appelait les cinq rois à terme. Enivré de gloire à son retour d'Italie, accueilli par l'ivresse française, il médita de s'emparer du gouvernement suprême; mais sa faction n'avait pas encore jeté d'assez profondes racines. Il s'aperçut, et je me sers de ses expressions, que *la poire n'était pas mûre.* De son côté, le Directoire qui le redoutait, trouvait que son généralat nominal de l'expédition d'Angleterre le tenait trop à portée de Paris; lui-même se souciait peu d'aller se briser sur la côte d'Albion. A vrai dire on ne savait trop qu'en faire. Une disgrâce ouverte eût révolté l'opinion publique et l'eût rendu lui-même plus fort.

On était à la recherche d'un expédient lorsque l'ancien évêque d'Autun, si délié, si insinuant, et que venait d'introduire aux affaires étrangères l'intrigante fille de Necker, imagina le brillant ostracisme en Égypte. Il en insinua d'abord l'idée à Rewbel, puis à Merlin, se chargeant de l'adhésion de Barras. Le fond de son plan n'était qu'une vieillerie trouvée dans la poussière des bureaux.

On en fit une affaire d'état. L'expédient parut d'autant plus heureux qu'il éloignait tout d'abord l'âpre et audacieux général, en le livrant à des chances hasardeuses. Le conquérant de l'Italie donna d'abord à plein collier et avec ardeur dans l'idée d'une expédition qui, ne pouvant manquer d'ajouter à sa renommée, lui livrait des possessions lointaines; il se flattait déjà d'y gouverner en sultan ou en prophète. Mais bientôt se refroidissant, soit qu'il vît le piége, soit qu'il convoitât toujours le pouvoir suprême, il tergiversa; il eut beau se débattre, susciter obstacles sur obstacles, tous furent levés; et quand il se vit dans l'alternative d'une disgrâce ou de rester à la tête d'une armée qui pouvait révolutionner l'Orient, il ajourna ses desseins sur Paris, et mit à la voile avec l'élite de nos troupes.

L'expédition débuta par une sorte de prodige, l'enlèvement subit de Malte; puis par une catastrophe, la destruction de notre escadre dans les eaux du Nil. La face des affaires changea aussitôt. L'Angleterre à son tour fut dans le délire du triomphe. Conjointement avec la Russie elle devint l'instigatrice d'une nouvelle guerre générale dont le gouvernement des Deux-Siciles fut le promoteur apparent.

Elle fut attisée à Palerme et à Naples par la haine, à Constantinople par la violation du droit de paix, des nations et des gens. Le Turc seul était dans le bon droit.

Tant d'incidens graves coup sur coup firent dans Paris une impression profonde; il semblait que la terre tremblât de nouveau. On fit ouvertement des préparatifs de guerre, et tout prit un aspect hostile et sombre. On avait déjà frappé les riches d'un emprunt forcé et progressif de quatre-vingts millions; on pourvut à faire des levées. De cette époque date la combinaison et l'établis-

sement de la conscription militaire, levier immense emprunté à l'Autriche, perfectionné, proposé aux Conseils par Jourdan, et adopté aussitôt par la mise en activité de deux cent mille conscrits. On renforça les armées d'Italie et d'Allemagne.

Tous les préludes de la guerre se révélèrent à la fois : insurrection dans l'Escaut et dans les Deux-Nèthes, aux portes de Malines et de Bruxelles; troubles dans le Mantouan et à Voghère; le Piémont à la veille d'une subversion; Gênes et Milan déchirés par la rivalité des partis et agités par la fièvre que leur avait inoculée notre révolution.

Ce fut entouré de ces présages sombres que je me mis en route pour ma légation de Milan. J'arrivai au moment même où le général Brune allait opérer, dans le gouvernement de la Cisalpine, sans en altérer l'essence, un changement de personnes dont j'avais la clef. Il était question de faire passer le pouvoir à des hommes plus énergiques et à des mains plus fermes; il s'agissait de commencer l'émancipation de la république cadette pour qu'elle donnât l'impulsion à toute l'Italie. Nous préméditâmes ce coup de main avec l'espoir de forcer à l'adhésion la majorité du Directoire qui siégeait au Luxembourg (1).

(1) Fouché ne nous met pas assez au fait de ce plan de tout révolutionner au dehors, plan alors écarté par la majorité du Directoire, et dont le général Augereau fut une des premières victimes. Commandant en chef de l'armée d'Allemagne, après le 18 fructidor, il allait révolutionner la Souabe quand il fut rappelé et disgracié. Bonaparte y eut part; il était furieux qu'on voulût déjà démolir son ouvrage : la paix de Campo-Formio. On va voir, après son départ pour l'Égypte, Brune et Joubert partager la disgrâce d'Augereau, pour le même motif. Il paraît que ce plan, renouvelé de la propagande de 1792, n'avait pour adhérent au Directoire que Barras : c'était un faible appui. Rewbel et Merlin ne

Je me concerte avec Brune; je stimule les patriotes lombards les plus chauds, et nous décidons que le mouvement sera régularisé, qu'il n'y aura ni proscription ni violences. Dans la matinée du 20 octobre se développe un appareil militaire; les portes de Milan sont fermées, les directeurs et les députés sont à leur poste. Là, par la seule impulsion de l'opinion, sous l'égide des forces de la France, et par l'effet des insinuations du général en chef, cinquante-deux représentans cisalpins donnent leur démission et sont remplacés par d'autres. En même temps les trois directeurs Adelasio, Luosi et Soprensi, choisis par l'ex-ambassadeur Trouvé et confirmés par le Directoire de France, sont également invités à se démettre, et nous les remplaçons par trois autres directeurs Brunetti, Sabatti et Sinancini. Le citoyen Porro, patriote lombard plein de zèle et de lumières, est nommé ministre de la police. Cette répétition de notre 18 fructidor, faite à l'eau rose, est confirmée par les assemblées primaires; nous rendons aussi hommage à la souveraineté du peuple en faisant sanctionner par lui ce qui était fait pour lui. Soprensi l'ex-directeur entraîna vingt-deux députés qui vinrent déposer leurs protestations dans mes mains; ce que je pus alléguer pour les faire fléchir resta sans effet. Il fallut donner l'ordre de faire sortir Soprensi de force de l'appartement qu'il occupait au palais directorial, et recevoir de lui une nouvelle pro-

voulaient pas aller si vite en besogne; effrayés déjà de leurs violences en Égypte et en Suisse, ils persistaient à se bercer dans une situation qui n'était ni la paix ni la guerre. Il faut avouer que la tentative hardie de tout révolutionner, qu'ils n'osèrent essayer qu'à demi, eût donné aux révolutionnaires de France une immense initiative sur les opérations de la campagne de 1799 qui tournèrent contre eux au dehors et au dedans. La révolution s'arrêta; *elle se fit homme.*

(*Note de l'éditeur.*)

testation portant qu'il déniait au général en chef le droit qu'il s'arrogeait sur les autorités cisalpines. Là se borna l'opposition.

Toutes les difficultés nous les surmontâmes sans rumeur et nous évitâmes toute espèce de déchirement. On sent bien que les courriers ne restèrent pas immobiles; les déchus et les mécontens eurent recours au Directoire de Paris, auquel ils en appelèrent.

Je rendis compte, de mon côté, des changemens du 20 octobre, en m'étayant de la volonté réfléchie du général en chef, de la justesse de ses vues, de l'exemple de ce qui s'était passé en France au 18 fructidor, et de celui plus récent encore puisé dans la nécessité où s'était trouvé le Directoire de faire casser les élections de plusieurs départemens, afin d'écarter des députés brouillons, inquiets ou dangereux. Je m'élevai ensuite à des considérations plus hautes, invoquant les termes et l'esprit du traité d'alliance entre la république française et la république cisalpine, traité approuvé par le Conseil des anciens le 7 mars précédent. On y trouvait explicitement reconnue *la nouvelle* république, comme puissance libre et indépendante, aux seules conditions qu'elle prendrait part à toutes nos guerres; qu'elle mettrait sur pied toutes ses forces à la réquisition du Directoire français; qu'elle entretiendrait vingt-cinq mille hommes de nos troupes, en y employant annullement dix millions, et enfin que tous ses armemens seraient sous le commandement de nos généraux. Je garantissais la stricte et fidèle exécution du traité, en protestant que le gouvernement et la chose nationale trouveraient un gage plus sûr et un appui plus véritable dans l'énergie et la bonne foi des hommes à qui le pouvoir venait d'être confié; enfin, je fis valoir mes instructions qui m'autorisaient à réformer, sans agita-

tion, sans secousses, les vices du nouveau gouvernement cisalpin, la multiplicité excessive et dispendieuse des membres du Corps législatif, des administrations départementales, et qui me recommandaient de veiller à ce que la forme du régime républicain ne fût pas onéreuse au peuple. Je partais de là pour garantir aussi l'existence d'immenses ressources, le Corps législatif de Milan ayant autorisé le Directoire à vendre trente millions de domaines nationaux, parmi lesquels se trouvaient les biens des évêques. La dépêche du général en chef, Brune, coïncidait parfaitement avec la mienne, mais tout fut inutile. L'orgueil et la vanité s'en mêlèrent, ainsi que les plus basses intrigues, et même les insinuations étrangères. Il s'agissait d'ailleurs de la solution d'une des plus hautes questions de politique immédiate, de l'adoption ou du rejet du système de l'unité de l'Italie divisée en républiques, par le prompt renversement des vieux gouvernemens pourris qui s'écroulaient et ne pouvaient plus tenir, système que nous tenions à honneur de faire triompher (1). Cette politique tranchante et décisive ne pouvait convenir au ministre cauteleux qui exploitait alors nos affaires étrangères (2); il employa des moyens détournés pour faire échouer notre plan, et il réussit. Rewbel et Merlin, dont la vanité fut mise en jeu, se

(1) Très-bien, Monsieur Fouché. L'histoire va prendre acte de la déclaration de votre système de 1798. Puisque vous êtes si véridique, vous allez nous donner de nouvelles preuves sans doute que ce système, qui n'a été que modifié *par la force des circonstances*, s'est perpétué jusqu'en 1815, époque de votre dernier avénement au pouvoir.

(*Note de l'éditeur.*)

(2) Ici la désignation personnelle est inutile. Le lecteur peu au fait n'a qu'à recourir aux almanachs. Nous devons respecter la discrétion de M. le duc d'Otrante à l'égard d'un de ses anciens collègues.

(*Note de l'éditeur.*)

déchaînèrent contre l'opération de Milan; nous n'eûmes pour nous que le vote isolé de Barras, qui fut bientôt neutralisé. Un arrêté pris *ab irato* le 25 octobre, désavoua formellement les changemens opérés par le général Brune. En même temps le Directoire m'écrivit pour me faire connaître sa désapprobation, en me témoignant qu'il verrait avec plaisir rentrer au Directoire et au sénat tous les citoyens que la dernière révolution en avait fait sortir.

J'aurais pu aisément me désintéresser dans cette affaire, à laquelle j'étais censé n'avoir pris aucune part directe, étant arrivé à mon poste à la naissance des préparatifs dont je pouvais, à la rigueur, ne bien connaître ni la source ni l'objet. Telle eût été la conduite d'un homme qui aurait voulu conserver sa légation aux dépens de ses opinions et de son humeur. Je suivis une marche plus franche et plus ferme. Je réclamai vivement contre la désapprobation du Directoire; je fis sentir le danger de rétrogarder, le vœu du peuple s'étant d'ailleurs manifesté dans les assemblées primaires, de manière à ne pouvoir plus revenir sur ce qui était fait sans risquer de tomber dans une légèreté, dans une inconséquence blâmables. Je fis sentir aussi combien il serait impolitique de mécontenter les patriotes cisalpins, et de risquer de mettre leur république en feu au moment même où les hostilités, à la veille de commencer contre Naples, ne pouvaient manquer d'être le prélude d'une guerre générale. J'annonçai que trente mille Autrichiens allaient se rassembler sur l'Adige; mais je prêchai dans le désert. Brune, à la réception de l'arrêté du Directoire qui annulait les destitutions faites le 20 octobre, reçut l'injonction de quitter l'armée d'Italie pour aller commander en Hollande. Heureusement il fut remplacé par le brave, modeste et loyal

Joubert, bien propre à tout calmer et à tout réparer.

Milan fermentait, et les deux partis rivaux se retrouvaient en présence; l'un plein d'espoir d'être rétabli, l'autre décidé à tenir ferme, quand un nouvel arrêté me parvint, émané du Directoire, le 7 novembre. Il refusait de reconnaître le vœu du peuple, et m'ordonnait de cesser toute relation avec le Directoire cisalpin jusqu'à ce que cette autorité eût été reconstituée telle qu'elle l'était avant le 20 octobre. Le Directoire ordonnait en outre une nouvelle convocation des assemblées primaires. Je fus révolté du mépris des principes républicains sur lesquels étaient basées nos propres institutions. Le système servile et vexatoire avec lequel on prétendait gouverner une république alliée, me parut le comble de l'ineptie. Au milieu des circonstances graves où allait se trouver la péninsule italique, c'était vouloir ravaler les hommes et les réduire à n'être que de pures machines; c'était tout-à-fait contraire d'ailleurs aux stipulations et à l'esprit du traité d'alliance. Je m'expliquai; je fis plus, je vengeai en quelque sorte la majesté des deux nations, en adressant au Directoire cisalpin le message dont voici les principaux traits :

« C'est en vain, citoyens Directeurs, qu'on cherche à » persuader que votre existence politique n'est que fu» gitive, parce qu'elle a été accompagnée d'un acte jus» tement improuvé et fortement réprimé par mon gou» vernement. (Ici il fallait bien un correctif.) Vos con» citoyens, en le sanctionnant dans vos assemblées pri» maires, vous ont donné une puissance morale dont vous » devenez responsables devant le peuple cisalpin.

« Prouvez donc avec fierté son indépendance et la » vôtre; maintenez avec fermeté les rênes du gouverne» ment qui vous sont confiées, sans vous embarrasser des

» perfides suggestions de la calomnie; faites respecter
» votre autorité par une police vaste et judicieuse; résis-
» tez à la malignité des passions en développant un grand
» caractère, et comprimez toutes les combinaisons de vos
» ennemis par une inflexible justice.

.... « Nous voulons toujours donner la paix à la terre;
» mais si la vanité et la soif du sang font prendre les
» armes contre votre indépendance.... malheur aux
» traîtres! Les hommes libres fouleront aux pieds leur
» poussière.

« Citoyens Directeurs! élevez vos âmes avec les événe-
» mens; soyez plus grands qu'eux si vous voulez les
» dominer; n'ayez point d'inquiétude sur l'avenir; la
» solidité des républiques est dans la nature des choses;
» la victoire et la liberté couvriront le Monde.

« Réglez l'activité brûlante de vos concitoyens, afin
» qu'elle soit féconde...... Qu'ils sachent bien que l'é-
» nergie n'est pas le délire, et qu'être libre ce n'est pas
» être indépendant pour faire le mal. »

Mais les âmes, en Italie, étaient peu à la hauteur de ces préceptes. Je cherchai partout une fermeté tempérée par la constance, et je ne trouvai que des cœurs incertains ou pusillanimes à peu d'exceptions près.

Furieux qu'on prît un tel langage devant le public cisalpin, nos souverains à terme siégeant au Luxembourg expédièrent en toute hâte à Milan le citoyen Rivaud, en qualité de commissaire extraordinaire; il était porteur d'un arrêté qui m'enjoignait de sortir de l'Italie. Je n'en tins aucun compte, persuadé que le Directoire n'avait pas le droit de m'empêcher de vivre en simple particulier à Milan. Une conformité sympatique d'opinions et d'idées avec Joubert, qui venait d'y prendre le commandement à la place de Brune, me portait à y rester pour

attendre les événemens qui se préparaient. A peine fûmes-nous, Joubert et moi, en relations et en conférences, que nous nous entendîmes. C'était, sans contredit, le plus intrépide, les plus habile et le plus estimable des lieutenans de Bonaparte; il avait favorisé, depuis la paix de Campo-Formio, la cause populaire en Hollande; il venait en Italie, résolu, malgré la fausse politique du Directoire, de suivre son inclination et de satisfaire au vœu des peuples qui voulaient la liberté. Je l'engageai fortement à ne pas se compromettre pour ma cause et à louvoyer. Le commissaire Rivaud, n'osant rien entreprendre tant que je resterais à Milan, informa de sa position et de l'état des choses ses commettans du Luxembourg, qui, par le plus prochain courrier, envoyèrent des dépêches fulminantes.

Il fallut que l'autorité militaire agît bon gré mal gré. Dans la nuit du 7 au 8 décembre, la garde du Directoire et du Corps législatif cisalpin fut désarmée et remplacée par des troupes françaises. On interdit au peuple l'entrée du lieu d'assemblée du Directoire et des deux Conseils. Un comité secret fut tenu pendant la nuit, et à son issue on expulsa les nouveaux fonctionnaires et on rétablit les anciens. Les scellés furent apposés sur les portes du Cercle constitutionnel, et le commissaire Rivaud ordonna plusieurs arrestations. Moi-même j'eusse été arrêté, garotté, je crois, et ramené de brigade en brigade à Paris, si Joubert ne m'eût averti à temps. Je m'esquivai dans une campagne près de Monza, où je reçus aussitôt copie de la proclamation adressée par le citoyen Rivaud au peuple cisalpin. Dans ce honteux monument d'une politique absurde, on alléguait l'irrégularité et la violence des procédés du 20 novembre, qu'on anathématisait par la raison qu'ils avaient été favorisés par le pouvoir militaire;

allégation dérisoire, puisqu'elle condamnait le 18 fructidor, et la dernière et humiliante scène de Milan, ordonnée de Paris sans connaissance de cause. Le perroquet commissaire nous taxait, Brune et moi, en termes énigmatiques, d'être des novateurs et des réformateurs sans caractère et sans mission; enfin il signalait l'exagération de notre patriotisme, qui, disait-il, faisait calomnier le gouvernement populaire.

Tout cela était pitoyable par sa déraison. Averti que j'avais disparu et me croyant caché dans Milan, le Directoire réexpédia un courrier extraordinaire, porteur de l'ordre itératif de me faire sortir d'Italie. « ...Si vous » aviez connaissance, écrivit immédiatement au Direc- » toire cisalpin le plat Rivaud, que le citoyen Fouché » fût sur votre territoire, je vous prie de m'en infor- » mer. » Je m'amusai de sa perplexité et des frayeurs des deux Directoires; puis sortant de ma retraite, je pris tranquillement la route des Alpes que je franchis. J'arrivai à Paris dans les premiers jours de janvier 1799. Déjà le crédit et la prépondérance de Rewbel et de Merlin avaient singulièrement déclinés. Dans les deux Conseils on formait des brigues contre eux, et ils commençaient à baisser de ton. Aussi, au lieu de m'appeler à leur barre et de me faire rendre compte de ma conduite, ils se contentèrent d'annoncer dans leur journal officiel que j'étais de retour de ma mission près la république cisalpine. Je me crus assez fort pour leur demander compte moi-même de leur procédés sauvages à mon égard, exigeant pour mes déplacemens des indemnités que je reçus, mais avec l'instante prière de ne point faire d'esclandre.

J'ai pensé que ces détails sur mon premier naufrage dans ma navigation des hauts emplois feraient connaître et l'état des esprits à cette époque et le terrain sur lequel

j'eus d'abord à opérer. J'avais d'ailleurs écrit déjà cet exposé, à la demande de Bonaparte, à la veille de partir pour Marengo; et j'avoue que j'y ai trouvé, en le relisant, des souvenirs dans lesquels je me suis complu.

Je voyais l'autorité directoriale ébranlée, moins par les préludes des revers publics, que par les menées sourdes des factions mécontentes : sans se montrer encore à visage découvert, elles préparaient leurs attaques dans l'ombre.

On se montrait fatigué généralement de l'esprit étroit et tracassier qui animait nos cinq rois à terme; on s'indignait surtout que leur autorité ne se fît connaître que par des exactions, des injustices et des inepties. En réveillant les passions assoupies, ils provoquèrent les résistances. Quelques conversations expansives avec des hommes influens ou attentifs, et mon propre coup-d'œil suffirent pour me faire juger sainement de l'état des choses.

Tout annonçait de grands événemens et une crise prochaine. Le Russes s'avançaient et allaient entrer en lice. On se lassa d'envoyer notes sur notes à l'Autriche pour essayer de les arrêter; et dès la fin de février on donna le signal des batailles sans qu'on fût prêt à faire la guerre. Le Directoire avait provoqué cette seconde coalition tout en se privant lui-même de ses meilleurs généraux. Non seulement Bonaparte était relégué dans les sables de l'Afrique; non seulement Hoche, échappé à l'expédition d'Irlande, avait fini par le poison, mais Pichegru était déporté à Sinnamary, mais Moreau était en disgrâce, mais Bernadotte, retiré de la diplomatie après l'éclat de sa légation de Vienne, venait de se démettre de son commandement de l'armée d'observation; mais encore la destitution de Championnet était prononcée, pour avoir voulu mettre un frein aux rapines des agens du Directoire.

Enfin Joubert lui-même, l'intrépide et vertueux Joubert avait reçu sa démission, pour avoir voulu établir en Italie une liberté sage qui eût cimenté les liens qui unissaient deux nations dont les destinées semblaient devoir être communes.

Cette seconde guerre continentale dont la Suisse, l'Italie et l'Égypte n'avaient vu que les préludes, s'ouvrit le 1er de mars; et dès le 21, Jourdan perdit la bataille de Stockach, ce qui le força de repasser précipitamment le Rhin : douloureux présage qui fut bientôt suivi de la rupture du congrès de Rastadt, comédie politique, dont le dernier acte fut un drame horrible. Nous ne fûmes pas plus heureux en Italie qu'en Allemagne : Schœrer, le général de prédilection de Rewbel, perdit sur l'Adige trois batailles, qui nous ravirent en peu de jours, avec les libertés de l'Italie, des conquêtes qui nous avaient coûté trois campagnes laborieuses.

Nous avions jusqu'alors envahi ou tenu ferme : qu'on juge de l'effet que produisit la nouvelle que partout nous battions en retraite! *Tout gouvernement qui, en révolution, ne sait faire que des mécontens et ne sait pas vaincre, perd nécessairement le pouvoir* : au premier revers, toutes les ambitions reprennent de droit une attitude hostile.

J'assistai à différentes réunions de députés et de généraux mécontens, et je jugeai que les partis n'avaient pas au fond les mêmes intentions, mais qu'ils se réunissaient dans le but commun de renverser le Directoire, pour édifier ensuite chacun à sa manière. Je rectifiai à ce sujet les idées de Barras et je l'engageai à forcer à tout prix l'expulsion de Rewbel, bien sûr que nous aurions ensuite bon marché de Treilhard, de Merlin et de Reveillère. On était aigri surtout contre le deux derniers, comme

ayant favorisé le système des scissions électorales, imaginées pour écarter des Conseils législatifs les plus ardens républicains. Je savais que Joseph et Lucien, frères de Bonaparte, chargés de soigner les intérêts de son ambition pendant son exil belliqueux, manœuvraient dans le même but. Lucien montrait un patriotisme exalté; il était à la tête d'un parti de mécontens avec Boulay de la Meurthe. De son côté, Joseph faisait beaucoup de dépense et tenait un grand état de maison. Là se réunissaient les députés les plus influens des Conseils, les plus hauts fonctionnaires, les généraux marquans et les femmes les plus fertiles en intrigues.

La coalition formée, Rewbel déconcerté, abandonné par Merlin à qui on le représenta comme un bouc émissaire qu'il fallait sacrifier, se crut trop heureux de marchander son élimination, couverte par le sort, à la condition principale qu'on respecterait sa retraite dans le Conseil des anciens. Mais qui allait le remplacer au Directoire? Merlin et les députés ventrus, ses acolytes, décidèrent qu'ils élèveraient à sa place Duval, de la Seine-Inférieure, homme médiocre et nul, brave homme d'ailleurs, qui occupait alors le ministère de la police, où sa vue était trop courte pour y rien voir. On les laissa faire, et toutes leurs batteries dressées, on travailla efficacement pour Sieyes, ambassadeur à Berlin, dont on vantait depuis dix ans la capacité occulte. Je lui savais réellement quelques idées fortes et positives en révolution; mais je connaissais aussi son caractère défiant et artificieux; je lui croyais d'ailleurs des arrière-pensées peu compatibles avec les bases de nos libertés et de nos institutions. Je n'étais pas pour lui, mais je tenais à la coterie qui se forma tout à coup en sa faveur, sans pouvoir deviner par quelle impulsion. On alléguait qu'il importait

de mettre à la tête des affaires, au début d'une coalition menaçante, l'homme qui mieux que tout autre connaissait les moyens de maintenir la Prusse dans sa neutralité si productive pour elle; on assurait aussi qu'il s'était montré fin politique, en donnant les premiers éveils sur la coalition flagrante.

On en vint à l'élection : je ris encore du désappointement du subtil Merlin et du bon Duval, sa créature, qui, pendant que les conseils procédaient, ayant établi une ligne télégraphique d'agens depuis l'hôtel de la police jusqu'à la salle législative, chargés de transmettre au bienheureux candidat le premier avis de son exaltation directoriale, en apprirent qu'une partie du ventre avait fait défection. Ni Merlin, ni Duval ne pouvaient comprendre comment une majorité *assurée* peut se changer tout à coup en minorité. Mais nous, qui savions par quel ressort on opère, nous en fîmes des gorges chaudes dans d'excellens dîners où se tamisait la politique.

Merlin vit dans Sieyes un compétiteur dangereux, et dès ce moment, il se renfrogna. Quant au bon homme Duval, bientôt remplacé par Bourguignon, il en devint misanthrope. Ces deux médiocres citoyens n'étaient pas plus faits l'un que l'autre pour manier la police (1).

L'œuvre n'était encore qu'ébauchée. Pour l'accomplir, il se forma deux coalitions législatives. Dans l'une figuraient Boulay de la Meurthe, Chénier, Français de Nantes, Chalmel, Texier-Olivier, Berlier, Baudin des Ardennes, Cabanis, Regnier, les frères Bonaparte; dans

(1) Petite vanité de Fouché qui prépare tout, comme dans un mélodrame, pour entrer lui-même en scène comme seul capable de tenir le timon de la police, d'exploiter ses ténébreuses intrigues et ses fertiles émolumens.

(*Note de l'éditeur.*)

l'autre on voyait Bertrand du Calvados, Poulain-Grandpré, Destrem, Garrau, Arena, Salicetti, et d'autre ardens athlètes. Dans toutes deux, qui avaient en dehors leurs auxiliaires, je ménageai à Barras des créatures, et il manœuvra lui-même assez bien. On n'agit d'abord que par des voies souterraines : le temps d'éclater n'était pas encore venu.

A cet égard, nos revers nous servirent merveilleusement ; ils étaient inévitables. Cent soixante et dix mille hommes épuisés, fatigués, dégoûtés par vingt défaites, et commandés par des généraux toujours à la veille d'une disgrâce, pouvaient-ils tenir tête à plus de trois cent mille ennemis, secondés en Italie et en Allemagne par les peuples, et portés, soit par l'ardeur de la victoire, soit par le désir de la vengeance, sur les frontières mêmes de la république?

Bientôt le déchaînement fut général contre la majorité du Directoire. « Son autorité, disait-on, ne s'est fait connaître que par des exactions, des injustices et des inepties; au lieu de signaler sa dictature, il n'a fait, depuis le 18 fructidor, qu'abuser de son immense pouvoir; il a creusé le gouffre de nos finances et l'abîme qui menace aujourd'hui d'engloutir la république. »

Ce n'était que dans les Conseils où le Directoire trouvait encore des défenseurs, parmi ses créatures intéressées et ses apologistes maladroits. L'exaspération fut au comble quand Bailleul écrivit dans une brochure qu'il craignait plus les Russes au Corps législatif que les Russes s'approchant des frontières.

Un message concerté, adressé au Directoire pour avoir des renseignemens sur la situation extérieure et intérieure de la république, devint le signal de la bataille. C'était au moment où Sieyes, nouveau Directeur, venait de

s'installer. La réponse du Luxembourg ne venant pas, les Conseils, dans la journée du 18 juin (28 prairial), se déclarent en permanence. De son côté, le Directoire s'y met aussi par représailles; mais déjà hors d'état de parer les coups qu'on va lui porter.

On lui enlève d'abord le droit de restreindre la liberté de la presse. La manifestation de l'opinion n'étant plus comprimée, il n'est plus possible à des légistes de défendre le terrain. Aussi, à peine a-t-on contesté et révoqué la nomination de Treilhard, que Treilhard se retire sans dire mot.

Toutefois Merlin et Reveillère s'obstinaient et prétendaient tenir bon dans le fauteuil directorial. Boulay de la Meurthe et les députés de sa coterie vont au Luxembourg demander impérieusement la démission des deux Directeurs. En même temps Bertrand du Calvados, au nom d'une commission des onze dont Lucien faisait partie, monte à la tribune et trouve moyen d'effrayer les Directeurs par la préface de leur acte d'accusation.

« Je ne vous parlerai pas, s'écrie-t-il, de vos Rapinat,
» de vos Rivaud, de vos Trouvé, de vos Faypoult, qui,
» non contens d'exaspérer nos alliés par des concussions
» de toute nature, ont violé par vos ordres les droits des
» peuples, ont proscrit les républicains ou les ont despoti-
» quement destitués pour les remplacer par des traîtres!.»

Je n'étais pas étranger à cette sortie, où se trouvait une approbation indirecte de ma conduite, et un blâme tacite de celle qu'avait tenue le Directoire à mon égard.

Enfin, le 30 prairial (18 juin), Merlin et Reveillère, sur l'assurance formelle qu'ils ne seraient pas mis en cause, donnèrent leur démission, et Sieyes devint le maître du champ de bataille. A l'instant même, toute la force de la révolution vint se grouper autour de Sieyes et de Barras.

D'accord avec les meneurs des Conseils, ils firent jouer toutes leurs batteries, afin de n'admettre au Luxembourg, pour collègues, en remplacement des Directeurs expulsés, que des hommes tels que Roger-Ducos, Moulins et Gohier, incapables de leur causer d'ombrage par leur capacité, ou la force de leur caractère. Cette combinaison tendait à les rendre maîtres des affaires, Roger-Ducos s'étant associé de vote et d'intérêt avec Sieyes.

Le premier fruit du triomphe des Conseils sur le Directoire fut la nomination de Joubert au commandement de Paris, nomination que Barras obtint de Sieyes, et à laquelle je ne fus pas non plus étranger. Peu de jours après je fus nommé à l'ambassade de Hollande : c'était une sorte de réparation que me devait le nouveau Directoire. J'allai prendre congé de Sieyes; il me dit que jusque-là on avait gouverné au hasard, sans but comme sans principes, et qu'il n'en serait plus de même à l'avenir; il témoigna de l'inquiétude sur le nouvel essor de l'esprit anarchique avec lequel, disait-il, on ne pourra jamais gouverner. Je répondis qu'il était temps que cette démocratie sans but et sans règle fît place à l'aristocratie républicaine, ou gouvernement des sages, le seul qui pût s'établir et se consolider. Oui, sans doute, reprit-il, et si cela était possible vous en seriez; mais que nous sommes encore loin du but! Je lui parlai alors de Joubert comme d'un général pur et désintéressé, que j'avais été à portée de bien connaître en Italie, et auquel on pourrait, au besoin, donner sans danger une influence forte : il n'y avait à craindre ni son ambition, ni son épée, qu'il ne tournerait jamais contre la liberté de sa patrie. Sieyes m'ayant écouté attentivement jusqu'au bout, ne me répondit que par un : *C'est bien!* Je ne pus lire autre chose dans son regard oblique.

On voit que je ne fus pas heureux dans mon intention de le sonder et de provoquer sa confiance. Je savais pourtant qu'il avait eu depuis peu, avec un ami de M. de Talleyrand, qui est devenu sénateur depuis, une conversation très-significative; qu'il lui avait avoué que la révolution errait sans but en parcourant un cercle vicieux, et qu'on ne trouverait stabilité et sûreté qu'à la faveur d'une autre organisation sociale qui nous présenterait l'équivalent de la révolution de 1688, en Angleterre; ajoutant qu'on voyait là, depuis plus d'un siècle, la liberté et la couronne coucher ensemble sans satiété et sans divorce. On lui avait fait l'objection qu'il n'y avait plus de Guillaume. « Cela est vrai, avait-il répondu, mais il » y a dans le nord de l'Allemagne des princes sages, guer- » riers, philosophes, et qui gouvernent leur petite prin- » cipauté aussi paternellement que Léopold a gouverné » la Toscane. » Voyant qu'il faisait allusion au duc de Brunswick, on lui avait opposé le manifeste de 1792. « Il n'est pas l'auteur de ce maudit manifeste, avait-il » repris vivement, et il *serait facile d'établir qu'il a con-* » *seillé lui-même la retraite de Champagne*, se refusant » de mettre la France à feu et à sang, et d'agir pour les » émigrés. Du reste, nous ne devons pas songer au fils » du lâche Égalité, continua Sieyes; non-seulement il » n'y a point assez d'étoffe, mais il est certain qu'il s'est » réconcilié avec le prétendant : il n'oserait pas faire un » pas de lui-même. Parmi nos généraux je n'en vois pas » un qui soit capable ou en mesure de se mettre à la tête » d'une coalition d'hommes forts pour nous tirer du gâ- » chis où nous sommes, car il ne faut pas se le dissimuler, » notre puissance et notre constitution croulent de toutes » parts. » Cette conversation n'avait pas besoin de commentaires; je savais aussi que Sieyes avait tenu, sur notre

situation intérieure, à peu près le même langage à Barras. Ces lueurs suffirent pour m'éclairer sur son compte et pour fixer mon opinion sur ses arrière-pensées.

Nul doute qu'il n'eût déjà le projet de nous donner un pacte social de sa façon. L'orgueilleux prêtre était tourmenté depuis long-temps par cette ambition de s'ériger en législateur unique. Je partis avec la persuasion qu'il était parvenu à faire goûter ses vues à quelques hommes influens, tels que Daunou, Cabanis, Chénier, Garat, et à la plupart des membres du Conseil des anciens, qui, entraînés depuis, ont dépassé le but qu'on s'était proposé. Tel fut le germe de la révolution qui se prépara bientôt, et sans laquelle la France eût inévitablement succombé dans les convulsions de l'anarchie ou sous les coups répétés de la coalition européenne.

J'eus à peine le temps d'aller toucher barre à la Haye, où je remplaçai Lombard de Langres, sorte d'auteur maniéré, mais d'ailleurs bon homme. Je trouvai cette autre république cadette divisée dans ses autorités, en hommes forts et en hommes faibles, en aristocrates et en démagogues, comme partout ailleurs. Je m'assurai que le parti orangiste ou anglais n'aurait aucune influence sur les destinées du pays, tant que nos armées seraient en état de protéger la Hollande. Là je retrouvai Brune, qui maintenait nos troupes très-fermes, tout en fermant les yeux sur les opérations d'un commerce illicite, indispensable pour ne pas consommer la ruine du pays. Je le laissai faire; nous ne pouvions manquer d'être d'accord; comme moi il se trouvait assez vengé par le renversement des gouvernans mal habiles qui nous avaient froissés et dépaysés mal à propos.

Cependant rien ne prenait une assiette fixe à Paris; tout y était mobile, et il était à craindre que le triomphe

des Conseils sur le pouvoir exécutif ne finît par l'énerver et amener la désorganisation du gouvernement; il était à craindre surtout que les anarchistes, outrant les conséquences de la dernière révolution, ne voulussent tout bouleverser, afin de se saisir d'un pouvoir qu'ils n'étaient pas en état de gérer. Ils comptaient sur Bernadotte, qu'ils avaient porté au ministère de la guerre, et dont l'ambition et le caractère n'étaient pas sympathiques avec les vues de Sieyes et de son parti.

Heureusement que les intérêts du parti de Bonaparte, dirigé par ses deux frères, ayant pour conseil Rœderer, Boulay de la Meurthe et Regnier, se trouvaient d'accord sous le point de vue de la nécessité d'arrêter l'essor du mouvement législatif. Lucien se chargea des discours de tribune. En offrant quelques points d'arrêt pour l'avenir, il groupa autour de son parti les anciens Directeurs et leurs affidés, qui redoutaient d'être mis en cause. Le danger était pressant; le parti exagéré demandait l'acte d'accusation des ex-Directeurs, mesure qui pouvait atteindre ou dévoiler toutes les malversations. Aussi, vit-on naître aussitôt une forte opposition dans une partie des députés mêmes qui avaient concouru à renverser la majorité du Directoire, mais seulement pour changer le système de gouvernement et s'en emparer. Ils alléguèrent en faveur des accusés qu'on pouvait se tromper en politique, adopter de faux systèmes et ne pas obtenir de succès, se laisser même aller à l'ivresse d'un grand pouvoir, et en cela être plus malheureux que coupables; ils invoquaient surtout la promesse ou plutôt l'assurance morale donnée et reçue qu'il ne serait fait contre eux aucune poursuite s'ils en venaient à une démission volontaire; on rappelait enfin que plus d'une fois les Conseils avaient sanctionné par leurs applaudissemens l'expédition d'Égypte et la décla-

ration de guerre contre les Suisses, objets de tant de déclamations. Ce procès, d'ailleurs, eût entraîné trop de révélations, ce que Barras voulait éviter; d'un autre côté, il aurait eu des conséquences nuisibles au pouvoir en lui-même, ce que Sieyes jugea impolitique. On traîna les discussions en longueur afin de fatiguer l'attention publique jusqu'à ce que d'autres incidens et la marche des événemens fissent diversion (1).

Mais comment arrêter à la fois les écarts de la presse qui commençait à dégénérer en licence, et la contagion des sociétés populaires dont on avait rouvert partout les foyers malfaisans? Sieyes, à la tête de sa phalange, composée d'une quarantaine de philosophes, de métaphysiciens, de députés sans autre énergie que celle que donne l'appât des intérêts matériels, pouvait-il se flatter de terrasser l'anarchie et de régulariser un ordre social sans bases? Sa coalition avec Barras était précaire; il n'était sûr au Directoire, que de Roger-Ducos; à l'égard de Moulins et de Gohier, il n'avait d'autre garantie que leur extrême bonne foi et leurs vues bornées en politique. Ces hommes nuls pouvaient en un jour de crise devenir les instrumens d'une faction entreprenante. L'ascendant que Sieyes exerçait au Directoire pouvait s'émousser ou tourner contre lui par la défiance.

Mais quand il vit qu'en effet il y avait moyen de s'appuyer sur Joubert, revêtu du commandement de Paris, circonvenu avec habileté, et dont on allait captiver les penchans par un mariage où il se laisserait doucement entraîner, Sieyes résolut d'en faire le pivot de sa coalition réformatrice. En conséquence, le commandement en

(1) Tout ceci est fort clair, et nous ne connaissons aucun écrit aussi lumineux sur les intrigues de cette époque.

(*Note de l'éditeur.*)

chef de l'armée d'Italie lui fut dévolu dans l'espoir qu'il ramenerait la victoire sous nos drapeaux, et acquerrait ainsi le complément de renommée nécessaire pour la magie de son rôle.

Ceci posé, Sieyes s'aperçut que les ressorts d'une police ferme et habile lui manquaient. La police, telle qu'elle était organisée, penchait naturellement pour le parti populaire, qui avait introduit dans son sein quelques-uns de ses coryphées et de ses meneurs. L'honnête Bourguignon, alors ministre, devait son élévation à Gohier; il était tout-à-fait au dessous d'un telle ministère, hérissé de difficultés. On le sentit; et au moment même où je venais de rédiger pour Barras un mémoire sur la situation de l'intérieur, et où je traitais en grand la question de la police générale, Barras s'unit à Sieyes pour révoquer Bourguignon; puis à Gohier et à Moulins pour écarter Alquier, candidat de Sieyes, et pour m'appeler au ministère. J'échangeai volontiers mon ambassade pour le ministère de la police, quoique le sol où j'allais camper me parût mouvant. Je me hâtai de me rendre à mon poste, et le 1er août je fus installé.

La couronne n'avait succombé en 1789, que par la nullité de la haute police, ceux qui en étaient dépositaires alors n'ayant pas su pénétrer les complots qui menaçaient la maison royale. Tout gouvernement a besoin pour premier garant de sa sûreté d'une police vigilante, dont les chefs soient fermes et éclairés. La tâche de la haute police est immense, soit qu'elle ait à opérer dans les combinaisons d'un gouvernement représentatif, incompatible avec l'arbitraire, et laissant aux factieux des armes légales pour conspirer, soit qu'elle agisse au profit d'un gouvernement plus concentré, aristocratique, directorial ou despotique. La tâche est alors encore plus

difficile, car rien ne transpire au dehors : c'est dans l'obscurité et le mystère qu'il faut aller découvrir des traces qui ne se montrent qu'à des regards investigateurs et pénétrans. Je me trouvai dans le premier cas, avec la double mission d'éclairer et de dissoudre les coalitions et les oppositions légales contre le pouvoir établi, de même que les complots ténébreux des royalistes et des agens de l'étranger. Ici le danger était bien moins immédiat.

Je m'élevai par la pensée au dessus de mes fonctions, et je ne m'en épouvantai pas. En deux heures, je fus au fait de mes attributions administratives; mais je n'eus garde de me fatiguer à considérer le ministère qui m'était confié sous le point de vue réglementaire. Dans la situation des choses, je sentis que tout le nerf, toute l'habileté d'un ministre, homme d'état, devait s'absorber dans la haute police, le reste pouvant être livré sans inconvénient à des chefs de bureau. Je ne m'étudiai donc qu'à saisir d'une main sûre tous les ressorts de la police secrète et tous les élémens qui la constituent. J'exigeai d'abord que, sous ces rapports essentiels, la police locale de Paris, appelée Bureau central (la préfecture n'existait pas encore), fût entièrement subordonnée à mon ministère. Ressorts, élémens, ressources, je trouvai tout dans un délabrement et une confusion déplorables. La caisse était vide; et sans argent, point de police. J'eus bientôt de l'argent dans ma caisse, en rendant le vice, inhérent à toute grande ville, tributaire de la sûreté de l'État. J'arrêtai d'abord autour de moi la tendance insubordonnée dans laquelle se complaisaient certains chefs de bureau appartenant aux factions actives; mais je jugeai qu'il ne fallait ni brusquer les réformes, ni hâter les améliorations de détail. Je me bornai seulement à concentrer la haute police dans mon cabinet, à l'aide d'un secrétaire

intime et fidèle. Je sentis que seul je devais être juge de l'état politique intérieur, et qu'il ne fallait considérer les observateurs et agens secrets que comme des indicateurs et des instrumens souvent douteux : je sentis, en un mot, que ce n'était ni avec des écritures, ni avec des rapports qu'on faisait la haute police; qu'il y avait des moyens plus efficaces; par exemple, que le ministre lui-même devait se mettre en contact avec les hommes marquans ou influens de toutes les opinions, de toutes les doctrines, de toutes les classes supérieures de la société. Ce système m'a toujours réussi, et j'ai mieux connu la France occulte par des communications orales et confidentielles, et par des conversations expansives, que par le fatras d'écriture qui m'est passé sous les yeux. Aussi, rien d'essentiel à la sûreté de l'État ne m'est jamais échappé : on en verra la preuve plus tard.

Ces préliminaires arrêtés, je me rendis compte de l'état politique de l'intérieur, sorte d'examen déjà tout préparé dans mon esprit. J'avais scruté tous les vices et sondé toutes les plaies du pacte social de l'an III qui nous régissait; et, de très-bonne foi, je le regardais comme inexécutable constitutionnellement. Les deux atteintes qui lui avaient été portées au 18 fructidor et au 30 prairial, dans un sens contraire, changeaient l'assertion en fait positif. Du régime purement constitutionnel, on était passé à la dictature de cinq hommes : elle n'avait pas réussi. Maintenant que le pouvoir exécutif venait d'être mutilé et affaibli dans son essence, tout indiquait que du despotisme multiple, nous passerions dans la tourmente populaire, si une forte digue ne s'élevait à propos.

Je savais d'ailleurs que l'homme devenu le plus influent, Sieyes, avait dès l'origine regardé comme absurde cet établissement politique, et qu'il avait refusé d'en prendre

le timon. S'il venait de surmonter sa répugnance, c'est que le temps d'y substituer une organisation plus raisonnable lui semblait arrivé : il lui avait bien fallu s'approcher du corps de la place pour en démolir les bastions. Je m'en ouvris à Barras, qui tout autant que moi, se défiait de la marche de Sieyes. Mais il avait avec lui des engagemens, et d'ailleurs il redoutait pour son compte les exagérations et les empiétemens du parti populaire. Ce parti le ménageait, mais seulement par des vues politiques et dans l'espoir de s'opposer à Sieyes qui se dévoilait. Barras passait, aux yeux des républicains ardens, pour un gouvernant usé et taré avec lequel il était impossible de préserver la chose publique. Il se trouvait pressé, d'un côté, par la société du *Manége*, qui, prenant le ton et l'allure des jacobins, déclamait contre les dilapidateurs et les voleurs; et de l'autre, par Sieyes, qui, usant d'un certain crédit, avait une arrière-pensée qu'il ne confiait pas toute entière à Barras.

Nul doute que Sieyes n'eut déjà une constitution toute prête et de sa façon, pour resserrer et centraliser le pouvoir selon que les événemens se développeraient ; sa coalition était toute formée et il se croyait assuré de la coopération de Joubert. Une lettre de ce général me le laissait entrevoir; il nourrissait la noble espérance de revenir fort de l'ascendant de la victoire pour tout concilier. On avait entendu dire à Sieyes : « on ne peut rien fonder » avec des brouillons et des bavards : il nous faut deux » choses, une tête et une épée. » J'espérais bien que l'épée sur laquelle il comptait ne se mettrait pas tout-à-fait à sa discrétion.

Si sa position était délicate, louvoyant avec Barras, ne pouvant s'appuyer ni sur Gohier ni sur Moulins qui tenaient à l'ordre établi, toutefois il pouvait compter sur

ses collègues dans l'adhésion des mesures nécessaires pour s'opposer à de nouveaux empiétemens législatifs et aux tentatives des anarchistes. Sieyes avait dans le Conseil des anciens une phalange organisée. Il fallut s'assurer de la majorité numérique du Conseil des jeunes ou des cinq cents, où le parti ardent et passionné avait son quartier-général. *L'union* des directoriaux et des politiques suffit pour le tenir en échec. Sûr de la majorité, le Directoire résolut d'essayer ses forces.

Dans cet état de choses, et comme ministre de la police, je n'eus plus qu'à manœuvrer avec dextérité et promptitude sur cette ligne d'opération. Il fallait d'abord rendre impossible toute coalition dangereuse contre la magistrature exécutive. Je pris sur moi d'arrêter la licence et le débordement des journaux, et la marche audacieuse des sociétés politiques qu'on voyait renaître de leurs cendres. Telle fut la première proposition que je fis au Directoire, en plein conseil, à la suite d'un rapport motivé pour lequel Barras s'était concerté avec Sieyes. J'eus carte blanche; je résolus de vaincre d'abord les clubs.

Je préludai par une espèce de proclamation ou de circulaire où je déclarai que je venais de prendre l'engagement de veiller pour tous et sur tous, afin de rétablir la tranquillité intérieure et de mettre un terme aux *massacres*. Cette dernière assurance et le mot qui la terminait déplurent aux démagogues qui s'étaient flattés de me trouver complaisant. Ce fut bien pis quand, le 18 thermidor (5 août), quatre jours après mon installation, le Directoire transmit au Conseil des cinq cents, mon rapport sur les sociétés politiques. C'était mon travail ostensible. Là, prenant certains ménagemens d'expressions pour ne pas trop effaroucher la susceptibilité répu-

blicaine, je commençai par établir la nécessité de protéger les discussions des clubs, en les contenant au dehors par toute la puissance de la république; puis, ajoutant que les premiers pas de ces sociétés avaient été des atteintes à la constitution, je conclus en sollicitant des mesures qui les fissent rentrer dans la ligne constitutionnelle.

La sensation que fit la communication de ce rapport fut très-marquée dans la salle. Deux députés (que je crois être Delbrel et Clémanceau), considérèrent ce mode de transmission de la part du Conseil des anciens comme une initiative qui blessait la constitution. Le député Grandmaison, après avoir donné à mon rapport les épithètes de faux et de calomnieux, dit que c'était le signal d'une réaction nouvelle contre les soutiens les plus ardens de la république. Il y eut ensuite une discussion très-animée sur la question de savoir si l'on ordonnerait l'impression du rapport, discussion qui amena une vive sortie de la part de Briot et de Garrau, qui demandèrent l'appel nominal : il n'eut pas lieu, et l'impression ne fut point ordonnée. Ainsi, à vrai dire, la victoire ne resta, dans cette première escarmouche, à aucun parti; mais j'éprouvai un désavantage; aucune voix ne s'était élevée en ma faveur, ce qui me fit voir combien, en révolution, il y a peu de fond à faire sur des esprits froids et calculateurs, quel que soit le stimulant dont on se serve pour les amorcer. Ils vous donnent ensuite de bonnes raisons pour justifier leur silence; mais la seule vraie c'est la peur de se compromettre. Le même jour on m'attaqua avec bien plus de violence encore à la société du *Manége*.

Je ne fus ni déconcerté ni effrayé par ce début peu encourageant. Faiblir, c'eût été me perdre et trahir la fortune dans la carrière qu'elle m'ouvrait. Je résolus de

manœuvrer avec adresse au milieu même des passions qui s'allumaient et des intérêts qui se croisaient sans ménagemens. Sieyes voyant qu'on tergiversait au Directoire, que Barras n'allait pas encore assez vîte à son gré, fit fermer la salle du Manége par la commission des inspecteurs de la salle des anciens, qui siégeaient aux Tuileries. Ce coup d'autorité fit sensation. Je crus Sieyes bien sûr de son fait, et bien fort surtout quand, à la commémoration du 10 août qui eut lieu au Champ-de-Mars avec pompe, il fit dans son discours d'apparat, comme président, les plus violentes sorties contre les jacobins, déclarant que le Directoire connaissait tous les ennemis qui conspiraient contre la république, qu'il les combattrait tous sans faiblesse comme sans relâche, non pas en balançant les uns par les autres, mais en les comprimant tous également. Comme si à l'instant même on eût voulu le punir d'avoir lancé ses foudres oratoires, on entendit, ou l'on crut entendre, au moment où les salves terminaient la cérémonie, deux ou trois balles siffler autour de Sieyes et de Barras, et puis quelques vociférations. De retour au Directoire, où je les suivis de près, je les trouvai l'un et l'autre animés et courroucés au dernier point. Je dis que s'il y avait eu réellement complot, l'exécution ne pouvait en avoir été tramée que par des instigateurs militaires; et craignant d'être devenu moi-même suspect à Sieyes, qui n'aurait pas manqué d'exiger que je fusse sacrifié, je lui insinuai, dans un billet au crayon, qu'il fallait écarter le général Marbot, commandant de Paris. Il était notoire que ce général se montrait tout-à-fait dévoué au parti des républicains exaltés et opposés à la politique de Sieyes. Sur la proposition de ce dernier, on prit, dans la soirée même, sans l'avis de Bernadotte, alors ministre de la guerre, et sans lui en faire part, un arrêté

portant que Marbot serait employé dans son grade à l'armée active. Le commandement de Paris fut déféré au général Lefèvre, illustre sergent, dont l'ambition se bornait à n'être que l'instrument de la majorité du Directoire.

La diatribe de Sieyes, au champ-de-Mars, et les *houra* contre les jacobins, furent considérés, par une moitié du Conseil des cinq cents, comme un appel à la contre-révolution; les passions fermentèrent de plus en plus, et le Directoire lui-même se divisa et s'aigrit. Barras ne savait trop s'il devait se rapprocher de Gohier et de Moulins, ce qui eût isolé Sieyes. Ses incertitudes ne pouvaient m'échapper; je sentis qu'il n'était pas temps encore de s'arrêter, et je le lui dis franchement. Trois jours après la harangue de Sieyes, je pris sur moi de faire procéder à la fermeture de la salle des jacobins de la rue du Bac. J'avais mes vues (1). Un message du Directoire annonça que la violation des formes constitutionnelles, par cette société réunie, l'avait déterminé à en ordonner la clôture.

Ce coup hardi acheva d'irriter une faction ardente qui n'éprouvait plus que des échecs, soit dans le gouvernement, soit dans les Conseils. Il fallut montrer aussi qu'on savait agir au besoin contre les royalistes, qui dans l'Ouest recommençaient à remuer, et qui venaient de faire une levée de boucliers intempestive dans la Haute-Garonne. Sur mon rapport, le Directoire demanda

(1) Et quelles étaient donc les vues de Fouché en manœuvrant ainsi contre ces foyers du gouvernement populaire, ou plutôt contre la souveraineté du peuple, dogme favori de Fouché ? Il nous l'a dit lui-même; il aspirait à devenir l'une des premières têtes de l'*aristocratie* révolutionnaire.

(*Note de l'éditeur.*)

et obtint, par un message, l'autorisation de faire pendant un mois des visites domiciliaires pour découvrir les émigrés, les embaucheurs, les égorgeurs et les brigands (1). Il suffit de quelques mesures militaires pour étouffer, dans la Haute-Garonne, cette insurrection mal conçue et mal menée.

Quant aux brigandages exercés de nouveau par les chouans, en Bretagne et dans la Vendée, comme c'était un mal invétéré provenant d'un vaste plan, le remède n'était pas si facile dans son application. La loi des otages, qui prescrivait des mesures contre les parens d'émigrés et les nobles, au lieu de calmer les troubles à leur naissance, ne faisait que les envenimer. Cette loi, qui ne rappelait que trop le régime de la terreur, me parut odieuse et très-propre à nous susciter encore plus d'ennemis. Je me contentai d'en paralyser l'exécution autant que cela pouvait dépendre de moi, et sans que ma répugnance effarouchât trop le Directoire et les autorités départementales. Je voyais bien que ces troubles tenaient à une des plaies de l'État que le cabinet de Londres s'efforçait d'élargir. J'envoyai dans les départemens de l'Ouest des émissaires intelligens pour me mettre au fait de l'état des choses; puis je m'assurai d'un certain nombre d'agens royalistes qui, tombés en notre pouvoir dans les différens départemens agités, avaient à craindre ou la condamnation à mort, ou la déportation, ou un emprisonnement indéfini. La plupart avaient fait offre de servir le gouvernement; je leur fis ménager des moyens d'évasion pour qu'ils ne fussent pas suspects à leur propre parti, dont

(1) Ici ce n'était plus le Fouché de l'aristocratie révolutionnaire, mais le Fouché de la Convention; sa police d'ailleurs était comme Janus, elle avait deux visages.

(*Note de l'éditeur.*)

ils allèrent grossir les bandes. Ils rendirent presque tous des services utiles, et je puis dire même que par eux et par les données qu'ils me fournirent, j'arrivai plus tard à en finir avec la guerre civile (1).

Les plus grands obstacles sortaient de notre sein; ils étaient suscités par la dissidence des hommes de la révolution, qui se divisaient en exploiteurs du pouvoir et en aspirans aux places. Ceux-ci, impatiens, irrités, devenaient de plus en plus exigeans et hostiles. Comment se flatter de gouverner et de réformer l'État avec la licence de la presse? Elle était au comble. « Le Directoire, à la » royauté près, disait le Journal des *hommes libres*, a » sanctionné ostensiblement le massacre des républi- » cains par le discours de son président sur le 10 août, » et par son message sur la clôture des sociétés politi- » ques. »

A mon arrivée au Luxembourg, je trouvai, comme je m'y attendais, Sieyes et ses collègues exaspérés contre les journaux; je provoquai aussitôt un message pour demander aux Conseils des mesures répressives applicables aux journalistes contre-révolutionnaires et aux libellistes. On dressait le message, quand arriva la première nouvelle de la perte de la bataille de Novi et de la mort de Joubert. Le Directoire en fut atterré et découragé. Navré moi-même, je fis sentir pourtant qu'il ne fallait pas laisser flotter les rênes; mais il n'y eut pas moyen de rien décider ce jour-là. Dans les circonstances où nous nous trouvions, la perte de la bataille était un désastre, la mort de Joubert une calamité. Il était parti avec l'ordre formel de livrer bataille aux Russes. Malheureusement, le retard d'un mois, occa-

(1) Ici c'est Fouché précurseur et promoteur du régime impérial.
(*Note de l'éditeur.*)

sioné par son mariage avec Mlle de Montholon, avait donné à l'ennemi le temps de se renforcer et d'opposer à notre armée des masses plus formidables. La mort de Joubert, renversé par les premiers coups de fusil, et qui avec raison a été appelée suspecte, n'a jamais été clairement expliquée. J'ai questionné des témoins oculaires de l'événement, qui semblaient persuadés que la balle meurtrière était partie d'une mince *cassine* (maisonnette de campagne), par quelqu'un d'aposté, la mousqueterie de l'ennemi n'étant point à portée du groupe d'état-major au milieu duquel était Joubert, quand il vint encourager l'avant-garde qui pliait. On a été jusqu'à dire que le coup était parti d'un chasseur corse de nos troupes légères. Mais n'essayons pas de percer un mystère affreux, par des conjectures ou par des faits trop peu éclaircis. *Je vous laisse Joubert!* avait dit, en partant pour l'Égypte, Bonaparte. Ajoutons que sa valeur était relevée par la simplicité de ses mœurs, par son désintéressement, et qu'on trouvait chez lui la justesse du coup-d'œil unie à la rapidité de l'exécution, une tête froide avec une âme ardente. Et ce guerrier venait de nous être enlevé peut-être par la combinaison d'un crime profond, au moment où il aurait pu relever et sauver la patrie!....

La marche de la politique du gouvernement en fut suspendue pendant près de quinze jours; il fallait pourtant ne pas périr. Je stimulai Barras; et bien sûr que Sieyes méditait un coup d'état, dont il fallait s'emparer, sur mes excitations, tous deux, réunis à Roger-Ducos, ils résolurent de reprendre leurs plans en sous-œuvre: enfin, je pus agir. Décidé à refréner la licence de la presse, j'en vins à un acte décisif; je supprimai d'un seul coup onze journaux des plus accrédités parmi les jacobins et les royalistes; je fis saisir leurs presses et

arrêter même les auteurs, que j'accusai de semer la division parmi les citoyens, de l'établir à force de la supposer, de déchirer toutes les réputations, de calomnier toutes les intentions, de ranimer toutes les factions, de réchauffer toutes les haines.... (1)

Par son message, le Directoire se bornait à prévenir les Conseils que la licence de plusieurs journalistes l'avait déterminé à les faire traduire devant les tribunaux et à mettre les scellés sur leurs presses. A la lecture de mon rapport, des murmures se firent entendre; l'agitation régna dans la salle. Le député Briot déclara qu'il se préparait un *coup d'état;* et après m'avoir personnellement attaqué, il demanda la suppression du ministère de la police. Le lendemain, le Directoire fit insérer dans le *Rédacteur* et dans le *Moniteur* l'éloge de mon administration.

Nous avions repris nos plans: on s'était assuré de Moreau, républicain au fond de l'âme, mais détestant l'anarchie. A la vérité, il était faible en politique, et nous ne trouvions pas un grand fonds de sécurité dans sa coopération. Insouciant et facile à effaroucher, il fallait d'ailleurs le stimuler sans cesse. Mais le choix n'était plus à notre disposition; car, parmi les généraux alors en crédit, il n'y en avait pas un seul sur qui l'on pût compter.

Chaque jour l'horizon politique devenait plus sombre. Nous venions de perdre l'Italie, et nous étions menacés de perdre la Hollande et la Belgique: une expédition anglo-russe avait débarqué le 27 août dans la

(1) Toujours même marche quand on aspire à gouverner sans contradicteurs et sans contradictions; Fouché ne suit ici que les erremens de la Convention, du Comité de salut public et du Directoire au 18 fructidor; il fera de même sous Bonaparte, et il *nous prouvera* qu'il a raison.

(*Note de l'éditeur.*)

Nord-Hollande. C'est dans les revers que le parti exagéré puisait de nouvelles forces. Ses conciliabules devinrent plus fréquens et plus actifs; il se donna pour chefs Jourdan et Augereau, qui siégeaient aux Cinq-cents, et dans le conseil, Bernadotte, qui tenait le portefeuille de la guerre. Près de deux cents députés étaient recrutés dans le même parti; c'était la minorité, mais une minorité effrayante; elle avait d'ailleurs pour racines au Directoire les Directeurs Moulins et Gohier, au moment où Barras, affectant de tenir une sorte de balance, se croyait, par là même, l'arbitre des affaires. S'il ne se détachait pas de Sieyes, c'était uniquement dans la crainte qu'un mouvement trop violent ne l'entraînât hors du pouvoir. J'avais soin de l'entretenir dans ces dispositions, bien moins pour me maintenir, que par amour pour mon pays (1): un déchirement en faveur du parti populaire nous eût perdus alors.

La proposition de déclarer la patrie en danger, émanée de Jourdan, fut le signal d'un grand effort de la part de nos adversaires. J'en avais été averti la veille. Aussi toute notre majorité, recrutée, non sans peine, à la suite d'une réunion chez le député Frégeville, vint à son poste, décidée à tenir ferme. On déroula d'abord le tableau des dangers dont nous étions environnés. « L'Italie sous le joug, les barbares du Nord aux portes de la France, la Hollande envahie, les flottes livrées par trahison, l'Helvétie ravagée, des bandes de royalistes se livrant à tous les excès dans un grand nombre de départemens, les républicains proscrits sous le nom de *terroristes* et de *jacobins*. » Tels furent les principaux traits du tableau rembruni que

(1) Quelle candeur! quel désintéressement dans Fouché!
(*Note de l'éditeur.*)

fit Jourdan de notre situation politique. « Encore un » revers sur nos fontières, s'écria-t-il, et le toscin de » la royauté sonnera sur toute la surface du sol fran- » çais, comme celui de la liberté sonna le 14 juillet!.... »

Après avoir conjuré le Directoire, du haut de la tribune législative, d'éloigner les amis tièdes de la république, dans une crise où l'énergie seule pouvait sauver la France, il termina par un projet tendant à déclarer la patrie en danger. L'adoption de cette proposition eût précipité le mouvement que nous voulions arrêter ou du moins régulariser. Elle excita les plus violens débats. Le parti avait le projet de l'enlever de haute lutte; mais, soit pudeur, soit faiblesse, il consentit à renvoyer la discussion au lendemain; ce qui nous donna de la marge.

J'étais informé que les patriotes les plus chauds sollicitaient vivement Bernadotte de monter à cheval et de se déclarer pour eux à la faveur d'un tumulte à la fois civil et militaire. Déjà, malgré les entraves et les empêchemens de la police, l'appel était fait aux anciens et aux nouveaux jacobins, aux anciens et aux nouveaux terroristes. Barras et moi nous nous chargeâmes de détourner Bernadotte d'un coup de main qui l'eût amené à être le Marius de la France; ce rôle n'était ni dans son caractère ni dans ses mœurs. Sans doute l'ambition le dévorait; mais c'était une ambition utile et noble; et il aimait réellement la liberté. Nous touchâmes séparément ses cordes sensibles, et nous l'amollîmes. Mais il n'ignorait pas les projets formés sous l'égide de Joubert, et depuis, les propositions faites à Moreau pour changer la nature du gouvernement. Nous l'assurâmes que c'étaient des idées sans consistance, des projets éventuels mis en avant par les faiseurs de plans dont les gouvernemens sont toujours assaillis dans les temps de crise; qu'il n'y avait à cet égard

rien d'arrêté; qu'on respecterait la constitution tant que nos adversaires ne voudraient pas la démolir eux-mêmes. Barras lui insinua qu'il serait convenable qu'il optât pour le commandement en chef d'une armée, attendu qu'avec son portefeuille de la guerre, il devenait la pierre d'attente d'un parti actif opposé au gouvernement. Il évita de s'expliquer sur cette insinuation, et nous quitta.

Sieyes et Roger-Ducos redoutaient un égarement, d'autant plus que j'avais la certitude qu'il y aurait des groupes et des rassemblemens autour de la salle législative, et que le parti se flattait de l'emporter par un coup de main, à l'aide des trois généraux ses coryphées. Sieyes, en sa qualité de président, ayant mandé Bernadotte, le cajola et l'amena très-adroitement à dire qu'il regarderait le commandement en chef d'une armée comme une récompense honorable de ses travaux comme ministre. Là dessus, Sieyes se proposa d'agir à l'instant même. Déjà le général Lefèvre avait reçu l'ordre de se concerter avec moi, de prendre les mesures militaires convenables, et au besoin, de disperser les rassemblemens par la force, après toutefois s'être assuré de l'esprit des soldats. Je le vis plein de sécurité, et je crus pouvoir répondre de son inflexibilité soldatesque. Mes informations secrètes coïncidant avec d'autres communications confidentielles, Sieyes et Barras, réunis à Roger-Ducos, révoquèrent Bernadotte, sans en rien dire à Moulins ni à Gohier. Pour les calmer, il fallut leur donner l'assurance qu'ils seraient consultés sur le choix d'un nouveau ministre, choix que Gohier, soutenu par Barras, fit porter quelques jours après sur Dubois de Crancé.

La discussion s'ouvrit d'une manière assez imposante sur la proposition de Jourdan. Deux opinions se manifestèrent : les uns voulaient que le gouvernement con-

servât le caractère ministériel et secret; d'autres qu'il reçût un caractère national et public. C'étaient autant de masques pour cacher le véritable secret des partis. La motion de Jourdan fut combattue avec beaucoup de talent et d'adresse par Chénier, par Lucien Bonaparte, et moins bien par Boulay de la Meurthe. Lucien déclara que l'unique moyen de surmonter la crise était dans une grande latitude de pouvoir laissée à l'autorité exécutive. Il crut devoir cependant combattre l'idée d'une dictature. « Est-il aucun de nous, s'écria-t-il, (et ceci est remar- » quable) qui ne s'armât du poignard de Brutus et qui » ne punît le lâche et l'ambitieux ennemi de leur pa- » trie!... » C'était faire à l'avance le procès au 18 brumaire, journée dont Lucien assura lui-même le triomphe deux mois après. On voit qu'il songeait moins alors à se préserver d'une contradiction qu'à écarter toute espèce de dictature; elle eût renversé l'espoir que nourrissait son frère en Égypte, auquel on avait expédié aviso sur aviso pour presser son retour. Il importait à Lucien qu'il trouvât le champ libre, bien sûr qu'on ne verrait en lui ni hésitation ni tâtonnemens; en cela supérieur à nos généraux timorés qui, redoutant la responsabilité d'un pouvoir précaire, ne voyaient aucun autre mode de réforme que dans une nouvelle organisation consentie par des hommes qui n'en voulaient aucune.

La discusion fut très-orageuse au Conseil des cinq cents. Le bruit de la révocation de Bernadotte l'envenima. Jourdan y vit l'indice certain d'un coup d'état, et il demanda la permanence des Conseils. Toutes ses propositions furent rejetées par 245 voix contre 171. Cent deux députés, les plus ardens, protestèrent. Les rassemblemens et les groupes autour de la salle furent hideux et les vociférations menaçantes. La masse de la population pari-

sienne s'en montrait effrayée. Mais, soit impuissance ou lassitude, soit efficacité dans les mesures militaires et dans les manœuvres de mes agens, tous les élémens de troubles et d'agition se dissipèrent et le calme parut renaître.

La victoire remportée par la magistrature exécutive fut complète : le Conseil des anciens rejeta la résolution qui ôtait au Directoire la faculté d'introduire des troupes dans le rayon constitutionnel.

Mais ce n'était là que des moyens évasifs. La patrie était réellement en danger; des factions aigries déchiraient l'État. La destitution de Bernadotte, déguisée sous l'apparence d'une démission sollicitée de sa part, fut un acte de rigueur sans doute, mais qu'on pouvait interprêter défavorablement pour le Directoire. Dans une lettre rendue publique, Bernadotte répondit en ces termes à l'annonce officielle de sa retraite : « Je n'ai pas » donné ma démission *que l'on accepte*, et je rétablis ce » fait pour l'honneur de la vérité qui appartient aux » contemporains et à l'histoire...... » Puis, annonçant qu'il avait besoin de repos, il sollicita son traitement de réforme « que je crois avoir mérité, ajouta-t-il, par vingt » années de services non interrompus. »

Ainsi nous nous replongions dans le chaos par l'effet de cette grande division d'opinion qui régnait et dans le Corps législatif et au Directoire. « Le vaisseau de l'État, » me disais-je souvent, flottera sans direction jusqu'à ce » qu'il se présente un pilote qui le fasse surgir au » port. » (1)

Deux événemens subits amenèrent notre salut. D'abord la bataille de Zurich, gagnée par Masséna, le 25 septembre,

(1) Fouché nous prépare adroitement au 18 brumaire.
(*Note de l'éditeur.*)

qui, en refoulant les Russes et en préservant notre frontière, nous permit de nous traîner sans crise intérieure jusqu'au 16 octobre, jour où Bonaparte, débarqué à Fréjus le 9, fit sa rentrée dans Paris, après avoir violé les lois de la quarantaine, préservatrices de la santé publique.

Ici arrêtons-nous un moment. Le cours des événemens humains, sans nul doute, est soumis à une impulsion qui dérive de certaines causes dont les effets sont inévitables. Inaperçues par le vulgaire, ces causes frappent plus ou moins l'homme d'état; il les découvre soit dans certains indices, soit dans des incidens fortuits dont les inspirations l'éclairent et le guident. Voici ce qui m'était arrivé cinq ou six semaines avant le débarquement de Bonaparte. On vint me rapporter que deux employés de mes bureaux avaient dit, en discutant l'état des affaires, qu'on reverrait bientôt Bonaparte en France. Je fis remonter à la source, et je sus que cette espèce de prophétie n'avait d'autre fondement qu'un de ces éclairs de l'esprit qui rentrent dans la prévision involontaire. Cette idée me frappa.

Je sus bientôt par les alentours de Lucien et de Joseph, ce qu'ils en pensaient. Ils étaient persuadés que si leurs lettres et leurs paquets parvenaient en Égypte, en dépit des croisières anglaises, Bonaparte ferait tout pour revenir; mais les chances leur paraissaient si incertaines et si hasardeuses, qu'ils n'osaient s'y confier. Réal, l'un des correspondans secrets de Bonaparte, alla plus loin; il m'avoua ses espérances. J'en fis part à Barras, et je le trouvai, sans avoir là dessus aucune idée fixe. Tout en dissimulant ce que j'avais pénétré, je fis, de mon côté, quelques démarches, soit auprès des deux frères, soit auprès de Joséphine, dans la vue de me rendre les deux familles favorables : elles étaient divisées. Je trouvai

Joséphine bien plus accessible. On sait par quelle profusion irréfléchie elle perpétuait le désordre et la détresse de sa maison : jamais elle n'avait un écu. Les 40,000 fr. de revenu que lui avait assurés Bonaparte avant son départ ne lui suffisaient pas; et pourtant deux envois extraordinaires d'argent, qu'on élevait à pareille somme, lui avaient été faits d'Égypte, en moins d'une année. De plus, Barras me l'ayant recommandée, je l'avais comprise dans les distributions clandestines provenant du produit des jeux. Je lui remis, de la main à la main, mille louis, galanterie ministérielle qui acheva de me la rendre favorable (1). Je savais par elle beaucoup de choses, car elle voyait tout Paris, mais Barras avec réserve; fréquentant plutôt Gohier, alors président du Directoire, et recevant chez elle sa femme; se plaignant beaucoup de ses beaux-frères, Joseph et Lucien, avec qui elle était fort mal. Ce que j'apprenais de différens côtés finit par me persuader que Bonaparte nous tomberait des nues. Aussi étais-je comme préparé à cet événement, au moment même où tout le monde en fut frappé de surprise.

Il n'y aurait pas eu grand mérite à venir s'emparer d'un pouvoir immense, offert au plus entreprenant, et à recueillir les fruits d'une entreprise où il ne fallait que montrer de l'audace pour réussir : mais abandonner son armée victorieuse, traverser les flottes ennemies, survenir tout à coup en temps opportun, tenir tous les partis en suspens, se décider pour le plus sûr, tout peser, tout balancer, tout maîtriser au milieu de tant d'intérêts et de passions contraires, et tout celà en vingt-cinq jours, suppose une grande habileté, un caractère tenace, une

(1) Voici réellement l'homme habile, et on sait ce que veut dire l'adjectif *habile* en révolution.

(*Note de l'éditeur.*)

décision prompte. Ce court intervalle qui sépara l'arrivée de Bonaparte de la journée du 18 brumaire, il faudrait un volume pour en décrire les particularités, ou plutôt il faudrait la plume de Tacite.

Par un adroit calcul, Bonaparte s'était fait précéder du bulletin de sa victoire d'Aboukir. Il ne m'avait pas échappé que dans certaines coteries on le propageait avec complaisance et qu'on y ajoutait l'enflure et l'hyperbole. Depuis les dernières dépêches venues d'Égypte, on remarquait chez Joséphine et chez ses beaux-frères plus de mouvement et d'hilarité. « Ah! s'il allait nous arriver! » me dit Joséphine; cela ne serait pas impossible; s'il » avait reçu à temps la nouvelle de nos revers, il brûle- » rait de venir tout réparer, tout sauver! » Il n'y avait pas quinze jours que j'avais entendu ces paroles, et tout à coup Bonaparte débarque. Il excite le plus vif enthousiasme à son passage à Aix, Avignon, Valence, Vienne, et à Lyon surtout : on aurait dit que partout on sentait qu'il nous manquait un chef, et que ce chef arrivait sous les auspices de la fortune. Annoncée à Paris sur tous les théâtres, cette nouvelle produisit une sensation extraordinaire, une ivresse générale. Il y eut bien quelque chose de factice, une impulsion occulte; mais toute l'opinion ne se commande pas, et certes elle fut très-favorable à ce retour inopiné d'un grand homme. Dès lors, il parut se regarder comme un souverain qui était reçu dans ses états. D'abord le Directoire en éprouva un secret dépit, et les républicains par instinct, beaucoup d'alarmes. Transfuge de l'armée d'Orient et violateur des lois sanitaires, Bonaparte eût été brisé devant un gouvernement fort. Mais le Directoire, témoin de l'ivresse générale, n'osa pas sévir; il était d'ailleurs divisé. Comment eût-il pu s'entendre sur une affaire aussi grave, sans unani-

mité d'intention et de vues? Dès le lendemain, Bonaparte vint au Luxembourg rendre compte, en séance particulière, de l'état dans lequel il avait laissé l'Égypte. Là, s'efforçant de justifier son retour subit par le dessein de partager et de conjurer les dangers de la patrie, il jura au Directoire, en mettant la main sur le pommeau de son épée, qu'elle ne serait jamais tirée que pour la défense de la république et celle de son gouvernement. Le Directoire en parut convaincu : tant il était disposé à s'abuser.

Se voyant accueilli et recherché par les gouvernans eux-mêmes, Bonaparte, bien résolu de s'emparer de l'autorité, se crut sûr de son fait. Tout allait dépendre de l'habileté de ses manœuvres. Il considéra d'abord l'état des partis. Le parti populaire, ou celui du *Manége,* dont Jourdan était un des chefs, roulait, comme nous l'avons vu, dans le vague d'une révolution interminable. Venaient le parti des spéculateurs de révolution, que Bonaparte appelait les *pourris*, et qui avaient Barras à leur tête; puis les modérés ou les politiques conduits par Sieyes, s'efforçant de fixer les destinées de la révolution, pour en être les régulateurs et les arbitres. Bonaparte pouvait-il s'allier aux jacobins, quand même ils lui eussent déféré la dictature? Mais après avoir vaincu avec eux, il aurait fallu presqu'aussitôt vaincre sans eux. Que pouvait lui offrir réellement Barras, autre chose qu'une planche *pourrie,* selon l'expression même de Bonaparte? Restait le parti de Sieyes, qu'il fallait aussi abuser, l'illustre transfuge ne voulant se servir que comme instrument de celui qui prétendait rester maître des affaires. Ainsi, au fond, Bonaparte n'avait pour lui aucun parti qui eût l'intention de fonder sa fortune sur une usurpation manifeste; et pourtant il a réussi, mais en abusant

tout le monde, en abusant les Directeurs Barras et Sieyes, surtout Moulins et Gohier, qui étaient les seuls de bonne foi.

Il se forma d'abord une espèce de conseil privé composé de ses frères, de Berthier, Regnault de Saint-Jean d'Angely, Rœderer, Réal, Bruix, et d'un autre personnage qui bientôt l'emporta sur les autres par sa dextérité; je veux parler de M. de Talleyrand, qui, harcelé par le parti du manége, et forcé d'abandonner le ministère, s'en faisait alors un titre dans les nouvelles intrigues. D'abord il craignit de ne pas être accueilli de Bonaparte à cause de l'expédition d'Égypte, ou plutôt pour l'avoir conseillée. Toutefois il sonde adroitement le terrain, se présente et emploie toutes les ressources de son esprit insinuant et souple pour captiver l'homme qui, d'un coup-d'œil, voit tout le parti qu'il peut en tirer. C'est lui qui lui montre à nu les plaies du gouvernement, qui le met au fait de l'état des partis et de la portée de chaque caractère. Il sait par lui que Sieyes, traînant à sa suite Roger-Ducos, médite un coup d'état; qu'il n'est occupé que du projet de substituer à ce qui existe un gouvernement de sa façon; que si d'un côté il a contre lui les républicains les plus énergiques, qui se repentent de l'avoir élu, de l'autre il a un parti tout formé dont le foyer est au Conseil des anciens, avantage que n'offre aucun autre directeur, pas même Barras, qui flotte entre Sieyes d'une part, Moulins et Gohier de l'autre; que ces deux derniers, attachés aveuglément à l'ordre actuel des choses, penchent pour les républicains ardens et même pour les jacobins, et qu'avec plus de talent et de caractère ils disposeraient à leur gré du Conseil des cinq cents, et même d'une bonne partie de l'autre conseil. Tout ce que lui apprend Talleyrand, ses autres conseillers le lui confirment. Quant à lui, rien ne perce encore de ses vérita-

bles desseins. Il montre en apparence un grand éloignement pour Sieyes, peu de confiance en Barras, beaucoup d'épanchement et d'intimité pour Gohier et Moulins; il va jusqu'à leur proposer de se défaire de Sieyes, à la condition d'être élu à sa place. Mais n'ayant pas l'âge voulu pour entrer au Directoire, et les deux Directeurs redoutant peut-être son ambition, restent inflexibles sur l'âge. C'est alors sans doute que ses entremetteurs le rapprochent de Sieyes. Talleyrand y emploie Chénier, et Chénier y emploie Daunou. Dans une première conférence entre lui, Daunou, Sieyes et Chénier, il leur donne l'assurance de leur laisser la direction du gouvernement, promettant de se contenter d'être le premier officier de l'autorité exécutive : je tiens ceci de Chénier lui-même.

Ce fut immédiatement après cette conférence que se formèrent les premiers conciliabules de députés, tantôt chez Lemercier, tantôt chez Frégeville. Qui le croirait? Bonaparte eut d'abord contre lui son propre frère Lucien. « Vous ne le connaissez pas, disait-il à ceux qui » voulaient lui confier toute la direction du mouvement » qui se préparait; vous ne le connaissez pas; une fois » là, il se croira dans son camp; il commandera tout, » voudra être tout. »

Mais huit jours plus tard la coopération de Lucien fut ardente, énergique. Comme chez tant d'autres la défiance républicaine fut assoupie par l'appât des honneurs et des richesses.

On a prétendu que je n'avais été pour rien dans ces trames salutaires; que j'avais louvoyé, mais que j'en avais recueilli les fruits avec une grande souplesse. Certes, le moment où j'écris n'est pas favorable pour revendiquer l'honneur d'avoir contribué à élever Bonaparte; mais j'ai promis la vérité, et j'éprouve à la dire une satisfaction

qui l'emporte sur les calculs de l'amour-propre et sur tous les désappointemens de l'espoir trompé.

La révolution de Saint-Cloud aurait échoué si je lui avais été contraire; je pouvais égarer Sieyes, donner l'éveil à Barras, éclairer Gohier et Moulins; je n'avais qu'à seconder Dubois de Crancé, le seul ministre opposant, et tout croulait. Mais il y aurait eu stupidité de ma part à ne pas préférer un avenir à rien du tout. Mes idées étaient fixées. J'avais jugé Bonaparte seul capable d'effectuer les réformes politiques impérieusement commandées par nos mœurs, nos vices, nos écarts, nos excès, nos revers et nos funestes divisions.

Certes, Bonaparte était trop rusé pour me dévoiler tous ses moyens d'exécution et se mettre à la merci d'un seul homme. Mais il m'en dit assez pour amorcer ma confiance, pour me persuader, et je l'étais déjà que les destinées de la France étaient dans ses mains.

Dans deux conférences chez Réal, je ne lui dissimulai pas les obstacles qu'il avait à vaincre. Ce qui le préoccupait, je le savais: c'était d'avoir à combattre l'exaltation républicaine à laquelle il ne pouvait opposer que des modérés ou des baïonnettes. Lui-même me parut alors, politiquement parlant, au dessous de Cromwell; il avait d'ailleurs à craindre le sort de César, sans en avoir ni le brillant ni le génie.

Mais, d'un autre côté, quelle différence entre lui, Lafayette et Dumouriez! Tout ce qui avait manqué à ces deux hommes d'épée de la révolution, il le possédait pour la maîtriser ou s'en emparer.

Déjà tous les partis semblaient immobiles et dans l'attente devant lui. Son retour, sa présence, sa renommée, la foule de ses adhérens, son immense crédit dans l'opinion publique, inspiraient des inquiétudes aux amans

ombrageux de la liberté et de la république. Les deux Directeurs, Gohier et Moulins, devenus leur espoir, s'efforçaient de le captiver à force d'égards et de témoignages de confiance. Ils proposèrent à leurs collègues de lui déférer le commandement de l'armée d'Italie. Sieyes s'y opposa; Barras dit qu'il y avait assez bien fait ses affaires pour n'avoir pas besoin d'y retourner. Ce propos, qui lui fut rendu, lui donna sujet de venir au Directoire provoquer une explication. Là, son ton ferme et élevé fit voir qu'il était au dessus de la crainte. Gohier, président du Directoire, lui laissant le choix d'une armée, il répondit froidement à ses instances. Je vis bien qu'il balançait s'il ferait sa révolution avec Barras ou avec Sieyes.

Ce fut alors que je lui fis sentir la nécessité d'agir au plus vîte, en le portant à se défier de Sieyes et à se rapprocher de Barras, tant j'aurais voulu qu'il l'associât à sa politique. « Ayez Barras, lui dis-je, soignez le parti mi-» litaire, paralysez Bernadotte, Jourdan, Augereau, » et entraînez Sieyes. » Je crus un moment que mes insinuations et celles de Réal triompheraient de son éloignement pour Barras; il fut même jusqu'à nous promettre de lui faire des ouvertures ou d'en recevoir. Nous avertîmes Barras, qui lui envoya une invitation à dîner pour le lendemain : c'était le 8 brumaire. Le soir, Réal et moi nous allâmes attendre Bonaparte chez lui, pour savoir le résultat de sa conférence avec Barras. Nous y trouvâmes Talleyrand et Rœderer. Sa voiture ne tarde pas à se faire entendre : il paraît « Eh bien! nous dit-il, » savez-vous ce que veut votre Barras? Il avoue bien qu'il » est impossible de marcher dans le chaos actuel : il veut » bien un président de la république; mais c'est lui qui » veut l'être. Quelle ridicule prétention! Et il masque » son désir hypocrite en proposant d'investir de la

» gistrature suprême, devinez qui? Hédouville, vraie
» mâchoire. Cette seule indication ne vous prouve-t-elle
» pas que c'est sur lui-même qu'il veut appeler l'atten-
» tion? Quelle folie! Il n'y a rien à faire avec un tel
» homme. »

Je convins qu'il n'y avait là rien de faisable; mais je dis que je ne désespérais pourtant pas de faire sentir à Barras qu'il y aurait moyen de s'entendre pour sauver la chose publique; que nous irions, Réal et moi, lui reprocher sa dissimulation et son peu de confiance; que nous l'amènerions vraisemblablement à des dispositions plus raisonnables, en lui démontrant qu'ici la ruse était hors de saison, et qu'il ne pourrait rien faire de mieux que d'associer ses destinées à celles d'un grand homme. « Nous nous faisions fort, ajoutâmes-nous, de l'amener » à notre suite. » Eh bien! faites, dit-il. En effet nous courûmes chez Barras. Il nous dit d'abord qu'il était tout simple qu'il cherchât et voulût des garanties que Bonaparte éludait sans cesse; nous l'effrayâmes, en lui faisant le tableau véridique de l'état des choses et de l'ascendant qu'exerçait déjà le général sur tout le gouvernement. Il en convint et nous promit d'aller dès le lendemain, de bonne heure, se mettre à sa disposition. Il tint parole, et parut persuadé, à son retour, qu'on ne pourrait rien entreprendre sans lui.

Mais déjà Bonaparte s'était décidé pour Sieyes; il avait pris avec lui des engagemens; d'ailleurs, nouant des fils de tous côtés, il était le maître de choisir l'intrigue la plus utile à sa politique et à son ambition. D'un côté, il circonvenait Gohier et Moulins; de l'autre, il tenait Barras en suspens, Sieyes et Roger-Ducos enchaînés. Moi-même, je ne fus plus guères instruit de ses intentions et de ses opérations que par Réal, qui servait, pour ainsi

dire, entre Bonaparte et moi, de garantie mutuelle.

A compter du 9 brumaire, la conjuration se développa rapidement : chacun fit des recrues. Talleyrand donna Sémonville, et, parmi les généraux marquans, Beurnonville et Macdonald. Parmi les banquiers, on eut Collot; il prêta deux millions, ce qui fit voguer l'entreprise. On commença sourdement à pratiquer la garnison de Paris, entre autres deux régimens de cavalerie qui avaient servi en Italie, sous Bonaparte. Lannes, Murat et Leclerc furent employés à gagner les chefs des corps, à séduire les principaux officiers. Indépendamment de ces trois généraux, de Berthier et de Marmont, on put compter bientôt sur Serrurier et sur Lefèvre; on s'assura de Moreau et de Moncey. Moreau, avec une abnégation dont il eut ensuite à se repentir, avoua que Bonaparte était l'homme qu'il fallait pour réformer l'État; il le désigna, de son propre mouvement, pour jouer le premier rôle qu'on lui avait destiné, et pour lequel il n'avait lui-même ni vocation ni assez d'énergie politique.

De son côté, le plus actif et le plus adroit des conjurés, Lucien, secondé par Boulay de la Meurthe et par Regnier, se concertait avec les députés les plus influens dévoués à Sieyes. Dans ces conciliabules figuraient Chazal, Frégeville, Daunou, Lemercier, Cabanis, Lebrun, Courtois, Cornet, Fargues, Baraillon, Villetard, Goupil-Préfeln, Vimar, Bouteville, Cornudet, Herwyn, Delcloy, Rousseau, Le Jarry.

Les conjurés des deux Conseils délibéraient sur le mode le plus convenable et le plus sûr d'exécution, quand Dubois de Crancé alla dénoncer la conjuration aux Directeurs Gohier et Moulins, demandant qu'on fît arrêter sur-le-champ Bonaparte, et se chargeant de présider lui-même à l'accomplissement de tout ordre du Direc-

toire à cet effet. Mais les deux Directeurs se croyaient tellement sûrs de Bonaparte, qu'ils se refusèrent d'ajouter foi aux informations du ministre de la guerre. Ils exigèrent de lui des preuves, avant de s'ouvrir à Barras et de prendre aucune mesure. Ils voulaient des preuves, et l'on conspirait tout haut, ainsi que cela se pratique en France. On conspirait chez Sieyes, chez Bonaparte, chez Murat, chez Lannes, chez Berthier; on conspirait dans les sallons des inspecteurs du Conseil des anciens, et chez les principaux membres des commissions. Ne pouvant persuader ni Gohier, ni Moulins, Dubois de Crancé leur dépêcha au Luxembourg un agent de police au fait de la trame, et qui la leur révéla tout entière. Gohier et Moulins, après l'avoir entendu, le mettent en charte privée, pour conférer sur ses révélations. Cet homme, inquiet d'un procédé dont il ne conçoit pas le motif, troublé, assiégé de terreur, s'évade par une fenêtre et vient me tout divulguer. Son évasion et mes contre-mines effacent bientôt auprès des deux Directeurs l'impression qu'avait faite la démarche de Dubois de Crancé, dont j'avertis Bonaparte.

Aussitôt l'impulsion est donnée. Lucien réunit Boulay, Chazal, Cabanis, Emile Gaudin, et assigne à chacun son rôle. C'est dans la maison de campagne de Mme Récamier, près Bagatelle, que Lucien va combiner les mesures législatives qui doivent coïncider avec l'explosion militaire. La présidence du Conseil des cinq cents, dont il est investi, est un des principaux leviers sur lesquels s'appuie la conjuration. Deux fortes passions agitaient alors Lucien : l'ambition et l'amour. Éperdûment épris de Mme Récamier, femme pleine de douceur et de charmes, il se croyait d'autant plus malheureux, qu'ayant touché son cœur, il ne pouvait soupçonner la

cause de ses rigueurs désolantes. Dans le tumulte de ses sens et dans son délire, il ne perdit rien de son activité et de son énergie politique. Celle qui possédait son cœur put y tout lire et fut discrète.

On avait aussi arrêté que, pour mieux couvrir et masquer la trame, on donnerait à Bonaparte, par souscription, un banquet solennel où seraient appelés l'élite des autorités premières et des députés pris dans les deux partis. Le banquet eut lieu; mais dépourvu de gaîté et sans enthousiasme; il y régna un froid morne, un air de contrainte; les partis s'observaient. Bonaparte, embarrassé de son rôle, s'éclipsa de bonne heure, laissant les convives en proie à leurs réflexions.

D'accord avec Lucien, Bonaparte eut, dès le 15 brumaire, avec Sieyes, une entrevue dans laquelle furent discutées les dispositions pour la journée du 18. Il s'agissait de faire disparaître le Directoire et de disperser le Corps législatif, mais sans violences, par des voies en apparence légales; bien entendu, avec l'emploi de toutes les ressources de la supercherie et de l'audace. On arrêta d'ouvrir le drame par un décret du Conseil des anciens, ordonnant la translation du Corps législatif à Saint-Cloud. Le choix de Saint-Cloud pour la réunion des deux Conseils avait surtout pour objet d'écarter toute possibilité de mouvement populaire, et de donner la faculté de pouvoir faire agir les troupes d'une manière plus sûre, hors du contact de Paris. En conséquence de ce qui fut arrêté entre Sieyes et Bonaparte, le conseil intime des principaux conjurés, tenu à l'hôtel de Breteuil, donna, le 16, au président du Conseil des anciens, Lemercier, ses dernières instructions. Elles avaient pour objet d'ordonner une convocation extraordinaire dans la salle des Anciens, aux Tuileries, pour le 18, à dix heures du matin. Le

gnal fut donné aussitôt à la commission des inspecteurs du même Conseil présidée par le député Cornet.

L'article 3 de la constitution donnait le pouvoir au Conseil des anciens de transférer les deux Conseils hors de Paris. C'était un coup d'état déjà proposé à Sieyes par Baudin des Ardennes avant même l'arrivée de Bonaparte. Baudin était alors président de la commission des inspecteurs des Anciens et membre influent du Conseil; il avait eu, en 1795, une grande part à la rédaction de la constitution; mais, dégoûté de son ouvrage, il entrait dans les vues de Sieyes. Il s'était aperçu toutefois qu'il fallait un bras pour agir, c'est-à-dire un général capable de diriger la partie militaire d'un événement qui pouvait prendre un caractère grave. On en avait ajourné l'exécution. A la nouvelle du débarquement de Bonaparte, Baudin, frappé de l'idée que la Providence envoyait l'homme que lui et son parti cherchaient en vain, mourut dans la nuit même abîmé dans la joie. Le député Cornet venait de lui succéder dans la présidence de la commission des inspecteurs des Anciens devenue le principal foyer de la conjuration: il n'avait ni le talent ni l'influence de Baudin des Ardennes; mais il y suppléa par un grand zèle et beaucoup d'activité.

Ce qu'il importait, c'était de neutraliser Gohier, président du Directoire. Or, pour le mieux abuser, Bonaparte l'engage à dîner chez lui le 18, avec sa femme et ses frères. D'un autre côté, il fait inviter à déjeûner, pour le même jour, à huit heures du matin, les généraux et les chefs des corps; annonçant aussi qu'il recevra la visite et les hommages des officiers de la garnison et des adjudans de la garde nationale qui sollicitaient en vain d'être admis en sa présence depuis son retour.

Un seul obstacle inquiétait, c'était l'intégrité du pré-

sident Gohier, qui, désabusé à temps, pouvait réunir autour de lui tout le parti populaire et les généraux opposés à la conjuration. A la vérité, j'avais les yeux ouverts. Toutefois, pour plus de sûreté, on imagina d'attirer le président du Directoire dans un piége. A minuit, Mme Bonaparte lui fait remettre par son fils, Eugène Beauharnais, l'invitation amicale de venir déjeûner chez elle avec sa femme, à huit heures du matin. « Elle a, lui écrit-elle, » des choses essentielles à lui communiquer. » Mais l'heure paraît suspecte à Gohier, et, après le départ d'Eugène; il décide que sa femme se rendra seule à l'invitation.

Déjà Cornet, qui préside à la commission des Anciens, fait procéder mystérieusement dans ses bureaux à la convocation clandestine, pour cinq heures du matin, des membres qui sont dans le secret de la conjuration, ou sur lesquels on peut compter. Les deux commissions de l'un et de l'autre Conseil étaient en permanence. La convocation ostensible des députés des Anciens fut faite pour dix heures du matin, et la convocation des députés des Cinq cents pour midi. Ce dernier Conseil allait se trouver dans l'obligation de lever la séance après la simple lecture du décret de translation dont le vote était assuré aux Anciens. J'avais tout disposé pour être averti à temps de ce qui se passerait, soit aux commissions, soit chez Bonaparte, soit au Directoire.

A huit heures du matin, j'apprends que le président de la commission des Anciens, après avoir formé, par sa convocation extraordinaire, une majorité factice, vient, à la suite d'une harangue boursoufflée où il a représenté la république dans le plus grand péril, de faire la motion de transférer à Saint-Cloud le Corps législatif, et de déférer à Bonaparte le commandement en chef des troupes.

On m'annonce en même temps que le décret va passer. Je monte aussitôt dans ma voiture ; je vais d'abord aux Tuileries ; là j'apprends que le décret est rendu, et vers les neuf heures j'arrive à l'hôtel du général Bonaparte, dont la cour était déjà occupée militairement. Toutes les avenues étaient remplies d'officiers et de généraux, et l'hôtel n'était point assez vaste pour contenir la foule des amis et des adhérens. Tous les corps de la garnison de Paris et de la division avaient envoyé des officiers prendre ses ordres. J'entrai dans le cabinet ovale où se tenait Bonaparte ; il attendait impatiemment avec Berthier et le général Lefèvre, la résolution du Conseil des anciens. Je lui annonçai que le décret de translation qui lui déférait le commandement en chef venait d'être rendu et qu'il allait lui être apporté à l'instant même. Je lui réitérai mes protestations de dévouement et de zèle, en le prévenant que je venais de faire fermer les barrières, d'arrêter le départ des courriers et des diligences. « Tout cela est » inutile, me dit-il, en présence de plusieurs généraux » qui entraient ; vous le voyez, l'affluence des citoyens » et des braves accourant autour de moi vous dit assez » que c'est avec et pour la nation que j'agis ; je saurai » faire respecter le décret du Conseil et maintenir la tran» quillité puplique. » A l'instant même, Joséphine survient et lui annonce d'un air contrarié que le président Gohier envoie sa femme, mais qu'il ne viendra pas lui-même. « Qu'on lui fasse écrire, par Mme Gohier, de ve» nir au plus vîte, » s'écrie Bonaparte. Peu de minutes après, arrive le député Cornet, tout fier de remplir auprès du général les fonctions de messager d'état. Il lui apportait le décret qui remettait dans ses mains le sort de la république.

Bonaparte, sortant aussitôt de son cabinet, fait connaî-

tre à ses adhérens le décret qui l'investit du commandement en chef; puis, se mettant à la tête des généraux, des officiers supérieurs et de 1,500 chevaux de la garnison de Paris, que vient de lui amener Murat, il se met en marche vers les Champs-Elysées, après m'avoir recommandé d'aller savoir le parti que prendrait le Directoire, en recevant le décret de translation.

J'allai d'abord à mon hôtel, où je donnai l'ordre de placarder une proclamation, signée de moi, dans le sens de la révolution qui venait de commencer; puis je me dirigeai vers le Luxembourg.

Il était un peu plus de neuf heures, et je trouvai Barras, Moulins et Gohier, formant la majorité du Directoire, dans une ignorance complète de ce qui se passait dans Paris. Mme Tallien, forçant la consigne du palais, entra chez Barras, qu'elle surprit dans le bain, lui apprit la première que Bonaparte venait d'agir sans lui. « Que » voulez-vous, s'écria l'indolent épicurien, cet homme- » là (désignant Bonaparte par une épithète grossière) » nous a tous mis *dedans.* » Toutefois, dans l'espoir de négocier, il lui envoie son secrétaire intime, Botot, pour lui demander modestement ce qu'il peut attendre de lui. Botot trouve Bonaparte à la tête des troupes, et, s'acquittant de sa mission, en reçoit cette réponse dure : « Dites » à cet homme que je ne veux plus le voir! » On venait de lui détacher Talleyrand, et Bruix, pour lui arracher sa démission.

Entré dans les appartemens du Luxembourg, j'annonçai au président le décret qui transférait les séances du Corps législatif au château de Saint-Cloud. « — Je suis » fort étonné, me dit Gohier avec humeur, qu'un mi- » nistre du Directoire se transforme ainsi en un messa- » ger du Conseil des anciens. — J'ai pensé, répondis-je,

» qu'il était de mon devoir de vous donner connaissance » d'une révolution si importante, et en même temps j'ai » cru convenable de venir prendre les ordres du Directoire. — Il était bien plus de votre devoir, reprit Gohier » d'une voix émue, de ne pas nous laisser ignorer les » intrigues criminelles qui ont amené une semblable ré» solution : elle n'est sans doute que le prélude de tout ce » qu'on s'est proposé d'attenter contre le gouvernement » dans des conciliabules qu'en votre qualité de ministre » de la police vous auriez dû pénétrer et nous faire con» naître. — Mais les rapports n'ont pas manqué au Di» rectoire, lui dis-je; je me suis même servi de voies dé» tournées, voyant que je n'avais pas toute sa confiance; » le Directoire n'a jamais voulu croire aux avertisse» mens; d'ailleurs n'est-ce pas de son sein même qu'est » parti le coup? Les Directeurs Sieyes et Roger-Ducos » sont déjà réunis à la commission des inspecteurs des » Anciens. — La majorité est au Luxembourg, reprit » vivement Gohier; et si le Directoire a des ordres à don» ner, il en confiera l'exécution à des hommes dignes » de sa confiance. » Je me retirai alors, et Gohier, s'empressa de convoquer ses deux collègues Barras et Moulins. J'étais à peine dans ma voiture, que je vis arriver le messager des Anciens apportant au président la communication du décret de translation à Saint-Cloud. Gohier monte aussitôt chez Barras, et lui fait promettre de se joindre à lui et à Moulins dans la salle des délibérations, pour aviser à un parti quelconque.

Mais telle était la perplexité de Barras, qu'il était incapable d'adopter une résolution énergique. En effet, il ne tarda pas de mettre en oubli sa promesse à Gohier quand il vit entrer chez lui les deux envoyés de Bonaparte, Bruix et Talleyrand, chargés de négocier sa retraite du

Directoire. Ils lui déclarent d'abord que Bonaparte est déterminé à employer contre lui tous les moyens de force qui sont en son pouvoir, s'il essaie de faire la moindre résistance pour entraver ses projets. Après l'avoir ainsi effrayé, les deux habiles négociateurs lui font les plus belles promesses s'il consent à donner sa démission. Barras se récrie, mais il cède enfin aux argumens de deux hommes adroits et souples; ils lui réitèrent l'assurance que rien ne lui manquera pour mener une vie joyeuse et tranquille, hors des embarras d'un pouvoir qu'il ne saurait retenir. Talleyrand avait une lettre toute rédigée, que Barras était censé adresser à la législature pour lui notifier sa résolution de descendre à la vie privée. Placé ainsi entre la crainte et l'espérance, il finit par signer tout ce qu'on voulut; et s'étant mis ainsi à la discrétion de Bonaparte, il quitta le Luxembourg, et partit pour sa terre de Gros-bois, escorté et surveillé par un détachement de dragons.

Ainsi, à neuf heures du matin, il n'y avait déjà plus de majorité au Directoire. Arrive Dubois de Crancé, qui persistant dans son opposition, sollicite de Gohier et de Moulins l'ordre de faire arrêter avec Bonaparte, Talleyrand, Barras et les principaux conjurés, se chargeant comme ministre de la guerre, d'arrêter Bonaparte et Murat sur la route même de Saint-Cloud. Peut-être Moulins et Gohier, désabusés enfin, eussent-ils cédé aux vives instances de Dubois de Crancé, si Lagarde, secrétaire général du Directoire, qui était gagné, n'eût déclaré qu'il se refuserait à contresigner tout arrêté qui ne réunirait pas la majorité du Directoire. « Au surplus, dit Gohier » refroidi par cette observation, comment voulez-vous » qu'il y ait une révolution à Saint-Cloud? je tiens ici, » en ma qualité de président, les sceaux de la républi-

» que. » Moulins ajouta que Bonaparte devait dîner avec lui chez Gohier et qu'il verrait bien ce qu'il avait dans le cœur.

J'avais jugé depuis long-temps la portée de ces hommes si peu faits pour gouverner l'État; rien n'était comparable à leur aveuglement et à leur ineptie; on peut dire qu'ils se sont trahis eux-mêmes.

Déjà les événemens se développaient. Bonaparte à cheval, suivi d'un nombreux état-major, s'était dirigé d'abord aux Champs-Elysées, où plusieurs corps étaient en bataille. Après s'être fait reconnaître pour leur général, il s'était porté au Tuileries. Le temps était magnifique, et l'on put déployer tout l'appareil militaire soit aux Champs-Élisées, soit sur les quais, soit dans le jardin national, qui en un instant fut transformé en parc d'artillerie, et où l'affluence devint excessive. Bonaparte fut salué aux Tuileries par les acclamations des citoyens et des soldats. S'étant présenté avec une suite militaire à la barre du Conseil des anciens, il éluda de prêter le serment constitutionnel; puis, descendant du château, il vint haranguer les troupes disposées à lui obéir. Là, il apprend que le directoire est désorganisé; que Sieyes et Roger-Ducos sont venus déposer leur démission à la commission des inspecteurs des Anciens, et que Barras, circonvenu et rompant la majorité, est à la veille de souscrire aux conditions de sa retraite. Passant aux commissions des inspecteurs réunies, le général y trouve Sieyes, Roger-Ducos et plusieurs députés de leur parti. Survient Gohier, président du Directoire, avec son collègue Moulins, et qui tous deux refusent leur adhésion à ce qui se passe. Une explication s'engage entre Gohier et Bonaparte. « Mes projets, lui dit ce dernier, ne sont » point hostiles; la république est en péril..... il faut la

» sauver..... *je le veux !....* » Au même instant, on vint dire que le faubourg Saint-Antoine remuait excité par Santerre. C'était le parent de Moulins; Bonaparte se tournant vers lui, et l'interpellant sur ce fait, lui dit : « qu'il » enverrait tuer Santerre par un détachement de cava- » lerie, s'il osait bouger. » Moulins rassura Bonaparte, en déclarant que Santerre ne pourrait plus rassembler autour de lui quatre hommes. En effet, ce n'était plus là le chef d'insurrection de 1792. Je répétai moi-même qu'il n'y aurait pas l'ombre d'un mouvement populaire et que je répondais de la tranquillité de Paris. Gohier et Moulins, voyant que l'impulsion est donnée, que le mouvement est irrésistible, rentrent au Luxembourg pour être témoins de la défection de leurs gardes. Tous deux y sont bientôt assiégés par Moreau, car déjà Bonaparte a prescrit des dispositions militaires qui mettent en son pouvoir toutes les autorités et tous les établissemens publics. Il a fait marcher Moreau avec une colonne pour investir le Luxembourg; il a donné au général Lannes le commandement des troupes chargées de la garde du Corps législatif; il a envoyé Murat en toute hâte pour occuper Saint-Cloud, tandis que Serrurier reste en réserve au Point-du-Jour. Tout chemine sans obstacles, ou du moins aucune opposition n'éclate dans la capitale où la révolution semble avoir l'assentiment universel.

Le soir on tint conseil à la commission des inspecteurs, soit afin de préparer les esprits aux événemens qui le lendemain devaient éclore, soit pour régler ce qui devait se passer à Saint-Cloud. J'étais présent, et là je vis pour la première fois à découvert et en présence les deux partis unis dans le même but, mais dont l'un semblait déjà s'effrayer de l'ascendant du parti militaire. On discuta beaucoup d'abord sans trop s'entendre et sans rien con-

clure. Tout ce que proposait Bonaparte ou tout ce qu'il faisait proposer par ses frères sentait la dictature du sabre. Les hommes de la législature qui s'étaient jetés dans son parti, venaient me prendre à part et m'en faire la remarque. « Mais, c'est fait, leur dis-je, le pouvoir militaire » est dans les mains du général Bonaparte, c'est vous-» mêmes qui le lui avez déféré, et vous ne pourriez faire » un pas sans sa dictature. » Je vis bientôt que la plupart auraient voulu rétrograder, mais il n'y avait plus moyen. Les plus timorés se mirent à l'écart, et quand on fut débarrassé des incertains et des peureux, on convint de l'établissement de trois consuls provisoires, savoir : Bonaparte, Sieyes et Roger-Ducos. Sieyes fit ensuite la proposition de faire arrêter une quarantaine de meneurs opposans ou supposés tels. Je fis dire à Bonaparte par Réal de n'y point consentir, et, dans ses premiers pas dans la carrière du pouvoir suprême, de ne pas se rendre l'instrument des fureurs d'un prêtre haineux. Il me comprit, et allégua que l'expédient était trop prématuré; qu'il n'y aurait ni opposition, ni résistance. « Vous ver-» rez demain à Saint-Cloud, lui dit Sieyes, d'un air » piqué. »

J'avoue que je n'étais pas moi-même très-rassuré sur l'issue de la journée du lendemain. Tout ce que je venais d'entendre et toutes les informations qui me parvenaient, s'accordaient sur ce point que les moteurs du mouvement ne pouvaient plus compter sur la majorité parmi les membres des deux Conseils, presque tous étant frappés de l'idée qu'on voulait détruire la constitution pour établir le pouvoir militaire. Même une grande partie des affiliés repoussaient la dictature et se flattaient de la conjurer. Mais déjà Bonaparte exerçait une influence immense hors et dans la sphère de ces autorités chancelantes;

Versailles, Paris, Saint-Cloud et Saint-Germain adhéraient à sa révolution, et son nom parmi les soldats était un vrai talisman.

Son conseil privé donna pour meneurs aux députés des Anciens, Regnier, Cornudet, Lemercier et Fargues; et pour guides aux députés du Conseil des cinq cents, dévoués au parti, Lucien Bonaparte, Boulay de la Meurthe, Émile Gaudin, Chazal et Cabanis. De leur côté, les membres opposans des deux Conseils, réunis aux coryphées du *Manége*, passèrent la nuit en conciliabules.

Le lendemain de bonne heure, la route de Paris à Saint-Cloud fut couverte de troupes, d'officiers à cheval, de curieux, de voitures remplies de députés, de fonctionnaires et de journalistes. Les salles pour les deux Conseils venaient d'être préparées à la hâte. On s'aperçut bientôt que le parti militaire dans les deux Conseils était réduit à un petit nombre de députés plus ou moins ardens pour le nouvel ordre de choses.

J'étais resté à Paris, siégeant dans mon cabinet, avec toute ma police en permanence, ayant l'œil à tout, recevant et examinant moi-même les rapports. J'avais détaché à Saint-Cloud un certain nombre d'émissaires adroits et intelligens pour se mettre en contact avec les personnages qui leur étaient désignés, et d'autres agens qui, se relevant de demi-heure en demi-heure, venaient m'informer de l'état des choses. Je fus tenu ainsi au courant du moindre incident, de la plus petite circonstance qui pouvait influer sur le dénouement prévu; j'étais fixé dans l'idée que l'épée seule trancherait le nœud.

La séance s'ouvrit aux Cinq cents que présidait Lucien Bonaparte, par un discours insidieux d'Émile Gau-

din, tendant à faire nommer une commission chargée de présenter de suite un rapport sur la situation de la république. Émile Gaudin, dans sa motion concertée, demandait en outre qu'on ne prît aucune détermination quelconque avant d'avoir entendu le rapport de la commission proposée. Boulay de la Meurthe tenait déjà le rapport tout prêt.

Mais à peine Émile Gaudin eut-il fait entendre sa proposition, qu'une effroyable tempête agita toute la salle. Les cris de *vive la constitution !.... point de dictature !.... à bas le dictateur !* se firent entendre de tous côtés. Sur la motion de Delbrel, appuyée et développée par Grandmaison, l'assemblée se levant toute entière aux cris de *vive la république!* décida qu'elle renouvellerait individuellement le serment de fidélité à la constitution. Ceux mêmes qui étaient venus avec le projet formé de la détruire, prêtèrent le serment.

La salle des Anciens était presque aussi agitée; mais là le parti Sieyes et Bonaparte, qui voulait se hâter d'ériger un gouvernement provisoire, établit en fait par une fausse déclaration du sieur Lagarde, secrétaire général du Directoire, que tous les Directeurs avaient donné leur démission. Aussitôt les opposans demandent qu'on s'occupe du remplacement des démissionnaires dans les formes prescrites.

Bonaparte, averti de ce double orage, juge qu'il est temps de se mettre en scène. Il traverse le salon de Mars, et entre au Conseil des anciens. Là, dans une harangue verbeuse et entrecoupée, il déclare qu'il n'y a plus de gouvernement, et que la constitution ne peut plus sauver la république. Conjurant le Conseil de se presser d'adopter un nouvel ordre de choses, il proteste qu'il ne veut être à l'égard de la magistrature qu'on

va nommer, que le bras chargé de la soutenir et de faire exécuter les ordres du Conseil.

Cette harangue, dont je ne rapporte que la substance, fut débitée sans ordre et sans suite; elle attestait le trouble qui agitait le général, qui tantôt s'adressait aux députés, tantôt se tournait vers les militaires restés à l'entrée de la salle. Des cris de *vive Bonaparte!* et l'assentiment de la majorité des Anciens l'ayant rassuré, il sortit dans l'espoir de faire la même impression sur l'autre Conseil. Il n'était pas sans appréhension, sachant ce qui s'y était passé et avec quel enthousiasme on y avait juré fidélité à la constitution républicaine. Un message au Directoire venait d'y être décrété. On faisait la motion de demander aux Anciens la communication des motifs de la translation à Saint-Cloud, lorsqu'on reçut la démission du directeur Barras transmise par l'autre Conseil. Cette démission, ignorée jusqu'alors, causa un grand étonnement dans l'assemblée. On la regarda comme le résultat d'une profonde intrigue. Au moment même où l'on agitait la question de savoir si la démission était légale et formelle, arrive Bonaparte suivi d'un peloton de grenadiers. Avec quatre d'entre eux, il s'avance et laisse le reste à l'entrée de la salle. Enhardi par la réception des Anciens, il se flattait d'assoupir la fièvre républicaine qui agitait les Cinq cents. Mais à peine a-t-il pénétré dans la salle, que le plus grand trouble s'empare de l'assemblée. Tous les membres debout, font éclater pas des cris la profonde impression que leur cause l'apparition des baïonnettes et du général qui vient militairement dans le temple de la législature: « Vous violez le sanctuaire des lois, retirez-» vous !.... lui disent plusieurs députés. » — « Que » faites-vous, téméraire? lui crie Bigonnet. » — « C'est

» donc pour cela que tu as vaincu? lui dit Destrem.» En vain Bonaparte arrivé à la tribune, veut balbutier quelques phrases. De toutes parts il entend répéter les cris de « *vive la constitution!... vive la république!* » De tous côtés on l'apostrophe. *A bas le Cromwell!* » *à bas le dictateur! à bas le tyran! hors la loi le* » *dictateur!* » s'écrient les députés furieux; quelques-uns s'élancent sur lui et le repoussent. « Tu feras » donc la guerre à ta patrie! lui crie Arena, en lui » montrant la pointe de son poignard. » Les grenadiers, voyant pâlir et chanceler leur général, traversent la salle pour lui faire un rempart; Bonaparte se jette dans leurs bras et on l'emporte. Ainsi dégagé, la tête perdue, il remonte à cheval, prend le galop, et se dirigeant vers le pont de Saint-Cloud, crie à ses soldats: « Ils » m'ont voulu tuer! ils m'ont voulu mettre hors la » loi! ils ne savent donc pas que je suis invulnérable, » que je suis le dieu de la foudre! »

Murat l'ayant joint sur le pont: « Il n'est pas rai- » sonnable, lui dit-il, que celui qui a triomphé de » tant d'ennemis puissans redoute des bavards.....Allons, » général, du courage et la victoire est à nous! » Bonaparte alors tourne bride et se présente de nouveau à ses soldats, cherchant à exciter les généraux à en finir par un coup de main. Mais Lannes, Serrurier, Murat lui-même, se montrent peu disposés d'abord à diriger les baïonnettes contre la législature.

Cependant le plus effroyable tumulte régnait dans la salle. Ferme au fauteuil de la présidence, Lucien faisait de vains efforts pour rétablir le calme, demandant avec instance à ses collègues que son frère fût rappelé, entendu; et n'obtenant d'autre réponse que des cris: *hors la loi! aux voix la mise hors la loi contre*

le général Bonaparte! On alla jusqu'à le sommer de mettre aux voix la mise hors la loi contre son frère. Lucien indigné quitte le fauteuil, abdique la présidence et en dépose les marques. Il descendait à peine de la tribune, que des grenadiers arrivent, l'enlèvent et l'emmènent au dehors. Lucien interdit apprend que c'est par ordre de son frère, qui l'appelle à son secours, décidé à employer la force pour dissoudre la législature. Tel était l'avis de Sieyes; relégué dans une chaise attelée de six chevaux de poste, il attendait l'issue de l'événement à la grille de Saint-Cloud. Il n'y avait plus à balancer. Pâles et tremblans, les plus zélés partisans de Bonaparte étaient pétrifiés, tandis que les plus timides se déclaraient déjà contre son entreprise. On remarquait Jourdan et Augereau se tenant à l'écart, épiant l'instant favorable d'entraîner les grenadiers dans le parti populaire. Mais Sieyes, Bonaparte et Talleyrand, venus à Saint-Cloud avec Rœderer, avaient jugé, ainsi que moi que, le parti n'avait *ni bras ni tête*. Lucien, inspirant à Bonaparte toute son énergie, monte à cheval, et, en sa qualité de président, requiert le concours de la force pour dissoudre l'assemblée. Il entraîne les grenadiers, qui se portent en colonnes serrées, conduits par Murat, dans la salle des Cinq cents, tandis que le colonel Moulins fait battre la charge. La salle envahie au bruit des tambours et aux cris des soldats, les députés sautent par les fenêtres, jettent leur toge et se dispersent.

Tel fut le dénouement de la journée de Saint-Cloud (19 brumaire, 10 novembre). Bonaparte en fut particulièrement redevable à l'énergie de son frère Lucien, à la décision de Murat, et peut-être à la faiblesse des généraux qui, lui étant opposés, n'osèrent se montrer à visage découvert.

Mais il fallait rendre nationale une journée anti-populaire, où la force avait triomphé d'une cohue de représentation qui n'avait montré ni véritable orateur, ni chef. Il fallait sanctionner ce que l'histoire appellera le triomphe de l'usurpation militaire.

Sieyes, Talleyrand, Bonaparte, Rœderer, Lucien et Boulay de la Meurthe, qui étaient l'âme de l'entreprise, décident qu'il faut se hâter de rassembler les députés de leur parti errans dans les appartemens et dans les corridors de Saint-Cloud. Boulay et Lucien se mettent à leur recherche, en rassemblent vingt-cinq ou trente et les constituent en Conseil des cinq cents. De ce conciliabule, sort bientôt un décret d'urgence portant que le général Bonaparte, les officiers généraux et les troupes qui l'ont secondé ont bien mérité de la patrie. Les meneurs arrêtent ensuite qu'on établira en faits, dans les journaux du lendemain, que plusieurs députés ont voulu assassiner Bonaparte et que la majorité du Conseil a été dominée par une minorité d'assassins.

Vint ensuite la promulgation de l'acte du 19 brumaire, concerté aussi entre les meneurs pour servir de fondement légal à la révolution nouvelle. Cet acte abolissait le Directoire; instituait une commission consulaire exécutive composée de Sieyes, de Roger-Ducos et de Bonaparte; ajournait les deux Conseils et en excluait soixante-deux membres du parti populaire, parmi lesquels figurait le général Jourdan; il établissait en outre une commission législative de cinquante membres pris également dans l'un et l'autre Conseil, à l'effet de préparer un nouveau travail sur la constitution de l'État. Apporté du conciliabule des Cinq cents au Conseil des anciens, pour être transformé en loi, cet acte n'y fut voté que par la minorité, la majorité étant restée morne et silencieuse. Ainsi l'éta-

blissement intermédiaire du nouvel ordre de choses fut converti en loi par une soixantaine de membres de la législature, qui d'eux-mêmes se déclarèrent aptes aux emplois de ministres, d'agens diplomatiques et de délégués de la commission consulaire.

Bonaparte, avec ses deux collègues, vint prêter serment dans le sein du Conseil des anciens, et le 11 novembre, vers les cinq heures du matin, le nouveau gouvernement quittant Saint-Cloud, alla s'installer au palais du Luxembourg.

J'avais pressenti que toute l'autorité de ce triumvirat exécutif tomberait dans les mains de celui qui était déjà investi du pouvoir militaire. Il n'y eut plus aucun doute, après la première séance que tinrent dans la nuit même, les trois consuls. Là, Bonaparte se saisit en maître du fauteuil du président que Roger-Ducos ni Sieyes n'osèrent lui disputer. Roger, déjà gagné, déclara que Bonaparte seul pouvait sauver la chose publique, et qu'il serait désormais de son avis en toute chose. Sieyes se tut en se mordant les lèvres. Bonaparte le sachant avide, lui abandonna le trésor privé du Directoire: il contenait 800,000 francs dont Sieyes se saisit; et faisant le partage du lion, il ne laissa qu'une centaine de mille francs à son collègue Roger-Ducos. Cette petite douceur calma un peu son ambition, car il s'attendait que Bonaparte s'occuperait de la guerre et lui abandonnerait les affaires civiles. Mais voyant, dès la première séance, Bonaparte disserter sur les finances, sur l'administration, sur les lois, sur l'armée, sur la politique, et disserter en homme capable, il dit en rentrant chez lui, en présence de Talleyrand, de Boulay, de Cabanis, de Rœderer et de Chazal: « Messieurs » vous avez un maître! »

Il était facile de voir qu'un prêtre défiant, avide, gorgé

d'or n'oserait pas lutter long-temps avec un général actif, jeune, d'une renommée immense et déjà maître du pouvoir par le fait. Sieyes n'avait d'ailleurs aucune des qualités qui auraient pu lui assurer une haute influence sur une nation fière et belliqueuse. Son seul titre de prêtre eût éloigné de lui l'armée; ici la ruse ne pouvait plus balancer la force. En voulant en faire l'essai à mon égard, Sieyes échoua.

On mit en délibération, dès la seconde séance que tinrent les consuls, le changement de ministère. On nomma d'abord le secrétaire général de la commission exécutive, et le choix tomba sur Maret. Berthier fut le premier appelé comme ministre de la guerre; il remplaça Dubois de Crancé à qui Bonaparte ne pardonna jamais son opposition contre lui; Robert Lindet céda les finances à Gaudin, ancien premier commis dévoué à Bonaparte; Cambacérès fut laissé à la justice. Au ministère de la marine on remplaça Bourdon par Forfait; et à l'intérieur Quinette par le géomètre Laplace; on réserva *in petto* les affaires étrangères à Talleyrand; et par *interim* le westphalien Reinhard lui servit de manteau. Quand on en vint à la police, Sieyes, alléguant de motifs insidieux, proposa de me remplacer par Alquier : c'était son homme. Bonaparte objecta que je m'étais bien conduit au 18 brumaire, et que j'avais donné assez de gages. En effet, non-seulement j'avais favorisé le développement de ses dispositions préliminaires, mais encore, au moment de la crise, j'étais parvenu à paralyser l'action de plusieurs députés et de quelques généraux qui auraient pu nuire au succès de la journée. A peine m'avait-il été connu, que j'avais fait placarder, la nuit même dans tout Paris, une affiche d'entière adhésion et d'obéissance pour le sauveur de la chose publique. Je fus maintenu au ministère le plus im-

portant sans doute, malgré Sieyes, et en dépit des intrigues qu'on avait fait jouer contre moi.

Bonaparte jugea mieux l'état des choses; il sentit qu'il lui fallait encore surmonter beaucoup d'obstacles; qu'il ne suffisait pas de vaincre, mais qu'il fallait dompter; que ce n'était pas trop que d'avoir sous la main un ministre aguerri contre les anarchistes. Il sentit également que son intérêt lui commandait de s'appuyer sur l'homme qu'il croyait le plus capable de le tenir en garde contre un fourbe devenu son collègue. Le rapport confidentiel que je lui avais remis dans la soirée même de son installation au Luxembourg, l'avait convaincu que la police voyait bien et voyait juste.

Cependant Sieyes, qui voulait des proscriptions, ne cessait de se déchaîner contre ce qu'il appelait les opposans et les anarchistes : il disait à Bonaparte que l'opinion, empoisonnée par les jacobins, devenait détestable; que les bulletins de police en faisaient foi et qu'il fallait sévir. « Voyez, disait-il, sous quelle couleur on s'efforce de » représenter la salutaire journée de Saint-Cloud! A les » en croire elle n'a eu pour ressorts et pour levier que » la supercherie, le mensonge et l'audace. La commis- » sion consulaire n'est qu'un triumvirat investi d'une » effrayante dictature, et qui corrompt pour asservir ; » l'acte du 19 brumaire est l'œuvre de quelques transfu- » ges abandonnés de leurs collègues, et qui, dépourvus » de majorité, n'en consacrent pas moins l'usurpation. Il » faut les entendre s'expliquer sur vous, sur moi! Il » ne faut pas qu'on nous traîne ainsi dans la boue, car si » nous étions avilis nous serions perdus. Dans le faubourg » Saint-Germain les uns disent que c'est le parti mili- » taire qui vient d'arracher aux avocats les rênes du gou- » vernement; d'autres assurent que le général Bonaparte

» va jouer le rôle de Monck. Ainsi les uns nous placent » entre les Bourbons, les autres entre les fureurs des » adeptes de Robespierre. Il faut sévir pour que l'opi- » nion publique ne soit pas laissée à la merci des royalis- » tes et des anarchistes. Les derniers sont évidemment les » plus dangereux, les plus acharnés contre le gouver- » nement. C'est eux qu'il faut frapper d'abord. C'est » surtout dans le début qu'un nouveau pouvoir doit » montrer de la force. » A la suite de ce discours artificieux, Sieyes insinua qu'il fallait exiger du chef de la police une grande mesure de salut public et de sûreté générale; il entraîna Bonaparte. On avait déclaré, le 19 brumaire, qu'il n'y aurait plus d'actes oppressifs, plus de listes de proscription, et le 26 on exigea de moi des nomenclatures pour former une liste de proscrits. Ce même jour les consuls prirent un arrêté qui condamnait cinquante-neuf des principaux opposans à la déportation sans jugement préalable, trente-sept à la Guiane française et vingt-deux à l'île d'Oléron. Sur ces listes se trouvaient accolés à des noms décriés et odieux, des noms de citoyens estimés et recommandables. Ce que j'avais annoncé aux consuls arriva; l'opinion publique désapprouva hautement, et de la manière la plus forte, cette proscription impolitique et inutile.

Il fallut céder; on commença par des exceptions. Je sollicitai et j'obtins la liberté de plusieurs députés proscrits. Je fis sentir combien la France et l'armée seraient choquées de voir persécuter, à cause de ses opinions, Jourdan, par exemple, qui avait gagné la bataille de Fleurus et dont la probité était intacte. Le proscripteur Sieyes voyant Bonaparte ébranlé, n'osa plus poursuivre l'exécution d'une mesure odieuse qu'il avait eu soin de m'imputer. Elle fut rapportée, et l'on se borna, sur ma

proposition, à placer les opposans sous la surveillance de la haute police.

Les trois consuls sentirent alors combien il leur était nécessaire de ménager et de captiver l'opinion; plusieurs de leurs actes furent de nature à leur mériter la confiance publique. Ils s'empressèrent de révoquer la loi des ôtages et l'emprunt forcé si criant.

Peu de jours suffirent pour ne plus laisser aucun doute que la journée du 18 brumaire obtenait l'assentiment de la nation. C'est maintenant une vérité historique; ce fut alors un fait qui décida le procès entre le gouvernement de plusieurs et le gouvernement d'un seul.

Les républicains rigides, les amans ombrageux de la liberté virent seuls avec chagrin l'avénement de Bonaparte à la magistrature suprême. Ils en tirèrent tout d'abord les conséquences et les présages les plus sinistres; ils ont fini par avoir raison : nous verrons pourquoi et nous en assignerons les causes.

Je m'étais déclaré contre les proscriptions et contre toute mesure générale; j'avais dit aux consuls toute la vérité. Sûr désormais de mon crédit, et me voyant affermi dans le ministère, je m'attachais à donner à la police générale un caractère de dignité, de justice et de modération, qu'il n'a pas dépendu de moi de rendre plus durable. Sous le Directoire, les filles publiques étaient employées au vil métier de l'espionnage; je défendis de se servir de ces honteux instrumens, ne voulant donner à l'œil scrutateur de la police que la direction de l'observation et non celle de la délation.

Je fis respecter aussi le malheur en obtenant l'adoucissement du sort des émigrés naufragés sur nos côtes du nord, parmi lesquels figuraient des noms appartenant à la fleur de l'ancienne noblesse. Je ne me contentai pas de

ce premier essai d'un retour à l'humanité nationale; je fis aux consuls un rapport où je sollicitai la libération de tous les émigrés que la tempête avait jetés sur le sol de la patrie. J'arrachai ce grand acte de clémence, qui dès lors me valut la confiance des royalistes disposés à se soumettre au gouvernement.

Mes deux instructions aux évêques et aux préfets publiées à cette époque, firent aussi quelque sensation dans le public. On les remarqua d'autant plus, que j'y parlais un langage tombé en dessuétude : celui de la raison et de la tolérance que j'ai toujours cru très-compatible avec la politique d'un gouvernement assez fort pour être juste. Toutefois ces deux instructions furent diversement interprêtées. Selon les uns, elles portaient le cachet de la prévoyance et de cet art profond de remuer le cœur humain qui est le propre de l'homme d'état; selon d'autres, elles tendaient à substituer la morale à la religion, et la police à la justice. Mais ceux qui soutenaient cette dernière opinion ne réfléchissaient pas à l'époque où nous nous trouvions. Mes deux circulaires existent; elles sont imprimées; qu'on les relise, et on verra qu'il fallait quelque courage et des idées positives pour faire passer alors soit les sentimens, soit les doctrines, qui y sont exprimées.

Ainsi de salutaires modifications et une tranquillité moins incertaine furent les premiers gages qu'offrit le nouveau gouvernement à l'attente des Français. Ils applaudirent à la soudaine élévation de l'illustre général qui, dans l'administration de l'état, montrait autant de vigueur que de prudence. Abstraction faite des démagogues, chaque parti se persuada que cette nouvelle révolution tournerait à son avantage. Tel fut surtout le rêve des royalistes; ils virent dans Bonaparte le Monck de la république expirante, et ce rêve favorisa singulièrement

les vues du jeune consul. Fatigué, dégoûté de révolution, le parti modéré lui-même, confondant ses vœux avec ceux des contre-révolutionnaires, souhaita ouvertement la modification du régime républicain et sa fusion avec une monarchie mixte. Mais le temps n'était pas encore venu de transformer la démocratie en monarchie républicaine; on ne pouvait y parvenir que par la fusion de tous les partis, et l'on en était loin encore. La nouvelle administration favorisait au contraire une sorte de réaction morale contre la révolution et la dureté de ses lois. Les écrits en vogue avaient une tendance au royalisme; on y marchait à grands pas selon les clameurs des républicains. Ces clameurs étaient accréditées par des royalistes imprudens, par des ouvrages qui rappelaient le souvenir et les malheurs des Bourbons : *Irma*, par exemple, qui faisait alors fureur dans Paris, parce qu'on croyait y trouver le récit des touchantes infortunes de Madame royale (1). Dans tout autre tems, la police aurait fait saisir une semblable production; mais il me fallut sacrifier l'opinion publique à la raison d'état, et la raison d'état voulait qu'on amorçât le royalisme. Toutefois les maxi-

(1) L'histoire d'*Irma* parut sous la forme de l'allégorie. Les scènes se passaient en Asie, et tous les noms étaient changés; mais il était facile d'en retrouver la clef par leur anagrame. Cette manière adroite de publier l'histoire des malheurs de la maison de Bourbon, piqua singulièrement la curiosité et intéressa le public. On dévora cet ouvrage; en suivant les évènemens et arrivant aux catastrophes, chacun devina les noms. Sous une fausse apparence de liberté, le premier consul laissa publier sur la révolution tout ce qui tendait à la décrier; alors parurent successivement les Mémoires du marquis de Bouillé, de Bertrand de Moleville, de la princesse de Lamballe; les Mémoires de Mesdames de France, l'Histoire de Madame Elisabeth, le Cimetière de la Madelaine. Mais cette tolérance cessa dès que le premier consul se crut affermi; c'est ce qu'on verra dans la suite de ces Mémoires.

(*Note de l'éditeur.*)

mes et les intérêts de la révolution étaient encore trop vivaces pour qu'on pût les heurter sans compensation. Je crus de mon devoir de refroidir les espérances des contre-révolutionnaires, et de relever le courage des républicains. Je fis observer au consul qu'il y avait encore bien des ménagemens à garder; qu'ayant manœuvré avec des hommes sincèrement attachés aux formes républicaines, aux libertés publiques, et l'armée elle-même en étant imbue, il ne pouvait s'isoler sans danger ni de son propre parti ni de l'armée; qu'il lui fallait d'ailleurs sortir du provisoire et se créer un établissement fixe.

A cette époque l'attention du gouvernement vint s'absorber dans les travaux préparatoires des deux commissions législatives intermédiaires. Celle des cinq cents était conduite par Lucien, Boulay, Jacqueminot et Daunou; celles des Anciens l'était par Lemercier, Lebrun et Regnier. L'homme le plus fort était sans contredit Lebrun; ses avis, Bonaparte les réclamait et les recevait avec déférence. Il s'agissait de discuter en grande conférence le nouveau projet d'organisation sociale que Sieyes désirait présenter pour remplacer la constitution de l'an III, dont il ambitionnait de faire les funérailles. Sieyes, dont l'arrière-pensée était connue de Bonaparte, affectait un grand mystère; il disait qu'il n'avait rien de prêt; qu'il n'avait pas le temps de mettre ses papiers en ordre. Il jouait le silence, en cela semblable à ces auteurs à la mode, qui, dévorés du désir de lire leurs écrits, se font d'abord prier par coquetterie et par ton, avant de céder aux instances d'un public curieux et souvent moqueur. Je fus chargé de pénétrer ses mystères. J'employai Réal, qui, usant de beaucoup d'adresse avec une apparence de bonhomie, découvrit les bases du projet de Sieyes en faisant jaser Chénier, l'un de ses confidens, au sortir d'un dîner où les

vins et d'autres enivrans n'avaient pas été épargnés.

Sur ces données, il y eut un conseil secret où je fus appelé. Bonaparte, Cambacérès, Lebrun, Lucien, Joseph, Berthier, Réal, Regnault et Rœderer étaient présens. Là nous discutâmes un contre-projet et la conduite que devait tenir Bonaparte dans les conférences générales qu'on attendait avec impatience.

Enfin, vers la mi-décembre, les trois consuls et les deux commissions législatives se réunirent dans l'appartement de Bonaparte. Les conférences s'ouvraient à neuf heures du soir et se prolongeaient jusque bien avant dans la nuit. Daunou était chargé de la rédaction. Sieyes à la première séance ne dit mot; pressé et à force d'instances, il donna ensuite pièces à pièces ses théories renfermées dans des cahiers différens. Avec un ton d'oracle, il déroula successivement les bases de sa constitution chérie. Elle créait un tribunat composé de cent membres appelés à discuter les lois; un Corps législatif plus nombreux appelé à les admettre ou à les rejeter par le vote sans discussion orale; et enfin un Sénat composé de membres élus à vie, avec la mission plus importante de veiller à la conservation des lois et des constitutions de l'État. Toutes ces bases, contre lesquelles Bonaparte ne fit aucune objection sérieuse, furent successivement adoptées. Quant au gouvernement, Sieyes lui donnait l'initiative des lois, et créait, à cet effet, un Conseil d'état chargé de mûrir, de rédiger les projets et les réglemens de l'administration publique. On savait que le gouvernement de Sieyes devait se terminer en pointe, en une espèce de sommité monarchique plantée sur des bases républicaines, idée dont il était entiché depuis long-temps; on attendait avec une curiosité attentive et même impatiente qu'il découvrît enfin le chapiteau de son édifice constitu-

tionnel. Que proposa Sieyes? un *grand électeur* à vie choisi par le Sénat conservateur, siégeant à Versailles, représentant la majorité de la nation, avec six millions de revenus, trois mille hommes pour sa garde, et n'ayant d'autres fonctions que de nommer deux consuls, celui de *la paix* et celui de *la guerre*, tous deux indépendans l'un de l'autre dans l'exercice de leurs fonctions.

Et ce *grand électeur*, en cas de mauvais choix, pouvait être *absorbé* par le Sénat qui était investi du droit d'appeler dans son sein, sans en donner les motifs, tout dépositaire de l'autorité publique, les deux consuls et le grand électeur lui-même; devenu membre du Sénat, ce dernier n'aurait plus eu aucune part directe à l'action du gouvernement.

Ici Bonaparte ne put y tenir; se levant et poussant un éclat de rire, il prit le cahier des mains de Sieyes et sabra d'un trait de plume ce qu'il appela tout haut des niaiseries métaphysiques. Sieyes, qui d'ordinaire boudait au lieu de résister aux objections, défendit pourtant son grand électeur, et dit qu'après tout un roi ne devait pas être autre chose. Bonaparte répliqua avec vivacité qu'il prenait l'ombre pour le corps, l'abus pour le principe; qu'il ne pouvait y avoir dans le gouvernement aucun pouvoir d'action sans une indépendance puisée et définie dans la prérogative; il fit encore plusieurs objections concertées et préparées, auxquelles Sieyes répondit mal; et s'échauffant de plus en plus, il finit par cette apostrophe : « Comment avez-vous pu croire, citoyen » Sieyes, qu'un homme d'honneur, qu'un homme de » talent et de quelque capacité dans les affaires voulût » jamais consentir à n'être qu'un cochon à l'engrais de » quelques millions dans le château royal de Versailles? » Égayés par cette sortie, les membres de la conférence

s'étant pris à rire, Sieyes, qui avait déjà montré de l'indécision, resta confondu et son *grand électeur* fut coulé à fond.

Il est certain que Sieyes cachait des vues profondes dans cette forme ridicule de gouvernement, et que s'il l'eût fait adopter il en serait resté l'arbitre. C'est lui vraisemblablement que le Sénat eût nommé *grand électeur*, et c'est lui qui eût nommé Bonaparte, consul de la guerre, sauf à l'*absorber* en temps opportun. Par là tout serait resté dans ses mains, et il lui eût été facile, en se faisant absorber lui-même, de faire appeler tel autre personnage à la tête du gouvernement, et de transformer, par une transition adroitement préparée, un pouvoir exécutif électif en royauté héréditaire, pour telle dynastie qu'il lui eût convenu d'établir dans l'intérêt d'une révolution dont il était le hyérophante.

Mais sa marche tortueuse et suspecte amena la vive résistance du consul, à laquelle il aurait dû s'attendre; et de là le renversement de ses projets. Toutefois il n'avait pas négligé de se ménager, comme on le verra bientôt, une retraite sûre à l'abri des coups de la fortune.

Il ne suffisait pas d'écarter le projet de Sieyes; il fallait encore que les adhérens, les conseillers intimes du général-consul fissent passer un mode quelconque de gouvernement pour rester les maîtres du pouvoir. Tout était prêt. Néanmoins, malgré la retraite personnelle de Sieyes, on vit revenir à la charge le parti qui, attaché à ses conceptions en désespoir de cause, proposa l'adoption des formes purement républicaines. On mit alors en avant et on leur opposa la création d'un président à l'instar des États-Unis, pour dix ans, libre dans le choix de ses ministres, de son Conseil d'état et de tous les agens de l'administration. D'autres, aussi appostés, furent d'a-

vis de déguiser la magistrature unique de président; et, à cet effet, ils offrirent de concilier les opinions diverses, en composant un gouvernement de trois consuls, dont deux ne seraient que des conseillers nécessaires.

Mais quand on voulut faire décider qu'il y aurait un premier consul investi du pouvoir suprême, ayant le droit de nomination et de révocation à tous les emplois, et que les deux autres consuls auraient voix consultative seulement, les objections s'élevèrent. Chazal, Daunou, Courtois, Chénier, et d'autres encore, invoquèrent des limites constitutionnelles; ils représentèrent que si le général Bonaparte s'emparait de la dignité de magistrat suprême sans élection préalable, il dénoterait l'ambition d'un usurpateur, et justifierait l'opinion de ceux qui prétendaient qu'il n'avait fait la journée du 18 brumaire qu'à son profit. Faisant pour l'écarter un dernier effort, ils lui offrirent la dignité de généralissime avec le pouvoir de faire la guerre ou la paix, et de traiter avec les puissances étrangères. « Je veux rester à Paris, » reprit Bonaparte avec vivacité et en se rongeant les » ongles; je veux rester à Paris, je suis consul. » Alors Chénier rompant le silence, parla de liberté, de république, de la nécessité de mettre un frein au pouvoir, insistant avec force et courage pour l'adoption de la mesure de l'*absorption* au Sénat. « Cela ne sera pas! » s'écria Bonaparte en colère et frappant du pied; il y » aura plutôt du sang jusqu'aux genoux!....... » A ces mots qui changeaient en drame une délibération jusqu'alors mesurée, chacun resta interdit, et la majorité enlevée remit le pouvoir, non à trois consuls, le deuxième et troisième n'ayant que voix consultative, mais à un seul nommé pour dix ans, rééligible, promulguant les lois, nommant et révoquant à volonté tous

les agens de la puissance exécutive, faisant la paix ou la guerre, et enfin, se nommant lui-même. En effet, Bonaparte, évitant de faire du Sénat une institution préalable, ne voulut pas même être premier consul par le fait des sénateurs.

Soit dépit, soit orgueil, Sieyes refusa d'être l'un des consuls accessoires; on s'y attendait, et le choix qui déjà était fait, *in petto,* par Bonaparte, tomba sur Cambacérès et sur Lebrun, de nuance politique différente. L'un conventionnel, ayant voté la mort, avait embrassé la révolution dans ses principes ainsi que dans ses conséquences, mais en froid égoïste; l'autre, nourri dans les maximes du despotisme ministériel, sous le chancelier Maupeou dont il fut le secrétaire intime, tenant peu aux théories, ne s'attachait guères qu'à l'action du pouvoir; l'un, impuissant défenseur des principes de la révolution et de ses intérêts, penchait pour le retour des distinctions, des honneurs et des abus; l'autre était un avocat plus chaud, plus intègre, de l'ordre social, des mœurs et de la foi publique. Tous deux étaient éclairés, et probes quoique avides.

Quant à Sieyes, nommé Sénateur, il concourut avec Cambacérès et Lebrun à organiser le Sénat, dont il fut le premier président. En récompense de sa docilité à laisser tomber le timon des affaires dans les mains du général-consul, on lui décerna la terre de Crosne, don magnifique d'un million, outre vingt-cinq mille livres de rentes comme sénateur, et indépendamment de son pot-de-vin directorial de six cent mille francs, qu'il appelait *sa poire pour la soif.* Déconsidéré dès lors et anéanti dans de mystérieuses sensualités, il fut annulé politiquement.

Un décret du 20 novembre portait que les deux pré-

cédens Conseils législatifs se rassembleraient de plein droit en février 1820. Pour mieux éluder ce décret dont l'exécution eût compromis le consulat, on soumit la nouvelle constitution à l'acceptation du peuple français. Il ne s'agissait plus de le réunir en assemblées primaires, en consacrant de nouveau le principe de la démocratie, mais d'ouvrir dans toutes les administrations et chez les officiers publics des registres sur lesquels les citoyens devaient inscrire leurs votes. Ces votes s'élevèrent à trois millions et plus, et je puis affirmer qu'il n'y eut dans le recensement aucune fraude, tant la révolution de brumaire était reçue favorablement par la grande majorité des Français.

Neuf fois en moins de sept ans, depuis la chute de l'autorité royale, la nation avait vu le gouvernail changer de main et le vaisseau de l'État se jeter sur de nouveaux écueils. Cette fois le pilote inspira généralement plus de confiance. On le jugeait ferme et habile, et son gouvernement se rapprochait d'ailleurs des formes de la stabilité.

Du jour où Bonaparte se déclara premier consul et fut reconnu comme tel, il jugea que son règne datait réellement de cette époque et il ne le dissimula point dans l'action intérieure de son gouvernement. On vit le républicanisme perdre chaque jour de sa sombre austérité, et les conversions se multiplier en faveur de l'unité du pouvoir.

Le consul nous persuadait et nous nous persuadions volontiers que cette unité nécessaire dans le gouvernement ne porterait aucune atteinte à l'œuvre républicaine; et, en effet, jusqu'à la bataille de Marengo les formes de la république subsistèrent; on n'osa pas s'écarter du langage et de l'esprit de ce gouvernement. Bonaparte,

premier consul, s'astreignit à ne paraître en effet que le magistrat du peuple et le chef des soldats.

Il prit les rênes du gouvernement le 25 décembre, et son nom fut désormais à la tête des actes publics, innovation inconnue depuis la naissance de la république. Jusqu'alors les chefs de l'État avaient habité le palais du Luxembourg; nul n'avait encore osé envahir le domicile des rois. Bonaparte, plus hardi, quitte le Luxembourg et vient avec pompe et en grand appareil militaire occuper le château des Tuileries, désormais le séjour du premier consul. Le Sénat siége au Luxembourg et le Tribunat au Palais-Royal.

Cette magnificence plut à la nation, qui s'applaudit d'être représentée d'une manière plus digne d'elle. La splendeur et l'étiquette reprirent une partie de leur empire. Paris vit renaître les cercles, les bals, les fêtes somptueuses. Observateur des convenances, rigide même en fait de décence publique, Bonaparte, rompant les anciennes liaisons de Joséphine et les siennes mêmes, bannit de son palais les femmes de mœurs décriées, ou même suspectes, qui avaient figuré dans les cercles les plus brillans et dans les intrigues du Luxembourg, sous le règne du Directoire.

Les commencemens d'un nouveau règne sont presque toujours heureux; il en fut de même du consulat, signalé par la réforme d'un grand nombre d'abus, par des actes de sagesse et d'humanité, par le système de justice et de modération qu'adoptèrent les consuls. Le rappel d'une partie des députés frappés par les décrets du 19 fructidor, fut un grand acte de sagesse, de fermeté et d'équité. Il en fut de même de la clôture de la liste des émigrés. Les consuls accordèrent la radiation d'un grand nombre de membres distingués de l'Assemblée constituante. J'eus la satisfaction de faire rentrer et rayer de la liste fatale,

le célèbre Cazalès, de même que son ancien collègue Malouet, homme d'un vrai talent et d'une probité intacte. Ainsi que moi, l'ex-constituant Malouet avait professé jadis à l'Oratoire, et je lui portais une affection extrême. On verra qu'il me paya d'un retour constant et sincère.

La réorganisation de l'ordre judiciaire et l'institution des préfectures marquèrent également les commencemens heureux du consultat, dont se ressentit la composition des nouvelles autorités. Mais, il faut le dire, ce tableau consolant fut bientôt rembruni. « Je ne veux pas » gouverner en chef débonnaire, me dit un soir Bona- » parte; la pacification de l'Ouest ne va pas; il y a trop » de licence et de jactance dans les écrits ! » Le réveil fut terrible.

L'exécution du jeune Toustain, celle du comte de Frotté et de ses compagnons d'armes, la suppression d'une partie des journaux, le style menaçant des dernières proclamations, en glaçant d'effroi les républicains et les royalistes, firent évanouir, dans presque toute la France, les espérances si douces d'un gouvernement équitable et humain. Je fis sentir au premier consul la nécessité de dissiper ces nuages. Il s'adoucit, gagna les émigrés par des faveurs et des emplois; il rendit les églises au culte catholique; tint les républicains en minorité ou à l'écart, mais sans les persécuter; il se déclara le fléau des traitans.

Toutes les sources du crédit étaient ou taries ou anéanties à l'avénement du consul, par l'effet du désordre, des dilapidations et du gaspillage qui s'étaient glissés dans toutes les branches de l'administration et des revenus publics. Il fallut créer des ressources pour faire face à la guerre et à toutes les parties du service. On emprunta douze millions au commerce de Paris; on s'assura vingt-

quatre-millions de la vente des domaines de la maison d'Orange, et enfin on mit en circulation cent cinquante millions de bons de rescriptions de rachat de rentes. En décrétant ces opérations, le premier consul vit combien il lui serait difficile de sortir de la tutelle ruineuse des traitans : il les avait en horreur. La note suivante dont il me remit une copie plus tard, le prévint et l'aigrit singulièrement contre nos principaux banquiers et fournisseurs. Voici cette note :

« Les individus ci-après dénommés sont maîtres de la » fortune publique: ils donnent l'impulsion au cours » des effets publics, et possèdent à eux tous cent millions » de capitaux environ; ils disposent en outre de quatre-» vingt millions de crédit, savoir : Armand Séguin, » Vanderberg, Launoy, Collot, Hinguerlot, Ouvrard, » les frères Michel, Bastide, Marion et Récamier. Les » partisans du suisse Haller ont triomphé, parce que ce » Suisse, dont le premier consul ne veut pas adopter les » plans de finances, a prédit la baisse qui a lieu dans ce » moment. »

Bonaparte ne pouvait soutenir l'idée de ces fortunes subites et si colossales; on eût dit qu'il craignait d'y rester asservi. Il les regardait généralement comme les fruits honteux des dilapidations et de l'usure publique. Il n'avait accompli le 18 brumaire qu'avec l'argent que lui avait prêté Collot et il en était humilié. Joseph Bonaparte lui-même ne fit l'acquisition de Morfontaine qu'avec les deux millions que lui prêta Collot. « Oui, disait-il à » son frère, vous voulez faire le seigneur avec les écus » d'autrui; mais c'est sur moi que tombera tout le poids » de l'usure. »

J'eus beaucoup de peine, ainsi que le consul Lebrun, à calmer ses emportemens contre les banquiers et les four-

nisseurs, et à détourner les mesures acerbes dont il aurait voulu dès lors les frapper. Il comprenait peu la théorie du crédit public, et l'on voyait qu'il avait un secret penchant à traiter, parmi nous, la partie des finances, dans le système d'avanies adopté en Egypte, en Turquie et dans tout l'Orient. Il lui fallut pourtant recourir à Vanderberg pour ouvrir la campagne; il lui confia les fournitures. Ses ombrages s'étendaient sur toutes les parties occultes du gouvernement. C'était toujours moi qu'il chargeait de vérifier ou de contrôler les notes secrètes que les intrigans et les postulans de places ne manquaient pas de lui faire parvenir. Par là on voit combien mes fonctions étaient délicates; j'étais le seul qui pût corriger ses préventions ou en triompher, en mettant chaque jour sous ses yeux, par mes bulletins de police, l'expression de toutes les opinions, de toutes les pensées, et le relevé des circonstances secrètes dont la connaissance intéressait la sûreté ou la tranquillité de l'État. J'eus soin, pour ne pas l'effaroucher, de rédiger à part tout ce qui aurait pu le choquer dans ses conférences ou ses communications avec les deux autres consuls. Mes rapports avec lui étaient trop fréquens pour ne pas être scabreux. Mais je soutins le ton de la vérité et de la franchise tempéré par le dévouement, et ce dévouement était sincère. Je trouvai dans cet homme unique, précisément ce qu'il fallait pour régler et maintenir cette *unité* de pouvoir dans la puissance exécutive, sans laquelle tout serait retombé dans le désordre et le chaos. Mais je le trouvai avec des passions violentes, et une disposition naturelle au despotisme qui prenait sa source dans son caractère et dans l'habitude des camps. Je me flattais de lui opposer avec succès la digue de la prudence et de la raison, et assez souvent je réussis au delà de mes espérances.

A cette époque, Bonaparte n'avait plus à redouter dans l'intérieur aucune opposition matérielle, que celle de quelques bandes royalistes qui, dans les départemens de l'Ouest et principalement dans le Morbihan, avaient encore les armes à la main. En Europe, son pouvoir n'était ni aussi affermi ni aussi incontesté. Il sentit parfaitement et à l'avance qu'il ne pourrait jeter de profondes racines que par de nouvelles victoires. Il en était avide.

Mais la France sortait d'une crise; ses finances étaient épuisées; si l'anarchie était vaincue, le royalisme ne l'était point encore, et l'esprit républicain fermentait sourdement en dehors de la sphère du pouvoir. Quant aux armées françaises, malgré leurs avantages récens en Hollande et en Suisse, elles étaient encore hors d'état de reprendre l'offensive. L'Italie était perdue toute entière; les Apennins n'arrêtaient même plus les soldats de l'Autriche.

Que fit Bonaparte? Bien conseillé par son ministre des affaires étrangères, il mit à profit avec sagacité les passions de l'empereur Paul Ier pour le détacher tout-à-fait de la coalition; puis il apparut dans la politique ostensible de l'Europe, en mettant au jour sa fameuse lettre au roi d'Angleterre; elle contenait des ouvertures dans une forme insolite. Le premier consul y vit le double avantage de faire croire à des vues pacifiques de sa part, et de persuader à la France, après un refus auquel il s'attendait, qu'il fallait pour conquérir la paix, objet de tous ses vœux, de l'argent, du fer et des soldats.

Quand un jour, au sortir de son conseil privé, il me dit d'un ton d'inspiré qu'il était sûr de reconquérir l'Italie avant trois mois, je vis d'abord un peu de jactance dans ce propos, et pourtant je fus persuadé. Car-

not, appelé depuis peu au ministère de la guerre, s'aperçut comme moi qu'il était une chose que Bonaparte savait par dessus tout, et cette chose, c'était la science pratique de la guerre. Mais quand Bonaparte m'eut dit positivement qu'il entendait qu'avant son départ pour l'armée, tous les départemens de l'Ouest fussent tranquilles, et qu'il en eut indiqué les moyens qui coïncidaient avec mes propres vues, je vis que ce n'était pas seulement un guerrier, mais un rusé politique. Je le secondai avec un bonheur dont il me sut gré.

Toutefois nous ne pûmes amener la dissolution de la ligue royaliste qu'à la faveur d'un grand mobile : la séduction. A cet égard, le curé Bernier et deux vicomtesses nous servirent à souhait en accréditant l'opinion que Bonaparte travaillait pour replacer les Bourbons sur le trône. L'amorce fut telle, que le roi lui-même, alors à Mittau, abusé par ses correspondans de Paris, croyant l'instant favorable de réclamer sa couronne, fit remettre au consul Lebrun, par l'abbé de Montesquiou, son agent secret, une lettre adressée à Bonaparte, où, dans les termes les plus nobles, il s'efforçait de lui persuader combien il s'honorerait en le replaçant sur le trône de ses aïeux. « Je ne puis rien sur la France sans » vous, disait ce prince, et vous-même vous ne pou- » vez faire le bonheur de la France sans moi; hâtez-vous » donc...... »

En même temps Mgr. le comte d'Artois envoyait de Londres la duchesse de Guiche, femme pétrie de grâces et d'esprit, pour ouvrir de son côté une négociation parallèle par la voie de Joséphine, réputée l'ange tutélaire des royalistes et des émigrés. Elle obtint des entrevues, et j'en fus instruit par Joséphine elle-même, qui, d'après nos conventions, cimentées par mille francs par

jour, me tenait au courant de ce qui se passait dans l'intérieur du château.

J'avoue que je fus piqué de n'avoir reçu de Bonaparte aucune direction sur des circonstances aussi essentielles. Je me mis en œuvre, j'employai les grands moyens, et je sus d'une manière positive la démarche que l'abbé de Montesquiou avait faite auprès du consul Lebrun. J'en fis l'objet d'un rapport que j'adressai au premier consul, et où je parlai également de la mission et des démarches de la duchesse de Guiche; je lui représentai qu'en tolérant de pareilles négociations, il faisait soupçonner qu'il cherchait à se ménager, dans les revers, un moyen brillant de fortune et de sécurité; mais qu'il se méprenait par de faux calculs, si toutefois un cœur aussi magnanime que le sien pouvait s'arrêter à une politique si erronée; qu'il était essentiellement l'homme de la révolution, et ne pouvait être que cela, et que, dans aucune chance les Bourbons ne pourraient remonter sur le trône qu'en marchant sur son propre cadavre.

Ce rapport, que j'eus soin de rédiger et d'écrire moi-même, lui prouva que rien sur les secrets et la sûreté de l'État ne pouvait m'échapper; il fit l'effet que j'en attendais, c'est-à-dire, une vive impression sur l'esprit de Bonaparte. La duchesse de Guiche fut congédiée avec ordre de repartir sans délai pour Londres, et le consul Lebrun fut tancé pour s'être chargé, par une voie détournée, d'une lettre du roi. Mon crédit prit dès lors l'assiette qui convenait à la hauteur et à l'importance de mes fonctions.

D'autres scènes allaient s'ouvrir, mais des scènes de sang et de carnage, sur de nouveaux champs de bataille. Moreau, qui avait passé le Rhin le 25 avril, avait

déjà défait les Autrichiens dans trois rencontres avant le 10 mai, quand Bonaparte, du 16 au 20, dans une entreprise digne d'Annibal, passa le grand Saint-Bernard à la tête du gros de l'armée de réserve. Surprenant l'ennemi inattentif ou abusé, qui s'obstinait, sur le Var et vers Gênes, à envahir la frontière de France, il se dirige sur Milan par le val d'Aoste et le Piémont, et vient couper les communications à l'armée autrichienne commandée par Melas. L'autrichien déconcerté se concentre pourtant sous le canon d'Alexandrie, au confluent du Tanaro et de la Bormida, et marche, à la suite de quelques défaites partielles, courageusement au devant du premier consul, qui, de son côté, arrivait sur lui dans la même direction.

L'événement décisif se préparait et laissait tous les esprits en suspens. Les sentimens et les opinions fermentaient dans Paris, particulièrement dans les deux partis extrêmes, le populaire et le royaliste. Les républicains modérés n'étaient pas moins émus; ils voyaient, avec une sorte de défiance à la tête du gouvernement, un général, plus enclin à se servir du canon et du sabre, que du bonnet de la liberté et de la balance de la justice. Les mécontens nourrissaient l'espoir que celui qu'ils appelaient déjà le Cromwell de la France serait arrêté dans sa course, et qu'élevé par la guerre il périrait par la guerre.

On était dans ces dispositions, quand, dans la soirée du 20 juin, arrivent deux courriers du commerce avec des nouvelles de l'armée annonçant que le 14, à cinq heures du soir, la bataille livrée près d'Alexandrie avait tourné au désavantage de l'armée consulaire qui était en retraite; mais qu'on se battait encore. Cette nouvelle, répandue avec la rapidité de l'éclair dans toutes les clas-

ses intéressées, produisit sur les esprits l'effet de l'étincelle électrique sur le corps humain. On se cherche, on se rassemble; on va chez Chénier, chez Courtois, à la coterie Staël; on va chez Sieyes; on va chez Carnot. Chacun prétend qu'il faut tirer de la griffe du Corse la république qu'il met en péril; qu'il faut la reconquérir plus libre et plus sage; qu'il faut un premier magistrat, mais qui ne soit ni dictateur arrogant, ni empereur des soldats. Tous les regards, toutes les pensées se tournent vers Carnot, ministre de la guerre. J'apprends à la fois la nouvelle et la fermentation qu'elle occasione; je cours à l'instant chez les deux consuls et je les trouve consternés. Je m'attache à remonter leur moral; mais en rentrant chez moi, je l'avoue, ma tête eut besoin de toute sa force. Mon salon était plein; je n'eus garde de me montrer; ont vint assiéger mon cabinet. En vain je ne veux voir que des intimes; les chefs de file percent jusqu'à moi. Je me tue de dire à tout le monde qu'il y a de l'exagération dans les nouvelles; que c'est peut-être même une combinaison d'agiotage; que sur le champ de bataille d'ailleurs Bonaparte à toujours fait des miracles. « Attendez surtout, point de légèreté, point d'imprudence, ajoutai-je, point de propos envenimés, et rien d'ostensible ni d'hostile. »

Le lendemain, le courrier du premier consul arrive chargé des lauriers de la victoire; le désenchantement des uns ne peut étouffer l'ivresse générale. La bataille de Marengo, telle que la bataille d'Actium, faisait triompher notre jeune triumvir, et l'élevait au faîte du pouvoir, aussi heureux, mais moins sage que l'Octave de Rome. Il était parti le premier magistrat d'un peuple encore libre, et il allait reparaître en conquérant. On eût dit, en effet, qu'à Marengo il avait moins conquis

l'Italie que la France. De cette époque date le premier essor de cette flatterie dégoûtante et servile dont tous les magistrats, toutes les autorités l'enivrèrent pendant les quinze années de sa puissance. On vit un de ses Conseillers d'état, nommé Rœderer, faisant déjà de son nouveau maître une divinité, lui appliquer dans un journal le vers si connu de Virgile :

Deus nobis hœc otia fecit.

Je prévis les suites fatales qu'auraient pour la France et pour son chef cette tendance adulatrice indigne d'un grand peuple. Mais l'ivresse était au comble et le triomphe complet. Dans la nuit du 2 au 3 juillet arrive le vainqueur.

Je remarquai dès l'abord sur ses traits quelque chose de contraint et de morose. Dans la soirée même, à l'heure du travail, entrant dans son cabinet, il jette sur moi un regard sombre et se répand en éclats. « Eh bien! on m'a » cru perdu et on voulait essayer encore du Comité de » salut public!... Je sais tout.... et c'étaient des hommes » que j'ai sauvés, que j'ai épargnés! Me croient-ils un » Louis XVI? qu'ils osent, et ils verront! Qu'on ne s'y » trompe plus. Une bataille perdue est pour moi une » bataille gagnée.... Je ne crains rien; je ferai rentrer » tous ces ingrats, tous ces traîtres dans la poussière.... » Je saurai bien sauver la France en dépit des factieux » et des brouillons..... » Je lui représentai qu'il n'y avait eu qu'un accès de fièvre républicaine excitée par un bruit sinistre, bruit que j'avais démenti et dont j'avais atténué les effets; que mon rapport aux deux consuls, dont je lui avais transmis la copie, le mettait à même d'apprécier à sa juste valeur ce petit mouvement de fermentation et d'égarement; qu'enfin le dénouement était

si magnifique et la satisfaction si générale qu'on pouvait bien supporter quelques ombres qui faisaient encore mieux ressortir l'éclat du tableau. — « Mais vous ne me » dites pas tout, reprend-il. Ne voulait-on pas mettre » Carnot à la tête du gouvernement? Carnot qui s'est » laissé mystifier au 18 fructidor, incapable de garder » deux mois l'autorité, et qu'on ne manquerait pas » d'envoyer périr à Sinnamary!... » J'affirmai que la conduite de Carnot avait été irréprochable, et j'observai qu'il serait bien dur de le rendre responsable de projets extravagans enfantés par des têtes malades, et dont lui, Carnot, n'avait eu aucune idée.

Il se tut; mais l'impression était profonde. Il ne pardonna point à Carnot, qui, à quelque temps de là, se vit dans la nécessité de résigner le porte-feuille de la guerre. Vraisemblablement j'aurais partagé sa disgrâce anticipée, si Cambacérès et Lebrun n'avaient pas été témoins de la circonspection de ma conduite et de la sincérité de mon dévouement.

Plus ombrageux en devenant plus fort, le premier consul s'arma de précaution et s'entoura d'un appareil plus militaire. Ses préventions et ses défiances se portaient plus particulièrement sur ceux qu'il appelait des *obstinés*, soit qu'ils voulussent rester attachés au parti populaire, soit qu'ils ne s'exhalassent qu'en plaintes à la vue de la liberté mourante. Je proposai des moyens doux pour ramener au giron du gouvernement, des hommes aigris; je demandai la faculté de gagner les chefs de file par des pensions, des largesses ou des places; j'eus carte blanche pour l'emploi des moyens pécuniaires; mais mon crédit n'alla pas jusqu'à la distribution des emplois et des faveurs publiques. Je vis clairement que le premier consul persistait dans le système de n'admettre

qu'en minorité les républicains dans les hauts emplois et dans ses conseils, et qu'il voulait y maintenir en force les partisans de la monarchie et du pouvoir absolu. A peine si j'avais eu le crédit de faire nommer une demi-douzaine de préfets. Bonaparte n'aimait pas le Tribunat, parce qu'il y avait là un noyau de républicains tenaces. On savait qu'il redoutait surtout les écervelés et les enragés désignés sous le nom d'anarchistes, hommes toujours prêts à servir d'instrumens aux complots et aux révolutions. Ses défiances et ses alarmes étaient excitées par les hommes qui l'entouraient et qui le poussaient à la monarchie; tels que Portalis, Lebrun, Cambacérès, Clarke, Champagny, Fleurieu, Duchâtel, Jolivet, Benezech, Emmery, Rœderer, Cretet, Regnier, Chaptal, Dufresne et tant d'autres. Qu'on y ajoute les rapports secrets et les correspondances clandestines que lui adressaient, dans le même sens, des hommes qui en avaient reçu la mission, et qui suivaient la tendance ou le torrent de l'opinion du jour. Je n'y étais pas épargné; j'y étais en butte aux insinuations les plus malveillantes; mon système de police y était souvent décrié et dénoncé. J'avais contre moi Lucien, alors ministre de l'intérieur, qui avait aussi sa police particulière. Essuyant parfois des reproches du premier consul sur des faits qu'il croyait ensevelis dans l'ombre, il me soupçonnait de le faire épier pour le compromettre dans mes rapports. J'avais l'ordre formel de ne rien céler, tant sur les bruits populaires, que sur les bruits de salon. Il en résultait que Lucien, abusant de son crédit et de sa position, tranchant du *roué*, enlevant des femmes à leurs maris, trafiquant des licences d'exportation de grains, était souvent l'objet de ces bruits et de ces rumeurs. Comme chef de la police, je ne devais pas dissimuler combien il importait que les membres de

la famille du premier consul fussent irréprochables, et ne s'attirassent pas le décri public.

On sent dans quel conflit je dus me trouver engagé; j'avais heureusement dans mes intérêts Joséphine; je n'avais pas Duroc contre moi, et le secrétaire intime m'était dévoué. Cet homme plein d'habileté et de talens, mais dont l'âpreté pécuniaire causa bientôt la disgrâce, s'est toujours montré si cupide qu'il n'est pas besoin de le nommer pour le désigner. Dépositaire des papiers et des secrets de son maître, il découvrit que je dépensais cent mille francs par mois, pour veiller incessamment sur les jours du premier consul. L'idée lui vint de me faire payer les avis qu'il me donnerait pour me mettre à même de remplir le but que je me proposais. Il vint me trouver et m'offrit de m'informer exactement de toutes les démarches de Bonaparte moyennant 25,000 francs par mois; il me présenta cette offre comme une économie de 900,000 fr. par année. Je n'eus garde de laisser échapper l'occasion de prendre à mes gages le secrétaire intime du chef de l'État, qu'il m'importait tant de suivre à la piste pour connaître ce qu'il avait fait, comme ce qu'il devait faire. La proposition du secrétaire fut acceptée, et chaque mois très-exactement il recevait en blanc son mandat de 25,000 francs, pour faire retirer à la caisse la somme promise. J'eus de mon côté à me louer de sa dextérité et de son exactitude. Mais je me gardai bien d'économiser sur les fonds que j'employais à garantir la personne de Bonaparte de toute attaque imprévue. Le château seul m'absorbait plus de la moitié de mes cent mille francs disponibles chaque mois. A la vérité, par là je fus très-exactement informé de ce qu'il m'importait de savoir, et je pus contrôler mutuellement les informations du secrétaire

par celles de Joséphine, et celles-ci par les rapports du secrétaire. Je fus plus fort que tous mes ennemis réunis ensemble. Que fit-on alors pour me perdre? on m'accusa formellement, auprès du premier consul, de protéger les républicains et les démagogues; on alla jusqu'à désigner le général Parain, qui m'était personnellement attaché, comme l'intermédiaire dont je me servais pour endoctriner les anarchistes et leur distribuer de l'argent. Le fait est que j'usai de toute mon influence ministérielle pour déjouer les projets des écervelés, pour calmer leurs ressentimens, pour les détourner de former aucun complot contre le chef de l'État, et que plusieurs m'étaient redevables de secours et des avertissemens les plus salutaires. Je n'usai en cela que de la latitude qui m'était donnée dans mes attributions de haute police; je pensais, et je pense encore qu'il vaut mieux prévenir les attentats que d'avoir à les punir. Mais, à force de me rendre suspect, on finit par exciter la défiance du premier consul. Bientôt, imaginant des prétextes, il mutila mes attributions, pour que le préfet de police fût chargé spécialement de la surveillance des enragés. Ce préfet, ancien avocat, homme avide, aveuglément dévoué au pouvoir; homme de justice avant la révolution, qui s'étant insinué avec adresse au bureau central, s'était fait nommer préfet de police après le 18 brumaire, c'était Dubois. Pour se créer un petit ministère à part, il me suscitait des tracasseries sur les fonds secrets, et il fallut que je lui fisse, sur la curée des jeux, sa grosse part, sous prétexte que l'argent était le nerf de toute police politique. Mais plus tard je parvins à le confondre dans l'emploi des fonds de son budjet prélevés sur les vices bas et honteux qui déshonorent la capitale.

Cependant la maxime machiavélique *divide et impera* ayant prévalu, il y eut bientôt quatre polices distinctes: la police militaire du château faite par les aides-de-camp et par Duroc; la police des inspecteurs de la gendarmerie; la police de la préfecture faite par Dubois; et la mienne. Quant à la police du ministère de l'intérieur, je ne tardai pas à l'anéantir comme on le verra bientôt. Ainsi tous les jours le premier consul recevait quatre bulletins de police séparés, provenant de sources différentes et qu'il pouvait comparer entre eux, sans compter les rapports de ses correspondans affidés. C'était ce qu'il appelait tâter le pouls à la république. On la regardait comme bien malade dans ses mains. Tout ce que j'aurais pu faire pour la soutenir aurait tourné contre elle. Mes adversaires travaillaient à me réduire à une simple police administrative et de théorie; mais je n'étais pas homme à le souffrir. Le premier consul lui-même, je dois lui rendre cette justice, sut résister avec fermeté à toutes les tentatives de ce genre. Il dit qu'en voulant ainsi le priver de mes services, on l'exposerait à rester désarmé en présence des contre-révolutionnaires; que personne mieux que moi ne faisait la police des agens de l'Angleterre et des chouans, et que mon système lui convenait. Je sentis pourtant que je n'étais plus qu'un contre-poids dans la machine du gouvernement.

D'ailleurs sa marche était subordonnée plus ou moins au cours des événemens publics et aux chances de la politique.

Tout alors semblait présager une paix prochaine. La journée de Marengo avait fait tomber au pouvoir du consul, par l'effet d'une convention militaire plus étonnante que l'issue de la bataille elle-même, le Piémont, la Lombardie, Gênes, les plus fortes places de la haute

Italie. Ce n'était qu'après avoir rétabli la république cisalpine qu'il était parti de Milan.

De son côté, Moreau, s'appochant de Vienne après s'être emparé de Munich, les Autrichiens de ce côté sollicitèrent aussi un armistice, celui d'Italie ne s'étendant point jusqu'en Allemagne. Moreau y consentit, et le 15 de juillet des préliminaires de paix furent signés à Paris, entre l'Autriche et la France.

Des succès si décisifs, loin de désarmer les républicains mécontens, les irritaient de plus en plus. Par ses formes absolues et militaires, Bonaparte s'en faisait des ennemis acharnés. Dans les rangs même de l'armée on comptait alors un grand nombre d'opposans, que l'esprit républicain portait à former des associations secrètes. Des officiers généraux, des colonels en tenaient les fils mystérieux. Ils se flattaient d'avoir dans leur parti Bernadotte, Augereau, Jourdan, Brune, et Moreau lui-même qui, déjà se repentait d'avoir aidé à l'élévation de celui qui s'érigeait en maître. A la vérité, aucun signe visible, aucune donnée positive n'éclairait le gouvernement sur ces trames; mais quelques indices et des révélations décousues le portèrent à déplacer fréquemment d'un lieu à un autre, les corps et les officiers qui étaient l'objet de ses soupçons.

Dans Paris les choses étaient dans un état plus grave, et l'action des mécontens plus sensible. On tenait les plus ardens éloignés des emplois et on les surveillait. J'étais instruit que, depuis l'établissement du gouvernement consulaire, ils avaient des assemblées secrètes et formaient des complots. C'était à les faire avorter que j'apportais tous mes soins; par là j'espérais ralentir la tendance naturelle du gouvernement à réagir sur les hommes de la révolution. J'avais même obtenu, de la part du premier

consul, quelques démonstrations extérieures favorables aux idées républicaines. Par exemple, à l'anniversaire du 14 juillet, qui venait d'être célébré sous les auspices de la Concorde, le premier consul avait porté, au milieu d'un banquet solennel, ce toast remarquable : *Au peuple français notre souverain!* J'avais distribué beaucoup de secours aux patriotes indigens et malheureux; d'un autre côté, par la vigilance de mes agens et par des avertissemens utiles, je retenais dans l'inaction et dans le silence les plus ardens de ces boute-feux qui, avant le départ de Bonaparte pour l'Italie, s'étaient réunis et avaient formé le projet de le faire périr sur la route, aux environs de la capitale. Depuis son retour et depuis ses triomphes, les passions devenaient aveugles et implacables. Il y eut des conciliabules, et l'un des plus furieux, affublé d'un habit de gendarme, jura d'assassiner Bonaparte à la Comédie française. Mes dispositions, combinées avec celles du général Lannes, chef de la contre-police, firent évanouir ce complot. Mais une conspiration manquée était aussitôt suivie d'une autre. Comment se flatter de contenir longtemps des hommes d'un caractère turbulent et d'un fanatisme indomptable, vivant d'ailleurs dans un état de détresse si propre à les irriter? C'est avec de pareils instrumens qu'on forme et qu'on entretient les conjurations.

Je reçus bientôt l'avis que Juvenot, ancien aide-de-camp d'Henriot, avec une vingtaine d'enragés, complottait d'attaquer et de tuer le premier consul à la Malmaison. J'y mis obstacle et je fis arrêter Juvenot. Mais il était impossible d'obtenir aucun aveu; on ne pouvait pénétrer le secret de ces trames ni en atteindre les véritables auteurs. Fion, Dufour et Rossignol passaient pour les principaux agens de la conspiration; Talot et Laignelot pour ses directeurs invisibles. Ils avaient un pamphlétaire à

eux : c'était Metge, homme résolu, actif, introuvable.

Vers la mi-septembre on eut indice d'un complot qui avait pour objet d'assasiner le premier consul à l'Opéra. Je fis arrêter et conduire à la prison du Temple Rossignol et quelques hommes obscurs qui étaient soupçonnés. Les interrogatoires ne donnant aucune lumière, je les fis mettre en liberté avec ordre de les suivre. Quinze jours après, le même complot fut repris, du moins le nommé Harel, l'un des complices, dans l'espoir de grandes récompenses, fit, de concert avec le commissaire des guerres Lefebvre, des révélations à Bourienne, secrétaire du premier consul. Harel, appelé lui-même, corrobora ses premières informations et désigna tous les conjurés. C'étaient, selon lui, Cerrachi et Diana, réfugiés romains; Arena, frère du député corse qui s'était déclaré contre le premier consul; le peintre Topino-Lebrun, patriote fanatique, et Demerville, ancien commis du Comité de salut public, intimement lié avec Barrère. Cette affaire me valut au château une assez vivre sortie mêlée de reproches et d'aigreur. Heureusement je n'étais pas pris au dépourvu. « Général consul, répondis-je avec calme, » si le dévouement indiscret du dénonciateur eût été » moins intéressé, il serait venu à moi qui tiens et dois » tenir tous les fils de la haute police, et qui garantis la » sûreté de son chef contre toute conspiration organisée, » car il n'y a aucun moyen de répondre de la fureur » isolée d'un scélérat fanatique. Ici, nul doute, il y a » complot ou du moins un projet réel d'attentat. J'en » avais moi-même connaissance et je faisais observer les » moteurs insensés qui semblaient s'abuser sur la possi- » bilité de l'exécution. Je puis produire la preuve de ce » que j'avance en faisant comparaître sur-le-champ » l'homme de qui je tenais mes informations. » C'était

Barrère, chargé alors de la partie politique des journaux écrits sous l'influence ministérielle. « Eh bien! qu'on le » fasse venir, répondit Bonaparte d'un ton animé, et » qu'il aille faire sa déclaration au général Lannes, déjà » saisi de cette affaire, avec qui vous vous concerterez. »

Je vis bientôt que la politique du premier consul le portait à donner un corps à une ombre, et qu'il voulait feindre d'avoir couru un grand danger. On arrêta (et ceci me fut étranger) qu'on ferait tomber les conjurés dans un piége qu'Harel serait chargé de dresser, en leur procurant, comme il le leur avait promis, quatre hommes armés, disposés à l'assassinat du premier consul, dans la soirée du 10 octobre, à la représentation de l'opéra des Horaces.

Ceci arrêté, le consul, dans un conseil privé où ne fut point appelé le ministre de la guerre, parla des dangers dont il était environné, des complots des anarchistes et des démagogues, et de la mauvaise direction que donnaient à l'esprit public des hommes d'un républicanisme irritable et farouche; il cita Carnot, en lui reprochant ses liaisons avec les hommes de la révolution et son humeur sauvage. Lucien parla dans le même sens et d'une manière plus artificieuse; et il s'en référa (la scène était concertée) à la prudence et à la sagesse des consuls Cambacérès et Lebrun, qui, alléguant la raison d'état, dirent qu'il fallait retirer à Carnot le porte-feuille de la guerre. Le fait est que Carnot s'était permis plusieurs fois de défendre les libertés publiques, et de faire des remontrances au premier consul sur les faveurs accordées aux royalistes, sur la pompe royale de sa cour et sur le penchant qu'avait Joséphine à jouer le rôle d'une reine, en réunissant autour d'elle des femmes dont le nom et le rang flattaient son amour-propre. Le lendemain Carnot,

sur l'avis que j'avais été autorisé à lui donner, envoya sa démission.

Le jour suivant eut lieu, à la représentation des Horaces, le simulacre d'attentat contre la personne du premier consul. Là, des hommes apostés par la contre-police, et sur le compte desquels les conjurés avaient été abusés, arrêtèrent eux-mêmes Diana, Cerrachi et leurs complices.

Cette affaire fit grand bruit; c'est ce qu'on voulait. Toutes les autorités premières vinrent féliciter le premier consul d'avoir échappé au danger. Dans sa réponse au Tribunat, il dit qu'il n'en avait pas réellement couru; qu'indépendamment de l'assistance de tous les citoyens qui ce jour là se trouvaient à la représentation à laquelle il assistait, il avait avec lui un piquet de sa brave garde... « Les misérables ! ajouta-t-il, n'auraient pu supporter ses regards!.... »

Je proposai immédiatement des mesures de surveillance et de précaution pour l'avenir, entre autres de désarmer tous les villages sur la route de Paris à la Malmaison, et de faire explorer les maisons isolées sur la même route. Des instructions particulières furent rédigées pour que les agens de police redoublassent de surveillance. La contre-police du château arrêta aussi des mesures extraordinaires; on n'approcha plus aussi facilement du chef de l'État; tous les abords par lesquels il arrivait aux salles de spectacle furent garantis d'un attentat individuel.

Tout gouvernement qui commence, saisit d'ordinaire l'occasion d'un danger qu'il a conjuré, soit pour s'affermir, soit pour étendre son pouvoir; il lui suffit d'échapper à une conspiration pour acquérir plus de force et de puissance. Par instinct, le premier consul était porté à suivre cette politique adoptée par tous ses devanciers.

Dans cette dernière circonstance, il y fut plus particulièrement excité par son frère Lucien, tout aussi ambitieux que lui, quoique dans d'autres formes et dans un autre genre. Il n'avait pas échappé à Lucien qu'il gênait et offusquait son frère, soit en se prévalant avec trop d'orgueil et de complaisance des succès de la journée du 18 brumaire, soit en voulant exercer une trop grande prépondérance dans l'action du gouvernement. Il avait eu d'abord l'arrière-pensée de porter Bonaparte à établir une sorte de *duumvirat* consulaire, au moyen duquel il eût retenu dans ses mains toute la puissance civile, et partagé ainsi le pouvoir avec un frère qui n'entendait à aucun partage. Ce plan ayant échoué, il chercha tous les moyens de remonter son crédit qui déclinait à cause de ses exigences et de cette barrière de fer qu'il trouvait devant lui, après avoir tant contribué lui-même à l'élever. Profitant de l'impression produite par cette espèce de conjuration républicaine qu'on venait d'étouffer, exagérant à son frère l'inconvénient de la mobilité de son pouvoir et les dangers que lui susciterait l'esprit républicain, il espéra le porter dès lors à établir une sorte de monarchie constitutionnelle, dont il eût été lui-même le ministre dirigeant et le support. J'étais ouvertement opposé à ce plan alors impraticable, et je savais que le premier consul lui-même, quoique dévoré de la passion de rendre son autorité inamovible, fondait le succès de ses empiétemens sur d'autres combinaisons.

Toutefois Lucien persista dans ses projets, et voulant parachever l'œuvre qui selon lui n'était encore qu'ébauchée, se croyant sûr au moins de l'assentiment tacite de son frère, il fit composer et imprimer secrètement un écrit ayant pour titre: *Parallèle de Cromwell, Monck et Bonaparte*, où la cause et les principes de la monarchie

étaient ouvertement prêchés et préconisés. Cette brochure ayant été tirée à profusion, Lucien en fit faire dans son bureau particulier autant de paquets sous bande, qu'il y avait de préfectures, et chaque paquet contenant des exemplaires en nombre égal à celui des fonctionnaires de chaque département. Aucun avis officiel n'accompagnait, il est vrai, cet envoi fait à chaque préfet par la voie de la diligence; mais le caractère de l'envoi, les adresses portant tous les signes d'une missive ministérielle et d'autres indices, faisaient assez connaître la source et l'intention politique d'une pareille publication. J'en eus le même jour un exemplaire à l'insu de Lucien, et courant à la Malmaison, je le mis sous les yeux du premier consul, avec un rapport où j'exposai les inconvéniens graves d'une initiative aussi mal déguisée; je la qualifiai d'intempestive et d'imprudente, et je puisai la force de mes argumens dans l'état de sourde irritation où se trouvaient les esprits dans l'armée, principalement parmi les généraux et officiers supérieurs qui, peu attachés personnellement à Bonaparte, et n'étant redevables de leur fortune militaire qu'à la révolution, tenaient encore plus qu'on ne pensait aux principes et aux formes républicaines; je dis qu'on ne pouvait sans danger y faire succéder brusquement un établissement monarchique, suspect à tous ceux qui à l'avance criaient à l'usurpation; je finis enfin par faire sentir combien de pareilles tentatives étaient prématurées, et j'obtins de suite l'ordre d'arrêter avec éclat la propagation d'un pareil écrit.

J'ordonnai de suite qu'on en arrêtât la circulation, et, pour mieux écarter le soupçon qu'il eût l'attache du gouvernement, je le qualifiai dans ma lettre ministérielle, d'*œuvre d'une méprisable et coupable intrigue*. Lucien, furieux et jugeant que je ne me serais pas servi de pa-

reilles expressions sans y être autorisé, courut à son tour à la Malmaison provoquer une explication qui fut orageuse. A compter de cette époque l'opposition entre les deux frères prit un caractère d'animosité qui finit par dégénérer en scènes violentes. Il est positif qu'un jour Lucien, à la suite d'une altercation très-vive jeta sur le bureau de son frère, avec humeur, son porte-feuille de ministre, en s'écriant qu'il se dépouillait d'autant plus volontiers de tout caractère public, qu'il n'y avait trouvé que supplice avec un pareil despote, et que de son côté, le frère outragé appela ses aides-de-camp de service pour faire sortir de son cabinet *ce citoyen* qui manquait au premier consul.

Les convenances et la raison d'état réunies réclamaient la séparation des deux frères, sans plus d'éclat ni de déchiremens. Nous y travaillâmes M. de Talleyrand et moi; tout fut politiquement concilié; bientôt Lucien se mit en route pour Madrid, avec le titre d'ambassadeur et avec la mission expresse de faire changer les dispositions du roi d'Espagne et de le porter à la guerre contre le Portugal, royaume que le premier consul voyait avec dépit rester sous la dépendance de l'Angleterre.

Les causes et les circonstances du départ de Lucien ne pouvaient guère rester secrètes. On ne manqua pas à cette occasion, dans les correspondances privées et dans les salons de Paris, de me mettre en scène; de me représenter comme l'ayant emporté dans une lutte de faveur sur le frère même du premier consul; on prétendit que par là j'avais fait prévaloir le parti de Joséphine et des Beauharnais sur le parti des frères Bonaparte. Il est vrai que, dans l'intérêt de la marche et de l'unité du pouvoir, j'étais intimement persuadé que l'influence douce et bénigne des Beauharnais était préférable aux empiétemens

excessifs et impérieux d'un Lucien, qui à lui seul aurait voulu régenter l'État et ne laisser à son frère que la conduite de l'armée.

A des querelles domestiques du palais, succédèrent au dehors de nouvelles trames ourdies par les partis extrêmes. Dès la fin d'octobre, les enragés avaient renoué leurs projets sinistres; je m'aperçus qu'ils étaient organisés avec un secret et avec une habileté qui déconcertaient toutes les polices. Il se forma vers cette époque, par des démagogues et par des royalistes, deux complots parallèles et presque identiques contre la vie du premier consul. Comme le dernier, qui fut le plus dangereux parce qu'il fut tramé tout-à-fait dans l'ombre, m'a paru depuis se rattacher à la situation politique où se trouvait alors le chef du gouvernement, je ferai de cette situation le résumé en peu de mots.

L'empereur d'Autriche avait reçu la nouvelle des préliminaires de paix signés en son nom, à Paris, par le comte de Saint-Julien, au moment même où ce monarque signait avec l'Angleterre un traité de subsides. Placé ainsi entre la paix et l'or des Anglais, le cabinet de Vienne se décida courageusement à courir de nouveau le hasard des batailles. M. de Saint-Julien fut jeté dans une forteresse pour avoir excédé ses pouvoirs, et l'armistice devant expirer sous peu, on fit de part et d'autre des préparatifs pour renouveler les hostilités. L'armistice fut pourtant prorogé jusqu'en décembre. Ainsi, des deux côtés, on flottait entre la paix et la guerre. Le premier consul et son gouvernement désiraient alors la paix, qui allait dépendre uniquement des opérations de Moreau en Allemagne, de Moreau, dont Bonaparte enviait déjà la gloire importune.

Il était le seul dont la renommée pût balancer la

sienne sous le point de vue stratégique. Cette espèce de rivalité militaire, et la position de Moreau eu égard à l'état de l'opinion, mettait Bonaparte, pour ainsi dire, à la merci de ses succès, tandis que dans l'intérieur il était en butte aux complots des démagogues et des royalistes hostiles. Pour eux, c'était l'ennemi commun. La vigilance de la police, loin de porter le découragement dans l'esprit des anarchistes, semblait leur inspirer encore plus de nerf et d'audace. Leurs coryphées s'assemblaient tantôt chez le limonadier Chrétien, tantôt à Versailles, tantôt au jardin des Capucines, organisant l'insurrection et désignant déjà un gouvernement provisoire. Voulant en finir, ils en vinrent aux résolutions désespérées. L'un d'eux, nommé Chevalier, d'un républicanisme délirant et d'un génie atroce, occupé, dans le grand atelier d'artillerie de Meudon, sous le Comité de salut public, à imaginer des moyens de destruction calculés sur les effets extraordinaires de la poudre, conçut la première idée de faire périr Bonaparte à l'aide d'une machine infernale qu'on placerait sur son passage. Excité par les encouragemens de ses complices, et plus encore par son propre penchant, Chevalier, secondé par le nommé Veycer, construisit une espèce de baril cerclé en fer et garni de clous, chargé à poudre et à mitrailles, auquel il adapta une batterie solidement fixée et armée, susceptible de partir à volonté à l'aide d'une ficelle, ce qui devait mettre l'artilleur à couvert de l'explosion. L'ouvrage avança; tous les conjurés se montraient impatiens de faire sauter, au moyen de la *machine infernale*, le *petit caporal*, nom qu'ils donnaient à Bonaparte. Ceci n'est pas tout : les plus hardis, Chevalier à leur tête, osent faire entre eux l'essai de la machine infernale. La nuit du 17 au 18 octobre est choisie; les chefs du complot vont derrière le

couvent de la Salpêtrière, s'y croyant à couvert par l'isolement. Là, l'explosion est telle que les enragés eux-mêmes, remplis de terreur, se dispersent. Revenus de leur premier effroi, ils délibèrent sur les effets de cette horrible invention; les uns la croient propre à couronner leurs trames; d'autres pensent, et Chevalier se range de cet avis, qu'il ne s'agit pas de faire périr plusieurs personnes, mais de s'assurer de la mort d'une seule, et que, sous ce rapport, l'effet de la *machine infernale* dépend de trop de chances hasardeuses. Après de profondes méditations, Chevalier s'arrête à l'idée de construire une espèce de bombe incendiaire, qui, lancée dans la voiture du premier consul, soit à son arrivée, soit à sa sortie du spectacle, le ferait sauter par une explosion inévitable et subite. Chevalier met de nouveau la main à l'œuvre.

Mais déjà l'explosion nocturne avait provoqué mon attention, et les jactances des conjurés transpirant de proche en proche, ne tardèrent pas de mettre toute la police à leurs trousses. La plupart des rapports secrets faisaient mention d'une *machine infernale* destinée à faire sauter *le petit caporal*. Je consultai mes notes, et je vis que Chevalier devait être le principal artisan de cette machination perverse. Le 8 novembre, on le trouva caché, et il fut arrêté, ainsi que Veycer, dans la rue des Blancs-Manteaux; tous ceux qu'on soupçonnait leurs complices le furent également. On trouva de la poudre et des balles, les débris de la première machine et l'ébauche de la bombe incendiaire, enfin tous les élémens du corps de délit. Mais il n'y eut aucun aveu, ni par menaces ni par séduction.

On pouvait croire, d'après cette découverte, la vie de Bonaparte en sûreté contre des moyens si atroces et des

attentats si pervers. Mais déjà l'autre parti hostile, marchant au même but par les mêmes trames, imaginait de dérober aux démagogues l'invention de la machine infernale. Rien n'est plus extraordinaire et n'est plus vrai pourtant que ce changement subit d'acteurs sur la même scène pour y jouer le même drame. Ceci paraîtrait incroyable, si je n'en retraçais pas moi-même les causes secrètes qui sont venues successivement se classer dans mon esprit.

A l'ouverture de la campagne, Georges Cadoudal, le plus décidé et le plus opiniâtre des chefs insoumis de la Basse-Bretagne, débarqua dans le Morbihan, venant de Londres, avec la mission de préparer une nouvelle prise d'armes. Il était investi du commandement en chef de toute la Bretagne, dont il délégua provisoirement l'action militaire à ses principaux lieutenans, Mercier la Vendée, de Bar, de Sol de Grisolles et Guillemot. Ces intrigues se rattachèrent à d'autres, tant dans les départemens de l'Ouest que dans Paris, parmi les correspondans et les affidés. J'eus, à cet égard, plus que des indices; j'eus connaissance du plan d'insurrection qui, à cette époque, (le passage du Saint-Bernard par le premier cousul) fut un grand sujet d'alarme pour les deux autres consuls Cambacérès et Lebrun. Je fis adopter de fortes mesures. Mes agens et toute la gendarmerie se mirent en campagne; je fis surveiller et arrêter d'anciens chefs suspects, entre autres des capitaines de paroisses très-dangereux. Mais l'action de la police était plus ou moins subordonnée aux chances de la guerre extérieure.

Dans un rapport destiné au premier consul et qu'il reçut à Milan, je ne lui dissimulai pas les symptômes de la crise qui se manifestaient dans l'intérieur, et je lui dis qu'il fallait absolument revenir victorieux, et sans délai,

pour dissiper ces nouveaux élémens de troubles et d'orages.

En effet, comme on l'a vu, la fortune dans les champs de Marengo le combla de toutes ses faveurs au moment où ses ennemis le croyaient perdu à jamais. Ce triomphe subit déconcerta tous les plans de l'Angleterre et renversa les espérances de Georges Cadoudal, sans toutefois dompter son caractère de fer. Il persiste à rester dans le Morbihan qu'il regarde comme son domaine, et dont l'organisation royaliste est maintenue par ses soins. Instruit par ses correspondans de Paris, de l'irritation et des complots renaissans du parti populaire, il y envoie, vers la fin d'octobre, ses officiers de confiance les plus décidés, tels que Limolan, Saint-Régent, Joyaux et la Haie-Saint-Hilaire. Il est vraisemblable même qu'il avait déjà conçu ou adopté l'idée de dérober aux jacobins l'invention de la *machine infernale*, dont ses explorateurs l'avaient tenu au courant. Dans la disposition où se trouvaient les esprits et même le gouvernement, ce crime, effectué par des royalistes, ne pouvait manquer d'être imputé aux jacobins; or, les royalistes se trouveraient en mesure d'en recueillir le fruit. Une si audacieuse combinaison parut éminemment politique. Telle fut l'origine de l'attentat du 3 nivôse (24 décembre), mis à exécution par les agens ou plutôt par les commissaires de Georges. Cette double trame resta d'abord couverte d'un voile épais, tant les regards, l'attention et les soupçons se portaient uniquement sur les anarchistes. Une circonstance se présenta, qui parut favorable pour consommer l'attentat avec une grande probabilité de succès. On devait donner, le 24 décembre, à l'Opéra, l'oratorio de la Création du monde, par Haydn; tout Paris savait que le premier consul y serait avec sa cour. La profonde perversité de la conjura-

tion fut telle que les agens de Georges délibérèrent s'il ne serait pas plus sûr de pratiquer la *machine infernale* sous les fondemens même de la salle de l'Opéra, de manière à faire sauter, d'un seul coup, Bonaparte et l'élite de son gouvernement. Est-ce l'idée d'une si horrible catastrophe qui fit reculer le crime ou l'incertitude d'atteindre, au milieu d'une si épouvantable conflagration, l'homme qu'on s'acharnait à vouloir faire périr? Je frémis de prononcer. Toutefois on arrêta que l'ancien officier de marine Saint-Régent, aidé du subalterne Carbon, dit le *petit François*, placerait la fatale machine dans la rue Saint-Nicaise où devait passer Bonaparte, et qu'il y mettrait le feu à temps pour le faire sauter dans son carrosse.

Le brûlement de la mèche, l'effet de la poudre et de l'explosion, tout fut calculé sur le temps que mettait d'ordinaire le cocher du premier consul pour venir de la cour des Tuileries dans la rue Saint-Nicaise, à la hauteur de la borne où allait être placée la machine infernale.

Le préfet de police est moi nous fûmes informés la veille qu'on chuchottait dans certaines coteries un grand coup pour le lendemain. Cet avis était bien vague; chaque jour d'ailleurs il nous en parvenait d'aussi alarmans. Toutefois le premier consul en eut immédiatement connaissance par nos bulletins journaliers. Il parut d'abord hésiter le lendemain; mais, sur le rapport de sa contre-police du château, que la salle de l'Opéra venait d'être visitée et toutes les mesures de précautions prises, il demanda son carrosse et partit accompagné de ses aides-de-camp. Cette fois, comme tant d'autres, c'était César accompagné de sa fortune. On sait que l'événement ne trompa l'espoir des conjurés que par l'effet d'un léger incident. Le cocher du premier consul, à moitié ivre ce jour-là, ayant poussé les chevaux avec plus de précipi-

tation que de coutume, l'explosion calculée avec une précision rigoureuse, fut retardée de deux secondes, et il suffit de cette fraction imperceptible, soustraite au temps préfixe, pour sauver le consul et pour affermir son pouvoir (1).

(1) La machine infernale ne remplit pas son but, qui était d'atteindre le premier consul; mais elle n'en causa pas moins la mort d'une vingtaine de personnes et en blessa cinquante-six plus ou moins grièvement. On vint au secours de tous les malheureux blessés suivant que les blessures étaient plus ou moins graves. Le *maximum* des secours fut de 4500 francs, et le *minimum* de 25 fr. Les orphelins et les veuves furent pensionnés, ainsi que les enfans de ceux qui avaient péri; mais seulement jusqu'à leur majorité; ils devaient toucher à cette époque 2000 francs pour leur établissement.

Voici les noms des personnes qui reçurent des secours par ordre du premier consul, avec le montant des sommes qui leur furent allouées :

	fr.
Bataille (Mme), épicière, rue St-Nicaise.	100.
Boiteux (Jean-Marie-Joseph), ci-devant frère de la Charité. .	50.
Bonnet (Mme), rue Saint-Nicaise.	150.
Boulard (veuve), musicienne, rue J.-J. Rousseau.	4000.
Un second supplément lui fut accordé à cause de ses blessures, il fut de.	3000.
Bourdin (Françoise Louvrier, femme) portière, rue Saint-Nicaise.	50.
Buchener (Louis), tailleur, rue St-Nicaise.	25.
Chapuy (Gilbert), officier-civil de la Marine, rue du Bac. . . .	800.
Charles (Jean-Étienne), imprimeur, rue Saint-Nicaise. . . .	400.
Clément, garçon maréchal, rue du Petit-Carrousel.	50.
Clèreaux (Marie-Joséphine Lehodey), épicière, rue Neuve-de-l'Égalité.	3800.
Colinet (Marie-Jeanne-Cécile), revendeuse à la halle.	200.
Corbet (Nicolas-Alexandre), employé par l'état-major de la 17e division, rue St.-Honoré.	240.
Couteux, vermicellier, rue des Prouvaires.	150.
Duverne (Louis), ouvrier serrurier, rue du Harlay.	1000.
Fleury, (Catherine Lenoir, veuve), rue de Malte.	50.
Fostier (Louis-Philippe), remplaçant au poste de la rue Saint-Nicaise.	25.

Sans s'étonner de l'événement, il s'était écrié au bruit de l'effroyable détonation : « C'est la machine infernale ! » et ne voulant ni retrograder ni fuir, il parut à l'Opéra.

Fridzery (Alexandre-Marie-Antoine), musicien aveugle, rue St-Nicaise.	750.
Gauthier (Marie Poncette, fille), rue de Chaillot.	100.
Harel (Antoine), garçon limonadier, rue de Malte.	3000.
Hiblot, (Marie-Anne, fille), rue de Malte.	240.
Honoré (Marie-Thérèse Larue, veuve), rue Marceau.	100.
Honoré (Thérèse, fille), ouvrière.	50.
Huget (Louis), cuisinier aux Champs-Élysées.	50.
Jardy (Julien), remplaçant au poste Saint-Nicaise.	100.
Kalbert (Jean-Antoine), apprenti menuisier.	100.
Lambert (Marie-Jacqueline Gillot, femme), rue Fromenteau.	100.
Leclerc, élève en peinture, mort à l'hospice.	200.
Lefevre (Simon-François), garçon tapissier, rue de la Verrerie.	200.
Leger (madame), limonadière, rue St.-Nicaise.	1500.
Lepape (Élisabeth Satabin, femme), portière, rue Saint-Nicaise.	300.
Lemière (Nicolas), rue de Malte, tenant maison garnie.	400.
Lion (Pierre-Nicolas), domestique, allée d'Antin.	600.
Masse (Jean-François), garçon marchand de vin, rue des Saints-Pères.	150.
Mercier (Jean-Baptiste), rentier, rue Saint-Honoré.	4500.
Orilliard, (Stéphanie-Madeleine, fille) couturière, rue de Lille.	900.
Palluel, portier, rue Saint-Nicaise.	50.
Preville (Claude-Barthélemi), tapissier, rue des Saints-Pères.	4500.
Proverbi (Antoine), homme de confiance, rue des Filles-Saint-Thomas.	750.
Regnault (femme), ouvrière, rue de Grenelle-Saint-Honoré.	200.
Saint-Gilles (Louis, femme), ouvrière en linge, galerie des Innocens.	400.
Selleque (veuve), rue Saint-Denis.	200.
Thirion (Jean), cordonnier en vieux, rue Saint-Nicaise.	25.
Trepsat, architecte, rue de Bourgogne.	4500.
Varlet, rue Saint-Louis, remplaçant au poste Saint-Nicaise.	25.
Warmé, marchand de vin, rue Saint-Nicaise.	100.
Vitriée (Élisabeth, femme), cuisinière, rue Saint-Nicaise.	100.
Vitry, perruquier, rue Saint-Nicaise.	50.
Wolff (Arnoult), tailleur, rue de Malte.	150.

Mais aussi avec quel visage courroucé, avec quel air terrible! Que de pensées vinrent assiéger son esprit soupçonneux! Le bruit de cet attentat circulant bientôt de loges en loges, l'indignation fut vive, la sensation profonde, parmi les ministres, les courtisans, les proches du consul; parmi tous les hommes attachés au char de sa fortune. Devançant la fin du spectacle, tous suivirent son carrosse, et de retour au château des Tuileries, là s'ouvrit une scène ou plutôt une orgie de passions aveugles et furieuses. En y arrivant, car je m'empressai d'accourir, je jugeai par l'irritation des esprits, par l'accueil glacé des adhérens et des conseillers, qu'il se formait contre moi un orage et que les plus injustes soupçons planaient sur la police. Je m'y attendais et j'étais résolu de ne me laisser intimider ni par les clameurs des courtisans, ni par les apostrophes du consul. « Eh bien! me dit-il en s'a» vançant vers moi le visage enflammé de colère; eh » bien! direz-vous encore que ce sont les royalistes? » — « Sans doute, je le dirai, répondis-je comme par ins» piration et avec sang-froid; et, qui plus est, je le » prouverai. » Ma réponse causa d'abord un étonnement général; mais le premier consul répétant avec plus d'ai-

Zambrini (Félix), garçon glacier chez Corazza. . . . . 600.
Banny (Jean-Frédéric), garçon traiteur, rue des Grands-Augustins. . . . . 1000.
Barbier (Marie-Geneviève Viel, veuve), rue Saint-Honoré. . 1000.
Beirlé (Alexandre), marchand gantier-peaussier, rue Saint-Nicaise. . . . . 800.
Boyeldieu (Marie-Louise Chevalier, veuve), rue Sainte-Placide. 1000.
Orphelins : Lister (Agnès, Adélaïde). . . . . 1200.
Mitaine (Jeanne Prevost, veuve), rue de Malte. . . . . 450.
Platel (Jeanne Smith, veuve). . . . . 1000.

La recette générale fut de 77,601 fr.; le surplus fut placé au Mont-de-Piété pour payer les pensions.

(*Note de l'éditeur.*)

greur encore et avec une incrédulité opiniâtre, que l'horrible attentat qui venait d'être dirigé contre lui était l'œuvre d'un parti trop protégé, point assez contenu par la police, des jacobins, en un mot: « Non m'écriai-je, » c'est l'œuvre des royalistes, des chouans, et je ne » demande que huit jours pour en apporter la preuve! » Alors, obtenant quelque attention, résumant les indices et les faits récens, je justifiai la police en général, arguant toutefois de sa subdivision en différens centres, pour recuser toute responsabilité personnelle. J'allai plus loin, je récriminai contre cette tendance des esprits, qui, dans l'atmosphère du gouvernement, les portait à tout imputer aux jacobins ou aux hommes de la révolution. J'attribuai à cette direction fausse, d'avoir concentré la vigilance de la contre-police sur des hommes, dangereux sans doute, mais qui se trouvaient paralysés et désarmés; tandis que les émigrés, les chouans, les agens de l'Angleterre, si l'on eût écouté mes avertissemens, n'auraient pas frappé la capitale d'épouvante et rempli nos cœurs d'indignation. Je rangeai à mon avis le général Lannes, Réal, Regnault, Joséphine; et, fort d'un répit de huit jours, je ne doutai nullement que les preuves ne vinssent incessamment à l'appui de mes conjectures.

J'eus bientôt, en effet, par la seule amorce d'une récompense de deux mille louis, tous les secrets des agens de Georges, et je fus mis sur leurs traces; je sus que le jour et le lendemain de l'explosion, plus de quatre-vingts chefs de chouans étaient arrivés clandestinement à Paris par des routes détournées et de différens côtés; que si tous n'étaient pas dans le secret du crime, tous s'attendaient à un grand événement, et avaient reçu le mot d'ordre; enfin le véritable auteur et l'instrument de l'attentat me furent révélés, et en peu de jours les preuves

s'accumulant, je finis par triompher de l'envie, de l'incrédulité et des préventions.

Je n'avais pas tardé à m'apercevoir que cette dernière entreprise tentée contre la vie du premier consul, avait irrité son âme sombre et altière, et que, résolu de comprimer ses ennemis, il voulait des pouvoirs qui le rendissent le maître. On ne le seconda que trop dans toutes les hiérarchies de son gouvernement.

Son premier essai de dictature militaire fut un acte de déportation au delà des mers, contre des individus pris parmi les démagogues et les anarchistes les plus décriés de la capitale, et dont il me fallut encore dresser moi-même la liste. Le Sénat, excité par le déchaînement public, et faisant toutes les concessions qui lui furent demandées, n'hésita point à donner sa sanction à cet acte extrajudiciaire. Je parvins, non sans peine, à sauver une quarantaine de proscrits que je fis rayer, avant la rédaction du sénatus-consulte de déportation en Afrique. Je fis réduire ainsi à une simple mesure d'exil et de surveillance hors de Paris, cette cruelle déportation d'abord prononcée contre Charles de Hesse, Félix Lepelletier, Choudieu, Talot, Destrem, et d'autres soupçonnés d'être les chefs des complots qui donnaient tant d'inquiétude à Bonaparte. Les mesures ne se bornèrent pas au bannissement des plus furieux d'entre les jacobins. Le premier consul trouvait les formes des tribunaux constitutionnels trop lentes; il réclamait une justice active, inexorable; il voulait distraire les prévenus de leurs juges naturels. On délibéra dans le Conseil d'état, qu'on solliciterait du Corps législatif, comme loi d'exception, l'établissement des tribunaux spéciaux sans jury, sans appel, sans révision.

Je fis sentir qu'il fallait au moins préciser l'objet pour

ne distraire de la juridiction des tribunaux que les prévenus de conspirations, et les hommes qui, sur les grandes routes, attaquaient et pillaient les diligences. Je représentai que les routes étaient infestées de brigands; aussitôt un arrêté, pris par les consuls le 7 janvier, ordonna qu'aucune diligence ne partirait de Paris, qu'elle n'eût sur l'impériale quatre soldats commandés par un sergent ou un caporal, et qu'elle ne fût escortée de nuit. Les diligences furent encore attaquées : tel était le système de petite guerre adopté par les chouans. A la même époque, des scélérats connus sous le nom de *Chauffeurs,* désolaient les campagnes. Il fallait des mesures fortes, car le gouvernement ressentait plus d'alarmes qu'il n'en faisait paraître. Les prévenus de conspirations furent frappés sans pitié.

On érigea deux commissions militaires, l'une prononça la peine de mort, et fit exécuter Chevalier et Veycer, accusés d'avoir fabriqué la première machine infernale; l'autre prononça la même peine contre Metge, Humbert et Chapelle, prévenus d'avoir conspiré contre le gouvernement. De même que Chevalier et Veycer, ils furent passés par les armes dans la plaine de Grenelle. En même temps, Arena, Cerrachi, Demerville et Topino-Lebrun, comparurent devant le tribunal criminel, où ils jouirent du bienfait de la procédure par jurés; mais l'époque était sinistre, et la prépotence décisive. Ils furent condamnés à mort, et leurs quatre complices absous. Avant l'attentat contre la vie du premier consul, aucun tribunal ne les eût condamnés sur la seule déposition d'Harel, accusateur à gages.

Le procès relatif à l'explosion du 3 nivose commença plus tard. Je tenais à en compléter l'instruction, ainsi que je l'avais annoncé; toutes les preuves furent acqui-

ses. Plus de doute de quel côté venait le crime. Il fut prouvé que Carbon avait acheté le cheval et la charrette sur laquelle avait posé la machine infernale; il le fut également que Saint-Régent et lui avaient remisé cette même charrette, fait préparer des tonneaux, apporté des paniers et des caisses remplies de mitraille, et enfin que Saint-Régent ayant mis le feu à la machine, avait été blessé par l'effet de l'explosion. Tous deux furent condamnés et exécutés.

L'analogie qu'on remarqua dans ces divers attentats, fit présumer qu'il avait existé des relations entre leurs auteurs, quoiqu'ils fussent de partis différens. Il n'y eut d'analogie que celle d'une haine commune qui les portait à conspirer contre le même obstacle, ni d'autres rapports que ceux d'une exploration clandestine, qui fit connaître aux royalistes le terrible instrument dont voulaient se servir les jacobins pour faire périr Bonaparte.

Sans doute assez de sang venait d'être versé pour porter la terreur dans l'âme de ses ennemis, et désormais on pouvait le regarder comme affermi dans sa puissance. Il avait pour lui tous ceux qui l'entouraient. La fotune d'ailleurs, tout en veillant sur lui, acheva de le combler de ses faveurs dans les jeux de la guerre. Ses armées d'Allemagne, commandées par Moreau, avaient repris les armes à l'expiration de l'armistice, et Moreau poursuivant ses succès, venait de gagner la bataille d'Hohenlinden. Là, sur le théâtre de sa gloire, il s'était écrié en s'adressant à ses généraux : « Mes amis, nous avons conquis la paix! » En effet, en moins de vingt jours, il s'empare de quatre-vingts lieues de terrain fortement disputé; franchit les lignes formidables de l'Inn, de la Salza, de la Traun, de l'Ens, pousse ses avant-postes à vingt lieues de Vienne, disperse les seules troupes qui

pouvaient en défendre les approches; et, arrêté par la politique ou par l'envie, conclut à Steyer un nouvel armistice. Convaincu de la nécessité des circonstances, le cabinet de Londres consentit à ce que l'Autriche, se désistant des conditions de l'alliance, ouvrît des négociations pour une paix séparée; ce qui fit dire que Bonaparte avait triomphé pour lui seul, et Moreau pour la paix. Tels furent les premiers germes de rivalité, semés entre ces deux grands capitaines. La différence de caractère et les restes de l'esprit républicain, devaient les amener tôt ou tard à une opposition ouverte.

Cet esprit se décela dans la capitale et y causa une sorte de fermentation au sujet du projet de loi portant établissement d'un tribunal criminel spécial partout où cette institution serait jugée nécessaire. A vrai dire, il s'agissait d'une commission indéfinie, mi-partie de juges et de militaires. Ce projet, présenté au Tribunat, effaroucha tous les tribuns qui aimaient la liberté; dans leur idée, ils assimilèrent cette mesure à la justice prévôtale de l'ancien régime.

Les orateurs du gouvernement alléguaient que l'ordre social était attaqué dans ses fondemens par une organisation du crime, plus puissante, plus étendue que les lois; les lois, disaient-ils, ne sont plus en rapport avec cette fange de la société qui ne veut aucune justice et qui combat à outrance le système social. La discussion fut savante et animée; elle remplit sept séances : Isnard, Benjamin Constant, Daunou, Chénier, Ginguené, Bailleul, s'y montrèrent comme l'arrière-garde de la république, combattant avec force, mais avec mesure et décence, la proposition du gouvernement. Elle ne passa qu'à la majorité d'un petit nombre de voix, et à l'aide de l'influence du cabinet. Le projet était terminé par la faculté laissée aux consuls

d'éloigner de la ville où siégeaient les autorités premières, et même de toute autre ville, les personnes dont la présence pouvait devenir suspecte. Ceci forma la dictature de la police, et l'on ne manqua pas de dire que j'allais devenir le Séjan du nouveau Tibère. Tout ce que demanda le premier consul lui fut accordé.

Revêtu d'une dictature légale, armé du pouvoir de frapper de mort ou d'exil ses ennemis, le premier consul faisait appréhender que son gouvernement n'eût bientôt plus d'autre mobile que la force. Mais il donna la paix au Monde, talisman qui dissipa bien des nuages en offrant un port tranquille après les tempêtes.

Le congrès de Lunéville amena, au bout de quarante jours, le traité de paix définitif, signé le 9 février 1801, entre la France et l'Autriche. La possession de toute la rive gauche du Rhin, depuis le point où il quitte le territoire helvétique jusqu'à celui où il entre dans le territoire batave, fut confirmée à la France. L'Autriche resta en Italie avec l'ancien territoire vénitien; l'Adige lui servit de limites. L'indépendance des républiques batave, helvétique, cisalpine et ligurienne fut mutuellement garantie.

Le premier consul avait pris tellement d'ombrage de l'opposition qui s'était déclarée dans le Tribunat contre la marche de son gouvernement, qu'il l'en punit en ne faisant à l'orateur du Tribunat aucune réponse à l'occasion de la paix de Lunéville.

Il restait d'autres points à régler en Italie, d'où Masséna avait été rappelé pour suspicion de républicanisme. Depuis le mois d'août précédent, il était remplacé par Brune, d'abord suspect lui-même au camp du dépôt de Dijon, et que j'étais parvenu à faire rentrer en grâce, en atténuant de certaines révélations, car chaque état-major était épié.

Quoiqu'il en soit, Brune s'était emparé de la Toscane, avait confisqué Livourne et toutes les propriétés anglaises.

Sur les instances de l'empereur Paul, et par déférence pour sa médiation, Bonaparte, qui méditait dès lors la conquête des Deux-Siciles, arrêta la marche de Murat sur Naples, et ménagea le Saint-Siége. Survint bientôt un traité de paix avec Naples, en vertu duquel, jusqu'à la paix définitive entre la France, la Grande-Bretagne et la Porte-Ottomane, quatre mille Français occupèrent l'Abruzze septentrionale et douze mille la péninsule d'Otrante. C'était moi qui en avais donné la première idée dans un conseil privé. Ces stipulations restèrent secrètes. Par cette occupation de l'Abruzze, de Tarente et des forts, la France faisait entretenir, aux frais du royaume de Naples, un corps d'armée qui, selon l'occasion, pouvait passer en Égypte, dans la Dalmatie ou en Grèce.

Le traité de Lunéville avait stipulé pour l'Autriche et pour l'empire germanique; il fut ratifié par la diète, et c'est ainsi que la paix fut rétablie sur le continent européen. Dans toute cette affaire, le premier consul parut charmé de la dextérité de son ministre des affaires étrangères, Talleyrand-Périgord. Mais au fond il commençait à être fatigué de ce que les gazetiers de Londres le représentaient lui-même comme étant sous la tutelle diplomatique de M. de Talleyrand; et, en fait de gouvernement, sous la mienne, ne pouvant faire un pas sans nous, dont on exagérait à dessein l'habileté, afin de nous rendre odieux ou suspects. Je le fatiguai moi-même en ne cessant de lui dire que lorsque les gouvernemens ne sont pas justes, leur prospérité n'est que passagère; que, dans la sphère élevée où l'avait placé la fortune, il lui fallait noyer dans les torrens de sa gloire les passions haineuses qu'une

longue révolution avait mises en fermentation, et ramener ainsi la nation à des dispositions généreuses et bienveillantes, vraie source de prospérité et de bonheur public.

Mais comment se flatter, au sortir d'une longue tourmente, d'avoir à la tête d'une immense république, transformée en dictature militaire, un chef à la fois juste, fort et modéré? Le cœur de Bonaparte n'était pas étranger à la vengeance et à la haine, ni son esprit à la prévention, et l'on apercevait aisément, à travers les voiles dont il se couvrait, un penchant décidé à la tyrannie. C'était précisément cette disposition que je m'efforçai d'adoucir ou de combattre, et je n'y employai jamais que l'ascendant de la vérité ou de la raison. J'étais sincèrement attaché à cet homme, persuadé que nul, dans la carrière des armes ni dans l'ordre civil, n'avait un caractère si ferme, si persévérant, tel enfin qu'il le fallait pour régir l'État et comprimer les factions. J'osai même alors me flatter de mitiger ce grand caractère, en ce qu'il avait de trop violent et de trop dur. D'autres avaient compté sur l'amour des femmes, car Bonaparte n'était point insensible à leurs charmes; d'ailleurs on pouvait être sûr que les femmes ne prendraient jamais sur lui un ascendant nuisible aux affaires. Le premier essai dans ce genre ne fut pas heureux. Frappé, à son dernier passage à Milan, de la beauté théâtrale de la cantatrice G....., et plus encore des sublimes accens de sa voix, il lui fit de riches présens et voulut se l'attacher. Il chargea Berthier de conclure avec elle un traité sur de larges bases, et de la lui amener à Paris; elle fit le voyage dans la voiture même de Berthier. Assez richement dotée, à quinze mille francs par mois, on la vit briller au théâtre et aux concerts des Tuileries, où sa voix fit merveille. Mais alors le

chef de l'État évitait tout scandale, et ne voulant donner à Joséphine, jalouse à l'excès, aucun sujet d'ombrage, il ne faisait à la belle cantratrice que des visites brusques et furtives. Des amours sans soins et sans charmes ne pouvaient satisfaire une femme altière et passionnée, qui avait dans l'esprit quelque chose de viril. La G..... eut recours à l'antidote infaillible; elle s'enflamma vivement pour le célèbre violon Rode. Épris lui-même, il ne sut pas garder de mesure; bravant la surveillance de Junot et de Berthier. Un jour que, dans ces entrefaites, Bonaparte me dit qu'il s'étonnait qu'avec mon habileté reconnue, je ne fisse pas mieux la police, et qu'il y avait des choses que j'ignorais : — « Oui, répondis-je, il y a » des choses que j'ignorais, mais que je sais maintenant; » par exemple : un homme d'une petite taille, couvert » d'une redingotte grise, sort assez souvent par une porte » secrète des Tuileries, à la nuit noire, et accompagné » d'un seul domestique, il monte dans une voiture bor- » gne, et va furetant la signora G.....; ce petit homme, » c'est vous, à qui la bizarre cantatrice fait des infidélités » en faveur de Rode, le violon. » A ces mots, le consul tournant le dos et gardant le silence, sonna et je me retirai. Un aide-de-camp fut chargé de faire l'eunuque *noir* auprès de l'infidèle qui, indignée, refusa de se soumettre au régime du sérail. On la priva d'abord de son traitement et de ses pensions, croyant la réduire ainsi par famine; mais, éprise de Rode, elle resta inflexible, et rejeta les offres les plus brillantes de *Pylade* Berthier. On la força de sortir de Paris; elle se réfugia d'abord à la campagne avec son amant, puis tous deux s'évadèrent, et allèrent retrouver la fortune en Russie.

Comme on prétendait que la guerre était l'unique élément du premier consul, je le poussais à montrer au

Monde, qu'il saurait au besoin gouverner un Empire dans le calme et au milieu de toutes les jouissances des arts de la paix. Mais il ne lui suffisait pas de pacifier le continent, il lui fallait désarmer l'Angleterre. Ancienne rivale de la France, elle était notre ennemie acharnée depuis que l'élan de la révolution nous avait donné des formes colossales. Vu l'état de l'Europe, la puissance, la prospérité des deux pays rapprochés par les liens de la paix, semblaient deux choses incompatibles. La politique du premier consul et de son conseil privé rechercha d'abord la solution de cette question grave : faut-il forcer l'Angleterre à la paix, avant d'établir au dedans et au dehors, un système pacifique? L'affirmative fut décidée par la nécessité et par la raison. Sans la paix générale, toute autre paix devait être regardée comme une suspension d'armes.

On en vint, comme après Campo-Formio, à menacer le Royaume-Uni d'une invasion, ce qui préoccupa nos imaginations mobiles et variables. Des camps furent formés, et occupés par de nombreuses troupes d'élite, sur nos côtes opposées à l'Angleterre. Une flotte combinée fut réunie à Brest, sous pavillon français et espagnol; on s'efforça de rétablir notre marine, et le port de Boulogne devint le principal rendez-vous de la flottille destinée à effectuer la descente. Telle fut notre chimère.

De son côté, l'Angleterre fit les plus grands préparatifs, surveillant tous nos mouvemens, bloquant nos ports, nos rades et hérissant ses côtes. Elle avait alors un sujet d'alarmes. Je veux parler de la ligue du nord formée contre sa prépondérance maritime, et dont l'empereur Paul s'était déclaré le chef. Son objet direct, hautement annoncé, était d'annuler le code naval soutenu par

l'Angleterre et en vertu duquel cette puissance s'arrogeait l'empire des mers.

On sent combien le premier consul dut se complaire à imprimer à sa politique toute son activité et son jeu, pour tâcher de donner de la vie à cette ligue maritime dont Paul Ier était l'âme ; tous les mobiles du cabinet furent mis en mouvement, soit pour captiver Paul, soit pour engager la Prusse, soit pour exaspérer le Danemarck et amener la Suède sur le champ de bataille.

La Prusse mise en mouvement ferma les embouchures de l'Elbe, du Weser et de l'Ems ; elle prit possession du territoire hanovrien. L'Angleterre comprit que l'objet de la querelle ne pouvait plus se décider que par les armes. Tout à coup les amiraux Hyde-Parker et Nelson, partent pour la Baltique avec une armée navale formidable. En vain le Danemarck et la Suède font des préparatifs pour garder le passage du Sund et défendre les approches de Copenhague. Le 2 avril se livre la terrible bataille de Copenhague, où l'Angleterre triomphe de tous les obstacles maritimes qu'on lui oppose.

Onze jours auparavant, le palais impérial de Saint-Pétersbourg avait été le théâtre d'une catastrophe, qui, à elle seule, eût changé la face des affaires dans le Nord. Le 22 mars, l'empereur Paul, monarque capricieux et violent, parfois d'un despotisme poussé jusqu'à la démence, fut précipité du trône par le seul mode de déposition praticable dans une monarchie despotique.

Je reçus par estafette, d'un banquier étranger, la première nouvelle de ce tragique événement ; je courus aux Tuileries et je trouvai le premier consul, dont le courrier du Nord venait aussi d'arriver, tenant et tordant sa dépêche en se promenant par soubre-sauts d'un air hagard. « Quoi ! s'écria-t-il, un empereur n'est pas

» même en sûreté au milieu de ses gardes! » Pour tâcher de le calmer, quelques-uns de mes collègues, moi et le consul Cambacérès lui dîmes que si tel était le mode de déposition adopté en Russie, heureusement le midi de l'Europe était étranger à des habitudes et à des attentats si perfides. Mais aucun de nos raisonnemens ne parut le toucher; sa perspicacité en aperçut le vide, eu égard à sa position et au danger qu'il avait couru en décembre. Il s'exhalait en cris, en trépignemens, en courts accès de fureur. Jamais je ne vis scène plus frappante. Au chagrin que lui avait causé l'issue de la bataille de Copenhague, se joignait la douleur poignante que lui faisait ressentir le meurtre inopiné du puissant potentat dont il s'était fait un allié et un ami. Ainsi le désappointement politique ajoutait encore à ses angoisses. C'en était fait de la ligue du Nord contre l'Angleterre.

La mort tragique de Paul Ier inspira des idées sombres à Bonaparte, et accrut ses dispositions soupçonneuses et défiantes. Il ne rêva que complots dans l'armée, destitua et fit arrêter plusieurs officiers généraux, entre autres Humbert, que j'eus quelque peine à soustraire à des rigueurs inflexibles. Dans le même temps, un délateur rendit suspectes les intentions de Bernadotte et le compromit gravement. Depuis près d'un an Bernadotte commandait l'armée de l'Ouest et tenait son quartier-général à Rennes. Il n'y avait eu rien à dire sur ses opérations toujours sages et mesurées. L'année précédente, pendant la campagne de Marengo, il avait empêché un débarquement à Quiberon, et les départemens de l'Ouest continuaient à montrer la soumission la plus complète. A plusieurs reprises, on avait pris occasion de quelques propos républicains échappés dans son état-major, pour exciter contre lui la défiance du premier consul. Tout

à coup il fut inopinément rappelé, et tomba dans la disgrâce. Tout ce qu'on put démêler, car la dénonciation arriva directement au cabinet du premier consul, c'est que le délateur signala le colonel Simon, comme ayant divulgué par imprudence un plan d'insurrection militaire contre le chef du gouvernement; plan chimérique, puisqu'il s'agissait de marcher sur Paris pour renverser le premier consul. On supposa qu'il y avait quelque chose de vrai dans ce prétendu complot, et qu'il n'était pas isolé, qu'il tenait à une conjuration républicaine à la tête de laquelle on plaçait naturellement Bernadotte, et qui étendait ses ramifications dans toute l'armée. Il y eut plusieurs arrestations, et tout l'état-major de Bernadotte fut désorganisé, mais sans trop d'éclat; par dessus tout Bonaparte voulait éviter la publicité : « l'Europe, me » dit-il, doit savoir qu'on ne conspire plus contre moi. » Je mis une grande réserve dans tout ce qui me fut renvoyé au sujet de cette affaire, plus militaire que civile, et ne tenant à mes attributions que par de faibles points de contact. Mais je fis donner à Bernadotte, que je m'abstins de voir, des directions utiles et dont il me sut gré. Peu de temps après, Joseph Bonaparte, son beau frère ménagea sa réconciliation avec le premier consul (c'était la seconde depuis le 18 brumaire). D'après mes conseils, Bonaparte s'efforça de se l'attacher par des faveurs et des récompenses bien méritées de la part d'un homme d'État si distingué, et d'un général si habile.

Le tourbillon des affaires et la marche de la politique extérieure firent heureusement diversion à toutes ces tracasseries de l'intérieur. Le nouvel empereur de Russie, se déclarant pour un autre système fit d'abord mettre en liberté tous les marins anglais prisonniers; et une convention signée à Saint-Pétersbourg entre lord Saint-

Helens et les ministres russes, ajusta bientôt tous les différens.

En même temps le czar donna au comte de Marckof des pleins pouvoirs pour négocier la paix avec le premier consul et ses alliés. On voyait clairement que les cabinets inclinaient à un système pacifique.

Déjà l'Angleterre, qui, vers la fin de 1800 et au commencement de 1801, s'était vue engagée dans une nouvelle querelle pour le maintien de ses droits maritimes, tout en ayant à combattre à elle seule la puissance de la France, semblait abjurer son système de guerre perpétuelle contre notre révolution. Cette transition politique s'était en quelque sorte opérée par la retraite du célèbre Pitt, et par la dissolution de son ministère belligérant. Dès lors on considéra comme possible la paix entre le cabinet de Saint-James et celui des Tuileries. Elle fut accélérée par les résultats de deux expéditions rivales en Portugal et en Égypte.

La mission de Lucien à Madrid avait eu aussi un but politique : la déclaration de guerre au Portugal par l'Espagne, à l'instigation du premier consul qui regardait avec raison le Portugal comme une colonie anglaise. L'ascendant de son frère sur l'esprit de Charles IV et de la reine d'Espagne fut sans bornes. Tout marcha dans les intérêts de notre politique. Au moment où une armée espagnole s'emparait de l'Alentejo, une armée française sous les ordres de Leclerc, beau-frère de Napoléon, entrait en Portugal par Salamanque. Dans sa détresse, la cour de Lisbonne crut trouver son salut en prodiguant ses trésors aux envahisseurs. Elle ouvrit des négociations directes avec Lucien, et le 6 juin les préliminaires de paix furent signés à Badajoz, moyennant un subside secret de 30 millions qui furent partagés entre le frère

du premier consul et le prince de la Paix. Telle fut la source de l'immense fortune de Lucien. Le premier consul, qui voulait occuper Lisbonne, fut d'abord outré, menaçant de rappeler son frère et de ne pas reconnaître la stipulation de Badajoz. Talleyrand et moi nous lui fîmes sentir les inconvéniens qui résulteraient d'un pareil éclat. Talleyrand puisa ses motifs en faveur des bases du traité dans l'intérêt de notre alliance avec l'Espagne, dans la position heureuse où nous nous placions pour en venir à un rapprochement avec l'Angleterre, qui, exclue des ports du Portugal, serait empressée d'y rentrer; il proposa très-adroitement des modifications au traité. Enfin le sacrifice des diamans de la princesse du Brésil et l'envoi fait au premier consul, de dix millions pour sa caisse particulière, fléchirent sa rigidité, au point qu'il laissa conclure à Madrid le traité définitif.

De leur côté, les Anglais venaient d'opérer un débarquement en Égypte pour nous arracher cette possession, et, dès le 20 mars, le général Menou avait perdu la bataille l'Alexandrie. Le Caire et les principales villes d'Égypte étaient tombées successivement au pouvoir des anglo-turcs. Enfin Menou lui-même capitula le 7 août et se vit forcé d'évacuer Alexandrie. Ainsi s'évanouit le magnifique projet du Directoire de faire de l'Égypte une colonie française, et le projet encore plus romanesque de Bonaparte de recommencer par là un empire d'Orient.

La guerre entre l'Angleterre et la France étant dès lors sans objet qui valut la peine de prolonger la lutte, et chacun des deux pays étant assez fort dans ses bases pour que l'un eût à lui seul la puissance d'effectuer aucun changement essentiel dans la condition de l'autre, des préliminaires de paix furent signés à Londres, le

1er octobre, entre M. Otto et lord Hawkesbury. La nouvelle en fut reçue avec des signes extraordinaires de joie par chacune des deux nations.

Il n'existait plus aussi de mésintelligence entre la France et la Russie, le premier consul n'ayant rien négligé pour captiver le fils et le successeur de Paul Ier. Le plénipotentiaire russe, M. de Marckof, usant de ses pleins pouvoirs, immédiatement après les préliminaires de Londres, signa la paix définitive entre le czar et le consul, en attendant la conclusion d'un nouveau traité de commerce.

Ce rapprochement opéré entre la France et la Russie, fut un coup de partie pour le premier consul. A dater de cette époque heureuse, commença au dedans et au dehors, cette extension de puissance dont il n'abusa que trop depuis. Ce ne fut pas néanmoins sans éprouver, au sujet de son traité avec la Russie, quelques contrariétés dans l'intérieur.

Communiqué au Tribunat où siégeaient les républicains les plus prononcés, ce traité fut renvoyé à une commission chargée de l'examiner et d'en rendre compte. Dans son rapport elle déclara que le mot *sujet* qu'on y employait, avait excité la surprise, en ce qu'il ne s'accordait pas avec l'idée qu'on avait conçue de la dignité de citoyens français. Il fallut débattre le traité dans des conférences particulières, et les tribuns n'en persistèrent pas moins à trouver le mot *sujet* inconvenant, sans prétendre toutefois que ce fût un motif suffisant pour rejeter le traité.

Dans le conseil privé qui eut lieu le soir même, nous eûmes beaucoup de peine à calmer le premier consul, qui, dans cette difficulté suscitée par le Tribunat, vit l'intention de le dépopulariser et de porter atteinte à

son pouvoir. Je lui représentai avec quelque énergie, après avoir résumé l'état de l'opinion dans la capitale, qu'il importait de ménager encore les restes de l'esprit républicain par une déférence apparente. Il finit par se rendre à mes raisons.

Le conseiller d'état Fleurieu alla donner au Tribunat des explications par une note sortie du cabinet même du premier consul, dans laquelle il déclarait que dès long-temps le gouvernement français avait abjuré le principe de dicter aucun traité, et que la Russie ayant paru désirer la garantie réciproque des deux gouvernemens contre les troubles extérieurs et intérieurs, il avait été convenu que ni l'un ni l'autre n'accorderait aucune espèce de protection aux ennemis de l'autre État; et que c'était pour arriver à ce but qu'avaient été rédigés les articles où le mot *sujet* était employé. Tout parut aplani et le traité fut approuvé par le Corps législatif.

Il donna lieu, dans le cabinet, à un incident plus grave, qui excita au plus haut degré le courroux du premier consul. Dans les articles secrets du traité, les deux puissances contractantes se faisaient réciproquement la promesse d'*arranger d'un commun accord les affaires d'Allemagne et d'Italie*.

On sent combien il importait à l'Angleterre d'avoir promptement à sa connaissance la preuve certaine de l'existence de ce premier chaînon de la diplomatie continentale, qui rapprochait, à son détriment, les intérêts politiques des deux plus puissans empires de l'Europe, qui par là en devenaient tous deux les arbitres à son exclusion. Aussi les articles secrets lui furent-ils vendus au poids de l'or, et son cabinet, très-généreux pour ces sortes de confidences, paya aux infidèles révélateurs la

somme de 60,000 livres sterling. Instruit bientôt de ce brigandage diplomatique, le premier consul me mande aux Tuileries, et commence par accuser à la fois la police et son ministère des relations extérieures: la police comme incapable d'empêcher ou de découvrir les communications criminelles avec l'étranger; le ministère de M. de Talleyrand comme trafiquant des secrets de l'État. Je m'appuyai dans ma défense sur les intrigues de tous les temps, qu'aucun pouvoir au monde ne pouvait se flatter d'empêcher; et quand je vis que les soupçons du premier consul se portaient trop haut, je n'hésitai pas de lui dire que j'avais lieu de croire, d'après mes informations, que le secret de l'État avait été éventé par M. R... L..., homme de confiance de M. de Talleyrand, et ensuite livré et envoyé, soit directement en Angleterre, soit à M. le comte d'Antraigues, agent de Louis XVIII, par M. B.... l'aîné, l'un des propriétaires du Journal des débats, ami particulier de M. R... L.... J'ajoutai que j'avais de fortes raisons de croire que cet individu servait d'intermédiaire à la correspondance de l'étranger; mais que dans tous les temps il était difficile à la police d'échanger des données ou de simples indices en preuves matérielles; qu'elle ne pouvait que mettre sur la voie. Le premier mouvement du consul fut d'ordonner la traduction des deux prévenus devant une commission militaire; je fis des représentations; de son côté, M. de Talleyrand allégua qu'on pouvait tout aussi bien soupçonner de cette infidélité le secrétaire de M. de Marckof, ou, peut-être même, quelque commis de la chancellerie russe; mais il n'y avait pas un assez long intervalle depuis la signature jusqu'à la divulgation, pour qu'on pût supposer que le document eût passé à Saint-Pétersbourg, avant d'arriver à Londres. Quoi qu'il en

soit M. R...... L...... reçut un ordre de bannissement et fut à Hambourg; M. B... l'aîné fut plus maltraité en apparence; des gendarmes le déportèrent de brigade en brigade à l'île d'Elbe. Là, son exil fut singulièrement adouci.

Je ne manquai pas, dans le cours de cette affaire, de rappeler au premier consul qu'autrefois, dans la haute diplomatie, il était passé en maxime qu'après quarante jours il n'y avait plus aucun secret en Europe, pour des cabinets dirigés par des hommes d'État. Ce fut sur cette base que depuis il voulut monter sa chancellerie diplomatique.

Dans l'intervalle, le marquis de Cornwalis vint en France comme ambassadeur plénipotentiaire pour négocier la paix définitive. Il se rendit à Amiens, lieu fixé pour y tenir les conférences; mais le traité éprouva des lenteurs inattendues, ce qui n'empêcha pas le premier consul de suivre assiduement deux projets d'une haute importance, l'un sur l'Italie, l'autre sur Saint-Domingue. J'aurai occasion de parler du premier; quant au second, dont Bonaparte regardait l'exécution comme la plus urgente, il avait pour objet de reconquérir la colonie de Saint-Domingue que les nègres armés occupait en maîtres.

Je ne partageais pas à cet égard les vues du conseil privé ni du conseil d'état, où vint siéger mon ancien collègue et ami M. Malouet, homme d'un caractère honorable; mais il voyait cette grande affaire de Saint-Domingue avec des préventions qui nuisaient à la rectitude de son jugement. Ses plans principalement dirigés contre la liberté et la puissance des nègres, prévalurent en partie, et encore furent-ils gâtés par la maladresse et l'impéritie de nos états-majors. Je recevais de Santhonax,

jadis si fameux à Saint-Domingue, sur les moyens d'y reprendre notre influence, des Mémoires très-bien faits et appuyés sur des raisonnemens solides; mais Santhonax était lui-même dans une telle défaveur qu'il n'y eut pas moyen de faire goûter ses idées au premier consul; il me donna même l'ordre formel de l'exiler de Paris. Fleurieu, Malouet et tout le parti des colons l'emportèrent. On décida qu'après la conquête on *maintiendrait l'esclavage,* conformément aux lois et réglemens antérieurs à 1789; et que la traite des noirs et leur importation auraient lieu suivant les lois existantes à cette époque. On sait ce qui en est résulté : la perte de notre armement et l'humiliation de nos armes. Mais c'était au fond du cœur du premier consul qu'il fallait aller chercher la véritable cause de cette expédition désastreuse; à cet égard, Berthier et Duroc en savaient plus que le ministre de la police. Mais pouvais-je un instant me méprendre? Le premier consul saisit avec ardeur l'*heureuse* occasion d'éloigner un grand nombre de régimens et d'officiers généraux formés à l'école de Moreau dont la réputation le blessait et dont l'influence dans l'armée était pour lui, sinon un sujet d'alarme, au moins de gêne et d'inquiétude. Il y comprit également les officiers généraux qu'il jugeait ne pas être assez dévoués à sa personne et à ses intérêts, ou qu'il supposait encore attachés aux institutions républicaines. Les mécontens, qui ont toujours plus ou moins d'accès dans l'opinion publique, ne gardèrent plus aucunes mesures dans leurs propos à ce sujet, et telles furent les rumeurs que mes bulletins de police en devinrent effrayans de vérité. « Eh bien! me dit » un jour Bonaparte, vos jacobins prétendent méchamment que ce sont les soldats et les amis de Moreau que » j'envoie périr à Saint-Domingue; ce sont des fous har-

» gneux ! Laissons-les jabotter. On ne gouvernerait pas si » l'on se laissait entraver par les diffamations et par les » calomnies. Tâchez seulement de me faire un meilleur » esprit public. — Ce miracle, répondis-je, vous est ré- » servé, et ce ne serait pas votre coup d'essai dans ce » genre... »

Quand tout fut prêt, l'expédition, forte de vingt-trois vaisseaux de ligne et portant vingt-deux mille hommes de débarquement, mit à la voile de Brest pour aller réduire la colonie. On s'était assuré de l'assentiment de l'Angleterre, car la paix n'était pas encore conclue.

Avant la signature du traité définitif, Bonaparte mit à exécution le second projet qui le préoccupait; il était relatif à la république cisalpine. Une consulte de *Cisalpins* à Lyon ayant été convoquée, il s'y rend lui-même en janvier 1802, est reçu avec beaucoup de pompe, tient la consulte et se fait élire président, non de la république cisalpine, mais de la république *italienne;* dévoilant ainsi ses vues ultérieures sur toute l'Italie. D'un autre côté, cette même république dont les traités avaient stipulé l'indépendance, voit les troupes françaises s'établir sur son territoire au lieu de l'évacuer; elle devient ainsi une annexe de la France, ou plutôt de la puissance de Bonaparte.

En s'arrogeant la présidence de l'Italie, il avait autorisé la rupture des négociations; mais il était à cet égard sans aucune crainte, sachant bien que le ministère anglais n'était pas en mesure, et s'appuyant d'ailleurs sur les stipulations secrètes consenties par la Russie. On était si généralement persuadé de la nécessité de la paix en Angleterre et de l'impossibilité d'obtenir de meilleures conditions par une lutte prolongée, que le 25 mars, lord Cornwalis prit sur lui de signer le traité définitif,

connu sous le nom de paix d'Amiens, qui termina une guerre de neuf années aussi sanglante que destructive.

Il paraissait évident pour tout homme d'État que la situation dans laquelle on laissait Malte, était la partie faible du traité. Je m'en étais expliqué sans détour dans le conseil; mais les esprits y étaient dans une telle ivresse depuis la signature des préliminaires, qu'on trouvait ma prévoyance intempestive et ombrageuse. Je vis pourtant, dans les débats du Parlement de la Grande-Bretagne, que l'un des hommes de cabinet les plus forts de ce pays, envisageait sous le même point de vue que moi les stipulations relatives à la possession de Malte. En général, la nouvelle opposition des anciens ministres et de leurs amis, regardait la paix comme une trève armée dont la durée était incompatible avec l'honneur et la prospérité de la Grande-Bretagne. En effet, de toutes ses conquêtes elle ne gardait que la Trinité et Ceylan, tandis que la France gardait toutes les siennes. De notre côté d'ailleurs, la paix faisait triompher les principes de notre révolution qui se trouvait affermie par l'éclat et l'attrait des succès. Or, c'était véritablement un coup de fortune pour Bonaparte.

Mais pouvait-on se flatter qu'il n'en userait que pour le bonheur de la France? J'en voyais et j'en savais assez, pour croire qu'il ne s'en servirait que pour perpétuer et fortifier son autorité. Il était clair aussi pour moi, qu'en Angleterre la classe éclairée de la nation, et en France les amis de la liberté, ne voyaient qu'avec peine un événement qui semblait consolider à jamais le pouvoir du sabre.

Je partis de cette ère nouvelle pour communiquer à Bonaparte un Mémoire que j'avais eu soin de me faire demander par lui, au sujet de l'établissement de paix

dans l'intérieur. Après y avoir marqué les nuances, les vicissitudes de l'opinion et les dernières agitations des différens partis, je représentai qu'en peu d'années la France pouvait obtenir, sur l'Europe pacifiée, cette même prépondérance que ses victoires lui avaient donnée sur l'Europe en armes; que les vœux et la soumission de la France s'adressaient moins encore au guerrier qu'au restaurateur de l'ordre social; qu'appelé à présider aux destinées de trente millions de Français, il devait s'attacher à en devenir le bienfaiteur et le père, plutôt que de se considérer comme un dictateur et un chef d'armée; que, décidé à protéger désormais la religion, les bonnes mœurs, les arts, les sciences, tout ce qui perfectionne la société, il était sûr de porter par son exemple tous les Français à l'observation des lois, des convenances et des vertus domestiques; qu'enfin, à l'égard des rapports extérieurs de la France, il y avait toute sécurité, la France n'ayant jamais été ni aussi grande, ni aussi forte depuis Charlemagne; qu'elle venait de fonder un ordre durable en Allemagne et en Italie; qu'elle disposait de l'Espagne; qu'elle retrouvait enfin chez les Turcs cet ancien penchant qui les entraînait vers les Français; qu'en outre, les États auxiliaires formés au delà du Rhin et des Alpes, pour nous servir de barrière, n'attendaient plus que des modifications de sa main et des réformes salutaires; qu'en un mot, sa gloire et l'intérêt du Monde réclamaient l'affermissement d'un état de paix, nécessaires au bonheur de la république.

Je savais que nous touchions au développement de ses vues secrètes. Depuis près d'un an, il était excité, par les avis des consuls Lebrun et Cambacérès, et du Conseiller d'état Portalis, qui lui inspiraient le dessei nde relever la religion, et de rappeler tous les émigrés dans le

giron de la patrie. Plusieurs projets à ce sujet avaient été lus dans le conseil. Consulté personnellement sur ces deux grandes mesures, je convins d'abord que la chose religieuse n'était pas à négliger pour le gouvernement du premier consul, et que, rétablie de sa main, elle pouvait lui prêter le plus solide appui. Mais je ne partageais par l'avis d'en venir à un concordat avec la cour de Rome, ainsi qu'on en manifestait le projet. Je représentai que c'était une grande erreur politique d'introduire au sein d'un État où les principes de la révolution avaient prévalu, un pouvoir étranger, susceptible d'y causer du trouble; que l'intervention du chef de l'église romaine était au moins superflue; qu'elle finirait par causer de l'embarras, et même des contestations; que d'ailleurs c'était ramener dans l'État ce mélange, à la fois bizarre et funeste, du spirituel et du temporel; qu'il suffisait de proclamer le libre exercice des cultes, en affectant des revenus ou des salaires à celui que professait la pluralité des Français.

Je m'aperçus bientôt que ce projet n'était qu'un acheminement à un autre projet d'une bien plus haute importance, et dont le poète Fontanes avait donné l'idée. Il avait fait remettre au premier consul, par sa sœur Élisa dont il était l'amant, un Mémoire fort travaillé, et qui avait pour objet de le porter à suivre Charlemagne pour modèle, en s'étayant des grands et des prêtres pour le rétablissement de son Empire; et à cet effet de s'aider de la cour de Rome, ainsi que Pepin et Charlemagne en avaient donné l'exemple.

Le rétablissement de l'empire de Charlemagne entrait aussi dans mes idées, avec la différence que le poète Fontanes et son parti voulaient se servir, pour cette résurrection, des élémens de l'ancien régime, tandis que je

soutenais qu'il fallait s'étayer des hommes et des principes de la révolution. Je ne prétendais pas exclure de la participation au gouvernement les anciens royalistes, mais dans une proportion telle qu'ils y fussent toujours en minorité. Ce plan d'ailleurs, et c'était celui qui souriait le plus à Bonaparte, me paraissait prématuré quant à son exécution; il demandait à être mûri, préparé et amené avec de grands ménagemens. Je le fis ajourner.

Mais, quant au reste, mon système de prudence et de lenteur s'accordait peu avec cette impatience et cette décision de volonté qui caractérisaient le premier consul. Dès le mois de juin de l'année précédente (1801), le cardinal Gonsalvi, secrétaire d'état de la cour de Rome, s'était rendu à Paris sur son invitation, et y avait posé les bases d'une convention dont le premier consul fit part à son Conseil d'état le 10 août suivant.

Le parti philosophique dont je passais pour être le protecteur et l'appui, s'était regimbé, et dans le Conseil même avait représenté qu'il convenait, quelque puissant que fût déjà le premier consul, de prendre certaines précautions pour opérer le rétablissement du culte catholique, attendu qu'on avait à redouter l'opposition, non seulement des anciens partisans des idées philosophiques républicaines qui étaient en grand nombre dans les autorités, mais celle encore des principaux militaires de l'armée qui se montraient eux-mêmes très-contraires aux idées religieuses. Cédant au besoin de ne pas perdre une partie de sa popularité en choquant d'une manière trop brusque des préventions qui avaient leur source dans l'état de la société, le premier consul, d'accord avec son conseil, consentit à différer et à faire précéder, par la publication de la paix maritime, le rétablissement de la paix de l'Église.

Cette même opportunité, je l'obtins plus facilement encore au sujet de la mesure relative aux émigrés. Ici mes attributions me mettaient à portée d'exercer une plus grande influence; aussi, mes vues consignées dans deux Mémoires, prévalurent-elles à quelques légères modifications près.

La liste des émigrés, qui formait neuf volumes, présentait une nomenclature d'environ cent cinquante mille individus, sur lesquels il n'y avait plus à régler le sort que de quatre-vingt mille au plus. Le reste était successivement rentré ou avait péri. J'obtins que les émigrés ne seraient rayés en masse définitivement que par un *acte d'amnistie*, et qu'ils resteraient pendant dix ans sous la surveillance de la haute police, me réservant aussi la disposition facultative de les éloigner du lieu de leur résidence habituelle. Plusieurs catégories d'émigrés attachés aux princes français et restés ennemis du gouvernement, furent maintenues définitivement sur la liste au nombre de mille personnes, dont cinq cents devaient être désignées dans l'année courante. A la restitution des biens non vendus des émigrés rayés, il y eut une exception importante, celle des bois et forêts d'une contenance de quatre cents arpens; mais cette exception était presque illusoire pour les anciennes familles; le premier consul de son propre mouvement autorisait de fréquentes restitutions de bois pour se faire des créatures parmi les émigrés rentrés.

On avait également arrêté que la promulgation de cette loi d'amnistie serait différée jusqu'à la paix générale, de même que le projet de loi portant établissement d'une légion d'honneur. Nous touchions enfin à l'époque si impatiemment attendue pour faire éclore ces grandes mesures. Dès le 6 avril (1802), le concordat sur les affaires

ecclésiastiques, signé le 15 juillet précédent, fut envoyé à l'approbation du Corps législatif extraordinairement assemblé. Il reçut le vœu du Tribunat, par l'organe de Lucien Bonaparte, qui, revenu de Madrid, avait pris place parmi les tribuns. A cette occasion, il prononça avec emphase un discours éloquent retouché par le poète Fontanes, dont la plume s'était vouée au torrent du nouveau pouvoir qui allait devenir pour lui le Pactole.

Le jour de Pâques fut choisi pour la promulgation solennelle du concordat, qui; faite d'abord aux Tuileries par le premier consul en personne, fut répétée dans tout Paris par les douze maires de la capitale. Une cérémonie religieuse était préparée à Notre-Dame pour rendre grâce au ciel, tant de la conclusion du traité d'Amiens que de celle du concordat. J'avais informé les consuls qu'ils n'auraient à leur suite que les généraux et officiers de service, une espèce de ligue s'étant formée parmi les officiers supérieurs qui se trouvaient à Paris pour ne point assister à la solennité. On imagina aussitôt un expédient, car on n'osait pas encore employer la contrainte. Berthier, comme ministre de la guerre, invite tous les généraux et officiers supérieurs à un déjeûner militaire splendide, à la suite duquel il se met à leur tête et les engage à se rendre aux Tuileries pour faire la cour au premier consul. Là, Bonaparte, dont le cortége était prêt, leur dit de les suivre à la métropole, et aucun d'eux n'ose refuser. Dans toute sa marche il fut salué par des acclamations publiques.

Le rétablissement du catholicisme fut suivi de près du sénatus-consulte accordant amnistie pour fait d'émigration. Cet acte, qui fut prôné, alarma singulièrement les acquéreurs de biens nationaux. Il fallut toute la fermeté

de l'administration et toute la vigilance de mon ministère pour obvier aux graves inconvéniens qui auraient pu résulter des conflits entre les anciens et les nouveaux propriétaires. Je fus secondé par mes collègues de l'intérieur et des finances, et par le Conseil d'état, qui régla la jurisprudence de la matière en faveur des intérêts de la révolution.

On voit que la révolution était sur la défensive et la république sans garantie ni sécurité. Tous les projets du premier consul tendaient à transformer le gouvernement en monarchie. L'institution de la légion d'honneur fut aussi, à cette époque, un sujet d'inquiétude et d'alarme pour les anciens amis de la liberté; elle fut regardée généralement comme un hochet monarchique qui blessait les principes d'égalité qui s'étaient si aisément emparés de tous les cœurs. Cette disposition de l'opinion, que je ne laissai point ignorer, ne fit aucune impression ni sur l'esprit du premier consul ni sur celui de son frère Lucien, grand promoteur du projet. On poussa la dérision jusqu'à le faire présenter au nom du gouvernement, par Rœderer, orateur privé, comme une institution auxiliaire de toutes les lois républicaines. On trouva une opposition forte et raisonnée au Tribunat; la loi y fut signalée comme attaquant les fondemens de la liberté publique. Mais le gouvernement avait déjà dans ses mains tant d'élémens de puissance qu'il était sûr de réduire toute opposition à une minorité impuissante.

Je m'apercevais chaque jour combien il était plus facile de s'emparer des sources de l'opinion dans la hiérarchie civile que dans l'ordre militaire, où l'opposition, pour être plus sourde, n'en était souvent que plus grave. La contre-police du château était très-active et très-vigilante à cet égard; les officiers qu'on appelait mauvaises têtes

étaient écartés, exilés ou emprisonnés. Mais le mécontentement dégénéra bientôt en irritation parmi les généraux et les colonels, qui, imbus d'idées républicaines, voyaient clairement que Bonaparte ne foulait aux pieds nos institutions que pour marcher plus librement vers l'autorité absolue.

Depuis long-temps il était public qu'il concertait avec ses affidés les moyens d'envahir, avec une apparence légale, la perpétuité du pouvoir. J'avais beau représenter dans le conseil que le temps n'était pas encore venu, que les idées n'étaient pas assez mûres pour apprécier tous les avantages de la stabilité monarchique; qu'il y aurait même du danger à choquer à la fois l'élite de l'armée et les hommes de qui le premier consul tenait son pouvoir temporaire; que, s'il l'avait exercée jusqu'ici à la satisfaction générale, parce qu'il s'était montré à la fois gouvernant modéré et général habile, il fallait prendre garde de lui faire perdre les avantages d'une si magnifique position, en le plaçant, ou sur un défilé trop escarpé, ou sur une pente trop rapide. Mais je fis peu d'impression; je ne fus même pas long-temps à m'apercevoir qu'on mettait avec moi une sorte de réserve, et qu'outre les délibérations du conseil privé, il se tenait chez le consul Cambacérès des conférences mystérieuses.

J'en pénétrai le secret, et voulant agir dans l'intérêt du premier consul comme dans celui de l'État, je donnai avec beaucoup de prudence, à mes amis qui siégaient au Sénat, une impulsion particulière. J'avais en vue de contre-carrer ou de faire évanouir les plans concertés chez Cambacérès, et dont j'augurai mal.

Nos amis se répandirent le même jour chez les sénateurs les plus influens ou les plus accrédités. Là, exaltant Bonaparte qui, après avoir donné la paix générale, venait de

relever les autels et d'essayer de fermer les dernières plaies de nos discordes civiles, les sages organes ajoutèrent que le premier consul tenait d'une main ferme les rênes du gouvernement; que son administration était exempte de reproches, et qu'il appartenait au Sénat de remplir le vœu public, en prorogeant le pouvoir du magistrat suprême au delà des dix années de sa magistrature; que cet acte de gratitude nationale aurait le double avantage de donner plus de poids au Sénat et plus de stabilité au gouvernement. Nos amis eurent soin de paraître insinuer qu'ils étaient les organes des désirs du premier consul; aussi le succès dépassa d'abord nos espérances.

Le 8 mai, le Sénat-conservateur s'assemble, et voulant, au nom du peuple français, témoigner sa reconnaissance aux consuls de la république, il donne un sénatus-consulte qui réélit le citoyen Bonaparte premier consul pour dix ans au delà des dix années fixées par l'article 34 de l'acte constitutionnel du 13 décembre 1799. Un message communique aussitôt ce décret au premier consul, au Corps législatif et au Tribunat.

Il faudrait avoir vu comme moi tous les signes de dépit et de contrainte du premier consul, pour s'en faire une idée; ses familiers étaient dans la consternation. La réponse au message fut en termes ambigus; on y insinuait au Sénat qu'il distribuait d'une main trop avare la récompense nationale; un ton de sensibilité hypocrite y régnait, et on y remarqua cette phrase prophétique.... « La fortune a souri à la république, mais la fortune est » inconstante; et combien d'hommes qu'elle avait comblés de ses faveurs, ont vécu trop de quelques années!..... »

C'était à peu près le même langage qu'avait tenu Auguste dans une circonstance pareille.... Mais les dix

années de surcroît de pouvoir ajoutées par le Sénat au pouvoir actuel, ne pouvaient satisfaire l'impatiente ambition du premier consul; il ne vit dans cet acte de prorogation qu'un premier degré pour s'élever plus rapidement au faîte de la puissance. Décidé à l'emporter avec la même ardeur que dans l'événement d'une bataille, il pousse deux jours après (le 10 mai) les deux autres consuls, que la constitution n'investissait d'aucune autorité, à prendre un arrêté portant que le peuple français serait consulté sur cette question : « Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie?.. » On faisait, au conseil privé, lecture de ce décret et de la lettre du premier consul au Sénat, quand j'y vins prendre place. J'avoue qu'à mon tour il me fallut recueillir toutes les forces de mon âme, pour renfermer en moi les sentimens qui m'agitèrent pendant cette lecture. Je vis que c'en était fait, mais qu'il fallait encore tenir ferme pour modérer, s'il était possible, la rapide invasion d'un pouvoir désormais sans contre poids.

Cet acte d'intrusion frauduleuse fit d'abord, dans les autorités premières, une impression peu favorable. Mais déjà les ressorts étaient préparés. En peu de temps, le Sénat, le Corps législatif et le Tribunat furent travaillés avec un succès vénal. Il fut démontré au Sénat qu'il était resté fort en arrière de ce qu'on attendait de lui; au Corps législatif et au Tribunat, que le premier consul, en désirant que le peuple français fût consulté, ne faisait que rendre hommage à la souveraineté du peuple français, à ce grand principe que la révolution avait si solennellement reconnu et qui survivait à tous les orages politiques. Les raisonnemens captieux mis en avant par les affidés et les pensionnés entraînèrent l'adhésion de la majorité. Aux récalcitrans on se contentait de dire : attendons, c'est la nation qui en définitive décidera.

Tandis que les registres destinés à recevoir les suffrages étaient dérisoirement ouverts aux secrétariats de toutes les administrations, aux greffes de tous les tribunaux, chez tous les maires, chez tous les officiers publics, il survint un incident grave qui transpira malgré les soins qui furent apportés a en étouffer les circonstances. Dans un dîner où se réunirent, avec une vingtaine d'officiers mécontens, d'anciens républicains et patriotes chauds, on mit sur le tapis sans ménagemens les projets ambitieux du premier consul. Une fois les esprits échauffés, dans les fumées du vin, on alla jusqu'à dire qu'il fallait faire partager au nouveau César les destinées de l'ancien, non au Sénat où il n'y avait plus que des âmes subjuguées, asservies, mais au milieu même des soldats, dans une grande parade aux Tuileries. L'exaltation fut telle que le colonel du 12e régiment de hussards, Fournier Sarlovèse, fameux alors pour son habileté à tirer le pistolet, affirma qu'il se faisait fort, à cinquante pas, de ne pas manquer Bonaparte. Tel fut du moins le propos imprudent que le soir même, L....., autre convive, soutint avoir entendu, et alla dénoncer au général Menou, son ami, dans la vue d'arriver par son intermédiaire jusqu'au premier consul; car Menou était, depuis son retour d'Égypte, en très-grande faveur. En effet, il conduit lui-même le délateur aux Tuileries et y arrive au moment où Bonaparte allait monter en voiture pour se rendre à l'Opéra. Le premier consul reçoit la dénonciation, donne des ordres à sa police militaire, et court ensuite au spectacle dans sa loge. Là, on lui apprend que le colonel Fournier est dans la salle même. L'ordre est donné à l'instant à l'aide-de-camp Junot de l'arrêter et de le conduire devant moi comme prévenu de conspiration contre la sûreté extérieure et intérieure de l'État.

Averti à l'avance de l'imprudente et blâmable intempérance de langue de cinq à six mauvaises têtes échauffées par le vin, par les souvenirs de la liberté, par l'approbation ouverte ou tacite d'une vingtaine de convives, j'interroge, je réprimande le colonel; je reçois l'expression de son repentir, en ne lui dissimulant pas que son affaire peut devenir extrêmement grave par suite de l'examen de ses papiers. Il m'assure qu'il ne redoute rien à cet égard. Je songe alors à tout assoupir en faisant réduire la rigueur du premier consul en une simple correction militaire. Mais voilà qu'un incident vient tout aggraver. Le colonel passe la nuit à la préfecture, et le lendemain des agens de police le conduisent chez lui pour assister à l'enlèvement de ses papiers. Quoiqu'il ne s'y trouvât aucun indice d'attentat médité, l'idée qu'on y verrait des vers, des couplets dirigés contre Bonaparte, lui monte la tête. Que fait-il? Sans rien laisser pénétrer de son dessein, il enferme ses gardiens dans sa chambre et s'évade. Qu'on juge de la colère du premier consul ! Heureusement qu'elle eut d'abord à s'exhaler contre la niaiserie des agens de la préfecture, et qu'en mesure, de mon côté, je lui avais adressé à lui-même, dès la veille, la preuve irréfragable que l'incartade du repas militaire était parvenue à ma connaissance. Rien n'aurait pu m'excuser si d'aussi coupables propos, tenus devant un grand nombre de personnes réunies, eussent été révélés au chef de l'État sans que le chef de la police n'en eût aucun indice. Je lui portai les papiers du colonel dont je pris l'engagement de retrouver la trace; et je le conjurai, après l'examen, de ne point donner à cette affaire l'importance d'une conjuration, ce qui serait doublement impolitique et à l'égard de l'armée et à l'égard de la position du premier consul, vis-à-vis de la nation appelée à donner son suf-

frage sur son consulat à vie. Comme je l'avais annoncé, le colonel fut découvert et arrêté, mais avec un appareil militaire que je trouvai ridicule. Impliqué dans la même affaire, le chef d'escadron Donnadieu, devenu depuis général, et le même qu'on dit célèbre aujourd'hui, fut également arrêté et envoyé comme le colonel Fournier, au Temple, dans un cachot. Grâce à mes représentations, le dénouement ne fut point tragique; il ne fut marqué que par des destitutions, des exils, des disgrâces et par des récompenses au délateur.

Le premier consul n'en poursuivit que plus vivement l'objet de son ambition. Toute la sollicitude ministérielle se tourna, pendant six semaines, à recueillir et à depouiller les registres où étaient portés les suffrages pour le consulat à vie. Dressé par une commission spéciale, le procès-verbal offrit 3,568,185 votes affirmatifs et seulement 9,074 votes négatifs. Le 2 août un sénatus-consulte, dit organique, conféra au premier consul Bonaparte le pouvoir perpétuel. On s'inquiéta peu en général de la manière dont on venait de procéder. La plupart des citoyens qui avaient voté pour lui déférer à vie la magistrature suprême, crurent ramener en France le système monarchique, et avec lui le repos et la stabilité. Le Sénat crut ou feignit de croire que Napoléon obéissait à la volonté du peuple, et qu'on trouvait des garanties suffisantes dans sa réponse au message du premier corps de l'État. « .... La liberté, avait dit le premier consul, » l'égalité, la prospérité de la France seront assurées..... » Content, ajoutait-il avec un ton d'inspiré, d'avoir été » appelé par l'ordre de celui de qui tout émane, à ramener sur la terre l'ordre, la justice et l'égalité... »

Rien que par ces dernières paroles, le vulgaire pouvait le croire né réellement pour commander à l'univers, tant

sa fortune était arrivée, par des voies singulières, au plus haut point d'élévation, et tant il se montrait capable de gouverner les hommes avec un grand éclat. Peut-être, plus heureux qu'Alexandre et que César, eût-il atteint et embrassé la grande chimère du pouvoir universel, si ses passions n'avaient obscurci ses vues, et si la soif d'une domination tyrannique n'avait fini par choquer les peuples.

Tout n'était pas consommé dans l'escamotage du consulat à vie; et le 6 août l'on vit paraître un long sénatus-consulte organique de la constitution de l'an XIII, sorti de l'atelier des deux consuls satellites, élaboré par les familiers du cabinet, et proposé *au nom du gouvernement*.

Puisque les Français adoptaient d'enthousiasme le gouvernement renfermé désormais dans la personne du premier consul, il n'avait garde lui, de leur laisser le temps de se refroidir; il était d'ailleurs persuadé que son autorité ne serait pas entièrement affermie tant qu'il resterait dans l'État un pouvoir qui n'émanerait pas directement de lui-même.

Tel fut l'esprit du sénatus-consulte du 6 août imposé au Sénat. On peut le considérer comme une cinquième constitution, par laquelle Bonaparte devint maître de la pluralité des suffrages dans le Sénat, tant pour les élections, que pour les délibérations, réservant aux Sénateurs, désormais dans sa main, le droit d'échanger les institutions au moyen de *sénatus-consultes organiques*; réduisant le Tribunat à la nullité, en diminuant de moitié ses membres par l'élimination, enlevant au Corps législatif le droit de sanctionner les traités; et enfin ramenant à sa volonté unique toute l'action du gouvernement. En outre, on reconnut le Conseil d'état comme

autorité constituée; finalement le consul à vie se fit déférer la plus belle prérogative de souverain : le droit de faire grâce. Il récompensa les services et la docilité des deux consuls, ses acolytes, en faisant aussi déclarer à vie leurs fonctions consulaires. Telle fut la cinquième constitution jetée sur un peuple aussi léger qu'irréfléchi, n'ayant que très-peu d'idées justes sur l'organisation politique et sociale, et qui passait, sans s'en douter, de la république à l'empire. Un pas restait encore à faire; mais qui aurait pu l'empêcher?

Au fond du cœur, je ne vis là qu'un informe et dangereux ouvrage; et je m'en expliquai sans déguisement. Je dis au premier consul lui-même qu'il venait de se déclarer le chef d'une monarchie viagère qui, selon moi, n'avait d'autres bases que son épée et ses victoires.

Le 15 août, jour anniversaire de sa naissance, on rendit à Dieu de solennelles actions de grâce, d'avoir, dans son ineffable bonté, donné à la France un homme qui avait bien voulu consentir à exercer toute sa vie le pouvoir suprême.

Le sénatus-consulte du 6 août conférait aussi au premier consul la faculté de présider le Sénat; pressé d'en user et plus encore de faire l'essai de la disposition de l'opinion publique à son égard, Bonaparte se rendit en grande pompe, le 21, au Luxembourg, accompagné de ses deux collègues, de ses ministres, du Conseil d'état et du plus brillant cortége. Les troupes, sous les armes et en belle tenue, bordaient la haie depuis les Tuileries jusqu'au palais du Luxembourg. Ayant pris place, le premier consul reçut le serment de tous les sénateurs, puis M. de Talleyrand lut un rapport sur les indemnités accordées à différens princes d'Allemagne, et, en outre, présenta plusieurs projets de sénatus-consulte, entr'autres

celui qui réunissait à la France l'île d'Elbe, depuis si fameuse comme premier lieu d'exil de celui même qui alors était réputé l'homme du Destin. Quel souvenir! quel rapprochement!

Le cortége, allant et venant, ne fut salué ni par des acclamations ni par aucun signe d'approbation de la part du peuple, malgré les démonstrations et les salutations du premier consul, et particulièrement de ses frères, devant la foule assemblée derrière le cordon des soldats bordant la haie. Ce morne silence, et l'espèce d'affectation que mirent la plupart des citoyens à ne pas même vouloir se découvrir au passage de leur magistrat suprême, blessèrent vivement le premier consul. Peut-être se rappela-t-il, à cette occasion, la maxime si connue : « Le silence des peuples est la leçon des rois! » maxime qui fut placardée le soir même, et lue le lendemain aux Tuileries et dans quelques carrefours.

Comme il ne manqua pas d'imputer cet accueil glacé à la maladresse de l'administration et au peu d'élan de ses amis, je lui rappelai qu'il m'avait prescrit de ne rien préparer de factice, et j'ajoutai : « Malgré la fusion des » Gaulois et des Francs, nous sommes toujours le même » peuple; nous sommes toujours ces anciens Gaulois » qu'on représentait comme ne pouvant supporter ni la » liberté ni l'oppression!... — Que voulez-vous dire? » répliqua-t-il vivement. — Que les Parisiens ont cru » voir, dans les dernières dispositions du gouvernement, » la perte totale de la liberté et une tendance trop visible au pouvoir absolu. — Je ne gouvernerais pas six » semaines dans ce vide de la paix, reprit-il, si, au lieu » d'être le maître, je n'étais qu'un simulacre d'autorité. » — Mais soyez à la fois paternel, affable, fort et juste, » et vous reconquerrez aisément ce que vous semblez

» avoir perdu. — Il y a de la bizarrerie et du caprice
» dans ce qu'on appelle l'opinion publique; je saurai la
» rendre meilleure, dit-il en me tournant le dos. »

J'avais un secret pressentiment que je ne tarderais pas à être éloigné des affaires; je n'en doutai plus après ce dernier entretien. D'ailleurs la connaissance des manœuvres de mes ennemis, n'avait pu m'échapper; j'en avais de puissans qui épiaient l'occasion de me renverser. Mon opposition aux dernières mesures leur servit de prétexte. Non seulement j'avais contre moi Lucien et Joseph, mais encore leur sœur Élisa, femme hautaine, nerveuse, passionnée, dissolue, dévorée par le double hochet de l'amour et de l'ambition. Elle était menée, comme on l'a vu, par le poète Fontanes dont elle s'était engouée, et à qui elle ouvrait alors toutes les portes de la faveur et de la fortune. Timide et avisé en politique, Fontanes n'agissait lui-même que sous l'influence d'une coterie soi-disant religieuse et monarchique, coterie qui, remaniant une partie des journaux, avait aussi à elle son auteur romantique, faisant du christianisme un poème, et de notre langue un jargon. Fier de ses succès, de sa faveur et de sa petite cour littéraire, Fontanes était tout glorieux d'amener aux pieds de son illustre émule de Charlemagne, les écrivains novices dont il dirigeait les essais, et qui se croyaient, ainsi que lui, appelés à reconstituer la société avec des vieilleries monarchiques.

Ce Céladon de la littérature, auteur élégant et pur, n'osait pas trop m'attaquer en face; mais, dans des Mémoires clandestins qu'il faisait remettre au premier consul, il dénigrait toutes les doctrines, toutes les institutions libérales, cherchant à rendre suspects les hommes marquans de la révolution, qu'il représentait comme des ennemis invétérés de l'unité du pouvoir. Son thême,

sa conclusion obligée était de faire recommencer Charlemagne par Napoléon, afin que la révolution pût se reposer et se perdre dans un grand et puissant empire. C'était la chimère du jour, ou plutôt on savait que telle était la marotte du premier consul et de ses intimes. Aussi tous les aspirans aux places, aux faveurs, à la fortune, ne manquaient pas de donner leurs plans, leurs vues, dans ce sens, avec plus ou moins d'exagération et d'extravagance. Vers cette époque aussi apparut, dans la fabrication des écritures occultes, le pamphlétaire F...., d'abord agent des agens de Louis XVIII, puis agent de Lucien à Londres, lors des préliminaires, d'où il avait écrit d'un ton tranchant et suffisant, force pauvretés sur les ressorts et le jeu d'un gouvernement qu'il était hors d'état de comprendre. Mis à la gratification pour quelques rapports qui, du cabinet, me parvinrent anonymes, il s'enhardit, et, profitant de la faveur de Lavalette, qui régissait les postes, il fit arriver au chef de l'État les premiers essais d'une correspondance devenue ensuite plus régulière. Épiant l'air du bureau, il dissertait à tort et à travers sur Charlemagne, sur Louis XIV, sur l'ordre social, parlant de reconstruction, d'unité de pouvoir, de monarchie, toutes choses incompatibles, bien entendu, avec les jacobins, même avec ce qu'il appelait, d'un air capable, les hommes forts de la révolution. Tout en recueillant les bruits de salons et de cafés, le correspondant officieux forgeait mille historiettes contre moi et contre la police genérale, dont il faisait un épouvantail: c'était le mot d'ordre.

Enfin tous les ressorts étant prêts, et le moment opportun (on avait sondé adroitement Duroc et Savary), on arrêta, dans une réunion à Morfontaine, chez Joseph, que dans un prochain conseil de famille, où assisteraient

Cambacérès et Lebrun, on ferait lecture d'un Mémoire où, sans m'attaquer personnellement, on s'efforcerait d'établir que, depuis l'établissement du consulat à vie et de la paix générale, le ministère de la police était un pouvoir inutile et dangereux : inutile contre les royalistes, qui, désarmés et soumis, ne demandaient qu'à se rallier au gouvernement; dangereux comme étant d'institution républicaine et le paratonnerre des anarchistes incurables qui y trouvaient protection et salaire. On en concluait qu'il serait impolitique de laisser un si grand pouvoir dans les mains d'un seul homme; que c'était mettre à sa merci toute la machine du gouvernement. Venait ensuite un plan rédigé par Rœderer, le faiseur de Joseph, qui avait pour objet de réunir la police au ministère de la justice, dans les mains de Regnier, sous le nom de grand-juge.

Quand j'appris ce tripotage, et avant même que l'arrêté des consuls ne fût signé, je ne pus m'empêcher de dire à mes amis, que j'étais remplacé par une *grosse bête*, et c'était vrai. On ne désigna plus depuis l'épais et lourd Regnier que sous le nom de *gros juge*.

Je ne fis rien pour parer le coup, tant j'y étais préparé. Aussi mon assurance et mon calme étonnèrent le premier consul, quand, au dernier travail, il me dit: « M. Fouché, vous avez très-bien servi le gouvernement, qui ne se bornera point aux récompenses qu'il » vient de vous décerner, car dès aujourd'hui vous » faites partie du premier corps de l'État. C'est avec » regret que je me sépare d'un homme de votre mérite; » mais il a bien fallu prouver à l'Europe que je » m'enfonçais franchement dans le système pacifique, » et que je me reposais sur l'amour des Français. Dans » les nouveaux arrangemens que je viens d'arrêter, la

» police n'est plus qu'une branche du ministère de
» la justice, et vous ne pouviez y figurer convenablement. Mais soyez sûr que je ne renonce ni à vos conseils ni à vos services; il ne s'agit pas du tout ici d'une disgrâce, et n'allez pas prêter l'oreille aux bavardages des salons du faubourg Saint-Germain, ni à ceux des tabagies où se rassemblent les vieux orateurs de clubs dont vous vous êtes si souvent moqué avec moi. »

Après l'avoir remercié des témoignages de satisfaction qu'il daignait me donner, je ne lui dissimulai pas que les changemens qu'il avait jugé à propos de déterminer ne m'avaient nullement pris au dépourvu. — » Quoi! vous vous en doutiez? s'écria-t-il. — Sans en » être sûr précisément, répondis-je, je m'y étais préparé d'après quelques indices et certains chuchottemens parvenus jusqu'à moi. »

Je le suppliai de croire qu'il n'entrait dans mes regrets aucune vue personnelle; que j'étais mu seulement par l'extrême sollicitude que m'inspireraient toujours la sûreté de sa personne et de son gouvernement; que ces sentimens me portaient à le prier de me permettre de lui présenter par écrit mes dernières réflexions sur la situation présente. — « Communiquez-moi tout ce que » vous voudrez, citoyen sénateur, me dit-il; tout » ce qui me viendra de vous attirera toujours mon attention. »

Je demandai et j'obtins pour le lendemain une audience dans laquelle je me proposai de lui rendre un compte détaillé de l'emploi des fonds secrets de mon ministère.

J'allai rédiger mon rapport de clôture pour lequel j'avais déjà pris des notes; il était court et nerveux. Je

représentai d'abord au premier consul que rien n'était moins assuré à mes yeux que l'état de paix, ce que je rendis sensible en indiquant les germes de plus d'une guerre à venir; j'ajoutai que dans un tel état de choses, et l'opinion publique étant peu favorable aux empiétemens du pouvoir, il serait impolitique de dépouiller la magistrature suprême des garanties d'une police vigilante; que loin de s'endormir dans le système d'une imprudente sécurité, au moment où l'on venait de fonder brusquement la permanence de l'autorité exécutive, il fallait qu'elle se conciliât l'opinion publique et rattachât tous les partis au nouvel ordre de choses; qu'on n'y parviendrait qu'en abjurant toute espèce de préventions et de répugnance pour tels ou tels hommes; que tout en désapprouvant le système qui avait prévalu dans le Conseil, je m'étais toujours expliqué dans l'intérêt du premier consul, comme auraient pu le faire ceux de ses serviteurs les plus dévoués et les plus intimes; que nos intentions étaient les mêmes à tous, mais nos vues et nos moyens différens; que si l'on persistait dans des vues erronées on marcherait, sans le vouloir, à une oppression intolérable ou à la contre-révolution; qu'il fallait surtout éviter de mettre la chose publique à la merci de mains imprudentes ou d'une coterie d'eunuques politiques qui, au premier ébranlement, livreraient l'État aux royalistes et à l'étranger; que c'était dans les opinions fortes et dans les intérêts nouveaux qu'on devait chercher un appui solide; que celui de l'armée ne suffirait pas à un pouvoir trop colossal pour ne pas exciter les plus vives alarmes en Europe; qu'on ne saurait trop s'étudier à ne pas commettre les destinées de la France aux chances de nouvelles guerres qui découleraient nécessairement de la trève armée dans laquelle se reposaient

les forces respectives; qu'avant de rentrer dans l'arène il fallait s'assurer de l'affection de l'intérieur et grouper autour du gouvernement, non des brouillons, des anarchistes ou des contre-révolutionnaires, mais des hommes droits et à caractère, qui ne verraient pour eux de sécurité ni de bien-être que dans son maintien; qu'on les trouverait parmi les hommes de 1789, et de tous les amis sages de la liberté, qui, détestant les excès de la révolution, tenaient à l'établissement d'un gouvernement fort et modéré; et enfin que, dans la situation précaire où se trouvaient la France et l'Europe, le chef de l'État ne devait tenir l'épée dans le fourreau et s'abandonner à une douce sécurité qu'entouré de ses amis et préservé par eux. Venait ensuite l'application de mes vues et de mon système aux différens partis qui divisaient l'État, partis dont les passions et les couleurs s'affaiblissaient, il est vrai, de plus en plus; mais qu'un choc, une imprudence, des fautes répétées, et une nouvelle guerre, pouvaient réveiller et mettre aux prises.

Le lendemain je lui remis ce Mémoire qui était en quelque sorte, mon testament politique; il le prit de mes mains avec une affabilité affectée. Je mis ensuite sous ses yeux le compte détaillé de ma gestion secrète; et voyant avec surprise que j'avais une énorme réserve de près de deux millions quatre cent mille francs : « Citoyen sénateur, me dit-il, je serai plus généreux et plus équitable que ne le fut Sieyes, à l'égard de ce pauvre Roger-Ducos, en se partageant le gras de caisse du Directoire expirant; gardez la moitié de la somme que vous me remettez; ce n'est pas trop comme marque de ma satisfaction personnelle et privée; l'autre moitié entrera dans la caisse de ma police particulière, qui, d'après vos sages avis, prendra un nouvel essor,

» et sur laquelle je vous prierai de me donner souvent
» vos idées. »

Touché de ce procédé, je remerciai le premier consul de m'élever ainsi au niveau des hommes les plus récompensés de son gouvernement (il venait aussi de me conférer la sénatorerie d'Aix), et je lui protestai d'être à jamais dévoué aux intérêts de sa gloire.

J'étais de bonne foi, persuadé alors comme je le suis encore aujourd'hui, qu'en supprimant la police générale il n'avait eu en vue que de se défaire d'une institution qui, n'ayant pu sauver ce qu'il avait renversé lui-même, lui parut plus redoutable qu'utile; c'était l'instrument qu'il redoutait alors plus que les mains qui en avaient la direction. Il n'en avait pas moins cédé à une intrigue, en s'abusant sur les motifs qu'avaient allégués mes adversaires. En un mot, Bonaparte, rassuré par la paix générale contre les tentatives des royalistes, s'imagina qu'il n'avait plus d'autres ennemis que dans les hommes de la révolution; et comme on ne cessait de lui dire que ces hommes s'attachaient à un ministère qui, né de la révolution, protégeait ses intérêts et défendait ses doctrines, il le brisa, croyant par là rester l'arbitre du mode avec lequel il lui plairait d'exercer le pouvoir.

Je rentrai dans la vie privée avec une sorte de contentement et de bonheur domestique, dont je m'étais accoutumé à goûter la douceur au milieu même des plus grandes affaires. D'un autre côté, je me retrouvai avec un tel surcroît de fortune et de considération que je ne me sentis ni frappé ni déchu. Mes ennemis en furent déconcertés. J'acquis même dans le Sénat, sur ceux de mes collègues les plus honorables, une influence marquée; mais je ne fus rien moins que tenté d'en abuser; je m'abstins même d'en tirer aucun avantage, car je savais qu'on avait

les yeux sur moi. Je passais des jours heureux et tranquilles dans ma terre de Pont-Carré, ne venant à Paris que rarement, dans l'automne de 1802, quand il plut au premier consul de me donner un témoignage public de faveur et de confiance. Je fus appelé à faire partie d'une commission chargée de conférer avec les députés des différens cantons de la Suisse, pays trop voisin de la France pour qu'elle n'y exerçât pas une intervention puissante. Par sa position géographique, la Suisse semblait destinée à être le boulevard de cette partie de la France la plus accessible, qui n'a, pour ainsi dire, d'autres frontières militaires que ses gorges, ni d'autres sentinelles que ses pâtres. Sous ce point de vue, la situation politique de la Suisse devait d'autant plus intéresser le premier consul, qu'il n'avait pas peu contribué, après la paix de Campo-Formio, à porter le Directoire à l'envahir et à l'occuper militairement. Son expérience et la hauteur de ses vues lui firent comprendre que cette fois il fallait éviter les mêmes fautes et les mêmes excès. Sa marche fut bien plus adroite et plus habile.

L'indépendance de la Suisse venait d'être reconnue par le traité de Lunéville; ce traité lui assurait le droit de se donner le gouvernement qui lui conviendrait. Elle se crut redevable de son indépendance au premier consul, qui s'attendait bien que les Suisses abuseraient de leur émancipation. En effet, ils étaient déchirés par deux factions opposées, savoir : le parti unitaire ou démocratique qui voulait la république une et indivisible, et le parti fédéraliste ou des hommes de la vieille aristocratie qui réclamaient les anciennes institutions. Le parti unitaire était né de la révolution française; l'autre était celui de l'ancien régime, et il penchait secrètement pour l'Autriche; entre ces deux factions flottait le parti mo-

déré ou neutre. Abandonnés à eux-mêmes pendant toute l'année 1802, les unitaires et les fédéralistes en vinrent aux déchiremens et à la guerre civile, tour à tour secrètement encouragés par notre ministre Verninac, d'après l'impulsion du cabinet des Tuileries, dont la politique visait à un dénouement calculé avec art et par cela même inévitable. Le parti fédéraliste ayant pris le dessus, les unitaires se jetèrent dans les bras de la France. C'est ce qu'attendait le premier consul. Tout à coup il fait apparaître son aide-de-camp Rapp, porteur d'une proclamation où il parlait en maître plutôt qu'en médiateur, ordonnant à tous les partis de poser les armes, faisant occuper militairement la Suisse par un corps d'armée sous les ordres du général Ney. En cédant à la force, la dernière diète fédérative ne céda rien de ses droits. Aussi les cantons confédérés furent-ils traités en pays conquis; et l'on vit Bonaparte procéder à sa médiation comme à une conquête qui eût été le prix de la valeur. Ainsi s'évanouirent les derniers efforts des Suisses pour recouvrer leurs anciennes lois et leur ancien gouvernement.

Les délégués des deux partis eurent rendez-vous à Paris, pour venir y implorer la puissante protection du médiateur. Trente-six députés des unitaires y accoururent. Les fédéralistes furent plus lents, tant ils répugnaient à une démarche qu'ils regardaient comme une humiliation; leurs délégués vinrent pourtant, au nombre de quinze, et tous se trouvèrent réunis à Paris au mois de décembre. Ce fut alors que le premier consul nomma la commission chargée de conférer avec eux et de préparer l'acte de médiation qui devait mettre un terme aux troubles de la Suisse. Cette commission, présidée par le sénateur Barthélemy, se composait de deux

sénateurs, le président et moi compris, et des deux Conseillers d'état, Rœderer et Demeunier. Le choix du président ne pouvait être plus heureux. De même que le sénateur Barthélemy, je fus assailli par ces bons Suisses qui avaient recours à nous comme à un aréopage. J'avais beau leur dire que toute décision ultérieure dépendrait de la volonté du premier consul, dont nous n'étions que les rapporteurs, ils s'obstinaient à me croire en particulier une grande influence : mon cabinet et mon salon ne désemplissaient pas.

Les conférences s'ouvrirent, et dans une première séance, tenue le 10 décembre, notre président donna lecture aux délégués d'une lettre par laquelle le premier consul leur manifestait ses intentions. « La nature, leur » disait-il, a fait votre état fédératif; vouloir le vaincre » ne peut être d'un homme sage. » Cet oracle fut un coup de foudre pour le parti unitaire; il en fut terrassé. Toutefois, pour modérer le triomphe des fédéralistes qui s'imaginaient déjà voir renaître l'ancien ordre de choses, la lettre consulaire ajoutait : « La renonciation à » tous les priviléges est votre premier besoin et votre » premier droit. » Ainsi plus d'ancienne aristocratie. La lettre contenait à la fin la déclaration expresse que la France et la république italienne ne permettraient jamais qu'il s'établît en Suisse un système de nature à favoriser les intérêts des ennemis de l'Italie et de la France.

Je proposai aussitôt que la consulte nommât une commission de cinq membres avec lesquels la commission consulaire et le premier consul lui-même pussent conférer. Dès le surlendemain, 12 décembre, Bonaparte eut, avec la commission de la consulte, nous présens, une conférence où ses intentions furent plus clairement exprimées. Un tiers parti se forma presque aussitôt, qui

finit par supplanter les unitaires et les fédéralistes que nous avions résolus de neutraliser. Une assez forte opposition de vues et d'intérêts donna lieu à des discussions très-animées qui, interrompues et reprises, se prolongèrent jusqu'au 24 janvier 1803. Ce jour-là le premier consul y mit un terme en faisant requérir la consulte de nommer des commissaires qui recevraient de sa main l'acte de médiation qu'il venait de faire dresser (sur nos rapports et nos vues), acte sur lequel il leur serait permis de communiquer leurs observations. Appelés à une nouvelle conférence qui dura près de huit heures, les commissaires suisses obtinrent différentes modifications au projet de constitution; et le 19 février ils reçurent de la main du premier consul, dans une séance solennelle, l'*acte de médiation* qui devait régir leur pays. Cet acte imposait à la Suisse un nouveau pacte fédératif, et déterminait en outre la constitution particulière de chaque canton. Le surlendemain la consulte ayant été congédiée, la commission consulaire dont je faisais partie, fit la clôture de ses séances et de ses procès-verbaux.

Ainsi se termina l'intervention du gouvernement français dans les affaires intérieures de la Suisse. Il eût été difficile, je crois, d'imaginer un régime transitoire plus conforme aux vrais besoins de ses habitans. Jamais d'ailleurs Bonaparte n'abusa moins de son énorme prépondérance; et la Suisse est, sans contredit, de tous les États voisins ou éloignés sur lesquels il a influé, celui qu'il a le plus ménagé pendant les quinze années de son ascendant et de sa gloire. Pour rendre hommage à la vérité, j'ajouterai que l'acte de médiation de la Suisse fut imprégné, autant que possible, de l'esprit conciliant et modérateur par essence de mon collègue Barthélemy; et j'ose dire que, de mon côté, je l'ai secondé de toutes mes forces et de tous

mes moyens. J'eus, à ce sujet, plusieurs conférences particulières avec le premier consul.

Mais que sa conduite à l'égard du reste de l'Europe ressembla peu à sa politique modérée envers nos voisins les Suisses!

Tout avait été préparé aussi, afin de porter des coups sensibles à la confédération germanique dont on voulait commencer la démolition. On avait renvoyé à une députation extraordinaire de l'Empire, l'affaire des indemnités à donner à ceux des membres du corps germanique qui, en tout ou en partie, avaient été dépouillés de leur état et possession, tant par les diverses cessions que par la réunion de la rive gauche du Rhin à la France. La commission extraordinaire s'était constituée à Ratisbonne dans l'été de 1801, sous la médiation de la France et de la Russie. Ses opérations mirent en éveil tous nos intrigans en diplomatie; ils en firent une mine qu'ils exploitèrent avec une impudeur qui d'abord révolta le chef de l'État, mais qu'il ne put réprimer tant il y eut de personnages élevés qui s'en mêlèrent. Il était d'ailleurs naturellement indulgent pour toutes les exactions qui pesaient sur les étrangers. Dans cette grande affaire, notre influence domina l'influence russe. La commission extraordinaire ne donna son recez, après sa quarante-sixième séance, que le 25 février 1803, à l'époque même où se terminait l'affaire de la médiation de la Suisse. Qu'on juge de l'activité des intrigues; et que de marchés honteux eurent lieu dans ce long intervalle, surtout à mesure qu'on approchait du dénouement! Quand les plaintes arrivaient, que de grandes friponneries étaient dévoilées, on rejetait tout sur les manéges des bureaux, où il n'y avait que des entremetteurs, tandis que tout partait de certains cabinets, de certains boudoirs, où l'on vendait les indemnités et les

principautés. Quoique n'étant plus dans les affaires, c'était toujours à moi que s'adressaient les plaintes et les révélations dans les dénis de justice; on s'obstinait à me croire influent et à portée de l'oreille du maître.

Mais ce ne fut pas du côté de l'Allemagne, déjà dans une décadence visible, que se forma la tempête qui devait nous ramener les fléaux de la guerre et des révolutions; ce fut au delà du Pas-de-Calais. Ce que j'avais prévu se réalisa par une suite de causes irrésistibles. L'enthousiasme que la paix d'Amiens avait excité en Angleterre n'avait pas été de longue durée. Le cabinet anglais, sur ses gardes et croyant peu à la sincérité du premier consul, différait sous certains prétextes de se dessaisir du Cap de Bonne-Espérance, de Malte et d'Alexandrie en Égypte. Mais ceci ne touchait que les relations politiques; Bonaparte y était moins sensible qu'au maintien de son autorité personnelle qui, dans les papiers anglais, continuait d'être attaquée avec une virulence à laquelle il ne pouvait s'accoutumer. Sa police était alors si débile, qu'on le vit bientôt se débattre lui-même sans dignité et sans succès contre la presse et les intrigues anglaises. A chaque note contre les invectives des journalistes de Londres, les ministres de la Grande-Bretagne répondaient que c'était une conséquence de la liberté de la presse, qu'ils y étaient eux-mêmes exposés et qu'il n'y avait, contre un tel abus, d'autre recours que celui des lois. Aveuglé par sa colère, le premier consul, mal conseillé, donna dans le piége; il se commit avec la pamphlétaire Peltier (1), qui ne fut condamné à une amende que pour mieux triompher de la puissance de son adversaire. Une riche souscription,

(1) Auteur de l'*Ambigu* et d'une foule de pamphlets très-spirituels contre Bonaparte et sa famille.

(*Note de l'éditeur.*)

bientôt remplie par l'élite de l'Angleterre, le mit en état de faire à Bonaparte une guerre de plume, devant laquelle pâlirent le *Moniteur* et l'*Argus*.

De là le ressentiment que Bonaparte éprouva contre l'Angleterre. « Chaque vent qui en souffle, disait-il, » n'apporte rien qu'inimitié et que haine contre ma » personne. » Il jugea dès lors que la paix ne pouvait lui convenir; qu'elle ne lui laisserait pas assez de facilité pour agrandir sa domination au dehors et gênerait l'extension de sa puissance intérieure; que d'ailleurs nos relations journalières avec l'Angleterre modifiaient nos idées politiques et réveillaient nos idées de liberté. Dès lors il résolut de nous priver de tout rapport avec un peuple libre. Les plus grossières invectives contre le gouvernement et les institutions des Anglais salirent nos journaux qui prirent un ton rogue et furibond. N'ayant plus ni haute police ni esprit public, le premier consul eut recours aux artifices de son ministre des relations extérieures pour fausser les idées des Français. D'épais nuages obscurcirent une paix devenue problématique, mais à laquelle Bonaparte tenait encore malgré lui par une sorte d'effroi intérieur qui lui faisait présager des catastrophes.

Au delà de la Manche tout devenait hostile, et les griefs contre le premier consul étaient clairement articulés. On lui reprochait d'avoir incorporé le Piémont et l'île d'Elbe; d'avoir disposé de la Toscane et gardé Parme; d'imposer de nouvelles lois aux républiques ligurienne et helvétique; de réunir dans sa main le gouvernement de la république italienne; de traiter la Hollande comme une province française; de rassembler des forces considérables sur les côtes de Bretagne, sous prétexte d'une nouvelle expédition contre Saint-Domingue;

de faire stationner à l'embouchure de la Meuse un autre corps dont l'importance était hors de proportion avec son objet avoué, celui de prendre possession de la Louisiane; enfin d'envoyer des officiers d'artillerie et du génie comme agens commerciaux, explorer les ports et les rades de la Grande-Bretagne, pour se disposer ainsi au sein de la paix à une invasion furtive sur les côtes d'Angleterre.

Le seul grief que le premier consul put élever contre les Anglais, se renfermait dans leur refus de rendre Malte. Mais ils répondaient que les changemens politiques survenus depuis le traité d'Amiens, rendaient cette restitution impossible sans quelques arrangemens préalables.

Il est certain qu'on ne mit pas assez de circonspection dans les opérations politiques dirigées contre l'Angleterre. Si Bonaparte eût voulu le maintien de la paix, il aurait soigneusement évité de donner à cette puissance de l'ombrage et des inquiétudes sur ses possessions de l'Inde, et il se fût abstenu d'applaudir aux fanfaronnades de la mission de Sébastiani en Syrie et en Turquie. Son entretien imprudent avec lord Whitworth accéléra la rupture; ce fut là l'instant critique de la vie politique de Bonaparte. Je jugeai dès lors qu'il passerait bientôt d'une certaine modération, comme chef de gouvernement, à des actes d'exagération, d'emportement et même de fureur.

Tel fut son décret du 22 mai 1803, ordonnant d'arrêter tous les Anglais qui commerçaient ou voyagaient en France. Il n'y avait point encore eu d'exemple d'une pareille atteinte au droit des gens. Comment M. de Talleyrand put-il se prêter à devenir le principal instrument d'un acte si sauvage, lui qui avait donné l'assurance

expresse aux Anglais résidant à Paris qu'ils jouiraient, après le départ de leur ambassadeur, de la protection du gouvernement *avec autant d'étendue que durant son séjour?* S'il avait eu le courage de se retirer, que serait devenu Napoléon, sans haute police et sans ministre capable de balancer la politique de l'Europe? Que nous aurions d'autres griefs à articuler; d'autres accusations à porter au sujet de coopérations plus monstrueuses! Je me crus heureux alors de n'être plus pour rien dans les affaires. Qui sait? j'aurais peut-être fléchi tout comme un autre; mais au moins aurais-je constaté ma résistance et pris acte de ma désapprobation.

Sans plus de délai Bonaparte se mit en possession de l'électorat d'Hanovre, et ordonna le blocus de l'Elbe et du Weser. Toutes ses pensées se dirigèrent vers l'exécution du grand projet de descente sur la côte ennemie. On couvrit de camps les falaises d'Ostende, de Dunkerque et de Boulogne; on fit armer des escadres à Toulon, à Rochefort et à Brest; on fit couvrir nos chantiers de peniches, de prames, de chaloupes et de bateaux canonniers. De son côté, l'Angleterre prit toutes ses mesures de défense; sa marine fut portée à quatre cent soixante-neuf vaisseaux de guerre, et une flottille de huit cents bâtimens garda ses côtes; toute sa population nationale courut aux armes; des camps s'élevèrent sur les dunes de Douvres, des comtés de Sussex et de Kent; les deux armées n'étaient plus séparées que par le détroit, et les flottilles ennemies venaient insulter les nôtres que protégeait une côte hérissée de canons.

Ainsi des préparatifs formidables marquèrent des deux côtés le renouvellement de la guerre maritime, prélude plus ou moins prochain d'une guerre générale. De la part de l'Angleterre un motif politique plus grave avait

accéléré la rupture. Le cabinet de Londres avait eu de bonne heure avis que Bonaparte préparait, dans le silence du cabinet, tous les ressorts nécessaires pour être proclamé empereur et faire revivre l'Empire de Charlemagne. Depuis mon éloignement des affaires, il était persuadé que l'opposition qu'il éprouverait à mettre la couronne sur sa tête, ne serait que très-faible, les idées républicaines ayant cessé d'être en crédit. Tous les rapports qui venaient de Paris s'accordaient sur ce point qu'il ceindrait bientôt le bandeau des rois. Ce qui donna surtout l'éveil au cabinet de Londres, ce fut la proposition qu'on fit aux princes de la maison de Bourbon de transférer au premier consul leurs droits à la couronne de France. N'osant en faire directement la proposition lui-même, il se servit, pour cette négociation délicate, du cabinet prussien dont il disposait à son gré. Le ministre Haugwitz employa M. de Meyer, président de la régence de Varsovie, qui offrit à Louis XVIII des indemnités en Italie et une existence magnifique. Mais, noblement inspiré, le roi fit cette belle réponse connue : « J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma race et » sur moi; mais je connais les obligations qu'il lui a » imposées par le rang où il lui a plu de me faire naître. » Chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'au dernier » soupir; fils de Saint-Louis, je saurai, à son exemple, » me respecter jusque dans les fers; successeur de François I[er], je veux du moins pouvoir dire comme lui : » nous avons tout perdu, hors l'honneur. » Tous les princes français adhérèrent à cette noble déclaration. Je me suis étendu sur ce fait parce qu'il sert à expliquer ce que j'ai à dire sur la conspiration de Georges et de Moreau, et sur le meurtre du duc d'Enghien. Le mauvais succès de la démarche faite auprès des princes ayant

retardé le développement du plan de Bonaparte, le reste de l'année 1803 se passa dans l'attente. On n'eut l'air de s'occuper que des préparatifs de l'invasion. Mais un double danger parut imminent à Londres, et alors s'ourdit la conspiration de Georges Cadoudal, sur le seul fondement du mécontentement de Moreau, qu'on savait être opposé à Bonaparte. Il n'était question de rien moins que de rapprocher et de coaliser les deux partis extrêmes, les royalistes armés d'une part et les patriotes indépendans de l'autre. Cimenter une telle réunion était au dessus des moyens des agens qui s'y entremêlèrent. Des intrigans ne pouvaient qu'arriver à un faux résultat. La découverte d'une branche isolée de la conspiration la fit avorter. Quand Réal eut reçu les premières révélations de Querelle, condamné à mort, et qu'il en eut rendu compte, le premier consul refusa d'abord d'y croire. Je fus consulté, et je vis un complot qu'il fallait pénétrer et suivre. J'aurais pu faire rétablir dès ce moment le ministère de la police et en reprendre les rênes; mais je n'eus garde et j'éludai; je ne voyais encore rien de clair dans l'horizon. J'avouai sans peine que le *gros juge* était incapable de démêler et de conduire une affaire si importante; mais je vantai Desmarets, chef de la division secrète, et Réal, Conseiller d'état, comme deux excellens limiers et parfaits explorateurs; je dis que Réal ayant eu le bonheur de la découverte, il fallait lui donner la mission de confiance d'achever son ouvrage. Il fut mis à la tête d'une commission extraordinaire avec carte blanche, et il put s'appuyer sur le pouvoir militaire, Murat ayant été nommé gouverneur de Paris. De découverte en découverte, on se saisit de Pichegru, de Moreau et de Georges. Bonaparte vit au fond de cette conspiration et dans la complicité de Moreau un coup de fortune qui lui

assurait l'Empire ; il crut qu'il suffirait de qualifier Moreau de brigand pour le dénationaliser. Ce mécompte et l'assassinat du duc d'Enghien faillirent tout perdre.

J'eus un des premiers connaissance de la mission de Caulaincourt et d'Ordener sur les bords du Rhin ; mais quand je sus que le télégraphe venait d'annoncer l'arrestation du prince, et que l'ordre de le transférer de Strasbourg à Paris était donné, je pressentis la catastrophe et je frémis pour la noble victime. Je courus à la Malmaison, où était alors le premier consul ; c'était le 29 ventôse (20 mars 1804). J'y arrivai à neuf heures du matin, et je le trouvai agité, se promenant seul dans le parc. Je lui demandai la permission de l'entretenir du grand événement du jour. « Je vois, dit-il, ce qui vous amène ; je » frappe aujourd'hui un grand coup qui est nécessaire. » Je lui représentai alors qu'il soulèverait la France et l'Europe, s'il n'administrait pas la preuve irrécusable que le duc conspirait contre sa personne à Etteinhem. « Qu'est-il besoin de preuves ? s'écria-t-il ; n'est-ce pas » un Bourbon, et de tous le plus dangereux ? » J'insistai en exposant des raisons politiques propres à faire taire la raison d'état : ce fut en vain ; il finit par me dire avec humeur : « Vous et les vôtres n'avez-vous pas dit cent » fois que je finirais par être le Monck de la France, et » par rétablir les Bourbons ? eh bien ! il n'y aura plus » moyen de reculer. Quelle plus forte garantie puis-je » donner à la révolution que vous avez cimentée du » sang d'un roi ? Il faut d'ailleurs en finir : je suis envi» ronné de complots ; il faut imprimer la terreur ou » périr. » En proférant ces dernières paroles qui ne laissaient plus d'espoir, il s'était rapproché du château ; j'y vis arriver M. de Talleyrand, et un instant après, les

deux consuls Cambacérès et Lebrun. Je regagnai ma voiture, et rentrai chez moi consterné.

Je sus le lendemain qu'après mon départ on avait tenu conseil, et que, dans la nuit, Savary avait procédé à l'exécution du malheureux prince; on citait des circonstances atroces. Savary s'était dédommagé, disait-on, d'avoir manqué sa proie en Normandie, où il s'était flatté d'attirer dans le piége, au moyen des fils de la conspiration de Georges, le duc de Berri et le comte d'Artois, qu'il eût sacrifiés plus volontiers que le duc d'Enghien (1). Réal m'assura qu'il s'était si peu attendu à l'exécution nocturne, qu'il était parti le matin pour aller chercher le prince à Vincennes, croyant le conduire à la Malmaison, et s'imaginant que le premier consul finirait cette grande affaire d'une manière magnanime. Mais, dit-il, un coup d'état lui parut indispensable pour frapper l'Europe de terreur et pour détruire tous les germes de conspiration contre sa personne.

L'indignation que j'avais prévue éclata de la manière la plus sanglante. Je ne fus pas celui qui osa s'exprimer avec le moins de ménagement sur cet attentat contre le droit des nations et de l'humanité. « C'est plus qu'un » crime, dis-je, c'est une faute! » paroles que je rapporte, parce qu'elles ont été répétées et attribuées à d'autres.

Le procès de Moreau fit un moment diversion; mais en faisant naître un danger plus réel, par suite de l'irritation et de l'indignation publiques. Moreau paraissait à tous les yeux une victime de la jalousie et de l'ambition

(1) Sans chercher à innocenter M. le duc de Rovigo qui s'est si mal justifié lui-même de sa participation au meurtre du duc d'Enghien, nous ferons observer que Fouché est ici un peu suspect de partialité; il n'aimait pas M. de Rovigo qui fut chargé plus tard de le remplacer au ministère de la police.

(*Note de l'éditeur.*)

de Bonaparte. La disposition générale des esprits faisait craindre que sa condamnation n'entraînât un soulèvement et la défection des troupes. Sa cause devenait celle de la plupart des généraux. Lecourbe, Dessoles, Macdonald, Masséna et beaucoup d'autres se prononçaient avec une loyauté et une énergie menaçantes. Moncey déclara ne pouvoir pas même répondre de la gendarmerie. On touchait à une crise, et Bonaparte se tenait renfermé dans son château de Saint-Cloud, comme dans une forteresse. Je m'y présentai deux jours après lui avoir écrit, afin de lui montrer l'abîme entr'ouvert sous ses pas. Il affecta une fermeté qu'il n'avait pas au fond de l'âme.

« Je ne suis pas d'avis, lui dis-je, de sacrifier Moreau, » et ici je n'approuve pas du tout les moyens extrêmes; » il faut temporiser, car la violence approche trop de » la faiblesse, et un acte de clémence de votre part en » imposera plus que les échafauds. »

M'ayant écouté attentivement dans l'exposé du danger de sa position, il me promit de faire grâce à Moreau, en commuant la peine de mort en un simple exil. Était-il lui-même sincère? Je savais qu'on poussait Moreau à se soustraire à la justice, en faisant un appel aux soldats, dont on lui exagérait les dispositions. Mais de meilleurs conseils et son propre instinct prévalurent en le retenant dans de justes bornes. Tous les efforts de Bonaparte et de ses affidés pour le faire condamner à mort échouèrent. L'issue du procès ayant déconcerté le premier consul, il me fit appeler à Saint-Cloud, et là je fus chargé directement par lui de m'entremettre dans cette affaire délicate et d'amener un dénouement paisible. Je vis d'abord la femme de Moreau, et je m'efforçai de calmer des passions bien profondes et bien vives. Je vis ensuite Moreau, et il

me fut aisé de le faire consentir à son ostracisme, en lui montrant la perspective du danger d'une détention de deux ans qui le mettrait, pour ainsi dire, à la merci de son ennemi. A vrai dire, il y avait autant de danger pour l'un que pour l'autre : Moreau pouvait être assassiné ou délivré. Il suivit mes conseils, et prit la route de Cadix, pour de là passer aux États-Unis. Le lendemain, je fus accueilli et remercié à Saint-Cloud dans des termes qui me firent présager le retour prochain d'une éclatante faveur.

J'avais aussi donné à Bonaparte le conseil de se rendre maître de la crise et de se faire proclamer empereur, afin de mettre fin à nos incertitudes, en fondant sa dynastie. Je savais que son parti était pris. N'eût-il pas été absurde de la part des hommes de la révolution, de tout compromettre pour défendre des principes, tandis que nous n'avions plus qu'à jouir de la réalité ? Bonaparte était alors le seul homme en position de nous maintenir dans nos biens, dans nos dignités, dans nos emplois. Il profita de tous ses avantages, et avant même le dénouement de l'affaire de Moreau, un tribun aposté (1) fit la motion de conférer le titre d'empereur et le pouvoir impérial héréditaire à Napoléon Bonaparte, et d'apporter dans l'organisation des autorités constituées les modifications que pourraient exiger l'établissement de l'Empire, sauf à conserver dans leur intégrité l'égalité, la liberté et les droits du peuple.

Les membres du Corps législatif se réunirent, M. de Fontanes à leur tête, pour adhérer au vœu du Tribunat. Le 16 mai, trois orateurs du Conseil d'état ayant porté au Sénat un projet de sénatus-consulte, le rapport fut renvoyé à une commission et adopté le même jour. Ainsi

(1) Le tribun Curée.

ce fut Napoléon lui-même qui, en vertu de l'initiative qu'on lui avait déférée, proposa au Sénat sa promotion à la dignité impériale. Le Sénat, dont je faisais partie, se rendit en corps à Saint-Cloud, et le sénatus-consulte fut proclamé à l'instant même par Napoléon en personne. Il s'engageait, dans les deux années qui suivraient son avènement, de prêter, en présence des Grands de l'Empire et de ses ministres, serment de respecter et de faire respecter l'égalité des droits, la liberté politique et civile, l'irrévocabilité des biens nationaux; de ne lever aucun impôt et de n'établir aucune taxe qu'en vertu de la loi. De qui la faute, si, dès l'origine, l'Empire ne fut pas une véritable monarchie constitutionnelle? Je ne prétends pas m'élever ici contre le corps dont je faisais partie à cette époque; mais j'y trouvai alors bien peu de dispositions à une opposition nationale.

Le titre d'empereur et le pouvoir impérial fut héréditaire dans la famille de Bonaparte, de mâle en mâle, et par ordre de primogéniture. N'ayant point d'enfant mâle, Napoléon pouvait adopter les enfans ou petits-enfans de ses frères, et, dans ce cas, ses fils adoptifs entraient dans la ligne de sa descendance directe.

Cette disposition avait un but qui ne pouvait échapper à quiconque était au fait de la situation domestique de Napoléon. Elle était singulière, et il faudrait la plume d'un Suétone pour la décrire. Je ne l'essaierai pas; mais il me faudra pourtant l'indiquer, pour la vérité et l'utilité de l'histoire.

Depuis long-temps Napoléon avait la certitude, malgré les artifices de Joséphine, qu'elle ne lui donnerait jamais de progéniture. Cette situation tôt ou tard devait lasser le fondateur d'un grand Empire, dans toute la force de l'âge. Joséphine se trouvait entre deux écueils: l'infidé-

lité et le divorce. Aussi ses inquiétudes et ses alarmes s'étaient-elles accrues depuis l'avènement au consulat, qu'elle savait n'être qu'un acheminement à l'Empire. Dans l'intervalle, désolée de sa stérilité, elle imagina de substituer sa fille Hortense dans l'affection de son époux, qui déjà, sous le rapport des sens, lui échappait, et qui, dans l'espoir de se voir renaître, pouvait rompre le nœud qui l'unissait à elle: ce n'eût pas été sans peine. D'une part, l'habitude, de l'autre, l'amabilité de Joséphine et une sorte de superstition semblaient lui assurer à jamais l'attachement ou du moins les procédés de Napoléon; mais de grands sujets de transes et d'inquiétudes n'en existaient pas moins. Le préservatif se présenta naturellement à l'esprit de Joséphine; elle fut même peu contrariée dans l'exécution de son plan. Toute jeune, Hortense avait éprouvé un grand éloignement pour le mari de sa mère : elle le détestait; mais insensiblement le temps, l'âge, l'auréole de gloire qui environnait Napoléon, et ses procédés pour Joséphine firent passer Hortense d'une sorte d'antipathie à l'adoration. Sans être jolie, elle était spirituelle, sémillante, pleine de grâces et de talens. Elle plut, et les penchans devinrent si vifs de part et d'autre, qu'il suffit à Joséphine d'avoir l'air de s'y complaire maternellement et ensuite de fermer les yeux, pour assurer son triomphe domestique. La mère et la fille régnèrent à la fois dans le cœur de cet homme altier. Quand, d'après le conseil de la mère, l'arbre porta son fruit, il fallut songer à masquer, par un mariage subit, une intrigue qui déjà se décelait aux yeux des courtisans. Hortense eût donné volontiers sa main à Duroc; mais Napoléon, songeant à l'avenir et calculant dès lors la possibilité d'une adoption, voulut concentrer dans sa propre famille, par un double inceste, l'intrigue à laquelle il allait

devoir tous les charmes de la paternité. De là l'union de son frère Louis et d'Hortense, union malheureuse, et qui acheva de déchirer tous les voiles.

Pourtant tous les vœux, à l'exception de ceux du nouvel époux, furent d'abord exaucés. Hortense donna le jour à un fils qui prit le nom de Napoléon, et à qui Napoléon prodigua des marques de tendresse dont on ne le croyait pas susceptible. Cet enfant se développait d'une manière charmante, et par ses traits même intéressait doublement Napoléon, à l'époque de son avènement à l'Empire. Nul doute que dès lors il ne l'ait désigné dans son cœur comme son enfant adoptif.

Mais sa proclamation à la dignité impériale reçut partout l'accueil le plus glacial; il y eut des fêtes publiques sans élans et sans gaîté.

Napoléon n'avait pas attendu que la formalité de la sanction du peuple fût remplie, pour s'entendre saluer du nom d'empereur et pour recevoir le serment du Sénat, qui n'était déjà plus que l'instrument passif de sa volonté. C'était dans l'armée seule qu'il semblait vouloir jeter les racines de son gouvernement : aussi le vit-on se hâter de conférer la dignité de maréchal de l'Empire soit à ceux des généraux qui lui étaient le plus dévoués, soit à ceux qui lui avaient été opposés, mais qu'il lui eût été impolitique d'exclure. A côté des noms de Berthier, Murat, Lannes, Bessières, Davoust, Soult, Lefèvre, sur lesquels il pouvait le plus compter, on voyait les noms de Jourdan, Masséna, Bernadotte, Ney, Brune et Augereau, plus républicains que monarchiques. Quant à Pérignon, Serrurier, Kellermann et Mortier, ils n'étaient là que pour faire nombre et pour compléter les dix-huit colonnes de l'Empire, dont l'opinion ratifia le choix.

Il y eut plus de difficultés pour monter une cour,

rétablir les levers et les couchers, les présentations spéciales; pour former une maison d'honneur de personnes que la révolution avait élevées, et d'autres prises dans les familles anciennes qu'elle avait dépouillées. On n'eut pas tort d'y employer des nobles et des émigrés; la domesticité du palais leur fut dévolue. Le ridicule s'attacha d'abord à ces travestissemens; mais on s'y accoutuma bientôt.

On voyait pourtant que tout était contraint et forcé, et qu'on était plus habile à organiser le gouvernement militaire; le gouvernement civil n'était encore qu'ébauché. L'élévation de Cambacérès et de Lebrun, le premier comme archichancelier, le second comme architrésorier, n'ajoutait rien au contre-poids des conseils. L'institution du Conseil d'état, comme partie intégrante et autorité supérieure de l'État, parut aussi plutôt un moyen de centralisation que d'élaboration de discussion et de lumières. Parmi les ministres, M. de Talleyrand seul se montrait en état d'exercer l'influence de la perspicacité, mais seulement au dehors. Au dedans, un grand ressort manquait, celui de la police générale, qui pouvait rallier le passé au présent, et garantir la sécurité de l'Empire. Napoléon sentit lui-même le vide, et, par décret impérial du 10 juillet, il me rétablit à la tête de la police, en m'investissant d'attributions plus fortes que celles que j'avais eues avant l'absurde réunion de la police à la justice.

Ici je sens qu'il me faut presser ma marche et mes récits; car il me reste encore à parcourir un laps de six années fertiles en événemens mémorables; ce cadre est immense. Raison de plus pour laisser de côté tout ce qui est indigne de l'histoire; pour n'indiquer ou ne révéler que ce qui mérite d'occuper son burin : mais rien d'essentiel ne sera omis.

Deux jours avant le décret qui me rappelait, j'avais été mandé à Saint-Cloud, en conférence particulière dans le cabinet de Napoléon. Là, j'avais établi, pour ainsi dire, mes conditions, en faisant revêtir de l'approbation impériale les bases qui complétaient l'organisation nouvelle de mon ministère.

Réal y avait aspiré, en récompense de son zèle dans la poursuite de la conspiration de Georges; mais, habile explorateur et bon chef de division, il n'était ni de force ni de taille à faire mouvoir une pareille machine. S'il n'eut pas le ministère, il fut largement récompensé en espèces sonnantes, auxquelles il n'était pas insensible; et de plus, il fut un des quatre Conseillers d'état qui me furent adjoints dans la partie administrative, pour correspondre avec les préfets des départemens. Les trois aûtres Conseillers furent Pelet de la Lozère, créature de Cambacérès; Miot, créature de joseph Bonaparte, et Dubois, préfet de police. Ces quatre Conseillers s'assemblaient une fois par semaine dans mon cabinet, pour me rendre compte de toutes les affaires de leurs ressorts et prendre ma décision. Je me débarrassai par là d'une foule de détails fastidieux, me réservant de planer seul sur la haute police, dont la division secrète était restée sous la direction de Desmarets, homme souple et rusé, mais à vues courtes. C'était dans mon cabinet que venaient aboutir les hautes affaires dont je tenais moi-même les fils. Nul doute que je n'eusse des observateurs soudoyés dans tous les rangs et dans tous les ordres; j'en avais dans les deux sexes, rétribués à mille et à deux mille francs par mois, selon leur importance et leurs services. Je recevais directement leurs rapports par écrit, avec une signature de convention. Tous les trois mois, je communiquais ma liste à l'empereur, pour qu'il n'y eût aucun double emploi,

et aussi pour que la nature des services tantôt permanens, souvent temporaires, pût être récompensée soit par des places, soit par des gratifications.

Quant à la police dans l'étranger, elle avait deux objets essentiels, savoir : de surveiller les puissances amies et de travailler les gouvernemens ennemis. Dans l'un et dans l'autre cas, elle se composait d'individus achetés ou pensionnés près de chaque gouvernement et dans chaque ville importante, indépendamment de nombreux agens secrets envoyés dans tous les pays, soit par le ministre des relations extérieures, soit par l'empereur lui-même.

J'avais aussi mes observateurs au dehors. C'était, en outre, dans mon cabinet que venaient s'amasser les gazettes étrangères interdites aux regards de la France, et dont on me faisait le dépouillement. Par là je tenais les fils les plus importans de la politique extérieure, et je faisais, avec le chef du gouvernement, un travail qui pouvait contrôler ou balancer celui du ministre des relations extérieures.

Ainsi j'étais loin de me borner à l'espionnage pour attributions. Toutes les prisons d'état étaient à mes ordres, de même que la gendarmerie. La délivrance et le visa des passe-ports m'appartenait; j'étais chargé de la surveillance des étrangers, des amnistiés, des émigrés. Dans les principales villes du royaume, j'établis des commissariats généraux qui étendirent sur toute la France et principalement sur nos frontières, le réseau de la police.

La mienne acquit un tel crédit que, dans le monde, on alla jusqu'à prétendre que j'avais parmi mes agens secrets trois seigneurs de l'ancien régime, titrés de princes (1), et qui, chaque jour, venaient me donner le résultat de leurs observations.

J'avoue qu'un pareil établissement était dispendieux;

(1) Le prince de L........., le prince de C...., et le prince de M.....

il engloutissait plusieurs millions, dont les fonds étaient faits secrètement par des taxes levées, sur les jeux, les lieux de prostitution et la délivrance de passe-ports. Tout a été dit contre les jeux; mais, d'un autre côté, les esprits sages et positifs sont forcés de convenir que, dans l'état actuel de la société, l'exploitation légale du vice est une amère nécessité. La preuve qu'on ne doit point en attribuer tout l'odieux aux gouvernemens de la révolution, c'est qu'aujourd'hui encore les jeux font partie du budjet de l'ancien gouvernement rétabli.

Puisque c'était un mal inévitable, il fallut bien le régulariser, afin de maîtriser au moins le désordre. Sous l'Empire, dont l'établissement coûta près de quatre cent millions, puisqu'il y eut trente maisons à équiper en majestés et en altesses, il fallut organiser les jeux sur une plus grande échelle, car leurs produits n'étaient pas seulement destinés à rétribuer mes phalanges mobiles d'observateurs. Je nommai administrateur général des jeux de France, Perrein l'aîné, qui en avait déjà la ferme, et qui, après le sacre, étendit son privilége sur toutes les grandes villes de l'Empire, moyennant une rétribution de quatorze millions, et de trois mille francs par jour au ministre de la police. Mais tout ne restait pas dans les mains du ministre.

Tout ces élémens d'un immense pouvoir ne vinrent point expirer inutilement dans mon cabinet. Comme j'étais instruit de tout, je devais réunir en moi la plainte publique pour signaler au chef du gouvernement le malaise et les souffrances de l'État.

Aussi je ne dissimulerai pas que je pouvais agir sur la crainte ou la terreur qui assiégeait plus ou moins constamment l'arbitre d'un pouvoir sans bornes. Grand explorateur de l'État, je pouvais réclamer, censurer, déclamer

pour toute la France. Sous ce point de vue, que de maux n'ai-je pas empêché? S'il m'a été impossible de réduire, comme je l'aurais voulu, la police générale à un simple épouvantail, à une magistrature de bienveillance, j'ai au moins la satisfaction de pouvoir affirmer que j'ai fait plus de bien que de mal, c'est-à-dire que j'ai évité plus de mal qu'il ne m'a été permis de bien faire, ayant presque toujours eu à lutter contre les préventions, les passions et les emportemens du chef de l'État.

Dans mon second ministère, j'administrai bien plus par l'empire des représentations et de l'appréhension que par la compression et l'emploi des moyens coërcitifs; j'avais fait revivre l'ancienne maxime de la police, savoir : que trois hommes ne pouvaient se réunir et parler indiscrètement des affaires publiques, sans que le lendemain le ministre de la police n'en fût informé. Il est certain que j'eus l'adresse de répandre et de faire croire que partout où quatre personnes se réunissaient, il s'y trouvait, à ma solde, des yeux pour voir et des oreilles pour entendre. Sans doute une telle croyance tenait aussi à la corruption et à l'avilissement général; mais, d'un autre côté, que de maux, de regrets et de larmes n'a-t-elle pas épargnés!

Ainsi la voilà connue cette grande et effrayante machine appelée police générale de l'Empire. On s'imagine bien que, sans en négliger les détails, je m'occupai bien plus de son ensemble et de ses résultats.

L'Empire venait d'être improvisé sous de si affreux auspices, et l'esprit public était si mal disposé, si récalcitrant, que je crus devoir conseiller à l'empereur de faire diversion, de voyager, de rompre enfin ces dispositions malveillantes et dénigrantes contre sa personne, sa famille et sa nouvelle cour, plus que jamais en butte aux

brocards des Parisiens. Il adopta mes idées et se rendit d'abord à Boulogne, où il se fit élever, pour ainsi dire, sur le pavois par les troupes campées aux environs. De Boulogne il se dirigea sur Aix-la-Chapelle, et là il reçut les ambassadeurs de plusieurs puissances, qui toutes à l'exception de l'Angleterre, de la Russie et de la Suède, s'empressaient de le reconnaître.

Parcourant ensuite les départemens réunis, et arrivant à Mayence, il y fut visité par un grand nombre de princes d'Allemagne; il revint à Saint-Cloud à la fin de l'automne.

L'état politique de l'Europe exigeait plus de ménagemens que de raideur. Un acte d'emportement et de colère, de la part de l'empereur, faillit tout compromettre. Il fit enlever à Hambourg, par un détachement de soldats, sir Georges Rumboldt, ministre d'Angleterre; on prit ses papiers et on le conduisit à Paris, au Temple. Cette nouvelle violation du droit des gens souleva toute l'Europe. M. de Talleyrand et moi nous tremblions que le sort du duc d'Enghien ne fût réservé à sir Georges; nous mîmes tout en œuvre pour le soustraire à une condamnation prévôtale. Les papiers de sir Georges m'étant tombés dans les mains, j'eus soin de pallier tout ce qui aurait pu le charger d'une manière grave. L'intervention de la Prusse, que nous excitâmes secrètement, acheva ce que nous avions si bien commencé. Le ministre Rumboldt fut mis en liberté, sous la condition de ne plus mettre les pieds à Hambourg, et de se tenir désormais à cinquante lieues du territoire français, conditions que je proposai moi-même.

Je ne pouvais rien contre les résolutions brusques et inopinées, et il ne me restait alors aucun moyen d'éluder ou de conjurer les actes ténébreux qui, foulant aux

pieds les formes de la justice, étaient exercés par un ordre direct émané du cabinet, et commis à des subalternes hors de mes attributions spéciales. J'étais moi-même plus ou moins en butte à la malveillance du préfet de police. A l'époque de la première affaire du général Mallet, il me dénonça directement à l'empereur comme protégeant Mallet sous main, et de plus, comme ayant averti Masséna de certaines charges qui pesaient sur lui, et fait disparaître certains papiers qui le compromettaient. Il s'agissait, disait-on, d'intrigues qui avaient des ramifications dans l'armée et dans la haute police. Je démontrai à l'empereur que tout ceci se bornait à avoir prémuni Masséna contre les menées de certains brouillons et intrigans dangereux.

A Saint-Cloud eurent lieu plusieurs conseils privés importans. Il s'agissait à la fois d'attirer le pape au couronnement de l'empereur, et de détourner la Russie de s'allier à l'Angleterre, ce qui eût pu former le noyau d'une troisième coalition dont nous apercevions les germes dans l'horizon de la diplomatie.

Le pape mordit un des premiers à l'hameçon, tant l'intérêt de la religion lui parut puissant, et tant lui parut frappante la conformité du temps présent avec les temps des Léon, des Etienne, de Pepin et de Charlemagne. On savait que le roi de Suède, depuis le meurtre du duc d'Enghien, parcourait l'Allemagne pour nous susciter des ennemis; on sema sur ses pas toutes sortes d'embûches, et il faillit être enlevé à Munich. Ramener la Russie me parut présenter de plus grands obstacles.

La Russie avait offert vainement sa médiation pour le maintien de la paix entre la France et la Grande-Bretagne. A son refroidissement, le meurtre du duc d'Enghien fit succéder une vive indignation. Dès le 7 mai

le ministre russe avait remis à la diète de Ratisbonne une note par laquelle l'Empire était invité à réclamer des réparations convenables pour la violation de son territoire. Le cabinet de Saint-Pétersbourg venait de reconnaître la fausseté des assertions, d'après lesquelles l'empereur d'Allemagne et le roi de Prusse auraient suffisamment autorisé le gouvernement français à faire saisir, en Allemagne, les rebelles qui se seraient mis eux-mêmes hors du droit des gens. En un mot, le czar se montrait mal disposé, inclinant pour la guerre, ce qui pouvait renverser toutes les combinaisons de l'empereur contre la Grande-Bretagne. On proposa, pour ramener la Russie, des intrigues de courtisans et de femmes galantes; ce choix de moyens me parut ridicule, et je dis, dans le conseil, que le succès en était impossible.

« Quoi! me dit l'empereur, c'est un vétéran de la » révolution qui emprunte une expression si pusilla- » nime! Ah monsieur! est-ce à vous d'avancer qu'il est » quelque chose d'impossible! à vous qui, depuis quinze » ans, avez vu se réaliser des événemens qui, avec » raison, pouvaient être jugés impossibles? L'homme » qui a vu Louis XVI baisser sa tête sous le fer d'un » bourreau; qui a vu l'archiduchesse d'Autriche, reine » de France, raccommoder ses bas et ses souliers en at- » tendant l'échafaud; celui enfin qui se voit ministre » quand je suis empereur des Français, un tel homme » devrait n'avoir jamais le mot impossible à la bouche. » Je vis bien que je devais cette brusque sortie à ma censure du meurtre du duc d'Enghien, dont on n'avait pas manqué d'instruire l'empereur, et je lui répondis, sans me déconcerter : « En effet, j'aurais dû me rappeler » que Votre Majesté nous a appris que le mot *impossible* » n'est pas français. »

Il nous le prouvait alors d'une manière frappante en arrachant de sa résidence, dans la saison la plus rigoureuse, pour en recevoir l'onction sacrée, le souverain pontife des chrétiens. Pie VII arriva le 25 novembre à Fontainebleau; et huit jours après, veille du couronnement, le Sénat vint présenter à l'empereur 3,500,000 votes en faveur de son élévation à l'Empire. Dans son discours, le vice-président, Fançois de Neufchâteau, parla encore de république, ce qui parut une amère dérision.

A la cérémonie du couronnement (Napoléon se posa lui-même la couronne), les acclamations, d'abord d'une extrême rareté, furent renforcées enfin par cette multitude de fonctionnaires appelés de toutes les parties de la France pour être présens à l'onction et au serment.

Mais au retour dans son palais, Napoléon trouva des spectateurs muets et froids, comme lorsqu'il s'était rendu à la métropole. Soit dans mes bulletins, soit dans mes conférences particulières, je lui fis sentir combien il avait encore besoin d'amis dans la capitale et d'y faire oublier les actions qu'on lui imputait.

Bientôt nous nous aperçûmes qu'il méditait une grande diversion. Quand il mit sur le tapis au conseil d'aller se faire couronner roi d'Italie, nous lui dîmes qu'il provoquerait une nouvelle guerre sur le continent. « Il » me faut des batailles et des triomphes, répliqua-t-il. » Et cependant rien n'était ralenti dans les préparatifs de descente. Un jour que je lui objectai qu'il ne pourrait guerroyer à la fois et contre l'Angleterre et contre toute l'Europe, il me répondit : « La mer peut me manquer, mais pas la terre; d'ailleurs je serai en mesure » sur la côte avant que les vieilles machines à coalition » soient prêtes. Les têtes à perruque n'y entendent rien,

» et les rois n'ont ni activité ni caractère. Je ne crains » pas la vieille Europe. »

Son couronnement à Milan fut la répétition de son couronnement en France. Pour se montrer à ses nouveaux sujets, il parcourut son royaume d'Italie. A la vue de Gênes la Superbe et de ses environs pittoresques, il s'écria: « Cela vaut bien une guerre. » Il se conduisit bien partout, ménageant singulièrement le Piémont, surtout la noblesse piémontaise, pour laquelle il avait une prédilection marquée.

A son retour sur la côte de Boulogne, redoublant ses préparatifs il tint son armée toute prête à franchir le détroit. Mais le succès était subordonné à l'exécution d'un plan si vaste, qu'on ne croyait pas possible qu'il ne fût dérangé, soit par des incidens, soit par des chances imprévues. Faire concourir les flottes françaises de haut bord à la descente de l'armée de terre, n'était pas chose aisée. C'était sous la protection de cinquante vaisseaux de ligne sortis de Brest, Rochefort, Lorient, Toulon, Cadix, puis réunis à la Martinique, et venant de là sur Boulogne à toutes voiles, que devait s'opérer le débarquement de cent quarante mille soldats et de dix mille chevaux. Le débarquement opéré, la prise de Londres paraissait infaillible. Napoléon était persuadé que, maître de cette capitale, l'armée anglaise battue et disséminée, il se serait élevé à Londres même un parti populaire qui eût renversé l'olygarchie et détruit le gouvernement. Toute la correspondance secrète en montrait la possibilité.

Hélas! il s'abîma dans ses combinaisons maritimes, croyant faire mouvoir nos divisions navales avec la même précision que mettraient ses armées de terre à manœuvrer devant lui. D'un autre côté, ni lui ni son

ministre de la marine, Decrès, qui était en possession de toute sa confiance, ne surent former ni démêler le marin assez intrépide pour conduire une si prodigieuse opération. Decrès se persuada que l'amiral Villeneuve, son ami, en supporterait tout le poids, et il fut cause de la catastrophe qui acheva la destruction de notre marine.

Il ne s'agissait de rien moins pour Villeneuve que de réunir à ses vingt vaisseaux les escadres du Ferrol et de Vigo, pour aller débloquer la rade de Brest; là, se joignant aux vingt-un vaisseaux de la flotte de Gantheaume, ce qui lui eût fait soixante-trois vaisseaux de haut bord, tant français qu'espagnols, il aurait fait voile sur Boulogne, comme le portaient ses instructions.

Quand on sut qu'il venait de rentrer à Cadix au lieu d'accomplir sa glorieuse mission, l'empereur en éprouva la plus violente contrariété; pendant plusieurs jours, ne se possédant plus, il ordonna au ministre de faire passer Villeneuve à un conseil d'enquête, et nomma Rosily pour lui succéder; ensuite il voulut faire embarquer l'armée sur la flottille, malgré l'opposition de Bruix, maltraitant ce brave amiral au point de le pousser à mettre la main sur la garde de son épée, scène déplorable qui causa la disgrâce de Bruix, et ne laissa plus aucun espoir de rien entreprendre.

Mais on eût dit que la fortune, tout en interdisant à Napoléon de triompher sur un élément qui lui était contraire, lui ménageait sur le continent de plus grands triomphes, en lui ouvrant une immense carrrière de gloire pour lui et d'humiliation pour l'Europe. C'était principalement dans les lenteurs et dans les fautes des cabinets qu'il allait puiser toute sa force.

Aucun des avertissemens de sa diplomatie et de mes

agens au dehors n'avaient pu le détourner jusque-là de son idée fixe contre l'Angleterre. Il savait pourtant que, dès le mois de janvier 1804, le ministre autrichien, comte de Stadion, s'était efforcé de réveiller le démon des coalitions dans un Mémoire adressé au cabinet de Londres, et dont on s'était procuré la copie. Napoléon n'ignorait pas non plus que Pitt avait donné aussitôt à la légation anglaise en Russie l'ordre de pressentir le cabinet de Saint-Pétersbourg, qui, depuis l'affaire des sécularisations allemandes, était en froideur avec la France. Le meurtre du duc d'Enghien était venu attiser le feu qui couvait sous la cendre. A la note du ministre russe à Ratisbonne, Napoléon avait opposé une note choquante remise au chargé d'affaires d'Oubril, où l'on rappelait la mort tragique d'un père à la sensibilité de son auguste fils; d'Oubril avait été désapprouvé de sa cour pour l'avoir reçue. Je venais de rentrer au ministère quand survint la note en réponse de la part de la Russie : elle demandait l'évacuation du royaume de Naples, une indemnité au roi de Sardaigne, et l'évacuation du nord de l'Allemagne. « Voilà, dis-je à l'empereur, qui équi- » vaut à une déclaration de guerre. — Non, me répon- » dit-il, pas encore; ils n'y entendent rien; il n'y a » que ce fou de roi de Suède qui s'entende réellement » avec l'Angleterre contre moi : d'ailleurs ils ne peuvent » rien faire sans l'Autriche, et vous savez que j'ai à » Vienne un parti plus fort que le parti anglais. —Mais » ne craignez-vous pas, lui dis-je, que ce parti ne vous » échappe?... — Avec l'aide de Dieu et de mes armées, » reprit-il, je ne suis dans le cas de craindre personne ! » Paroles qu'il eut soin de consigner plus tard dans le *Moniteur*. Soit que les mystères du cabinet aient dérobé les transactions subséquentes, soit que Napoléon ait gardé

à dessein le silence avec ses ministres, nous n'eûmes connaissance qu'au mois de juillet du *traité de concert* signé à Saint-Pétersbourg le 11 avril. Déjà l'archiduc Charles quittait la direction des affaires à Vienne, et l'Autriche faisait des préparatifs. On le savait, et pourtant la bonne intelligence entre elle et la France ne paraissait pas troublée. M. de Talleyrand s'efforçait auprès du comte de Cobenzel, de dissiper les craintes qu'inspirait la prépondérance de l'empereur en Italie. L'Autriche se présenta d'abord comme médiatrice entre les cours de Saint-Pétersbourg et de Paris; mais l'empereur déclina sa médiation.

Instruit néanmoins qu'on poussait avec ardeur les préparatifs militaires à Vienne, il fait signifier, le 15 août, qu'il les considère comme formant une diversion en faveur de la Grande-Bretagne, ce qui le force à remettre à un autre temps l'exécution de son projet contre les Anglais, et il demande impérieusement que l'Autriche remette ses troupes sur le pied de paix. La cour de Vienne, ne pouvant dissimuler plus long-temps, publie, le 18, une ordonnance qui met, au contraire, ses troupes sur le pied de guerre. Par sa note du 13 septembre elle développa une suite de plaintes sur les atteintes portées aux traités, sur la dépendance des républiques italienne, suisse et batave; elle s'éleva surtout contre la réunion des couronnes d'Italie et de France sur la tête de Napoléon.

Toutes ces communications restèrent enveloppées des voiles d'une discrète diplomatie; et le public, qui n'était occupé uniquement que du projet de descente en Angleterre, vit avec étonnement le *Moniteur* du 21 septembre annoncer que l'Autriche, sans rupture ni déclaration préalable, venait d'envahir la Bavière.

Quelle heureuse diversion pour l'empereur des Français! elle mettait à couvert son honneur maritime, et vraisemblablement le préservait d'un désastre qui l'eût englouti avec son empire naissant.

L'armée se hâta d'abandonner les côtes de Boulogne. Elle était magnifique, et dans le ravissement de quitter un séjour d'inaction et d'ennui, pour marcher vers le Rhin.

La ligue européenne avait pour objet de réunir contre la France cinq cent mille hommes, ou au moins quatre cent mille; savoir : deux cent cinquante mille Autrichiens, cent quinze mille Russes et trente-cinq mille soldats de la Grande-Bretagne. C'est avec ces forces réunies que les cabinets se flattaient d'obtenir l'évacuation du pays d'Hanovre et du nord de l'Allemagne, l'indépendance de la Hollande et de la Suisse, le rétablissement du roi de Sardaigne et l'évacuation de l'Italie.

Au fond, c'était le renversement du nouvel Empire qu'on voulait, avant qu'il n'eût acquis toute sa force.

Il faut l'avouer, Napoléon ne crut pas devoir se reposer uniquement sur ses excellentes troupes. Il se rappela ce que dit Machiavel : qu'un prince bien avisé doit être à la fois renard et lion (1). Après avoir bien étudié son nouveau champ de bataille (car c'était la première fois qu'il guerroyait en Allemagne), il nous dit qu'on verrait incessamment que les campagnes de Moreau n'étaient rien auprès des siennes. En effet il s'y prit à merveille pour désorganiser Mack, qui se laissa pétrifier dans sa position d'Ulm. Tous ses espions furent achetés plus aisément qu'on ne pense, la plupart s'étant dejà laissé suborner en Italie, où ils n'avaient pas peu

(1) Dans son livre *du Prince,* chap. XVIII.

(*Note de l'éditeur.*)

contribué aux désastres d'Alvenzi et de Wurmser. Ici on opéra plus en grand, et presque tous les états-majors autrichiens furent moralement *enfoncés*. J'avais remis à Savary, chargé de la direction de l'espionnage au grand quartier-général, tous mes notes secrètes sur l'Allemagne, et, les mains pleines, il l'exploita vîte et avec succès, à l'aide du fameux Schulmeister, vrai protée d'exploration et de subornation. Une fois toutes les brêches faites, ce devint un jeu à la bravoure de nos soldats et à l'habileté de nos manœuvres d'accomplir les prodiges d'Ulm, du pont de Vienne et d'Austerlitz. Aux approches de cette grande bataille, l'empereur Alexandre donna tête baissée dans le piége : s'il l'eût différée de quinze jours, la Prusse stimulée entrait en ligne.

Ainsi Napoléon, d'un seul coup, détruisit le concert des puissances; mais cette belle campagne eut pourtant son revers de médaille; je veux parler du désastre de Trafalgar, qui acheva de ruiner notre marine et de fonder la sécurité insulaire. Ce fut peu de jours après la capitulation d'Ulm, et sur la route de Vienne, que Napoléon reçut le paquet contenant le premier avis de la catastrophe. Berthier me raconta depuis que, lisant la dépêche fatale, assis à la même table que Napoléon, et n'osant la lui présenter, il la poussa insensiblement sous ses yeux, avec son coude. A peine Napoléon en eut-il pris connaissance, que se relevant courroucé, il s'écria : « Je ne puis être partout!.. » Son agitation fut extrême, et Berthier désespéra de le calmer. Napoléon se vengea de l'Angleterre dans les champs d'Austerlitz, écartant ainsi les Russes, paralysant les Prussiens et dictant des lois dures à l'Autriche.

Occupé de la guerre et d'intrigues diplomatiques, il ne lui était guère possible, au milieu de ses soldats, de

suivre tous les détails de l'administration de l'Empire. C'était le Conseil qui gouvernait pendant son absence; et, par la hauteur de mes fonctions, je me trouvais, en quelque sorte, premier ministre; du moins personne n'éludait mon influence. Mais il entrait dans les vues de l'empereur de faire croire que, dans son camp même, il savait tout, voyait tout et faisait tout. Ses correspondans officieux de Paris s'empressaient de lui adresser, entortillés dans de belles phrases, tous les menus faits qu'ils glanaient à la suite de mes bulletins de police. Napoléon voulait surtout qu'on eût la bonhommie de croire que dans l'intérieur on jouissait d'un régime doux et d'une libéralité touchante. Ce fut d'après ce motif que, pendant la même campagne, il affecta de me tancer, par la voie du *Moniteur* et dans ses bulletins, pour avoir refusé à Collin-d'Harleville l'autorisation d'imprimer une de ses pièces. « Où en serions-nous, s'écria-t-il hypo» critement, s'il fallait avoir la permission d'un cen» seur en France pour imprimer sa pensée? » Moi qui le connaissais, je ne vis dans cette boutade qu'un avis indirect pour me hâter de régulariser la censure et de nommer des censeurs.

Une autre boutade plus grave signala sa rentrée dans Paris, le 26 janvier, après la paix de Presbourg. Il débuta aux Tuileries par une explosion de mécontentement qui rejaillit sur quelques fonctionnaires et notamment sur le vénérable Barbé-Marbois, au sujet d'un embarras dans les paiemens de la Banque, au commencement des hostilités. Cet embarras, il l'avait occasioné lui-même par l'enlèvement, dans les caves de la Banque, de cinquante millions. Mis sur le dos des mulets du roi Philippe, ces millions contribuèrent puissamment aux succès prodigieux de cette campagne improvisée. Mais ne

sommes-nous pas encore trop près des événemens, pour qu'on puisse, sans inconvénient, déchirer tous les voiles?

La paix de Presbourg rendit Bonaparte maître de l'Allemagne et de l'Italie entière, où il s'empara du royaume de Naples. En dissidence avec la cour de Rome, il commençait dès lors à tourmenter le pape, qui naguère était accouru dans sa capitale pour lui donner l'onction sacrée. Cette paix si glorieuse amena un autre résultat très-important, l'érection des électorats de Bavière et de Wurtemberg en royaumes, et le mariage de la fille du roi de Bavière avec Eugène Beauharnais, fils adoptif de Napoléon. Tel fut le premier chaînon de ces alliances qui à la fin perdirent Bonaparte, déjà moins touché de sa propre gloire, qu'enivré de distribuer des couronnes, et de mêler son sang à celui des vieilles dynasties contre lesquelles il s'armait sans cesse.

Dans l'intérieur, la bataille d'Austerlitz et le traité de paix réconcilièrent Napoléon avec l'opinion publique : son auréole de gloire commençait à éblouir tous les yeux. Je lui vantai cette heureuse amélioration de l'esprit public. « Sire, lui dis-je, Austerlitz a ébranlé la vieille » aristocratie; le faubourg Saint-Germain ne conspire » plus. » Il en fut enchanté et m'avoua que dans les batailles, dans les plus grands périls, au milieu des déserts même, il avait toujours eu en vue l'opinion de Paris, et surtout celle du faubourg St.-Germain. C'était Alexandre-le-Grand tournant sans cesse ses regards vers la ville d'Athènes.

Aussi vîmes-nous l'ancienne noblesse affluer aux Tuileries, comme dans mon salon, et venir solliciter, postuler des places. Les vieux républicains me reprochaient de protéger les nobles. Je n'en changeai pourtant pas pour cela mes habitudes; j'avais d'ailleurs un grand but,

celui d'éteindre et de fondre tous les partis dans le seul intérêt du gouvernement.

Beaucoup de sévérité, mêlée d'indulgence, avait pacifié les départemens de l'Ouest, si long-temps déchirés par la guerre civile. Nous pouvions dire qu'il n'y avait plus ni Vendée ni chouannerie. Les récalcitrans erraient en Angleterre, en petite minorité, comme l'émigration. Beaucoup d'anciens chefs s'étaient soumis de bonne foi; peu s'obstinaient. Il n'y avait plus ni organisation ni intrigues dangereuses. L'association royaliste de Bordeaux, l'une des plus compactes, était dissoute. Tous les agens des Bourbons, dans l'intérieur, avaient été successivement pénétrés ou connus, depuis M. Hyde de Neuville et le chevalier de Coigny, jusqu'à Talon et M. Royer-Colard. On avait traité durement quelques émissaires, soupçonnés d'entreprises hostiles, tels que le baron de Larochefoucauld, qui mourut dans une prison d'état. Quant au vieillard Talon, arrêté par Savary dans sa terre du Gâtinais, à la suite d'une délation *officieuse*, il éprouva d'abord un traitement si brutal, que j'en référai à l'empereur. Savary fut tancé. La fille de Talon, très-intéressante personne (1), toucha tout le monde et contribua beaucoup à l'adoucissement du sort de son père; elle sauva même des papiers importans. Je me prêtais de tout mon cœur à l'allégement des victimes du royalisme, de même qu'au soulagement des martyrs des opinions républicaines. De ma part, ce système étonna d'abord; il me fit ensuite un foule de partisans. Je parus réellement sur la voie d'ériger la police, ministère d'inquisition et de sévérité, en un ministère de douceur et d'indulgence.

Mais un mauvais génie s'en mêla; je fus sans cesse

(1) Aujourd'hui Mme la comtesse du Cayla.

(*Note de l'éditeur.*)

contrarié par la jalousie, l'envie et l'intrigue, d'une part; et de l'autre par la défiance et les ombrages du maître.

Se sentant appuyée, la faction contre-révolutionnaire, couverte du masque d'une coterie religieuse et anti-philosophique, se fit un système de dénigrer, d'écarter les hommes de la révolution et de circonvenir l'empereur. A cet effet, elle envahit les journaux et la littérature, voulant par là maîtriser l'opinion publique. Tout en ayant l'air de défendre le goût et la bonne littérature, elle faisait à la révolution une guerre à mort, soit dans les feuilletons de Geoffroi, soit dans le *Mercure*. Tout en invoquant le grand siècle de la monarchie tempérée, elle travaillait pour un pouvoir sans frein et sans limites. Quant à Napoléon, il n'attachait d'importance politique, comme organe, qu'au *Moniteur*, croyant en avoir fait la force et l'âme de son gouvernement, ainsi que son intermédiaire avec l'opinion publique du dedans et du dehors. Se voyant imité plus ou moins, sous ce point de vue, par les autres gouvernemens, il se crut sûr de la solidité de ce mobile moral.

J'étais censé le régulateur de l'esprit public et des journaux qui en étaient les organes, et j'avais même des bureaux où l'on s'en occupait. Mais on ne manqua pas de représenter que c'était me donner trop de force et de puissance. On mit hors de ma tutelle le *journal des Débats*, qui eut pour censeur et pour directeur un de mes ennemis personnels (1). On crut me donner une fiche de consolation en me laissant arracher le *Mercure* à la coterie qui l'exploitait au profit de la contre-révolution. Mais le système de me ravir les journaux n'en prévalut

(1) Sans doute M. Fiévée.

(*Note de l'éditeur.*)

pas moins dans le cabinet, et je fus bientôt réduit au *Publiciste* de Suard et à la *Décade philosophique* de Ginguené.

Le crédit de Fontanes n'ayant fait que s'accroître depuis son avénement à la présidence du Corps législatif, il poussa tant qu'il put ses amis dans les avenues du pouvoir. M. Molé, son adepte, héritier d'un nom parlementaire illustre, donna ses *Essais de morale et de politique*. C'était l'apologie la plus inconvenante du despotisme, tel qu'on l'exerce à Maroc. Fontanes fit le plus grand éloge de cet écrit dans le *journal des Débats;* je m'en plaignis. L'empereur blâma publiquement Fontanes, qui s'excusa sur le désir d'encourager un *si beau talent dans un si beau nom.* Ce fut à ce sujet que l'empereur lui dit : « Pour Dieu! M. de Fontanes, laissez-nous au » moins la république des lettres. »

Mais c'était un jeu joué; le jeune adepte de l'orateur impérial fut nommé presqu'immédiatement auditeur au Conseil d'état, puis maître des requêtes et ministre *in petto.*

Il faut convenir aussi que l'empereur se laissait prendre volontiers à l'amorce du prestige des noms de l'ancien régime, de même qu'il se laissait séduire par la magie de l'éloquence de Fontanes, qui le louait avec noblesse, lorsque tant d'autres ne lui offraient qu'un encens grossier.

On se fera une idée de la disposition de l'esprit public d'alors et de la direction de la littérature, quand on saura que cette même année parut une histoire de la Vendée, où les Vendéens étaient représentés comme des héros, et les républicains comme des incendiaires et des brigands; ce n'est pas tout : cette histoire, regardée comme impartiale, fut préconisée, enlevée, et fit fureur

dans le monde. Tous les hommes de la révolution en furent indignés. Il me fallut intervenir pour faire mettre au jour un antidote capable de corriger les récits de l'historien des détrousseurs de diligences (1).

Cependant ils allaient être immenses les résultats et les avantages politiques d'Austerlitz et de Presbourg. D'abord Joseph Bonaparte fut, par décret impérial, proclamé roi des Deux-Siciles, le *Moniteur* ayant annoncé préalablement que la dynastie qui occupait ce trône avait *cessé de régner*. Presqu'aussitôt Louis Bonaparte fut proclamé roi de Hollande, couronne à envier sans doute, mais qui, pour lui, ne put le dédommager de ses ennuis domestiques. Murat eut le grand duché de Berg. Les principautés de Lucques et de Guastalla furent données, en cadeau, l'une à Elisa, l'autre à Pauline. Le duché de Plaisance échut à Lebrun; celui de Parme à Cambacérès, et plus tard la principauté de Neuchâtel fut donnée à Berthier.

Dans un conseil privé, Napoléon nous avait annoncé qu'il prétendait disposer souverainement de ses conquêtes pour créer des grands de l'Empire et une nouvelle noblesse. L'avouerai-je? lorsque, dans un conseil plus nombreux, il proposa la question de savoir si l'établissement des titres héréditaires était contraire aux principes de l'égalité que nous professions presque tous, nous répondîmes négativement. En effet, l'Empire étant une nouvelle monarchie, la création de grands officiers, de grands dignitaires, et le renfort d'une nouvelle noblesse nous parurent indispensables. Il s'agissait, d'ailleurs, de

(1) Fouché veut sans doute parler de la brochure de M. de Vauban, qui fut publiée alors par la police pour balancer l'effet produit par l'histoire de la guerre de la Vendée.

(*Note de l'éditeur.*)

réconcilier la France ancienne avec la France nouvelle, et de faire disparaître les restes de la féodalité, en rattachant les idées de noblesse aux services rendus à l'État.

Dès le 30 mars, parut un décret impérial, que Napoléon se contenta de faire communiquer au Sénat, et qui érigeait en duchés, grands fiefs de l'Empire, la Dalmatie, l'Istrie, le Frioul, Cadore, Bellune, Conegliano, Trévise, Feltre, Bassano, Vicence, Padoue et Rovigo; Napoléon se réservant d'en donner l'investiture à titre héréditaire. C'est aux contemporains à juger ceux qui furent du petit nombre des élus.

Créé prince de Bénévent, le ministre Talleyrand posséda cette principauté comme *fief* immédiat de la couronne impériale. J'eus aussi un assez bon billet dans cette loterie; je ne tardai pas à prendre rang, sous le titre de duc d'Otrante, parmi les principaux feudataires de l'Empire.

Jusque-là, toute fusion ou amalgame de l'ancienne noblesse avec les chefs de la révolution eût été frappée de réprobation par l'opinion publique. Mais la création de nouveaux titres et d'une noblesse nationale effaça la démarcation et fit naître de nouvelles mœurs dans les hautes classes.

Une affaire plus importante, la dissolution du corps germanique, fut aussi la conséquence de l'extension prodigieuse de l'Empire. En juillet parut le traité de la confédération du Rhin. Quatorze princes allemands déclarèrent leur séparation du corps germanique et leur nouvelle confédération, sous le protectorat de l'empereur des Français. Ce nouvel acte fédératif, préparé avec adresse, avait surtout pour objet d'isoler la Prusse, et de resserrer le joug imposé aux Allemands.

Ceci et les nuages qui s'élevaient entre la France et la

Prusse firent démasquer la Russie, dont la diplomatie avait paru équivoque. Elle refusa de ratifier le traité de paix conclu récemment, d'après le motif que son envoyé s'était écarté de ses instructions. Dans ses tergiversations, nous ne vîmes qu'une ruse pour gagner du temps.

Depuis la mort de Williams Pitt, conduit au tombeau par le chagrin des désastres de la dernière coalition, l'Angleterre négociait sous les auspices de Charles Fox, qui avait repris le timon des affaires. On croyait pouvoir tout attendre d'un ministère improbateur des coalitions formées pour rétablir en France l'ancien gouvernement.

Dans ces entrefaites vint à éclater la guerre de Prusse, guerre mitonnée depuis Austerlitz, et moins provoquée par les conseils du cabinet que par les faiseurs de Mémoires clandestins. D'avance ils avaient représenté la monarchie prussienne prête à tomber d'un souffle comme un château de cartes. J'ai lu plusieurs de ces Mémoires, un entr'autres artificieusement rédigé par Montgaillard, alors aux grands gages. Je puis dire que, pendant les trois derniers mois, cette guerre fut préparée comme un coup de théâtre; toutes les chances, toutes les vicissitudes en furent exactement pesées et calculées.

Je trouvai triste, pour la dignité des couronnes, de voir un cabinet si mal tenu. La monarchie prussienne, dont il aurait dû être la sauve-garde, dépendait de l'astuce de quelques intrigans et du mouvement de quelques subsides, avec lesquels nous jouions à la hausse et à la baisse à volonté. Jéna! l'histoire dévoilera un jour tes causes secrètes. Le délire causé par le résultat prodigieux de la campagne de Prusse acheva d'enivrer la France. Elle s'enorgueillit d'avoir été saluée du nom de grande nation par son empereur, triomphant du génie de Frédéric et de son ouvrage.

Napoléon se crut le fils du Destin, appelé pour briser tous les sceptres. Plus de paix ni trève avec l'Angleterre; rupture des négociations; mort de Charles Fox; départ de lord Lauderdale; arrogance du triomphateur. L'idée de détruire la puissance anglaise comme seul obstacle à la monarchie universelle, devint son idée fixe. C'est dans ce but qu'il fonda le *système continental*, dont le premier décret fut daté de Berlin. Napoléon était convaincu qu'en tarissant à l'Angleterre tous ses débouchés, il la réduirait à la phthisie et à subir la catastrophe. Il pensait non-seulement à la soumettre, mais encore à la détruire.

Peu susceptible d'illusion, et à portée de tout voir et de tout savoir, je pressentis les malheurs des peuples et leur réaction plus ou moins prochaine. Ce fut bien pis quand il n'y eut plus de doute qu'il fallait aller se mesurer avec les Russes. La bataille d'Eylau, sur laquelle j'eus des détails particuliers, me fit frémir. Là, tout avait été disputé et balancé. Ce n'étaient plus des capucins de cartes qui tombaient comme à Ulm, à Austerlitz, à Jéna. Le spectacle était aussi imposant que terrible; il fallait se battre corps à corps, à trois cents lieues du Rhin. Je pris la plume et j'écrivis à Napoléon à peu près dans les mêmes termes dont je m'étais servi avant Marengo, mais avec plus de développemens, car la situation était plus compliquée. Je lui dis que nous étions sûrs de maintenir la tranquillité dans Paris et dans toute la France; que l'Autriche ne bougerait pas; que l'Angleterre hésitait de s'engager avec la Russie, dont le cabinet lui paraissait chanceux; mais que la perte d'une bataille entre la Vistule et le Niémen pouvait tout compromettre; que le décret de Berlin froissait beaucoup trop d'intérêts, et qu'en faisant la guerre aux rois il fallait se garder de la faire aux peuples pour ne pas les irriter. Je le suppliai, dans les

termes les plus pressans, d'employer tout son génie, tous ses élémens de destruction et de captation, pour amener une paix prompte et glorieuse comme toutes celles dont nous avions été redevables à sa fortune. Il me comprit; mais il lui fallait gagner encore une bataille.

Là, et à compter d'Eylau, il fut vraiment avisé et habile; fort de conception, fort de caractère, poursuivant son but avec constance : celui de dominer le cabinet russe. Rien d'essentiel ne lui échappait; il surveillait l'intérieur, et avait l'œil à tout. Beaucoup d'intrigues furent nouées contre lui sur le continent, mais sans succès. On vint de Londres tâter Paris; on vint me tâter moi-même.

Qu'on se figure le cabinet anglais donnant dans le panneau de notre police, même après les mystifications de Dracke et de Spencer-Smith; qu'on se figure lord Howick, ministre des affaires étrangères, me dépêchant un émissaire chargé d'instructions secrètes, et porteur d'une lettre pour moi renfermée dans les nœuds d'une canne. Ce ministre me faissait demander deux passe-ports en blanc, pour deux négociateurs chargés d'ouvrir avec moi une négociation mystérieuse. Mais son émissaire s'étant ouvert imprudemment à l'agent de la préfecture, Perlet, vil instrument de toute cette machination, le bambou de Vitel fut ouvert, et une fois la mission connue avec le secret, ce malheureux jeune homme ne put éviter la peine de mort.

Il était impossible qu'une telle affaire ne laissât pas quelqu'ombrage dans l'esprit de Napoléon; il devait en inférer au moins qu'on avait l'idée, dans l'étranger, qu'il était possible d'essayer d'intriguer auprès de moi, et que j'étais homme à tout écouter, à tout recueillir, sauf à me décider selon les temps. Ce ne fut pas d'ailleurs la dernière ouverture de ce genre qu'on crut pouvoir ten-

ter, car tel était l'aveuglement des hommes qui circonvenaient le cabinet de Saint-James, dans l'intérêt de la contre-révolution, qu'ils se persuadèrent que je n'étais pas éloigné de travailler dans l'intérêt des Bourbons et de trahir Bonaparte. Ceci était uniquement fondé sur l'opinion généralement répandue qu'au lieu de persécuter les royalistes dans l'intérieur, je cherchais, au contraire à les garantir et à les protéger; qu'en outre, on était toujours le bien venu quand on s'adressait directement à moi, pour toutes espèces de révélations et de confidences.

Ce fut au point que peu de mois après la mort de Vitel, ayant pris sur mon bureau une lettre cachetée, adressée à *moi seul,* je l'ouvris et je la trouvai si pressante, que j'accordai l'audience particulière qu'on me demandait pour le lendemain. Cette lettre était souscrite d'un nom emprunté, mais très-connu dans l'émigration, et je crus réellement que le signataire était la personne qui voulait s'ouvrir à moi. Mais quelle fut ma surprise, quand cet homme plein d'audace, doué d'un langage persuasif, étalant les formes les plus distinguées, m'avoua sa supercherie et osa se déclarer devant moi l'agent des Bourbons et l'envoyé du cabinet anglais. Dans un exposé chaud et rapide, il établit la fragilité de la puissance de Napoléon, sa prochaine décadence (c'était au commencement de la guerre d'Espagne) et sa chute inévitable! Partant de là, il finit par me conjurer, dans l'intérêt de la France et de la paix du monde, de me joindre à la bonne cause, pour détourner la nation de l'abîme.....; toutes les garanties qu'il était possible d'imaginer me furent offertes. Et qui était cet homme! le comte Daché, ancien capitaine de la marine royale. « Malheureux! lui dis-je, c'est à la faveur » d'un subterfuge que vous vous êtes introduit dans mon

» cabinet.... — Oui, s'écria-t-il, ma vie est dans vos » mains, et, s'il le faut, j'en ferai volontiers le sacrifice » pour mon Dieu et pour mon roi! — Non, repris-je; » vous êtes assis sur mon foyer, et je ne violerai pas » l'hospitalité du malheur; car, comme homme, et non » comme magistrat, je puis pardonner à l'excès de votre » égarement et à votre démarche insensée. Je vous accorde » vingt-quatre heures pour vous éloigner de Paris; mais » je vous déclare que des ordres sévères seront donnés » pour que, passé ce terme, vous soyez arrêté partout où » l'on pourra vous découvrir et vous saisir. Je sais d'où » vous venez; je connais votre ligne de correspondance; » ainsi souvenez-vous bien que ceci n'est qu'une trêve de » vingt-quatre heures; et encore ne pourrais-je pas vous » sauver dans ce court espace de temps, si d'autres que » moi ont eu connaissance de votre secret et de votre dé- » marche. » Il me protesta que personne au monde n'en avait la moindre idée, ni dans l'étranger ni en France; et que ceux mêmes qui l'avaient reçu sur la côte ignoraient qu'il se fût hasardé jusqu'à Paris. « Eh bien, lui » dis-je, je vous donne vingt-quatre heures : partez. »

J'eusse manqué à mes devoirs, en ne rendant pas compte à l'empereur de ce qui venait de se passer. La seule variante que je me permis fut la supposition d'un court sauf-conduit qu'aurait préalablement obtenu de moi le comte Daché, sous prétexte de révélations importantes qu'il ne voulait faire qu'à moi seul. Cette variante était indispensable; car j'étais sûr que Napoléon aurait désapprouvé ma générosité et y aurait même vu quelque chose de louche. Indépendamment des ordres de la police, il en donna lui-même, de son cabinet, de très-rigoureux, tant il redoutait, dans ses ennemis, l'énergie et le caractère. Toutes les polices furent mises aux trousses du

malheureux comte, et l'on s'acharna tellement, qu'au moment de se rembarquer pour Londres, sur la côte du Calvados, il périt d'une mort affreuse, trahi par une femme dont le nom est aujourd'hui en exécration dans son ancien parti.

On sent bien qu'une mission si hasardée et si périlleuse n'eût été ni donnée, ni remplie immédiatement après les négociations et le traité de Tilsitt, glorieux résultat de la victoire de Friedland.

Il me reste à caractériser cette grande époque de la vie politique de Napoléon. L'événement était de nature à fasciner tous les esprits. La vieille aristocratie en fut subjuguée. *Que n'est-il légitime?* disait-on dans le faubourg Saint-Germain. « Alexandre et Napoléon se rapprochent, » la guerre cesse, et cent millions d'hommes sont en re- » pos. » On crut à cette niaiserie et l'on ne vit pas que le *duumvirat* de Tilsitt n'était qu'un traité simulé de partage du monde entre deux potentats et deux Empires qui, une fois en point de contact, finiraient par s'entrechoquer.

Dans le traité secret, Alexandre et Napoléon se partageaient le monde continental: tout le midi de l'Europe était abandonné à Napoléon, déjà maître de l'Italie et arbitre de l'Allemagne, poussant ses avant-postes jusqu'à la Vistule, et élevant Dantzick comme l'une de ses places d'armes les plus formidables.

De retour à Saint-Cloud, le 27 juillet, il y fut l'objet des plus fades et des plus extravagantes adulations, de la part de tous les organes des autorités premières. Je voyais chaque jour le progrès de l'enivrement altérer ce grand caractère; il devenait bien plus réservé avec ses ministres. Huit jours après son retour, il fit des changemens remarquables dans le ministère. Il donna le

porte-feuille de la guerre au général Clarke, depuis duc de Feltre, et celui de l'intérieur à Cretet, alors simple conseiller d'état; Berthier fut fait vice-connétable. Mais ce qui étonna le plus, ce fut de voir passer le porte-feuille des relations extérieures à Champagny, depuis duc de Cadore. Oter à M. de Talleyrand ce département, c'était un signe de disgrâce, mais qui fut colorée par de nouvelles faveurs purement honorifiques. M. de Talleyrand fut promu vice-grand-électeur; ce qui ne laissa pas de prêter aux quolibets. Il est sûr qu'un dissentiment d'opinion sur les projets relatifs à l'Espagne fut la principale cause de sa disgrâce; mais cet important objet n'avait encore été traité que d'une manière confidentielle entre l'empereur et lui. A cette époque, il n'en avait pas encore été question au conseil, du moins en ma présence. Mais j'en pénétrai le mystère avant même le traité secret de Fontainebleau, qui n'eut lieu qu'à la fin d'octobre. De même que celui de Presbourg, le traité de Tilsitt fut marqué d'abord par l'érection d'un nouveau royaume dévolu à Jérôme, au sein de l'Allemagne. On y installa ce roi écolier sous la tutelle des précepteurs que lui assigna son frère, qui se réserva la haute main dans la direction politique du nouveau roi tributaire.

Vers cette époque on apprit le succès de l'attaque de Copenhague par les Anglais, ce qui fut un premier dérangement aux stipulations secrètes de Tilsitt, en vertu desquelles la marine du Danemarck devait être mise à la disposition de la France. Depuis la catastrophe de Paul Ier, je n'avais pas revu Napoléon s'abandonner à de plus violens transports. Ce qui le frappa le plus dans ce vigoureux coup de main, ce fut la promptitude de la résolution du ministère anglais. Il soupçonna une

nouvelle infidélité dans le secret de son cabinet, et me chargea de vérifier si cela tenait au dépit d'une récente disgrâce. Je lui représentai de nouveau combien il était difficile, dans un si ténébreux dédale, de rien pénétrer autrement que par instinct et par conjecture : « Il faudrait, lui dis-je, que les traîtres voulussent se » trahir eux-mêmes, car la police ne sait jamais que » ce qu'on lui dit, et ce que le hazard lui découvre est » peu de chose. » J'eus à ce sujet une conférence curieuse et véritablement historique avec un personnage qui a survécu et qui survit à tout ; mais ma position actuelle ne me permet pas d'en révéler les détails.

Les affaires de l'intérieur marchèrent dans le système des plans relatifs au dehors, et qui commençaient à se développer. Le 18 septembre, furent supprimés enfin les restes du Tribunat, non que la troupe réduite des tribuns eût rien d'hostile, mais parce qu'il entrait dans les desseins de l'empereur de supprimer la discussion préalable des lois ; elle ne devait plus avoir lieu que par commissaires.

Ici va s'ouvrir la mémorable année 1808, époque d'une nouvelle ère, où commence à pâlir l'étoile de Napoléon. J'eus enfin une connaissance confidentielle de l'arrière-pensée qui venait de dicter le traité secret de Fontainebleau et l'invasion du Portugal. Napoléon m'avoua que les Bourbons d'Espagne et la maison de Bragance allaient cesser de régner. « Passe pour le Portugal, lui » dis-je, qui est bien réellement une colonie anglaise ; » mais quant à l'Espagne, vous n'avez point à vous » en plaindre ; ces Bourbons-là sont et seront tant que » vous voudrez vos très-humbles préfets. Ne vous mé- » prenez-vous pas d'ailleurs sur les dispositions des » peuples de la Péninsule ? Prenez garde ; vous y avez

» beaucoup de partisans, il est vrai; mais parce qu'on
» vous y regarde comme un grand et puissant potentat,
» comme un ami et un allié. Si vous vous déclarez sans
» motif contre la maison régnante; si, à la faveur de ses
» dissensions domestiques, vous renouvelez la fable de
» l'Huître et des Plaideurs, il faudra vous déclarer contre
» la plus grande partie de la population. Et, vous ne
» devez pas l'ignorer, l'Espagnol n'est pas un peuple
» flegmatique comme l'Allemand; il tient à ses mœurs,
» à son gouvernement, à ses vieilles habitudes; il ne
» faut pas juger de la masse de la nation par les som-
» mités de la société, qui sont là, comme partout ail-
» leurs, corrompues et peu patriotiques. Encore une
» fois, prenez garde de transformer un royaume tri-
» butaire en une nouvelle Vendée. — Que dites-vous?
» reprit-il; tout ce qui est raisonnable en Espagne mé-
» prise le gouvernement; le prince de la Paix, véritable
» maire du palais, est en horreur à la nation; c'est un
» gredin qui m'ouvrira lui-même les portes des l'Es-
» pagne. Quant à ce ramas de canaille dont vous me
» parlez, qui est encore sous l'influence des moines et
» des prêtres, une volée de coups de canon la disper-
» sera. Vous avez vu cette Prusse militaire, cet héri-
» tage du grand Frédéric, tomber devant mes armées
» comme une vieille masure; eh bien, vous verrez
» l'Espagne entrer dans ma main sans s'en douter, et
» s'en applaudir ensuite; j'y ai un parti immense.
» J'ai résolu de continuer dans ma propre dynastie le
» système de famille de Louis XIV, et d'unir l'Espagne
» aux destinées de la France; je veux saisir l'occasion
» unique que me présente la fortune de régénérer l'Es-
» pagne, de l'enlever à l'Angleterre et de l'unir intime-
» ment à mon système. Songez que le soleil ne se couche

» jamais dans l'immense héritage de Charles-Quint, et
» que j'aurai l'empire des deux Mondes. »

Je vis que c'était un dessein arrêté, que tous les conseils de la raison n'y feraient rien, et qu'il n'y avait plus qu'à laisser aller le torrent. Toutefois, je crus devoir ajouter que je suppliais Sa Majesté de bien examiner dans sa sagesse si tout ce qui se passait n'était pas un jeu joué; si le Nord ne cherchait pas à le précipiter sur le Midi, comme diversion utile, et dans l'arrière-pensée de renouer en temps opportun avec l'Angleterre, afin de prendre l'empire entre deux feux. « Voilà bien un
» ministre de la police, s'écria-t-il, qui se défie de tout,
» qui ne croit à rien de bon ni à rien de bien! Je suis
» sûr d'Alexandre, qui est de très-bonne foi; j'exerce
» maintenant sur lui une sorte de charme, indépendam-
» ment de la garantie que m'offrent ses entours, dont
» je suis également sûr. » Ici Napoléon me répéta tout ce que j'avais entendu dire de futile par sa suite sur l'abouchement de Tilsitt et sur le subit amour de la cour de Russie pour l'empereur et les siens; il n'oublia pas les cajoleries au moyen desquelles il croyait avoir captivé le grand-duc Constantin lui-même, qui, disait-on, n'y avait pas tenu de s'entendre dire qu'il était le prince le mieux habillé de l'Europe, et qu'il avait les plus belles cuisses du monde.

Ces épanchemens ne me furent pas inutiles. Voyant Napoléon en bonne humeur, je lui reparlai en faveur de plusieurs personnes pour lesquelles je m'intéressais particulièrement, et qui toutes furent placées d'une manière avantageuse. Il commençait à être plus content du faubourg St.-Germain, et tout en approuvant ma manière large de faire la police avec l'ancienne aristocratie, il me dit qu'il y avait, du côté de Bordeaux, deux fa-

milles (1) que je regardais comme récalcitrantes et dangereuses, mais qu'il voulait qu'on les laissât tranquilles, c'est-à-dire qu'on les surveillât sans inquisition. « Vous » m'avez dit souvent que vous deviez être comme moi » le médiateur entre l'ancien et le nouvel ordre de choses : c'est votre mission; car voilà, en effet, ma politique dans l'intérieur. Mais quant au dehors, ne vous » en mêlez pas; laissez-moi faire, et surtout n'allez pas » vouloir défendre le pape; ce serait par trop ridicule » de votre part; laissez-en le soin à M. de Talleyrand qui » lui a l'obligation d'être aujourd'hui séculier et de posséder une belle femme en légitime mariage. » Je me mis à rire, et, reprenant mon porte-feuille, je fis place au ministre de la marine.

Ce que Napoléon venait de me dire sur le pape faisait allusion à ses différends avec le Saint-Siége, qui remontaient en 1805 et s'aggravaient tous les jours. L'entrée de nos troupes dans Rome vint coïncider avec l'invasion de la Péninsule. Pie VII lança presqu'aussitôt un bref par lequel il menaçait Napoléon de diriger contre lui ses armes spirituelles : sans doute elles étaient bien émoussées, mais ne laissaient pas que de remuer encore bien des consciences. A mes yeux ces différends paraissaient d'autant plus impolitiques, qu'ils ne pouvaient manquer d'aliéner une grande partie des peuples de l'Italie, et, parmi nous, de favoriser la *petite église* qui nous avait tourmentés long-temps; elle commençait à s'en prévaloir pour faire cause commune avec le pape contre le gouverne-

(1) Apparemment les familles Donnissan et Laroche-Jaquelein, unies par le mariage du marquis de Laroche-Jaquelein, mort en 1815, avec la veuve du marquis de Lescure, fille de la marquise de Donnissan; ils habitaient alors le château de Citran, dans le Médoc.

(*Note de l'éditeur.*)

ment. Mais Napoléon ne poussait tout à l'extrême envers le chef de l'Église, que pour avoir le prétexte de s'emparer de Rome, et de le dépouiller de tout son temporel : c'était une des branches de son vaste plan de monarchie universelle et de reconstruction de l'Europe. J'y aurais donné les mains volontiers; mais je voyais à regret qu'il partait d'une base fausse, et que l'opinion commençait à se gendarmer. Comment, en effet, vouloir procéder ainsi à la conquête de tous les États, sans avoir au moins pour soi les peuples? Avant de dire imprudemment que sa propre dynastie, qui était la dynastie de la veille, serait bientôt la plus ancienne de l'Europe, il aurait fallu connaître l'art d'isoler les rois de leurs peuples, et, pour cela, ne pas abandonner les principes sans lesquels on ne pouvait soi-même exister.

Cette affaire de Rome était alors étouffée par tout ce qui se passait à Madrid et à Baïonne, où Napoléon était arrivé le 15 avril, avec sa cour et sa suite. Déjà l'Espagne était envahie, et, sous les dehors de l'amitié, on venait de s'emparer de ses principales forteresses du nord. Plein d'espérance et ravisseur de l'Espagne, Napoléon s'apprêtait à saisir les trésors du Nouveau-Monde, que cinq ou six aventuriers étaient venus lui offrir comme le résultat infaillible de leurs intrigues. Tous les ressorts de cette vaste machination étaient montés; ils s'étendaient du château de Marrac à Madrid, à Lisbonne, à Cadix, à Buenos-Ayres et au Mexique. Napoléon avait à sa suite son établissement particulier de fourberies politiques : son duc de Rovigo, Savary; son archevêque de Malines, abbé de Pradt; son prince Pignatelli, et tant d'autres instrumens plus ou moins actifs de ses fraudes diplomatiques. L'ex-ministre Talleyrand le suivait aussi, mais plutôt comme patient que comme acteur.

J'avais averti Napoléon, au moment de son départ, que l'opinion publique s'irritait dans une attente pénible; et que les causeries de salon prenaient un essor que mes trois cents régulateurs de Paris ne pouvaient déjà plus maîtriser.

Ce fut bien pis, quand les événemens se développèrent; quand, par la ruse et la perfidie, toute la maison d'Espagne se trouva prise dans les filets de Baïonne; quand Madrid eut subi le massacre du 2 mai; et quand le soulèvement de presque toute une nation eut embrâsé la presque totalité de la Péninsule. Tout fut connu et avéré dans Paris, malgré les efforts incroyables de toutes les polices, de toutes les administrations pour intercepter et dérober la connaissance des événemens publics. Jamais, dans le cours de mes deux ministères, je ne vis un pareil déchaînement contre l'insatiable ambition et le machiavélisme du chef de l'État. Je pus m'assurer alors que, dans les grandes crises, la vérité reprend tous ses droits et tout son empire. Je reçus de Baïonne deux ou trois lettres assez dures, sur le mauvais état de l'esprit public, dont on semblait me rendre, en quelque sorte, responsable: mes bulletins répondaient à tout. Vers la fin de juillet, après la capitulation de Baylen, il n'y eut plus moyen d'y tenir. La contre-police et les correspondans particuliers de l'empereur prirent l'alarme; ils se méprirent jusqu'à donner l'éveil sur de prétendus indices d'une conspiration dans Paris, tout-à-fait imaginaire. L'empereur s'éloigna de Baïonne en toute hâte, après plusieurs accès d'emportement, transformés, dans les salons de la Chaussée-d'Antin et du faubourg Saint-Germain, en accès de fièvre chaude. Traversant la Vendée, il revint à Saint-Cloud, par la Loire. Je m'attendais à un coup de boutoir à mon premier travail, et je me tenais sur mes gardes. « Vous

» avez été trop indulgent, duc d'Otrante, furent ses pre-
» mières paroles. Comment avez-vous pu laisser établir
» dans Paris tant de foyers de bavardage et de malveil-
» lance ?—Sire, quand tout le monde s'en mêle, il n'y a
» plus moyen de sévir; la police n'a point accès d'ailleurs
» dans l'intérieur des familles et dans les épanchemens
» de l'intimité.—Mais l'étranger a remué Paris?—Non,
» Sire; le mécontentement public s'est exhalé tout seul;
» de vieilles passions se sont réveillées; et, dans ce sens,
» il y a eu malveillance. Mais on ne remue pas les na-
» tions, sans remuer les passions. Il serait impolitique,
» imprudent même, d'aigrir et d'exaspérer les esprits
» par des rigueurs hors de saison. Du reste, on a exa-
» géré à Votre Majesté cette turbulence, qui s'apaisera
» comme tant d'autres; tout va dépendre de l'issue de
» cette affaire d'Espagne et de l'attitude que prendra
» l'Europe continentale. Votre Majesté a surmonté des
» difficultés plus ardues et vaincu des crises plus fortes. »
Ce fut alors que, parcourant à grands pas son cabinet, il me reparla de la guerre d'Espagne comme d'une échauffourée qui méritait à peine une volée de coups de canon, s'emportant et se déchaînant contre Murat, contre Moncey, surtout contre Dupont, et qualifiant sa capitulation d'infamie, bien résolu de faire dans l'armée un exemple.
« Cette guerre de paysans et de moines, reprit-il, je la
» ferai moi-même, et j'espère y étriller les Anglais. Je
» vais m'entendre avec l'empereur Alexandre; pour que
» les traités s'accomplissent et pour que l'Europe ne soit
» pas agitée. Dans trois mois, je ramenerai mon frère
» dans Madrid, et dans quatre mois j'entrerai moi-même
» dans Lisbonne, si les Anglais osent y aborder. Je puni-
» rai ce ramassis de canaille et je chasserai les Anglais. »

Tout fut désormais dirigé sur ce plan d'opérations. Des

agens confidentiels et des courriers étaient partis pour Saint-Pétersbourg. La réponse favorable ne se fit pas attendre. La ville d'Erfurt fut choisie pour l'entrevue des deux empereurs. Rien de plus heureux que cette entrevue, où, à la fin de septembre, le czar vint fraterniser avec Napoléon. Ces deux arbitres formidables du continent passèrent dix-huit jours ensemble dans l'intimité, au milieu des fêtes et des délices. On eut encore recours à une momerie diplomatique collective auprès du roi d'Angleterre, dans le but apparent d'obtenir son adhésion à la paix générale. J'avais donné à l'empereur, avant son départ, des informations qui auraient dû le désabuser; mais, que dis-je? il ne croyait pas plus que moi peut-être à la possibilité d'une paix dont il n'aurait su que faire.

Erfurt ramena l'opinion. A l'ouverture du Corps législatif, le 26 octobre, Napoléon, de retour, se déclara d'accord et invariablement uni avec l'empereur Alexandre pour la paix comme pour la guerre....... *Bientôt*, dit-il, *mes aigles planeront sur les tours de Lisbonne.*

Mais ceci révélait aux penseurs sa faiblesse dans une guerre nationale qu'il n'osait poursuivre sans un appui européen qui pouvait lui échapper. Ce n'était plus Napoléon faisant tout par lui-même. Ses embarras étaient sensibles depuis qu'il déclarait la guerre aux peuples.

Cette Espagne où allait s'enfoncer Napoléon, m'assiégeait de noirs pressentimens; j'y voyais un foyer de résistance alimenté par l'Angleterre et qui pouvait offrir à nos adversaires du continent, des chances favorables pour attenter de nouveau à notre existence politique. Il était triste d'avoir, par une entreprise imprudente, tout remis en question, et la solidité de nos conquêtes et même notre avenir. En affrontant sans cesse de nouveaux dangers, Napoléon, notre fondateur, pouvait tomber frappé

d'une balle ou atteint par un boulet, ou sous le fer d'un fanatique. Il n'était que trop vrai, toute notre puissance ne résidait que dans un seul homme, qui, sans postérité, sans avenir certain, réclamait de la Providence vingt années encore pour achever son ouvrage. S'il nous était enlevé avant ce terme, il n'aurait pas même, comme Alexandre le Macédonien, ses propres lieutenans pour héritiers de son pouvoir et de sa gloire, ni pour garanties de nos existences. Ainsi ce vaste et formidable Empire créé comme par enchantement, n'avait qu'une base fragile qui pouvait s'évanouir sur les ailes de la mort. Les mains qui avaient aidé à l'élever étaient trop faibles pour le soutenir sans un appui vivant. Si les graves circonstances où nous nous trouvions faisaient naître ces réflexions dans mon esprit, la situation particulière de l'empereur y ajoutait un plus haut degré de sollicitude.

Le charme de ses habitudes domestiques s'était rompu; la mort dans ses rigueurs était venue planer sur cet enfant qui, à la fois son neveu et son fils adoptif, avait par sa naissance tant resserré le nœud qui l'attachait à Joséphine par Hortense, et à Hortense par Joséphine. « Je me reconnais, disait-il, dans cet enfant! » Et il caressait déjà la chimère qu'il pourrait lui succéder. Combien de fois sur la terrasse de Saint-Cloud, après ses déjeûners, ne l'avait-on pas vu contempler avec délices ce rejeton dont les manières et les dispositions étaient si heureuses, et se délassant des soins de l'empire, se mêler à ses jeux enfantins! Pour peu qu'il montrât de l'opiniâtreté, du penchant pour le bruit du tambour, pour les armes et le simulacre de la guerre, Napoléon s'écriait avec enthousiasme : « Celui-là sera digne de me succéder, » il pourra me surpasser encore! » Au moment même où il lui préparait de si hautes destinées, ce bel enfant,

atteint du croup, lui fut enlevé. Ainsi fut brisé le roseau sur lequel voulait s'appuyer un grand homme.

Jamais je ne vis Napoléon en proie à un chagrin plus concentré et plus profond; jamais je n'avais vu Joséphine et sa fille dans une affliction plus déchirante : elles semblaient y puiser le sentiment douloureux d'un avenir désormais sans bonheur et sans espérances. Les courtisans eux-mêmes eurent pitié d'une si haute infortune; je crus voir briser le chaînon de la perpétuité de l'Empire.

Je ne devais pas renfermer en moi-même les réflexions que me suggérait ma prévoyance; mais j'attendis pour les présenter à Napoléon que sa douleur ne laissât plus d'autres traces que des cicatrices. Pour lui d'ailleurs les peines du cœur étaient subordonnées aux soins de l'Empire, aux plus hautes combinaisons de la politique et de la guerre. Quelles plus grandes diversions! Déjà même des distractions d'un autre genre, des consolations plus efficaces avaient trompé ses regrets et rompu la monotonie de ses habitudes : officieusement secondé par son confident Duroc, il s'était jeté, non dans l'amour des femmes, mais dans la possession physique de leurs charmes. On citait deux dames de sa cour honorées de ses hommages furtifs, et qui venaient d'être remplacées par la belle Italienne, Charlotte Gaz... née Brind... Napoléon, frappé de sa beauté, la comblait d'une faveur récente.

On savait d'ailleurs qu'affranchi de l'assujétissement d'un ménage bourgeois, il n'avait plus ni la même chambre ni le même lit que Joséphine. Cette espèce de séparation nuptiale avait eu lieu à la suite d'une scène violente excitée par la jalousie de sa femme (1), et depuis lors il

(1) Depuis 1805, au camp de Boulogne, selon le *Mémorial de Sainte-Hélène*. (*Note de l'éditeur.*)

s'était refusé à reprendre aucune chaîne domestique. Du côté de Joséphine, les tourmens étaient bien moins occasionés par les blessures du cœur que par les épines d'une appréhension inquiétante. Elle était effrayée des suites de la perte subite du fils d'Hortense, du délaissement de sa fille et de son propre abandon. Elle pressentait l'avenir et se désolait de sa stérilité.

Le concours de ces circonstances à la fois politiques et domestiques, et la crainte de voir un jour l'empereur en vieillissant se traîner sur les traces d'un sardanapale, me suggérèrent l'idée de travailler à donner un avenir au magnifique Empire dont j'étais l'un de principaux gardiens. Dans un mémoire confidentiel dont je lui fis moi-même la lecture, je lui représentai la nécessité de dissoudre son mariage, de former immédiatement, comme empereur, un nouveau nœud plus assorti et plus doux, et de donner un héritier au trône sur lequel la Providence l'avait fait monter. Ma conclusion était la conséquence naturelle des considérations et des argumens les plus forts et les plus solides que pussent suggérer les besoins de la politique et les nécessités de l'État.

Sans me rien manifester de positif sur ce sujet grave et pressant, Napoléon me laissa entrevoir que, sous le point de vue politique, la dissolution de son mariage était arrêtée déjà dans son esprit; mais qu'il n'en était pas de même du nœud qu'il serait à propos de former; que, d'un autre côté, il tenait singulièrement, par ses habitudes autant que par une sorte de superstition, à Joséphine; et que la démarche qui lui coûterait le plus serait de lui signifier le divorce. Je m'en tins aux monosyllabes significatifs et aux deux ou trois phrases presqu'énigmatiques, mais pour moi faciles à deviner. Poussé par un excès de zèle, je résolus d'ouvrir la brèche et d'amener Joséphine

sur le terrain de ce grand sacrifice que réclamaient la solidité de l'Empire et la félicité de l'empereur.

Une telle ouverture exigeait quelques préliminaires; j'épiai l'occasion. Elle se présenta un dimanche à Fontainebleau, à la rentrée de la messe. Là, tenant Joséphine dans l'embrâsure d'une fenêtre, je lui donnai, avec toutes les précautions oratoires, tous les ménagemens possibles, la première atteinte d'une séparation que je lui présentai comme le plus sublime et en même temps le plus inévitable des sacrifices. Son teint se colora d'abord; elle pâlit ensuite; ses lèvres se tuméfièrent, et j'aperçus dans tout son être des signes qui me firent redouter une attaque de nerfs, ou toute autre explosion. Ce ne fut qu'en balbutiant qu'elle m'interpella, pour savoir si j'avais l'ordre de lui faire une si triste insinuation. Je lui dis que je n'avais aucun ordre, mais que je pressentais les nécessités de l'avenir; et me hâtant, par une réflexion générale, de rompre un si pénible entretien, je feignis d'avoir à conférer avec un de mes collègues, et je m'éloignai. Je sus, le lendemain, qu'il y avait eu beaucoup de chagrins et de troubles dans l'intérieur; qu'une explication, à la fois vive et touchante, s'était engagée entre Joséphine et Napoléon, qui m'avait désavoué; et que cette femme, naturellement si douce, si bonne, m'ayant d'ailleurs plus d'un genre d'obligations, avait sollicité en grâce et avec instance mon renvoi, pour avoir préféré le bien de la France à son intérêt personnel et aux jouissance de sa vanité. Tout en protestant que j'avais parlé sans mission, l'empereur se refusa de me *chasser*, car ce fut là le mot, et il calma tant bien que mal Joséphine, en alléguant à mon égard des prétextes politiques. Il était, pour moi, évident que si déjà il n'eût arrêté secrètement son divorce, il m'eût sacrifié, au lieu de se bor-

ner à un simple désaveu de ma démarche. Mais Joséphine en fut la dupe; elle n'avait point assez d'esprit pour ne pas se bercer d'illusion; elle crut obvier à tout par de misérables artifices. Qui le croirait? elle mit l'empereur sur la voie d'une de ces fraudes politiques, qui eussent été la dérision de toute l'Europe, s'offrant de supposer une grossesse factice, osant même le proposer formellement à l'empereur. Sûr qu'elle en viendrait là, j'avais fait ébruiter la possibilité de cette supercherie par mes limiers, de sorte que l'empereur n'eut qu'à lui montrer ses bulletins de police, pour se débarrasser de ses obsessions.

De plus grands événemens firent une diversion éclatante. Le 4 novembre, Napoléon en personne ouvrit cette seconde campagne de la Péninsule, après avoir retiré de l'Allemagne quatre-vingt mille vieux soldats. Il avait allumé un vaste incendie, et il courut l'éteindre avec des flots de sang. Mais que pourra-t-il contre des peuples soulevés et en révolution? Tout d'ailleurs va lui inspirer le soupçon et l'inquiétude; il ira jusqu'à se persuader qu'il se forme dans Paris un foyer de résistance, dont M. de Talleyrand et moi sommes les deux mobiles invisibles.

Ayant appris que cent vingt-cinq boules noires, un tiers d'opposans à ses volontés venaient d'étonner le Corps législatif, il en fut si choqué, si alarmé, qu'il crut devoir lancer, de Valladolid, le 4 décembre, une note officielle explicative de l'essence du gouvernement impérial, et de la place qu'il lui plaisait d'y assigner aux législateurs. « Nos malheurs, dit-il, sont venus, en partie,
» de ces exagérations d'idées qui ont porté un corps à
» se croire le représentant de la nation : ce serait une
» prétention chimérique et même criminelle, de vou-

» loir représenter la nation avant l'empereur. Le Corps » législatif devrait être appelé Conseil législatif, puis- » qu'il n'a pas la faculté de faire des lois, n'en ayant » point la proposition. Dans l'ordre de la hiérarchie » constitutionnelle, le premier représentant de la na- » tion, c'est l'empereur et ses ministres, organes de ses » décisions. Tout rentrerait dans le désordre, si d'autres » idées constitutionnelles venaient à pervertir les idées » de nos constitutions monarchiques. »

Ces oracles du pouvoir absolu n'auraient fait qu'aigrir les esprits, sous un prince faible et capricieux; mais Napoléon avait sans cesse l'épée à la main, et la victoire marchait encore sur ses pas. Aussi tout s'inclinait encore; et le seul ascendant de sa puissance suffisait pour dissiper tout germe d'opposition légale.

Quand on sut qu'il venait d'entrer à Madrid en vainqueur irrité, et qu'il était résolu de surprendre et de chasser l'armée anglaise, on crut la guerre finie, et j'endoctrinai dans ce sens tous mes organes mobiles. Mais tout à coup, laissant les Anglais et abandonnant cette guerre à ses lieutenans, l'empereur nous revint d'une manière subite et inattendue; soit, comme ses entours me l'ont assuré, qu'il ait été frappé de l'avis qu'une bande de fanatiques espagnols s'était organisée pour l'assassiner; (j'y avais cru, et j'avais donné, de mon côté, le même avis); soit qu'il fût encore dominé par l'idée fixe de l'existence d'une coalition, dans Paris, contre son autorité. Je croirais assez à l'un et à l'autre motifs réunis, mais qui furent masqués par l'annonce de l'urgence de ce retour subit, d'après les préparatifs de l'Autriche. Napoléon eut encore trois ou quatre mois devant lui, et il savait tout aussi bien que moi que si l'Autriche remuait, elle n'était pas encore prête.

A mon premier travail, il me sonda sur l'affaire du Corps législatif et sur son admonition impériale. Je le vis venir et je répondis que c'était très-bien; que c'était ainsi qu'il fallait gouverner; que si un corps quelconque s'arrogeait le droit de représenter, à lui seul, le souverain, il n'y aurait d'autre parti à prendre que de le dissoudre; et que si Louis XVI eût agi ainsi, ce malheureux prince vivrait et règnerait encore. Me fixant alors avec des yeux étonnés : « Mais quoi! duc d'Otrante, me dit-il » après un instant de silence, il me semble pourtant » que vous êtes un de ceux qui ont envoyé Louis XVI » à l'échafaud ?—Oui, Sire, répondis-je sans hésitation, » et c'est le premier service que j'ai eu le bonheur de » rendre à Votre Majesté. »

Rappelant à lui toute la force de son génie et de son caractère pour surmonter l'agression de l'Autriche, il combina son plan et se hâta d'en venir à une prompte exécution. Il était à craindre qu'il ne fût poussé ou surpris aux défilés des Montagnes Noires, car ses forces étaient faibles, et on l'eût réduit à la défensive s'il eût laissé opérer la concentration des masses autrichiennes. Tann, Abensberg, Eckmülh, Ratisbonne, virent le rapide triomphe de nos armes et signalèrent l'heureux début d'une campagne d'autant plus grave, que nous faisions, contre les règles d'une saine politique, deux guerres à la fois.

La levée de boucliers de Schill, en Prusse, nous révéla tout le danger. Ce major prussien, arborant l'étendard de la révolte, venait d'être lancé par les Schneider, les Stein, chefs des illuminés; c'était un timide essai que faisait la Prusse. Il tint à peu de chose que les peuples de l'Allemagne septentrionale ne vinssent dès lors par imitation, à s'insurger comme les peuples de la Pénin-

sule. Pressé entre deux guerres nationales, Napoléon eût succombé quatre ans plutôt. Ceci me fit faire de sérieuses réflexions sur la fragilité d'un Empire qui n'avait d'autre appui que les armes, et d'autre mobile qu'une ambition effrénée.

Nous respirâmes après l'occupation de Vienne; mais Schill courait encore en Saxe, et les Viennois se montraient irrités et exaltés. Il y eut plusieurs émeutes dans cette capitale de l'Autriche. Bientôt les premiers bruits sur la bataille d'Essling vinrent renouveler nos transes et aggraver nos inquiétudes. A ces bruits succédèrent les informations confidentielles, presque toutes désolantes. Non-seulement Lannes, le seul ami de Napoléon qui fût resté en possession de lui dire la vérité, avait péri glorieusement, mais on comptait huit mille morts, dix-huit mille blessés, parmi lesquels trois généraux et au delà de cinq cents officiers de tout grade. Si, après tant de pertes, l'armée fut sauvée, elle n'en fut pas redevable à Napoléon, mais au sang-froid de Masséna. Qu'on juge de notre perplexité dans Paris, et combien il nous fallut d'efforts et d'adresse pour jeter un voile sur ce grand échec, qui pouvait être suivi de plus d'un désastre! Quant à Napoléon, il se proclamait victorieux dans ses bulletins, et, s'il n'avait pas profité de la victoire, il en accusait, d'une manière assez triviale, le *général Danube*, le meilleur officier de l'Autriche. En effet, on ne pouvait s'expliquer l'immobilité de l'archiduc, après tant de pertes de notre part, et après que nous n'avions pu trouver de refuge que dans l'île de Lobau. Plus le bulletin était impudent, plus on faisait des commentaires.

Les nombreux ennemis que Napoléon avait en France, soit parmi les républicains, soit parmi les royalistes, se réveillèrent; le faubourg St.-Germain redevint hostile,

et il y eut même quelques menées dans la Vendée. On se flattait déjà tout haut que la journée d'Essling porterait un coup fatal à l'empereur.

On était si préoccupé des événemens du Danube, qu'à peine fit-on alors attention aux événemens de Rome. Il nous était réservé, à nous philosophes, enfans du dix-huitième siècle et adeptes de l'incrédulité; il nous était réservé, dis-je, de déplorer, comme impolitique, l'usurpation du patrimoine de Saint-Pierre et la persécution du chef de l'Église, par celui même que nous avions élu notre dictateur perpétuel. Un décret de Napoléon, de la fin de mai, avait ordonné la réunion des États romains à l'Empire français. Qu'arriva-t-il? Le vénérable pontife, cramponné sur le siége de Rome, se voyant désarmé, dépouillé, n'ayant à sa disposition que ses armes spirituelles, lança des bulles d'excommunication contre Napoléon et ses coopérateurs. Tout cela n'eût été que ridicule, si les peuples y fussent restés indifférens; si l'indignation publique n'eût pas ravivé la foi presqu'éteinte, en faveur de l'opiniâtre pontife des chrétiens. Ce fut alors que, soutenant une espèce de siége dans son palais, Pie VII en fut arraché par la force, et enlevé de Rome pour être confiné à Savone. Napoléon savait combien je répugnais à de pareilles violences; aussi n'eut-il garde de m'en donner la direction. Ce fut la police de Naples qui s'en chargea. Les principaux instrumens contre le pape furent Murat, Salicetti, Miollis et Radet.

Il me fallut prendre beaucoup sur moi, quand le pape eut gagné le Piémont, pour qu'on ne lui fît pas franchir les Alpes; c'eût été sur moi qu'on aurait fait peser volontiers la responsabilité des dernières scènes de cette persécution, qui parut généralement odieuse et déloyale. En dépit de la réserve de l'administration et du silence

de ses organes, tout l'intérêt se porta sur Pie VII, qui, aux yeux de l'Europe, fut considéré comme une illustre et touchante victime de l'avide ambition de l'empereur. Prisonnier à Savone, Pie VII fut dépouillé de ses honneurs extérieurs et privé de toute communication avec les cardinaux, ainsi que de tous les moyens de publier des bulles ou de convoquer un concile. Quel aliment pour la petite église, pour la turbulence de quelques prêtres et pour la haine de quelques dévots! Je prévis dès lors que de tous ces levains se reformeraient les secrètes associations que nous avions eu tant de peine à dissoudre. En effet, Napoléon, en défaisant tout ce qu'il avait fait jadis pour calmer et concilier l'esprit des peuples, les disposait, de longue main, à s'isoler de sa puissance, et même à s'allier à ses ennemis, dès qu'ils auraient le courage de se montrer en force.

Mais cet homme extraordinaire n'avait encore rien perdu de sa vigueur belliqueuse; son courage et son génie l'élevèrent bientôt au dessus de ses fautes. Ma correspondance et mes bulletins, qu'il recevait tous les jours à Vienne, ne lui dissimulaient pas le fond des choses ni le fâcheux état de l'esprit public. « Tout cela » changera dans un mois, m'écrivait-il. » Une autre fois, en parlant de l'intérieur : « Je suis bien tranquille, vous » y êtes, » furent ses propres expressions. Jamais je n'avais accumulé sur ma tête tant de pouvoirs et autant de responsabilité. Je réunissais à la fois dans mes mains le ministère colossal de la police, et par *intérim* le portefeuille de l'intérieur. Mais j'étais rassuré, parce que jamais les encouragemens de l'empereur n'avaient été aussi positifs, ni sa confiance aussi étendue. Je touchais à l'apogée du pouvoir ministériel; mais, en politique l'apogée conduit souvent à la roche Tarpéienne.

L'horizon changea presque subitement. La bataille de Wagram livrée et gagnée quarante-cinq jours après la perte de la bataille d'Essling, l'armistice de Znaïm consenti six jours après la bataille de Wagram, et la mort de Schill, nous ramenèrent des jours sereins.

Mais, dans l'intervalle, les Anglais apparurent dans l'Escaut avec une formidable expédition, qui, plus habilement conduite, aurait pu amener des chances heureuses pour nos ennemis et donner le temps à l'Autriche de se rallier.

J'appréciai le danger. Investi dans l'absence de l'empereur d'une grande partie de son pouvoir, par le concours de deux ministères, je donnai l'impulsion au conseil dont j'étais l'âme et j'y fis passer des mesures fortes.

Il n'y avait pas de temps à perdre, il fallait sauver la Belgique. Les troupes disponibles n'auraient pas suffi à préserver cette partie si importante de l'Empire. Je fis décider, sans le concours de l'empereur, qu'à Paris et dans plusieurs départemens du Nord, une levée extraordinaire de gardes nationaux aurait lieu immédiatement.

J'adressai, à cette occasion, à tous les maires de Paris une circulaire qui contenait la phrase suivante : « Prouvons à l'Europe que si le génie de Napoléon peut donner de l'éclat à la France, sa présence n'est pas nécessaire pour repousser les ennemis. »

Qui le croirait? La phrase et la mesure firent ombrage à Napoléon, qui, par une lettre adressée à Cambacérès, ordonna de suspendre la levée dans Paris, où tout se borna pour le moment à la nomination des officiers.

Je ne soupçonnai pas d'abord le vrai motif de cette suspension pour la capitale, d'autant plus que partout ailleurs la levée s'opérant sans obstacle et avec rapidité, nous

donna une quarantaine de mille hommes tous équipés et pleins d'ardeur. Rien n'entrava plus les mesures que j'avais fait adopter, et à l'exécution desquelles je présidais avec autant de soins que de zèle. Il y avait long-temps que la France n'avait donné le spectacle d'un pareil élan de patriotisme. Dans son voyage aux eaux de Spa, la mère de l'empereur en fut tellement frappée, qu'à son retour elle m'en félicita elle-même.

Mais il fallait un commandant général à cette force nationale auxiliaire qui allait se réunir sous les murs d'Anvers. Je ne savais trop sur qui faire tomber le choix, quand Bernadotte arriva inopinément de Wagram. Le jour même, à peine eus-je appris son retour, que je le proposai au ministre de la guerre, duc de Feltre, qui se hâta de lui expédier sa commission.

Quelle fut ma surprise, le lendemain, quand Bernadotte m'apprit, dans l'épanchement de l'intimité et de la confiance, qu'ayant tenu la gauche à Wagram, et les Saxons qui en faisaient partie s'étant mis en déroute, l'empereur, sous ce prétexte, lui avait ôté le commandement, et l'avait renvoyé à Paris; que pourtant son aîle s'était à la fin bien comportée; mais qu'on ne l'avait pas moins blâmé au quartier-général d'avoir, dans un ordre du jour, adressé à ses soldats une espèce de proclamation approbative; qu'il imputait cette nouvelle disgrâce à des rapports malveillans faits à l'empereur; qu'on se plaignait beaucoup de Savary, chargé de la police secrète de l'armée; que Lannes ayant eu avec lui les scènes les plus violentes, avait pu seul le réprimer; mais que depuis la mort de ce brave des braves, le crédit de Savary n'avait plus de bornes; qu'il épiait les occasions d'aigrir l'empereur contre certains généraux sur lesquels planaient des préventions; qu'il allait même jusqu'à leur imputer

des connexions avec la société secrète des *Philadelphes* dont on faisait un épouvantail à l'empereur, en supposant, sur les plus vagues indices, qu'elle avait dans l'armée des ramifications dangereuses.

D'après ces motifs, Bernadotte montrait de la répugnance à se charger de la commission d'aller commander la levée des gardes nationaux de l'Empire, appelés pour la défense d'Anvers. Je lui représentai que c'était le moment, au contraire, de se rétablir dans l'esprit de l'empereur; que j'avais déjà contribué plusieurs fois à les rapprocher et à dissiper entre eux plus d'un nuage; que, dans le haut rang qu'il occupait, s'il refusait de remplir la commission que venait de lui conférer le ministre de la guerre, il aurait l'air de prendre l'attitude d'un mécontent et de fuir l'occasion de rendre de nouveaux services à sa patrie; qu'au besoin, il fallait servir l'empereur malgré lui-même, et qu'en faisant ainsi son devoir, c'était pour la patrie qu'on se dévouait. Il me comprit, et, après d'autres épanchemens mutuels, il se mit en route pour Anvers.

On sait avec quel succès le mouvement s'opéra ; il fut général dans nos provinces du Nord, et les Anglais n'osèrent tenter le débarquement. Un si heureux résultat et la conduite sage de Bernadotte contraignirent Napoléon de renfermer en lui-même ses soupçons et son mécontentement; mais au fond, il ne pardonna jamais, ni à Bernadotte ni à moi, cet éminent service; et notre liaison lui devint plus que jamais suspecte.

D'autres informations particulières qui me vinrent de l'armée, coïncidèrent parfaitement avec ce que m'avait dit Bernadotte, au sujet des *Philadelphes*, dont l'organisation secrète remontait au consulat à vie. Les associés ne s'en cachaient pas; leur but était de rendre au peuple

français la liberté que Napoléon lui avait ravie par le rétablissement de la noblesse et par son concordat. Ils regrettaient Bonaparte premier consul, et regardaient comme insupportable le despotisme de Napoléon comme empereur. L'existence présumée de cette association avait déjà donné lieu à l'arrestation et à la détention prolongée de Mallet, Guidal, Gindre, Picquerel et Lahorie. Dans ces derniers temps, on soupçonna le brave Oudet, colonel du 9e régiment de ligne, d'avoir été porté à la présidence des *Philadelphes*. Une lâche délation l'ayant signalé comme tel, voici quelle fut la malheureuse destinée de cet officier. Nommé général de brigade la veille de la journée de Wagram, on l'attira, le soir même qui suivit la bataille, dans un guet-apens, à quelques lieues de là, dans l'obscurité de la nuit, où il tomba sous le feu d'une troupe, qu'on supposa être des gendarmes; le lendemain, il fut trouvé étendu, sans vie, avec vingt-deux officiers de son parti, tués autour de son corps. Cet événement fit grand bruit à Schœnbrunn, à Vienne et dans tous les états-majors de l'armée, sans qu'on eût aucun moyen de percer ou d'éclaircir un si horrible mystère.

Cependant, depuis l'armistice, les difficultés s'aplanissaient lentement; on ne voyait point arriver la conclusion du nouveau traité de paix avec l'Autriche; mais toutes les lettres présentaient la paix comme infaillible. Nous en attendions la nouvelle d'un moment à l'autre, quand j'appris que l'empereur, passant la revue de sa garde à Schœnbrünn, avait failli tomber sous le fer d'un assassin. Rapp n'eut que le temps de le faire saisir, Berthier s'étant mis devant l'empereur. C'était un jeune homme d'Erfurt, à peine âgé de dix-sept ans, et poussé uniquement par un fanatisme patriotique; on trouva sur lui un long couteau bien affilé, avec lequel il allait

commettre son crime. Il avoua son dessein et fut passé par les armes.

Le traité de Vienne fut signé peu de jours après (15 octobre). Napoléon, vainqueur et pacificateur, revint presqu'aussitôt dans sa capitale. Ce fut de sa bouche même que nous apprîmes combien il avait eu de difficultés à surmonter dans cette pénible campagne, et combien l'Autriche s'était montrée forte et menaçante.

J'eus avec Napoléon plusieurs conférences à Fontainebleau, avant sa rentrée dans Paris; je le trouvai très-aigri contre le faubourg Saint-Germain qui avait repris ses habitudes satiriques et mordantes. Je n'avais pu me dispenser d'informer l'empereur qu'après la journée d'Essling, comme après Baïonne, les beaux-esprits du faubourg avait répandu le bruit ridicule qu'il était frappé d'une aliénation mentale. Napoléon en fut singulièrement offensé, et il me parla de sévir contre des êtres qui, disait-il, le déchiraient d'une main et le sollicitaient de l'autre. Je l'en dissuadai. « C'est de tradition, lui dis-je; » la Seine coule; le faubourg intrigue, demande, con- » somme et calomnie; c'est dans l'ordre : chacun a ses » attributions. Qui a été plus calomnié que Jules-César? » Je réponds d'ailleurs à Votre Majesté que, parmi cette » troupe, il ne se trouvera ni des Cassius ni des Brutus. » Du reste, les plus mauvais bruits ne sortent-ils pas » des antichambres de Votre Majesté; ne sont-ils pas » propagés par des personnes qui font partie de sa » maison et de son gouvernement? Avant de sévir, il » faudrait établir un Conseil des dix, aller aux écoutes, » interroger les portes, les murailles, les cheminées. Il » est d'un grand homme de mépriser les caquetages in- » solens, et de les étouffer sous une masse de gloire. » Il se rendit.

Je savais qu'après la journée de Wagram il avait balancé s'il ne démembrerait pas la monarchie autrichienne; qu'il avait plusieurs plans à ce sujet; qu'il s'était même vanté de distribuer bientôt des couronnes à des archiducs qu'il supposait mécontens ou aveuglés par l'ambition; mais qu'arrêté par la crainte d'éveiller les soupçons de la Russie et de soulever les peuples de l'Autriche, dont l'affection pour François II ne pouvait être révoquée en doute, il avait eu le temps d'apprécier une autre difficulté dans l'exécution de son plan. Il exigeait l'occupation militaire de toute l'Allemagne; ce qui ne lui eût pas permis d'éteindre la guerre de la Péninsule, qui réclamait toute son attention.

Le moment me parut favorable pour lui montrer la vérité toute entière; je lui représentai, dans un rapport confidentiel sur notre situation présente, combien il devenait urgent de mettre un terme à un système politique qui tendait à nous aliéner tous les peuples; et d'abord je le suppliai d'accomplir l'œuvre de la paix, soit en faisant sonder l'Angletere, soit en lui adressant des propositions raisonnables, ajoutant que jamais il n'avait été plus en mesure de se faire écouter; que rien n'égalait le pouvoir de ses armes, et qu'il n'y avait maintenant plus de doute sur la solidité de ses transactions avec les deux plus puissans potentats de l'Europe après lui-même; qu'en se montrant peu exigeant relativement au Portugal et disposé d'un autre côté à évacuer la Prusse, il ne pouvait manquer d'arriver à la paix et au maintien de sa dynastie en Italie, à Madrid, en Westphalie et en Hollande; que là devaient être posées les bornes de son ambition et d'une gloire durable; que c'était déjà une assez brillante destinée d'avoir fait renaître l'Empire de Charlemagne, mais qu'il fallait donner à cet Empire des garanties pour l'avenir; qu'à cet effet il devenait

pressant, comme je le lui avais déjà représenté, de dissoudre son mariage avec Joséphine et de former un autre nœud réclamé autant par la raison d'État que par les considérations politiques les plus décisives ; car, en se voyant revivre, il assurait en même temps la vie à l'Empire ; que lui seul pouvait déterminer s'il était préférable de former une alliance de famille avec l'une des deux grandes cours du nord, soit la Russie, soit l'Autriche, ou de s'isoler dans sa puissance, et d'honorer sa propre patrie en partageant le diadème avec une française toujours assez riche de sa fécondité et de ses vertus. Mais qu'au total le plan inspiré par le besoin de la fixité sociale et de la permanence monarchique, croulerait dans sa base si la paix générale n'en devenait pas le complément nécessaire; que j'insistais fortement sur ce point, le suppliant de me faire connaître ses intentions sur les deux vues principales de mon rapport et des mes conclusions.

Je n'obtins qu'un assentiment tacite, le seul qu'on m'eût accoutumé d'espérer dans les matières graves qui étaient censées hors de mes attributions. Mais je vis que la dissolution du mariage était arrêtée pour une époque prochaine, Cambacérès ayant été autorisé à en conférer avec moi. J'en fis répercuter aussitôt la rumeur dans les salons, et on en chuchottait partout que Joséphine, plongée dans la sécurité, n'en avait aucun éveil, tant on la ménageait et on la plaignait.

Je vis également que l'empereur, soit par orgueil, soit par politique, penchait à serrer son nouveau nœud dans une des vieilles cours de l'Europe, et que la dissolution préalable avait surtout pour objet de les stimuler à faire des ouvertures ou de les préparer à en recevoir.

Cependant l'appareil de la puissance ne fut pas négligé. Napoléon, tenant sous sa dépendance absolue les rois

qu'il avait fait, les mande à sa cour, et, le 3 décembre, exige qu'ils assistent dans la métropole au *Te Deum* chanté pour ses victoires et pour l'anniversaire de son couronnement.

A sa sortie de Notre-Dame, il court faire l'ouverture du Corps législatif; là, dans un discours présomptueux, il s'exprime en ces termes: « Lorsque je repa-
» raîtrai au delà des Pyrénées, le léopard épouvanté
» cherchera l'Océan pour éviter la honte, la défaite ou
» la mort. »

C'était avec ces grandes images qu'il cherchait à pallier les difficultés de la guerre d'Espagne, s'abusant lui-même peut-être, car il n'avait, sur la nature de cette guerre, que des idées incomplètes.

Le surlendemain, dînant tête-à-tête avec Joséphine, il lui fit part de sa résolution. Joséphine s'évanouit. Il fallut toute la rhétorique de Cambacérès et toute la tendresse de son fils, Eugène, soit pour la calmer, soit pour la disposer à la résignation.

Le 15 décembre, on procéda cérémonieusement à la dissolution du mariage. Tout s'étant terminé dans les formes, un officier de la garde fut chargé d'escorter Joséphine à la Malmaison, tandis que, de son côté, l'empereur se rendait au Grand-Trianon, pour y passer quelques jours en retraite.

Tout était déjà monté dans le mystère de la chancellerie pour ouvrir une négociation parallèle auprès des deux cours de Saint-Pétersbourg et de Vienne; dans la première, on voulait obtenir la grande-duchesse, sœur du czar; et en Autriche, il s'agissait de l'archiduchesse Marie-Louise, fille de l'empereur François. On tâta d'abord la Russie. L'empereur Alexandre se montrait favorable, disait-on dans le conseil, mais il y avait dissentiment d'opinion dans la famille impériale russe.

Ce qui eut lieu à Vienne presqu'en même temps, mérite de ma part quelques préliminaires auxquels je ne suis pas tout-à-fait étranger.

Un des hommes les plus marquans dans les fastes de la politesse et de la galanterie de la cour de Louis XVI, était sans contredit le comte Louis de Narbonne; on s'était complu à le rendre célèbre en tirant, de ses traits frappans de ressemblance avec Louis XV, une induction qui supposait un auguste mystère à sa naissance. Il avait aussi travaillé lui-même à sa célébrité, par son amabilité parfaite, par sa liaison intime avec la femme la plus extraordinaire du siècle, Mme de Staël, et enfin par la manière facile et chevaleresque avec laquelle il avait exercé, dans le département de la guerre, un ministère constitutionnel au déclin de la monarchie. Forcé d'émigrer, en butte aux traits des républicains exaltés et des royalistes extrêmes, il avait d'abord été délaissé à sa rentrée en France; plus tard je l'accueillis avec tout l'intérêt que m'inspiraient les patriotes de 1789, qui avaient voulu concilier la royauté et la liberté. Aux grâces des manières il joignait les traits saillans de l'esprit, et souvent même la justesse et la profondeur des vues. J'avais fini par le recevoir tous les jours; et tel était le charme de sa conversation, qu'au milieu de mes travaux fatigans, j'y trouvais le délassement le plus doux. Tout ce que me demandait M. de Narbonne dans l'intérêt de ses amis et de ses connaissances, je le lui accordais. Je parlai de lui à l'empereur; j'eus d'abord de la peine à le lui faire goûter; il redoutait ses anciens rapports avec Mme de Staël, en qui Napoléon voyait une ennemie implacable. J'insistai, et l'empereur finit par se le faire présenter. L'engouement s'en suivit, et Napoléon se l'attacha d'abord comme officier d'ordonnance. Le général Narbonne le suivit dans la campagne d'Autriche,

où il fut nommé gouverneur de Trieste, avec une mission politique dont j'avais connaissance.

Au retour de l'empereur, et quand l'affaire du mariage fut entamée, je le lui désignai comme le personnage le plus capable de sonder adroitement les intentions de la cour d'Autriche. Il était hors des convenances et des usages que Napoléon fît aucune démarche directe avant de connaître positivement les dispositions de l'empereur Alexandre; or, les instructions envoyées au comte de Narbonne se bornèrent à l'autorisation d'agir en son propre et privé nom, avec tout le ménagement et la dextérité que comportait une affaire si délicate et si majeure. Il se rendit à Vienne au mois de janvier (1810), dans le seul but apparent d'y passer pour rentrer en France par l'Allemagne. Là, dressant bientôt ses batteries, il vit d'abord M. de Metternich, et fut ensuite admis auprès de l'empereur François. La question du mariage occupait alors toute l'Europe, et ce fut naturellement un des sujets de son entretien avec l'empereur d'Autriche. M. de Narbonne ne manqua pas de jeter en avant que les plus grands souverains de l'Europe briguaient l'alliance de Napoléon. L'empereur d'Autriche témoigna aussitôt sa surprise de ce que la cour des Tuileries ne songeât point à sa maison, et il en dit assez pour que M. de Narbonne sût à quoi s'en tenir. Il m'écrivit le même jour, et en me faisant part des insinuations de la cour de Vienne, il crut pouvoir en conclure qu'une alliance avec une archiduchesse entrerait dans les vues de l'Autriche. A l'arrivée du courrier, je courus communiquer sa dépêche à l'empereur. Jamais je ne le vis si radieux, ni si satisfait. Il fit sonder le prince de Schwartzemberg, ambassadeur d'Autriche à Paris, ordonnant que cette négociation particulière fût conduite avec une telle ciconspection que l'ambassadeur

se trouvât engagé sans qu'il le fût lui-même. Il s'agissait de ne pas choquer l'empereur Alexandre en lui faisant soupçonner qu'on avait ouvert une double négociation, et de faire supposer à l'Europe qu'on avait eu le choix entre une grande-duchesse et une archiduchesse, car, pour la princesse de Saxe, il n'en avait été question que pour la forme.

Le 1er février, Napoléon convoqua aux Tuileries un grand conseil privé composé des grands dignitaires, grands officiers, tous les ministres, le président du Sénat, celui du Corps législatif et les ministres d'état, présidens des sections du Conseil d'état. Nous étions en tout vingt-cinq personnes. Le conseil assemblé et la délibération ouverte, le ministre Champagny communiqua d'abord les dépêches de Caulaincourt, ambassadeur en Russie, et il les présenta comme si le mariage avec une princesse russe n'eût tenu qu'à l'accord de l'exercice public de son culte, et à l'érection, à son usage, d'une chapelle du rit grec. Il fit connaître ensuite les insinuations et les désirs de la cour de Vienne: ainsi on paraissait n'être que dans l'embarras du choix. Il y eut partage d'opinions. Comme j'étais dans le secret, je m'abstins d'émettre la mienne; je m'esquivai même à dessein avant la fin de la délibération. Au lever de la séance, le prince Eugène fut chargé par l'empereur de faire au prince de Schwartzemberg l'ouverture diplomatique. L'ambassadeur avait reçu ses instructions, et tout fut consenti sans difficulté. Ainsi le mariage de Napoléon avec Marie-Louise fut proposé, discuté, décidé dans le conseil et stipulé dans les vingt-quatre heures.

Le lendemain de la tenue du conseil, un sénateur de mes amis, toujours très au fait des nouvelles (1), vint

(1) Un recueil d'anecdotes, où cette circonstance est rapportée, désigne M. de Sémonville; mais Fouché se tait sur le nom. (*Note de l'éditeur.*)

m'informer que l'empereur s'était décidé pour une archiduchesse; je jouai la surprise et en même temps le regret de ce qu'on n'avait pas choisi une princesse russe. « En ce cas, m'écriai-je, je n'ai plus qu'à faire mon pa- » quet! » saisissant ainsi un prétexte pour donner à mes amis l'éveil sur ma prochaine disgrâce.

Doué de ce qu'on appelle tact, j'avais un secret pressentiment que mon pouvoir ministériel survivrait peu au nouvel ordre de choses qui allait altérer, sans aucun doute, les habitudes et le caractère de Napoléon. Je ne doutais nullement que, devenu l'allié de la maison de Lorraine, se croyant sûr désormais du cabinet d'Autriche, et, par conséquent, d'être en mesure d'assujettir la vieille Europe à sa volonté, il ne se crût en état de se débarrasser de son ministre de la police, ainsi qu'il avait déjà cru pouvoir s'en passer après la paix d'Amiens. Je savais d'ailleurs, d'une manière certaine, qu'il ne me pardonnerait jamais d'avoir levé, tout seul, une armée, fait rembarquer les Anglais et sauvé la Belgique; je savais enfin que, depuis cette époque, ma liaison avec Bernadotte lui était devenue suspecte. Plus il concentrait en lui-même ses dispositions peu favorables à mon égard, plus je les devinais.

Elles se décelèrent, quand je lui proposai de mettre en liberté, à la prochaine occasion de la solennité de son mariage, une partie des prisonniers d'état et de lever un grand nombre de surveillances. Au lieu d'adhérer à ma proposition, il s'éleva avec une feinte humanité contre le déplorable arbitraire qu'exerçait la police, me disant qu'il avait songé à y mettre un terme. Deux jours après, il m'envoya un projet de rapport, fait en mon nom, et de décret impérial, qui, au lieu d'une prison d'état, en établissait six (1), statuant en outre que désormais nul

(1) Vincennes, Saumur, Ham, Landskaone, Pierre-Châtel et Fénestrelles. (*Note de l'éditeur.*)

ne pourrait être détenu qu'en vertu d'une décision du conseil privé. C'était une amère dérision, le conseil privé n'étant pas autre chose que la volonté de l'empereur. Le tout était si artificieusement présenté, qu'il me fallut consentir à produire le projet au Conseil d'état où il fut délibéré et adopté le 3 mars. Voilà comment Napoléon éluda de mettre un terme aux arrestations illégales, et comment il voulut faire rejaillir sur la police tout l'odieux des détentions arbitraires. Il m'astreignit aussi à lui présenter le tableau des individus mis en surveillance.

La surveillance était une mesure de police très-supportable, que j'avais imaginée précisément pour soustraire aux rigueurs de la détention arbitraire, les nombreuses victimes que signalaient et poursuivaient chaque jour les délateurs à gages, que j'avais bien de la peine à contenir dans de certaines bornes. Cette odieuse milice occulte était inhérente au système monté et maintenu par l'homme le plus ombrageux et le plus défiant qui peut être ait jamais existé. C'était une des plaies de l'État.

J'avais parfois la faiblesse de croire qu'une fois affermi et tranquille, Napoléon adopterait un système de gouvernement plus paternel et en même temps plus conforme à nos mœurs. Sous ce point de vue, le mariage avec une archiduchesse donnait des espérances; mais je sentais de plus en plus qu'il lui fallait la sanction de la paix générale. Ne pouvais-je pas moi-même contribuer à la paix, comme j'avais coopéré, par mon impulsion, à la dissolution d'un nœud stérile et à l'alliance avec l'Autriche? Si je parvenais à ce but, je pouvais, par l'importance d'un pareil service, triompher des préventions de l'empereur et reconquérir toute sa confiance; mais il fallait d'abord pressentir l'Angleterre. J'hésitais d'autant moins que le changement survenu dans la composition du ministère anglais me donnait de justes motifs d'espoir.

Le mauvais succès de la plupart de ses opérations dans cette dernière campagne, avait excité le mécontentement de la nation anglaise et amené de graves dissensions parmi les ministres. Deux d'entre eux, lord Castlereagh et M. Canning, en étaient même venus à un combat singulier, après avoir donné leur démission. Le cabinet s'était hâté de rappeler de son ambassade d'Espagne le marquis de Wellesley, pour succéder à M. Canning dans la place de secrétaire d'état des affaires étrangères, et de mettre à la tête du secrétariat de la guerre le comte de Liverpool, ci-devant lord Hawkesbury. Je savais que ces deux nouveaux ministres avaient des vues hautes, mais conciliantes. D'ailleurs la cause de l'indépendance espagnole étant alors presque désespérée, par suite de la victoire d'Ocana et de l'occupation de l'Andalousie, je m'imaginais que je retrouverais le marquis de Wellesley plus accessible à des ouvertures raisonnables : or, je me déterminai à sonder le terrain, et cela en vertu des pouvoirs dont j'avais usé fréquemment, d'envoyer des agens au dehors.

J'y employai M. Ouvrard, par deux raisons : d'abord, parce qu'une ouverture politique, à Londres, ne pouvait guère être entamée que sous le masque d'opération scommerciales, et ensuite parce qu'il était impossible de confier une mission aussi délicate à un homme plus rompu aux affaires, d'un caractère plus insinuant et plus entraînant. Mais comme M. Ouvrard n'aurait pu se mettre sans inconvénient en rapport direct avec le marquis de Wellesley, je lui adjoignis M. Fagan, ancien officier irlandais, qui, chargé des premières démarches, devait lui ouvrir, pour ainsi dire, les voies de la chancellerie britannique.

Je résolus de ne faire partir M. Ouvrard qu'après les fêtes du mariage. L'entrée de la jeune archiduchesse dans

Paris eut lieu le 1er avril : rien de plus magnifique et de plus touchant. Quelle belle journée! quelle hilarité dans une si prodigieuse affluence! La cour repartit aussitôt pour Saint-Cloud, où se fit l'acte civil, et le lendemain la bénédiction nuptiale fut donnée à Napoléon et à Marie-Louise, par le cardinal Fesch, dans une des salles du Louvre garnies de femmes resplendissantes de parures et de pierreries. Les fêtes furent splendides. Mais celle que donna le prince de Schwartzemberg, au nom de son maître, offrit un présage sinistre. Le feu prit à la salle de bal construite dans le jardin de son hôtel, et en un instant la salle fut embrâsée; plusieurs personnes périrent, entr'autres la princesse de Schwartzemberg, femme du frère de l'ambassadeur. On ne manqua pas de comparer l'issue malheureuse de cette fête donnée pour célébrer l'alliance des deux nations, à la catastrophe qui avait marqué les fêtes du mariage de Louis XVI et de Marie-Antoinette : on en tira les plus fâcheux présages; Napoléon lui-même en fut frappé. Comme j'avais donné à la préfecture tous les ordres convenables, et qu'elle était spécialement chargée de cette partie de la surveillance publique, ce fut sur elle, ou du moins sur le préfet de police, que vint éclater la colère de l'empereur. Il destitua Dubois, et malheureusement il fallut un désastre public pour être débarrassé de cet homme qui avait tant de fois dénaturé le but moral de la police.

A la cour et à la ville, le mot d'ordre fut désormais de complaire à la jeune impératrice qui, sans aucun partage, captivait Napoléon : c'était même de sa part une sorte d'enfantillage. Je savais qu'on épiait l'occasion de prendre la police en défaut au sujet de la vente de certains ouvrages sur la révolution, qui auraient pu choquer l'impératrice. Je donnai des ordres pour en faire la saisie (1);

(1) La police, en vertu d'un ordre du duc d'Otrante, fit les perquisi-

mais telle était la cupidité des agens de la préfecture que ces mêmes ouvrages étaient vendus clandestinement par ceux mêmes qu'on chargeait de les mettre au pilon.

Vers la fin d'avril, l'empereur partit avec l'impératrice, pour visiter Middelbourg et Flessingues; il se rendit aussi à Breda. Ce voyage me fut fatal. L'empereur, frappé de mes réflexions sur le besoin de la paix générale, avait essayé, sans me mettre dans le secret, d'ouvrir des négociations secrètes avec le nouveau ministère anglais, par l'entremise d'une maison de commerce d'Amsterdam. Il en résulta une double négociation et de doubles propositions, ce qui choqua singulièrement le marquis de Wellesley. Les agens de l'empereur et les miens, devenus également suspects, furent également éconduits.

L'empereur, surpris d'une conclusion si brusque et si inattendue, employa, pour en découvrir la cause, sa contre-police et ses limiers des affaires étrangères. D'abord il n'eut que des informations vagues; mais il put

tions les plus sévères, défendit et saisit tous les ouvrages sur la révolution qui étaient rédigés dans un esprit royaliste. L'éditeur d'*Irma* ayant publié une grande partie de ces ouvrages qui rappelaient aux Français la famille royale des Bourbons, fut principalement l'objet des recherches inquisitoriales de la police. Aussi cette dernière perquisition dans ses magasins dura-t-elle deux jours; presque tous ses livres furent confisqués; il fut arrêté lui-même et conduit à la préfecture. Un seul ouvrage fut cause, en partie, de cette excessive rigueur, et il avait paru depuis longtemps : c'était l'histoire des procès iniques faits à Louis XVI, à la Reine, à Madame Elisabeth et au duc d'Orléans. L'ouvrage contenait des pièces de la plus haute importance, telles que des interrogatoires secrets, des déclarations secrètes, des arrêtés et autres pièces inconnues tirées des cartons du tribunal révolutionnaire, et qui n'avaient jamais vu le jour. A lui seul il avait valu à l'éditeur plus de trente visites domiciliaires, sans qu'on pût jamais saisir l'édition entière, mais seulement quelques exemplaires isolés. Malgré tant d'inquisitions et de perquisitions, l'ouvrage se vendait toujours; on se cachait pour le lire.

(*Note de l'éditeur.*)

juger bientôt que sa négociation avait été traversée par d'autres agens dont il ignorait la mission. Ses soupçons se portèrent d'abord sur M. de Talleyrand; mais, à son retour, ayant reçu de nouvelles pièces et s'étant fait faire un rapport circonstancié, il reconnut que M. Ouvrard avait dirigé des ouvertures faites à son insçu au marquis de Wellesley, et comme on savait M. Ouvrard en rapport avec moi, on en inféra que je lui avais donné des instructions. Le 2 juin, étant à Saint-Cloud, l'empereur me demanda, en plein conseil, ce que M. Ouvrard était allé faire en Angleterre. « Connaître de ma part, lui dis-» je, les dispositions du nouveau ministère, relativement » à la paix, d'après les vues que j'ai eu l'honneur de sou-» mettre à Votre Majesté, avant son mariage. — Ainsi, » reprend l'empereur, vous faites la guerre et la paix » sans ma participation. » Il sortit et donna l'ordre à Savary d'aller arrêter M. Ouvrard et de le conduire à Vincennes. En même temps, je reçus la défense de communiquer avec le prisonnier. Le lendemain, le porte-feuille de la police fut donné à Savary. Pour cette fois, c'était une véritable disgrâce.

J'eusse fait, sans doute, une prédiction trop pressante, en rappelant les paroles du prophète : « Dans quarante » jours, Ninive sera détruite; » mais j'aurais pu prédire, sans me tromper, que dans moins de quatre ans l'Empire de Napoléon n'existerait plus.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

MÉMOIRES

DE

JOSEPH FOUCHÉ,

DUC D'OTRANTE.

TOME II.

IMPRIMERIE DE P. J. DE MAT,

A BRUXELLES.

MÉMOIRES

DE

JOSEPH FOUCHÉ,

DUC D'OTRANTE,

MINISTRE DE LA POLICE GÉNÉRALE.

TOME SECOND.



BRUXELLES,

P. J. DE MAT, A LA LIBRAIRIE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE,
GRANDE PLACE, Nº 1188.

1825.

AVIS

DE L'ÉDITEUR.

Jamais peut-être aucun ouvrage sur les événemens contemporains n'a été attendu et désiré aussi impatiemment que cette seconde partie des Mémoires posthumes de l'ex-ministre Fouché, duc d'Otrante. Au moment où parut le premier volume de ces Mémoires accueillis avec tant d'empressement et de curiosité, j'annonçai moi-même au public que la suite serait bientôt mise au jour. L'impatience fut d'autant plus vive que l'intérêt de cette seconde partie ne pouvait manquer de surpasser celui qu'offrait déjà la première, puisqu'elle traite d'une période plus difficile et plus épineuse sous le point de vue politique. Je ne soupçonnais pas alors que cette annonce pût réveiller les craintes trop susceptibles de certaines personnes sur ce complément des révélations du duc d'Otrante. Pouvais-je m'attendre qu'elle m'entraînerait, comme éditeur, dans un procès en action civile, dont ni le public ni moi n'avons pu d'abord apprécier les vrais motifs? Ce procès m'est suscité par les héritiers d'Otrante. Ils n'ont pourtant point à venger la mémoire de leur père, qui lui-même a pris soin de justifier sa conduite politique; ils n'ont

pas non plus à défendre leurs intérêts dont aucun n'est compromis. Je ne puis donc attribuer qu'à des suggestions étrangères l'action judiciaire qu'ils m'intentent.

Quant à moi, fort de la justice de ma cause, tranquille sous l'égide des lois protectrices de la propriété littéraire, je n'hésite donc pas à déposer sur le tribunal de mes juges ce *complément* de mon corps de délit imaginaire. La culpabilité de ces deux parties, s'il pouvait en exister quelques traces, serait d'ailleurs identique, et dans l'une comme dans l'autre, je suis certain de n'avoir blessé, ni les lois, ni le gouvernement, ni les convenances individuelles. Voilà ce qu'établira victorieusement dans son plaidoyer l'éloquent et habile avocat qui a bien voulu se charger de ma cause. Elle est remise aux soins de M. Berryer fils; je me présente donc avec confiance devant mes juges, et je soumets à leur équité et à leurs lumières l'ensemble de ces Mémoires.

MÉMOIRES

DE JOSEPH FOUCHÉ,

DUC D'OTRANTE.

Je m'impose une tâche grande et forte en m'offrant de nouveau à toute la sévérité d'une investigation publique; mais c'est pour moi un devoir de chercher à détruire les préventions de l'esprit de parti et les impressions de la haine. Du reste, j'ai peu d'espoir que la voix de la raison puisse se faire entendre au milieu des clameurs de deux factions acharnées qui divisent le monde politique. N'importe, ce n'est pas pour le temps d'aujourd'hui que je raconte, c'est pour un temps plus calme. A présent, que ma destinée s'accomplisse ! Et quelle destinée, grand Dieu ! Que me reste-t-il de tant de grandeurs et d'un si énorme pouvoir, dont je n'abusai jamais que pour éviter de plus grands maux? Ce que je prise le moins, ce que j'amassai pour d'autres, me reste: à moi, qui, par mes goûts simples, aurais pu me passer de richesses; à moi qui n'apportai dans les splendeurs que la réserve d'un sage et la sobriété d'un anachorète ! Tour à tour puissant, redouté ou dans la disgrâce, je recherchai l'autorité, il est vrai, mais je détestai l'oppression. Que de services n'ai-je pas rendus! que de larmes n'ai-je pas séchées! Osez le nier, vous tous dont je réussis à me concilier les suffrages malgré de fâcheux antécédens? N'étais-je pas de-

venu votre protecteur, votre appui contre vos propres ressentimens, contre les passions si impétueuses du chef de l'État? J'avoue que jamais police ne fut plus absolue que celle dont j'avais le sceptre; mais ne disiez-vous pas qu'il n'y en eut jamais de plus protectrice sous un gouvernement militaire? de plus ennemie de la violence, qui pénétrât par des moyens plus doux dans le secret des familles, et dont l'action moins sentie se laissât moins apercevoir? Ne disiez-vous pas alors que le duc d'Otrante était, sans aucun doute, le plus habile et le plus supportable des ministres de Napoléon ? Vous tenez à présent un autre langage, par la seule raison que les temps sont changés. Vous jugez le passé par le présent, je n'en juge pas ainsi. J'ai fait des fautes, je le confesse : mais ce que je fis de bien doit entrer en balance. Jeté dans le chaos des affaires, occupé à dénouer toutes sortes d'intrigues, je me complus à calmer les ressentimens, à éteindre les passions, à rapprocher les hommes. C'était avec une sorte de délice que je goûtais parfois le repos, au sein de mes affections privées, empoisonnées aussi à leur tour. Dans mes récentes disgrâces, dans mes hautes infortunes, puis-je oublier que, support et surveillant d'un empire immense, ma seule désapprobation le mit en péril, et qu'il s'écroula dès que je ne le soutins plus de mes mains? Puis-je perdre de vue que si, par l'effet d'une grande réaction, d'un retour que j'avais pressenti, je ressaisis les élémens dispersées de tant de grandeur et de puissance, tout s'évanouit comme un songe? Et pourtant on me regardait comme bien supérieur par ma longue expérience, peut-être aussi par ma sagacité, à tous ceux qui, pendant la catastrophe, laissèrent échapper le pouvoir.

A présent que, désabusé de tout, je plane de très-haut sur toutes les misères, sur tout le faux éclat des gran-

deurs; à présent que je ne combats plus que pour la justification de mes intentions politiques, je reconnais trop tard le vide des partis contraires qui se disputent les affaires de l'univers; je le sens, je le vois, un moteur plus puissant les conduit et les règle au mépris de nos combinaisons les plus profondes.

Pourtant, il n'est que trop vrai, elles sont incurables les plaies de l'ambition. En dépit de toute ma raison, je me sens encore poursuivi malgré moi par les illusions du pouvoir, par les fantômes de la vanité; je m'y sens attaché comme Ixion l'était à sa roue. Un sentiment pénible et profond m'oppresse.

Et qu'on dise que je ne me montre pas avec toutes mes faiblesses, avec toutes mes erreurs, avec tous mes repentirs! Voilà, je pense, une assez solide garantie de la sincérité de mes révélations. Je le devais, ce gage, à l'importance de cette seconde partie des Mémoires de ma vie politique; me voilà invariablement placé dans la rigoureuse obligation d'en retracer toutes les particularités et d'en dévoiler tous les mystères. Ce sera mon dernier effort. Toutefois, et je l'éprouvai dans ma narration première, je puiserai quelques adoucissemens dans le charme des souvenirs et dans la saveur de quelques réminiscences.

En préparant ces Mémoires, une idée consolante ne m'abandonna jamais. Je ne descendrai peut-être pas tout entier au tombeau, me dis-je, au tombeau qui déjà s'entr'ouvre aux confins de l'exil pour me recevoir. Je ne puis me le dissimuler! Si j'élude le dépérissement de l'esprit, je ne ressens que trop le dépérissement de mes forces. Que je me hâte donc, pressé par la parque, d'offrir, dans un sentiment de sincérité, le récit des événemens renfermés entre ma disgrâce de 1810 et ma chute de 1815. Ce complément est la partie la plus grave, la

plus épineuse de mes confessions politiques. Que d'incidens, que de grands intérêts, que de personnages, que de turpitudes se rattachent à ces dernières scènes, à ce dernier acte d'un pouvoir fugitif! Mais rassurez-vous, amis et ennemis : ce n'est point ici la police qui dénonce, c'est l'histoire qui révèle.

Si je prétends m'élever au dessus des frivoles ménagemens, je n'en suis pas moins décidé à me placer toujours aussi loin de la satire et du libelle que de la dissimulation et du mensonge; je flétrirai ce qui doit être flétri, je respecterai ce qui est digne de respect; en un mot, je tiendrai la plume ferme : et pour qu'elle ne puisse s'égarer, j'aurai l'œil ouvert sur le synchronisme des événemens publics.

De ces préliminaires destinés à éveiller l'attention et à provoquer les souvenirs, je vais passer aux faits qui constatent, aux particularités qui dévoilent, aux traits qui caractérisent. Il en résultera, j'espère, un tableau que l'on nommera, si l'on veut, de l'histoire, ou des matériaux pour l'écrire.

A la fin de la première partie de ces Mémoires, se trouve mon point de départ actuel; il est marqué par l'événement de ma disgrâce, qui fit passer dans les mains de Savary le porte-feuille de la haute police de l'État. Qu'on ne perde pas de vue que l'empire était alors à l'apogée de sa puissance, et que ses limites militaires ne connaissaient déjà plus de bornes. Possesseur de l'Allemagne, maître de l'Italie, dominateur absolu de la France, envahisseur des Espagnes, Napoléon était en outre l'allié des Césars et de l'autocrate du Nord. On était si ébloui de l'éclat de sa puissance, qu'on ne songeait déjà plus au chancre de cette guerre espagnole, qui, au Midi, commençait à ronger les fondemens de l'Empire. Partout ailleurs,

Napoléon n'avait qu'à vouloir pour obtenir. Tout contre-poids moral avait disparu de son gouvernement. Tout pliait; ses employés, ses fonctionnaires, ses dignitaires, n'offraient plus qu'une troupe d'adulateurs et de muets épiant ses moindres désirs. Enfin il venait de frapper en moi le seul homme de son conseil qui eût osé modérer ses empiétemens successifs; en moi il venait d'écarter le ministre surveillant et zélé qui ne lui épargna jamais ni les avis utiles, ni les représentations courageuses.

Un décret impérial me nommait gouverneur général de Rome (1). Mais je ne crus pas un seul instant qu'il entrât dans la volonté de l'empereur que je fusse mis en

(1) *Lettre de l'empereur à M. le duc d'Otrante.*

Monsieur le duc d'Otrante, les services que vous nous avez rendus dans les différentes circonstances qui se sont présentées, nous portent à vous confier le gouvernement de Rome, jusqu'à ce que nous ayons pourvu à l'exécution de l'art. 8 de l'acte des constitutions du 17 février dernier. Nous avons déterminé, par un décret spécial, les pouvoirs extraordinaires dont les circonstances particulières où se trouve ce département exigent que vous soyez investi. Nous attendons que vous continuerez, dans ce nouveau poste, à nous donner des preuves de votre zèle pour notre service et de votre attachement à notre personne.

Cette lettre n'étant à autre fin, nous prions Dieu, M. le duc d'Otrante, qu'il vous ait en sa sainte garde.

Signé NAPOLÉON.

A Saint-Cloud, le 3 juin 1810.

Lettre du ministre de la police générale, à S. M. I. et R.

SIRE,

J'accepte le gouvernement de Rome auquel V. M. a la bonté de m'élever, pour récompense des faibles services que j'ai été assez heureux de lui rendre.

Je ne dois cependant pas dissimuler que j'éprouve une peine très-vive en m'éloignant d'elle : je perds à la fois le bonheur et les lumières que je puisais chaque jour dans ses entretiens.

Si quelque chose peut adoucir ce regret, c'est la pensée que je donne

exercice d'un si haut emploi. Cette nomination n'était qu'un voile honorable tissu par sa politique, pour couvrir et mitiger aux yeux du public ma disgrâce, dont ses familiers seuls avaient le secret. Je ne pouvais m'y méprendre; le choix seul de mon successeur était un indice effrayant. Dans chaque salon, dans chaque famille, dans tout Paris enfin, on frémissait de voir la police générale de l'Empire confondue désormais avec la police militaire du chef de l'État, et de plus livrée au dévouement fanatique d'un homme qui s'honorait d'être l'exécuteur des ordres occultes de son maître. Son nom seul excitait partout la défiance et une sorte de stupeur, dont le sentiment était peut être exagéré.

Je ne voyais déjà plus qu'avec d'extrêmes précautions, mes amis intimes, mes agens particuliers. J'eus bientôt la confirmation de tout ce que j'avais pressenti. Pendant plusieurs jours, l'appartement de ma femme ne désemplit pas de visites marquantes, qu'on avait soin de masquer sous l'apparence de félicitations, au sujet du décret impérial qui m'élevait au gouvernement général de Rome. Je reçus les épanchemens d'une foule de hauts personnages, qui, en m'exprimant leurs regrets, m'avouèrent que ma retraite emportait la désapprobation des hommes les plus recommandables dans toutes les opinions et dans tous les rangs de la société. « Nous ne savons même pas trop, me » dirent-ils, si les regrets du faubourg Saint Germain ne » sont pas pour le moins aussi vifs que ceux qui éclatent

dans cette circonstance, par ma résignation absolue aux volontés de V. M., la plus forte preuve d'un dévouement sans bornes à sa personne.

Je suis avec le plus profond respect, Sire, de V. M. I. et R., le très-humble et très-obéissant serviteur, et fidèle sujet.

Signé le duc d'OTRANTE.

Paris, le 3 juin 1810.

(*Note de l'éditeur.*)

» chez cette foule de personnes notables à qui les intérêts » de la révolution tiennent à cœur. » De pareils témoignages, vis-à-vis d'un ministre disgracié, n'étaient ni suspects ni douteux.

Par position et par convenance, il me fallut, pendant plusieurs jours, dévorer l'ennui de servir de mentor à Savary dans le début de son noviciat ministériel. On sent bien que je ne poussai pas la bonhomie jusqu'à l'initier dans les hauts mystères de la police politique; je me gardai bien de lui en donner la clef, qui pouvait un jour contribuer à notre salut commun. Je ne l'initiai pas davantage dans l'art assez difficile de coordonner le bulletin secret dont le ministre seul doit se réserver la pensée et souvent même la rédaction. Le triste savoir-faire de Savary dans ce genre m'était connu; jadis je m'étais procuré, sans qu'il s'en doutât, copie de ses bulletins de contre-police : quelles turpitudes! A vrai dire, impatienté de ses perpétuelles interrogations et de sa lourde suffisance, je m'amusai à lui conter des sornettes (1).

En revanche, j'eus l'air de le mettre au fait des formes, des usages et des traditions du ministère; je lui vantai surtout les vues profondes des trois Conseillers d'état, qui, sous sa direction, allaient travailler comme quatre à exploiter la police administrative en se partageant la France. Il en était tout ébahi. Je lui présentai et lui recommandai de tout cœur les principaux agens et employés que j'avais eu sous mes ordres; il n'accueillit que le caissier, personnage rond, et le petit inquisiteur Desmarets, dont je m'étais défié. Cet homme, doué d'un

(1) C'est sans doute ce qui a fait dire depuis à M. le duc de Rovigo, en parlant de Fouché : « Celui-là nous en a bien fait accroire. » Bien entendu que cette phrase, telle que nous l'avons entendue citer dans le monde, comprend tout le gouvernement impérial.

(*Note de l'éditeur.*)

certain tact, s'était courbé vers le soleil levant par instinct. Ce fut pour Savary une vraie cheville ouvrière. Rien de risible comme de voir ce ministre soldatesque donner ses audiences, épelant la liste des solliciteurs, confectionnée par les huissiers de la chambre, avec les notes de Desmarets en regard; c'était le guide-âne pour les accueils ou pour les refus, presque toujours accompagnés de juremens ou d'invectives. Je n'avais pas manqué de lui dire que c'était pour avoir été trop bon que j'avais indisposé l'empereur; et que, pour mieux veiller sur ses jours si précieux, il devait se montrer récalcitrant.

Bouffi d'une morgue insolente (1), il affecta, dès les premiers jours, d'imiter son maître dans ses fréquentes incartades, dans ses phrases coupées et incohérentes. Il n'apercevait d'utile, dans toute la police, que les rapports secrets, l'espionnage et la caisse. J'eus le bonheur de le contempler dans ses soubresauts, et s'épanouissant le jour que je lui fis l'agréable supputation de tous les budgets qui venaient se perdre dans la caisse privée : elle lui parut une nouvelle lampe merveilleuse.

Je grillais d'être débarrassé de cette pédagogie ministérielle; mais d'un autre côté, je cherchais des prétextes, afin de prolonger mon séjour à Paris. J'y faisais ostensiblement mes préparatifs de départ pour Rome, comme si je n'eusse pas douté un instant d'aller m'y installer. Toute ma maison fut montée sur le pied d'un gouvernement général, et jusqu'à mes équipages portèrent en grosses lettres l'inscription : *Équipages du gouverneur*

(1) Ceci serait par trop fort pour tout autre que pour Fouché, homme vindicatif, et qui nourrissait contre le duc de Rovigo une haine dont il laisse trop apercevoir les traces.

(*Note de l'éditeur.*)

général de Rome. Instruit que toutes mes démarches étaient épiées, je mettais beaucoup de soins dans de petites choses.

Enfin, ne recevant ni décision ni instructions, je chargeai Berthier de demander à l'empereur mon audience de congé. J'en reçus pour toute réponse que l'empereur n'avait point encore assigné le jour de mon audience, et qu'il serait convenable, à cause des caquetages publics, que j'allasse dans ma terre attendre les instructions qui me seraient adressées incessamment. Je me rendis à mon château de Ferrières (1), non sans me permettre la petite malice de faire insérer dans les journaux de Paris, par voie détournée, que je partais pour mon gouvernement (2).

Dans mon dernier entretien avec Berthier, il ne m'avait pas été difficile de pénétrer les dispositions de l'empereur à mon égard; j'avais entrevu combien il était contrarié de voir l'opinion publique se prononcer contre mon renvoi, et se déclarer contre mon successeur. On n'apercevait plus dans le ministère de la police qu'une

(1) Le château de Ferrières est à trois quarts de lieue de la terre de Pont-Carré, bien d'émigré, à environ six lieues de Paris, que Fouché avait acquis de l'État, mais dont on assure qu'il avait payé l'exacte valeur à son propriétaire. Le château de Pont-Carré tombant alors en ruine, il paraît que Fouché le fit démolir, et fit construire sur son emplacement des bergeries. Ferrières et Pont-Carré, réunis à d'immenses bois qui en dépendent à présent, forment, dit-on, un des plus magnifiques domaines du royaume : il embrasse une étendue de quatre lieues. C'est au château de Ferrières que Fouché s'est retiré d'abord après sa disgrâce, et ensuite après son retour de la sénatorerie d'Aix, ainsi qu'on va le voir à la suite de ces Mémoires.

(*Note de l'éditeur.*)

(2) L'auteur néglige presque toujours les dates. Nous croyons que c'est le 26 juin 1810.

(*Note de l'éditeur.*)

gendarmerie et une prévôté. Tous ces indices me confirmèrent dans l'idée que je me déroberais difficilement aux conséquences d'une disgrâce réelle.

En effet, à peine étais-je à Ferrières qu'un parent de ma femme, laissé à Paris aux aguets, arrive en toute hâte à minuit, m'apportant l'avis que le lendemain je serais arrêté ou gardé à vue, et qu'on saisirait mes papiers. Quoiqu'exagérée dans ces circonstances, l'information était positive; elle me venait d'un homme attaché au cabinet de l'empereur, et attiré dans mes intérêts depuis long-temps. Je me mis à l'instant même à la besogne, enfouissant dans une cache tous mes papiers importans. L'opération faite, j'attendis d'un air stoïque tout ce qui pourrait m'advenir. A huit heures, J......, mon émissaire de confiance, m'arrive à franc étrier, porteur d'un billet de Mme de V......, en écriture contrefaite, m'annonçant de son côté que Savary vient d'informer l'empereur que j'ai emporté à Ferrières sa correspondance secrète et ses ordres confidentiels. Je vis d'un coup-d'œil de qui Mme de V....... tenait son information; elle confirmait le premier avis; mais il ne s'agissait plus que de papiers. Quoique rassuré sur toute atteinte portée à la liberté de ma personne, je crus voir entrer le sbire en chef avec ses archers, quand mes gens vinrent m'avertir qu'un équipage, accompagné d'hommes à cheval, pénétrait dans la cour du château. Mais Napoléon, retenu par une sorte de pudeur, m'avait épargné tout contact avec son ministre de la police. Je ne vis entrer que Berthier, suivi des Conseillers d'état Réal et Dubois.

A leur embarras, je m'aperçus que je leur imposais encore, et que leur mission était conditionnelle. En effet Berthier, prenant la parole, me dit d'un air contraint

qu'il venait par ordre de l'empereur me demander sa correspondance ; qu'il l'exigeait impérieusement ; et que, dans le cas d'un refus, il était enjoint au préfet de police Dubois, présent, de m'arrêter et de mettre les scellés sur mes papiers. Réal, prenant le ton persuasif, et me parlant avec plus d'onction, comme à un ancien ami, me pressa presque les larmes aux yeux de déférer au volontés de l'empereur. « Moi, lui dis-je sans aucun trouble, moi résister aux ordres de l'empereur, y songez-vous? moi qui ai toujours servi l'empereur avec tant de zèle, quoiqu'il m'ait souvent blessé par d'injustes défiances, alors même que je le servais le mieux! Venez dans mon cabinet; venez partout, messieurs; je vais vous remettre toutes mes clefs; je vais vous livrer moi-même tous mes papiers. Il est heureux pour moi que l'empereur me mette à une épreuve inattendue, et dont il est impossible que je ne sorte pas avec avantage. L'examen rigoureux de tous mes papiers et de ma correspondance mettra l'empereur à portée de se convaincre de l'injustice des soupçons que la malveillance de mes ennemis a pu seule lui inspirer contre le plus dévoué de ses serviteurs et le plus fidèle de ses ministres. » Le calme et la fermeté que je mis à débiter cette courte harangue, ayant fait de l'effet, je continuai en ces termes : « Quant à la correspondance privée de l'empereur avec moi pendant l'exercice de mes fonctions, comme elle était de nature à rester à jamais secrète, je l'ai brûlée en partie en résignant mon porte-feuille, ne voulant pas exposer des papiers d'une telle importance aux chances d'aucune investigation indiscrète. Du reste, messieurs, à cela près, vous trouverez encore quelques-uns des papiers que réclame l'empereur; ils sont, je crois, dans deux car-

» tons fermés et étiquetés; il vous sera facile de les re-
» connaître, et de ne pas les confondre avec mes papiers
» personnels, que je livre avec la même confiance à votre
» examen scrutateur. Encore une fois, je ne crains rien,
» et n'ai rien à craindre d'une pareille épreuve. » Les commissaires se confondirent en protestations et en excuses. Ils en vinrent à la visite des papiers, ou plutôt je la fis moi-même en présence de Dubois. Je dois rendre ici justice à Dubois : quoique mon ennemi personnel, et plus particulièrement chargé de l'exécution des ordres de l'empereur, il se conduisit avec autant de réserve que de décence, soit qu'il eût déjà le pressentiment que sa disgrâce suivrait bientôt la mienne (1), soit qu'il jugeât prudent de ne pas choquer un ministre qui, deux fois renversé, pouvait remonter sur le pinacle.

Touchée vraisemblablement de ma *candeur* (1), la commission impériale se contenta de quelques papiers insignifians que je voulus bien lui remettre; enfin, après les politesses d'usage, Berthier, Réal et Dubois remontèrent en voiture, et reprirent la route de Paris.

A nuit close, sortant par la petite porte de mon parc, je montai dans le cabriolet de mon homme d'affaires, et accompagné d'un ami, je filai rapidement vers la capitale, où je vins descendre incognito dans mon hôtel de la rue du Bac. Là, j'appris, deux heures après (car tous mes fils étaient tendus), que l'empereur, sur le rapport de ce qui s'était passé à Ferrières, était entré dans une

(1) M. le comte Dubois fut remplacé par M. Pasquier, dans ses fonctions de préfet de police, le 14 octobre 1810. Fouché a indiqué l'un des motifs de sa disgrâce, dans la première partie de ses Mémoires.

(*Note de l'éditeur.*)

(1) Le mot candeur était souligné dans les notes originales.

(*Note de l'éditeur.*)

colère violente; qu'après avoir éclaté en menaces contre moi, il s'était écrié que j'avais joué ses commissaires, que c'étaient des imbécilles, et que Berthier en affaires d'état n'était qu'une femme qui s'était laissé mystifier par l'homme le plus rusé de tout l'Empire.

Le lendemain à neuf heures du matin, toute réflexion faite, je cours à Saint-Cloud; là, je me présente au grand maréchal du palais : « Me voilà, dis-je à Duroc; j'ai le » plus grand intérêt de voir l'empereur sans retard, et » de lui prouver que je suis loin de mériter ses amères » défiances et ses injustes soupçons. Dites-lui, je vous prie, » que j'attends dans votre cabinet qu'il daigne m'accorder » quelques minutes d'audience. — J'y vais, répond Du- » roc; je suis fort aise que vous *mettiez de l'eau dans votre* » *vin.* » Telles furent ses propres paroles; elles cadraient avec l'idée que je désirais lui donner de ma démarche. Duroc, de retour, me prend la main, me conduit, et me laisse dans le cabinet de l'empereur. A la vue, au maintien de Napoléon, je devine sa pensée. Lui, sans me laisser le temps de proférer une parole, me caresse, me flatte, et va jusqu'à me témoigner une sorte de repentir de ses emportemens à mon égard; puis, avec un accent qui semblait dire qu'il m'offrait de lui-même un gage de réconciliation, il finit par me demander, par exiger sa correspondance. « Sire, lui dis-je d'un ton ferme, je l'ai brûlée. — Cela » n'est pas vrai; je la veux, répond-il avec contraction » et colère. — Elle est en cendres. — Retirez-vous. (Mots » prononcés avec un mouvement de tête et un regard » foudroyant.) — Mais, sire. — Sortez, vous dis-je! » (Paroles accentuées de manière à me dissuader de » rester.) » Je tenais tout prêt à la main un mémoire court, mais fort de choses, et en sortant je le déposai sur une table, mouvement que j'accompagnai d'un salut

respectueux. L'empereur, tout bouillant de colère, saisit le papier et le déchire.

Duroc, que j'allai revoir aussitôt, n'apercevant en moi ni trouble, ni émotion, me croit rentré en grâce. « Vous l'avez échappé belle, me dit-il; j'ai détourné » avant-hier l'empereur de vous faire arrêter. — Vous » lui avez épargné une grande folie, un acte pour le » moins impolitique et qui eût servi de texte à la ma- » lignité. L'empereur eût par là jeté l'alarme parmi » les hommes les plus dévoués aux intérêts de son gou- » vernement. » Je vis, à l'air de Duroc, que telle était aussi son opinion, et lui prenant la main, je lui dis: « Ne vous rebutez pas, Duroc, l'empereur a besoin de » vos sages conseils. »

Je sortis de Saint-Cloud, un peu rassuré par cette demi-confidence du grand-maréchal, dont j'étais redevable à une méprise, et je rentrai tout réfléchissant à mon hôtel.

J'allais repartir pour Ferrières, après avoir vaqué à quelques affaires urgentes, lorsqu'on m'annonça le prince de Neufchâtel. « L'empereur est furieux, me dit-il; » jamais je ne l'ai vu si emporté; il s'est mis dans la » tête que vous nous avez joué; que vous avez poussé » la hardiesse jusqu'à lui soutenir en face que vous » aviez brûlé ses lettres, et cela pour vous dispenser » de les rendre; il prétend que c'est un crime d'état » punissable de vous obstiner à les garder. — Ce soup- » çon est encore le plus injurieux de tous, dis-je à » Berthier. La correspondance de l'empereur serait au » contraire ma seule garantie, et si je l'avais je ne la » livrerais pas. » Berthier me conjure avec instance de céder; et sur mon silence, il finit par des menaces au nom de l'empereur. « Allez, lui dis-je; rapportez-lui

» que je suis habitué, depuis vingt-cinq ans, à dormir » la tête sur l'échafaud; que je connais les effets de sa » puissance, mais que je ne la redoute pas: dites-lui » que s'il veut faire de moi un Straford, il en est le » maître. » Nous nous séparâmes; moi plus que jamais résolu de tenir ferme, et de garder soigneusement les preuves irrécusables que tout ce qui s'était fait de violent et d'inique dans l'exercice de mes fonctions ministérielles m'avait été impérieusement prescrit par les ordres émanés du cabinet, et revêtus du seing de l'empereur.

Aussi n'était-ce pas les effets d'une disgrâce publique que je redoutais, mais bien des embûches tendues dans les ténèbres. Décidé par mes propres méditations, de même que par les instances de mes amis et de tout ce que j'avais de plus cher, je me jetai dans une chaise de poste, n'emmenant avec moi que mon fils aîné, accompagné de son gouverneur; puis je me dirigeai vers Lyon; là je trouvai mon ancien secrétaire, Maillocheau, commissaire général de police, qui m'était redevable de sa police; j'obtins de lui tous les papiers dont je pouvais avoir besoin, et je traversai rapidement une grande partie de la France. De là, passant avec la même rapidité en Italie, j'arrivai à Florence avec un plan fortement conçu, qui devait me mettre à l'abri du ressentiment de l'empereur. Mais tel était mon état d'irritabilité, et l'excès des fatigues dont m'avait accablé un voyage si rapide et si long, qu'il me fallut donner deux jours au repos, avant d'être en état de pourvoir à ma sûreté.

Ce n'était pas sans intention, et je m'en expliquerai tout-à-l'heure, que j'étais venu me réfugier sur cette terre classique, ménagée dans tous les temps par les

dieux et les hommes. La belle et libre Toscane, tombée d'abord sous la domination des Médicis, puis sous le sceptre de la maison d'Autriche, princes qui la régirent en pères plutôt qu'en rois, se trouvait alors engloutie dans le gouffre de l'Empire français. Je glisse sur sa cession dérisoire, faite par Napoléon à l'infant de Parme sous le titre de roi d'Étrurie, cession révoquée presqu'aussitôt que conclue. La Toscane était réservée à d'autres destinées. Depuis 1807, Élisa sœur de Napoléon, y régnait sous le titre de grande-duchesse. Et c'était moi, ô vicissitudes incohérentes et bizarres! c'était moi qui venais me ranger sous la protection de cette même femme que je n'aimais pas; qui, fortifiant jadis la coterie Fontanes et Molé, avait concouru à ma première disgrâce; de cette femme dont j'aurai à dire ici plus de bien que de mal pour être juste, car j'ai l'habitude de parler et d'écrire avec les souvenirs de l'époque, mais sans passion ni ressentiment. Telle doit être en effet la maxime de l'homme d'état; le passé ne devrait jamais être à ses yeux que de l'histoire: tout est renfermé dans le présent.

Quand il est d'ailleurs question de femmes soumises à l'empire de passions fortes, tout est facile à expliquer. A ma rentrée au ministère, j'avais eu l'occasion de me concilier Élisa; j'avais mis successivement à l'abri deux hommes, Hin.... et Les......, qui lui tenaient essentiellement à cœur, et qui, à très-peu d'intervalle, étaient devenus nécessaires à ses penchans d'une très-vive exigeance. L'un, comme traitant, était poursuivi avec acharnement par l'empereur; l'autre, plus obscur, s'était abîmé dans une affaire criante. Ce ne fut pas sans peine que je finis par tout assoupir.

En outre, j'avais en 1805 décidé Napoléon à conférer à sa sœur la souveraineté de Lucques et de Piombino;

or, j'étais presque sûr de trouver le cœur d'Élisa encore ouvert à la reconnaissance : je n'avais pas hésité de m'en assurer par moi-même le jour où, dans ma dernière audience de l'empereur, ma disgrâce s'était aggravée. M'étant présenté chez la grande-duchesse, alors à Paris pour les fêtes du mariage, je lui avais demandé, sans m'ouvrir à elle entièrement sur les épines de ma position, des lettres pour son grand-duché, où je lui dis que j'allais passer pour me rendre à Rome. Élisa y mit une grâce infinie, me recommandant avec chaleur, et me désignant même dans ses lettres par l'aimable épithète de *l'ami commun*. Ceci s'explique. J'avais en Toscane des amis que j'y avais fait gîter avec lucre, et la grande-duchesse leur donnait toute latitude pour me servir. Telle était la sûreté de leur caractère, que je pus, sans inconvénient, leur faire connaître tout ce que ma position avait de pénible.

Les avis reçus presqu'en même temps de Paris et de ma famille, qui s'était arrêtée à Aix, n'offraient rien de rassurant. Au contraire, on me représentait l'empereur aiguillonné par Savary, et prêt à sévir contre ce qu'on appelait mon obstination, taxée d'imprudente et même d'insensée. Personne alors ne pouvait se faire à l'idée qu'un seul homme osât résister à la volonté de celui devant qui tout pliait, potentats et nations. « Voulez-vous, » m'écrivait-on, être plus puissant que l'empereur? » Ma tête se monta, j'eus peur à mon tour. Dans mes insomnies, dans mes rêves, je me croyais environné de sbires, et il me semblait que je voyais s'ouvrir devant moi, au sein de la patrie du Dante, les portes de son inexorable enfer. Le spectre de la tyrannie s'offrait à mon imagination troublée sous des traits plus effrayans qu'à l'époque même de la tyrannie plus sanglante de Robes-

pierre, qui m'avait désigné au boureau. Ici je redoutais moins l'échaffaud que les oubliettes. Je ne savais que trop, hélas! à quel homme j'avais affaire. Ma tête s'échauffant de plus en plus, j'en reviens à la première idée qui s'était présentée à mon esprit; je prends la résolution désespérée de m'embarquer pour les États-Unis, refuge des amans malheureux de la liberté. Sûr de Dubois (1), directeur de police du Grand-Duché, qui m'était redevable de sa place, je me fais remettre des passe-ports en blanc, puis je cours à Livourne, où je frête un navire, disant partout que je vais par mer voir Naples, pour de là revenir à Rome. Je monte à bord; je mets à la voile, décidé à passer le détroit et à cingler vers l'Atlantique. Mais, grand Dieu! à quel atroce supplice fut aussitôt en proie ma complexion frêle et irritable! Le mal de mer me déchirait la poitrine et me tordait les entrailles. Vaincu par les souffrances, je commençais à regretter de n'avoir eu aucun égard aux représentations de mes amis et de ma famille, dont j'allais peut-être compromettre l'avenir. Pourtant je luttai encore; je me raidis tant que je pus à l'idée de fléchir devant le dominateur. Mais j'avais perdu connaissance, et j'allais expirer quand on me remit à terre. Accablé par une si rude épreuve, je déclinai les offres d'un loyal capitaine de navire anglais, qui ambitionnait de me transporter dans son île, à bord d'un bâtiment commode et excellent voilier, me promettant des soins et même des antidotes contre le mal de mer. Il n'y eut pas

(1) Qu'il ne faut pas confondre avec le comte Dubois, préfet de police. On nous a assuré que le Dubois, directeur de police en Toscane, et M. Maillocheau, commissaire général de police à Lyon, furent sévèrement réprimandés par le duc de Rovigo, pour avoir favorisé le voyage furtif de Fouché. Le commissaire général de Lyon fut même révoqué.

(*Note de l'éditeur.*)

moyen d'y souscrire. J'étais résolu de tout endurer plutôt que de me confier encore à un élément incompatible avec mon existence. Cette cruelle épreuve avait d'ailleurs changé mes idées; je ne voyais plus les objets sous les mêmes points de vue. Insensiblement j'admis la possibilité d'en venir à une espèce de transaction avec l'empereur, dont le courroux me poursuivait jusque sur le rivage de la mer de Toscane. J'y errai quelque temps encore, afin de mûrir mon plan et d'attendre plus d'opportunité pour son exécution. Enfin, mes idées une fois fixées, mes batteries dressées, je revins à Florence. Là, j'écrivis à Élisa, toute disposée à me complaire; je lui envoyai pour l'empereur une lettre où, sans adulation ni bassesse, j'avouai que je me repentais de lui avoir déplu; mais qu'ayant à redouter de tomber sans défense victime de la méchanceté de mes ennemis, j'avais cru pouvoir me refuser, peut-être à tort, de me dessaisir de papiers qui formaient ma seule garantie. Qu'en y réfléchissant, et tout navré de m'être attiré son déplaisir, je m'étais rangé sous la protection d'une princesse qui, par les liens du sang et la bonté de son cœur, était digne de le représenter en Toscane; que je lui remettais tous mes intérêts, et que je suppliais Sa Majesté de m'accorder, sous les auspices de la grande-duchesse, en échange des papiers dont j'étais décidé à me dessaisir pour complaire à sa volonté, un titre quelconque d'irresponsabilité pour toutes les mesures et tous les actes que j'avais pu faire exécuter par ses ordres pendant la durée de mes deux ministères; qu'un tel gage, nécessaire à ma sûreté et à ma tranquillité, serait pour moi comme une égide sacrée qui me garantirait des atteintes de l'envie et des traits de la malveillance; que j'avais déjà plus d'une raison de croire que par égard pour mon dévouement et pour mes services, Sa Majesté dai-

gnerait m'ouvrir la voie qui restait à sa bonté et à sa justice, en me permettant de me retirer à Aix, chef-lieu de ma sénatorerie, et d'y résider jusqu'à nouvel ordre au sein de ma famille.

Cette lettre, envoyée par estafette à la grande duchesse, eut un plein et entier effet. Éliza y mit du zèle. Le retour du courrier m'annonça que le prince de Neufchâtel, vice-connétable, était chargé, par ordre exprès de l'empereur, de me délivrer un reçu motivé en échange de la correspondance et des ordres que m'avait adressés l'empereur dans l'exercice de mes fonctions, et que je pouvais en toute assurance me retirer au chef-lieu de ma sénatorerie.

Ainsi s'opéra, par l'intermédiaire de la grande-duchesse, non un rapprochement entre moi et l'empereur, mais une espèce de transaction que j'aurais regardée comme impraticable trois semaines auparavant. J'en étais encore moins redevable aux besoins de mon cœur, ou à une soumission sincère, qu'aux atteintes du mal de mer dont il ne m'avait pas été donné de pouvoir supporter les tourmens.

Réuni à ma famille, je pus enfin goûter à Aix le calme si nécessaire au délabrement de mes forces et à l'état de mon esprit irrité sans être abattu. Ce n'était pas sans un combat intérieur très-pénible que j'avais ainsi plié devant la violence du dominateur. Si je m'étais décidé à fléchir, c'était en capitulant; mais, pour quiconque sent sa dignité d'homme et n'aspire qu'à vivre sous un gouvernement raisonnable, de pareils sacrifices ne s'obtiennent pas sans efforts. Il était pour moi bien d'autres motifs d'amertume et d'alarmes dans la marche occulte et accélérée d'un pouvoir qui allait se dévorer lui-même, et dont les ressorts m'étaient tellement connus qu'ils ne pouvaient plus se dérober à la prévoyance de mes calculs.

Quoique je dusse me croire condamné pour un assez long terme à rester dans une nullité parfaite et à l'écart, ce rôle, qui m'eût conduit à l'apathie et à l'indifférence, ne pouvait convenir à un esprit rompu aux habitudes et à l'exercice des grandes affaires. Ce que d'autres ne voyaient pas, je l'apercevais. Des fades et mensongères colonnes du *Moniteur*, s'échappaient autant de traits de lumière qui frappaient mes regards; la cause de l'événement du jour m'était dévoilée par l'annonce de son résultat; la vérité pour moi était presque toujours suppléée par l'affectation des réticences; et enfin les élucubrations du chef de l'État me décelaient tour à tour les joies et les tourmens de son ambition. J'entrevoyais jusqu'aux actions les plus secrètes, jusqu'aux serviles empressemens de ses familiers les plus intimes, de ses agens les plus éprouvés.

Toutefois, les particularités me manquaient; j'étais trop loin du lieu de la scène. Comment deviner, par exemple, les incidens brusques, les circonstances imprévues qui survenaient hors du cours ordinaire des choses? Presque toujours on en éprouvait quelque commotion ou quelque orage dans l'intérieur du palais. S'il en transpirait des traits épars, décousus, ils n'arrivaient guère au fond des provinces qu'altérés ou défigurés par l'ignorance ou la passion.

L'habitude invétérée de tout savoir me poursuivait; j'y succombai davantage dans l'ennui d'un exil doux, mais monotone. A l'aide d'amis sûrs et de trois émissaires fidèles, je montai ma correspondance secrète, fortifiée par des bulletins réguliers, qui, venus de plusieurs côtés différens, pouvaient être controlés l'un par l'autre; en un mot, j'eus à Aix ma contre-police. Cet adoucissement, d'abord hebdomadaire, se répéta, depuis, plus d'une

fois la semaine, et je fus tenu au courant d'une manière plus piquante que je ne l'avais été à Paris même. Tels furent les charmes de ma retraite. Là, dans le calme de la réflexion, mes bulletins de Paris venaient aiguillonner mes méditations politiques. O vous, courageuse, spirituelle et constante V.......! vous qui teniez presque tous les fils de ce réseau d'informations et de vérités; vous qui, douée d'une sagacité parfaite, d'une raison supérieure; qui, toujours active, imperturbable, restâtes fidèle, dans toutes les crises, à la reconnaissance et à l'amitié, recevez ici le tribut d'hommage et de tendresse que mon cœur sent le besoin de vous renouveler jusqu'à mon dernier soupir. Vous n'étiez pas la seule occupée, dans l'intérêt de tous, à tisser la trame patriotique préparée depuis un an pour la chance probable d'une catastrophe (1). L'aimable et profonde D....., la gracieuse et belle R......, secondaient votre zèle pur. Vous aviez aussi vos chevaliers du mystère, enrôlés sous la bannière des grâces et des vertus occultes. Il faut le dire : au milieu de la décomposition sociale, soit pendant la terreur, soit sous les deux oppressions directoriales et impériales, qui avons-nous vu se dévouer avec un rare désintéressement? Quelques femmes. Que dis-je? un très-grand nombre de femmes restées généreuses, à l'abri de cette contagion de vénalité et de bassesse qui dégrade l'homme et abâtardit les nations.

Hélas! nous arrivions alors, après bien des traverses, aux confins de ce terme fatal où comme nation nous pouvions avoir tout à déplorer et tout à craindre; nous touchions à cet avenir effrayant, parce qu'il était pro-

(1) Ici Fouché ne fait que soulever un coin du voile; la suite mettra le lecteur au fait de tout ce que l'ex-ministre ne dit pas encore.

(*Note de l'éditeur.*)

chain, où tout pouvait être compromis et remis en question : nos fortunes, notre honneur, notre repos. Nous en avions été redevables, il est vrai, au grand homme; mais cet homme extraordinaire s'obstinait, en dépit des leçons de tous les siècles, à vouloir exercer un pouvoir sans contre-poids et sans contrôle. Dévoré d'une rage de domination et de conquêtes, parvenu aux sommités de la puissance humaine, il ne lui était plus donné de s'arrêter.

Grâce à mes correspondances et à mes informations, je le suivais pas à pas dans ses actes publics comme dans ses actions privées. Si je ne le perdais pas de vue, c'est que tout l'Empire c'était lui; c'est que toute notre force, toute notre fortune résidaient dans sa fortune et dans sa force, connexion effrayante sans doute, parce qu'elle mettait à la merci d'un seul homme non-seulement une nation, mais cent nations différentes.

Arrivé à son apogée, Napoléon n'y fit pas même une halte; ce fut pendant les deux années que je passai en dehors des affaires que le principe de son déclin, d'abord inaperçu, se décela. Aussi dois-je en marquer ici les effets rapides, moins par une vaine curiosité que pour l'utilité de l'histoire. Ce sera d'ailleurs par cette transition toute naturelle que j'arriverai sans lacunes à ma réapparition (1) sur la scène du monde et au remaniement des affaires de l'État.

L'année 1810, signalée d'abord par le mariage de Napoléon et de Marie-Louise, puis par ma disgrâce, le fut aussi par la disgrâce de Pauline Borghèse, sœur de l'empereur, et par l'abdication de son frère Louis, roi de

(1) Ce mot, qui exprime bien ce que veut dire l'auteur, n'est pas français; il est emprunté de l'anglais, et on ne pourrait le suppléer que par une périphrase.

(*Note de l'éditeur.*)

Hollande. Scrutons ces deux événemens pour mieux nous expliquer l'avenir.

Des trois sœurs de Napoléon, Élisa, Caroline et Pauline, celle-ci, fameuse par ses charmes, fut celle qu'il affectionna le plus, sans toutefois s'en laisser jamais subjuguer. Légère, bizarre, dissolue, sans esprit mais non pas sans saillies ni sans quelques lueurs, elle aimait le faste, la dissipation et tous les genres d'hommages. Jamais elle n'eut pour aucun homme d'aversion que pour Leclerc, son premier mari, et plus encore pour le plus doux des hommes, le prince Camille Borghèse, à qui Napoléon la fit épouser en secondes noces. Son premier mariage fut ce qu'on appelle un mariage de garnison. Malade, et refusant de suivre Leclerc dans son expédition de Saint-Domingue, elle fut transportée en litière par ordre de Napoléon à bord du vaisseau amiral.

En proie aux vives ardeurs du climat des tropiques, et reléguée dans l'île de la Tortue par suite des revers de l'expédition, elle se plongea, pour s'étourdir, dans tous les genres de sensualités. A la mort de Leclerc, elle se hâta de remettre à la voile, non comme Artémise ni comme la femme de Britannicus, toute en pleurs, et tenant l'urne funéraire de son époux, mais libre, triomphante, venant se replonger dans les délices de *la capitale*. Là, dévorée long-temps par une maladie dont le siége accuse l'incontinence, Pauline eut recours à tous les trésors d'Esculape, et guérit. Chose étrange dans sa cure merveilleuse! c'est que, loin d'en être flétrie, sa beauté n'en reçut que plus d'éclat et de fraîcheur, telle que ces fleurs singulières que l'engrais fait éclore et rend de plus en plus vivaces.

Ne voulant plus que jouir sans frein, sans retenue, mais redoutant son frère et ses brusques sévérités, Pauline

forma, de concert avec une de ses femmes, le projet d'assujettir Napoléon à tout l'empire de ses charmes. Elle y mit tant d'art, tant de raffinement, que son triomphe fut complet. Tel fut l'enivrement du dominateur, que plus d'une fois ses familiers l'entendirent, au sortir de ses ravissemens, proclamer sa sœur la belle des belles et la Vénus de notre âge. Ce n'était pourtant qu'une beauté hardie. Mais écartons ces tableaux plus dignes des pinceaux de Suétone et de l'Arétin que du burin de l'histoire. Voluptueux château de Neuilly! magnifique hôtel du faubourg Saint-Honoré! si vos murs, comme ceux du palais des rois de Babylone, révélaient la vérité, que de scènes licencieuses ne retraceriez-vous pas en gros caractères?

Pendant plus d'un an, l'engouement du frère pour la sœur se soutint, quoique sans passion; en effet, aucune autre passion que celle de la domination et des conquêtes ne pouvait maîtriser cette âme hautaine et belliqueuse. Quand, après Wagram et à la paix de Vienne, Napoléon revint triomphant dans Paris, précédé par le bruit sourd de son prochain divorce avec Joséphine, il courut le jour même chez sa sœur inquiète, et dans la plus vive attente de son retour. Jamais elle ne montra pour son frère tant d'amour et d'adoration. Je l'entendis le jour même dire, car elle n'ignorait pas qu'il n'y avait pour moi aucun voile : « Pourquoi ne régnons nous pas en Égypte? » nous ferions comme les Ptolémées; je divorcerais et » j'épouserais mon frère. » Je la savais trop ignorante pour avoir fait d'elle-même une telle allusion, et j'y reconnus un élan de son frère.

Qu'on juge du dépit amer et concentré de Pauline, quand, à quelques mois de là, elle vit Marie-Louise, parée de toute sa candeur, apparaître aux fêtes nuptiales et s'asseoir sur le trône à côté de Napoléon! La cour

impériale subit une réforme brusque dans ses habitudes, dans ses mœurs, dans son étiquette; la réforme fut complète et rigide. Napoléon en donna l'exemple par le stricte maintien des convenances et l'observation de ses devoirs comme époux. Dès ce moment, la cour licencieuse de Pauline fut déserte; et cette femme qui joignait toutes les faiblesses aux grâces de son sexe, regardant Marie-Louise comme son heureuse rivale, en conçut un dépit mortel et nourrit au fond de son cœur le plus vif ressentiment. Sa santé en fut altérée. De l'avis des médecins, elle eut recours aux eaux d'Aix-la-Chapelle, autant pour se rétablir que pour tromper l'ennui qui la dévorait. S'étant mise en route, elle se croisa dans Bruxelles avec Napoléon et Marie-Louise, qui se dirigeaient vers la frontière de la Hollande. Là, forcée de paraître à la cour de la nouvelle impératrice, et saisissant l'occasion de lui faire une injure grave, elle se permit, en la voyant passer dans un salon, de faire derrière elle, et avec des ricanemens indécens, un signe de ses deux doigts, que le peuple n'applique, dans ses grossières dérisions, qu'aux époux crédules et trompés. Napoléon, témoin et choqué d'une telle impertinence, que le reflet des glaces avait même décelé à Marie-Louise, ne pardonna point à sa sœur : elle reçut le jour même l'ordre de se retirer de la cour. Se refusant désormais à toute soumission, elle préféra vivre dans l'exil et dans la disgrâce, jusqu'aux événemens de 1814, qui la retrouvèrent toute dévouée aux malheurs de son frère.

La disgrâce de Louis, roi de Hollande, fut plus noble.

Jusqu'ici l'empereur n'avait poursuivi et dépouillé que des souverains de race, comme si, par là, il eût voulu réellement que la sienne fût bientôt la plus ancienne de l'Europe, ainsi qu'il l'avait dit avec tant d'imprudence.

Ne gardant plus de mesure, il va détrôner un roi de sa propre famille, et dont lui-même a ceint le front du bandeau royal. On se demandait si c'était pour réduire son frère à la condition de préfet, qu'il l'avait proclamé roi de Hollande. Louis, d'un caractère doux et ami de la justice, ne voyait qu'avec amertume la ruine de son royaume, par l'effet du système continental destructif de toute industrie et de tout négoce. Il favorisa secrètement le commerce maritime, malgré les menaces de son frère qui le traitait de *fraudeur*. Outré de se voir ainsi désobéi, Napoléon se mit en devoir d'envahir la Hollande, oubliant qu'il avait dit à son frère, en l'appelant au trône et pour vaincre son refus, qu'il valait mieux mourir roi que vivre prince. Louis ne pouvant empêcher l'occupation de ses États par les soldats et les douaniers de son frère, abdiqua la couronne en faveur de son fils, annonçant, par un message au Corps législatif de la Hollande, sa résolution en ces termes : « Mon » frère, quoique très-exaspéré contre moi, ne l'est pas » contre mes enfans; certainement il ne détruira pas ce » qu'il a institué pour eux; il ne leur enlèvera pas leur » héritage, puisqu'il ne trouvera jamais l'occasion de » se plaindre d'un enfant qui ne gouvernera pas par lui- » même. La reine, appelée à la régence, fera tout ce qui » pourra être agréable à l'empereur mon frère. Elle y » sera plus heureuse que moi, dont les efforts n'ont ja- » mais réussi; et qui sait....... Peut-être suis-je le seul obs- » tacle d'une réconciliation entre la France et la Hol- » lande; si cela était, oh! je trouverai ma consolation » à passer loin des premiers objets de ma plus vive af- » fection, les restes d'une vie errante et souffrante. » Une telle abdication n'était pas sans dignité. A peine ce message est-il envoyé, que Louis quitte en secret la

Hollande, et se retire dans les États autrichiens, à Gratz en Styrie, n'ayant plus pour vivre qu'une chétive pension. Sa femme, Hortense, plus avide, s'appropria les deux millions de rente que Napoléon fit décréter en faveur de son frère dépossédé.

Ce premier exemple d'une abdication napoléonienne me frappa et me fit réfléchir. L'avouerai-je? Il me donna l'idée de la possibilité de sauver un jour l'Empire au moyen d'une abdication imposée à celui qui pouvait en compromettre les destinées par son extravagance. On verra plus tard comment cette pensée, concentrée d'abord en moi, fructifia dans d'autres têtes politiques.

On pouvait croire que l'abdication de Louis aurait déconcerté Napoléon. Mais n'était-il pas entouré d'hommes occupés sans relâche à colorer ses invasions et ses empiétemens? Veut-on savoir quelle fut à ce sujet la rhétorique de Champagny, duc de Cadore, son ministre des relations extérieures, promu successivement aux plus grandes places, et que Talleyrand avait si bien jugé, en disant que c'était un homme propre à toutes les places la veille du jour qu'on l'y nommait? Ce ministre si avisé commença par établir, dans un replatrage appelé rapport, que l'abdication du roi de Hollande n'ayant pu se faire sans le consentement de Napoléon, était nulle par cela même et de nul effet. Il en tira la conséquence merveilleuse (et on s'attendait à ce grand effort de logique) que la Hollande devait être conquise et réunie à l'empire français, ce qu'un *décret impérial* décida sans appel.

Cet événement eut pour dernier acte une scène caractérisque. Napoléon fit venir le fils de Louis encore enfant, qu'il avait créé grand duc de Berg, et il lui adressa cette courte allocution : « Venez, mon fils; la conduite » de votre père afflige mon cœur; sa maladie seule peut

» l'expliquer (1); venez, je serai votre père; vous n'y » perdrez rien; mais n'oubliez jamais, dans quelque » position que ma politique vous place, que vos pre- » miers devoirs sont envers moi, et que tous vos de- » voirs envers les peuples que je pourrai vous confier » ne viennent qu'après..... » Ainsi fut déchiré le voile d'une ambition si effrénée que Napoléon se plaçait de lui-même au dessus du roi des rois et de la souveraineté de tous les peuples.

A présent, disons quelle fut la vraie cause de l'usurpation de la Hollande : je puis d'autant plus en parler, qu'elle n'est point étrangère à ma disgrâce. Quand le mariage avec une archiduchesse fut résolu, Napoléon eut une velléité de pacification générale que je m'efforçai de changer en volonté ferme et raisonnable. Je savais par mes émissaires que le cabinet de Londres tenait à deux points décisifs : l'indépendance de la Hollande et de la péninsule. Avec Louis, on pouvait compter sur le maintien de la séparation de la Hollande. Quant à la péninsule, Napoléon ne voulait se désister que du Portugal, par la seule raison qu'il ne rencontrait que des obstacles à en consommer la conquête. Je ne désespérais pourtant pas de pouvoir l'amener au dégoût de l'occupation de l'Espagne, qui lui coûtait déjà des flots de sang, et qui n'était rien moins qu'assurée. Autorisé par lui, je concertai avec son frère Louis, dans le séjour qu'il fit à Paris en 1810, un plan de négociation secrète et particulière avec Londres. Louis écrivit à son ministre des affaires étrangères que Napoléon était si courroucé contre

(1) Cette insinuation de Napoléon sur son frère était injurieuse. Louis était mélancolique et valétudinaire; mais son jugement sain et droit n'en éprouvait aucune altération.

(*Note de l'éditeur.*)

lui et contre les Anglais, à cause de leur commerce furtif avec ses États, qu'il serait impossible d'empêcher qu'il n'effectuât de force la réunion de la Hollande à la France, si la paix maritime n'intervenait pas au plutôt, ou au moins si des changemens dans le système du blocus et des ordres du conseil britanique n'avaient pas lieu. Il autorisait son ministre à s'entendre à ce sujet avec ses collègues, mais comme agissant d'eux-mêmes en son absence, et à faire partir pour Londres un agent qui, environné de quelque considération, pût faire des ouvertures de négociations en leurs noms particuliers. Cet agent devait d'abord exposer au cabinet de Saint-James le désavantage immense qui résulterait pour le commerce et même pour la sûreté à venir de l'Angleterre, si la Hollande, réunie à l'Empire de Napoléon, devenait dans ses mains un instrument d'agression : sans nul doute il commencerait par la soustraire à toute relation commerciale. Les ministres de Louis choisirent pour agent M. Labouchère, banquier d'Amsterdam, qui se rendit à Londres avec des instructions pour entamer de suite, avec le marquis de Wellesley, une négociation secrète. Il devait surtout insister sur la nécessité d'apporter des changemens dans l'exécution des ordres du conseil, du mois de novembre 1807. Mais le marquis de Wellesley refusa d'entrer dans une négociation détournée au sujet de la Hollande, jugeant parfaitement que son indépendance ne pouvait être assurée qu'autant qu'il plairait à Napoléon, jusque-là si peu disposé à reconnaître les droits d'aucune des nations placées sous son influence. Toutefois, voulant sonder les véritables dispositions de Napoléon, il autorisa, vers la même époque (1), le commissaire anglais Mackensie, chargé de continuer à Morlaix la négociation pour

(1) Avril 1810.

l'échange des prisonniers, à ouvrir une négociation pour la paix maritime, qu'il couvrirait par la négociation ostensible avec le commissaire français préposé pour l'échange (1). Le cabinet de Saint-James laissait à Napoléon, par l'organe du commissaire Mackensie, le choix entre trois manières de traiter, savoir : 1°. l'état de possession avant les hostilités; 2°. l'état de possession présent; 3°. enfin des compensations réciproques. Mais Napoléon, enivré de sa prospérité, refusa d'entendre à aucune de ces manières de traiter, repoussant toute autre paix que celle dont il ne dicterait pas les conditions.

Dès ce moment, le marquis de Wellesley ne voulut plus recevoir aucune ouverture de la part du banquier Labouchère, ni même de M. Fagan, que je lui avais adressé dans le même but. Le ministère anglais était trop persuadé de l'efficacité de son système de blocus, pour accéder à aucune modification à cet égard. Tout fut rompu sans retour; et Napoléon, voyant qu'il ne pouvait forcer l'Angleterre à fléchir sous sa volonté, résolut, par esprit de vengeance, d'envahir le royaume de son frère, croyant par là soustraire à jamais la Hollande au commerce anglais. En même temps, il crut ne devoir plus différer la disgrâce de son ministre de la police, qui s'efforçait de le ramener sans cesse à un système d'administration et de politique raisonnables. Il était d'autant plus porté à me sacrifier, que ses correspondans privés lui répétaient, en parlant de moi, d'après certains pamphlétaires de Londres : « Qu'il tremblait devant son ou- » vrage, sans pour cela oser le renverser. » Depuis plusieurs mois, il en épiait l'occasion. On a vu (2) com-

(1) M. le marquis du Moutier, aujourd'hui ambassadeur de Charles X en Suisse. (*Note de l'éditeur.*)

(2) Dans la première partie de ces Mémoires. (*Note de l'éditeur.*)

bien il avait d'abord été inquiet de ma liaison avec Bernadotte. Ici le motif d'une disgrâce lui parut encore plus plausible. Il prétendit que, sous prétexte de négocier au sujet de la Hollande, mes agens à Londres ne s'étaient livrés qu'à des intrigues et à des spéculations frauduleuses, voulant par là me rendre responsable de la rupture d'un commencement de négociation qui n'avait échoué que par sa mauvaise foi et sa prépotence. Voilà sur les motifs de l'envahissement de la Hollande et de ma disgrâce, des éclaircissemens dont je puis garantir l'exactitude.

Ce système d'irréconciliation et de violences fut perpétué par un décret impérial (2), portant que toutes les marchandises anglaises qui existaient dans les lieux soumis à la domination de l'empereur, ou conquis par ses armes, seraient brûlées publiquement. C'était un appendice aux décrets de Berlin et de Milan; c'est-à-dire qu'on allait faire à Amsterdam et à Livourne ce qu'on avait déjà fait à Berlin, à Francfort, à Mayence et à Paris. Si l'on ne pouvait pas répéter ici : « Brûler n'est pas » répondre », on pouvait dire : « Brûler n'est pas gou» verner. »

Telles étaient les conséquences du système continental, qui, selon des conseillers niais et lâches, devait finir par mettre l'Angleterre hors de combat, et par livrer le monde à Napoléon. Et cette conception incendiaire, qui devint chez lui une idée fixe, n'était qu'une tradition politique dont il avait hérité du gouvernement directorial, à qui des publicistes de clubs et de gazettes avaient persuadé que le seul moyen de réduire l'Angleterre était de lui fermer les ports du continent.

Mais d'abord il fallait subjuguer tout le continent

(2) Du 19 octobre 1810.

européen, dont Napoléon n'avait encore que le tiers; le reste languissait sous le giron des rois, ses alliés, ses amis ou ses tributaires. Quel esprit régnait dans les notes que leur adressait, coup sur coup, le ministre Champagny-Cadore, pour leur persuader de fermer leurs ports à tous les navires anglais? « Qu'il n'y avait plus de neu-
» tres pour les États de l'Europe; qu'ils ne feraient plus
» par eux-mêmes aucun commerce actif ni passif, et
» que la France seule, par la voie des licences négociées
» à Londres, les approvisionnerait des denrées qu'il leur
» était indispensable d'en recevoir. » Tel était ce fameux système continental, qui tendait à anéantir le commerce du monde, et qui par cela même était impraticable. Or, il avait bien fallu le modifier, ou plutôt le terminer par le système des licences d'invention anglaise.

Aussi vit-on, à compter de la fin de 1810, Napoléon étendre lui-même ce système, en accordant à prix d'argent la permission d'introduire en France une certaine quantité de denrées coloniales, mais c'était à condition d'en exporter la valeur en marchandises de fabrique française, qu'on jetait le plus souvent à la mer à cause des difficultés suscitées par les douaniers anglais.

Et qui s'engraissait le plus à ce monopole inoui? Certes, ce n'étaient ni les spéculateurs subalternes, ni les commissionnaires tarifés du grand spéculateur en chef, réduits à peine à un modique droit de commission. Quant à l'empereur, son bénéfice était clair et net. Chaque jour il voyait grossir, avec une jubilation dont il ne cachait plus les accès, l'énorme trésor enfoui dans ses caves du pavillon Marsan : elles en étaient encombrées. Déjà ce trésor s'élevait à près de cinq cent millions en espèces (1); c'était un résidu des deux milliards de nu-

(1) Les compagnons volontaires du captif de Saint-Hélène ont confirmé

méraire entrés en France par l'effet de la conquête. Ainsi la passion de l'or l'eût peut-être emporté un jour sur celle des combats, dans le cœur de Napoléon, si l'inexorable Némésis l'y eût laissée vieillir.

Si l'on veut avoir une idée de l'accumulation de richesses inhérentes au développement de la puissance de cet homme, qu'on ajoute aux trésors que les caveaux des Tuileries recélaient, quarante millions de mobilier, et quatre à cinq millions de vaisselle renfermée dans les résidences impériales; cinq cent millions distribués à l'armée à titre de dotations; enfin le domaine extraordinaire, s'élevant à plus de sept cent millions, et qui de sa nature n'avait point de bornes, puisqu'il se composait des biens « que l'empereur, exerçant le droit de » paix et de guerre, acquérait par des conquêtes et des » traités, » rien ne pouvait lui échapper avec un texte aussi indéfini. Déjà le fonds de ce domaine extraordinaire était formé de provinces entières, d'états dont le sort était indécis, et du produit des confiscations dans tout l'empire. Nul doute qu'il n'eût fini par absorber tous les revenus et tout le domaine public qui aurait échappé aux deux autres créations de domaines impériaux et de domaines privés. Mettre toute la France en fief, et l'attacher à son domaine par des redevances annuelles, était aussi une des idées favorites de Napoléon.

Quel régime magnifique de spoliations martiales, d'une part, de dons et de prodigalités, de l'autre! Où allait-il nous conduire? A verser tout notre sang pour mettre en dotation le monde entier. Et encore, il n'y avait guère d'espoir de rassasier la voracité des favoris et des familiers d'un conquérant insatiable.

depuis cette révélation; mais ils n'élèvent qu'à quatre cent millions le trésor particulier de leur idole, dans le bon temps. (*Note de l'éditeur.*)

De pareilles supputations, sorties de ma plume, et les réflexions qui les accompagnent, feront sourire ou rechigner certains lecteurs. Eh quoi! diront-ils, ce ministre si chagrin, parce qu'il fut disgracié, a-t-il donc été si étranger à l'abus des distributions lucratives contre lesquelles il se récrie peut-être, par la seule raison que la source en est tarie? N'a-t-il pas été comblé aussi d'honneurs et de richesses? Et qui vous dit le contraire! Quoi! parce qu'on aurait eu part aux avantages individuels d'un système outré, pernicieux, insoutenable, faudrait-il cesser d'être vrai quand on a promis de tout dire? Le temps des réticences est passé. Il s'agit d'ailleurs ici d'assigner les causes de la chute du plus grand Empire qui ait désolé et orné l'univers.

On va voir comment, dans un très-court délai, Napoléon se précipita volontairement au delà des bornes de la modération et de la prudence.

Par une conséquence de l'usurpation de la Hollande, il déclara, dans un message adressé au Sénat (1), que de nouvelles garanties lui étaient devenues nécessaires, et que celles qui lui avaient paru les plus urgentes, étaient la réunion de l'embouchure de l'Escaut, de la Meuse, du Rhin, de l'Ems, du Weser et de l'Elbe, et de l'établissement d'une navigation intérieure de la Baltique. De là un sénatus-consulte (2) portant que la Hollande, une portion considérable de l'Allemagne septentrionale, les villes libres de Hambourg, de Brême et de Lubeck, feraient partie intégrante de l'Empire français et formeraient dix nouveaux départemens. C'est ainsi que Napoléon, sans songer à l'affermissement de ce

(1) Le 10 décembre 1810.

(2) Du 13 décembre 1810.

qu'il avait acquis, se tourmentait pour acquérir encore.

Cette violente réunion s'exécuta sans aucun motif de droit, même apparent, sans négociation préalable avec un cabinet quelconque, et sous le prétexte futile qu'elle était commandée par la guerre contre l'Angleterre. Par là, Napoléon anéantit même ses propres créations : les états de la Confédération du Rhin, le royaume de Westphalie, ni aucun autre territoire ne fut exempt de fournir sa quote-part à ce nouveau partage du lion.

Mais il venait de se donner une nouvelle ligne de frontières qui enlevait aux provinces du Sud et du centre de l'Allemagne toute communication avec la mer du Nord, qui passait l'Elbe, séparait le Danemarck de l'Allemagne, se fixait même sur la Baltique et paraissait tendre à rejoindre la ligne des forteresses prussiennes sur l'Oder que nous occupions en dépit des traités.

On sent bien que par lui-même ce devait être un acte assez inquiétant pour les puissances voisines, que celui qui établissait ainsi sur les côtes de l'Allemagne une nouvelle domination française, par un simple décret, par un sénatus-consulte imposé à un Sénat servile. Je jugeai aussitôt que le traité de Tilsitt, qui avait eu pour principal objet la délimitation des deux Empires, était par là même anéanti, et que, se retrouvant en point de contact, la France et la Russie n'allaient pas tarder à s'entre-déchirer.

Quand je sus, par mes correspondans de Paris, les inquiétudes que la réunion des villes anséatiques causait à la Russie, à la Prusse, et même à l'Autriche, je fus confirmé dans l'idée qu'il y avait là non-seulement le germe d'une nouvelle guerre générale, mais d'un conflit qui devait décider en dernier ressort si on aurait la monarchie universelle dans les mains de Napoléon Bo-

naparte, ou si nous verrions le retour de tout ce qu'avait dispersé ou détruit la révolution.

Hélas! dans cette grande question se trouvait renfermée la question identique des intérêts de la révolution et de la sûreté des hommes qui l'avaient fondée et constituée. Qu'allaient-ils devenir? Pouvais-je rester étranger, froid ou insensible à un avenir si inquiétant?

Parmi les princes nouvellement dépouillés se trouvait le duc d'Oldembourg, de la maison de Holstein-Gottorp, c'est-à-dire de la même famille que l'empereur de Russie. Et Napoléon enlevait ainsi ses États à un prince que tout l'invitait à ménager! Une négociation s'ouvrit à ce sujet entre la cour de Saint-Pétersbourg et le cabinet des Tuileries. Napoléon offrait au duc d'Oldembourg, à titre d'indemnité, la ville et le territoire d'Erfurt. Quand j'appris que cette offre venait d'être hautement rejetée, que l'empereur Alexandre avait mis en réserve les droits de sa maison par une protestation formelle, et que ses ministres avaient reçu l'ordre de la présenter aux diverses cours, je ne formai plus aucun doute que la guerre ne vînt à éclater. En réfléchissant toutefois au caractère circonspect et mesuré de l'empereur Alexandre, je jugeai que les approches de la crise ne seraient ni brusques ni précipitées.

Passons à l'année 1811 pendant laquelle s'accumulèrent tous les élémens d'une effroyable tempête, à travers un calme trompeur dont je découvrais toutes les illusions et tous les mensonges. De jour en jour mes bulletins de Paris et mes correspondances privées devenaient d'un intérêt plus vif, plus soutenu. J'en consignerai ici, pour la liaison des faits, les aperçus et les traits les plus saillans, me permettant à peine d'y ajouter de courtes réflexions et des éclaircissemens obligés. D'ailleurs, je

l'ai déjà dit, pressé d'arriver moi-même aux temps de ma rentrée dans les hauts emplois, ce qui me convient le plus c'est une transition historique abrégée qui nous mène aux catastrophes de 1813, 1814 et 1815.

Le premier événement qui se présente est celui de la naissance d'un enfant proclamé roi de Rome (1) au sortir du sein de sa mère, comme si le fils de Bonaparte n'avait pu naître autre chose que roi. Ce renouvellement subit du royaume de Tarquin-le-Superbe parut de mauvais augure à quelques personnes; il rappelait trop la spoliation récente du Saint-Siége et l'oppression exercée contre le souverain pontife. Des bruits ridicules furent propagés et accrédités dans Paris au sujet de la naissance de cet enfant-roi. Si ces bruits, sortis à la fois des classes vulgaires et des classes élevées, ne constataient pas l'état hostile de l'opinion à cette époque contre la perpétuité de la dynastie nouvelle, je me serais dispensé d'en parler comme étant indignes de la gravité de l'histoire. La malignité se montra ingénieusement crédule. On supposa d'abord une grossesse simulée; comme si jamais une archiduchesse, cessant d'être féconde, eût pu faire mentir le distique latin. La conséquence de cette supposition amena une autre fable d'après laquelle on aurait reconnu roi de Rome un enfant né récemment de Napoléon et de la duchesse de M...... Certains nouvellistes prétendirent qu'on l'avait substitué à un enfant mort; d'autres à un enfant du sexe féminin. Certes, l'archi-chancelier Cambacérès ne s'y serait pas mépris. Les frondeurs malveillans furent intarissables. Ce qu'il y a de vrai, c'est que l'accouchement de Marie-Louise fut horriblement laborieux, que l'accoucheur perdit la tête, que l'on crut l'enfant mort, et qu'il ne sortit de sa léthargie que par

(1) 20 mars 1811.

l'effet de la détonation répétée de cent-un coups de canon. Quant au ravissement de l'empereur, il était bien naturel. Quelques flatteurs en inférèrent tout d'abord que, plus heureux que César, il n'aurait point à redouter les ides de mars, puisque le 20 mars était pour lui et pour l'Empire un jour de félicité. Napoléon croyait aux horoscopes et aux présages. Quel mécompte pour lui en mars 1814 et 1815!

Il partit de Rambouillet avec Marie-Louise, vers la fin de mai, pour aller visiter Cherbourg. A leur retour à Saint-Cloud (1), ils présidèrent au baptême de leur fils, que Napoléon, élevant entre ses bras, montra lui-même aux nombreux assistans. Tout semblait annoncer à cet enfant les destinées les plus brillantes : trois années suffirent pour renverser la puissance colossale de son père; et pourtant la cour, les grands, les ministres, tout l'Empire, vivaient dans une sécurité profonde. A peine découvrait-on, parmi les penseurs, quelques appréhensions, quelques inquiétudes vagues.

Peu de jours après (2), Napoléon, faisant l'ouverture de la session du Corps législatif, annonça que la naissance du roi de Rome avait rempli ses vœux et satisfait à l'attente de ses peuples. Il parla de la réunion des États romains, de la Hollande, des villes anséatiques et du Valais, et il finit par dire qu'il se flattait que la paix du continent ne serait pas troublée. La France attentive comprit ces dernières paroles, qui n'étaient pas jetées sans dessein de préparer les esprits à la guerre.

On m'avait fait connaître l'ukase destiné par l'empereur Alexandre à tirer son Empire de l'embarras où le jetait le maintien du système continental. La Russie ne

(1) Le 4 juin 1811.

(2) 16 juin 1811.

pouvait renoncer plus long-temps au commerce maritime. Je savais d'ailleurs que la faction des vieux Russes commençait à prévaloir dans les conseils d'Alexandre. L'ukase restreignait à certains ports désignés l'importation des marchandises; et parmi celles qui étaient tarifées, on ne trouvait aucun article de fabrique française. Je vis là le contre-coup de la prise de possession arbitraire des villes anséatiques.

Quant à notre commerce, concentré de plus en plus dans nos propres limites, il ne vivait plus que de roulage; nous n'avions plus d'autres navires de tonage que des chariots et des haquets. La grande renommée de notre industrie reposait alors sur la fabrication du sucre de betterave. C'était une heureuse exploitation pour certains aventuriers d'industrie nationale, qui arrachaient au gouvernement avances, primes, concessions de terrains. L'administration s'épuisait pour ces jongleries, dont les bateleurs nous promettaient du sucre de betterave à un prix colonial. Déjà même, selon mes correspondans de Paris, l'empereur tenait sous verre, sur sa cheminée à Saint-Cloud, un pain de sucre de betterave raffiné, qui pouvait rivaliser avec le plus beau sucre colonial sorti des raffineries d'Orléans. Il était si parfait que son ministre de l'intérieur le lui avait présenté en pompe comme une merveille digne de figurer dans un musée. On en envoyait en cadeau au prince-primat et à tous les petits potentats de la confédération du Rhin. Si le public ne pouvait y aborder à cause de la trop grande élévation du prix, en revanche il avait sous la main, et le sirop de raisin et le café de chicorée indigène à un prix raisonnable. Au milieu de cette pénurie de productions coloniales, quelques nouvelles fabriques prospéraient dans l'intérieur, et une centaine de fabricans qui

avaient part à la distribution des encouragemens et des primes, vantaient très-haut l'activité de notre commerce intérieur.

Tout le reste languissait, et, ce qui était déplorable, le peuple commençait à souffrir de la disette des grains, occasionée par une mauvaise récolte, et aggravée par des exportations sur lesquelles le gouvernement faisait des bénéfices. A la vérité, dans tous les départemens on organisait, pour rendre la misère moins importune, des dépôts de mendicité, où une partie de la population était successivement parquée et sustentée au moyen de soupes économiques. Mais le peuple, qui s'obstinait à rester panivore, accusait l'empereur de vendre lui-même nos grains aux Anglais. Il est certain que le monopole exercé par Napoléon sur les blés, produisait en partie la disette. L'esprit qui régnait dans les salons n'était pas plus favorable à l'empereur; on y redevenait hostile. Voilà comment se formait l'opinion depuis que Savary dirigeait l'esprit public.

Cet homme, qu'éblouissait le faste des grandeurs et le prestige de la représentation, crut qu'il arriverait à être influent et puissant s'il avait une cour, des créatures, des parasites, des gens de lettres embrigadés à sa table et à ses ordres. Il s'imagina que pour mettre à profit mes traditions, il lui suffirait de ménager le faubourg Saint-Germain, sans pour cela dépouiller sa police de tout ce qu'elle avait d'odieux et d'irritant. Il crut, en un mot, qu'il formerait l'esprit public de l'Empire comme Mme de Genlis formait les mœurs de la nouvelle cour. Alors s'organisèrent dans les salles à manger de la police les fameux déjeûners à la fourchette présidés par Savary, et où se réunissaient habituellement les publicistes à gages qui correspondaient avec l'empereur, et les journalistes

qui aspiraient à recevoir des directions et des gratifications. C'était là que Savary, excité par des traits d'esprit de commande, et par les fumées d'un large déjeûner, leur intimait ses ordres sur la tendance que chacun devait donner à la littérature de la semaine.

La direction de cette partie *morale* du ministère de la police était confiée au poète Esmenard, écrivain d'un vrai talent, mais si décrié que j'avais cru devoir le tenir bride en main tout le temps que je l'avais mis en œuvre. Abusant bientôt de sa supériorité et de sa position, il mena le nouveau ministre en flattant ses passions et ses écarts. J'avais respecté le savoir et les lettres; mon successeur, feignant de s'ériger en protecteur des Académies, les traita militairement, leur imposa ses propres candidats, et n'eut rien de plus pressé que d'avilir avec scandale les organes du savoir et de l'opinion. J'avais respecté la propriété des journaux; Savary l'envahit avec audace, et en partagea les actions à ses familiers et à ses suppôts. C'est ainsi que, par la dégradation des journaux, il se priva d'un des principaux leviers de l'opinion. De même que Napoléon, il prit en haine Mme de Staël, et s'acharna contre elle de concert avec Esmenard : persécution impolitique, en ce qu'elle fit de la nombreuse coterie de cette femme célèbre un foyer d'opposition contre le régime impérial et d'animosité contre l'empereur.

Dans la haute police, c'était le même système, les mêmes violences; et là on trouvait pour ministre effectif le petit Desmarets. Qu'attendre d'un homme si mince et des combinaisons d'un tel ministre ? Des inventions maladroites, des actes réprouvés, une administration vexatoire. On en jugera par le trait suivant. Un certain baron de Kolly, piémontais, chargé par le gouvernement britanique de tenter d'arracher Ferdinand VII à sa cap-

tivité, vint débarquer au commencement de mars 1810 dans la baie de Quiberon; de là, il se rendit à Paris, où je le fis arrêter et conduire au château de Vincennes. Que fait mon successeur? Il imagine d'éprouver Ferdinand à la faveur d'un faux baron de Kolly, muni des papiers et de la lettre de crédit du véritable émissaire. Ferdinand VII, sur ses gardes, voit le piége, l'évite, et laisse Savary dans la confusion.

La reine d'Étrurie, dépouillée de ses États vivait à Nice dans l'exil; on l'abreuve de mauvais traitemens; on envoie des émissaires pour l'exciter à se jeter dans les bras des Anglais. Cette malheureuse reine, au désespoir, embrasse ce moyen de salut : on l'arrête, on la menace de la traduire devant une commission militaire, et deux de ses officiers sont fusillés. Quand il n'y a pas de complot, on en imagine, on en excite. C'est ainsi que de malheureux habitans de Toulon, impliqués dans une trame ténébreuse, dirigée, dit-on, contre nos arsenaux, furent traînés au supplice, dans une ville encore consternée par les plus affreux souvenirs.

Cependant l'opinion restait muette; plus de communication, plus d'expansion, plus de confiance entre les citoyens. Ce n'était que dans l'intérieur des familles et au sein de l'amitié que la douleur publique osait s'exhaler par des accens étouffés. A défaut d'opinion publique, l'empereur voulut avoir celle des salons de Paris. On lui en fit une factice, créée par les trois cents explorateurs aux grands gages. Il y eut ainsi plusieurs statistiques *morales;* les cinq ou six polices donnèrent la leur. La moins insignifiante était sans contredit celle du directeur général des postes, Lavalette. Jadis le correspondant et l'émissaire de confiance de Napoléon quand il n'était que général, il était au fait de ce qui lui convenait dans ce

genre. L'empereur, appréciant bientôt le vide de toutes ces explorations, dont personne, depuis moi, n'avait saisi le véritable esprit, exigea des faits. On lui en fournit mais de misérables; il finit par y renoncer, par ne plus les lire, tant il les trouvait fastidieux et incohérens. Dans ma retraite, on m'apporta quelques-uns de ces bulletins, faits par des écoliers. Plus tard, Savary transcrivit d'un bout à l'autre celui qui sortait de son cabinet, croyant par là donner plus d'importance à ses vagues explorations.

Si, depuis ma disgrâce, la police avait dégénéré dans ses attributions les plus essentielles, il en était de même dans un autre ministère qui était aussi l'asile du secret. Je veux parler des relations extérieures, où, depuis la retraite de Talleyrand, l'esprit de conquête, de violence et d'oppression ne connaissait plus ni adoucissemens, ni frein. Napoléon avait eu la maladresse (et on en verra plus tard la conséquence) d'abreuver de dégoût ce personnage si délié, d'un esprit si brillant, d'un goût si exercé et si délicat, qui, d'ailleurs, en politique lui avait rendu autant de services pour le moins que j'avais pu lui en rendre moi-même dans les hautes affaires de l'état qui intéressaient la sûreté de sa personne. Mais Napoléon ne pouvait pardonner à Talleyrand d'avoir *toujours parlé* de la guerre d'Espagne avec une liberté désapprobatrice. Bientôt, les salons et les boudoirs de Paris devinrent le théâtre d'une guerre sourde entre les adhérens de Napoléon d'une part, Talleyrand et ses amis de l'autre, guerre dont l'épigramme et les bons mots étaient l'artillerie, et dans laquelle le dominateur de l'Europe était presque toujours battu. Cette espèce de lutte satirique prenait un caractère plus grave à mesure que la guerre d'Espagne s'envenimait. De leur côté, M. et M[me] de Talleyrand n'en

prenaient que plus d'intérêt aux princes de la maison d'Espagne, relégués à leur château de Valançay par un petit raffinement de vengeance de la part de Napoléon. Piqué de plus en plus contre Talleyrand, il l'aperçoit un jour à son lever au milieu des courtisans, et croyant tirer avantage, pour l'humilier, d'une aventure de galanterie qu'on prétendait s'être passée à Valançay, il lui fit une interrogation qui, pour un mari, est le plus sanglant des outrages. Sans faire paraître aucune émotion dans ses traits, Talleyrand lui répond avec dignité ; « Pour la » gloire de Votre Majesté et pour la mienne, il serait à » désirer qu'il ne fût jamais question des princes de la » maison d'Espagne. » Jamais Napoléon ne se montra plus confus qu'après cette sévère leçon donnée avec le sens exquis des convenances. Tout annonça bientôt une disgrâce complète, et la position de Talleyrand devint de plus en plus difficile. Son hôtel, ses amis, ses gens furent livrés à un espionnage perpétuel que Savary affectait même de ne pas dissimuler. Il se vantait à ses familiers de tenir Talleyrand et Fouché dans de perpétuelles alarmes. Le public en tira la conséquence que le chef de l'État, par son caractère ombrageux, s'était privé des services de deux hommes dont les conseils lui avaient toujours été utiles, et qu'il n'y avait plus, dans la police et les affaires étrangères, ni mesure ni habileté depuis leur retraite. La police n'était plus qu'une inquisition stérile et irritante. Dans les affaires étrangères on s'habituait à voir les traités comme des trèves ou des expédiens pour arriver à de nouvelles guerres. On finit même par ne plus rougir d'y faire les plus scandaleux aveux. « Nous » ne voulons plus de principes, disait Champagny-Ca- » dore, successeur de Talleyrand, » le même qui avait présidé aux violences exercées envers le pape et envers

la maison d'Espagne. Et pourtant ce même ministre, hors de sa sphère diplomatique, ou plutôt de l'influence de Napoléon, était l'un des hommes de France dont le commerce était le plus doux et les opinions les plus modérées. On le verra bientôt éprouver à son tour une disgrâce à laquelle semblait ne pouvoir plus se soustraire aucun des ministres de Napoléon. Comme il n'était plus possible de se soutenir qu'en flattant les passions de celui qui était la source de tous les pouvoirs et de toutes les faveurs, les manipulateurs de la politique impériale se mirent à travailler de plus belle à préparer la chute de l'Angleterre et l'humiliation de la Russie. Les mémoires et les plans se succédèrent sous l'égide de la police secrète de Desmarets et de Savary, chargés de cautionner les faiseurs de projets à l'ordre du jour. L'empereur ne reçut bientôt plus de ses agens que des rapports où la vérité des faits et celle des conséquences étaient ou altérées ou dissimulées; il ne fut plus imbu que de correspondances irritantes, pleines de propositions et de projets d'intrigues, d'aventures et de violences.

On en vint à vouloir *travailler* à la fois l'Angleterre et la Russie. J'avais cherché inutilement, tandis que je tenais les fils de la haute police, à ramener l'empereur à des idées plus saines à l'égard de l'Angleterre. L'empereur estimait les Anglais, et ne haïssait pas précisément l'Angleterre, mais il redoutait l'oligarchie de son gouvernement. Il ne croyait pas qu'avec un tel régime, l'Angleterre voulût jamais le laisser jouir d'une paix solide, mais seulement d'une trève de trois ans au plus, après laquelle il eût fallu recommencer. Jamais je ne pus détruire à cet égard les préventions et les préjugés de l'empereur. D'autres, par les sophismes les plus grossiers, le fortifiaient dans sa passion violente contre la nature

du gouvernement britanique, passion qui le conduisait de nouveau à une guerre universelle. C'était véritablement une révolution que Bonaparte voulait en Angleterre; il brûlait du désir d'y étouffer la liberté de la presse et la liberté des débats parlementaires. Induit à souhaiter de voir cette île livrée à son tour aux horreurs d'une révolution politique, il y envoya des émissaires qui le trompèrent sur son état réel. Je lui avais dit cent fois qu'elle était aussi puissante par ses institutions que par ses forces navales; mais il s'en rapportait plutôt à des explorateurs intéressés. Ce fut dans l'espoir d'y faire éclater des déchiremens intérieurs que, pendant toute l'année 1811, il s'occupa principalement du projet d'exclure entièrement le commerce anglais du continent. Ses émissaires ne manquèrent pas d'attribuer au blocus continental la détresse des manufactures du royaume-uni et les banqueroutes nombreuses qui, pendant le cours de cette même année, portèrent au crédit anglais les plus rudes coups. Ils annoncèrent des troubles sérieux, et soutinrent que l'Angleterre ne pouvait pas supporter long-temps un état de guerre qui lui coûtait plus de cinquante millions sterlings.

En effet, des émeutes d'ouvriers sans ouvrage éclatèrent dans le Nottinghamshire. Les mutins se réunissaient par bandes, brûlaient ou détruisaient les métiers de nouvelle mécanique, et commettaient toutes sortes d'excès. Ils se disaient sous les ordres d'un capitaine *Ludd*, personnage imaginaire, d'où leur est venu le nom de *luddistes*. L'empereur ne vit là qu'une plaie qu'il fallait agrandir, de même que celle de l'Irlande. Bientôt, en effet, ce système d'insurrection s'étendit et gagna les contrées voisines de Derby et de Leicester. On assurait, dans le cabinet de Napoléon, que des personnages con-

sidérables n'étaient pas étrangers à ces mouvemens, et en étaient même les instigateurs. On comptait, en cas d'insurrection sérieuse et de tentatives correspondantes préparées dans Londres même, sur la coopération plus ou moins efficace de nos prisonniers, qui s'élevaient à cinquante mille. Tel fut un des motifs qui porta Napoléon à ne point consentir à leur échange. Comme nous n'avions en France que dix mille prisonniers anglais, mais près de cinquante-trois mille prisonniers de guerre espagnols et portugais, l'empereur feignit de consentir à un cartel, mais seulement dans la proportion d'un Anglais et de quatre Espagnols ou Portugais, contre cinq Français ou Italiens. Il était sûr d'avance que l'Angleterre se refuserait à tout échange établi sur de telles bases. En effet, la proposition seule révolta le ministère anglais.

Napoléon, devenu plus rigide dans son système continental, à mesure qu'il voyait approcher la détresse de l'Angleterre, exigea une fermeture plus exacte des ports de la Suède, à laquelle il ne laissa que l'option d'une guerre avec l'Angleterre ou avec la France. Ces exigeances si impolitiques contre une puissance indépendante, provenaient en partie de son mécontentement contre Bernadotte, proclamé l'année précédente (1), par la volonté unanime des États, prince royal, et successeur héréditaire du roi Charles XIII. Au fond de l'âme, cette subite élévation avait déplu à l'empereur, dont le ressentiment contre son ancien compagnon d'armes s'était toujours accru depuis la mission que je lui avais déférée en 1809 pour la défense d'Anvers. Il était persuadé qu'une secrète intelligence avait régné à cette époque entre Bernadotte et moi, et que s'il eût éprouvé un grand

(1) 21 août 1810.

revers en Allemagne, j'aurais fait proclamer, pour lui fermer à jamais les portes de la France, Bernadotte premier consul ou empereur. Ainsi, d'un autre côté, il le vit d'abord partir pour le nord sans peine, se croyant trop heureux d'être délivré de la présence d'un homme que Savary et ses familiers lui représentaient comme un adversaire qui pouvait devenir redoutable. Croyant même pendant quelques mois qu'il le tiendrait en Suède forcément dans l'orbite de sa politique, il adressa notes sur notes, injonctions sur injonctions, au gouvernement de Charles XIII, pour qu'il tînt ses ports rigoureusement fermés au commerce anglais. Irrité de ce qu'on ne se pressait pas assez de remplir ses vues, il fit enlever par ses corsaires les navires suédois chargés de marchandises coloniales, et persista dans l'occupation de la Poméranie. Des griefs réciproques s'étant ainsi établis, Napoléon donna de nouvelles inquiétudes au gouvernement dont Bernadotte était devenu l'espoir et l'arbitre. Toute l'année 1811 se passa en altercations entre les deux États.

La connaissance que j'avais du caractère de Bernadotte, me faisait assez pressentir qu'il finirait par se jeter dans les bras de la Russie et de l'Angleterre, soit pour garantir l'indépendance de la Suède, soit pour s'assurer l'héritage d'une couronne dont Napoléon se montrait envieux.

Mes anciennes relations avec le prince de Suède donnèrent à l'empereur, par les impressions de Savary, l'idée que j'excitais secrètement Bernadotte à se maintenir récalcitrant envers le cabinet de Saint-Cloud. Je sus bientôt à n'en pouvoir plus douter qu'on m'épiait et qu'on ouvrait mes lettres. Je le demande: qu'aurait-on dit de moi si je ne m'étais pas mis en mesure de me jouer des ridicules investigations d'une police dont je connais-

sais tous les détours? Je n'ignorais cependant pas ce qui se passait à Stokholm, ni même dans tout le nord; j'avais auprès de Bernadotte le colonel V. C. qui me tenait au courant.

Terminons par quelques réflexions sur la guerre de la péninsule l'esquisse des événemens politiques de 1811 qui nous conduisent à la fatale expédition de Russie. Déjà la résistance des peuples de l'Espagne avait pris le caractère d'une guerre nationale ; et c'était Napoléon qui avait ouvert à l'Angleterre ce champ de bataille sur le continent.

Dès le commencement de 1810, la guerre s'était tellement compliquée en Espagne ; elle offrait déjà tant de chances à l'ambition et aux rivalités des généraux, que lorsque le roi Joseph vint à Paris assister au mariage de l'empereur, il fit la demande expresse qu'on en retirât toutes les troupes ou qu'elles fussent sous ses ordres immédiats, ou plutôt sous la direction de son major-général. L'empereur se garda bien de lui accorder le rappel des troupes; mais il lui en déféra le commandement. Joseph alors amena de Paris le maréchal Jourdan, qui eut le titre de major-général du roi d'Espagne. Les généraux en chef furent censés sous ses ordres et eurent à rendre compte au roi Joseph et à l'empereur *en même* temps. Mais ces dispositions ne remédièrent à rien; il y eut toujours plusieurs armées, et les généraux, qui dépendaient à la fois de Paris et de Madrid, s'arrangèrent pour ne dépendre de personne; ils voulaient avant tout rester maîtres des provinces qu'ils occupaient ou qu'ils disputaient à l'ennemi.

Cependant nous avions été chassés deux fois du Portugal, où l'armée anglaise trouvait des ressources infinies et un refuge assuré. Tout aurait dû convaincre Napoléon

que, pour assujettir la péninsule, il fallait d'abord faire la conquête de Lisbonne et forcer les Anglais à se rembarquer. Il en avait pris en quelque sorte l'engagement à la face de l'Europe. Mais ici son génie se trouva en défaut, comme dans d'autres circonstances décisives où la fougue et la violence de son caractère auraient dû céder à la profondeur des vues ou tout au moins à la prévision la plus commune. Comment put-il lui échapper qu'il compromettrait non-seulement la conquête de l'Espagne, mais sa propre fortune, en laissant s'élever dans la péninsule une réputation militaire, ennemie? L'Europe avait assez de soldats; elle cherchait un général qui sût les conduire, qui sût résister aux armées françaises, n'importe comment. Il est incroyable que cette vue ait échappé à la sagacité de Napoléon. Ce fut par excès de confiance en lui-même et dans sa fortune. Ainsi, au lieu de marcher en personne à la tête d'une armée formidable pour chasser Wellington du Portugal (la situation du continent le lui permettait), il y envoya Masséna, le plus habile de ses lieutenans, sans doute, d'un rare courage, d'une ténacité remarquable, dont le talent croissait par l'excès du péril, et qui, vaincu, était toujours prêt à recommencer comme s'il eût été vainqueur. Mais Masséna, déprédateur intrépide, était l'ennemi secret de l'empereur qui lui avait fait rendre gorge de trois millions. De même que Soult, il se berça de l'idée qu'il pourrait aussi gagner à la pointe de l'épée une couronne; ils étaient d'ailleurs si séduisans les exemples de Napoléon, de Murat et de Bernadotte! Le cœur de Masséna s'ouvrit aisément à l'ambition de régner aussi à son tour. Plein d'espérance, il se met en marche à la tête de soixante mille soldats; mais, au milieu même des premières difficultés de son expédition, il reçoit l'avis certain que

l'empereur est disposé à restituer le Portugal à la maison de Bragance si l'Angleterre consent à lui laisser l'Espagne, et qu'une négociation secrète est ouverte à cet effet. Masséna, piqué, découragé, laisse s'éteindre le feu de son génie militaire. D'ailleurs, dans une opération si décisive, nul ne pouvait suppléer Napoléon; lui seul eût pu sacrifier trente à quarante mille hommes pour emporter les lignes formidables de Torres Vedras, vraie ceinture d'acier qui couvrait Lisbonne. Tout allait dépendre pourtant de l'issue de cette campagne de 1810, et pour Napoléon et pour l'Europe entière. Ne pas apercevoir cette corrélation intime, c'était manquer de tact et de génie.

Qu'arriva-t-il? La campagne fut manquée; lord Wellington triompha; Masséna, tombé dans la disgrâce, vint se morfondre dans les salons des Tuileries, n'obtenant qu'après un mois de sollicitations, une audience particulière où il expliqua les revers de la campagne; et enfin, la guerre de la péninsule, malgré de beaux faits d'armes, offrit dans son ensemble un aspect inquiétant. Suchet, seul, dans les provinces orientales, légua aux Français des titres à une gloire incontestable; il effectua la conquête du royaume de Valence et se suffit constamment à lui-même. Tandis qu'il s'y rendait, pour ainsi dire, indépendant, Soult, qui n'avait pu se faire roi de Portugal, tranchait du souverain en Andalousie; et Marmont, ralliant les débris de l'armée de Portugal, agissait à part sur le Duero et sur la Tormès; en un mot, les lieutenans de Bonaparte gouvernaient militairement, et Joseph n'était qu'un roi fictif. Il ne pouvait déjà plus sortir de Madrid sans avoir une armée pour escorte; plus d'une fois il manqua d'être pris par les *guerillas;* son royaume n'était point à lui; les pro-

vinces que nous occupions n'étaient réellement que des provinces françaises ruinées par nos armées ou dévastées par les *guerillas* qui nous harcelaient sans cesse. Je pose en fait que tous les revers subséquens de la péninsule se rattachent aux fautes de la campagne de 1810, si faussement conçue et si légèrement entreprise. Vers la fin de 1811, Joseph fit partir le marquis d'Almenara, muni de pleins pouvoirs pour signer à Paris son abdication formelle, ou pour faire reconnaître l'indépendance de l'Espagne. Mais Napoléon, ne songeant plus qu'à la Russie, ajourna ses décisions sur l'Espagne après l'issue de la grande expédition lointaine où il allait s'abîmer.

La guerre de Russie n'a pas été une guerre entreprise pour du sucre et du café, comme l'a d'abord cru le vulgaire, mais une guerre purement politique. Si les causes n'en ont pas été bien comprises, c'est que, voilées par les mystères de la diplomatie, elles ne pouvaient être aperçues que par des observateurs éclairés ou des hommes d'état. Les germes de la guerre de Russie furent renfermés dans le traité même de Tilsitt. Il me suffira, pour le prouver, d'en déduire ici les suites immédiates. La fondation du royaume de Westphalie pour la dynastie napoléonnienne; l'accession de la plupart des princes du nord de l'Allemagne à la confédération du Rhin; l'érection du duché de Varsovie, noyau du rétablissement de la Pologne entière, épouvantail toujours mobile dans les mains de son inventeur, et qu'il pouvait tourner à volonté, soit contre la Russie, soit contre l'Autriche; le rétablissement de la république de Dantzick, dont l'indépendance fut garantie, mais dont la sujétion permanente donnait à Napoléon un port et une place d'armes sur la Baltique; enfin, des routes militaires réservées aux armées françaises à travers les États prussiens, ce qui

renversait toute barrière jusqu'aux frontières russes, voilà quelles furent les conditions auxquelles souscrivit le cabinet russe, pour des accroissemens éventuels en Turquie, devenus bientôt illusoires. Il n'en fut pas de même, il est vrai, de la Finlande. Toutefois, comment ne pas avouer que si l'autocrate reconnut dans Napoléon un égal, il reconnut aussi un vainqueur qui tôt ou tard se prévaudrait de ses avantages?

Mais, tournant d'abord vers le midi ses vues ambitieuses, l'Espagne, le Portugal et l'Amérique espagnole devinrent les objets immédiats de sa convoitise. De là pour l'empire russe le répit qu'offrait un traité captieux. Il n'en coûtait rien d'ailleurs à Napoléon pour fasciner les yeux de ceux qu'il caressait en méditant leur ruine. J'avais su, dans le temps, à quoi m'en tenir relativement à ses vues sur la Russie, et j'avoue qu'alors, séduit moi-même par la grandeur de ses plans, j'avais espéré le rétablissement de la Pologne fondée sur sa liberté; mais Napoléon, repoussant Kosciusko, ou du moins cherchant à l'attirer dans un piége, je compris qu'il ne s'agissait que d'étendre au delà de la Vistule sa domination, et l'exemple des ravages de l'Espagne remit plus de rectitude dans mon jugement.

Du reste, il était bien entendu que, pour conserver la paix, l'empereur Alexandre devait complaire en tout à Napoléon, à son cabinet, à ses ministres, à ses ambassadeurs, et qu'il ne lui fallait s'écarter en rien de l'obligation de reconnaître sa suprématie et d'obéir à ses volontés.

Tout en procédant à la conquête de l'Espagne, Napoléon avait mis la dernière main à son système fédéral, et s'acheminait ainsi à la monarchie universelle. Survint la dernière défaite de l'Autriche, le mariage forcé d'une ar-

chiduchesse, et le changement opéré dans la politique de cette puissance. Alors toute espérance disparut pour le continent européen de pouvoir secouer le joug aussi longtemps que l'empereur Alexandre resterait d'accord avec le chef de l'Empire fédéral, appelé déjà le grand Empire. Mais le moyen de respirer à côté d'une ambition si infatigable? On commençait en Russie même à reconnaître que les suites infaillibles du système continental, pour toute nation qui s'y livrait, étaient la ruine du commerce et de l'industrie, l'établissement d'impôts devenus accablans, le fardeau de grandes armées presqu'étrangères à leurs princes, et des princes incapables de protéger leurs sujets tremblans devant l'arbitre de l'Europe.

L'empereur Alexandre ouvrit enfin les yeux après trois années d'une alliance équivoque et onéreuse; il jugea qu'il était temps de rallier toutes les forces de son Empire pour en assurer l'indépendance. Napoléon, averti par ses émissaires que le parti anti-français, ou des vieux Russes, commençait à prévaloir dans le cabinet de Saint-Pétersbourg, en revint, à l'égard de la Russie, à son plan de 1805 et 1806, qu'il n'avait ajourné alors que dans la vue d'en mieux préparer l'exécution.

Voici ce plan : Diviser, anéantir l'empire russe ou contraindre l'empereur Alexandre à faire une paix humiliante, suivie d'une alliance dont le rétablissement de la Pologne et la dissolution de l'empire du croissant eussent été la base et le prix entre la Russie, la France et l'Autriche. Alors, accession de toute l'Europe au système continental, qui masquait pour Bonaparte la domination universelle.

Mais d'abord il fallait gagner la Russie en l'intimidant, ou bien lui faire une guerre à mort pour anéantir sa puissance ou la rejeter en Asie. De longue main, on s'occu-

pait à ébranler la fidélité des Polonais, en préparant les esprits par des négociations ténébreuses.

Quand Napoléon eut décidé que tous les ressorts de sa diplomatie seraient mis en jeu dans le nord, il changea son ministre des affaires étrangères, la complication de tant d'intrigues et de manœuvres devenant au dessus, non pas du zèle, mais des forces de Champagny-Cadore.

Napoléon ne crut pas devoir confier le poids d'aussi grandes affaires à d'autres qu'à Maret, chef de son secrétariat; c'est-à-dire que toutes les affaires du dehors furent dès ce moment concentrées dans son cabinet même, et ne reçurent plus d'autre impulsion que la sienne. Sous ce point de vue, Maret, vraie machine officielle, était bien ce qu'il fallait à l'empereur. Sans être un méchant homme, il admirait réellement son maître, dont il connaissait toutes les pensées, tous les secrets, tous les penchans. Il était de plus son écrivain confidentiel, celui qui savait le mieux coudre ou rendre en phrases grammaticales ses sorties et ses improvisations politiques. C'était lui également qui tenait le registre secret sur lequel l'empereur faisait établir des notes sur les hommes de tous les pays et de tous les partis, qui pouvaient lui être utiles, de même que sur les hommes qu'on lui *signalait*, et dont il soupçonnait les intentions. Il avait également le tarif des cours et des personnages pensionnés d'un bout de l'Europe à l'autre; enfin, c'était lui qui, depuis long-temps, dirigeait les émissaires du cabinet. Constamment dévoué aux caprices de Napoléon, et n'opposant à ses brusqueries que le calme d'une résignation imperturbable, ce fut de bonne foi et s'imaginant suivre la ligne de ses devoirs, que Maret se prêta sans scrupule à des procédés attentatoires à la sûreté des États. Jamais il ne lui vint dans l'idée de combattre

les volontés de Napoléon; aussi jouit-il d'une faveur toujours croissante.

Ces mystères du cabinet, le ton insolite de quelques-unes des notes de 1811, l'indice de grands préparatifs ordonnés dans le secret, de manœuvres, d'intrigues au dehors donnèrent l'éveil à la Russie. Déjà même le czar avait jugé qu'il était temps de pénétrer les projets de Napoléon, et voulant une autre garantie que celle de son ambassadeur Kourakin, trop cajolé à Saint-Cloud et partisan du système continental, il avait dépêché à Paris, dès le mois de janvier, avec une mission diplomatique, le comte de Czernitscheff. Ce jeune seigneur, colonel d'un régiment de cosaques de la garde impériale russe, se fit d'abord remarquer à la cour de Napoléon par sa politesse et par ses manières chevaleresques. Il parut dans tous les cercles et dans toutes les fêtes; il y obtint, de même que dans la haute société, des succès tels qu'il fut bientôt à la mode auprès de toutes les dames qui se disputaient l'empire des grâces et de la beauté. Toutes aspiraient à recevoir les hommages de l'aimable et sémillant envoyé d'Alexandre; il parut d'abord hésiter; enfin, ce fut à la duchesse de R.... que le Pâris de la Newa donna la pomme. Cette intrigue fit d'autant plus de bruit que l'empereur, et non son ministre de la police, soupçonna le premier que, sous le voile de la galanterie, sous des dehors aimables et légers, l'envoyé russe masquait une mission d'investigation politique. Les soupçons redoublèrent lorsqu'on le vit revenir avec une nouvelle mission un mois après son départ. Confus d'avoir été prévenu et averti par son maître, Savary, pour lui complaire, charge son faiseur, Esmenard, de décocher quelques traits piquans, mais détournés, à l'émissaire du czar. La veille même de son arrivée (1), l'écrivain semi-officiel insère dans le *Jour-*

(1) Le 11 avril 1811.

nal de l'Empire un article où l'on rappelait les courses d'un officier au service de Russie, nommé Bower, que le prince Potemkin envoyait tantôt choisir un danseur à Paris, tantôt chercher de la boutargue en Albanie, des melons d'eau à Astracan et des raisins en Crimée. L'allusion était sensible ; Czernitscheff y vit une insulte ; il s'en plaignit avec fermeté de concert avec son ambassadeur. L'intention de Napoléon n'étant pas de brusquer une rupture, il feignit d'être irrité d'une satire dont il avait fourni lui-même l'idée, et, pour réparation, il prononça la disgrâce apparente d'Esmenard qu'on exila temporairement à Naples, mais couvert d'or et comblé de faveurs secrètes. Elles lui furent fatales : entraîné deux mois après (1) par des chevaux fougueux dans un précipice sur le chemin de Fondi, ce malheureux expira la tête brisée contre un rocher.

Cependant Napoléon et ses ministres ne cessaient de se plaindre, à Saint-Pétersbourg, de l'effet produit par l'ukase du 31 décembre, qui servait les intérêts de l'Angleterre en permettant l'introduction de ses denrées coloniales. Les journaux de Paris annonçaient même fréquemment que des vaisseaux anglais étaient admis dans les ports russes. Dès lors, les hommes clairvoyans purent juger qu'une nouvelle rupture était inévitable. On sut que le motif apparent d'irritation masquait des griefs politiques devenus l'objet de vifs débats entre les deux empires. Dans l'automne de 1811, cette guerre fut regardée en Angleterre même, comme imminente, et le cabinet de Londres fut dès lors persuadé que Napoléon ne pourrait envoyer à ses armées d'Espagne les renforts que réclamait son frère Joseph.

(1) Le 25 juin 1811.

C'est à partir aussi de cette époque, présente encore à ma mémoire, que par le seul effet des bruits et des conjectures répandus dans le monde et répétés dans toutes les classes, se forma cette préoccupation publique accompagnée d'une si vive attente qui, pendant six ou huit mois, dominant tous les esprits, dirigea toutes les pensées sur l'entreprise immense que méditait Napoléon. J'en étais absorbé au point que dès le commencement de l'été j'avais éprouvé le plus vif désir de me rapprocher de la capitale; j'espérais y faire changer ma position, et par là me trouver en mesure de présenter à l'empereur, s'il en était temps encore, quelques réflexions capables ou de le faire changer de dessein ou de le porter à modifier ses projets, car un secret pressentiment semblait m'avertir que cette fois il courait à sa perte.

Il se présentait d'assez grandes difficultés. D'abord je ne pouvais me dissimuler que j'étais devenu, pour l'empereur, un objet de soupçon et d'inquiétude; je savais que l'ordre de surveiller mes démarches avait été donné à plusieurs reprises, mais que la haute police s'était trouvée si en défaut qu'elle avait cru devoir alléguer que mon trop grand éloignement et mon genre de vie rendaient sa surveillance illusoire; qu'en un mot, j'échappais avec une adresse infinie à toutes les investigations. Je partis de cette donnée pour fonder le succès de la demande directe que j'adressai à l'empereur par l'intermédiaire de Duroc; je la fis adroitement appuyer par le comte de Narbonne, dont la faveur était croissante.

J'alléguai que le climat du Midi nuisait singulièrement à ma santé; que tel était l'avis des médecins; que d'ailleurs, sous le rapport des intérêts de ma famille, un séjour de quelques mois dans ma terre de Pont-Carré devenait indispensable; que j'éprouverais une grande

douceur à pouvoir me retirer dans une solitude pour laquelle j'avais eu dans tous les temps une prédilection décidée. J'y fus autorisé sur le champ; mais Duroc me donnait en même temps l'avis confidentiel de vivre à Ferrières dans la plus grande réserve, afin de ne donner aucun ombrage, d'autant plus que j'avais contre moi la police et de grandes préventions. Je changeai donc de résidence, mais sans éclat et pour ainsi dire incognito. Arrivé à Ferrières, j'y vécus tout-à-fait dans l'isolement, ne recevant personne, ne m'occupant en apparence que de fortifier ma santé, d'élever mes enfans et d'améliorer mes terres. Là, il fallut user d'abord de précautions infinies pour recevoir de Paris, dont j'étais si rapproché, les informations secrètes dont je m'étais fait une habitude invincible. Je sentis bientôt que, vu la gravité des conjonctures, rien ne pourrait suppléer aux conversations expansives que j'avais l'art de provoquer sans avoir jamais eu à me reprocher aucun abus de confiance; mais ici ce n'était plus qu'à la dérobée et de loin en loin que je pouvais me procurer quelques entretiens furtifs avec des personnes sûres et dévouées. Quand il m'en venait, elles ne pénétraient jamais chez moi qu'à l'insu de mes gens, par une petite porte dont j'avais seul la clef, et protégées par les ombres de la nuit. C'était dans un coin de mon château que je les recevais, et où nous ne pouvions être entendus ni surpris.

De tous les hommes qui tenaient au gouvernement, ou qui en faisaient partie, l'estimable et digne Malouet fut le seul qui eut le courage de venir me visiter à découvert et sans aucun mystère. Ce fut alors que je pus réellement juger tout le mérite de cet homme rare. Je fus profondément touché de le voir braver ainsi l'autorité pour venir tendre la main à un ancien condisciple, à un

ami de son adolescence(1); et pourtant nous avions eu en politique des opinions opposées, que de fortes nuances séparaient encore. Lui fut toujours un royaliste sage et modéré; moi, j'avais été républicain exalté; que dis-je, hélas!... Aussi Malouet à sa rentrée en France avait-il rapporté contre moi de trop justes préventions. Elles ne se dissipèrent que lorsqu'il put juger par lui-même qu'il retrouvait en moi un autre homme, mûri par l'expérience et par la réflexion, n'usant du grand pouvoir dont j'étais investi que pour désarmer les passions hostiles et cicatriser les plaies de la révolution. Il me rendit alors justice, et finit par me vouer une amitié inviolable. Ce doux sentiment qu'il a emporté au tombeau est certes le gage le plus honorable que je puisse offrir à mes amis et à mes ennemis.

Qu'ils furent délicieux et profonds nos épanchemens mutuels! Quoique séparés par des nuances d'opinions, nous nous retrouvâmes bientôt sur le même terrain, apercevant les écarts du pouvoir avec les mêmes yeux, pénétrés des mêmes inquiétudes, et persuadés que l'Europe touchait à l'une des plus fortes crises sociales qui eût jamais agité les nations. La guerre de Russie, regardée comme inévitable, et l'extravagante ambition du chef de l'État, furent le texte de nos commentaires et de nos réflexions. J'appris de Malouet que Napoléon avait proposé à l'empereur de Russie de faire passer à son ambassadeur Kourakin des pouvoirs pour entrer en négociation sur les trois points en litige, savoir : 1° L'ukase du 31 décembre qui, selon notre cabinet, avait annulé le traité de Tilsitt et les conventions qui l'avaient suivi ; 2° la protestation de l'empereur Alexandre contre la remise du duché d'Ol-

(1) Fouché et M. Malouet avaient étudié ensemble à l'Oratoire. (*Note de l'éditeur.*)

dembourg, la Russie n'ayant pas le droit, selon notre cabinet, de s'immiscer dans ce qui concernait un prince de la Confédération du Rhin; 3° l'ordre que l'empereur Alexandre avait donné à son armée de Moldavie de se porter sur les confins du duché de Varsovie. Mais Alexandre, dont les yeux étaient ouverts déjà sur les suites de son alliance avec Napoléon, venait d'éluder sa proposition, promettant toutefois d'envoyer à Paris le comte de Nesselrode, qui dans sa confiance avait remplacé le comte de Romanzoff.

Tout bien examiné, nous regardâmes les points en litige comme des prétextes mis réciproquement en avant pour masquer la véritable question d'état; elle résidait dans la puissance et la rivalité de deux empires désormais trop près l'un de l'autre pour ne pas se disputer la prééminence continentale. Tout en regardant comme inutiles et impuissantes les représentations que je me proposais d'adresser à Napoléon dans un Mémoire sur le danger de cette nouvelle guerre, Malouet ne chercha point à m'en dissuader; il me dit que ce serait une espèce de protestation que je devais à mon pays, à moi même, à l'importance de l'emploi que j'avais occupé, et dont il convenait que je prisse acte pour l'acquit de ma conscience. Je lui en montrai l'ébauche qu'il approuva, en me faisant observer toutefois que je ne devais pas trop me presser, car rien d'officiel ni d'ostensible ne pouvant motiver ma sollicitude, j'aurais l'air d'avoir pénétré le secret de l'État; que ce serait à moi seul à saisir le moment le plus opportun, qui vraisemblablement ne se ferait pas attendre. Nous nous séparâmes, et je me remis au travail.

L'empereur, dans le dessein de se concilier ses nouveaux sujets de Hollande, partit en septembre pour faire un voyage le long des côtes. A son retour, il s'occupa

immédiatement de ses immenses préparatifs, afin de porter la guerre en Russie. Il y eut, pour la forme, quelques conseils privés, auxquels n'assistèrent que les plus serviles instrumens du pouvoir. Jamais Napoléon ne l'avait exercé, matériellement et moralement, d'une manière plus absolue, tenant les ministres et le Conseil d'état dans sa dépendance, par le Sénat au moyen de sénatus-consultes qui émanaient de son cabinet, et pouvant se passer du Corps législatif au moyen du Sénat, et de tous les deux par le Conseil d'état encore plus sous sa main. Il ne tenait plus d'ailleurs aucun compte de l'avis de ses ministres, et gouvernait moins par des décrets soumis par eux à son approbation, que par des actes qui lui étaient secrètement inspirés par ses correspondans, ses confidens, et plus souvent encore qui n'étaient dus qu'à ses propres inspirations ou à sa fougue. On a vu comment l'adulation s'était emparée de sa cour, de ses grands, de ses ministres et de son Conseil. L'éloge était devenu si outré, que l'adoration fut de commande et dès ce moment devint honteuse.

Les bruits de guerre avec la Russie acquérant chaque jour plus de consistance, devinrent, par l'attente publique, le sujet de toutes les conversations et de tous les entretiens. Les actes même du gouvernement commencèrent enfin à soulever le voile. Le 20 décembre, un sénatus-consulte mit à sa disposition cent vingt mille hommes de la conscription de 1812. Le discours de l'orateur du gouvernement et le rapport de la commission du Sénat ne furent pas rendus publics, motif de plus pour tout rapporter à la prochaine rupture.

J'avais coordonné toutes mes idées sur les dangers de s'engager dans cette guerre lointaine qui ne pouvait ressembler à aucune autre; je n'avais plus qu'à mettre au

net mon mémoire qu'il était temps de présenter. Il se divisait en trois sections. Dans la première, je traitais de l'inopportunité de la guerre de Russie, et je tirais mes principaux argumens du danger qu'il y aurait à l'entreprendre au moment même où celle d'Espagne, au lieu de s'éteindre, s'enflammait de plus en plus. J'établissais, par des exemples, que c'était une combinaison tout-à-fait contraire aux règles de la politique consacrée même par les nations conquérantes. Dans la seconde section, je traitais des difficultés de cette guerre en elle-même, difficultés, pour ainsi dire, intrinsèques, et je déduisais mes raisonnemens de la nature du pays, du caractère de ses habitans, sous le double point de vue des grands et du peuple. Je n'oubliais pas non plus le caractère de l'empereur Alexandre, que j'étais fondé à croire mal jugé ou mal compris. Enfin, dans la troisième et dernière partie je traitais des conséquences probables de cette guerre dans les deux hypothèses d'un plein succès ou d'un grand revers. Dans le premier cas, j'établissais que prétendre arriver à la monarchie universelle par la conquête de la Russie qui confine à la Chine, serait une brillante chimère; que de Moscou le vainqueur voudrait incontestablement se rabattre sur Constantinople d'abord, et de Constantinople sur le Gange, par suite de ce même élan irrésistible qui avait poussé jadis, au delà de toutes les bornes de la raison d'état, Alexandre-le-Macédonien, puis un autre génie, bien plus réfléchi et plus profond, Jules César, qui, à la veille d'entreprendre la guerre des Parthes (les Russes de cette époque) nourrissait la folle espérance de faire, avec ses légions victorieuses, le tour du monde connu. On sent bien qu'avec un texte pareil je ne pouvais rester au dessous de mon sujet sous le point de vue des considérations

générales. « Sire, disais-je à Napoléon, vous êtes en possession de la plus belle monarchie de la terre; voudrez-vous sans cesse en étendre les limites pour laisser à un bras moins fort que le vôtre un héritage de guerre interminable? Les leçons de l'histoire rejettent la pensée d'une monarchie universelle. Prenez garde que trop de confiance dans votre génie militaire ne vous fasse franchir les bornes de la nature et heurter tous les préceptes de la sagesse. Il est temps de vous arrêter. Vous avez atteint, Sire, ce point de votre carrière où tout ce que vous avez acquis devient plus désirable que tout ce que de nouveaux efforts pourraient vous faire acquérir encore. Toute nouvelle extension de votre domination, qui déjà passe toute mesure, est liée à un danger évident, non-seulement pour la France, déjà peut-être accablée sous le poids de vos conquêtes, mais encore pour l'intérêt bien entendu de votre gloire et de votre sûreté. Tout ce que votre domination pourrait gagner en étendue elle le perdrait en solidité. Arrêtez vous, il en est temps; jouissez enfin d'une destinée qui est sans aucun doute la plus brillante de toutes celles que, dans nos temps modernes, l'ordre de la civilisation ait permis à une imagination hardie de désirer et de posséder.

« Et quel Empire voulez-vous aller subjuguer? L'Empire russe qui est assis sur le pôle et adossé à des glaces éternelles; qui n'est attaquable qu'un quart de l'année; qui n'offre aux assaillans que les rigueurs, les souffrances, les privations d'un sol désert, d'une nature morte et engourdie? C'est l'Antée de la fable dont on ne saurait triompher qu'en l'étouffant dans ses bras. Quoi! Sire, vous vous enfonceriez dans les profondeurs de cette moderne Scythie sans tenir compte ni de la

» dureté et de l'inclémence du climat, ni de la pauvreté du
» pays qu'il vous faudra traverser, ni des chemins, des
» lacs, des forêts qui suffisent seuls pour arrêter votre
» marche, ni de l'énorme fatigue et des dangers de toute
» espèce qui épuiseront votre armée telle formidable
» qu'elle puisse être? Aucune force au monde, sans doute,
» ne pourra vous empêcher de passer le Niémen, de
» vous enfoncer dans les déserts, dans les forêts de la
» Lithuanie; mais vous trouverez la Dwina bien plus
» difficile à surmonter que le Niémen, et vous serez
» encore à cent lieues de Pétersbourg. Là, il vous fau-
» dra choisir entre Pétersbourg et Moscou. Quelle ba-
» lance, grand Dieu! que celle qui vous fera pencher
» pour l'une de ces deux capitales! Dans l'une ou dans
» l'autre se trouvera le destin de l'univers.

« Quels que soient vos succès, les Russes vous dispu-
» teront pied à pied ces contrées difficiles où vous ne
» trouverez rien de ce qui alimente la guerre. Il vous
» faudra tout tirer de deux cents lieues. Tandis que vous
» aurez à combattre, que vous aurez à livrer trente ba-
» tailles, peut-être, la moitié de votre armée sera em-
» ployée à couvrir des communications trop faibles,
» interrompues, menacées, coupées par des nuées de
» cosaques. Craignez que tout votre génie ne soit impuis-
» sant pour conjurer la perte de votre armée, en proie
» aux fatigues, à la faim, à la dureté du climat; crai-
» gnez d'être réduit ensuite à venir combattre entre
» l'Elbe et le Rhin! Sire je vous en conjure, au nom de
» la France, au nom de votre gloire, au nom de votre
» sûreté et de la nôtre, remettez l'épée dans le fourreau;
» songez à Charles XII. Ce prince, il est vrai, ne pou-
» vait pas disposer, comme vous, des deux tiers de
» l'Europe continentale, et d'une armée de six cent mille

» hommes; mais, de son côté, le czar Pierre n'avait pas » quatre cent mille hommes et cinquante mille cosaques. » Il avait, direz-vous, une âme de fer, et la nature a » départi le caractère le plus doux à l'empereur Alexan- » dre; mais ne vous y méprenez pas, la douceur n'ex- » clut pas la fermeté de l'âme, surtout quand il s'agit » d'intérêts si puissans. D'ailleurs, n'aurez-vous pas » contre vous son Sénat, la majorité des grands, la fa- » mille impériale, un peuple fanatisé, des soldats endur- » cis, et les intrigues du cabinet de Saint-James? Déjà, » si la Suède vous échappe, c'est par la seule influence » de son or. Craignez que cette île irréconciliable n'é- » branle la fidélité de vos alliés; craignez, Sire, que » vos peuples ne vous taxent d'une ambition irréfléchie » et ne se préoccupent trop de la possibilité d'une grande » infortune. Votre puissance et votre gloire ont assoupi » bien des passions hostiles; un revers inattendu pour- » rait ébranler tous les fondemens de votre Empire. »

Ce mémoire terminé, je fis demander à l'empereur une audience. On m'introduisit dans son cabinet aux Tuileries. A peine m'aperçoit-il, que, prenant un air aisé : « Vous voilà, M. le duc; je sais ce qui vous amène. » — Comment, sire! — Oui, je sais que vous avez un » mémoire à me présenter. — Cela n'est pas possible. » — Je le sais; n'importe, donnez, je le lirai; je n'i- » gnore cependant pas que la guerre de Russie n'est pas » plus de votre goût que la guerre d'Espagne. — Sire, » je ne pense pas que celle-ci soit tellement heureuse » qu'on puisse se battre à la fois sans danger au delà des » Pyrénées et au delà du Niémen; le désir et le besoin » de voir s'affermir à jamais la puissance de Votre Ma- » jesté, m'ont donné le courage de lui soumettre quel- » ques observations sur la crise présente. — Il n'y a pas

» de crise; c'est ici une guerre toute politique; vous ne » pouvez pas juger de ma position ni de l'ensemble de » l'Europe. Depuis mon mariage, on a cru que le lion » sommeillait; on verra s'il sommeille. L'Espagne tom- » bera dès que j'aurai anéanti l'influence anglaise à » Saint-Pétersbourg; il me fallait huit cent mille hom- » mes, et je les ai; je traîne toute l'Europe avec moi, » et l'Europe n'est plus qu'une vieille p.... pourrie dont » je ferai tout ce qui me plaira avec huit cent mille » hommes. Ne m'avez-vous pas dit autrefois que vous » faisiez consister le génie à ne rien trouver d'impos- » sible? Eh bien, dans six ou huit mois vous verrez ce » que peuvent les plus vastes combinaisons réunies à la » force qui sait mettre en œuvre. Je me règle d'après » l'opinion de l'armée et du peuple plus que par la » vôtre, messieurs, qui êtes trop riches, et qui ne trem- » blez pour moi que parce que vous craignez la débâcle. » Soyez sans inquiétude; regardez la guerre de Russie » comme celle du bon sens, des vrais intérêts, du repos » et de la sécurité de tous. D'ailleurs, qu'y puis-je, si » un excès de puissance m'entraîne à la dictature du » monde? N'y avez-vous pas contribué, vous et tant » d'autres qui me blâmez aujourd'hui, et qui voudriez » faire de moi un roi débonnaire? Ma destinée n'est pas » accomplie; je veux achever ce qui n'est qu'ébauché. » Il nous faut un code européen, une cour de cassation » européenne, une même monnaie, les mêmes poids et » mesures, les mêmes lois; il faut que je fasse de tous » les peuples de l'Europe le même peuple, et de Paris » la capitale du monde. Voilà, monsieur le duc, le seul » dénouement qui me convienne. Aujourd'hui, vous » ne me serviriez pas bien, parce que vous vous ima- » ginez que tout va être remis en question; mais avant

» un an vous me servirez avec le même zèle et la même » ardeur qu'aux époques de Marengo et d'Austerlitz. » Vous verrez encore mieux que tout cela; c'est moi qui » vous le dis. Adieu, monsieur le duc; ne faites ni le » disgracié, ni le frondeur, et mettez en moi un peu plus » de confiance. »

Je me retirai stupéfait, après avoir fait une révérence profonde à l'empereur, qui me tourna le dos. Remis de l'étourdissement que m'avait fait éprouver ce singulier entretien, je commençai à réfléchir comment l'empereur avait pu être si exactement informé de l'objet de ma démarche. N'y concevant rien, je courus chez Malouet, dans l'idée que peut-être quelque indiscrétion involontaire de sa part aurait mis sur la voie la haute police, ou l'un des correspondans de l'empereur. Je m'en expliquai; mais, convaincu bientôt par les protestations de l'homme le plus probe de l'Empire que rien ne lui avait échappé, je trouvai l'incident d'autant plus bizarre, que mes soupçons ne pouvaient se porter sur un tiers. Comment donc l'empereur avait-il pu être informé que je devais lui présenter un mémoire? J'étais donc épié dans mon intérieur? Tout à coup il me vint un trait de lumière; je me rappelai qu'un jour, un homme s'était introduit subitement chez moi sans donner le temps à mon valet-de-chambre de l'annoncer, et qu'il s'était servi d'un prétexte spécieux pour m'entretenir. J'en inférai sur-le-champ, après avoir rallié tous les indices, que c'était un émissaire. En récapitulant tout ce qui avait eu lieu, mes soupçons prirent consistance. J'allai aux enquêtes, et j'appris que cet homme, nommé B...., était un émigré rentré qui avait acheté près de mon château un petite domaine qu'il n'avait pas payé encore; qu'il était maire de sa commune, mais que tout indiquait que c'était

6.

un intrigant et un fourbe. Je me procurai de son écriture, et je la reconnus pour être celle d'un ancien agent, chargé à Londres de l'espionnage des Bourbons, des émigrés de marque et des chefs de chouans. J'avais son numéro de correspondance, et cette donnée me suffit pour faire mettre la main dans les bureaux sur les rapports de ce drôle. Un de mes anciens employés se chargea de tout éclaircir : il y parvint. Voici ce qui s'était passé.

Savary, ayant reçu de l'empereur l'injonction de lui rendre compte de ce que faisait l'ex-ministre Fouché dans son château de Ferrières, fit un premier rapport annonçant qu'il était à la recherche d'un agent assez adroit pour remplir les intentions de Sa Majesté. Toutefois il prévenait l'empereur que l'investigation était d'une nature délicate, l'ex-ministre étant invisible pour tous les étrangers, personne, même les gens du pays, n'ayant accès dans son château. Après quelques recherches, Savary jeta les yeux sur le sieur B.... Il mande cet homme, d'une haute taille, d'un abord gracieux, d'un caractère insinuant, fin, adroit, grand parleur, ne se rebutant jamais. Il lui dit : « Monsieur, vous » êtes maire de votre commune; vous connaissez le duc » d'Otrante, ou du moins vous avez été en correspon- » dance avec lui, et vous avez dû vous former une idée » de son caractère et de ses habitudes; il faut me rendre » compte de ce qu'il fait à Ferrières; il le faut absolument, » l'empereur veut le savoir. — Monseigneur, répond » B...., vous me donnez là une commission bien difficile » à remplir; je la regarde presque comme impossible. » Vous connaissez le personnage; il est défiant, soup- » çonneux, sur ses gardes; il est d'ailleurs inaccessible; » comment et sous quel prétexte puis-je pénétrer chez » lui? En vérité je ne le puis pas. — N'importe, répond

» le ministre, il faut absolument remplir cette mission, » à laquelle l'empereur attache une grande importance; » j'attends de vous cette nouvelle preuve de dévouement » à la personne de l'empereur. Partez, et ne revenez » pas sans résultat; je vous donne quinze jours. »

B...., dans le plus grand embarras, va et vient, prend des informations, et apprend, par voie indirecte, qu'un de mes fermiers est poursuivi par mon homme d'affaires, pour complication de fermages arriérés. Il va le voir, le circonvient; et, feignant un intérêt pressant, il obtient de lui communication des pièces. Muni de ses papiers, il prend un cabriolet, et se présente, avec une mise soignée, à la grille de mon château, s'annonçant comme étant le maire d'une commune voisine, qui prend un grand intérêt à une famille malheureuse, poursuivie injustement. Arrêté d'abord à la grille, il cajole mon concierge, qui le laisse pénétrer jusqu'au perron. Là, mon valet-de-chambre s'oppose à ce qu'il entre dans mon appartement. Sans se rebuter, B.... prie, sollicite, devient pressant, et obtient d'être annoncé; mais au moment où le valet-de-chambre ouvre la porte de mon cabinet, il le pousse et entre, j'étais à mon bureau la plume à la main.

L'arrivée subite d'un étranger me surprit, je lui demandai ce qu'il me voulait.: « Monseigneur, me dit » B...., je viens solliciter auprès de vous une grâce, » un acte de justice et d'humanité très-urgent; je viens » vous supplier de sauver d'une ruine totale un mal» heureux père de famille; » et ici il emploie toute sa rhétorique pour me toucher en faveur de son client; il m'explique très-bien toute cette affaire. Après un moment d'hésitation, je me lève et vais chercher dans un carton les papiers relatifs à mes fermages. Tandis

que, le dos tourné, je cherche les pièces, B....., sans cesser de parler, parvient, quoiqu'à rebours, à déchiffrer sur mon cahier quelques lignes de mon écriture; et ce qui le frappe surtout ce sont les initiales V. M. I. et R., qui en ressortent; il en tire l'induction que je m'occupe d'un mémoire destiné à être présenté à l'empereur. De retour à mon bureau, après deux ou trois minutes de recherches, et séduit par les belles paroles de cet homme, j'arrange avec lui l'affaire, de la meilleure foi du monde, et à la satisfaction de son client; je le congédie ensuite en lui témoignant quelque gré de m'avoir porté à une action louable. B.... sort et court rendre compte à Savary de ce qu'il a vu chez moi. Savary se hâte d'aller porter son rapport à l'empereur. J'avoue que lorsque les détails de cette espèce de mystification me furent connus, j'en fus piqué au vif. J'avais de la peine à me pardonner d'avoir été ainsi joué par un drôle, de qui, pendant long-temps j'avais reçu de Londres les rapports secrets, et au profit de qui j'ordonnançais, chaque année, une somme de vingt mille francs. On verra plus tard (1) que je ne me laissai point dominer par trop de ressentiment.

Cette intrigue était misérable; j'en tirai pourtant un avantage de position qui me donna plus de sécurité et de confiance, tout en me maintenant dans mon système de circonspection et de réserve. Il était évident qu'une grande partie des ombrages de Napoléon à mon égard étaient dissipés, et que je n'avais plus à craindre, au moment où il allait s'enfoncer en Russie, d'être l'objet d'aucune mesure inquisitoriale et vexatoire. Je savais que dans un conseil de cabinet, où l'empereur n'avait

(1) En 1815.

appelé que Berthier, Cambacérès et Duroc, on avait agité la question de savoir s'il était de l'intérêt du gouvernement qu'on s'asurât, par l'arrestation ou par un exil sévère, de M. de Talleyrand et de moi; et que, tout bien considéré, l'idée de ce coup d'État avait été abandonnée comme impolitique et inutile; impolitique, en ce qu'il aurait trop ébranlé l'opinion et inquiété l'avenir des hauts fonctionnaires et dignitaires; inutile, en ce qu'on ne pouvait citer aucun acte de notre part ni aucun fait à notre charge, qui pût motiver une telle mesure. Préoccupé d'ailleurs par les préparatifs de l'expédition de Russie, le gouvernement éprouvait, d'un autre côté, des inquiétudes plus réelles et des contrariétés plus affligeantes. La France souffrait de plus en plus de la disette des grains. Il y eut des soulèvemens en divers lieux; on les comprima par la force, et des commissions militaires firent passer par les armes un grand nombre de malheureux que le désespoir avait égarés. Ce ne fut pas sans horreur qu'on apprit que parmi les victimes de ces exécutions sanglantes il s'était trouvé, dans la ville de Caen, une femme.

Il fallut pourtant bien soulever une partie du voile qui dérobait le mystère des grands préparatifs hostiles dont tout le nord de l'Allemagne était déjà le théâtre. Le Sénat fut assemblé extraordinairement pour recevoir la communication de deux rapports qui étaient censés avoir été adressés à l'empereur; l'un par le ministre des relations extérieures, l'autre par le ministre de la guerre. Cette jonglerie, à la fois guerroyante et diplomatique, n'avait pas d'autre but que celui d'obtenir un rappel au service militaire, des hommes que la conscription avait épargnés, et la formation des cohortes du premier ban, d'après une nouvelle organisation de la garde

nationale, qui divisait en trois bans ou trois catégories l'immense majorité de notre population virile.

Il n'y avait pas d'exagération, cette fois, à considérer la France comme un vaste camp, d'où nos phalanges s'élançaient de toutes parts sur l'Europe comme sur une proie. Pour colorer cet appel des classes qui se trouvaient libérées de la conscription, il fallut un mobile et des prétextes nouveaux, puisqu'on ne voulait point encore révéler le vrai motif de mesures si extraordinaires. Maret parla au Sénat de la nécessité de forcer l'Angleterre à reconnaître le droit maritime établi par les stipulations du traité d'Utrecht, stipulations que la France avait abandonnées à Amiens. Mais la levée du premier ban des gardes nationales fut accordée par un sénatus-consulte et cent cohortes furent mises à la disposition du gouvernement; nous étions au Sénat d'une docilité et d'une souplesse admirables.

En même temps on signait les deux traités d'alliance et de secours réciproques avec la Prusse et l'Autriche. Il n'y avait plus de doute, Napoléon allait attaquer la Russie, non-seulement avec ses propres forces, mais encore avec les soldats de l'Allemagne et de tous les petits souverains qui ne pouvaient plus se mouvoir que dans l'orbite de sa puissance.

La guerre était tout-à-fait décidée quand il fit ouvrir, par son ministre intime, de nouvelles négociations avec Londres, mais tard et maladroitement. Quelques personnes, au fait de toutes les intrigues, m'assurèrent alors que le cabinet se servait de ce grossier expédient, de concert avec les principaux Russes du parti français; se voyant à la veille d'être expulsés des conseils de St.-Pétersbourg, ils s'étaient imaginés que l'empereur Alexandre, effrayé par l'idée de la possibilité d'un arrangement

entre la France et l'Angleterre, rentrerait dans le système continental, pour ne pas rester isolé, et qu'il fléchirait de nouveau sous la volonté de Napoléon. Quoi qu'il en soit, Maret écrivit à lord Castlereagh une lettre contenant les propositions suivantes : Renoncer à toute extention du côté des Pyrénées, déclarer indépendante la *dynastie actuelle* de l'Espagne, et garantir l'intégrité de cette monarchie; garantir à la maison de Bragance l'indépendance et l'intrégrité du Portugal, de même que le royaume de Naples à Joachim, et le royaume de Sicile à Ferdinand IV. Quant aux autres objets de discussion, notre cabinet proposait de les négocier sur cette base que chaque puissance garderait ce que l'autre ne pourrait lui ravir par la guerre. Lord Castlereagh se contenta de répondre que si, par *dynastie actuelle* de l'Espagne, il était question du frère du chef du gouvernement français, et non de Ferdinand VII, il lui était ordonné, par son souverain, de déclarer franchement qu'il ne pouvait recevoir aucune proposition de paix établie sur cette base. Il fallut en rester là. Confus de ses ouvertures, notre cabinet, qui n'avait eu en vue que d'amener la Russie à quelqu'acte de faiblesse, s'aperçut trop tard qu'il avait imprimé à notre diplomatie un caractère de versatilité, de mauvais foi et d'ignorance.

Comme tout se passait dans le secret du cabinet, ce qui déroutait le plus les politiques, c'est qu'en France, et même en Russie, on gardait encore, tout en faisant d'immenses préparatifs, les dehors de la bonne intelligence. L'empereur Alexandre avait toujours son ambassadeur à Paris, et Napoléon son ambassadeur à Saint-Pétersbourg; mais de plus, Alexandre entretenait à Paris le comte de Czernitscheff, son diplomate de confiance. Cet aimable Russe, au milieu des dissipations d'une cour

brillante et des mystères de plus d'une intrigue amoureuse maladroitement voilée à dessein, ne négligait pas une mission plus secrète, plus utile à son maître. Secondé par des femmes, les unes passionnées, les autres intrigantes, il faisait mouvoir des fils au moyen desquels il pénétrait les vrais desseins de Napoléon pour l'invasion de la Russie. Soupçonné sur l'objet secret de sa mission, il était épié, surveillé, mais sans fruit. Enfin Savary finit par lui décocher un homme attaché à la police, qui lui donne des renseignemens faux et en tire de nouveaux indices qui aggravent lá suspicion. Mais, à la faveur de ses liaisons galantes, Czernitscheff est averti à temps; il évite le piége, maltraite l'espion, et va se plaindre à Maret d'être en butte à des procédés si outrageans. Ce jour-là même, l'empereur, instruit de l'objet de sa démarche, se décide à lui faire communiquer les rapports secrets qui l'inculpent. Czernitscheff sort triomphant de cette épreuve par l'exposé de sa conduite et de ses motifs de plaintes. La police reçoit l'ordre formel de ne plus le surveiller. Libre ainsi de continuer ses explorations, il parvient à en remplir l'objet. Il avait le plus grand intérêt à se procurer les états de mouvemens de l'armée française; il y réussit à la faveur d'un commis du bureau des mouvemens, appelé Michel. Une imprudence de ce commis, qui livrait ainsi le secret des opérations de l'empereur, ayant donné l'éveil à la police, on le suit et on l'arrête. Czernitscheff en est instruit sur l'heure, et il s'éloigne de Paris en toute diligence, emportant des renseignemens précieux. En vain on donne l'ordre par le télégraphe de se saisir de sa personne; il a cinq à six heures d'avance; elles lui suffisent pour s'échapper et franchir le Rhin. Il venait de passer le pont de Kehl lorsque la transmission télégraphique, portant l'ordre de l'arrêter, parvint à Strasbourg.

La précipitation avec laquelle il avait quitté Paris, lui avait fait négliger de brûler sa correspondance furtive, qu'il avait pris l'habitude de cacher sous le tapis de sa chambre. Naturellement, elle devint l'objet de perquisitions minutieuses qui amenèrent les agens de police à la découverte des papiers de Czernitscheff. On y trouva d'abord la preuve qu'il avait régné une grande intimité entre ce seigneur russe et plusieurs dames de la cour de Napoléon, entr'autres la duchesse de R.... Elle s'en tira, dit-on, en alléguant qu'elle avait agi de concert avec son mari pour tâcher de pénétrer l'objet secret de la mission de Czernitscheff. Parmi les papiers découverts, on trouva une lettre de la main de Michel, accablante pour ce prévenu, qui paya sa trahison de sa tête. La procédure fit ressortir un fait curieux, c'est que le cabinet russe prévoyait même, à l'époque de l'entrevue d'Erfurt, la possibilité d'une rupture avec la France. C'était alors que Romanzoff disait, pour justifier sa politique complaisante, et en parlant de Napoléon : *Il faut l'user*.

Les circonstances de la fuite de Czernitscheff, bientôt connues dans les salons, firent grand bruit, et cette affaire accéléra la rupture. Déjà l'empereur, dont le départ était résolu, cherchant à obtenir quelque popularité, visitait les divers quartiers de Paris, examinant les travaux publics, et jouant des scènes préparées, soit avec le préfet de Paris, soit avec le préfet de police, Pasquier. Il allait fréquemment aussi à la chasse, affectant de paraître plus occupé de plaisirs que de la grande entreprise qu'il méditait. Je le vis à Saint-Cloud où j'allai lui faire ma cour, sans aucune intention de solliciter ni d'épier une audience. L'aspect morne de cette cour, l'air soucieux des courtisans, me parurent contraster avec l'assurance du chef de l'État. Jamais il n'avait joui d'une santé plus

parfaite; jamais je n'avais vu briller sur son front, sur ses traits, dont les contours dessinaient l'antique, les signes d'une plus grande vigueur d'esprit, d'une plus sûre confiance en lui-même, puisée dans le sentiment profond de sa force. J'en éprouvai une impression de tristesse involontaire, que je n'aurais pu définir si les plus fâcheux pressentimens n'avaient assiégé mon esprit.

Cependant le cabinet de Saint-Pétersbourg, soit qu'il eût réellement l'intention d'employer tous les moyens de rapprochement, compatibles avec l'indépendance de l'empire russe, soit qu'il n'ait eu en vue que de se procurer des données positives sur les vraies intentions politiques de Napoléon, donna l'ordre au prince Kourakin de faire connaître au gouvernement français les bases d'un arrangement que son souverain consentait à conclure. Ces bases étaient la délivrance de la Prusse, une diminution de la garnison de Dantzick et l'évacuation de la Poméranie suédoise. A ces conditions, le czar s'engageait à n'opérer aucun changement aux mesures prohibitives contre le commerce direct avec l'Angleterre, et à concerter avec le cabinet de France un système de licence à établir en Russie.

La note de Kourakin demeura quinze jours sans réponse. Enfin le 9 mai, jour du départ de l'empereur pour l'Allemagne, Maret demande à Kourakin s'il a des pleins pouvoirs pour traiter; Kourakin répond que le caractère d'ambassadeur dont il est revêtu doit suffire. Ne pouvant obtenir qu'une réponse dilatoire, il requiert ses passe-ports, qu'on lui refuse sous divers prétextes. On ne les lui expédie que de Thorn, le 20 juin, manége oblique ayant pour objet de donner le temps à Napoléon de passer le Niémen avec toutes ses forces, pour surprendre à Wilna son auguste adversaire, avant qu'il ait

pu recevoir de son ambassadeur la moindre information.

Le sort en est jeté; le Niémen est franchi par six cent mille hommes, par la plus belle armée, la plus formidable qu'ait jamais pu rassembler aucun des conquérans de la terre. Maintenant laissons Napoléon, laissons cet illustre fou courir à sa perte; ce n'est pas son histoire militaire que je raconte.

Constatons l'état de l'opinion, au moment où traversant l'Allemagne et s'arrêtant à Dresde, il attirait à lui les regards inquiets de vingt peuples. Voyons d'abord ce qu'on en pensait dans ces mêmes salons de Paris, dont il désirait tant le suffrage : on y laissait échapper des vœux pour son abaissement et même pour sa chute, tant son agression semblait inspirée par une ambition en délire. Dans les classes intermédiaires et parmi le peuple, l'esprit public ne lui était pas plus favorable. Toutefois, le mécontentement n'y était point hostile. On aurait voulu garantir Napoléon de ses propres excès, et le contenir dans de plus justes bornes.

Quelques personnes s'imaginaient qu'une résistance combinée de ses maréchaux et de l'armée, finirait par régler ses déterminations et le maîtriser lui-même. C'était bien peu connaître le prestige de la guerre et les habitudes des camps. J'avais été à portée de m'assurer qu'il n'était jamais sorti de la tête d'aucun général mécontent, la moindre vue politique propre à nous garantir des abus de la victoire ou des dangers d'un désastre.

Il y avait d'ailleurs, au fond de tout cet esprit désapprobateur, un sentiment qui prévalait : celui d'une vive attente, d'une curiosité inquiète sur l'issue de l'expédition gigantesque de l'homme extraordinaire dont l'ambition dévorait les siècles. On admettait assez généralement qu'il resterait vainqueur et maître de la terre.

Quant aux têtes politiques, en considérant la destruction de la Pologne d'une part, et les empiétemens de la révolution de l'autre, ils voyaient l'Allemagne entre deux débordemens : celui des Français à l'Occident, et à l'Orient celui des Russes. C'étaient ceux-ci que Napoléon voulait refouler sur les glaces du pôle, ou dans les *stèpes* de l'Asie. Cet homme, que rien ne pouvait arrêter, qui entraînait à sa suite la moitié des soldats de l'Europe, et dont les ordres étaient exécutés ponctuellement dans un espace qui comprenait dix-neuf degrés de latitude et trente degrés de longitude, cet homme qui débordait en Russie, allait jouer sa fortune et l'existence de la France.

En proclamant la guerre, en s'élançant au delà du Niémen, il s'écrie par une inspiration feinte : « La fatalité entraîne les Russes, que les destins s'accomplissent! » Plus calme, son adversaire, qui n'ose l'attendre à Wilna, recommande à ses peuples de défendre la *patrie et la liberté.* Quel contraste entre les deux pays, entre ces deux adversaires et leur langage!

D'abord la retraite forcée des Russes, qui, partout les plus faibles et les moins aguerris, cherchent à éviter le choc; et la dévastation du territoire qu'ils opèrent systématiquement, sont regardés comme deux grandes mesures de guerre, résultat d'un plan arrêté pour attirer Napoléon au fond de l'Empire.

Mais l'imagination s'effraie bientôt, quand, après un furieux combat, Napoléon dépasse Smolensk, seul boulevard de la Russie sur les frontières de la Pologne, contre l'avis de la majorité de ses maréchaux, et au mépris de l'espèce d'engagement qu'il a contracté à Paris envers son propre conseil. On s'inquiète, quand on le voit s'avancer sur la ligne de Moscou sans hésitation,

affrontant tous les hasards, ne calculant ni le caractère de ses ennemis, ni les dispositions de l'Europe impatiente du joug, ni le temps, ni les distances, ni l'âpreté du climat.

Enflé du gain de la plus sanglante bataille de nos temps modernes, où cent mille soldats sont sacrifiés à l'ambition d'un seul homme (1), et nullement ému du pénible et douloureux aspect de ses bivouacs, Napoléon croit enfin pouvoir opérer la destruction d'un vaste et puissant Empire, comme il a improvisé jadis la chute des républiques de Gênes, de Venise et de Lucques.

Les Russes se retirent armés de torches : ils ont brûlé Smolensk, Dorigobni, Viazma, Ghiat, Mojaïsk, et il s'imagine qu'ils vont lui réserver Moscou. L'incendie de cette belle capitale en le désabusant trop tard, vint éclairer la France de ses lueurs sinistres : la sensation fut profonde. J'y vis, hélas! se réaliser mes pressentiments; j'y vis un but : celui d'enlever au vainqueur un gage, et au vaincu un motif pour conclure la paix.

Que fait Napoléon, témoin de ce grand sacrifice national? Il campe quarante jours sur les cendres de Moscou, dans la contemplation de sa vaine conquête, ne doutant pas de clore la campagne par des négociations, ne soupçonnant pas même la réunion ordonnée sur Borisow, à cent lieues sur ses derrières de deux armées russes : l'une partie du golfe de la Livonie, l'autre de la Moldavie. Il ignorait peut-être que la Russie, sans un seul allié à l'ouverture de la campagne, venait de signer coup sur coup trois traités d'union : avec la Suède, l'Angleterre et la régence de Cadix.

(1) Bataille de la Moskowa, ou de Borodino, livrée le 7 septembre, à vingt-cinq lieues en avant de Moscou.

(*Note de l'éditeur.*)

Dans l'intervalle a eu lieu l'entrevue d'Abo entre l'empereur Alexandre et Bernadotte, en présence de lord Cathcart, entrevue où a été fait le premier appel à Moreau qu'on voudrait opposer à son persécuteur, à celui qu'on signale comme l'oppresseur de l'Europe. On lui a livré le cadavre de Moscou, et il ne comprend pas encore un système de guerre qui est hors de sa stratégie. Pendant vingt-deux jours il attend une démonstration suppliante de l'empereur de Russie, dont le cabinet se joue de ses pourparlers et de ses négociateurs. Aveugle en Espagne, Napoléon reste tel à Moscou. Des dispositions prudentes rentraient trop dans un ordre méthodique dont il avait horreur.

Il se met enfin en retraite, mais quand l'heure fatale a sonné; il se met en retraite, et, le jour même de l'évacuation tardive de Moscou, le 23 octobre, éclate à Paris la conspiration Malet, si humiliante pour le chef de l'État, pour ses suppôts, pour sa police; conspiration qui le met lui-même à deux doigts de perdre l'Empire pour avoir voulu satisfaire la vanité de dater quelques décrets de Moscou.

La conspiration Malet n'a pas été comprise. Malet n'était pas un fou, c'était un audacieux.

Peu connu comme général, il fut d'abord compromis en 1802 dans la conspiration dite *du Sénat,* dont Bernadotte était l'âme, Mme de Staël le foyer et lui l'agent principal, conspiration pour laquelle je fus dénoncé moi-même comme complice par le préfet de police, Dubois. Il fallut bien en porter toute la culpabilité sur Malet. On le mit en prison. Rendu à la liberté lors de l'amnistie du sacre, il fut employé en 1805 à l'armée d'Italie; là et à son retour il ourdit de nouvelles trames contre l'empereur, compromit tantôt Brune, tantôt Masséna,

et finit en 1808 par être jeté dans le donjon de Vincennes. Ce fut dans l'ombre de cette prison, qu'il trama sa conspiration double, qui devait rallier les opposans de tous les partis au gouvernement de l'empereur. Mais toute la conspiration n'était pas dans la tête de Malet (1). La pensée en était royaliste et l'exécution républicaine. En effet, aucun succès n'était possible que par l'accord des deux opinions extrêmes, que cimentait une haine commune et un besoin mutuel de renverser l'oppresseur pour rétablir les libertés publiques. Tout était opportun pour les conjurés dans la plus hardie des entreprises. Du moment que le mode d'exécution ne dépendait que d'un homme seul, et que cet homme était sûr, plein de résolution, de courage, toutes les conditions pour la probabilité du succès étaient remplies. Le reste était livré aux chances du hasard. Essayons de le démontrer; et d'abord voyons dans quelles mains le pouvoir était délégué dans l'absence de l'empereur. Sans aucun doute, l'archichancelier Cambacérès en était le dépositaire : homme lâche et flétri, vrai sycophante. Parmi les ministres, un seul se gonflait parce qu'il tenait la police, qui, pour lui, restait muette de révélations. Mais cet homme, raide officier de gendarmerie, était nul en politique et en affaires d'état. Venait, en seconde ligne, Pasquier, préfet de police, excellent magistrat pour statuer sur les boues et les lanternes, pour régler la police des marchés, des jeux, des courtisanes, mais vide de sens et chargé de paroles; nul quant au tact et à l'investigation : voilà pour le civil. Passons au militaire : le pouvoir du sabre résidait dans la personne d'Hullin, commandant de Paris, épais soldat, mais ferme, quoique tout aussi engourdi, tout aussi gauche en politique. Ajou-

(1) Ceci mérite attention. *Note de l'éditeur.*

tons que l'exercice de l'autorité étant devenu pour les principaux fonctionnaires une sorte de mécanisme, hors de là, ils n'apercevaient plus rien que l'obéissance passive; ajoutons que l'impératrice Marie-Louise résidait à St.-Cloud; qu'il n'y avait alors, dans la garnison de Paris, aucune de ces vieilles troupes fanatisées, qui, au nom de l'empereur, auraient mis tout à feu et à sang; qu'on les avait remplacées par des cohortes organisées nouvellement, et la plupart commandées par d'anciens officiers patriotes; ajoutons enfin que, chez les hauts fonctionnaires, l'inquiétude sur le dénouement de l'expédition moscovite commençait à ébranler la sécurité. Or, Paris, comme on le voit, pouvait, à la suite d'un habile et vigoureux coup de main, rester au premier occupant. L'extrême éloignement de l'empereur, l'irrégularité et l'interruption fréquente des courriers, en aggravant les inquiétudes, et en préparant les esprits, permettaient de calculer toutes les chances à qui saurait oser dans un moment de stupeur et d'effroi. *L'empereur est mort;* un décret du Sénat abolit le gouvernement impérial, un gouvernement provisoire le remplace, tel fut le pivot de la conjuration dont le moteur et le chef était Malet. Lui-même avait fabriqué le sénatus-consulte portant abolition du gouvernement impérial.

Mais, vous le voyez, dira-t-on, il n'y avait pas de décret du Sénat; il n'y avait pas de gouvernement provisoire, l'empereur était plein de vie, et la conjuration n'avait pour base qu'une fiction. Or, comment Malet aurait-il pu l'accomplir en supposant même qu'il fût resté maître de Paris?

Il n'y avait pas de décret du Sénat, dites-vous; mais êtes-vous bien sûr qu'il n'y eût pas dans le Sénat un noyau d'opposition qu'on eût pu faire agir *selon les cir-*

constances ? Je pose en fait que, sur cent trente sénateurs, près de soixante (1) qui, d'ordinaire, marchaient sous la direction de M. de Talleyrand, de M. de Semonville et sous la mienne, auraient secondé toute révolution, dans un but salutaire, à la seule manifestation de l'accord de cette triple influence. Or, une telle coalition n'était ni improbable, ni impraticable.

Cette possibilité explique la création d'un gouvernement provisoire éventuel, composé de MM. Mathieu de Montmorency, Alexis de Noailles, le général Moreau, le comte Frochot, préfet de la Seine, et un cinquième qu'on n'a pas nommé. Eh bien! ce cinquième, c'était M. de Talleyrand, et je devais moi-même remplacer le général Moreau absent, dont le nom était là, soit comme pierre d'attente soit pour satisfaire ou diviser l'armée.

Quant à Malet, instrument précieux, il eût cédé de son propre mouvement le commandement de Paris à Masséna, qui, ainsi que moi, vivait alors dans la retraite et dans la disgrâce.

Mais, répondez, dira-t-on, à cette dernière et plus forte objection? L'empereur était plein de vie. Sans doute, mais souvenez-vous comment s'opéra la révolution impériale qui renversa Néron (sans que je veuille pourtant comparer les deux personnages). Elle se fit à l'aide de faux bruits et d'alarmes par un sénat servile et tout à coup déchaîné. Au moment où Malet fit son coup de main, où était Napoléon? Il évacuait Moscou; il commençait sa désastreuse retraite, qui n'était que pressentie, mais qui, une fois dévoilée, aurait décidé la défection, si quinze à vingt personnes considérables eussent rem-

(1) Les mêmes sans doute qui, dix-huit mois après, le 2 avril 1814, ont eu le *courage*, sous la protection de deux cent mille baïonnettes, de déclarer Napoléon *déchu du trône*. (*Note de l'éditeur*)

placé, au pouvoir et au nom *du salut de la France*, les premiers moteurs de la conjuration. Songez que déjà les courriers et les bulletins étaient interrompus; que les vingt-six et vingt-septième bulletins, annonçant l'évacuation et la retraite, sous la date du 25 octobre, ne furent suivis que par le vingt-huitième qui porte la date du 11 novembre; or, il y eut plus de quinze jours d'interruption; ils auraient suffi pour assurer le triomphe d'une trame dont les ramifications resteront long-temps inconnues. Pendant un mois, on n'allait apprendre qu'une suite continuelle de désastres, dont la connaissance seule pouvait alors fermer à jamais les portes de la France à l'empereur. Cru mort dans les premiers momens, il n'aurait ressuscité que pour être frappé d'un décret de déchéance. Jamais une époque plus propice ne s'était encore présentée pour opérer le renversement de sa dictature militaire; jamais il n'eût été plus facile d'établir les prémices d'un gouvernement qui nous eût réconciliés avec nous-mêmes et avec l'Europe. Admettez-en la supposition : à combien de calamités nouvelles la France n'aurait-elle pas été soustraite?

A présent examinons quelles furent les causes qui firent échouer Malet, au milieu même de son triomphe. Le dirai-je? c'est pour avoir réglé ses *moyens d'exécution* sur une base trop largement philantropique. Expliquons-nous. Malet, républicain, tenant de même que Guidal et Lahorie, devenus ses complices, à la société secrète des Philadelphes, craignit avec raison de faire revenir l'appréhension du retour de ces jours de sang et de deuil dont la France conservait une juste horreur. Cette considération morale l'emporta sur toute autre considération plus décisive, et au lieu de tuer sur-le-champ Savary, Hullin et les deux adjudans, Doucet et

Laborde, meneurs de l'état-major, Malet crut pouvoir se borner à la mesure de leur arrestation sans effusion de sang. Elle lui réussit d'abord à l'égard de la police, qui se trouva désorganisée dès que Savary et Pasquier se laissèrent surprendre et traîner honteusement en prison. Mais quand la résistance d'Hullin eut forcé Malet de tirer ses pistolets, son hésitation le perdit, ne pouvant faire feu à la fois sur Hullin et sur Laborde. Ce dernier, resté libre, eut le temps de rallier quelques hommes à lui, et se jetant sur Malet, le désarma, l'arrêta et fit évanouir la conjuration. Malet mourut avec sang-froid, emportant le secret d'un des plus hardis coups de main que la grande époque de notre révolution légue à l'histoire.

La facilité avec laquelle cette surprise du pouvoir s'était effectuée, semblait un indice qu'elle n'était pas inattendue. Tout était prêt à l'Hôtel-de-Ville pour l'installation du gouvernement provisoire. Pâle, tremblant, jusqu'à dix heures du matin, l'archichancelier, en proie aux plus vives alarmes, croyait tantôt qu'on allait venir le tuer, tantôt qu'il partagerait au moins le cachot de Savary. Quant au peuple, il ne fit rien, il est vrai, pour le succès d'une entreprise, d'abord enveloppée des ombres de la nuit, mais il la secondait par cette force d'inertie toujours contraire aux mauvais gouvernemens. Enfin, quoique déjoué, ce complot frappa au cœur la dynastie de Napoléon, en révélant un funeste secret pour son fondateur, pour sa famille, pour ses adhérens : c'est que son établissement politique finirait avec sa personne.

Ce fut à Smolensk, du 14 au 16 novembre, que l'empereur, au milieu des angoisses de sa retraite, reçut le premier avis de la conjuration et de la prompte exécution de ses auteurs. Il en fut troublé. « Quelle impression » cela va faire en France! » dit-il. Savary et Cambacérès

lui mandaient qu'il eût à surveiller l'armée, où il s'ourdissait des trames contre sa vie. Aussitôt des précautions inusitées sont prises; on forme un escadron sacré des officiers les plus dévoués, dont on confie à Grouchy le commandement; mais cette cavalerie d'élite est bientôt entraînée dans la dissolution générale. Soupçonneux à l'excès de tout ce qui menace son trône, Napoléon songe bien plus à le garantir qu'à sauver les débris de son armée, dont il précipite la retraite. Grâce à l'inhabile poursuite de Kutusow, il dérobe trois marches aux Russes, arrive sur la Bérézina, trompe les généraux de l'armée de Moldavie, et, sous la protection d'un désastre immense, gagne la rive opposée. Mais toute l'armée se débande; on ne voit plus çà et là que des spectres errans qui succombent aux rigueurs du froid, de la fatigue et de la misère. Napoléon, décidé à terminer en fugitif une expédition qui va le rabaisser comme général et lui ravir sa réputation d'homme d'état, fuit en traîneau, ne se confiant qu'au dévouement de Caulincourt; il se dirige en toute hâte et furtivement sur Paris, où tout le fait trembler pour la perte de sa couronne. A Varsovie, lui-même révèle à son ambassadeur sa position et l'état de son âme par ces paroles si connues. « Du sublime au ri-» dicule, il n'y a qu'un pas. » Toujours frappé de la crainte de ne pouvoir regagner la France, il cherche à surmonter le péril par la rapidité de sa fuite, en traversant toute l'Allemagne et toujours incognito. En Silésie, on le voit au moment d'être retenu par les Prussiens; à Dresde, il n'échappe à un complot pour l'enlever que par le seul motif que lord Walpole, à Vienne, n'ose en donner le signal.

Et comme si la fortune eût voulu l'éprouver jusqu'au bout, il rentre au palais des Tuileries, le 18 décembre,

le lendemain de la publication de son vingt-neuvième bulletin, qui porte le deuil dans toutes les familles. Mais c'est de sa part un nouveau piége offert au dévouement et à la crédulité d'une nation généreuse, qui, toute consternée, croit que son chef, corrigé par les revers, est prêt à saisir la première occasion favorable de ramener la paix et d'asseoir enfin le fondement du bonheur général. C'est ainsi que la France se prépare aux plus grands sacrifices pour le soutien d'un homme qui n'a réussi qu'à fouler les cendres de Moscou, à porter le ravage dans une vaste étendue de territoire qu'il laisse jonché de cent cinquante mille cadavres de ses sujets ou alliés, abandonnant un nombre plus considérable de prisonniers, toute son artillerie et tous ses magasins. De quatre cent mille soldats qui ont franchi le Niémen, à peine, cinq mois après, trente mille repassent le fleuve, parmi lesquels les deux tiers n'ont pas vu le Kremlin.

Cependant Napoléon paraît d'abord bien moins préoccupé de la perte de son armée, que de la conspiration qui vient de révéler un secret fatal, celui de la fragilité des fondemens de son Empire. Tourmenté de la prévoyance qu'on a de sa mort, son front soucieux reste chargé de nuages; la conspiration est l'objet de ses premiers discours, de ses premières enquêtes. Il s'enferme avec Cambacérès, et le scrute dans un long entretien secret; puis il mande Savary, qu'il accable de questions et de reproches; il reçoit plusieurs membres de son conseil, et paraît toujours occupé de la conjuration, tandis qu'il trouve ses ministres, ses agens dans la terreur.

Mais sa police, intéressée à isoler la trame, soutient que tout le complot était dans la tête de Malet; telle est aussi l'opinion de Cambacérès, du ministre de la guerre et des conseillers intimes, qui fortifient Napoléon dans

l'idée que le plus grand danger pour lui et contre lequel il doit se prémunir réside dans les souvenirs de la république. Furieux contre le préfet de la Seine, adepte du tribun Mirabeau, et qu'on a vu fléchir devant les conjurés, il éclate contre les *magistrats pusillanimes*, qui, dit-il, « détruisent l'empire des lois et les droits » du trône. Nos pères avaient pour cri de ralliement: » *le roi est mort: vive le roi!* Ce peu de mots, ajoute » Napoléon, contient les principaux avantages de la » monarchie. » Tous les corps de l'État viennent aussitôt protester de leur fidélité présente et future. L'orateur du Sénat, Lacépède, qualifiant son corps de *premier Conseil de l'empereur*, ajoute bien vîte: « dont » l'autorité n'existe que lorsque le monarque la réclame » et la met en mouvement. » Cette allusion au mobile, dont s'était servi Malet, frappa les sénateurs. Dans sa réponse au Conseil d'état, Napoléon, attribuant à l'*idéologie* (métaphysique ténébreuse) tous les malheurs qu'*a éprouvé la belle France*, s'efforça de flétrir la philosophie et la liberté. Il ne vit pas qu'en cessant de continuer la révolution et ses principes, il cessait d'y trouver aide et appui; et qu'en préconisant les maximes de la légitimité monarchique, il rouvrait aux Bourbons les voies fermées par la révolution. Et pourtant, dans les grandes crises, les Bourbons occupaient sa pensée. Outre ce que j'avais vu et entendu de lui à cet égard, j'eus alors connaissance du trait suivant. Ney, en me racontant les désastres de la retraite, et faisant ressortir la fermeté de sa conduite militaire en opposition avec l'imprévoyance et la stupeur de Napoléon, ajouta qu'il avait remarqué en lui une sorte d'égarement. « Je le crus » fou, me dit Ney, quand, frappé de son désastre, au » moment de nous quitter, il nous dit, comme un

» homme qui se croyait sans ressources : *Les Bourbons* » *s'en tireraient.* » Propos dont le sens échappait à Ney, incapable de combiner deux idées politiques.

Or, il s'agissait pour Napoléon de faire prévaloir la *quatrième dynastie* sur la *troisième*, et de surmonter la crise. Aussi vit-on tous les corps de l'État occupés à résoudre une nouvelle question de droit public, d'après l'impulsion du cabinet, d'après les premières paroles échappées au maître. « Je vais, leur dit-il, réfléchir sur » les différentes époques de *notre* histoire. » Aussitôt chacun songe aux moyens d'assurer l'hérédité. Tous les orateurs s'empressent de développer la doctrine nouvelle; on ne parle plus que d'hérédité, de droits légitimes; c'est le thême de tous les discours d'apparat. Il faut, dit-on, couronner le roi de Rome sur la demande expresse du Sénat, et qu'un serment solennel unisse d'avance l'Empire à l'héritier du trône.

Voilà sur quel mobile prétendait s'appuyer l'homme qui, redevable à la révolution d'une vaste puissance dont il venait de détruire la magie, reniait cette même révolution et s'isolait d'elle. Il sentait pourtant toute l'instabilité d'un trône qui ne s'appuyait que sur l'épée.

Pendant qu'il se gendarmait contre les hommes et les principes de la révolution, je lui revins à l'esprit, moi, contre lequel il avait nourri tant de soupçons et d'inquiétudes. D'ailleurs, pouvait-il me pardonner mes avertissemens désapprobateurs et ma prévoyance importune? On m'avertit que j'avais été de sa part l'objet d'une sourde enquête au sujet de la tentative de Malet; mais que tous les rapports sur mon isolement et ma circonspection s'étaient trouvés unanimes. Ne pouvant m'atteindre, il me frappa dans mon ami, M. Malouet, ne lui pardonnant pas de m'avoir visité ouvertement dans ma disgrâce, dou-

blement inquiet de cette franche alliance d'un patriote de la révolution avec un royaliste patriote, et irrité, en dernier lieu, de l'esprit d'opposition qu'apportait Malouet dans les discussions de son conseil sur tant de mesures outrées, vexatoires. Éloigné du Conseil d'état, Malouet fut exilé à Tours, où il alla vivre en sage, moins sensible à la rigueur dont il était l'objet, qu'aux maux de la patrie. Sa disgrâce fut pour moi un nouvel indice qu'il fallait persister dans la même réserve vis-à-vis d'un gouvernement qui, dans son désespoir, pouvait en frappant dépasser toutes les bornes.

Déjà son pouvoir était chancelant, et des yeux exercés apercevaient les élémens de sa destruction. Mais secondé par ses conseillers intimes, Napoléon fit usage de tous les artifices susceptibles de pallier nos désastres, et de nous dérober leurs invincibles conséquences. Il réunit toute la phalange de ses adulateurs, devenus ses organes; il les endoctrina, et tous de concert attribuèrent à la seule rigueur des élémens la perte de l'armée, la funeste issue de la campagne. A force de déceptions, ils accréditent, et tous les échos répètent, que tout peut se réparer si la nation se montre grande et généreuse; que de nouveaux sacrifices ne doivent rien lui coûter pour la conservation de son indépendance et de sa gloire. *L'esprit public* est travaillé par des adresses mendiées auprès des chefs de cohortes des premiers bans de gardes nationales, qui réclament de marcher à l'ennemi, hors de la France, et aussi par les offres des départemens et des communes, de fournir des cavaliers, offres commandées par l'administration elle-même. Napoléon cherche en même temps à se faire des créatures, à soutenir des affections chancelantes; il distribue de secrètes largesses, qu'il tire de ses propres trésors; il en a déjà soustrait près de cent

millions pour les dépenses de la guerre de Russie. Cette fois, il va y puiser à pleines mains, soit pour se créer une nouvelle armée, soit pour payer à des ministres de certains cabinets des subsides secrets afin de les maintenir dans sa politique. C'était dans ses trésors qu'il trouvait une armée de réserve.

En attendant, il tenait des conseils privés où étaient appelés Cambacérès, Lebrun, Talleyrand, Champagny, Maret et Caulaincourt. Maret, qui venait de Berlin, assura qu'il avait reçu des ministres de Prusse et du roi lui-même, les plus fortes protestations qu'ils persévéreraient dans notre alliance; il ajouta que tout devait concourir à rassurer l'empereur sur les affaires du Nord. Soit que Maret fût de bonne foi, soit que tout fût concerté afin d'aiguillonner le conseil qui penchait pour les voies de négociations, Napoléon, affectant aussi plus de confiance, dit qu'il pouvait compter sur l'Autriche, et, selon toute apparence, sur la Prusse; or, que rien n'était alarmant dans sa position; que d'ailleurs il retrouvait son frère Joseph à Madrid et les Anglais rejetés en Portugal; qu'en outre, il avait déjà sous les armes cent cohortes et la levée anticipée des conscrits de 1813. Il décida que la guerre d'Espagne et celle du Nord seraient menées de front.

D'un autre côté, le contenu de la correspondance d'Otto (1) commençait à percer; on savait que lord Walpole avait fait à l'Autriche les offres les plus brillantes; qu'il avait présenté l'Allemagne prête à se soulever, et la France à la veille d'une révolution. Otto ajoutait qu'il fallait s'attendre à la défection de l'Autriche. Mais ce cabinet, instruit bientôt que Napoléon avait ressaisi le pouvoir, qu'il faisait de nouveaux armemens,

(1) Ambassadeur de Napoléon à Vienne.

qu'il n'y avait dans l'intérieur aucune apparence de crise, se hâta de dépêcher à Paris le comte de Bubna. Otto changeant aussi de langage, ses lettres furent d'accord avec les assertions de l'Autriche, qui n'aspirait, disait elle, qu'à intervenir comme alliée pour une pacification générale.

Plein de confiance, Napoléon fait parler officiellement son *Moniteur;* à l'en croire: « L'Autriche et la France » sont inséparables, aucune puissance du continent ne » s'éloignera de lui; d'ailleurs, quarante millions de » Français ne craignent rien... Si l'on veut savoir, ajoute- » t-il, les conditions auxquelles je pourrais souscrire » à une paix générale, il faut lire la lettre que le duc » de Bassano a écrite à lord Castlereagh avant l'ouver- » ture de la campagne de Russie. » Cela voulait dire qu'il consentait, comme s'il n'avait éprouvé aucun revers à Moscou, à laisser la Sicile à Ferdinand IV, et le Portugal à la maison de Bragance, mais qu'on n'eût à lui demander aucun autre sacrifice.

Arrive la nouvelle de la défection du corps prussien d'Yorck. « Ce qui suffisait hier ne suffit plus aujour- » d'hui, » s'écrie Napoléon; et tous ses conseillers voient à l'instant même tout le parti qu'ils peuvent tirer d'un pareil événement. Maret fait un rapport rempli, selon l'usage, d'invectives contre le gouvernement britannique, et conclut par proposer une levée de trois cent cinquante mille hommes. Regnault court demander au Sénat, au nom de l'empereur, les jeunes Français des cent cohortes auxquels on a donné l'assurance de n'être occupés qu'à des jeux militaires dans l'intérieur: un sénatus-consulte les met à la disposition du gouvernement.

On convoque le Corps législatif pour qu'il vote les impôts. « La paix, dit Napoléon, dans son discours d'ou-

» verture, est nécessaire au monde, mais je ne ferai » jamais qu'une paix honorable et conforme à la *gran-* » *deur* de mon Empire. » Rien de plus pompeux que l'exposé de sa situation présenté par le ministre de l'intérieur Montalivet; tout prospère : population, agriculture, manufactures, commerce, instruction publique, marine même. Vient ensuite la présentation du budjet par le comte Molé, conseiller d'état, et ici le digne élève de Fontanes, emerveillé de tant de belles choses, s'écrie en terminant : « Il suffit, pour produire tant de mer- » veilles, de douze ans de guerre et d'un seul homme! » Et aussitôt onze cent cinquante millions sont mis sans discussion à la disposition de ce seul homme.

Il avait mis aussi au premier rang des affaires urgentes l'accommodement de ses différends avec le pape, qui, depuis le mois de juin, était relégué au château de Fontainebleau. Sous prétexte d'une partie de chasse, Napoléon court lui arracher une nouveau concordat qui le dépouillait du temporel, mais que le saint vieillard rétracte presque aussitôt; et la chose religieuse s'envenime de plus en plus.

La défection ouverte de la Prusse ne laissa bientôt plus aucun doute sur les progrès de la coalition. Frédéric-Guillaume, quittant Berlin tout à coup, s'était mis en fuite sur Breslaw, protégé par la bonhomie de notre ambassadeur, Saint-Marsan, et en quelque sorte sous l'égide d'Augereau, qui s'était humanisé. Rien de plus bénin que nos généraux, nos ambassadeurs depuis nos désastres. A la nouvelle que le roi de Prusse lui est échappé, Napoléon regrette de ne l'avoir pas traité comme Ferdinand VII et comme le pape. « Ce n'est pas la première » fois, dit-il, qu'en politique la générosité est un mau- » vais conseiller. » Lui, généreux envers la Prusse!

Cependant le reflux de la guerre, parti des ruines de Moscou, marchait avec rapidité vers l'Oder et vers l'Elbe. Eugène, qui avait rallié quelques milliers d'hommes, s'était retiré successivement sur la Wartha, l'Oder, la Sprée, l'Elbe et la Saale. L'insurrection allemande excitée par les sociétés secrètes, se propageait de ville en ville, de village en village, et le nombre des ennemis de Napoléon grossissait chaque jour. Comment compter sur nos alliés? La défection de la Prusse nous en faisait prévoir bien d'autres. Voulant faire face à tout, Napoléon ordonne de mettre en disponibilité la conscription de 1814. Le voilà comme le dissipateur, dévorant d'avance son revenu d'hommes. Il rêve encore, avec ses familiers, une armée de mille bataillons, offrant un effectif de huit cent mille hommes et de quatre cents escadrons ou cent mille chevaux; en tout un million de soldats à défrayer. Il se berce de cette imposante chimère, et déjà ses ministres demandent un supplément de trois cents millions.

D'un autre côté, cent soixante mille conscrits errent dans les campagnes, fuyant leurs drapeaux, et protégés par le mauvais esprit des provinces. Napoléon redoute cette rebellion sourde à la loi militaire, à laquelle il ne manquera bientôt que des chefs tout prêts quand il en sera temps. Que fait-il? Par la plus astucieuse des combinaisons, il enveloppe dans une formation de gardes-d'honneur dix mille jeunes gens tirés des familles les plus riches et les plus illustres; ce sont autant d'ôtages destinés à garantir la fidélité de leurs parens.

La médiation de l'Autriche ne faisant aucun progrès, Napoléon essaie de nouveau une négociation directe avec le ministère anglais; il lui envoie le banquier Labouchère, qui, cette fois, n'est pas plus écouté que de mon

temps. De son côté, la Prusse, qui vient de s'allier avec la Russie, fait proposer un armistice, moyennant que Napoléon se contentera de la ligne de l'Elbe, et fera la cession de toutes les places de l'Oder et de la Vistule. Dans notre cabinet, un parti s'obstinait à soutenir que la paix était encore possible; M. de Talleyrand disait qu'on était toujours le maître de ne pas se battre; Lebrun et Caulaincourt étaient d'avis également de prendre la Prusse au mot, et de négocier. Mais comment décider Napoléon à livrer des forteresses? Il ne peut se résoudre à rien céder par négociation. « Qu'on me prenne, disait-il, » mais je ne veux rien donner. »

Il fait dire à ses journaux : « l'Espagne est à la dynastie » française; aucun effort humain ne peut l'empêcher. » Instruit, le 31 mars, que les Russes ont commencé à passer l'Elbe, il dit lui-même, par l'organe de ces mêmes journaux : « Que des batteries ennemies, placées sur les » hauteurs de Montmartre, ne l'amèneraient pas à céder » un pouce de terre. »

Et pourtant il recevait de tous côtés des conseils pacifiques et des avis utiles.

J'étais piqué de voir M. de Talleyrand rentré, sinon en grâce, du moins rappelé dans les conseils, tandis que je restais dans l'oubli et dans la défaveur; j'en sentais le motif, qui tenait à l'impression qu'avait laissée, dans l'esprit de l'empereur, le complot Malet, auquel on avait donné, avec affectation, une couleur républicaine et libérale; je pouvais aussi l'imputer à mes représentations contre la guerre de Russie. Persuadé pourtant que tôt ou tard mes conseils seraient réclamés, je crus en hâter le terme par une nouvelle démarche. Je n'ignorais pas qu'on répandait clandestinement une déclaration de Louis XVIII au peuple Français, datée de Hartwel, le 1er

février, où le Sénat était appelé *à être l'instrument d'un grand bienfait;* je savais que l'empereur avait connaissance de cette pièce, dont on pouvait contester l'authenticité, n'ayant encore donné lieu, en Angleterre, à aucune remarque ni discussion publique. Je m'en procurai une copie, que je lui adressai, en la lui certifiant.

Je lui exposais, dans ma lettre, que ses triomphes avaient endormi le faubourg St.-Germain, et que ses revers le réveillaient; qu'ils opéraient un grand changement dans l'opinion de l'Europe, que déjà même en France l'esprit public s'altérait; que les partisans de la maison de Bourbon étaient aux aguets; qu'ils se réorganiseraient secrètement dès l'instant où la puissance du chef de l'Empire perdrait de ses prestiges; que la lassitude de la guerre était le sentiment le plus général et le plus profond; qu'il ne fallait rien moins que celui de l'honneur national pour faire sentir la nécessité de conquérir la paix par une nouvelle campagne, où nous nous présenterions tous armés, pour appuyer des négociations si impatiemment attendues; que, pour notre salut et pour le sien, il était urgent qu'il fît la paix ou qu'il rendît la guerre nationale; que trop de confiance dans l'alliance autrichienne pouvait le perdre; qu'il fallait faire un pont d'or à l'Autriche et lui rendre bien vîte tout ce qu'on ne pourrait plus lui refuser; que, du reste, je ne croyais pas que le comte Otto fût l'homme qui convînt dans une telle complication d'intérêts politiques, et en présence d'un diplomate tel que M. de Metternich; j'indiquai M. de Narbonne comme seul capable de pénétrer les vraies intentions de l'Autriche, dont l'allure était si équivoque.

Ce ne fut qu'après quinze à vingt jours que j'eus la preuve sans réplique, par l'envoi de M. de Narbonne à Vienne, que ma lettre avait produit son effet; je n'en

voulais pas davantage, et je ne m'étais pas attendu à plus; le reste devait venir tôt ou tard. J'étais sûr du crédit et de la faveur de M. de Narbonne, dont la mission était d'une grande importance.

Du reste, qu'on ne s'étonne pas si, au moment où la Prusse obtenait la levée en masse des peuples d'Allemagne derrière la ligne des armées de la confédération du Nord; si, au moment où elle présentait la délivrance de la patrie allemande comme le but de la guerre, Napoléon s'ôtait volontairement la meilleure défense, celle d'une guerre nationale. Il savait bien qu'il ne pourrait en obtenir l'élan qu'en rappelant à lui l'opinion, qu'en faisant à nos libertés des concessions faciles à tout autre, mais qui lui auraient coûté plus que la vie, puisqu'elles auraient blessé son orgueil et mis un frein à sa puissance; j'étais donc sûr qu'il ne s'y prêterait pas davantage, que de rendre à la Prusse les places de la Vistule et de l'Oder, et à l'Autriche le Tyrol et l'Illyrie. Napoléon crut parer à tout par la formation d'une nouvelle armée de trois cent mille hommes, et en organisant une régence pour le cas même de sa mort.

En la conférant à Marie-Louise, avec le droit d'assister aux différens conseils d'état, il se proposa deux choses: de flatter l'Autriche, et en même temps de prévenir tout complot de gouvernement provisoire. Mais la régente ne pouvant autoriser par sa signature la présentation d'aucun sénatus-consulte, ni proclamer aucune loi, son rôle se bornait à une simple comparse au conseil. Elle était d'ailleurs sous la tutelle de Cambacérès, qui, lui-même, était sous la tutelle de Savary; on avait aussi attaché à la régence, en qualité de secrétaire, l'ex-ministre Champagny, chargé de consigner dans un registre nouveau, ridiculement appelé *livre d'État,* les intentions *définitives* de

l'empereur absent. En effet, dès que la régence eut été mise en activité, *la pensée* du gouvernement n'en courut pas moins la poste avec Napoléon, qui ne se fit pas faute de lancer des décrets de tous ses quartiers-généraux mobiles.

Les alliés, à la suite de divers combats, se disposaient à passer l'Elbe, quand l'empereur, après avoir déployé pendant trois mois, dans ses préparatifs, une activité extraordinaire, quitte Paris le 15 avril, et va se mettre à la tête de ses troupes.

D'abord il étonne l'Europe par la création, et par l'apparition subite, au cœur de l'Allemagne, d'une nouvelle armée de deux cent mille hommes, qui lui permet de reprendre l'offensive. Coup sur coup il gagne deux batailles, l'une à Bautzen, en Saxe; l'autre à Wurtchen, au-delà de la Sprée, rétablissant ainsi la renommée de ses armes. Leur premier effet ramène le roi de Saxe, qui revient se jeter tête baissée dans notre alliance.

Les Prusso-Russes, que Napoléon a battus, c'est-à-dire les troupes de Frédéric-Guillaume et de l'empereur Alexandre, continuent leur retraite vers l'Oder, et lui se se laisse entraîner à leur poursuite. Mais, à mesure qu'il avance, il s'éloigne de ses renforts, tandis que les alliés se rejettent sur les leurs.

Tout à coup se répand dans Paris la nouvelle d'un armistice. Napoléon y adhère, parce qu'il a besoin de se recruter, et qu'il redoute, sous le manteau d'une médiation, l'intervention armée de l'Autriche.

Mais sur quelle ligne de démarcations les deux armées s'arrêteront-elles? Hambourg et Breslaw sont les deux points qu'on se dispute avec le plus de vivacité. Les Prussiens insistent avec une grande opiniâtreté pour que la Silésie leur reste. Napoléon craint que l'ennemi ne cher-

che dans l'armistice des moyens de guerre, plutôt qu'un préliminaire pour la paix. Il se décide pourtant : le vœu général autour de lui est pour une suspension d'armes. Il renonce à la possession de Breslaw, abandonne la ligne de l'Oder, et consent à faire replier son armée sur Leignitz. L'armistice est conclu le 4 juin à Plessevig; Napoléon reprend son quartier-général à Dresde.

Tels furent les événemens qui remplirent les deux premiers mois d'une campagne qui allait décider du sort de l'Europe. Ils avaient excité au plus haut degré l'attente et l'intérêt public, en deçà et au delà du Rhin.

On respirait, on se berçait en général de l'espoir d'une paix prochaine, qu'invoquait le vœu des peuples. N'était-ce pas ainsi, d'ailleurs, que Napoléon, après toutes ses victoires, était parvenu à pacifier le monde ? Mais qu'aux yeux de l'observateur les temps étaient changés! Jusqu'alors, faute d'informations positives, on n'avait à Paris que des idées peu arrêtées sur ces événemens dont nous ignorions le secret et les mobiles.

J'attendais du quartier-général des nouvelles par une voie détournée, quand je reçus de l'archichancelier l'invitation d'aller conférer avec lui sur un objet important. C'était, me dit-il, de la part de l'empereur, qu'il était chargé de me faire une communication. L'empereur, qui se proposait d'accepter de nouveau mes services, désirait qu'au moment où il allait écrire au roi de Naples, pour qu'il vînt le joindre à Dresde, je me servisse moi-même de l'intimité que j'avais conservée avec ce prince pour le déterminer à ne pas différer de répondre à l'appel de l'empereur; je devais lui faire observer qu'il devenait urgent de déployer en Saxe tout l'appareil de nos forces, tous nos moyens militaires et politiques, afin d'amener l'ennemi à conclure une paix honorable pour nous. L'archi-

chancelier me fit lire la lettre de l'empereur, à laquelle il joignit ses propres instances, me répétant qu'il ne formait aucun doute que je ne fusse appelé incessamment à remplir une mission qui ne serait au dessous ni de mes talens ni de ma dignité. Je répondis à l'archichancelier que j'étais prêt à remplir les volontés de l'empereur; que j'allais écrire au roi de Naples, et que je lui communiquerais ma lettre pour qu'il pût en rendre compte.

Quoique je ne fusse pas éloigné, d'après quelques antécédens, de m'attendre que je rentrerais bientôt dans une carrière active, je ne savais trop sur quoi je devais porter mes idées à cet égard. Je me défiais de l'Italie, qui, au cas de la reprise des hostilités, ne serait pour moi qu'un honorable exil inspiré par la défiance. N'importe. Je fis ma lettre à Murat, qui n'était pas non plus dans une position ordinaire.

Joachim Murat, franc et brave général, mais roi sans aucune fermeté dans les résolutions, s'était créé à Naples une sorte de popularité et de puissance militaire; il en était ébloui au point de vouloir secouer le joug de Napoléon, qui ne voyait en lui qu'un vassal à ses ordres. Ce n'avait pas été sans peine que sur son injonction, il s'était décidé à faire partie de l'expédition de Russie avec son contingent formé de douze mille Napolitains et d'une partie de sa garde. C'était à lui que Napoléon, en fuyant, avait confié le commandement des malheureux débris de l'armée. Joachim prévoyant les changemens qui allaient s'opérer dans le système politique de l'Europe, résolut de rentrer dans son royaume, et de tâcher de le mettre à couvert des suites d'un tel désastre. Il quitta l'armée à Posen, et, dix jours après (1), le *Moniteur* annonça son départ en ces termes: « Le roi de Naples, étant indisposé,

(1) 27 janvier 1813.

» à dû quitter le commandement de l'armée, qu'il a re-
» mis au prince vice-roi. Ce dernier a plus d'habitude
» d'une grande administration et il a la confiance entière
» de l'empereur. »

Cette boutade officielle blessa d'autant plus Murat, que, dans le cours des deux années précédentes, l'empereur lui avait trop fait sentir qu'il n'était qu'un vassal du grand Empire. Murat, voyant qu'il aurait à craindre le sort de son beau-frère Louis, si l'empereur, réparant son désastre, ressaisissait tout son pouvoir, rechercha l'alliance de l'Autriche, qui ne s'était point encore détachée de Napoléon. Ses premiers rapports avec la cour de Vienne furent ménagés par le comte de Miër, ministre d'Autriche à Naples. Il y eut aussi quelques négociations avec lord Bentinck, commandant les forces anglaises en Sicile. Joachim et lord Bentinck eurent même une entrevue secrète dans l'île de Ponza: mais Napoléon épiait Murat.

Quand on sut à Naples que l'empereur, resté vainqueur à Lutzen et à Bautzen, rassemblait une nombreuse armée en Saxe, la reine Caroline écrivit à son frère de mieux traiter son époux, et usa de tout son pouvoir sur le roi pour rompre ses relations précipitées avec l'Autriche et l'Angleterre. Napoléon écrivit à Murat, qui d'abord refusa de se rendre en Saxe. Il lui fit alors écrire une lettre affectueuse, par laquelle, au nom de l'empereur, Berthier l'engageait à se rendre au quartier-général, l'assurant que peut-être la campagne ne se rouvrirait pas; qu'on allait traiter de la paix, et qu'il était d'un grand intérêt pour lui de se rapprocher des négociations, afin d'y stipuler ses intérêts. Ma lettre fut à peu près dans les mêmes termes; je le flattai, j'ajoutai qu'il y aurait de la gloire à acquérir, et qu'il était de son honneur de se

joindre à ses frères d'armes. Murat n'hésita plus. Avant même qu'il eût pu recevoir ma dépêche, un courrier, arrivant de Dresde, m'en apporta une de l'empereur, qui me mandait à son quartier-général. Je jugeai aussitôt que, redoutant ma présence à Paris, pour le moins autant que celle de Murat à Naples, c'étaient deux ôtages qu'il voulait avoir sous la main en nous appelant près de lui. Je fis mes dispositions à la hâte, et je me dirigeai sur Dresde par Mayence.

La garde de Mayence, notre principale clef du Rhin, était confiée à Augereau, avec qui je désirais m'aboucher, et qui était chargé en outre de rassembler un corps d'observation sur le Mein. Je le trouvai croyant peu à la paix, blâmant Napoléon, et plaignant les pauvres Mayençais encore troublés de l'idée d'un siége et de la dévastation des rians environs de leur ville. Voyant qu'il était au fait de tout ce qui venait de se passer, je le fis causer. « Nos » beaux jours sont passés! me dit-il. Ah! que ces deux » victoires qu'enfle Napoléon, qu'il fait sonner si haut » dans Paris, ressemblent peu aux victoires de nos belles » campagnes d'Italie où j'apprenais à Bonaparte la guerre » dont il ne sait plus faire que l'abus. Que de peines » maintenant pour avancer de quelques marches. A » Lutzen, notre centre avait fléchi; plusieurs bataillons » se débandaient; en vain nos deux ailes se prolongeant, » menaçaient d'envelopper les forces que l'ennemi ac- » cumulait au centre : nous étions perdus sans seize ba- » taillons de la jeune garde et quatre-vingts pièces de » canon. Il ne peut plus compter, vous dis-je, que sur » la supériorité de son artillerie; nous leur avons appris » à se battre. Après Bautzen, il a pressé le passage de » l'Elbe et a fait une trouée dans le Nord; mais il a fallu » s'arrêter devant Wurtchen, au delà de la Sprée; là,

» nous n'avons emporté les positions et le camp retran-
» ché qu'à force de sang. J'ai des lettres du quartier-
» général; et, encore après cette horrible boucherie,
» point de résultat, point de canons, point de prison-
» niers. Dans un pays entrecoupé, on trouvait l'ennemi
» retranché partout, et disputant le terrain avec avanta-
» tage; nous avons même été maltraités au combat de
» Reichembach. Et notez que dans ce court début de la
» campagne, un boulet a emporté Bessières en deçà de
» l'Elbe; et un autre boullet a renversé Duroc à Rei-
» chembach; Duroc, le seul ami qu'il eût! Le même
» jour, Bruyères et Kirgemer tombent aussi sous des
» boulets perdus. Quelle guerre! ajoutait Augereau
» en continuant ses réflexions décourageantes, quelle
» guerre! nous y passerons tous! Que veut-il faire main-
» tenant à Dresde? Il ne fera pas la paix, vous le con-
» naissez encore mieux que moi; il se fera cerner par cinq
» cent mille hommes; car, croyez bien que l'Autriche ne
» lui sera pas plus fidèle que la Prusse. Oui, s'il s'obstine,
» s'il n'est pas tué, et il ne le sera pas, nous y passerons
» tous. »

Je pus, dès lors, juger par moi-même ce qu'on m'avait déjà dit, que l'impatience de la paix et de revenir à Paris était dans l'âme de presque tous les généraux dont la fortune était faite.

Dresde me parut à la fois un vaste camp retranché et une ville capitale. Les forêts du voisinage tombaient sous la hache des sapeurs. Partout, en arrivant, je vis remuer la terre, abattre des arbres, faire des fossés, des palissades. L'empereur était en course, tant pour examiner les travaux que pour étudier le pays. Il était presque toujours entouré de Berthier, de Soult et de l'ingénieur-géographe, Bacler d'Albe, parcourant, la carte à la main, tous

les débouchés qui aboutissaient à la plaine de Dresde. La jetée des ponts, le tracé des routes, la construction des redoutes et l'assiette des camps étaient aussi le but de ses excursions et de ses promenades.

Toutes ces fortifications, toutes ces lignes pouvaient être considérées comme les ouvrages avancés de Dresde, point central d'une forte position sur la rive supérieure de l'Elbe; les ouvrages sur la rive droite autour de la ville touchaient à leur perfection; des paysans, requis de toutes les parties de la Saxe, venaient travailler aux travaux.

L'empereur faisait compléter l'enceinte de la ville par des fossés et des palissades qui devaient suppléer à toutes les interruptions des murs; les approches en étaient défendues par une ligne de redoutes avancées dont les feux se croisaient et battaient au loin la campagne. Ne se bornant point à fortifier les environs de Dresde, c'était sur la ligne de l'Elbe, dans toute son étendue, qu'il venait d'établir l'armée à cheval sur le fleuve, la tête à Dresde et la queue allant aboutir à Hambourg. Les villes de Kœnigstein, Dresde, Torgau, Wittemberg et Magdebourg, étaient ses principaux points fortifiés sur l'Elbe; ils lui assuraient la possession de cette large et belle vallée. Tous ces travaux commencés et poursuivis avec ardeur, révélaient assez le projet de Napoléon, de concentrer la majeure partie de ses forces aux environs de Dresde et de s'y tenir pour voir venir les événemens. Ainsi, je le trouvai très-occupé de négociations, après avoir choisi les environs de Dresde pour son champ de bataille et la ligne de l'Elbe pour son point d'appui. La plupart de ses généranx considéraient Dresde comme ayant tous les avantages d'une position centrale propré à devenir le pivot de toutes les opérations que méditait

l'empereur; cependant il y en eut qui m'avouèrent que si l'Autriche se déclarait, nous nous trouverions en *l'air*, exposés à être débordés entre l'Elbe et le Rhin. Ils regardaient le partage des forces ennemies bien distinctes entr'elles comme formant trois grandes masses : au nord, sur la route de Berlin, l'armée de Bernadotte, prince de Suède; à l'est, sur la route de Silésie, l'armée de Blucher, et derrière les montagnes de la Bohême, en observation, l'armée autrichienne de Swartzemberg; car déjà on regardait à l'état-major les Autrichiens comme prêts aussi à se déclarer.

Instruit que l'empereur était de retour au palais Marcolini, dans Friederichstadt, je m'empressai d'aller me présenter à son audience. Il me fit entrer dans son cabinet; je l'y trouvai soucieux. « Vous venez tard, M. le » duc, me dit-il. — Sire, j'ai fait toute la diligence possi- » ble pour me rendre aux ordres de Votre Majesté. — » Que n'étiez-vous ici avant mon grand débat avec Met- » ternich; vous l'auriez pénétré. — Sire, ce n'est pas ma » faute. — Ces gens-là, sans tirer l'épée, voudraient me » dicter des lois; et savez-vous qui sont ceux qui me » tracassent le plus aujourd'hui? vos deux amis, Berna- » dotte et Metternich; l'un me fait une guerre ouverte, » l'autre une guerre sourde. — Mais, sire!..... — Voyez » Berthier; il vous communiquera les résumés de ma » chancellerie et vous mettra au fait de tout; vous vien- » drez ensuite me donner vos idées sur cette maudite » négociation autrichienne qui m'échappe; il nous faut » toute votre habileté pour la retenir. Je ne veux rien » pourtant qui compromette ma puissance ni ma gloire! » Ces gens-là sont si âpres! ils voudraient, sans se battre, » de l'argent et des provinces que je n'ai acquises qu'à la » pointe de l'épée. J'y ai mis bon ordre, quant au pre-

» mier point; Narbonne nous a éclairés; vous verrez ce » qu'il en pense. Abouchez-vous avec Berthier le plutôt » possible, mûrissez vos idées; je vous attends sous deux » jours. »

M'étant retiré, il me fut impossible, ce jour-là, de causer avec Berthier, qui, devenu depuis la mort de Duroc à la fois le confident politique et militaire, ne quittait plus l'empereur et dînait même tous les jours à sa table. Il me renvoya au lendemain. En attendant, une personne du cabinet me mit provisoirement au fait de deux incidens qui étaient venus obscurcir notre horizon politique, et rendre encore plus incertaines les espérances de paix. Je veux parler de la contestation politique du comte de Metternich avec l'empereur, (j'y reviendrai tout-à-l'heure) et de la nouvelle arrivée, le même jour, de l'entière déroute de notre armée d'Espagne à Vittoria; elle laissait Wellington maître de la péninsule, et portait la guerre aux pieds des Pyrénées. Un tel événement, connu à Prague, ne pouvait manquer d'exercer une fâcheuse influence sur les négociations.

L'empereur, étourdi de ce nouveau revers, qu'il imputait à l'impéritie de Joseph et de Jourdan, chercha un général capable de réparer tant de fautes. Il jeta les yeux sur le maréchal Soult, alors auprès de lui dans sa garde. Il lui enjoignit d'aller rallier les troupes, et de défendre pied à pied le passage des Pyrénées. Soult n'eût pas hésité, si sa femme, arrivée à Dresde depuis peu avec un grand étalage, n'eût témoigné de l'humeur, se refusant de retourner en Espagne, où il n'y avait plus, disait-elle, à recevoir que des coups. Comme elle avait sur son mari beaucoup d'empire, Soult tourmenté eut recours à l'empereur, qui mande aussitôt madame la duchesse. Elle vient avec de grands airs, affectant le ton impérieux,

et déclare que son mari ne retournera point en Espagne, qu'il n'y a que trop guerroyé, et qu'il est temps enfin qu'il se repose. « Madame, s'écrie Napoléon en colère, » je ne vous ai point mandé pour entendre vos algara- » des; je ne suis point votre mari; et si je l'étais, vous » vous comporteriez autrement. Songez que les femmes » doivent obéir; retournez à votre mari et ne le tour- » mentez plus. » Il fallut fléchir; vendre chevaux, équipages, et se mettre en route tristement pour les Pyrénées occidentales. On riait au quartier général d'une scène où venait de figurer une duchesse altière, et qui faisait diversion aux malins propos, dont une de nos plus belles actrices, mademoiselle Bourgoin, avait été récemment l'objet. Appelée à Dresde avec l'élite de la comédie française, et invitée un jour au déjeûner de l'empereur, avec Berthier et Caulaincourt, elle avait pris, dit-on, tour à tour, en quittant le rôle de Melpomène, le masque d'Hébé, de Therpsicore et de Thaïs.

Mais passons à des faits plus graves. Je conférai enfin avec Berthier, qui avait un pied à terre au palais de de Brühl (1). Il serait trop fastidieux de rapporter littéralement les détails de notre long entretien, sur la situation politique et militaire de l'empereur à cette époque. Je n'en donnerai ici que la partie essentiellement historique, en y entremêlant quelques aperçus tirés de mes souvenirs. Commençons par la négociation autrichienne. Ce fut Narbonne qui, le premier, écrivit de Vienne vers la fin d'avril, qu'il fallait peu compter sur l'Autriche, ayant arraché à M. de Metternich l'aveu que le traité d'al-

(1) Nous croyons que c'est le même que le palais Marcolini, occupé par Napoléon, et qui avait appartenu autrefois au comte de Brühl, ministre d'Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne.

(*Note de l'éditeur.*)

liance, du 14 mars 1812, cessait de paraître applicable à la conjoncture; il appelait une sérieuse attention sur les exigences et les armemens de l'Autriche. L'empereur conçut dès lors le projet de neutraliser au moins le cabinet de Vienne, moyennant deux négociations : l'une officielle, et l'autre secrète; il comptait pour amortir l'influence de la coalition du Nord, et sur l'empereur son beau-père et sur M. de Metternich.

L'empereur s'était fait une fausse idée de cet homme d'état, qui avait résidé trois ans à Paris en qualité d'ambassadeur, et qui avait négocié, comme principal ministre, le traité de Vienne et l'alliance. C'était, sans contredit, le ministre de l'Europe qui avait le mieux sondé le gouvernement et la cour de Napoléon. Il y était parvenu sans effort, par ses hautes relations, en offrant successivement des hommages intéressés à Hortense, à Pauline, et avec plus de prédilection, à la femme de Murat, devenue depuis reine de Naples. L'empereur jugea superficiellement un diplomate qui, sous les dehors d'un homme du monde, aimable, galant, livré aux plaisirs, cachait une des plus fortes têtes de l'Allemagne, un esprit essentiellement européen et monarchique. Encore abusé, même après ses revers, l'empereur s'imagina que des intrigues l'emporteraient à Vienne *sur les plus* importantes considérations d'état : telle fut la source de ses erreurs. Quand avec l'épée il crut avoir tranché tous les nœuds de la politique dans les champs de Lutzen et de Vurtchen, il pensa qu'il avait assez fait pour ramener à lui l'Autriche. On lui dépêcha M. de Bubna, qui, tout en le cajolant, ne lui dissimula point que sa cour demanderait en Italie les provinces illyriennes; du côté de la Bavière et de la Pologne, une augmentation de frontières, et enfin, en Allemagne, la dissolution de la

Confédération du Rhin. Napoléon, regardant comme une faiblesse d'acheter par de pareils sacrifices une neutralité seulement, répondit à la lettre autographe de son beau-père, qu'il préférait mourir les armes à la main à se soumettre, si on prétendait lui dicter des conditions. L'incertitude sur l'alliance s'étant prolongée après l'armistice, on revit Bubna aller et venir de Vienne à Dresde, de Dresde à Prague; et enfin annoncer que la Russie et la Prusse adhéraient à la médiation de sa cour. Dès lors, on parla de la réunion d'un congrès à Prague. Narbonne y suivit la cour d'Autriche; à peine fut-il dans le voisinage de Dresde, qu'il vint y prendre de nouvelles instructions. « Eh bien! lui dit l'empereur, que disent-ils de Luzten? » — Ah! sire, répond le courtisan spirituel, les uns disent que vous êtes un dieu, les autres que vous êtes un » démon; mais tout le monde convient que vous êtes » plus qu'un homme. » Narbonne, observateur profond, ne s'abusait pas du reste sur le pouvoir surnaturel de celui dont il comparait la tête à un volcan.

Il faut qu'on sache que la négociation secrète roulait sur deux conditions : la rétrocession des provinces illyriennes et le paiement d'un subside provisoire de quinze millions, comme une faible compensation de ce que l'Autriche refusait, disait-elle, dix millions sterling que lui offrait le cabinet de Londres pour l'entraîner contre nous. Déjà dix millions lui avait été donnés en deux paiemens égaux.

Après avoir conféré avec Narbonne, l'empereur décide qu'on s'adressera, pour négocier, directement à M. de Metternich, et que je serai mandé à Dresde, comme ayant tenu long-temps les fils des menées secrètes de l'investigation diplomatique.

Tandis qu'un courrier m'est dépêché, M. de Metter-

nich arrive, apportant la réponse de son cabinet aux notes pressantes du ministre des relations extérieures. Il faut d'abord se résoudre à déchirer l'alliance réputée inconciliable avec la médiation. Le ministre d'Autriche ne dissimule pas non plus la prétention de sa cour de se placer entre les puissances belligérantes, pour qu'elles ne communiquent entr'elles que par la chancellerie de Vienne. Ici surviennent les difficultés, Napoléon ne voulant point entendre à ce mode inusité de négociation. Porteur d'une lettre particulière de son maître, le comte de Metternich vient la remettre lui-même à l'empereur, qui le reçoit en audience confidentielle. Ici commence l'altercation. D'abord Napoléon se plaint qu'on a déjà perdu un mois, que la médiation de l'Autriche est presque hostile, et qu'elle ne veut plus garantir l'intégrité de l'Empire français; il se plaint qu'elle est venue arrêter son élan victorieux, en parlant d'armistice et de médiation. « Vous parlez de paix, d'alliance, dit-il à » M. de Metternich, et tout s'embrouille. La coalition » resserre ses liens par des traités que cimente l'or de » l'Angleterre. Aujourd'hui que vos deux cent mille » hommes sont prêts, vous venez me trouver pour me » dicter des lois; votre cabinet veut profiter de mes embarras pour recouvrer tout ou partie de ce *qu'il* a » perdu et pour nous rançonner sans combattre. Eh bien! » traitons, j'y consens; mais qu'on s'explique avec franchise. Que voulez-vous? — L'Autriche, répond Metternich, ne veut qu'établir un ordre de choses qui, par » un sage répartition des forces européennes, place la » garantie de la paix sous l'égide d'une association d'États indépendans. — Soyez plus clair. Je vous ai offert » l'Illyrie; j'ai adhéré à un subside pour que vous restiez » neutre; mon armée est suffisante pour amener les

» Russes et les Prussiens à la raison. » M. de Metternich fait alors l'aveu que les choses en sont au point que l'Autriche ne peut plus rester neutre; qu'elle est forcée de se déclarer pour la France ou contre la France. Poussé dans ce défilé, Napoléon, sans tergiverser, saisit une carte de l'Europe, et presse Metternich de s'expliquer. Voyant que l'Autriche ne veut pas seulement l'Illyrie, mais la moitié de l'Italie, le retour du pape à Rome, la reconstruction de la Prusse, l'abandon de Varsovie, de l'Espagne, de la hollande et de la Confédération du Rhin, ne se possédant plus alors. « C'est donc pour en venir au » partage; s'écrie-t-il, que vous vous transportez d'un » camp à un autre! C'est le démembrement de l'Empire » français que vous voulez! d'un trait de plume vous » prétendez faire tomber les remparts des plus fortes » places de l'Europe, dont je n'ai pu obtenir les clefs qu'à » force de victoires! Et c'est sans coup férir que l'Au- » triche croit me faire souscrire à de telles conditions! » Et c'est mon beau-père qui accueille une prétention » qui est un outrage! Il s'abuse s'il croit qu'un trône » mutilé puisse être un refuge pour sa fille et pour son » petit-fils. Ah! Metternich, combien avez-vous reçu » de l'Angleterre pour vous décider à jouer un tel rôle » contre moi?.... »

A ces mots, l'homme d'état offensé ne répond que par la fierté du silence. Napoléon, confus, reprenant plus de calme, déclare qu'il ne désespère pas encore de la paix; il insiste pour que le congrès soit ouvert. En congédiant M. de Metternich, il lui dit que la cession de l'Illyrie n'est pas son dernier mot. Le ministre autrichien ne quitte Dresde (1) qu'après y avoir fait accepter la médiation de sa cour, et proroger l'armistice jusqu'au 10 août.

(1) Le 30 juin.

Quand on vint demander à Napoléon s'il fallait payer les cinq derniers millions du subside, « Non, dit-il, bientôt » ces gens-là nous demanderaient toute la France. »

Tel était à mon arrivée à Dresde, l'état des affaires. Je ne dissimulai pas à Berthier, dont le jugement était sain et les opinions raisonnables, que je ne formais plus aucun doute que l'Autriche n'entrât dans la coalition, si l'empereur n'abandonnait pas au moins l'Allemagne et l'Illyrie. J'ajoutai que si on reprenait les hostilités, je présageais les plus grands malheurs, attendu qu'il n'avait jamais existé, depuis la révolution, contre notre puissance, un principe de coalition plus compacte. Berthier partagea ma manière de voir. « Mais, me dit-il, vous ne sauriez » croire combien il me faut user de circonspection avec » l'empereur; je l'irriterais sans le ramener par une con- » tradiction ouverte; je suis forcé d'employer des biais, » à moins qu'il ne m'interpelle. Par exemple, depuis » que l'Autriche semble vouloir nous faire la loi, nous » discutons souvent des plans de campagne dans l'hypo- » thèse de la rupture; c'est là mon terrain. Eh bien! le » croirez-vous? je n'ai pas osé le presser d'abandonner » la ligne de l'Elbe pour se rapprocher méthodiquement » de celle du Rhin, ce qui nous mettrait à couvert avec » toutes nos forces disponibles. Qu'ai-je fait? J'ai appuyé, » sous main, le plan d'un officier-général très-capa- » ble (1); plan qui consiste à rappeler tout ce que nous » avons par delà l'Elbe, à réunir tous les corps détachés, » et à se retirer en masse sur la Saale et de là sur le Rhin. » Une considération décisive milite en faveur de ce plan. » Admettons que l'Autriche se déclare : elle ouvrira

(1) Nous sommes fondés à croire qu'il s'agit du lieutenant-général Rogniat, qui commandait l'arme du génie à la campagne de Saxe.

(*Note de l'éditeur.*)

» aussitôt les portes de la Bohême, elle permettra aux » alliés de tourner toutes nos positions, en un mot de » nous couper de la France. Rien n'a pu faire impres- » sion sur l'empereur. Eh bon Dieu! s'est-il écrié, dix » batailles perdues pourraient à peine me réduire à la » position où vous voulez me placer tout d'abord. Vous » craignez que je ne reste trop *en l'air* au cœur de l'Al- » lemagne? N'étais-je pas dans une position plus hasardée » à Marengo, à Austerlitz, à Wagram? Eh bien! j'ai » vaincu à Wagram, à Austerlitz, à Marengo. Comment, » vous me croyez en l'air, moi qui suis appuyé sur » toutes les places de l'Elbe et sur Erfurt? Dresde est le » pivot sur lequel je veux manœuvrer pour faire face à » toutes les attaques. Depuis Berlin jusqu'à Prague, l'en- » nemi se développe sur une circonférence dont j'occupe » le centre; croyez-vous que tant de nations différentes » conserveront long-temps de l'ensemble dans des opé- » rations si étendues? Je les surprendrai tôt ou tard » dans de faux mouvemens. C'est dans les plaines de la » Saxe que le sort de l'Allemagne doit se décider. Je vous » le répète, la position que j'ai prise m'offre des chances » telles que l'ennemi, vainqueur dans dix batailles, » pourrait à peine me ramener sur le Rhin, tandis que » moi, vainqueur dans une seule journée, et me repor- » tant de là sur les capitales de l'ennemi, je délivrerais » mes garnisons de l'Oder et de la vistule, et je forcerais » les alliés à une paix qui laisserait ma gloire intacte. » Au surplus, j'ai tout calculé; le sort fera le reste. » Quant à votre plan de défense rétrograde, il ne peut » me convenir; d'ailleurs, je ne vous demande pas des » plans de campagne; n'en faites pas; contentez-vous » d'entrer dans ma pensée pour exécuter les ordres que » je vous donne. »

Mais, dis-je à Berthier, si tous les généraux, si tous les chefs de l'armée pensaient comme vous, et je ne doute pas, qu'au fond, ils ne voient de même, croyez-vous que ce concert d'opposition morale ne déciderait pas l'empereur à ne pas tout compromettre par son obstination? — Ne vous faites pas illusion, répliqua Berthier; les opinions sont bien partagées au quartier-général. Parce que nous avons été long-temps victorieux, on s'imagine que nous le serons encore, et on ne voit pas combien les temps sont changés. Voyez d'ailleurs comment l'empereur est entouré : Maret est tout confit dans son système; il ne faut rien en attendre. Si Caulaincourt, qui possède sa confiance encore plus que Maret, s'exprime parfois avec franchise et lui dit assez souvent la vérité, il n'en est pas moins obséquieux et courtisan. L'empereur ne consulte guère ses deux plus braves généraux, Murat et Ney, que sur le champ de bataille, et il a raison. Ses alentours habituels le poussent à la guerre : j'en excepte Narbonne, Flahaut, Drouot, Durosnel et le colonel Bernard, qui se distinguent par leurs manières, et dont les opinions rentreraient aisément dans un système raisonnable. Quant à ses autres familiers, surtout Bacler d'Albe, qui, ses cartes à la main, le suit partout, ils espèrent comme lui que les alliés feront des fautes et qu'on les écrasera; ils en parlent avec mépris comme n'ayant pas de système; ils ne veulent pas voir que tout a changé depuis notre malheureuse campagne de Russie; que nous leur avons appris à faire la guerre, et que s'ils ne peuvent atteindre à la promptitude, à la précision de nos manœuvres, à la supériorité de notre artillerie, d'autres avantages, notamment celui du nombre, finiront par les faire triompher; car de même que du temps du maréchal de Saxe, ce sont encore les gros bataillons qui

gagnent les batailles. — Dites aussi la coopération des peuples, qui sont excités aujourd'hui à l'insurrection contre nous, et par les sociétés secrètes, et par leurs gouvernemens mêmes. — Oui, sans doute, répliqua Berthier, et ajoutez que nous manquons aussi d'espions et d'une bonne cavalerie. — Me voilà éclairé, lui dis-je en le quittant; je vais jeter sur le papier vos données, j'y ajouterai les miennes, et demain, avec ce petit arsenal, je verrai l'empereur; je lui dirai la vérité, comme je l'ai fait à toutes les époques.

Mon intention n'était pas de m'engager dans une discussion militaire, ni même dans une dissertation politique approfondie; je savais, d'ailleurs, qu'il ne m'en donnerait pas le temps, soit par la brusquerie de son dialogue et de ses interpellations, soit par le ton absolu de son vouloir. J'avais pu juger, dans ma première audience, que deux hommes le préoccupaient essentiellement : Bernadotte et M. de Metternich. Je savais à quoi m'en tenir sur celui-ci; m'occuper du premier était plus difficile; il le fallait pourtant. On m'avait assuré qu'à l'entrevue d'Abo (1), l'empereur de Russie lui avait dit : « Si Bonaparte ne réussit point dans son attaque contre » mon Empire, et que, par suite de sa défaite, le trône » de France devienne vacant, je ne vois personne de » plus en mesure que vous d'y monter. » Ces paroles, qui servaient à expliquer la conduite de Bernadotte, n'avaient-elles pas été plutôt un stimulant que l'indice d'une conviction intime de la part de l'auguste organe qui les avait proférées? Rien dans l'intérieur n'était préparé alors pour un semblable événement. Que de chances n'aurait-il pas fallu pour le rendre probable? A la suite des désastres de Moscou, il ne pouvait plus être

(1) Septembre 1812.

question dans les cabinets de l'Europe, de substituer un chef militaire au chef militaire de la France. On commençait à se rappeler qu'il y avait une dynastie des Bourbons. L'annonce de la prochaine arrivée de Moreau sur le continent à la suite de Bernadotte, éclaircissait bien des obscurités. La première opération de Charles-Jean, débarqué à Stralsund avec le corps suédois, avant l'armistice, fut de nous reprendre la Poméranie. Quelle allait être sa politique? On le disait toujours accompagné et presque gardé à vue par le général anglais Stewart, le général autrichien baron de Vincent, le général russe Pozzo-di-Borgo, et le général prussien de Krusemarck. Bien des défiances et quelques lueurs d'espoir se groupaient autour de lui; presque tous les partis étaient représentés à son quartier-général, et jusqu'à la coterie des mécontens, dont madame de Staël était l'âme.

Napoléon venait d'apprendre que, profitant de l'armistice, Charles Jean sortait de visiter l'empereur Alexandre et le roi de Prusse au quartier-général de Reichembach, pour les affermir dans la résolution de ne pas signer la paix tant qu'il resterait un seul soldat français sur la rive droite du Rhin. Qu'on juge dans quelles dispositions j'allais le trouver! Je me prémunis, et me présentai aux jardins Marcolini. Introduit presque aussitôt, je trouvai l'empereur environné de cartes et de plans. A peine m'aperçoit-il, que, se levant, il me parle en ces termes: « Eh bien! monsieur le duc, connaissez-vous » notre position? — Oui, sire. — Allons-nous être entre » deux feux : entre les obus de votre ami Bernadotte » et les bombes de mon grand ami Swartzemberg? — » Selon moi, il n'y a pas là dessus le moindre doute, » à moins de satisfaire l'Autriche. — Je ne le ferai pas; » je ne me laisserai pas dépouiller sans combattre. Je le

» sais, on soulève contre moi toutes les ambitions et
» beaucoup de passions. Votre Bernadotte, par exemple,
» peut nous faire beaucoup de mal en donnant la clef
» de notre politique, et la tactique de notre armée à
» nos ennemis. — Mais, sire, votre cabinet n'a-t-il pas
» essayé de le ramener à un système moins hostile? —
» Quel moyen? il est à la solde anglaise; je lui ai pour-
» tant fait écrire, et j'ai près de lui un homme sûr;
» mais la tête lui tourne de se voir recherché et encensé
» par les légitimes. — Sire, tout ceci me paraît si grave
» que j'ai pris aussi la plume pour tâcher d'ouvrir les
» yeux au prince de Suède qui peut bien venir parader en
» Allemagne, mais qui, dans aucun cas, ne doit faire la
» guerre à la France. — Bah! la France! la France! c'est
» moi. — Que Votre Majesté daigne me dire si elle ap-
» prouve ma lettre; j'y démontre au prince de Suède
» qu'il se fait l'instrument de la Russie et de l'Angleterre
» pour le renversement de votre puissance et pour faire
» revivre la cause des Bourbons. (Je remets ma lettre à
» l'empereur qui la lit attentivement.) — C'est bien;
» mais par quelle voie la lui ferez-vous parvenir? — Je
» pense que Votre Majesté pourrait se servir de l'inter-
» médiaire du maréchal Ney, long-temps l'ami et le
» compagnon d'armes du prince de Suède, et qui pour-
» rait y joindre ses instances personnelles dans le même
» but politique, en l'autorisant à choisir pour émissaire
» le colonel T.... — Non, cet officier a été jacobin. —
» Sire, on pourrait y employer le lieutenant de la gen-
» darmerie L...., dont Votre Majesté connaît le dévoue-
» ment et l'intelligence. — A la bonne heure; je lui fe-
» rai remettre des instructions et je le dépêcherai à
» Ney. »

Après un silence de deux minutes, l'empereur repre-

nant tout à coup la parole : « Avez-vous réfléchi aux » moyens de suivre la négociation secrète avec l'Autri- » che? — Oui, sire. — M'avez-vous préparé une note? » — Oui, sire, la voilà. — (L'empereur après l'avoir » lue :) Quoi! tout vous paraît inefficace? Vous ne voyez, » dans mes moyens, que des palliatifs, des demi-mesu- » res; vous vous rangez de l'avis de ceux qui voudraient » me voir désarmé, réduit à l'autorité d'un maire de » village? Croyez bien, M. le duc, que vous ne trou- » verez pas une égide plus sûre que la mienne. — Sire, » j'en suis tellement persuadé, que c'est précisément » l'un des motifs qui me fait désirer si ardemment de » ne plus voir le trône de Votre Majesté exposé aux » hasards des batailles. Mais je ne dois pas le dissimuler, » la réaction de l'Europe, arrêtée long-temps par vos » glorieux triomphes, ne saurait plus l'être aujourd'hui » que par d'autres triomphes plus difficiles à obtenir. Les » mêmes ministres, qui étaient toujours prêts à négocier » avec votre cabinet, qu'il vous était si facile autrefois » de diviser et d'intimider, se vantent aujourd'hui que » leur voix ne sera plus étouffée dans les conseils des » rois par une politique étroite et imprévoyante : ils » prétendent qu'il s'agit pour eux du salut de l'Europe. » — Eh bien! il s'agit pour moi du salut de l'Empire, » et certes je ne me chargerai pas du rôle dont ils ne » veulent plus. — Mais enfin il faut une solution; si » vous ne désarmez pas l'Autriche, ou si elle ne passe » pas dans votre camp, vous aurez contre vous toute » l'Europe, cette fois unie invariablement. Le mieux » serait l'œuvre de la paix; elle est possible en aban- » donnant l'Allemagne pour conserver l'Italie, ou en » cédant l'Italie pour conserver un pied en Allemagne. » De fâcheux pressentimens, sire, me préoccupent; au

» nom du ciel, pour la gloire et l'affermissement de ce
» bel Empire que je vous aidai à organiser, évitez, je
» vous en supplie, la rupture, et conjurez, il en est
» temps encore, une croisade générale contre votre puis-
» sance. Songez que cette fois, au moindre revers de vos
» armes, tout changerait de face, et que vous perdriez
» le reste de vos alliés qui chancèlent; qu'en vous refu-
» sant à une défense nationale, seul abri contre les re-
» vers, vos ennemis se prévaudraient de cette force d'i-
» nertie fatale au pouvoir qui s'isole; c'est alors qu'on
» verrait se réveiller de vieilles espérances assoupies, et
» que l'Angleterre aux aguets verserait à Bordeaux, dans
» la Vendée, en Normandie et dans le Morhiban, ses
» émissaires chargés d'y relever, au moindre événement
» favorable, la cause des Bourbons. Je vous adjure, sire,
» au nom de notre sûreté et de votre gloire, de ne pas
» en venir à jouer dans un va-tout et votre couronne
» et votre puissance. Qu'arriverait-il? Que cinq cent
» mille soldats, soutenus en seconde ligne par toute une
» population insurgée, vous forceraient à déserter l'Al-
» lemagne sans vous donner le temps de renouer des
» négociations. » A ces mots l'empereur, relevant la
tête, et prenant une attitude guerrière : « Je puis encore,
» me dit-il, leur livrer dix batailles, et une seule me
» suffit pour les désorganiser et les écraser. Il est fâ-
» cheux, monsieur le duc, qu'une fatale disposition au
» découragement domine ainsi les meilleurs esprits; la
» question n'est plus dans l'abandon de telle ou telle
» province; il s'agit de notre politique, et pour nous
» l'existence en dépend. Si ma puissance matérielle est
» grande, ma puissance d'opinion l'est bien davantage;
» c'est de la magie : n'en brisons pas le charme. Pour-
» quoi tant d'alarmes? laissons se produire les événe-

» mens. Quant à l'Autriche, personne ne doit s'y trom-
» per; elle veut profiter de ma position pour m'arra-
» cher de grands avantages; au fond j'y suis presque
» décidé; mais je ne me persuaderai pas qu'elle consente
» à m'abattre tout-à-fait, et se livrer ainsi elle-même à
» la toute-puissance de la Russie. Voilà ma politique,
» et j'entends que vous me serviez de tous vos moyens.
» Je vous ai nommé gouverneur-général de l'Illyrie,
» et c'est vous, vraisemblablement, qui en ferez la re-
» mise à l'Autriche. Partez; passez à Prague; nouez-y
» vos fils pour la négociation secrète; et de là dirigez-
» vous à Gratz et sur Laybach, d'où vous suivrez les
» affaires; allez vîte, car ce pauvre Junot, que vous
» remplacez, est décidément fou à lier; et l'Illyrie a be-
» soin d'une main sage et ferme. — Je suis tout prêt,
» sire, à répondre à la confiance dont vous m'honorez;
» mais si j'osais, je vous ferais observer que l'un des
» principaux mobiles de la négociation secrète, serait,
» sans aucune doute, indépendamment de la rétrocession
» des provinces, la perspective de la régence, telle que
» l'a organisée Votre Majesté dans toute sa latitude. —
» Je vous entends; eh bien! dites tout ce que vous vou-
» drez là-dessus, je vous donne carte blanche. »

Je ne songeai plus, dans la supposition d'une *nouvelle* rupture, qu'à tirer parti, pour l'intérêt de l'État, de ma nouvelle position. D'ailleurs, la négociation secrète avec l'Autriche me semblait sans objet du moment où l'empereur ne faisait point à ce cabinet les concessions sans lesquelles il ne pouvait le retenir dans ses intérêts. Or, ma mission n'était, à l'égard de l'Autriche, qu'un leurre, et envers moi qu'un prétexte pour m'éloigner, pendant la crise, du centre des affaires. L'empereur avait deux autres buts. D'abord, de tenir le plus long-temps possi-

ble encore la cour d'Autriche en suspens, et d'y alimenter un parti tout prêt à se rapprocher de lui, si, en cas de rupture, il parvenait, par quelque grande défaite, à disloquer la coalition du nord. En second lieu, il avait à cœur de me faire traverser la monarchie autrichienne d'un bout à l'autre pour me rendre à mon gouvernement, persuadé que je n'y jetterais pas en vain un coup-d'œil d'observation. Berthier m'avoua que telle était l'intention de l'empereur; qu'il désirait même que je m'arrêtasse à Prague autant que possible, pour me concerter avec Narbonne et y pénétrer les vues ultérieures de l'Autriche. Il ne manqua pas de faire ressortir les grands pouvoirs dont j'étais investi dans les provinces illyriennes, pouvoirs qui, à la fois civils et militaires, me conféraient une sorte de dictature; mais je savais à quoi m'en tenir sur cette Illyrie, soit que la guerre se rallumât, soit que cette province fût rétrocédée à l'Autriche. Quant à mon séjour et à mes observations à Prague, je jugeai qu'à moi plus qu'à tout autre il ne convenait ni de prolonger l'un, ni d'étendre les autres au delà des limites que prescrivaient les convenances.

Je voulais pourtant m'arrêter à un plan raisonnable et utile, car je ne connais rien de pire que d'agir dans le vague. Ne pouvant rien sur l'état polititique existant, je combinai mes idées sur un avenir probable. L'empereur, me dis-je, doit succomber devant une confédération générale; il peut périr les armes à la main, ou être atteint par un décret de déchéance à la suite de nouveaux revers qui dissiperaient tout-à-fait le prestige de sa puissance. Malgré l'égoïsme, l'aveuglement et même la lâcheté qui règnent parmi les principaux fonctionnaires de l'État, il est impossible que des idées de haute conservation ne viennent pas à germer dans quelques-unes des premières

têtes de Paris; ceci peut amener une de ces révolutions que la gravité des circonstances et les exigeances de l'opinion déterminent. Il peut y avoir urgence, car si l'Angleterre, l'âme de cette coalition nouvelle en prend la direction politique, on verra renaître des chances en faveur des Bourbons. Je n'ai pas besoin de dire que mes antécédens ne me permettaient pas de diriger mes vues de ce côté, en supposant même le renversement de l'Empire, et peut-être m'imputera-t-on d'être trop sincère en avouant que, dans les hauts emplois, les Bourbons n'auraient trouvé, pendant les six derniers mois de 1813, que bien peu de fonctionnaires influens sur lesquels ils pussent raisonnablement compter. En effet, tous les intérêts de la révolution qui se détachaient de l'empereur, ceux même des royalistes qui s'étaient incorporés dans le gouvernement impérial, devaient d'abord chercher à se rallier sous le pouvoir de la régence, dont Napoléon avait lui-même posé les bases, si quelques hommes habiles se trouvaient en mesure d'en préparer la transition en cas de revers. Mais il était clair qu'il ne fallait pas attendre que tout fût désespéré. L'Autriche avait un grand intérêt à voir s'établir une régence sous l'égide d'une archiduchesse, et à soutenir un système qui, l'alliant à la France réconciliée avec l'Europe et réduite à *ses limites naturelles*, les Alpes et le Rhin, lui permît tout d'abord de balancer la trop grande prépondérance qu'allait acquérir la Russie. Ce fut sur ces bases que je combinai mes idées, et je les rédigeai dans un mémoire où j'établis l'hypothèse d'une régence effective, dont on pouvait laisser entrevoir l'éventualité aux hommes d'état. D'après mon plan, tous les intérêts devaient être représentés dans le conseil de régence. J'en faisais naturellement partie, ainsi que MM. de Talleyrand, Narbonne, Macdonald,

Montmorency, et deux autres personnes que je puis me dispenser de désigner. Quant à l'ambition des maréchaux, elle eût été satisfaite par l'érection de grands gouvernemens militaires qu'ils auraient eus en partage, et qui eussent accru leur influence dans l'État; en un mot, la régence, selon mes idées, aurait concilié tous les intérêts et toutes les opinions. D'oppresseur qu'il était, le gouvernement serait redevenu protecteur, et sa forme eût été une monarchie tempérée par le mélange d'une aristocratie raisonnable et d'une démocratie représentative. C'était sans contredit le plan le plus approprié à la gravité des circonstances, puisqu'il pouvait préserver la France du double danger de l'invasion et du démembrement.

J'étais plus que fondé à croire qu'il serait accueilli par l'homme d'état, alors le régulateur de la politique autrichienne, dont je connaissais la solidité du caractère et la profondeur des vues, de M. de Metternich enfin. Sa bienveillance pour moi remontait à la déclaration de guerre de l'Autriche en 1809. A cette époque, l'empereur m'ordonna de le faire enlever, contre toutes les convenances de la diplomatie, par une brigade de gendarmerie, pour être conduit ainsi escorté jusqu'aux confins de l'Autriche, en ajoutant à ce procédé toutes les duretés qui pouvaient le rendre plus injurieux. Révolté de ce traitement inoui, je pris sur moi d'en adoucir les formes. J'ordonnai qu'on m'amenât ma voiture; je me fis conduire chez l'ambassadeur, je lui exposai le motif de ma visite, et lui exprimai combien j'en éprouvais de regret; de là quelques épanchemens mutuels, assez du moins pour que nous pussions nous comprendre. Ayant demandé au maréchal Moncey un capitaine de gendarmerie qui sût tempérer par l'aménité et la politesse de ses

manières ce que sa mission avait d'outrageant, je lui commandai de monter dans la chaise de poste de l'ambassadeur, à qui j'accordai tous les délais convenables. En nous séparant, il me témoigna combien il était sensible aux égards et aux ménagemens que j'avais employés dans cette ocassion.

Mes idées étant donc fixées, comme on l'a vu plus haut pressé d'ailleurs par l'empereur et par Berthier, je me mis en route avec M. de Chassenon, auditeur près l'intendance générale de la grande armée, et je me dirigeai vers la ville de Prague, non sans avoir été rendre hommage, avant mon départ de Dresde, au vénérable souverain de la Saxe, qui se vouait avec tant de persévérance à la cause française. J'avais pu remarquer combien les Saxons gémissaient de voir ainsi leur roi engagé dans les intérêts de Napoléon, et combien ils prévoyaient qu'il en pourrait résulter de malheurs.

J'arrivai à Prague au moment où l'on croyait toucher à l'ouverture du congrès, sur lequel je ne fondais aucune espérance, et qui, à mes yeux, n'était qu'une de ces représentations diplomatiques imaginées pour justifier l'emploi de la force. M. de Metternich, et les plénipotentiaires de la Russie et de la Prusse venaient d'y arriver; toute la chancellerie autrichienne y *était établie*. Des deux plénipotentiaires français, Narbonne fut le seul que j'y trouvai; il attendait Caulaincourt, et avait ordre de ne rien faire sans son collègue. Déjà quelques difficultés précédaient la réunion du congrès; Napoléon venait de se déclarer contre la nomination de M. d'Anstett, plénipotentiaire de Russie, Français né en Alsace, et qu'il signalait dans son *Moniteur* comme un agent de guerre très-actif. Outre ces altercations, on s'attendait que la question de forme arrêterait dès les premiers jours

la marche des affaires. Napoléon s'était expliqué avec Narbonne dans le même sens qu'avec moi. « La paix » que je ne veux pas faire, lui avait-il dit, est celle » que mes ennemis veulent m'imposer. Croyez-moi, » celui qui a toujours dicté la paix ne peut pas à son » tour la subir impunément. Si j'abandonne l'Alle- » magne, l'Autriche combattra avec plus d'ardeur jus- » qu'à ce qu'elle obtienne l'Italie; si je lui cède l'Italie, » elle s'empressera, pour se la garantir, de me chasser » de l'Allemagne. » La seule instruction positive qu'eût encore reçue Narbonne était de chercher à ne pas mettre l'Autriche dans une position ennemie. Je lui communiquai les intentions de l'empereur relativement à la négociation secrète, et il n'en augura pas mieux que moi.

Je me trouvai à Prague dans une sphère toute nouvelle et sur un terrain qui m'était inconnu. On savait que je n'y venais qu'en passant. Il me fallut user de certains ménagemens pour m'aboucher avec le chef de la chancellerie autrichienne. Je trouvai partout les mêmes défiances à l'égard de Napoléon, et des griefs plus ou moins fondés. On m'assura, par exemple, que dès le mois de décembre (1), il avait fait offre d'abandonner à l'Autriche l'Italie, les provinces illyriennes, la suprématie de l'Allemagne, et enfin de rétablir l'ancienne splendeur de la cour de Vienne; mais qu'aussitôt qu'il s'était vu en état d'ouvrir une nouvelle campagne, il avait tout éludé, se bornant à ne plus céder que de minces avantages, qui ne pouvaient entrer en compensation de ce qui se présentait naturellement à l'Autriche pour reprendre en Europe son rang et sa prépondérance.

Le cabinet de Vienne voulait évidemment profiter de l'affaiblissement de notre puissance pour recouvrer ce

(1) 1812.

qu'il avait perdu par la paix de Presbourg et par celle de Schœnbrunn. Il n'attachait que peu d'intérêt à la rétrocession de l'Illyrie, qui ne pouvait manquer, au premier coup de canon, de rentrer dans son vaste domaine.

J'appris à Prague que la coalition du nord venait de se déclarer contre la Confédération du Rhin, à l'ouverture même de la campagne, et que, dès le 25 mars, le maréchal Kutusoff avait annoncé, par une proclamation publiée à Kalisch, que la Confédération du Rhin était dissoute. C'était une sorte de sanction offerte d'avance à toutes les défections de troupes allemandes employées dans nos armées. J'appris également que les conférences de Reischenbach venaient d'être reprises à Trachenberg; que l'empereur de Russie, le roi de Prusse et le prince royal de Suède y assitaient, de même que M. de Stadion, pour l'Autriche, et lord Aberdeen pour l'Angleterre, ainsi que les généraux en chef de l'armée combinée. Là on déterminait les forces que les puissances coalisées allaient consacrer à la guerre la plus active contre Napoléon; là on concertait leurs mouvemens, l'aggression et l'offensive; enfin, on indiquait le rendez-vous des trois grandes armées *dans le camp même de l'ennemi*. Il était impossible de ne pas y voir un accord de toutes les parties contractantes qu'allaient cimenter des traités de partage et de subsides.

Cependant on était décidé à ouvrir le congrès, mais pour y renfermer Napoléon dans le cercle de Popilius. Bien que non admise ouvertement aux conférences, l'Angleterre devait en être l'âme; elle allait en diriger les négociations.

Ainsi, plus de doute que l'Autriche ne fût à la veille de compléter son accession à la confédération du nord, en y portant deux cent mille hommes de troupes de

première ligne. A tout ce que nous essayions d'alléguer confidentiellement pour l'en détourner, elle répondait qu'elle pouvait à peine trouver dans Napoléon l'assurance de n'être plus exposée à de nouvelles spoliations, tandis que l'état des affaires lui promettait davantage.

Tous mes efforts pour renouer la négociation secrète furent infructueux. Quant à mes vues particulières, ayant pour objet la garantie future de notre établissement politique, on me laissa bien entrevoir que le plan d'une régence dans l'intérêt de l'Autriche, pourrait influer sur les déterminations de sa politique, mais seulement lorsque des suppositions seraient converties en réalités. Je ne pus faire prendre aucun engagement provisoire sur un ordre de choses éventuel; j'obtins seulement l'assurance qu'on ne commencerait que par la destruction de la puissance extérieure de Napoléon, et que l'Autriche refuserait de se prêter à l'exécution d'aucun projet de bouleversement dans l'intérieur. Je ne dois pas oublier de dire que parmi les griefs, qui me furent présentés par la chancellerie autrichienne, je remarquai les reproches qu'elle faisait à Napoléon au sujet des diatribes de son *Moniteur*, et de certains articles insérés dans d'autres journaux.

Je m'éloignai de Prague avec plus de lumières sans doute, mais sans y avoir trouvé aucun élément de garantie pour l'avenir; au contraire, j'en emportai la triste conviction qu'un million de soldats allait décider du sort de l'Europe, et que, dans ce grand conflit, il serait bien difficile de stipuler à temps pour les intérêts que j'avais combinés et qu'aucune diplomatie ne mettait encore en première ligne.

En traversant la monarchie autrichienne pour me rendre en Illyrie, je tirai de ce voyage, quoique fait avec

rapidité, plus d'une instruction; je me convainquis d'abord que cette monarchie compacte, quoique composée de tant d'États divers, était mieux gouvernée et administrée qu'on ne le supposait généralement; qu'elle était d'ailleurs habitée et défendue par une population fidèle et patiente; que sa politique avait une sorte de longanimité propre à triompher des revers, pour lesquels on lui voyait toujours des palliatifs en réserve. Par sa persévérance dans ses maximes d'état, elle l'emportait tôt ou tard sur la politique mobile de circonstance; enfin, il était évident que l'Autriche, par l'entier développement de sa puissance, allait mettre un poids *décisif* dans la balance de l'Europe.

Je me dirigeai par Gratz, capitale de la Styrie, et par les Alpes styriennes sur Laybach, ancienne capitale du duché de Carniole, considéré alors comme le chef-lieu de nos provinces illyriennes. J'y arrivai à la fin de juillet, et je m'y installai immédiatement en qualité de gouverneur général. Ces provinces, cédées par le traité de paix de Schœnbrunn en 1809, se composaient du Frioul autrichien, du gouvernement de la ville et du port de Trieste, de la Carniole, qui renferme la riche mine d'Idria, du cercle de Willach, d'une partie de la Croatie et de la Dalmatie, c'est-à-dire, tout le pays *situé à la droite* de la Save, en partant du point où cette rivière sort de la Carniole, et prend son cours jusqu'à la frontière de la Bosnie; ce dernier pays comprend la Croatie provinciale, les six districts de la Croatie militaire, Fiume et le littoral hongrois, l'Istrie autrichienne, et tous les districts sur la rive droite de la Save, dont le Thalweg servait de limites entre le royaume d'Italie et la terre d'Autriche. On voit par là que c'était un assemblage de parties hétérogènes se repoussant entre elles, mais qui, réunies plus

long-temps à l'Empire français, eussent pu former un seul tout, et acquérir par leur position une haute importance, d'autant plus que la Dalmatie et une partie de l'Albanie y étaient comprises. Mon arrivée dans ces provinces fit d'autant plus de sensation, que mon nom comme ancien ministre de la police générale y était connu, et que j'y remplaçais dans le gouvernement civil et militaire un aide-de-camp de l'empereur, un de ses familiers, Junot enfin, duc d'Abrantès, qui venait d'être pris en flagrant délit de démence. Voici ce qui était arrivé à ce pauvre Junot : l'action corrosive de l'âpre climat de Russie sur la blessure qui l'avait défiguré en portugal, des chagrins domestiques, et le ressentiment de n'avoir pas obtenu le bâton de maréchal d'Empire, affectèrent tellement ses organes, qu'il donna, six semaines avant mon arrivée, des marques publiques de folie. Un jour, faisant monter son aide-de-camp dans sa calèche, à laquelle six chevaux étaient attelés, et que précédait un piquet de cavalerie, lui-même se place tout couvert de ses décorations sur le siége du cocher, et un fouet à la main. Ainsi en évidence, il se promène, pendant plusieurs heures, d'une extrémité de la ville de Goritz à l'autre, au milieu de la foule des habitans étonnés. Le lendemain, il dicte les ordres et les lettres les plus absurdes, qu'il terminait par cette formule : « Sur ce, » monsieur le commandant, je prie *Sainte Cunégonde* » de vous avoir en sa digne garde. » Des scènes déplorables s'étant succédées, le malheureux Junot fut transporté en France, où il mourut quinze jours après, à la suite d'un accès de fureur, en se précipitant des fenêtres du château de son père. Tel était l'homme que je venais remplacer dans le gouvernement général des provinces qui, le moins en harmonie avec ce qu'on appelait l'Em-

pire français, étaient encore gouvernées sur le pied de la conquête. A la vérité, j'allais être secondé par le lieutenant général baron Fresia, nommé commandant militaire sous mes ordres immédiats. Cet officier général, l'un des Piémontais qui s'étaient le plus distingués dans les armées françaises, était pénétrant et capable; il commandait une division de cavalerie à la grande armée à Dresde, quand l'empereur l'envoya dans les provinces illyriennes.

Nous nous y trouvâmes sous un ciel doux et pur, au milieu des sites les plus variés, quelquefois d'un aspect sauvage, mais toujours pittoresques, et chez des peuples offrant tour à tour les traces d'une civilisation avancée et les mœurs des temps primitifs.

A mon départ de Dresde, prenant congé de l'empereur, il me dit que, dans ses mains, l'Illyrie était une avant-garde au sein de l'Autriche, propre à la contenir; une sentinelle aux portes de Vienne pour forcer de marcher droit; que cependant son intention n'avait jamais été de la garder; qu'il ne l'avait prise qu'en gage, ayant d'abord eu l'idée de l'échanger contre la Gallicie, et aujourd'hui l'offrant à son beau-père pour le retenir dans son alliance. Je m'étais aperçu, du reste, qu'il avait plus d'un projet sur cette Illyrie, car il en changeait souvent. Il me dit en outre qu'à tout événement il allait envoyer au prince vice-roi, Eugène Beauharnais, l'ordre de se tenir prêt sur la frontière italienne pour attaquer au cœur les États héréditaires, si la cour de Vienne se déclarait contre nous; il ajouta qu'il prescrirait en même temps à l'armée bavaroise, au corps d'observation du maréchal Augereau, et au corps de cavalerie du général Milhaud, de seconder l'entreprise du vice-roi, auquel il ordonnerait de pénétrer jusqu'à Vienne. Mais Napo-

léon pouvait-il s'abuser encore sur ses idées gigantesques, et ne les mettait-il pas en avant pour contenir l'Autriche?

A peine arrivé dans mon gouvernement, je pus juger par moi-même que le temps des idées hardies était passé; qu'il ne fallait plus songer aux opérations offensives qui devaient jeter de puissantes diversions au centre même des États héréditaires. Nous n'avions en Illyrie que de faibles détachemens, et depuis les désastres de la campagne de Moscou, l'état militaire du royaume d'Italie était presque nul. Trois corps d'observation en avaient été tirés successivement depuis 1812, ce qui avait épuisé tous les cadres des corps français et italiens; les garnisons étaient absolument dégarnies de troupes, et les états de situation n'offraient que les numéros des régimens; le vice-roi venait pourtant de recevoir l'ordre positif de former rapidement une nouvelle armée. On lui assignait, en conséquence, les conscriptions des départemens les plus voisins du royaume d'Italie. Le recrutement fut assez rapide, mais les cadres commençaient à peine à se remplir, et cette armée qui devait être de cinquante mille hommes, n'avait encore ni matériel, ni organisation, lorsque une lettre de Prague que m'écrivait Narbonne m'annonça la rupture du congrès. Là, le mot de l'Autriche avait été enfin prononcé le 7 août; elle avait demandé : la dissolution du duché de Varsovie, et son partage entre elle, la Russie et la Prusse; le rétablissement des villes anséatiques dans leur indépendance; la reconstruction de la Prusse avec une frontière sur l'Elbe; la cession à l'Autriche de toutes les provinces illyriennes, y compris Trieste. On renvoyait à la paix générale la question de l'indépendance de la Hollande et de l'Espagne. Napoléon employa la journée du 9 à délibérer.

Il se décide enfin à donner une première réponse, dans laquelle, acceptant une partie des conditions, il en rejette d'autres. La journée du 11 se passe à en attendre l'effet; mais il apprend bientôt que dans la matinée le congrès a été dissous. Le même jour, l'Autriche abandonnant notre alliance pour celle de nos ennemis, les troupes russes accourent en Bohême. Napoléon adopte, trop tard, dans leur entier, les conditions énoncées par M. de Metternich; mais ces concessions qui auraient pu faire la paix le 10 ne peuvent plus rien le 12. L'Autriche déclare la guerre, et ajourne indéfiniment la question de la reprise d'un congrès. A la réception de cette lettre, je ne formai plus aucun doute que l'attaque ne commençât par l'Illyrie.

En traversant les États héréditaires, je n'avais pas été sans m'apercevoir d'un grand mouvement de troupes autrichiennes. J'appris que le feld-maréchal lieutenant Hiller était attendu à Agram; qu'il y était précédé par les généraux Frimont, Fenner et Morshal; que la force de l'armée dont il allait prendre le commandement s'élèverait à quarante mille hommes, et que déjà les régimens qui se trouvaient dans la Croatie autrichienne étaient mis sur le pied de guerre. A mon arrivée, j'en avais donné avis au prince vice-roi. Tous les rapports m'annonçaient parmi les habitans de la Croatie française des menées secrètes et une fermentation sourde pratiquées par des agens autrichiens envoyés en deçà de la Save; ils y préparaient un mouvement insurrectionnel qui pût faciliter une invasion. En effet, le 17 août, le lendemain du jour de l'expiration de l'armistice d'Allemagne, deux colonnes autrichiennes, sans déclaration de guerre préalable passèrent la Save à Sissek et à Agram, se dirigeant sur Carlstadt et sur Fiume. Le général Jeanin, commandant

à Carlstadt, chef-lieu de la Croatie française, fit d'abord quelques dispositions de défense; mais, abandonné par les soldats croates sous ses ordres, et assailli par les habitans insurgés, il opéra sa retraite presque seul sur Fiume. Moins heureux, l'intendant de la Croatie, M. de Contades arrêté dans sa fuite, fut en danger de perdre la vie. Échappé comme par miracle à la fureur des habitans déchaînés contre les employés de l'administration française, il fut retenu prisonnier par le général Nugent, qui ne consentit à le rendre à la liberté que sur une autorisation de la cour de Vienne.

La conduite des Croates, dans cette circonstance, ne me causa point de surprise; je connaissais leur attachement pour le gouvernement autrichien. Presque toutes les autres parties des provinces illyriennes suivirent l'exemple de la Croatie. Bientôt même les villes de Zara, Raguse et Cattaro, défendues par les généraux Roise, Montrichard et Gauthier, avec de faibles garnisons italiennes et quelques employés français, furent assiégées par des troupes autrichiennes, auxquelles se joignirent des bandes de Dalmates. Au premier avis de ces mouvemens, j'avais fait mettre en état de défense les châteaux de Laybach et de Trieste. Instruit que le général autrichien Hiller, commandant en chef l'armée ennemie, réunissait près de Clagenfurt la plus grande partie de ses forces, pour forcer Willach et Tarvis, et pénétrer ensuite dans le Tyrol par la vallée de la Drave, j'en donnai avis au prince vice-roi. Déjà il avait mis son armée en mouvement sur l'Illyrie. L'arrivée à Laybach de la division italienne du général Pino, me mit en état de soutenir les hostilités.

Je ne m'abusai pas cependant; Hiller opérait avec quarante mille hommes, et il avait pour lui la population. Le

vice-roi, réduit, soit par la faiblesse numérique de son armée, soit par l'inexpérience de ses soldats, à une guerre défensive, dans le seul but de gagner du temps, ne pouvait songer à reprendre la ligne de la Save que l'ennemi avait déjà dépassée. Les plus grandes forces autrichiennes se dirigeant en effet sur Clagenfurt, il était réellement à craindre que l'ennemi ne vînt à forcer les positions de Tarvis et de Willach. Ce mouvement eût débordé la gauche de l'armée du vice-roi, et ouvert aux Autrichiens, par le vallon de la Drave, l'accès du Tyrol. Le prince prit la position d'Adelberg, sa gauche aux sources de la Save et sa droite vers Trieste. Sur l'extrême gauche, il fit garder les débouchés du Tyrol par un corps détaché.

Cependant l'ennemi continua l'offensive. S'il occupa Fiume et Trieste sans de grands efforts, ces deux villes furent reprises par le général Pino avec la même facilité. Willach, pris et repris, souffrit du combat plus encore que les combattans. La seule opération vigoureuse fut l'enlèvement du camp de Felnitz par le lieutenant-général Grenier.

Ainsi se passa tout le mois de septembre. Comme le disait l'empereur, c'était en Allemagne que devait se décider le sort de l'Italie. A Dresde, la rupture venait d'être suivie d'événemens militaires plus importans.

Mais la bataille de Dresde, en répandant l'allégresse parmi les partisans de l'empereur, ne fut pour eux qu'un éclair d'espérance; ils se virent replongés tout à coup dans l'incertitude et la crainte. Les nouvelles des revers de la Katsbach, de Gross-Beeren et de Culm commençaient à transpirer à Paris et à Milan. J'apprenais, par mes correspondans, qu'on était resté à Paris dix-huit jours sans recevoir de courriers. Les rumeurs

commençaient à attrister la France où l'empereur perdait la confiance de ses peuples. On me mandait que les intrigues royalistes recommençaient dans la Vendée et à Bordeaux, et qu'on se disait tout bas, dans les cercles et les salons de la capitale : *C'est le commencement de la fin.*

On pouvait en dire autant de notre belle Italie. Depuis les dernières nouvelles d'Allemagne, les généraux autrichiens qui nous combattaient, se montraient de plus en plus confians. De notre côté, les troupes italiennes ne montraient plus la même ardeur. Un de leurs chefs, le général Pino, qui d'abord avait manœuvré sous mes yeux pour la défense de l'Illyrie, trahissant le découragement secret qui commençait à gagner tous les rangs, quitta l'armée tout à coup, et alla résider à Milan dans l'attente du résultat de la campagne.

J'allai conférer de l'état des choses avec le prince vice-roi, que je trouvai lui-même inquiet, mais toujours dévoué à l'empereur. Il était peiné de la rupture, et n'avait plus la même confiance dans la fortune de Napoléon : « Mieux eût valu, me dit-il, qu'il eût perdu, » sans trop de dommage, les deux premières batailles dans » le début de la campagne, il se serait retiré à temps » derrière le Rhin. » Je ne lui cachai pas que je lui en avais donné le conseil à Dresde, mais que rien n'avait pu faire impression sur son esprit. « Cela est d'autant » plus fâcheux, lui dis-je, qu'à la première bataille » qu'il perdra en personne, on traitera de la recons- » truction politique de l'Europe sans lui. » Eugène fut frappé de cette réflexion, et, pour la première fois peut-être, il sonda la fragilité de son établissement politique. Je ne m'ouvris pas d'avantage cette fois, peu confiant dans son entourage.

Il m'avoua enfin, ce que je pressentais, que les plus fortes raisons le portaient à croire que la Bavière était au moment de se détacher de notre alliance ; que l'armée bavaroise, sur les frontières d'Autriche, n'avait fait aucun mouvement pour arrêter ceux des Autrichiens qui s'avançaient en force, quoiqu'avec lenteur, par le vallon de la Drave vers le Tyrol; que ne pouvant plus défendre lui-même l'Italie allemande, il allait se retirer derrière l'Isonzo, pour mettre les défilés entre lui et l'ennemi. « Si, contre toute attente, lui dis-je, vous ne » pouviez vous y maintenir, tâchez, car j'ai plus de con- » fiance dans vos talens que dans vos soldats, tâchez au » moins de disputer assez long-temps le pays entre la » Piave et l'Adige pour donner le temps aux événemens » de se développer. Ce sera beaucoup si, pendant l'hiver » qui s'approche, vous mettez à couvert Mantoue, Vé- » rone, Milan et les bouches du Pô. »

Il fit aussitôt ses dispositions de retraite, et de mon côté j'évacuai Laybach, après avoir laissé dans le château un simulacre de garnison, composée en grande partie de convalescens, que je mis sous le commandement du colonel Léger. Je suivis l'armée, qui vint occuper les lignes de l'Isonzo. Le même jour, les Autrichiens s'étant reportés en forces sur Trieste, le lieutenant-général Fresia évacua définitivement par mon ordre cette place, ne laissant dans le château qu'une petite garnison, commandée par le colonel Rabié, qui ne capitula, un mois après, qu'à la suite d'une très-belle défense.

Du quartier-général de Gradisca, j'adressai à l'empereur mon rapport. Je lui exposai que le vice-roi, croyant ne devoir plus écouter que des motifs de prudence, venait d'ordonner la retraite sur l'Isonzo; que, par suite de ce mouvement, les provinces illyriennes étaient désor-

mais perdues; que cependant le rôle auquel l'armée d'Italie allait borner ses efforts, avait aussi ses avantages; qu'il ne laissait rien au hasard, et pouvait assurer, pour quelque temps encore, la tranquillité de l'Italie. J'ajoutai que ma mission touchant à son terme, je le suppliais de me donner une autre destination, et que j'attendais ses ordres.

Dans l'attente soit des événemens, soit de ce que Napoléon déciderait à mon égard, j'allai jeter un coup-d'œil de prédilection sur cette magnifique Lombardie, à la liberté de laquelle je m'étais voué à mon début dans la carrière des hauts emplois. Hélas ! elle gémissait aussi sous l'oppression impériale, et sa destinée politique ne dépendait que trop de la destinée de Napoléon.

En conquérant l'Italie, nous y avions apporté notre activité, notre industrie, le goût des arts et du luxe. Milan fut la ville qui retira le plus d'avantages de la révolution française que nous y avions transplantée. Milan reçut plus de lustre encore lorsqu'elle devint capitale d'un royaume: une cour, un conseil d'état, un sénat, un corps diplomatique, des ministres, des administrations civiles et militaires, des tribunaux, ajoutèrent près de vingt mille habitans à sa population, qui dépassait cent mille âmes. Milan s'embellit; mais sa période brillante fut de courte durée, comme celle de tous les royaumes italiens que l'ambition du dominateur épuisa bientôt d'hommes et d'argent dans sa vaine pensée de conquérir le monde. Le vice-roi, Eugène, ne fut bientôt plus aux yeux des Lombards que l'exécuteur obéissant de toutes ses volontés. Après Moscou, tous les ressorts du gouvernement avaient perdu leur élasticité en Italie comme en France. Le sentiment de la puissance de Napoléon s'éteignait en même temps que s'éclipsait l'illusion de sa fortune mili-

taire. Dans ces derniers temps, Eugène sembla craindre de se populariser pour ne pas lui porter ombrage. D'ailleurs brave soldat, et d'une loyauté éprouvée, Eugène était parcimonieux, un peu léger, trop docile aux conseils de ceux qui flattaient ses goûts, ne connaissant point assez le caractère des peuples qu'il gouvernait, et trop confiant dans quelques Français ambitieux ; il lui manquait de posséder la tactique politique au même degré que celle des armes. Arrivé à ces derniers temps d'épreuve, ce prince acheva de mécontenter les peuples par des conscriptions et des réquisitions forcées; en un mot, le vice-roi ne céda que trop à l'exemple et à l'impulsion du souverain dominateur. Sa position devint d'autant plus difficile, qu'il eut bientôt contre lui, et les partisans de l'indépendance italienne, et ceux de l'ancien ordre de choses. Les premiers s'inquiétant davantage, cherchaient un appui. De même que son père adoptif, Eugène n'en trouvait plus d'autre, pour le maintien de son autorité, que dans son armée, qu'il s'était hâté d'organiser et d'aguerrir.

Tout restait en suspens en Italie. On savait que trois grandes armées en Allemagne environnaient, pour ainsi dire, l'armée de l'empereur, avec le projet de manœuvrer sur les bases de sa ligne d'opération à *Dresde*, et si les événemens de la guerre leur étaient favorables, de se réunir en arrière de cette ligne entre l'Elbe et la Saale. On savait aussi que Napoléon avait à opposer aux trois grandes armées des alliées à peine deux cent mille hommes répartis dans onze corps d'infanterie, quatre de cavalerie, et dans sa garde qui présentait une réserve formidable. Nous venions de savoir enfin qu'il s'était décidé, pour ne pas se laisser tout-à-fait cerner, d'abandonner sa position centrale de Dresde pour aller manœuvrer à Mag-

debourg et sur la Saale. Tout à coup, vers les derniers jours d'octobre, je reçois du quartier-général du vice-roi, un billet conçu en ces termes : « Pour ne vouloir rien » céder, il a tout perdu. » Qu'on juge de ma perplexité et de mon impatience à connaître toute l'étendue de l'événement. Dès le lendemain se propagèrent des bruits sinistres sur les fatales journées de Leipsick, qui allaient ramener sur le Rhin Napoléon poursuivi par l'Europe en armes. Ici se réalisaient tous mes pressentimens, toutes mes prévisions. Mais qu'allions-nous devenir ? et quel serait le sort de cet Empire chancelant ? Il était facile de prévoir que l'énorme pouvoir dont l'empereur s'était emparé, s'il n'était abattu, serait au moins réduit; d'un autre côté, je ne m'abusais pas sur le genre d'opposition qu'il pourrait rencontrer dans l'intérieur de l'Empire; tous les élémens constitutifs de la puissance publique m'étaient connus; tous les hommes plus ou moins influens, je pouvais les apprécier, et juger de la portée de leur courage et de leur énergie. Il fallait un audacieux, et il n'y avait que des lâches. Le seul homme qui, par son talent et par la souplesse de son génie aurait pu maîtriser les événemens et sauver la révolution, n'avait point de nerf politique, et craignait pour sa tête. Quant à moi, qui certes n'aurais pas manqué de résolution, j'étais éloigné du vrai foyer, soit par des chances fortuites, soit par des combinaisons préparées de longue main. J'en frémissais d'impatience, et, décidé à tout braver pour rentrer dans la capitale et y ressaisir les fils secrets d'une trame qui nous eût conduit à un but salutaire, j'étais déjà en route, quand une lettre de l'empereur, datée de Mayence, m'ordonna, en réponse à mon dernier rapport, d'aller prendre le gouvernement général de Rome, dont je n'avais été jusqu'alors que le titulaire. Je vis le coup, mais nul moyen

de le parer : l'homme qui perdait l'Empire se trouvait encore en sûreté avec les débris de sa puissance militaire. Je rallentis ma route pour voir se dessiner les événemens, et dans l'attente de recevoir de mes affidés de Paris des informations positives sur la sensation que produirait le retour subit de l'empereur à la suite de ces nouveaux désastres. Mais que je connaissais bien le terrain, et que j'avais bien jugé les hommes qui l'occupaient! Pas vingt sénateurs qui ne crussent l'Empire hors de danger, parce que l'empereur était sauvé! pas un grand fonctionnaire qui soupçonnât les armées européennes capables de franchir le Rhin! Malgré la stupeur qui régnait dans toutes les classes, l'aveuglement créait encore des illusions en faveur du pouvoir. Il faut en excepter sans aucun doute l'homme habile que j'ai suffisamment désigné; il semblait épier avec une astuce et une ironie cachée l'instant d'une chûte qui ne lui paraissait pas être arrivée encore à son terme.

Cependant l'Italie allait changer d'aspect; abandonnant successivement l'Isonzo, le Tagliamento, la Piave et la Brenta, le vice-roi venait de repasser l'Adige et d'établir son quartier-général à Vérone. L'armée autrichienne, marchant toujours en avant et recevant des renforts, s'établit à Vicence, à Bassano et à Montebello, formant déjà le blocus de Venise, de Palma Nova et d'Osopo. Dans les négociations secrètes dont j'avais tenu les fils, l'abandon des États de Venise jusqu'à l'Adige, était consenti comme un des préliminaires de paix avec l'Autriche. Mais, où pouvaient s'arrêter aujourd'hui les prétentions de cette puissance? Les deux armées restèrent ainsi en présence comme en quartier d'hiver. C'était sur l'Italie méridionale que se portaient tous les regards, et d'où l'on attendait les déterminations poli-

tiques et militaires, qui rendraient quelque activité aux deux armées qui s'observaient sur la Brenta et sur l'Adige. Murat, jugeant les affaires de Napoléon entièrement perdues après les journées de Leipsick, s'était hâté de retourner à Naples, pour y reprendre le plan qu'il supposait devoir le maintenir sur le trône, même après la ruine de celui qui l'y avait fait monter. Dans une entrevue avec le comte de Mièr, au quartier-général d'Ohlendorf en Thuringe, le 23 octobre, il venait d'ébaucher, pour ainsi dire, son accession à la coalition et son traité avec la cour d'Autriche. Je n'avais alors aucune donnée particulière sur les déterminations de Murat; mais je pressentais le changement de sa politique. J'appris qu'en arrivant à Lodi, venant de Leipsick et de Milan, tandis qu'il changeait de chevaux, et plusieurs Italiens de marque entourant sa voiture, comme l'un d'eux lui eût demandé s'il viendrait bientôt secourir le vice-roi : « Sans doute, répondit-il avec son air gascon, avant un » mois, je viendrai vous secourir avec cinquante mille » bons b....... » Et il partit comme un éclair. J'en inférai qu'il avait dit précisément le contraire de ce qu'il méditait. En effet, il entrait alors dans les vues de Murat, en même temps qu'il s'allierait à l'Autriche, de se présenter aux Italiens comme le soutien de leur indépenpendance; j'appris même qu'il avait accueilli, en traversant la haute Italie, plusieurs chefs italiens et officiers supérieurs qui travaillaient aussi à l'affranchissement de leur patrie, en leur promettant d'embrasser leur cause et d'amener une armée sur le Pô.

A mon arrivée à Rome, je trouvai le général Miollis et l'administrateur Janet, pleins de défiance et de soupçons sur la conduite de Murat, qui, me dirent-ils, se rapprochait ouvertement de la coalition et organisait une

nouvelle armée, composée en partie de Napolitains, de transfuges italiens, de Corses et de Français. Tous les avis de Naples annonçaient qu'il venait d'abolir le système continental dans ses États, et de permettre l'entrée dans ses ports des vaisseaux de toutes les nations; on assurait que non-seulement il négociait avec la cour de Vienne, mais encore avec lord Bentinck, dans l'intention de conclure sa paix séparée avec la Grande-Bretagne. Les craintes du commandant militaire de Rome étaient partagées par le vice-roi, qui venait de dépêcher à Naples son aide-de-camp Gifflenga, pour s'assurer des dispositions du roi. On lui donna des assurances de paix et d'amitié dont se contenta ce jeune officier, peu au fait des manéges de cette cour.

Murat se déclarant pour l'indépendance italienne, trouvait un parti dans les États romains, parmi les *carbonari* et les *crivellari*, espèces d'illuminés politiques qui recrutaient parmi les grands seigneurs, les jurisconsultes et les prélats romains. Le prêtre Battaglia venait d'insurger les campagnes des environs de Viterbe; il s'était mis à la tête d'une troupe de révoltés, s'emparant des caisses publiques et levant des contributions sur les personnes attachées au parti français. En même temps, des écrits et des proclamations incendiaires étaient répandus avec profusion dans les États pontificaux. Miollis ayant fait marcher la force armée, dispersa bientôt les bandes d'insurgés; Battaglia ayant été arrêté et conduit à Rome, ses dépositions laissèrent entrevoir qu'il était l'agent du consul napolitain Zuccari, chargé par sa cour de susciter des soulèvemens contre la domination française. Je pensais qu'il fallait opposer aux menées des Napolitains beaucoup de circonspection et de prudence, et ne rien précipiter.

Cependant Murat venait de mettre en mouvement ses troupes sur la haute Italie. Dès les premiers jours de décembre, une division d'infanterie et une brigade de cavalerie napolitaines, avec seize bouches à feu, entrèrent dans Rome : ces troupes étaient commandées par le général Carascosa. Quoique l'empereur eût donné l'ordre de traiter le roi de Naples comme un allié *qui était prêt à montrer de bonnes dispositions*, et que le mouvement de son corps d'armée fût concerté avec le vice-roi, le général Miollis reçut les Napolitains avec défiance, faisant mettre en état de défense Civita-Vecchia et le château Saint-Ange, où furent transportés les caisses et tous les effets précieux. Trois ou quatre divisions napolitaines se succédèrent, en se dirigeant à la fois par les Abruzzes sur Ancône, et par Rome, soit sur la Toscane, soit vers Pesaro, Rimini et Bologne. C'était dans cette dernière ville que Murat venait d'envoyer le prince Pignatelli Strongoli, moins pour marquer la route de son armée, dont la présence sur le Pô paraissait avoir pour but de contenir les Autrichiens, que pour disposer tous les amis de la cause de l'indépendance à l'aider dans ses entreprises. Pignatelli avait ordre de travailler à lui faire des partisans.

Dans ces entrefaites, je reçus de l'empereur la mission de me rendre à Naples, pour tâcher de détourner Murat de se déclarer contre lui; mes instructions portaient de le ménager et d'user de beaucoup d'adresse dans cette négociation; de le flatter même de la perspective qu'on lui abandonnerait les marches de Fermo et d'Ancône, dépouilles de l'État romain dont il ambitionnait depuis long-temps la possession. Je fus précédé à Naples par trois lettres de l'empereur adressées à Joachim, l'une d'elles annonçant ma prochaine arrivée comme chargé de ses

pouvoirs. Je fis mon entrée à la cour de Naples vers la mi-décembre.

C'était une singulière cour que celle de Joachim, et une royauté bien vacillante que sa royauté du Vésuve. Murat avait un grand courage et peu d'esprit; aucun grand personnage du jour ne poussa plus loin que lui le ridicule de la parure et l'affectation de la pompe; c'est lui que les soldats appelaient le *roi Franconi*. Toutefois Napoléon, qui ne se méprenait pas sur le caractère de son beau-frère, crut à tort que la reine Caroline, sa sœur, femme ambitieuse et hautaine, conduirait son mari, et que sans elle Murat ne saurait être roi. Mais dès les premiers temps de son règne soupçonnant l'empire auquel on voulait le soumettre maritalement, il affecta de s'en affranchir; et les circonstances politiques où il se trouvait alors combattirent d'autant plus l'ascendant de la reine, qu'il n'avait alors pour conseils et pour alentours que des hommes qui le poussaient à se déclarer contre Napoléon, en lui présentant ce revirement de système comme une nécessité politique.

Dans une cour où la politique n'était que de l'astuce, la galanterie de la dissolution, et la représentation extérieure une pompe théâtrale, je me trouvais à peu près, si la comparaison n'était pas trop ambitieuse, comme Platon à la cour de Denys. Dès mon arrivée, je fus assailli d'intrigans des deux nations, parmi lesquels, sous le masque d'une sorte d'ingénuité, je reconnus des émissaires de Paris. Il y en avait aussi dans le conseil du roi; et je me défiais surtout d'un certain marquis de G...., qui des deux acceptions dans lesquelles son nom est pris en latin, avait toute la vigilance de l'une et rien de la franchise de l'autre. Lors de mes premières conférences en présence de Murat, je dus y apporter une grande

réserve; je feignis d'être sans instructions, et je priai le roi de m'expliquer sa situation politique. Il m'avoua qu'elle était critique et embarrassante; qu'il se trouvait placé d'une part entre son peuple et son armée, abhorrant toute idée de persévérance dans l'alliance française; de l'autre, entre l'empereur Napoléon qui le laissait sans direction et l'abreuvait de dégoûts, et les souverains alliés, qui exigeaient de lui qu'il prononçât sans délai son accession complète à la coalition; que, d'un autre côté, les chefs des Italiens lui demandaient de concourir à déclarer l'indépendance de leur patrie, tandis que le vice-roi était en opposition à toutes les mesures favorables aux indépendans, soit par les ordres de l'empereur, soit d'après ses propres vues. Enfin, ajouta le roi, j'ai encore à lutter contre les manœuvres de lord Bentinck, qui, de la Sicile, cherche à soulever les Calabres, et assiste d'argent et de promesses les *carbonari* dans toute l'étendue de mon royaume. Je dis au roi qu'il ne m'appartenait point de lui donner aucun conseil; que de sa part c'était une résolution qu'il fallait prendre; que je devais me borner à l'engager à en prendre une, et, une fois prise, à s'y tenir d'une manière invariable.

Le roi, à l'issue de la conférence, m'avoua qu'ayant communiqué à l'empereur, un mois auparavant, ses craintes qu'un détachement autrichien ne fût dirigé sur les bouches du Pô, il lui avait demandé à cette occasion qu'il renonçât franchement à la possession directe de l'Italie, et complétât ainsi ses bienfaits pour elle en proclamant son indépendance. Je répondis au roi qu'il était difficile de croire que l'empereur fît de nécessité vertu; que, dans cette supposition, je réclamerais la priorité pour la France, moi qui l'avais supplié en vain,

à plusieurs reprises, de rendre la guerre nationale.

Mes autres conférences furent tout aussi oiseuses. Murat était lancé; son conseil le poussait de plus en plus dans les intérêts de la coalition; situation politique, incompatible avec sont projet d'appeler l'Italie à l'indépendance. Je le lui fis sentir, mais en vain; alors je me bornai à lui recommander, dans une conférence secrète, d'augmenter son armée et d'avoir de bonnes troupes, et de rattacher à tout prix à sa cause la secte des *carbonari* qu'il avait impolitiquement persécutée, et qui me paraissait prendre plus de consistance à mesure que les événemens acquéraient plus de gravité. Je terminai par conseiller au roi de ne pas trop compter sur sa cohue princière d'altesses napolitaines, et de s'entourer plutôt de gens qui auraient d'autre *excellence* que celle de nom, et à la fermeté desquels il pourrait se confier.

Ma mission à Naples n'était pas sans agrément. Je respirais en plein hiver sous le plus beau ciel de l'Europe; je me voyais accueilli et considéré dans une cour brillante; mais toutes mes pensées se tournaient vers la France, et mes regards ne la quittaient point. L'invasion la menaçait; l'étranger était à ses portes; qu'allait faire l'empereur? qu'allait-il devenir? J'étais convaincu qu'il n'aurait point assez de grandeur d'âme pour *s'identifier* avec la nation. Isolé, sa ruine était certaine; mais les éclats de sa chute graduelle pouvaient encore être longtemps funestes à la patrie.

Ne recevant aucune dépêche directe, et n'ayant que des notions vagues sur l'état de Paris, je me hâtai de reprendre la route de Rome, où m'attendait ma correspondance. Je crus d'autant plus convenable de quitter la cour de Murat, que je savais, d'une manière certaine, qu'on y attendait l'arrivée du comte de Neyperg, pléni-

potentiaire d'Autriche, chargé de conclure son traité d'accession, et que je me serais trouvé alors dans une fausse position à Naples. Rentré dans la capitale du monde chrétien, je n'eus rien de plus pressé que d'ouvrir mes dépêches de Paris. Elles contenaient la nouvelle qu'on s'attendait, d'un moment à l'autre, à la violation de la neutralité de la Suisse par les alliés, et à l'invasion de notre territoire par les frontières de l'Est; qu'à peine l'empereur pourrait-il rassembler, entre Strasbourg et Mayence, une soixantaine de mille hommes dans le court espace d'un mois, tant les maladies épidémiques et la désorganisation avaient causé de ravages dans ses armées; que cependant il s'obstinait à repousser *les bases sommaires* que les alliés venaient de lui faire parvenir de Francfort, bien que dans le conseil Talleyrand le poussât fortement à la paix, en ne cessant de lui répéter qu'il se méprenait sur l'énergie de la nation, qu'elle ne seconderait pas la sienne, et qu'il s'en verrait abandonné.

Sourd à de si sages conseils, que méditait Napoléon dans cette crise? Un coup d'état : de se faire proclamer dictateur. Sorti des factions et des orages d'une révolution où les mots ont eu beaucoup d'empire, il s'était persuadé, par suite de la confusion d'idées qui régnait dans sa tête en matière d'histoire ancienne, que le nom de dictateur produirait un grand effet. Il y renonça néanmoins, sur les représentations de Talleyrand et de Cambacérès. Ils observèrent qu'il fallait faire la chose sans le dire; qu'il pouvait même prendre les clefs du Sénat dans sa poche, sans avoir besoin d'aucun titre nouveau. C'est ce qu'il fit, et le palais du Sénat fut depuis ce temps gardé à vue.

Tel était le résumé de ma correspondance; et dans les dispositions où m'avait jeté l'impression que j'en

ressentis, j'écrivis à l'empereur la lettre suivante :

« J'ai pris congé du roi de Naples : je ne dois dissimu-
» ler à Votre Majesté aucune des causes qui ont arrêté
» l'activité naturelle de ce prince.

« 1°. C'est l'incertitude où vous l'avez laissé sur le
» commandement des armées d'Italie. Le roi, dans ces
» deux dernières campagnes, vous a donné tant de preu-
» ves de son dévouement et de ses qualités militaires,
» qu'il s'attendait à recevoir de vous cette marque de
» confiance. Il se sent humilié à la fois et de vos soupçons,
» et de l'idée de se trouver placé sur la même ligne que
» vos généraux.

« 2°. On dit sans cesse au roi : si, pour conserver
» l'Italie à l'empereur, vous dégarnissez votre royaume
» de troupes, les Anglais vont y opérer des débarque-
» mens et y exciter des séditions d'autant plus dange-
» reuses que les Napolitains se plaignent hautement de
» l'influence de la France : dans quel état, ajoute-t-on,
» se trouve cet Empire? Sans armée, découragé par une
» campagne que ses ennemis ne regardent pas comme le
» terme de ses maux, puisque le Rhin n'est plus une
» barrière, et que l'empereur, loin de pouvoir garantir
» l'Italie, a peine à s'opposer à l'envahissement de ses
» frontières d'Allemagne, de Suisse et d'Espagne. *Son-
» gez à vous, lui écrit-on de Paris, ne comptez que sur
» vous-même.* L'empereur ne peut plus rien, même
» pour la France; comment garantirait-il vos États? Si,
» dans le temps de sa toute-puissance, il eut la pensée de
» réunir Naples à l'Empire, quel sacrifice serait-il porté
» à faire pour vous? Il vous sacrifierait aujourd'hui à
» une place forte.

« 3°. D'un autre côté, vos ennemis opposent au tableau
» de la situation de la France celui des avantages immen-

» ses que présente au roi son accession à la coalition : ce » prince consolide son trône, agrandit ses États; au lieu » de faire à l'empereur le sacrifice inutile de sa gloire et » de sa couronne, il va répandre sur l'une et l'autre l'é- » clat le plus brillant en se proclamant le défenseur de » l'Italie, le garant de son indépendance. Se déclare-t-il » pour Votre Majesté, son armée l'abandonne, son peu- » ple se soulève. Sépare-t-il sa cause de celle de la » France, l'Italie tout entière accourt sous ses drapeaux. » Tel est le langage que parlent au roi des hommes qui » tiennent de près à votre gouvernement. Peut-être ne » fait-on en cela que s'abuser sur les moyens de servir » Votre Majesté. La paix est nécessaire à tout le monde : » déterminer le roi à se mettre à la tête de l'Italie, est, à » leurs yeux, le plus sûr moyen de vous forcer à faire » la paix.

« Je suis arrivé à Rome le 18. Ici, comme dans toute » l'Italie, le mot d'*indépendance* a acquis une vertu ma- » gique. Sous cette bannière se rangent sans doute des » intérêts divers; mais tous les pays veulent un gouver- » nement local; chacun se plaint d'être obligé d'aller à » Paris pour des réclamations de la moindre importance. » Le gouvernement de la France, à une distance aussi con- » sidérable de la capitale, ne leur présente que des char- » ges pesantes sans aucune compensation. Conscription, » impôts, vexations, privations, sacrifices, voilà, se » disent les Romains, ce que nous connaissons du gouver- » nement de la France. Ajoutons que nous n'avons » aucune espèce de commerce, ni intérieur ni extérieur; » que nos produits sont sans débouchés, et que le peu » qui nous vient du dehors, nous le payons un prix » excessif.

« Sire, lorsque Votre Majesté était au plus haut degré

» de la gloire et de la puissance, j'avais le courage de lui
» dire la vérité, parce que c'était la seule chose qui lui
» manquait. Aujourd'hui je la lui dois également, mais
» avec plus de ménagement, puisqu'elle est dans le
» malheur. Son discours au Corps législatif aurait fait
» une profonde impression sur l'Europe et aurait touché
» tous les cœurs, si Votre Majesté eût ajouté au désir
» qu'elle a manifesté pour la paix, une renonciation
» magnanime à son ancien système de monarchie uni-
» verselle. Tant qu'elle ne se prononcera pas sur ce point,
» les puissances coalisées croiront ou diront que ce
» système n'est qu'ajourné, que vous profiterez des évé-
» nemens pour y revenir. La nation française elle-même
» restera dans les mêmes alarmes. Il me semble que si,
» dans cette circonstance, vous concentriez toutes vos
» forces entre les Alpes, les Pyrénées et le Rhin; si
» vous faisiez une déclaration franche de ne pas dépasser
» ces frontières naturelles, vous auriez tous les vœux et
» tous les bras de la nation pour défendre votre Empire;
» et certes, cet Empire serait encore le plus beau et le
» plus puissant du monde; il suffirait à votre gloire et à
» la prospérité de la France. Je suis convaincu que vous
» ne pouvez avoir de véritable paix qu'à ce prix. Je
» crains d'être seul à vous parler ce langage; défiez-vous
» des mensonges des courtisans, l'expérience a dû vous
» les faire connaître. Ce sont eux qui ont poussé vos
» armées en Espagne, en Pologne et en Russie, qui vous
» ont fait éloigner de vous vos plus fidèles amis, et
» qui, dernièrement encore, vous ont détourné de signer
» la paix à Dresde. Ce sont eux qui vous trompent
» aujourd'hui et qui vous exagèrent votre puissance. Il
» vous en reste assez pour être heureux et pour rendre
» la France paisible et prospère; mais vous n'avez rien de

» plus, et toute l'Europe en est persuadée; il serait même
» inutile à lui faire illusion, on ne la tromperait plus.

« Je conjure Votre Majesté de ne pas rejeter mes con-
» seils, ils partent d'un cœur qui n'a cessé de vous être
» attaché. Je n'ai point le sot amour-propre de voir
» mieux qu'un autre; si chacun avait la même franchise
» il vous tiendrait le même langage. Il vous aurait parlé
» comme moi après la paix de Tilsitt, après la paix de
» Vienne, avant la guerre contre la Russie, et, en der-
» nier lieu, à Dresde.

« Il est affligeant, pour la dignité de l'homme, que je
» sois le seul qui ose vous dire ce qu'il pense. Si Votre
» Majesté éprouve de nouveaux malheurs, je n'aurai pas
» à me reprocher d'avoir cessé de lui dire la vérité. Au
» nom du ciel, mettez un terme à la guerre; faites
» que les âmes puissent trouver un moment pour se
» reposer. »

Ma lettre était à peine partie, que Napoléon frappait son dernier coup d'état: la dissolution du Corps législatif. De ce palais des Tuileries qui n'aurait dû retentir que de vœux et d'hommages, et qui fut transformé soudainement en une arène d'orgueil, de colère et de scandale, on vit sortir, épouvantés, législateurs et magistrats, généraux et fonctionnaires publics. Tous furent pénétrés d'une profonde douleur de voir le chef de l'État et la nation se retirer l'un de l'autre au moment où ils auraient le plus besoin de leurs secours mutuels. Sous quels auspices allait donc s'ouvrir le troisième lustre de l'Empire? cette année serait-elle la dernière de sa durée? Quels funestes présages pour la défense de la patrie envahie par cinq armées étrangères, marchant sous les drapeaux de tous les potentats de l'Europe!

Pour continuer d'en imposer à l'Autriche, et se croyant

maître de la détacher, à son gré, de la coalition, l'empereur, au début de cette campagne définitive, conserva la régence à Marie-Louise; de sorte que l'Empire, dans son agonie, eût de fait deux gouvernemens, l'un au camp de Napoléon, l'autre à Paris. Bientôt même il ajouta encore à tout ce que cette régence avait d'absurde dans la pratique comme dans la conception, en déférant à son frère Joseph, presqu'au moment où il venait d'investir l'impératrice du pouvoir dirigeant, la lieutenance générale de l'Empire. Ce n'était qu'un élément de division de plus qu'il jetait dans son gouvernement.

Ce n'est pas ainsi que j'avais conçu la régence et que j'aurais fini par la faire prévaloir si le mauvais génie de la révolution ne m'eût pas tenu enchaîné au delà des Alpes.

Je le demande, quelle était, dans cette incohérence du pouvoir, la personne ou l'autorité qu'on pouvait réellement considérer comme dépositaire de la pensée de Napoléon? Joseph n'était que le contre-poids de l'archichancelier Cambacérès, qui l'était de l'impératrice et de Joseph, et l'impératrice n'était là que pour la forme. Voilà donc Cambacérès la cheville ouvrière de la régence de Paris; mais il ne l'était que sous la surveillance du ministre de la police, véritable inquisiteur domestique. En elle-même, la police n'est qu'une puissance occulte, dont la force réside dans l'opinion qu'elle sait donner de sa force; alors elle peut devenir l'un des plus grands ressorts de l'État; mais dans les mains d'un Savary, le talisman de la police s'était brisé à jamais.

On voit par ce qui précède que jamais gouvernement ne s'était tenu prêt à succomber sous autant de précautions, et peut-être par excès de précautions. Il est pourtant vrai de dire que toutes les autorités se trouvaient

d'accord sur un point, l'impossibilité de conserver le gouvernement dans les mains de Napoléon. Personne n'a eu le courage de le proclamer tout haut et d'agir en conséquence; mais aussi quelle honte pour tant d'hommes capables et expérimentés d'avoir laissé consommer la ruine de l'État, et opérer, sous l'influence de l'étranger, un révolution dont la patrie en pleurs réclamait l'initiative !

O vous qui m'avez dit depuis et après coup : Pourquoi n'étiez-vous pas là? Combien cette sorte de regret ne révèle-t-elle pas votre lâcheté! Je n'étais pas là, précisément parce que j'aurais dû y être, et qu'on avait pressenti que, par la seule force des choses, tous les intérêts de la révolution que je représentais à moi seul, auraient prévalu et paré à la catastrophe.

Je me méprenais si peu sur notre état réel, que, voulant hâter mon retour et mettre un terme à ma mission, j'écrivis à l'empereur une seconde lettre où je lui représentai combien il était contraire à sa dignité que je restasse en qualité de son gouverneur général à Rome, envahie par les Napolitains, et sous leurs canons, pour ainsi dire; que d'ailleurs il devenait impossible que Rome, la Toscane et l'État de Gênes pussent être conservés, si le roi de Naples accédait à la coalition, et que, selon moi, la politique commandait d'entrer, avec ce prince, en arrangement pour lui abandonner l'occupation militaire provisoire des pays qu'il nous serait impossible de garder ou de défendre; que nous en retirerions le double avantage de sauver nos garnisons et de rattacher indirectement le roi de Naples à la cause française; que, du reste, trouvant ma dignité blessée à Rome où mon autorité ne pouvait plus avoir aucun poids, je me dirigeais sur Florence où j'attendrais ses dernières instructions.

Je trouvai Florence comme le reste de l'Italie, *inquiète*, en suspens, partagée sur l'opinion qu'on devait se former des mouvemens de Murat, vers la Haute-Italie. Les adhérens de Napoléon assuraient que les Napolitains, restés fidèles et dévoués à sa cause, ne se portaient sur le Pô que pour seconder nos efforts contre l'ennemi commun, et que Murat viendrait les commander en personne. Les partisans de l'indépendance ne voyaient, dans la marche des Napolitains, que la prochaine arrivée d'auxiliaires qui les aideraient à s'affranchir du joug des Français. D'autres enfin, ne voyaient pas sans inquiétude, sur le théâtre de la Haute-Italie, une nouvelle armée qui *n'était* à leurs yeux qu'un ramassis de vagabonds et de pillards enrôlés par force et tout-à-fait indisciplinés. Qu'attendre, me disait-on, d'un Carascosa, médiocre talent, mais plein de forfanterie; d'un Macdonaldo, ancien aide-de-camp du vieux général cisalpin Trivulzi, dont il a épousé la concubine, et qui, n'ayant pu obtenir d'emploi ni en France ni dans le royaume d'Italie, s'est jeté de désespoir dans les troupes de Murat; d'un ex-général lombard Lecchi, malheureusement connu pour ses cruautés, ses exactions et ses rapines en Espagne, et qui, traduit en France devant un conseil de guerre, fut renvoyé sans emploi. Peut-être viendra-t-on vanter *le jeune Lavauguion*, récemment rentré en grâce auprès de Murat, qui, par une boutade de jalousie, l'avait disgrâcié en 1811, époque où, à la tête des vélites à cheval de sa garde, il était, selon les uns trop remarqué par la reine Caroline, et, selon d'autres, rival encore plus heureux de Murat. Les autres généraux n'ont ni plus de consistance ni plus de considération. Ainsi, je sus bientôt à quoi m'en tenir sur cette armée napolitaine; elle se composait de quarante bataillons, vingt escadrons, en tout vingt mille

hommes, et de cinquante pièces d'artillerie; du reste, elle était d'une assez belle tenue, mais en effet peu disciplinée.

Le gouvernement de Toscane était d'autant plus inquiet sur son avenir, que, dès le 10 décembre, les Anglais avaient opéré un débarquement à Via-Reggio, et de là s'étaient présentés devant Livourne; mais la bonne contenance de la garnison française les avait décidés à se rembarquer. Toutefois, cette tentative ne paraissait être de leur part qu'une première reconnaissance.

Ce fut au milieu de ces circonstances que je me présentai à la cour de la grande-duchesse, où je fus parfaitement accueilli; je trouvai en elle une femme singulière, que pour cette fois j'eus le temps d'étudier. Dépourvue de beauté et de charmes, Élisa n'était pas sans esprit, et les premiers mouvemens de son cœur étaient bons; mais un défaut incurable de jugement, et ses penchans à la lubricité, la jetaient dans des écarts et dans l'extravagance. Son tic consistait à se modeler par imitation sur les habitudes de son frère, affectant sa brusquerie, recherchant le faste, l'appareil militaire, et négligeant les arts de la paix, les lettres mêmes, dont jadis elle s'était érigée en protectrice par engouement. Dans un pays où avaient tant fleuri l'agriculture et le commerce, elle ne s'était occupée qu'à se former une cour splendide et servile, organisant des bataillons de conscrits, faisant et défaisant les généraux; là où jadis les universités de Pise et de Florence, les Académies de la Crusca, del Cimento et del Disegno avaient jeté tant d'éclat, elle avait laissé dépérir les études, n'accordant de protection qu'à des histrions, des baladins et des joueurs de luth. En un mot Élisa était redoutée et n'était point aimée. Quant à moi, loin d'avoir à m'en plaindre, je la trouvai prévenante, affectueuse, résignée même à toutes les traverses dont elle était menacée,

et déférant volontiers à mon expérience et à mes conseils. Dès ce moment, je devins le directeur de sa politique. Elle laissa percer devant moi son dépit de ce que Napoléon était à la veille, non seulement de perdre peut-être l'Empire par son obstination, mais encore de sacrifier sans hésiter les établissemens dont sa famille était en possession. Je devinai alors toutes ses craintes, et je compris combien elle était alarmée de l'état précaire de la Toscane qu'elle s'attendait avec douleur à voir échapper de ses mains. Je ne lui dissimulai pas qu'à Dresde j'avais donné à Napoléon les avis les plus sincères et les plus à propos; que je l'avais averti qu'il allait jouer sa couronne, *seul*, contre toute l'Europe; qu'il devait céder l'Allemagne et se tenir ensuite derrière le Rhin, en appelant la nation à son aide; qu'il serait forcé malgré lui d'en venir là, mais qu'alors il prendrait trop tard un parti commandé par la nécessité.

Cependant les différens corps de l'armée de Murat parvenaient successivement à leur destination, soit à Rome, soit dans les Marches. Le général Lavauguyon, son aide-de-camp, qui était à Rome même, à la tête de cinq mille Napolitains, se déclarant tout-à-coup commandant des États romains, prit possession du pays. Le général Miollis, qui n'avait que dix-huit cents soldats français, se renferma dans le château St.-Ange. Lavauguyon le somma inutilement de se rendre et fit cerner le château; il demanda une entrevue à Miollis que celui-ci refusa nettement.

Mais bientôt Murat lui-même, qui était parti de Naples le 23 janvier, fit son entrée à Rome avec cette pompe qu'il recherchait avec tant d'empressement; il fut reçu avec de grands témoignages de satisfaction par les indépendans.

Murat fit proposer au général Miollis, ainsi qu'au général Lasalcette, qui défendait Civita-Vecchia avec deux mille hommes, de retourner en France eux et leur garnison; ces deux généraux s'y refusèrent, et le roi laissa un corps d'observation chargé de bloquer ces deux places. En même temps il avait fait commencer le siége de la citadelle d'Ancône, où s'était retiré le général Barbou. Toutefois, il n'y avait point encore d'hostilités ouvertes; mais le roi de Naples, suivi de neuf mille hommes d'infanterie et de quatre mille chevaux, ayant fait son entrée à Bologne, fit occuper Modène, Ferrare et Cento. Sa conduite équivoque, et les mouvemens de ses troupes qui s'avançaient vers Parme et vers la Toscane, ne laissaient plus de doute sur sa prochaine défection. Joachim était entré dans Bologne le premier février. Le jour même il détacha de son armée le général Minutolo, avec huit cents hommes, pour prendre possession de la Toscane, dont il nomma gouverneur le général Joseph Lecchi. A cette nouvelle, le trouble s'empara de la cour de la grande-duchesse, qui se lamentait d'être ainsi dépouillée par son beau-frère. Appelé au conseil, et d'ailleurs instruit que le peuple allait partout au devant des troupes napolitaines, je conseillai à la grande duchesse de céder à l'orage et de se retirer soit à Livourne soit à Lucques. Cette résolution prise, elle enjoignit à son mari, le prince Félix Baciocchi, d'opérer l'évacuation militaire de la Toscane.

Je fus témoin de cette débâcle qui, sur une moindre échelle, n'était que la répétition de la grande scène dont Paris allait être prochainement le théâtre. Mais en Toscane il n'y eut pas d'effusion de sang, ce ne fut que fuite d'une part et de l'autre guerre dérisoire de mots et de sarcasmes dont les Florentins poursuivirent les chefs et

les agens du gouvernement. Par exemple le Baciocchi, en changeant de fortune, avait cru devoir changer de nom; il s'était fait appeler *Félix* (l'heureux) au lieu de *Pascal,* nom aussi ridicule en Italie que celui de Jocrisse en France. De là, ce jeu de mots des Florentins qui lui disaient au moment de sa déconfiture: *Quando eri Felice, eravamo Pasquali; adesso che sei retornato Pasquale, saremo felici.*

Le préfet de Florence, mon ami intime, ne fut pas exempt des atteintes de ce genre; comme il était très-rigide pour la conscription, et que toutes les fois qu'un homme se présentait pour être réformé, il le congédiait avec sa formule habituelle : *bon à marcher*; au moment où les autorités furent contraintes d'abandonner la ville, on écrivit sur sa porte en gros caractères: *bon à marcher.*

Tandis que la grande-duchesse et moi étions retirés à Lucques, Baciocchi tenait encore la citadelle et les forts de la ville de Florence et celui de Volterra. J'attendais de jour en jour les pouvoirs que j'avais demandés pour l'évacuation militaire de la Toscane et des États romains. La grande-duchesse désirait également voir la Toscane délivrée des troupes françaises dans l'espoir d'un arrangement avec Murat, dont la fortune lui paraissait offrir plus de chances que celle de Napoléon. Elle se défiait surtout du petit Lagarde, que l'empereur lui avait imposé en qualité de commissaire-général de police et qui m'était redevable de sa fortune. Elle allait jusqu'à le soupçonner d'adresser à Napoléon des rapports qui lui étaient contraires, de même qu'à moi. Elisa s'en ouvrit franchement et me témoigna un jour combien était vif son désir de s'emparer du porte-feuille de ce commissaire-général, afin de vérifier si ses soupçons étaient

fondés. Persuadé moi-même que la correspondance de Lagarde devait m'être encore plus défavorable qu'à la grande-duchesse, je ne cherchai point à la dissuader, quand elle me dit qu'elle allait lui donner une mission pour se rendre à Pise, et qu'elle le ferait ensuite arrêter par des hommes masqués et apostés sur la route. Il me parut plaisant de voir ainsi détrousser sur le grand chemin un commissaire-général de police, qui, tout en affectant de la rondeur et de la bonhomie, se vantait d'être plus fin que l'Italien le plus rusé. Il s'agissait de donner un démenti à sa suffisance. En effet, à son retour de Pise, les hommes apostés l'arrêtent, le font descendre de sa voiture; et tandis que deux d'entre eux le tiennent en joue sur le bord d'un fossé, les autres lui enlèvent argent, bijoux, et surtout ses papiers, qui étaient dans une caisse de l'avant-train. Quand nous vîmes venir des gens tout effarés nous apprendre la mésaventure de M. le commissaire-général, nous eûmes peine, la grande duchesse et moi, à conserver notre gravité, et il fallut nous retirer à l'écart pour donner cours au rire qui nous suffoquait. Mais pourtant, dans cette *opera seria*, tout le monde fut mystifié; les prétendus papiers du commissaire-général qu'on nous apporta, consistaient dans une liasse des numéros du *Moniteur* que Lagarde, ayant une voiture à double fond où étaient cachés ses papiers secrets, avait fait placer dans la caisse extérieure. Il en fut quitte pour son argent, ses bijoux et la peur, et suivant toute probabilité pour la peur seulement, car il n'aura pas manqué de s'indemniser, soit à Florence, soit à Paris.

Cependant Murat, qui déjà occupait les légations, s'efforçait de remplir de son nom l'Italie entière. Il m'écrivait lettre sur lettre, me répétant que son alliance avec

la coalition lui paraissait le seul moyen de conserver le trône, et m'engageant de dire à l'empereur toute la vérité sur l'état actuel de l'Italie. Je lui répondis que je l'avais prévenu sur ce point, et qu'il n'avait pas besoin de m'encourager pour oser dire la vérité à l'empereur, que j'avais toujours pensé que c'était trahir les princes que de la leur cacher; j'insistai sur la nécessité pour le roi de Naples de se constituer une bonne armée comme moyen d'influence dans la coalition; je lui recommandai surtout de bannir toute indécision; il lui était très-essentiel, lui disais-je, de se créer une grande considération et de faire estimer son caractère; et puisque sa décision paraissait arrêtée, je devais à l'amitié qu'il avait pour moi, de lui avouer que la moindre hésitation serait funeste; qu'elle appellerait sur lui la défiance; qu'il pouvait, d'ailleurs, servir sa patrie en contribuant à la pacification générale, et en relevant la dignité des trônes et l'indépendance des nations. J'ajoutais que je voyais avec peine les soulèvemens des campagnes; qu'il ne fallait pas remuer les passions qu'on ne pouvait pas satisfaire. Invité aussi par ce prince à lui envoyer, par écrit, les réflexions que je lui avais présentées à Naples sur les constitutions que lui demandaient les partisans de la liberté, je l'avertissais de ne pas se laisser *entraîner* à jeter au milieu du peuple napolitain des idées auxquelles il n'était point préparé; enfin, lui disais-je, je crains que ce mot de constitution, que j'entends sur toute ma route, ne soit, dans le grand nombre, qu'un prétexte mis en avant par le désir de s'affranchir de toute obéissance.

Les troupes de Murat étaient arrivées sur les rives méridionales du Pô. En prenant possession de la Toscane et des États romains, il s'était prononcé contre l'empereur, son beau-frère, en faveur de l'Autriche. Il était

engagé et on ne l'était pas vis-à-vis de lui; car le traité qu'il avait signé à Naples, le 11 janvier, avec le comte de Neyperg, n'était pas ratifié.

Je jugeai, d'après la gravité des événemens, devoir m'aboucher encore avec Murat, et j'allai conférer avec lui secrètement à Modène. Là, je lui fis sentir, puisqu'il avait pris un parti décisif, qu'il devait le déclarer. Si vous aviez, lui dis-je, autant de fermeté dans le caractère que votre cœur renferme de qualités, vous seriez plus fort en Italie que la coalition. Vous ne pouvez la dominer ici que par beaucoup d'élan et de franchise. Il hésitait encore: je lui communiquai mes nouvelles de Paris les plus récentes. Déterminé par leur contenu, il me confia son projet de proclamation, ou plutôt de déclaration de guerre, pour lequel j'indiquai quelques changemens qu'il adopta. Cette proclamation, datée de Bologne, était conçue en ces termes:

« Soldats! aussi long-temps que j'ai pu croire que » l'empereur Napoléon combattait pour la paix et le » bonheur de la France, j'ai combattu à ses côtés; mais » aujourd'hui, il ne m'est plus permis de conserver » aucune illusion; l'empereur ne veut que la guerre. » Je trahirais les intérêts de mon ancienne patrie, ceux » de mes États et les vôtres, si je ne séparais pas sur-» le-champ mes armes des siennes, pour les joindre à » celles des puissances alliées, dont les intentions ma-» gnanimes sont de rétablir la dignité des trônes et l'in-» dépendance des nations.

« Je sais qu'on cherche à égarer le patriotisme des » Français qui sont dans mon armée par de faux sen-» timens d'honneur et de fidélité; comme s'il y avait » de l'honneur et de la fidélité à assujétir le monde à » la folle ambition de l'empereur Napoléon.

« Soldats! il n'y a plus que deux bannières en Europe;
» sur l'une vous lisez : religion, morale, justice, modé-
» ration, lois, paix et bonheur; sur l'autre : persécutions,
» artifices, violences, tyrannie, guerre et deuil dans
» toutes les familles : choisissez. »

J'eus aussi à traiter avec Murat d'une affaire particulière qui touchait à mes intérêts; j'avais à réclamer, comme gouverneur-général des États romains et ensuite de l'Illyrie, un arriéré de traitement qui s'élevait à la somme de cent soixante et dix mille francs. Le roi de Naples s'étant emparé des États romains et des revenus publics, à ce titre il devait acquitter ma créance. Il en donna l'ordre, l'exécution souffrit quelque retard; néanmoins, avant de partir d'Italie, je pus dire que je n'y avais pas fait la guerre à mes dépens.

Je retrouvai à Lucques la grande duchesse toujours en émoi et dans une vive inquiétude sur la marche des événemens. Je lui annonçai que Murat allait en venir enfin à sa levée de bouclier, mais que je doutais néanmoins qu'il mît assez de vigueur et de rectitude dans ses opérations pour s'attirer la confiance de ses nouveaux alliés; que les ministres d'Autriche et d'Angleterre lui reprochaient d'être Français et surtout trop attaché à l'empereur; que les révolutionnaires qui gouvernaient Florence en ce moment disaient hautement que le roi de Naples avait des intelligences avec la France, et qu'il trompait les Italiens; qu'ils allaient même jusqu'à imputer à mes conseils l'inaction des troupes napolitaines, que les Autrichiens étaient impatiens de voir marcher contre le vice-roi, lequel allait être incessamment attaqué par le général comte de Bellegarde. Je lui dis enfin que j'avais laissé Murat malade de chagrin; qu'il sentait dans quelle situation épineuse il s'était placé; mais que dé-

sormais il me serait difficile de lui faire parvenir mes avis.

Peu de jours après, je reçus du ministre de la guerre une dépêche contenant les instructions de l'empereur relatives à l'évacuation de l'État romain et de la Toscane. A ces instructions était jointe une lettre pour le roi de Naples, que j'étais chargé de lui remettre personnellement; il m'était prescrit de lui faire en même temps certaines communications confidentielles, que je pouvais modifier selon la position où je trouverais ce prince. Je partis aussitôt pour Bologne, où se trouvait alors Murat. Jusqu'à Florence je n'éprouvai aucune difficulté; mais à mon arrivée dans cette ville, les nouvelles autorités me signifièrent que je ne pouvais ni continuer ma route, ni m'arrêter à Florence, et que je devais me retirer à *Prato* pour y attendre la réponse du roi. Je lui expédiai aussitôt un courrier, et revins à Lucques, préférant séjourner dans cette ville, *Prato* étant déjà en insurrection. Je reçus bientôt la réponse de Murat, qui m'annonçait avoir donné l'ordre à ses généraux de traiter avec moi de l'évacuation de la Toscane et des États romains.

Les pouvoirs dont m'avait investi l'empereur vinrent fort à propos. La plupart des troupes françaises qui étaient en Toscane s'étaient concentrées à Livourne; celles qui étaient à Pise faisaient mine de résister. Déjà même le général napolitain Minutolo, s'étant porté avec une colonne de l'armée de Murat, de Florence à Livourne, il y avait eu à Pise des hostilités entre cette troupe et un détachement français : elles allaient devenir sérieuses. Instruit de l'événement, je partis de Lucques en toute hâte et je me présentai aux avant-postes. M'étant fait reconnaître, je stipulai aussitôt une convention, par laquelle les troupes françaises abandonneraient

les postes et les forteresses qu'elle occupaient, et rentreraient en France ; je donnai l'ordre aussitôt aux garnisons de Livourne et de la Toscane de se replier sur Gênes.

Peu de jours après, je traitai, en vertu des mêmes pouvoirs, avec le lieutenant-général Lecchi, gouverneur pour le roi de Naples en Toscane, de l'évacuation des États romains. Cette nouvelle convention stipulait la remise du château Saint-Ange et de Civita-Vecchia aux Napolitains. Des garnisons françaises devaient être transportées par mer à Marseille, aux frais du roi de Naples.

Ainsi se termina ma mission en Italie, dont j'étais si impatient de voir arriver la fin, pour rentrer dans ma patrie alors dans un état si déplorable ; elle était inondée de troupes étrangères qui s'avançaient de plus en plus vers la capitale, dont Napoléon était réduit à défendre les approches. De loin j'avais quelque embarras à m'expliquer la marche de certains événemens : par exemple, pourquoi les deux armées alliées réunies s'étaient séparées de nouveau après avoir gagné sur Napoléon la bataille de la Rhotière, au lieu de marcher ensemble sans délai sur Paris. Par là on eût devancé de deux mois les événemens de la fin de mars, ce qui aurait évité bien des désastres, bien du sang et des larmes inutilement répandus. Mais les alliés n'avaient alors rien de prêt dans Paris, et les cabinets qui ne penchaient pas pour la régence, prolongèrent à regret, sans doute, les calamités de la guerre, afin d'arriver à d'autres combinaisons et à d'autres résultats. Quant au congrès de Châtillon, je pensais qu'il aurait l'issue du congrès de Prague. Tout annonçait que le dénouement de ce grand drame ne se ferait pas long-temps attendre.

Avant de prendre la route de France, je me transportai à Volta, quartier-général du prince vice-roi ; il avait

opéré sa retraite sur le Mincio ; et au moment de la dénonciation de la guerre du roi de Naples contre la France, il avait livré aux Autrichiens une de ces batailles, qui ne décidant rien en politique, ne profitent qu'à l'honneur des armes. J'eus avec le vice-roi deux conférences particulières, dans lesquelles je lui représentai que donner des batailles devenait d'autant plus inutile que tout allait se décider dans le rayon de Paris; je le détournai de déférer à l'ordre de l'empereur de porter l'armée d'Italie sur les Vosges; d'abord parce qu'il était trop tard pour qu'une jonction pût s'opérer, ensuite qu'en passant les Alpes il perdrait à jamais son établissement en Lombardie. Eugène m'avoua que Murat lui avait fait proposer secrètement de s'unir à lui pour se partager l'Italie après avoir renvoyé toutes les troupes françaises, et qu'il avait repoussé cette proposition extravagante; que sa déclaration de guerre le mettait, lui Eugène, dans le plus grand embarras, et qu'il ne croyait pas pouvoir tenir longtemps si Murat mettait quelque chaleur à servir les Autrichiens. Je le rassurai à cet égard, connaissant le caractère incertain de Murat, et sachant d'ailleurs que ses vœux pour l'indépendance italienne étaient déjà contrariés par les alliés.

J'étais au quartier-général d'Eugène, lorsque je vis arriver, dépêché par l'empereur, Faypoult, ancien préfet, en qui Murat avait une certaine confiance, et que Napoléon lui envoyait, ainsi qu'à Eugène, avec la nouvelle des succès récens obtenus dans la Brie et à Montereau. Ces avantages étaient exagérés à dessein pour soutenir l'espoir d'Eugène d'une part, et de l'autre, pour ralentir le zèle de Murat dans la cause de ses nouveaux alliés. Un aide-de-camp d'Eugène, le comte Tacher, qu'il avait envoyé à Napoléon, étant revenu aussi en

toute hâte, lui rapporta les propres paroles que l'empereur, enivré par quelques succès brillans, mais passagers, lui avait adressées : « Retournez auprès d'Eugène, lui » avait dit Napoléon, racontez-lui comment j'ai arrangé » tous ces gens-là; c'est de la canaille que je chasserai à » coups de fouet. » Tout le monde en était dans la joie au quartier-général. Je pris Eugène à part, et je lui dis que de telles fanfaronnades ne devaient inspirer de confiance qu'à des hommes follement enthousiastes, mais qu'elles ne pouvaient rien sur l'esprit de personnes raisonnables; que celles-ci voyaient dans toute son étendue le danger imminent qui menaçait le trône impérial; que ce n'était point les bras qui manquaient au gouvernement, mais bien le sentiment pour les faire mouvoir, et qu'en se séparant de la nation, l'empereur, par son despotisme, avait tué l'esprit public. Je donnai quelques conseils à Eugène, et je me mis en route pour Lyon, laissant l'Italie en proie, pour ainsi dire, à quatre armées différentes, française, autrichienne, napolitaine et anglaise; car, cette fois, lord Bentinck avait réellement débarqué à Livourne; de là, signifiant à Élisa qu'il ne reconnaissait ni l'autorité de Napoléon, ni la sienne comme grande duchesse, et, dictant ainsi des lois à la Toscane, il vint se réunir aux Napolitains, qui occupaient Bologne, Modène et Reggio.

Ainsi je laissai l'Italie dans un état équivoque, embarrassé; et rien de plus précaire alors que nos établissemens au delà des Alpes. Ni le vice-roi, ni Murat, et certes ils ne manquaient ni l'un ni l'autre de bravoure, n'avaient assez de talens politiques, ni même assez de consistance aux yeux même des Italiens, pour soutenir les restes de notre puissance en Italie, surtout en marchant tous les deux dans des directions opposées.

Du reste, j'étais bien plus inquiet de l'état alarmant de la France que de la situation chancelante du vice-roi et même de Murat; au fond, le sort de l'Italie allait dépendre du résultat de la lutte, alors si vivement engagée entre Napoléon et les monarques alliés, qui s'efforçaient de le resserrer entre la Seine et la Marne.

Ce fut au milieu de ces circonstances que j'entrai dans Lyon, vers les premiers jours de mars. Tout y était dans une sorte de confusion et d'incertitude sur le résultat de la campagne. Le péfet, le commissaire-général de police et quelques généraux secondaires voulaient défendre Lyon, par suite de la persuasion où l'on était à Lyon qu'on défendrait Paris, et c'était avec des ouvrages de campagne qu'on prétendait arrêter l'ennemi devant la seconde ville de l'Empire, menacée par l'arrivée d'un renfort de quarante cinq mille Allemands. On circonvint Augereau détracteur de Napoléon, mais guerrier peu politique, et qui, dans cette crise, cédant à de mauvais conseils, ne voyait de salut pour la France qu'en l'identifiant à sa destinée. Une ligne de fortifications fut tracée à la hâte, et tous les moyens furent employés pour donner un caractère national à cette résistance parmi le peuple. Mais les mêmes dispositions, qui alors se faisaient apercevoir dans Paris, siége du gouvernement, prévalaient aussi à Lyon. Le préfet Bondy se battait les flancs pour exalter le patriotisme des Lyonnais assoupis, et détruit par les mêmes causes qui le faisaient tomber en langueur dans le reste de la France.

La nuit même de mon arrivée, je fus admis aux conférences des principaux fonctionnaires publics, qui avaient lieu tous les soirs chez le maréchal Augereau. Je m'aperçus, dès l'abord, que tout ce qui ressemblait à des partis désespérés, n'était plus accueilli que par le

préfet, par quelques-uns des officiers généraux accourus avec un corps de l'armée d'Aragon, et par le commissaire-général de police Saulnier. J'annonçai franchement la défection du roi de Naples, et qu'un million d'hommes allait se précipiter sur la France, qu'il n'était plus possible de sauver que par une grande mesure politique; je vis que mes opinions, aussi bien que mes révélations, contrariaient les fonctionnaires, qui, par zèle pour l'empereur, ne reculaient pas devant les horreurs d'un siége. Ils ne déguisèrent pas la gêne qu'ils ressentaient de ma présence, et je m'aperçus bientôt qu'ils avaient des instructions secrètes à mon égard. Augereau, n'ayant point prêté l'oreille au seul projet de délivrance qui fût dans les intérêts de la révolution dont il était pourtant un zélateur sincère, finit par donner les mains à la mesure provoquée par le préfet et le commissaire-général de police, qui tendait à me forcer de quitter Lyon pour aller résider provisoirement à Valence. Je cédai, quoiqu'à regret, et je pris la route du Dauphiné, en jetant un regard d'impatience sur celle de Paris, la seule que j'aurais voulu pouvoir traverser en poste.

Ce fut à Valence que j'appris l'arrivée à Vesoul de MONSIEUR, comte d'Artois, et les terreurs de Napoléon aux premières lueurs de royalisme qui venaient de percer à Troyes en Champagne. J'appris peu de jours après, coup sur coup, l'arrivée du duc d'Angoulême au quartier-général de lord Wellington, la perte de la bataille d'Orthez par Soult, la perte de la bataille de Laon par Napoléon, et l'entrée du duc d'Angoulême à Bordeaux. Combien alors mes regrets devinrent plus vifs de me voir à plus de cent lieues de la capitale, où une révolution politique devait nécessairement éclater à la suite de tant de désastres! L'occupation de Lyon par les Autrichiens,

ayant eu lieu presqu'aussitôt, et le maréchal Augereau, reculant son quartier-général à Valence, je me rendis à Avignon dans l'attente des événemens, et toujours à la veille de m'élancer vers Paris au premier signal. Mais, entouré par différens corps d'armée, réduit à des conjectures et à des bruits vagues par l'interruption des courriers, et par la difficulté des communications, je balançai trop sans doute à prendre un parti décisif. Que je me suis repenti, dans la suite, de ne pas m'être rapproché furtivement de Paris par le centre de la France, libre encore de l'invasion étrangère! Une seule considération put m'arrêter; je craignis que les instructions secrètes qui me concernaient n'eussent été transmises à chaque préfet individuellement.

J'étais à Avignon sans aucun caractère politique, et j'habitais les mêmes appartemens où fut assassiné un an plus tard le malheureux Brune. Là, je trouvai l'esprit public monté contre Napoléon, au point que je pus faire afficher que je recevrais tous les corps, toutes les autorités constituées, auxquels j'annonçais le renversement prochain du gouvernement impérial, mais que Murat, dans la Haute-Italie, travaillait pour la bonne cause. Plus qu'à Lyon et à Valence, il se manifestait à Avignon des dispositions à voir Napoléon déchu, remplacé par une autorité quelconque. Enfin, la nouvelle des événemens du 31 mars me parvint. Forcé de faire un long détour, de prendre la route de Toulouse et de Limoges, je n'arrivai à Paris que dans les premiers jours d'avril, mais il était trop tard. La formation d'un gouvernement provisoire dont j'aurais dû faire partie, la déchéance de Napoléon que j'eusse ambitionné de prononcer, mais effectuée sans moi; enfin, la restauration des Bourbons, à laquelle je me fusse opposé pour faire prévaloir le plan

de régence qui était mon ouvrage, anéantissaient mes projets et me rejetaient dans la nullité politique, en présence de princes que j'avais offensés ; je sentais que la clémence pouvait être d'accord avec la bonté de leur cœur, mais qu'elle n'en était pas moins incompatible avec le principe de la légitimité.

J'ai entendu agiter depuis cette double question : si le duc d'Otrante se fût trouvé à Paris, eût-il fait partie du gouvernement provisoire, et dans cette supposition quel eût été le résultat de la révolution du 31 mars?

Ici je dois à mes contemporains quelques éclaircissemens relatifs à des circonstances secrètes que j'ai jugé à propos de ne point morceler dans mes récits, afin de les mieux présenter dans tout leur jour, car il est des aveux qui ne peuvent être justifiés que par les conjonctures, et qu'on ne doit se permettre qu'à la faveur des temps. Je confesserai d'abord que, pénétré de la nécessité de prévenir la réaction de l'Europe et de sauver la France par la France, les événemens de 1809, c'est-à-dire la guerre d'Autriche et l'attaque des Anglais sur Anvers, n'étaient que les premiers moyens d'exécution d'un plan de révolution, qui avait pour but le détrônement de l'empereur. Je confesserai aussi que j'avais été l'âme de ce plan, seul capable de nous réconcilier avec l'Europe, et de nous ramener à un gouvernement raisonnable. Il demandait le concours de deux hommes d'état, l'un dirigeant le cabinet de Vienne, l'autre le cabinet de St.-James, je veux parler du prince de Metternich et du marquis de Wellesley, à qui j'avais envoyé, à cet effet, M. de Fagan, ancien officier au régiment irlandais de Dillon, que son caractère insinuant rendait propre à une mission si délicate.

Avant d'en venir à de pareilles ouvertures, je n'avais

point négligé, dans l'intérieur, de me rapprocher du seul homme dont la coopération me fût indispensable : on devine qu'il s'agit du prince Talleyrand. Notre réconciliation avait eu lieu dans une conférence à Surêne, chez la princesse de Vaudémont. Dès les premiers épanchemens, nos idées politiques s'étaient accordées, et une sorte de coïncidence s'était établie entre nos plans pour l'avenir. Pourtant je n'avais pu échapper à la morsure épigrammatique de mon noble et nouvel allié qui, après l'entrevue, questionné par ses affidés sur ce qu'il pensait à mon égard, répondit : « Oui oui, j'ai vu Fouché, c'est du papier » doré sur tranche. »

On ne manqua pas de me rapporter le propos; je ne m'en montrai pas offensé; les considérations de politique dominant toujours chez moi l'irritabilité de l'amour-propre.

J'avais également senti la nécessité de me mettre en rapport direct avec l'un des sénateurs les plus influens, M. de S....., qui, lui-même, était en relation intime avec la secrétairerie d'état par l'entremise de Maret, son ancien compagnon de captivité. Une pareille conquête m'était d'autant plus précieuse que, depuis la disgrâce de Bourienne, je n'avais plus à la secrétairerie d'état, dans mes intérêts, que des subalternes, à qui les fils des hautes intrigues échappaient souvent. Mais quel moyen de m'attacher un personnage que je comptais depuis long-temps au nombre de mes antagonistes déclarés! La sénatorerie de Bourges étant venue à vaquer, j'y vis aussitôt le prix de la réconciliation; je manœuvrai en conséquence : S........ l'obtint; j'eus dès lors un ami de plus au Sénat, et comme un œil toujours ouvert dans le cabinet de Napoléon.

Un homme me manquait encore; le maréchal M......,

chef de la gendarmerie. Jusqu'alors il m'avait été contraire; nommé au commandement d'un corps d'armée en Catalogne, mais quoique dans les grands emplois, dénué de ressources pécuniaires pour entrer en campagne, je connus son embarras, et je lui envoyai, d'après le conseil d'un ami, une réserve de quatre-vingt mille francs dont je pouvais disposer, et pour la remise de laquelle j'obtins l'autorisation de l'empereur. Ainsi, dans l'espace de très-peu de mois, de tous mes ennemis je me fis des amis. J'avais deux ministères dans mes mains: l'intérieur et la police; j'avais la gendarmerie à ma disposition et une nuée d'observateurs à mes ordres; j'avais de plus pour levier dans l'opinion la clientelle immense des vieux républicains et des royalistes persévérans, qui trouvaient une égide dans mon crédit. Tels étaient les élémens de mon pouvoir, quand Napoléon, engagé dans la double guerre d'Espagne et d'Autriche, et désormais jugé perturbateur incorrigible, me parut dans une position tellement inextricable que je formai le plan que j'ai révélé plus haut. Soit que son instinct m'eût deviné, soit que des indiscrétions inhérentes au caractère français eussent éveillé ses soupçons : car, pour trahi, je ne le fus pas; ma disgrâce presque subite, comme je l'ai raconté dans la suite des événemens de 1809, recula de cinq années la ruine du trône impérial. Et c'était, protégé par de tels souvenirs, soutenu par une puissance d'opinion qui ne m'avait abandonné ni lors de ma défaveur, ni dans mon exil; c'était, en outre, secondé par la réputation d'homme d'état qui avait prophétisé la chute de Napoléon avec la précision d'un calculateur froid et prévoyant, que je me trouvai surpris par les événemens du 31 mars. Si j'eusse été à Paris alors, sans aucun doute le poids de mon influence et la connaissance parfaite des secrets de tous les

partis m'auraient permis d'imprimer à ces événemens extraordinaires une toute autre direction. Ma prépondérance et ma décision prompte auraient prévalu sur l'influence plus mystérieuse et plus lente de M. de Talleyrand. Cet homme si élevé n'aurait pu cheminer qu'attelé avec moi au même char. Je lui aurais révélé toutes les ramifications de mon plan politique; et en dépit de l'odieuse police de Savary, du ridicule gouvernement de Cambacérès, de la lieutenance générale du mannequin Joseph et de la lâcheté du Sénat, nous aurions redonné la vie à ce cadavre de la révolution; et ces patriciens dégradés n'auraient plus songé, comme ils l'ont fait trop tard, qu'à se conserver eux-mêmes. Par notre impulsion ils auraient prononcé, avant l'intervention étrangère, la déchéance de Napoléon; et proclamé le conseil de régence, tel que j'en avais arrêté les bases. Ce dénouement était le seul qui pût mettre à couvert la révolution et ses principes. Mais les destins en avaient autrement décidé (1). Napoléon lui-même conspira contre son propre sang. Que de ruses de sa part; que de prétextes pour me tenir éloigné de la capitale, où il redoutait même la présence de son fils et de sa femme! car, on ne doit pas s'y méprendre, l'ordre laissé à Cambacérès de faire partir immédiatement pour Blois l'impératrice et le roi de Rome, à la moindre apparition des alliés, n'eut pas d'autre motif que de parer à une révolution qui pouvait être

(1) Dites plutôt qu'en dépit de tant d'intrigues, de toute la puissance militaire de Bonaparte, et des longues aberrations de la politique européenne, la Providence a voulu enfin que les Bourbons, que nos princes du sang français pussent reprendre leur sceptre. Nous sommes consolés aujourd'hui de tant de guerres et de calamités par le règne de Charles X, que la haute sagesse de Louis XVIII a su nous ménager.

(*Note de l'éditeur.*)

opérée par l'établissement d'une régence nationale. Lorsqu'après s'être laissé, pour ainsi dire, escamoter sa capitale par l'empereur Alexandre, il voulut avoir recours à la régence pour dernier expédient, il était trop tard. Les combinaisons de M. de Talleyrand avaient prévalu, et ce fut lorsqu'un gouvernement provisoire était déjà tout formé, que je vins me présenter devant la restauration. Quelle position, grands dieux! Agité par la conscience de tant de titres qui me reportaient au pouvoir, et par le sentiment d'un remords qui m'en repoussait; frappé moi-même d'un spectacle tout nouveau pour la génération; l'entrée publique d'un fils de France, qui, jouet de la fortune pendant vingt-cinq ans, revoyait, au milieu des acclamations et de l'allégresse publique, la capitale de ses aïeux, décorée des drapeaux et des emblêmes de la royauté; ému, je l'avoue, par ce tableau touchant d'une bonté royale, se mêlant à une ivresse royaliste, je fus subjugué (1); je ne dissimulai ni mon regret ni mon repentir; je les manifestai en plein Sénat, en le pressant d'envoyer une députation à S. A. R. MONSIEUR, et me déclarant indigne d'en faire partie, de paraître moi-même devant le représentant du monarque; m'élevant avec force contre ceux de mes collègues qui prétendaient imposer des chaînes aux Bourbons.

Le mois n'était pas écoulé que, tourmenté d'une secrète inquiétude que m'inspirait le voisinage de Napo-

(2) Voyez ici les effets de cette même Providence: Quel sublime et touchant spectacle que celui de la rentrée du fils de France dans l'immortelle journée du 12 avril 1814! Ce spectacle touche l'âme d'un régicide; le sentiment du remords l'oppresse; il reconnaît dans ce grand dénouement la main de la divine Providence, qui préparait, dix années à l'avance, la douce et parternelle domination de Charles X, de ce roi chevalier, salué par les acclamations des Parisiens dans les préludes de notre restauration.

(*Note de l'éditeur.*)

léon à l'île d'Elbe, voisinage que j'entrevoyais pouvoir devenir fatal à la France, je pris la plume et je lui adressai la lettre suivante que je livre à l'impartialité de l'histoire :

« Sire, lorsque la France et une partie de l'Europe » étaient à vos pieds, j'ai osé vous faire entendre cons- » tamment la vérité. Maintenant que vous êtes dans le » malheur, j'éprouve plus de crainte de blesser votre » sensibilité, en vous parlant le langage de la sincérité; » mais je vous le dois, puisqu'il vous sera utile et même » nécessaire.

« Vous avez accepté, comme retraite, l'île d'Elbe et » sa souveraineté. Je prête une oreille attentive à tout » ce qui se dit au sujet de cette souveraineté et de cette » île. Je crois qu'il est de mon devoir de vous assurer » que la situation de cette île, en Europe, ne vous con- » vient pas, et que le titre de souverain de quelques acres » de terre convient encore moins à celui qui a possédé » un Empire immense.

« Je vous supplie de peser ces deux considérations, et » vous sentirez combien elles sont fondées.

« L'île d'Elbe est à très-peu de distance de l'Afrique, » de la Grèce et de l'Espagne; elle touche presqu'aux » côtes d'Italie et de France. De cette île, la mer, les » vents et une petite felouque peuvent vous amener su- » bitement dans les pays les plus exposés à l'agita- » tion, aux événemens, aux révolutions. La stabilité » n'existe encore nulle part; dans cet état de mobilité » des nations, un génie comme le vôtre peut toujours » exciter de l'inquiétude et des soupçons parmi les puis- » sances européennes; sans être criminel, vous pouvez » être accusé, et sans être criminel, vous pouvez aussi » faire du mal, car l'alarme est un grand mal tant pour » les gouvernemens que pour les nations.

« Un roi qui monte sur le trône de France désire ré-
» gner uniquement par la justice; mais vous savez de
» combien de passions un trône est entouré, et avec
» quelle adresse la haine donne à la calomnie les cou-
» leurs de la vérité.

« Les titres que vous conservez, en rappelant à cha-
» que instant ce que vous avez perdu, ne peuvent servir
» qu'à augmenter l'amertume de vos regrets; ils ne pa-
» raîtront pas des débris, mais une vaine représentation
» de tant de grandeurs qui se sont évanouies. Je dis plus,
» sans vous honorer, ils vous exposeront à de plus grands
» dangers. On dira que vous ne gardez les *titres* que
» parce que vous conservez toutes vos *prétentions*. On
» dira que le rocher de l'île d'Elbe est le point d'appui
» sur lequel vous voulez placer le levier, d'où vous
» chercherez à soulever de nouveau le monde entier.

« Permettez-moi de vous dire toute ma pensée. Il
» serait plus glorieux et plus consolant pour vous de
» vivre comme un simple particulier; et, à présent,
» l'asile le plus sûr et le plus convenable pour un homme
» comme vous, est dans les États-Unis de l'Amérique.
» Là, vous recommencerez votre existence au milieu
» d'un peuple encore neuf, qui saura admirer votre gé-
» nie sans le craindre. Vous serez sous *la protection* de
» lois également impartiales et inviolables, comme tout
» ce qui respire dans la patrie de Francklin, de Wasing-
» thon et de Jefferson. Vous prouverez aux Américains
» que si vous étiez né parmi eux, vous auriez pensé et
» voté comme eux; et que vous auriez préféré leurs
» vertus et leur liberté à toutes les dominations de la
» terre. »

Cette lettre, dont je crois pouvoir m'honorer, fut mise plus tard, par des royalistes, sous les yeux de

MONSIEUR, comte d'Artois, avec la lettre suivante que j'adressai à Son Altesse Royale.

« Monseigneur,

« J'ai voulu rendre un dernier service à l'empereur » Napoléon, dont j'ai été dix ans le ministre. Je crois » devoir communiquer à Son Altesse Royale la lettre » que je viens de lui écrire. Ses intérêts ne peuvent être » pour moi une chose indifférente, puisqu'ils ont excité » la pitié généreuse des puissances qui l'ont vaincu. Mais » le plus grand de tous les intérêts pour la France et » pour l'Europe, celui auquel on doit tout sacrifier, » c'est le repos des peuples et des puissances après tant » d'agitations et de malheurs : et le repos, même alors » qu'il serait établi sur de solides bases, ne serait jamais » suffisamment assuré; on n'en jouirait jamais, tant que » l'empereur Napoléon serait dans l'île d'Elbe. Napoléon » sur ce rocher serait pour l'Italie, pour la France, pour » toute l'Europe, ce que le Vésuve est à côté de Naples. » Je ne vois que le Nouveau-Monde et les États-Unis » auxquels il ne pourra pas donner de secousses. »

Par cette lettre, le prince dont la sagacité ne peut être révoquée en doute, put juger ce qu'il ne savait qu'imparfaitement peut-être, que je ne devais pas être rangé au nombre des adhérens de Napoléon.

Consulté par des courtisans et par des ministres, je leur répétai plusieurs fois : « Gardez le silence sur tous » les torts; placez-vous à la tête du bien qui s'est fait » depuis vingt-cinq ans; rejetez le mal sur les gouvernemens qui vous ont précédés, et plus justement encore sur les événemens; servez-vous à la fois de la » vertu qui a éclaté dans l'oppression, de l'énergie qui » s'est développée dans nos discordes, et des talens qui

» se sont produits dans le délire. Si le roi ne prend pas » la nation pour point d'appui, son autorité s'affaiblira, » ses courtisans seront réduits à provoquer autour de lui » de stériles hommages qui le perdraient. Gardez-vous, » ajoutais-je, de toucher à la couleur de la cocarde et » du drapeau; cette question n'est pas bien comprise, » elle n'est frivole qu'en apparence, elle décide de tout, » c'est la question de l'étendard sous lequel la nation se » ralliera; la couleur du ruban semblera décider de la » couleur du règne. Ce sacrifice est pour le roi ce que » fut pour Henri IV celui de la messe. » On voit que dans mes conseils je n'hésitais pas à constituer le roi chef de la révolution, à qui se fut offerte *ainsi une garantie* plus sûre que celle de la Charte elle-même; mes opinions, les intérêts de ma patrie et les miens m'en prescrivaient la loi; mais si j'avais pour moi de nombreux partisans, soit parmi les royalistes, soit parmi les hommes de la révolution, j'avais contre moi les bonapartistes et les restes de la police de Savary. Ceux-ci me représentaient comme rongé de chagrin de n'avoir pu aider au renversement de l'édifice que je m'étais complu à élever, comme étant accouru auprès du trône légitime, affectant des remords et offrant à tout prix mes services à l'auguste famille que j'avais outragée; *ceux-là, au contraire*, me désignaient comme le seul *homme* capable de fonder la sécurité des Bourbons, comme un chef plein de sagacité, pouvant disposer d'une partie des élémens du corps politique. Je ne crois pas m'abuser en affirmant que telle était l'opinion de la majorité du faubourg St.-Germain.

J'entrai en correspondance avec plusieurs personnages importans de la cour; entre autres avec mon ami Malouet, qui, de son exil à Tours, venait d'être appelé

par le roi au ministère de la marine. Toutes les lettres que je lui écrivais étaient mises sous les yeux du roi; je lui recommandais, ainsi qu'à tous ceux qui venaient de la part du monarque me demander des conseils, de ne point établir de lutte entre les anciennes passions et les nouvelles, entre la nation et les émigrés; mais on n'avait la force de suivre aucun de mes avis; on se laissait entraîner par le torrent.

Vers la fin de juin, le roi ayant ordonné à M. de Blacas de venir conférer avec moi, j'eus la visite de ce ministre que je reçus avec froideur; je le savais entouré de personnes qui étaient mes ennemis, et qui ne jouissaient d'aucun crédit dans l'opinion, telles que Savary, Bourienne, l'ancien préfet de police Dubois, et une certaine madame P****, femme décriée et affichée; je savais que tous réunis, ils s'efforçaient de circonvenir et d'égarer M. de Blacas. Le peu de liant de son esprit, son inexpérience des affaires, jointe à l'aversion que m'inspiraient ses entourages, firent qu'il ne put me comprendre et que je ne m'ouvris pas entièrement. Toutefois, comme Louis XVIII allait être instruit que j'avais apporté de la réserve et de la défiance dans mes communications avec son ministre, je pris la plume, et j'écrivis le lendemain à M. de Blacas une lettre détaillée, bien sûr que le roi en aurait bientôt connaissance. Je lui disais que l'agitation de la France avait pour cause dans le peuple la crainte du retour des droits féodaux; dans les possesseurs des biens d'émigrés, l'inquiétude pour leurs domaines; dans ceux qui s'étaient prononcés fortement, soit pour la république, soit pour Bonaparte, le doute sur leur sûreté personnelle; dans l'armée, la perte et le regret de tant d'espérances, de gloire et de fortune; et enfin dans les constitutionnels, l'étonnement où les laissait la

Charte, dont le roi avait voulu faire une émanation de la puissance héréditaire de son trône. Parmi ces causes, la plus dangereuse était précisément celle dont toute la sagesse du roi et de ses ministres n'aurait pu prévoir ni empêcher entièrement l'action; je veux parler du mécontentement des troupes, et j'en déduisais les motifs; je disais, entr'autres, qu'une armée, et une armée surtout formée par la conscription, prend toujours l'esprit de la nation au milieu de laquelle elle vit, et qu'elle finit toujours par être contente ou mécontente avec la nation et comme elle. J'ajoutais que dans cette cause de mécontentement, se mêlait encore le génie de Bonaparte. « Une nation, observais-je encore, où *depuis vingt-cinq* » ans les esprits et les âmes ont été dans une action assez » forte pour donner des secousses à l'univers, ne peut » pas, sans de longues gradations, rentrer dans un état » doux et paisible; il ne faut donc pas entreprendre » d'arrêter son activité; il faut donner à cette activité, » devenue dévorante, d'autres alimens; il faut ouvrir » et élargir de toutes parts les carrières sans bornes de » toutes les industries, de toutes les branches de com- » merce, de tous les arts, de toutes les sciences et de » leurs découvertes; enfin de tout ce qui étend la rai- » son et la puissance de l'homme. Le dix-*neuvième siè*- » cle commence à peine; il faut qu'il porte le nom de » Louis XVIII, comme le dix-septième siècle porta le » nom Louis XIV. » Je plaidais également la cause de la liberté de la presse et de la liberté individuelle; et je terminais ainsi : « Une multitude de Français dévoués à » tous les malheurs des Bourbons comme ils l'avaient » été à leur puissance, sont revenus avec la dynastie de » leurs rois; ils ne peuvent plus prétendre à rentrer » dans leurs domaines sans exciter de violentes commo-

» tions et une guerre civile : eh bien! qu'un des minis-
» tres du roi, avec la logique d'un esprit sain et l'élo-
» quence d'une âme qui sent tout ce qu'on doit à de
» grands malheurs et à de grandes vertus, demande aux
» deux Chambres une somme annuelle destinée à ser-
» vir d'indemnité à des infortunes et à des indigences si
» dignes d'être assistées par une nation héroïque et sen-
» sible; j'en réponds, la proposition, dans les Chambres,
» serait transformée en loi par acclamation. »

Mais de tels avis ne pouvaient être que stériles, tant qu'ils partiraient d'un homme hors de la sphère du pouvoir. J'avoue que, poussé et appuyé par un parti royaliste nombreux, et dont les ramifications s'étendaient jusqu'à la cour ; j'avoue qu'on m'avait laissé entrevoir la possibilité d'arriver au ministère pour dominer les circonstances ; mais j'avais contre moi M. de Blacas livré à l'influence astucieuse de Savary, qui, vendu à Bonaparte, tremblait qu'une porte me fût ouverte aux conseils du roi. J'avais de plus à combattre trop de souvenirs, d'intérêts, et surtout de prétentions rivales. Je ne me dissimulai pas que l'argument qu'on reproduisait sans cesse contre moi était malheureusement sans réplique. Je jugeai ma position, et je partis avec ma famille pour mon château de Ferrières, d'où je me proposais d'observer les événemens. Il me fallut résister aux vœux de mes amis, pour me tenir ainsi à quelque distance de la capitale.

J'étais persuadé d'avance que les hommes faibles ou incapables qui tenaient le timon de l'État, continueraient à suivre de fausses maximes de politique, et à donner aux affaires une fâcheuse direction.

Ainsi, que de sérieuses réflexions venaient m'assiéger sur la position équivoque et bizarre du nouveau gouver-

nement! comme homme d'état, il ne pouvait m'échapper qu'il s'était opéré une restauration sans révolution, puisque tous les rouages du gouvernement impérial subsistaient encore, et qu'il n'y avait de changé, si je puis m'exprimer ainsi, que l'*individualité* du pouvoir. Et en effet, que retrouvait-on dans un laps de vingt années qui fût resté immuable? Clergé, noblesse, institutions, corporations diverses, grandes propriétés héréditaires, rien n'avait échappé au bouleversement. En remontant sur le trône, les Bourbons trouvèrent de l'appui dans les cœurs, mais non dans les intérêts. Telle fut l'origine et la cause première de la commotion dont les indices précurseurs commençaient dès lors à se révéler à mes yeux. La France était partagée en partisans et en adversaires de la restauration; Louis XVIII régnait sur une nation divisée et souffrante; tous les fauteurs de la domination impériale, tous les hommes qui avaient marqué dans nos crises révolutionnaires, appréhendèrent d'entrer en partage de dignités avec l'ancienne noblesse; ils avaient cherché des garanties, ils en avaient obtenu, ou du moins ils avaient cru en trouver dans cette déclaration réclamée du roi, et promulguée par ce prince avant son entrée dans la capitale.

Mais, d'un autre côté, les revers de Napoléon s'étaient succédés avec tant de rapidité, que les possesseurs des hauts emplois et des grandes fortunes n'avaient pas eu le temps de réformer leur luxe. Quand les Bourbons furent rappelés, il fallut compter avec soi-même, et arrêter subitement le cours de ces dépenses effrénées. Quelle source de mécontentement et d'irritation dans les notabilités sociales! Une autre cause bien plus alarmante d'instabilité pour le nouveau gouvernement, résidait dans l'armée encore intacte; on ne l'avait point licenciée,

faute énorme! car tous les vieux soldats, tous les prisonniers rendus à la France étaient animés d'un esprit opposé à la restauration, et dévoués aux intérêts de l'ex-empereur.

Le roi, au lieu d'accepter la Charte, l'avait octroyée; autre sujet de mécontentement de la part de cette grande masse de Français dont l'ère politique datait de la révolution. La Charte confirmait, il est vrai, les titres, les honneurs, et en quelque sorte les places; elle légalisait les acquisitions des propriétés nationales; ce n'était point encore assez pour tant d'hommes inquiets et prévenus. D'ailleurs, la Charte trouvait une foule de contradicteurs. Selon les uns, elle n'était point assez libérale; selon les partisans de l'ancien régime, la vieille constitution du royaume eût été préférable. Qu'on ajoute à cet état de choses la mollesse et l'incertitude de ministres qui, n'étant ni royalistes, ni patriotes, s'imaginaient pouvoir rendre la France ministérielle. Qu'on y joigne enfin les appréhensions qu'entretenait le congrès de Vienne, qui, en voulant reconstruire l'Europe, menaçait les États devenus le domaine de la révolution de les soumettre à un ordre politique anti-révolutionnaire. C'est ainsi que s'alarmèrent les intérêts émanés de vingt-cinq années de troubles. Les royalistes s'affaiblissaient et se divisaient à mesure que leurs adversaires, frémissant au nom seul des Bourbons, mettaient plus d'opiniâtreté à méconnaître leurs droits. La possibilité du retour de Napoléon, rangée d'abord parmi les chimères, devint l'idée favorite de l'armée; on forma des complots, on se joua de la police royale. Il est facile de concevoir qu'ayant occupé tant de postes élevés dans l'État, conservant encore dans les affaires de si nombreuses relations, et dans la capitale une clientielle si dévouée, mes

observations s'étendaient sur toutes les trames qu'on y préparait.

J'étais dans ces dispositions, lorsqu'un homme qui avait eu beaucoup d'influence, et qui commençait à la perdre, m'écrivit pour m'engager à faire partie d'un comité secret où il s'agissait d'un projet de bouleversement. Je fis sur le billet même d'invitation cette seule réponse, qui ne resta point inconnue : « Je ne travaille » point en *serres chaudes;* je ne veux rien faire qui » ne puisse paraître au *grand air.* »

Cependant il se formait des affiliations; des hommes influens contractaient entre eux des engagemens politiques. Il me parut bientôt évident que l'État marchait vers une crise, et que les adhérens de Napoléon s'étaient coalisés pour la faire éclore. Mais aucun succès n'était possible sans ma coopération; je n'étais rien moins que décidé à l'accorder à un parti contre lequel je couvais de longs ressentimens. On revint plusieurs fois à la charge, divers plans me furent proposés; tous tendaient à détrôner le roi et à proclamer ensuite, soit un prince d'une autre dynastie, soit une république provisoire. Un parti militaire vint me proposer de déférer la dictature à Eugène Beauharnais. J'écrivis à Eugène, croyant la partie déjà liée: je n'en reçus qu'une réponse vague. Dans l'intervalle, tous les intérêts de la révolution vinrent se grouper autour de moi et de Carnot, dont la lettre au roi produisit une sensation qui accusait de plus en plus l'impéritie du ministère. L'affaire d'Excelmans vint ajouter à la conviction qu'un parti considérable, dont le foyer était à Paris, voulait rétablir Napoléon et le gouvernement impérial.

Quand, aux approches de l'hiver, je rentrai dans la capitale, le gouvernement royal me parut miné par

deux partis ennemis de la légitimité, et désormais sans ressource. Le roi, dans sa haute sagesse, avait chargé M. le duc d'Havré de remplacer M. de Blacas dans ses communications confidentielles avec moi. La noblesse du caractère de ce seigneur, autant que sa franchise, lui concilièrent toute ma confiance; je lui ouvris mon cœur, et je me trouvai entraîné à une expansion que je n'avais jamais connue; jamais je n'avais eu dans aucun instant de ma vie autant d'abandon; jamais je ne trouvai dans mon âme une éloquence aussi vraie, une sensibilité aussi profonde que celles qui accompagnèrent le récit des circonstances par lesquelles j'avais été fatalement entraîné à voter la mort de Louis XVI. Je puis le dire, cet épanchement arraché à mon cœur, tenait à la fois du remords et de l'inspiration. Je ne me rappelle pas moi-même, sans être ému, les larmes que je vis répandre à mon vertueux interlocuteur, à ce noble duc, type de la vraie chevalerie française et loyale.

Nos entretiens politiques étaient tous recueillis pour être ensuite communiqués au roi. Mais les plaies de l'État étaient sans remède, un grand coup était inévitable. Placé, d'un côté, entre les Bourbons, qui ne m'accordaient qu'une demi-confiance, dont le système me fermait toutes les routes du pouvoir et des honneurs, envers qui je me trouvais dans une fausse position, et d'ailleurs sans aucune espèce d'engagement; de l'autre, entre le parti auquel j'étais redevable de ma fortune, et où me poussait une communauté d'opinions et d'intérêts, au moment où une incertitude prolongée de ma part pouvait m'isoler de l'un et de l'autre, je me jetai tout entier dans ce dernier. Intérieurement ce n'était point aux Bourbons que je me décidai à faire la guerre, mais au dogme de la légitimité. J'étais pourtant contrarié dans mes combinai-

sons par l'existence d'un parti bonapartiste, qui, usant de toute son influence sur l'armée, nous tenait tous sous sa dépendance. Ce fut mon ancien collègue Thibaudeau qui, le premier, me révéla les progrès de la faction de l'île d'Elbe, dont il était le principal agent. Je vis qu'il n'y avait pas de temps à perdre; je jugeai d'ailleurs que Napoléon servirait au moins de point de ralliement à l'armée, sauf à le culbuter ensuite, ce qui me parut d'autant plus facile que l'empereur n'était plus à mes yeux qu'un personnage usé, dont le premier rôle ne pouvait pas être joué une seconde fois. Je consentis alors que Thibaudeau fît des ouvertures aux affidés de Napoléon, et je fis admettre aux conférences Regnault, Cambacérès, Davoust, S*, B*, L*, C*, B* de la M, M. de D*; mais j'exigeai des concessions et des garanties, refusant de me joindre à ce parti si leur chef, abjurant le despotisme, n'adoptait pas un système de gouvernement libéral. Notre coalition fut cimentée par la promesse d'un partage égal de pouvoir, soit dans le ministère, soit dans le gouvernement provisoire au moment de l'explosion. D'après le plan arrêté avec Thibaudeau, je me hâtai d'envoyer mon émissaire J***** à Murat, pour le presser de se déclarer l'arbitre de l'Italie; en même temps le grand comité dépêcha le docteur R****** à *l'île d'Elbe*. *Lyon* et Grenoble devinrent dans le Midi les deux pivots de l'entreprise; dans le Nord, un mouvement militaire, dirigé par d'Erlon et Lefebvre-Desnouettes, devait déterminer la fuite ou l'enlèvement de la famille royale, ce qui eût amené la formation d'un gouvernement provisoire dont je devais faire partie avec Carnot, Caulaincourt, Lafayette et N..... Ressaisir le pouvoir suprême au milieu de la confusion générale, tel était le but de nos combinaisons. Pressé de se réconcilier avec Napoléon, et dans

l'espoir de rester maître de l'Italie, Murat, quoique allié de l'Autriche, prit le premier les armes sous des prétextes insidieux; cette levée de boucliers, en apparence dirigée contre Louis XVIII, jeta le trouble dans le conseil du roi. Trente mille hommes furent aussitôt dirigés vers Grenoble et les Alpes, ou plutôt ainsi jetés au devant de Napoléon. L'habileté de cette tactique ne fut point pénétrée. Sur ces entrefaites se fit, à Cannes, le débarquement de l'empereur; et ce qui prouve que nous ne sommes point une nation conspiratrice, c'est que, depuis plus de quinze jours, le renversement des Bourbons était publiquement avoué par tous les partis et un sujet de conversation universel; la cour seule s'obstinait à ne pas voir ce qui n'avait plus de nuage que pour elle.

Avant d'aborder les événemens du 20 mars, jetons un regard en arrière. On a dû voir que je n'avais eu d'abord aucune intention d'embrasser le parti de la révolte; j'avais eu seulement le dessein d'amener le cabinet des Tuileries à se saisir des rênes de la révolution et à les maîtriser en les dirigeant d'une main forte au milieu de tous les obstacles. Je crois pouvoir l'avouer sans trop d'orgueil, j'étais seul capable de me mettre à la tête d'un pareil système et de le maintenir; à la cour, à Paris et dans les provinces, tout le monde me désignait pour cette tentative hardie. J'eus à lutter contre des rivalités à qui mes antécédens paraissaient fournir des armes invincibles; mais jusqu'au dernier moment, je ne cessai de chercher quelque *mezzo-termine*, quelque voie de conciliation, qui pût dispenser de recourir à l'expédient désespéré du retour de l'empereur. On a vu comme en cela je n'avais fait que céder à la nécessité. Ce ne fut qu'au moment du débarquement de Napoléon que j'eus une parfaite connaissance de la fatale combinaison qui le ramenait sur

notre rivage. Son but embrassait trois parties distinctes : le retour de Napoléon à Paris, l'enlèvement du roi et de la famille royale, l'évasion de Marie-Louise et de son fils retenus à Vienne. La première partie de ce plan était celle dont l'exécution offrait le plus de facilité, vu la disposition à la défection de presque toutes les troupes. Il n'en était pas de même de l'enlèvement du roi et de la famille royale; il aurait fallu qu'une armée vînt fondre sur la capitale, ce qui excluait la possibilité du secret; aussi la tentative de Lefèvre-Desnouettes échoua-t-elle. Quant à l'évasion de Marie-Louise et de son fils, elle fut aussi tentée, et peu s'en fallut avec succès. Reculant avec une sorte de saisissement contre l'idée de sacrifier à un coup de main militaire la famille d'un monarque qui avait témoigné assez de déférence à mon égard pour prendre mes avis, je fis demander une audience au roi aussitôt que j'appris que Napoléon marchait sur Lyon. Cette entrevue ne me fut point accordée, mais deux gentilshommes vinrent de la part du roi recevoir mes communications. Je les avertis du péril que courait Louis XVIII, et je me fis fort d'arrêter les progrès du fugitif de l'île d'Elbe, si la cour voulait consentir aux conditions que j'exigeais. Mes propositions ressortaient de la nature même des événemens qui se développaient. Un parti patriote, non moins ennemi que moi du despotisme impérial, venait de s'organiser subitement; il avait pour chefs MM. de Broglie, Lafayette, d'Argenson, Flaugergues, Benjamin-Constant, etc.; ils avaient arrêté de demander au roi : le renvoi de ses ministres, la nomination à la Chambre des pairs de quarante nouveaux membres, l'élite des hommes de la révolution, et celle de M. de Lafayette au commandement de la garde nationale. On proposait, en outre, l'envoi dans les provinces de com-

missaires patriotes, pour arrêter la défection des troupes, et stimuler dans leur âme une énergie nationale. Je n'étais pas étranger au mouvement de ce parti, par lequel j'arrivais de suite au ministère. Je sentais pourtant qu'il fallait réunir tous les élémens de la révolution pour les opposer en corps à l'envahissement du pouvoir du sabre; qu'il fallait opposer un nom à un nom, et le prestige des souvenirs que réveilleraient dans les cœurs des hommes libres, l'héritier du premier moteur de la révolution, à celui d'une gloire qui, en se ravivant tout à coup, éblouissait les camps. Lorsque les ministres du roi me firent demander quels étaient les moyens que je me proposais d'employer pour empêcher Napoléon d'arriver jusqu'à Paris, je refusai de les communiquer, ne voulant les révéler qu'au roi lui-même; mais je protestai que j'étais sûr du succès. Les deux conditions principales que je réclamais étaient la nomination du premier prince du sang à la lieutenance genérale du royaume, et la remise dans mes mains, et dans celles de mon parti, de la puissance et du mouvement des affaires. On refusa l'essai de mes moyens politiques, et nous nous vîmes forcés, en quelque sorte, de seconder l'essor du parti que j'aurais voulu paralyser, me croyant d'ailleurs en mesure de substituer au gouvernement que menaçait de faire revivre Napoléon, un gouvernement plus populaire.

Les alarmes dans le palais des Tuileries croissant d'heure en heure, à mesure que la marche de Napoléon devenait plus rapide et plus certaine, la cour tourna de nouveau ses regards de mon côté. Quelques royalistes s'entremirent pour me ménager du moins une entrevue avec MONSIEUR, frère du roi, chez M. le comte d'Escars. Je demandai seulement qu'il me fût permis de me rendre au château la nuit à la dérobée, la publicité d'une telle

démarche pouvant compromettre mon influence dans mon parti. Tout fut réglé en conséquence. MONSIEUR ne se fit pas long-temps attendre. Il n'était accompagné que de M. le comte d'Escars. L'affabilité du prince, son abord gracieux, son accueil empressé, où se peignait sa sollicitude sur les destinées de la France et de sa famille, enfin ses paroles nobles et touchantes m'émurent le cœur et redoublèrent mon regret de ce qu'on s'était décidé trop tard à une entrevue d'une si haute importance; je déclarai avec douleur à ce prince franc et loyal qu'il n'était plus temps, et qu'il m'était désormais impossible de servir la cause du roi. Ce fut à la suite d'un entretien qui ne s'effacera point de mon souvenir *que, subjugué* par le charme d'une confiance auguste, et puisant dans le douloureux dépit de mon impuissance une subite inspiration, je m'écriai en effet, au moment de prendre congé du prince : « Sauvez le roi, je me charge de sau-» ver la monarchie. »

Qui aurait pu croire qu'après des communications d'un intérêt si élevé, il se tramerait presqu'immédiatement contre moi, contre ma liberté, une sorte de complot, car ce n'était pas autre chose, complot tout-à-fait étranger d'ailleurs aux véritables intentions d'un souverain magnanime et de son noble frère : *j'en signalerai* les auteurs. Quoi qu'il en soit, j'étais sans nulle défiance dans mon hôtel, lorsque des agens de la police de Paris, à la tête de laquelle venait d'être placé un Bourienne, parurent tout à coup accompagnés de gendarmes pour m'arrêter. Prévenu à temps, je pris à la hâte des mesures à l'effet de m'échapper. Déjà les agens de police se livraient à une recherche active dans mes appartemens, lorsque les gendarmes chargés de mettre à exécution l'ordre du nouveau préfet, se présentèrent devant moi.

Ces hommes, qui m'avaient si long-temps obéi, n'osant porter la main sur ma personne, se bornèrent à me remettre le mandat qui les faisait agir. Je prends ce papier, je l'ouvre, et à peine ai je feint de le parcourir, que je dis avec assurance : « Cet ordre n'est point régulier; » restez-là, je vais protester contre. » Je passe dans mon cabinet, dont la porte était ouverte; je me place devant mon secrétaire et j'écris: je me lève un papier à la main, et faisant une soudaine conversion, je descends précipitamment à mon jardin par une porte secrète. Là, je trouve une échelle appliquée contre un mur contigu à l'hôtel de la reine Hortense. Je grimpe lestement; un de mes gens élève l'échelle, dont je m'empare et que je laisse tomber sur ses pieds de l'autre côté du mur; je l'escalade aussitôt, et je descends avec encore plus de promptitude; j'arrive en fugitif près d'Hortense, qui me tend les bras, et, comme dans le merveilleux d'une conte arabe, je me vois tout à coup au milieu de l'élite des bonapartistes, dans le quartier-général d'un parti où je trouve l'hilarité, et où ma présence apporte l'ivresse.

Cette circonstance impromptu, acheva de dissiper la défiance que ce parti nourrissait contre moi, et ceux-mêmes qui m'avaient regardé jusqu'alors comme un partisan presque acquis aux Bourbons, ne virent plus en moi qu'un ennemi proscrit par les Bourbons.

Qu'on sache donc à présent que les considérations politiques n'entraient pour rien dans la tentative de mon arrestation. S. A. R. MONSIEUR alla même jusqu'à faire dire à des membres influens de la seconde Chambre, que c'était contre son aveu qu'on avait tenté de m'arrêter, et qu'elle répondait de la sûreté de ma personne.

Cette tentative n'était que le résultat d'une connivence intéressée entre Savary, Bourienne, et B....; quel que

fût l'événement du 20 mars, ce *triumvirat*, ou plutôt les trois membres de ce tripot, voulaient s'assurer l'exploitation des jeux, et ils étaient convaincus qu'il fallait me sacrifier pour que leur cupide ambition pût acquérir une sorte de garantie et d'affermissement.

Une fois dans leurs mains, qu'auraient-ils fait de moi? On a dit qu'ils devaient me transférer à Lille; non, ce n'était point à Lille, je l'ai su depuis, c'était au château de Saumur; et là, je le demande encore, quel sort me réservaient-ils? Si j'en crois des révélations que fit éclore mon retour au pouvoir, l'un de mes ennemis, car tous les trois n'étaient point capables d'un crime, voulait m'y faire poignarder, et l'on aurait ensuite imputé ma mort aux royalistes, qui en auraient subi tout l'odieux.

Telle était ma position singulière, qu'il me fallut le départ de Louis XVIII et l'arrivée de Napoléon pour me rendre une entière liberté. Instruit, l'un des premiers, que les Tuileries étaient vacantes, j'appris en même temps que Lavalette avait envoyé un courrier à Fontainebleau, où Napoléon venait d'arriver, pour l'informer du départ du roi. Madame Ham...., qui avait tant intrigué dans ce bouleversement, fut contrariée de cette avance qu'on prenait sur elle, et, dépêchant elle-même un courrier en toute hâte pour gagner l'autre de vitesse, se donna ainsi le mérite du premier avis.

Porté par les soldats et par quelques flots de peuple, Napoléon reprit possession des Tuileries, au milieu des siens, qui firent éclater une joie bruyante. Je ne me trouvais point parmi les autres dignitaires de l'État, avec lesquels il s'entretint tout d'abord de la situation des affaires. Napoléon m'envoya chercher : « On a donc voulu » vous enlever, me dit-il en l'abordant, pour vous em- » pêcher d'être utile à votre pays? eh bien, je vous

» offre l'occasion de lui rendre de nouveaux services; » le moment est difficile, mais votre courage ainsi que le » mien sont supérieurs à la crise; acceptez encore une » fois le ministère de la police. » Je lui représentai que le porte-feuille des affaires étrangères serait plus que tout autre l'objet de mon ambition, dans la persuasion où j'étais de pouvoir là, mieux qu'ailleurs, rendre service à ma patrie. « Non, me dit-il, chargez-vous de la police, » vous avez appris à juger sainement l'esprit public; à » deviner, à préparer, à diriger les événemens; vous » connaissez la tactique, les ressources, les prétentions » des partis : la police est votre fait. » Il n'y eut pas moyen de reculer. Je lui fis connaître dans toute son étendue le danger de la situation des choses. Comme s'il eût voulu me faire entrer plus avant dans ses intérêts, il me donna l'assurance que l'Autriche et l'Angleterre, afin de balancer la prépondérance de la Russie, approuvaient secrètement son évasion et sa rentrée en France; sans y ajouter beaucoup de foi, j'acceptai le ministère.

Dès le lendemain, j'appris par Regnault qui m'était dévoué, que Bonaparte, toujours soupçonneux et défiant à mon égard, aurait voulu ne point me voir mettre un pied dans le gouvernement; mais qu'il avait cédé aux instances de Bassano, de Caulincourt, de Regnault lui-même, et de ses principaux affidés, qui, en lui exposant leurs engagemens avec moi, lui firent sentir combien il lui importait de se fortifier de ma popularité et de l'adhésion du parti dont je disposais.

Cambacérès, qui pressentait l'issue fatale de ce nouvel intermède, n'accepta qu'après beaucoup d'hésitation le ministère de la justice. Le porte-feuille de la guerre fut donné à Davoust, encore plus attaché à sa fortune qu'à Napoléon. Caulincourt, persuadé qu'on ne pourrait

rétablir aucune relation avec les puissances, refusa d'abord les affaires étrangères; Napoléon les offrit à Molé qui n'en voulut point et refusa de même l'intérieur. Trop dévoué à l'empereur pour le laisser sans ministre, Caulaincourt accepta enfin. De chute en chute l'intérieur tomba dans les mains de Carnot, choix considéré comme une garantie nationale. La marine fut rendue au cynique et brutal Decrès, et la secrétairerie d'état à Bassano, connu pour penser avec les idées de Napoléon et ne voir qu'avec ses yeux. Par déférence pour l'opinion publique on éconduisit Savary; toutefois, Moncey ayant refusé la gendarmerie, on la lui donna; au moins là était-il à sa place. Champagny et Montalivet, qu'on avait *vus sur le pinacle* revêtus des plus hauts emplois, quand Napoléon, presque maître du monde, ne marchait point encore sur un terrain mouvant, furent se caser modestement, l'un à l'intendance des bâtimens, l'autre à celle de la liste civile. Bertrand, également aimable, insinuant et dévoué, remplaçait Duroc dans les fonctions de grand-maréchal du palais. Napoléon replaça près de sa personne presque tous les chambellans, écuyers, maîtres de cérémonies qui l'entouraient avant son abdication. Peu corrigé de sa passion malheureuse pour les grands seigneurs d'autrefois, il lui en fallait à tous prix; il se serait *cru au milieu* de la république, s'il n'eût pas été environné de l'ancienne noblesse.

Et pourtant ceux qui lui avaient tendu la main pour franchir la Méditerranée, prétendaient qu'il avait songé autant à rétablir la république ou le consulat que l'Empire; mais je savais à quoi m'en tenir; je savais combien j'avais eu besoin d'insister auprès de ses adhérens, pour qu'ils le contraignissent à abandonner son système oppressif et à fournir des gages aux libertés de la nation.

Ses decrets de Lyon n'avaient pas été volontaires; il y avait pris l'engagement de donner une constitution nationale à la France. « Je reviens, avait-il dit, pour pro-
» téger et défendre les intérêts que notre révolution a
» fait naître. Je veux vous donner une constitution in-
» violable, et qu'elle soit l'ouvrage du peuple et de moi. »
Par ses décrets de Lyon, il avait renversé la Chambre des pairs d'un seul coup et aboli la noblesse féodale. C'était aussi de Lyon que, dans l'espoir de prévenir le ressentiment des puissances, il avait chargé son frère Joseph, alors en Suisse, de leur faire connaître, par l'intermédiaire de leur ministre près la Confédération helvétique, qu'il était dans l'intention positive de ne plus troubler le repos de l'Europe et de maintenir loyalement le traité de Paris.

Cette disposition forcée de sa part, la défiance qu'il trouva dans l'intérieur sur la franchise de ses arrière-pensées, et, je puis le dire, mon attitude répressive, arrêtèrent l'élan de cet homme prêt à embraser de nouveau l'Europe. En effet, la nuit même de son arrivée aux Tuileries, il mit en délibération s'il ne rallumerait pas tous les brandons de la guerre par l'invasion de la Belgique. Mais un sentiment de répulsion s'étant manifesté dans ceux qui l'environnaient, il lui fallut abandonner ce projet; il fléchit sous la main de la nécessité, quoiqu'il fût armé encore une fois de son pouvoir militaire. D'ailleurs, depuis les décrets de Lyon, ce pouvoir avait changé de nature.

Par décret du 24 mars, supprimant la censure et la direction de la librairie, il compléta ce qu'on était convenu d'appeler la restauration impériale. La liberté de la presse, parmi nous si agitatrice, et qui n'en est pas moins la mère de toutes les libertés, venait d'être reconquise;

je n'y avais pas peu contribué, en présence même de son plus grand ennemi. Napoléon m'objecta que les royalistes, d'une part, allaient en user pour servir la cause des Bourbons, et les jacobins, de l'autre, pour rendre suspects ses sentimens et ses projets. « Sire, lui dis-je, il faut aux » Français des victoires, ou les alimens de la liberté. » J'insistai aussi pour que ses décrets ne continssent plus d'autres qualifications que celle d'empereur des Français, l'amenant ainsi à supprimer les *et cœtera* remarqués avec inquiétude dans ses proclamations et ses décrets de Lyon.

Mais il se regimbait à l'idée d'être redevable aux patriotes de sa réinstallation aux Tuileries. « Certains me-» neurs, me dit-il avec amertume, voulaient s'approprier » l'affaire et travailler pour leur propre compte. Ils pré-» tendent aujourd'hui m'avoir frayé le chemin de Paris; » je sais à quoi m'en tenir : c'est le peuple, les soldats, » les sous-lieutenans qui ont tout fait; c'est à eux, à eux » seuls que je dois tout. » Je vis à quoi ces paroles avaient trait, et qu'elles mordaient sur mon parti et sur moi-même.

On sent bien qu'avec de telles dispositions, il lui fallait s'assurer d'une police autre que la mienne. Il mande Réal, qu'il venait d'établir préfet de police; et après l'avoir alléché par de belles promesses et des dons effectifs, il l'abouche avec Savary, pour aviser aux moyens de suivre à la piste et de déconcerter mes projets : mais j'étais en mesure.

Dans ces entrefaites, il apprit avec peine que Louis XVIII se proposait de rester en observation sur les frontières de la Belgique. Il eut un autre chagrin. Ney, Lecourbe et d'autres généraux voulaient lui faire acheter leurs services et le rançonner; il s'en indigna. L'issue de l'échauf-

fourée royale vint le calmer un peu. Il fut étonné du courage que déploya le duc d'Angoulême dans la Drôme, et surtout MADAME royale à Bordeaux; il admira l'intrépidité de cette héroïque princesse, que n'avait pu abattre la défection d'une armée entière. Je dois ici rendre justice à Maret. Instruit que Grouchy venait de faire prisonnier le duc d'Angoulême au mépris de la capitulation de la Palud, à laquelle manquait seulement la ratification de Napoléon, obtenue alors, mais non encore expédiée, Maret cèle l'arrestation du Prince à Napoléon, transmet ses premiers ordres, et ne l'instruit de l'annulation de la convention que lorsque l'obscurité de la nuit eut rendu impossible toute transmission télégraphique.

Le lendemain, dans le conseil, il fut question d'obtenir en échange du duc d'Angoulême les diamans de la couronne, qui étaient un objet de quarante millions. Je proposai à l'empereur de donner M. de Vitrolles par dessus le marché, si l'on consentait à les restituer. « Non, dit » Napoléon avec colère, c'est un intrigant et l'agent de » Talleyrand; c'est lui qui a été dépêché à l'empereur » Alexandre, et qui a ouvert les portes de Paris aux al- » liés. Cet homme a été arrêté travaillant à Toulouse » contre moi, on aurait dû le fusiller, et Lamarque » n'aurait fait que son devoir. » Je lui représentai pourtant que si l'on en était venu à des exécutions militaires de part et d'autre, la France eût été bientôt couverte de sang; que la politique lui prescrivait d'autres ménagemens, et qu'en rendant à la liberté le duc d'Angoulême, on pouvait bien stipuler pour M. de Vitrolles, qui n'était que l'agent avoué des Bourbons. Il y consentit enfin, et j'entamai à l'instant une négociation à ce sujet.

Nous avions bien d'autres sollicitudes. Caulaincourt venait d'avoir, chez Mme de Souza, une entrevue avec

le baron de Vincent, ministre d'Autriche, auquel on retardait à dessein la délivrance d'un passe-port. Ce ministre ne dissimula point la résolution des puissances alliées de s'opposer à ce que Napoléon conservât le trône; mais il laissa entrevoir que son fils n'inspirerait pas la même répugnance. On a vu que c'était sur cette même base que j'avais combiné le plan d'un édifice que je me crus alors plus en état d'élever.

Napoléon fit écrire à l'empereur Alexandre et au prince de Metternich par Hortense, et encore à ce dernier par sa sœur, la reine de Naples, espérant par ce moyen amortir les coups qu'il n'était point encore prêt de parer. Il chargea également Eugène et la princesse Stéphanie de Bade de ne rien négliger pour les détacher de la coalition. En même temps il fit faire des ouvertures au cabinet de Londres, par un agent que je lui indiquai. Croyant enfin captiver les suffrages du parlement et de la nation anglaise, il abolit par un décret la traite des nègres.

Cependant toutes nos communications au dehors étaient interceptées par les ordres des cabinets. Ce qui se passait au congrès de Vienne était pour les Tuileries un objet d'attente et d'une pénible anxiété. Nous connûmes enfin d'une manière certaine, ce que le public *savait déjà* : la déclaration du congrès de Vienne du 13 mars, qui mettait Napoléon hors de la loi des nations. La France fut dès lors effrayée des malheurs que lui présageait l'avenir; elle gémit d'être exposée à subir une nouvelle invasion pour un seul homme. Napoléon affecta de ne pas en être ému; il nous dit en plein conseil : « Cette fois ils senti-
» ront qu'ils n'auront point affaire à la France de 1814,
» et que leurs succès, s'ils parvenaient à en obtenir, ne
» serviraient qu'à rendre la guerre plus meurtrière et

» plus opiniâtre, au lieu que si la victoire me favorise, » je puis redevenir aussi redoutable que jamais. N'ai-je » pas pour moi la Belgique, les provinces en deçà du » Rhin? Avec une proclamation et un drapeau tricolore, » je les révolutionnerai en vingt-quatre heures. »

J'étais loin de me laisser endormir par de telles fanfaronnades. A peine eus-je connaissance de la déclaration, que je n'hésitai pas un moment à faire demander au roi, par un intermédiaire sûr, qu'il daignât consentir à ce que je me dévouasse, quand il en serait temps, à son service. Je n'y mettais d'autre condition que de conserver ma tranquillité et ma fortune dans ma retraite de Pont-Carré. Tout fut accepté et sanctionné par lord Wellington, qui arrivait alors à Gand du congrès de Vienne; cette espèce de convention avait déjà été arrêtée, en ce qui me concernait, entre le prince de Metternich, le prince de Talleyrand et la généralissime des alliés.

Il n'est pas hors de propos d'expliquer ici cette disposition de bienveillance que je rencontrais dans la famille Wellesley, non-seulement en la personne du marquis, mais encore en celle de lord Wellington. Elle avait son origine dans l'empressement que je mis, lors de mon second ministère, à faire cesser la captivité d'un membre de cette famille honorable détenu en France, par suite des mesures rigoureuses qu'avait ordonnées Napoléon.

Le traité du 25 mars, par lequel les grandes puissances s'engageaient, de rechef, à ne point déposer les armes tant que Napoléon serait sur le trône, ne fut que la conséquence naturelle de l'acte du 13. Les ouvertures indirectes avaient échoué complètement. « Point de paix, » point de trêve avec cet homme, avait répondu l'em- » pereur Alexandre à la reine Hortense : tout, excepté » lui. » Flahaut, envoyé à Vienne, n'avait pu dépasser

Stuttgard; et Talleyrand refusait de se rattacher à *Napoléon*. Toutefois, malgré la défaveur de ses premières ouvertures, il se détermine à en faire de nouvelles auprès de l'empereur d'Autriche. En même temps qu'il lui envoie le baron de Stassart, il dépêche à M. de Talleyrand MM. de S. L*. et de Monteron, connus par leurs relations avec cet homme d'état, le dernier étant son ami le plus intime et le plus dévoué. Mais ces tentatives de second ordre ne pouvaient guères changer le cours des choses.

Je devenais de plus en plus, pour Napoléon, un sujet d'ombrage, d'autant que je ne manquais aucune occasion de m'opposer à l'essor que voulait reprendre son génie despotique et aux mesures révolutionnaires qu'il promulguait. On ne me désignait déjà plus, parmi ses familiers, qu'avec l'épithète du *ministre de Gand*. Voici quels étaient ses nouveaux griefs : M. de Blacas, sourd à tous les avis, ayant laissé faire le 20 mars, sans y croire et sans s'en douter, oublia, dans son cabinet, par un effet du trouble et de la précipitation de son départ, une masse de papiers qui auraient compromis un grand nombre de citoyens respectables. Instruit de ce fait, je chargeai, dès le 21 mars, par un esprit de prévoyance, le notaire Lainé, colonel de la garde nationale, de *s'établir dans* le cabinet de M. de Blacas, de classer *tous les* papiers, et de détruire ceux qui auraient pu servir à inquiéter les signataires. Savary et Réal m'ayant dépisté dans cette opération, l'empereur me fit redemander ces papiers que je lui représentai en liasse. N'y trouvant que des choses insignifiantes, il ne manqua pas de me soupçonner d'en avoir soustrait ceux qu'il y cherchait.

Le 25 mars il avait exilé, par un décret, à trente lieues de Paris, les royalistes, chefs vendéens, volontaires

royaux et gardes-du-corps. Opposé à cette mesure générale, je fis appeler chez moi les principaux d'entr'eux; et, après leur avoir témoigné l'intérêt que je prenais à leur position, et exposé les efforts que j'avais tentés pour prévenir leur exil, je les autorisai assez généralement à rester à Paris.

L'humeur que donnait à Napoléon les menées royalistes, et ma tendance à tout mitiger, le portèrent à promulguer son fameux décret, censé né à Lyon, quoiqu'il n'ait vu le jour qu'à Paris, par lequel il ordonnait la mise en jugement et le séquestre des biens de MM. de Talleyrand, Raguse, d'Alberg, Montesquiou, Jaucourt, Beurnonville, Lynch, Vitrolles, Alexis de Noailles, Bourienne, Bellard, Laroche-Jacquelein, et Sosthène de Larochefoucauld. Sur cette liste se trouvait, en outre, le nom d'Augereau; mais il en fut rayé à la prière de sa femme, et en considération de sa proclamation du 23 mars. Je m'exprimai vertement dans le conseil sur cette nouvelle table de proscription, pour laquelle on avait éludé toute délibération privée. Je soutins que c'était un acte de vengeance et de despotisme, une première infraction des promesses faites à la nation, et qui provoquaient les mumures publics. En effet, ils avaient déjà des échos dans l'intérieur même du palais des Tuileries.

Cependant l'Angleterre et l'Autriche allaient adopter successivement une politique ouverte, ayant pour objet d'isoler de plus en plus Napoléon. Dans son *memorandum* du 25 avril, l'Angleterre déclara « qu'elle ne s'é-
» tait pas engagée, par le traité du 29 mars, à rétablir
» Louis XVIII sur le trône, et que son intention n'était
» point de poursuivre la guerre dans la vue d'imposer
» à la France un gouvernement quelconque. » Une décla-

ration semblable de la part de l'Autriche, parut le 9 mai suivant. Dans l'intervalle, je faillis me trouver compromis d'une manière grave au sujet de l'Autriche. Un agent secret du prince de Metternich m'ayant été dépêché, cet homme, par suite de quelques indiscrétions, fut deviné, et l'empereur donna ordre à Réal de le faire arrêter. On ne manqua pas de l'effrayer pour en tirer des aveux. Il déclara qu'il m'avait remis une lettre de la part du prince, et un signe de reconnaissance qui devait servir à l'agent que je lui enverrais à Bâle, à l'effet de conférer avec M. Werner, son délégué confidentiel. L'empereur me mande à l'instant même, comme s'il avait eu à m'entretenir d'affaires d'*état*. Sa première idée avait été de faire saisir mes papiers, mais il l'abandonna bientôt, persuadé que je n'étais pas homme à laisser des traces qui pussent me compromettre. N'ayant pas le moindre indice qu'on eût arrêté l'envoyé de M. de Metternich, je ne montrai ni embarras ni inquiétude. L'empereur inférant de mon silence au sujet de ces relations secrètes, que je le trahissais, réunit ses affidés, et leur dit que j'étais un traître, qu'il en avait la preuve, et qu'il allait me faire fusiller. Mille réclamations s'élevèrent; on lui observa qu'il faudrait des preuves plus claires que le jour pour en venir à un acte qui produirait, dans le public, la plus vive sensation. Carnot voyant qu'il insistait: « Vous êtes le maître,
» lui dit-il, de faire fusiller Fouché; mais demain, à
» pareille heure, vous n'aurez plus aucun pouvoir. —
» Comment! s'écria l'empereur. — Oui, sire, reprend
» Carnot; il n'est plus temps de feindre: les hommes de
» la révolution ne vous laissent régner qu'avec l'assu-
» rance que vous respecterez leurs libertés. Si vous faites
» périr militairement Fouché, qu'ils regardent comme

» une de leurs plus fortes garanties, demain, soyez-en » sûr, vous n'aurez plus aucune puissance d'opinion. » Si Fouché est réellement coupable, il faut en acqué- » rir une preuve convaincante, le dénoncer ensuite à » la nation et lui faire son procès en règle. » Cet avis réunit toutes les opinions; il fut résolu qu'on chercherait à pénétrer la trame, et qu'un agent serait envoyé à Bâle, afin d'obtenir toutes les preuves nécessaires pour me confondre. L'empereur confia cette mission à son secrétaire Fleury (1). Muni de tous les signes de reconnaissance, il partit aussitôt pour Bâle, et se mit de suite en communication avec M. Werner, comme s'il eût été envoyé par moi-même. On sent bien que la première question qu'il lui fit, eut pour objet de s'informer des moyens que les alliés comptaient employer pour se défaire de Napoléon. M. Werner dit qu'il n'y avait encore rien d'arrêté à ce sujet, que les alliés n'auraient voulu employer la force qu'à la dernière extrémité, qu'ils auraient désiré que j'eusse pu trouver le moyen de délivrer la France de Bonaparte sans répandre de nouveaux flots de sang. Fleury, continuant l'esprit de son rôle: « il ne reste alors, dit-il, que deux » moyens, le détrôner ou l'assassiner. — L'assassiner! s'é- » cria M. Werner avec indignation, jamais un tel moyen » ne s'offrit à la pensée de M. de Metternich ni des alliés. » Fleury, malgré tous ses artifices et ses questions captieuses, ne put tirer contre moi d'autre témoignage, si ce n'est que M. de Metternich était convaincu que je détestais l'empereur, et que cette conviction lui avait fait naître l'idée d'entrer en relation avec moi. J'avais si peu caché ma pensée à M. de Metternich à cet égard, que l'année

(1) Le baron Fleury de Chaboulon.

précédente (1814), à pareille époque, l'ayant revu à Paris, je lui reprochai vivement de n'avoir point fait enfermer Bonaparte dans un château fort, lui prédisant qu'il reviendrait de l'île d'Elbe ravager de nouveau l'Europe. Fleury et M. Werner se séparèrent, l'un pour se rendre à Vienne et l'autre à Paris, afin de se munir de nouvelles instructions, avec promesse de se retrouver à Bâle sous huit jours.

Mais Fleury venait à peine de se mettre en route pour Bâle, qu'un second émissaire direct m'ayant donné l'éveil et conduit à découvrir tout ce qui se passait, je mis dans mon porte-feuille la lettre du prince de Metternich; et après mon travail avec l'empereur, *feignant* de me recorder: « Ah! sire, dis-je du ton d'un homme » qui revient d'un long oubli, à quel point les affaires » m'accablent! Je suis assiégé dans mon cabinet; voilà » cependant plusieurs jours que j'oublie de mettre sous » vos yeux cette lettre de M. de Metternich. C'est à » Votre Majesté de décider si je dois lui envoyer l'agent » qu'il me demande. Quel peut être son but? Je ne » doute pas que les alliés, pour éviter les calamités » d'une guerre générale, ne cherchent à vous amener » à une abdication en faveur de votre fils; je suis con- » vaincu que tel est en particulier le désir de M. de » Metternich; j'ose vous le répéter, sire, tel est aussi le » mien; je ne vous l'ai point caché, je suis encore d'avis » qu'il vous est impossible de résister aux armes de » l'Europe entière. » Je vis à l'instant, par les mouvemens de sa physionomie, qu'il était intérieurement partagé entre l'humeur que lui causait ma franchise et le contentement qu'il ressentait de l'explication de ma conduite.

Quand Fleury fut de retour, l'empereur me l'envoya

pour me tout avouer, comme s'il eût voulu lui-même subjuguer ma confiance. Je me jouai légèrement de ce jeune homme, plein d'élan et de feu, qui mit une finesse grave et étudiée à m'empêcher de deviner le second rendez-vous qu'il avait à Bâle. Je le laissai partir; il y arriva très-empressé, et en fut pour les fatigues de son voyage et la chaleur de son beau zèle. Cependant Monteron et Bresson, qui venaient de Vienne, chargés pour moi de communications confidentielles de la part de M. de Metternich et de M. de Talleyrand, renouvelèrent les défiances de Napoléon à mon égard. Il les manda l'un et l'autre, les questionna longuement, et n'en put rien tirer de positif. Inquiet, il voulut les faire mettre en surveillance; mais il apprit avec beaucoup de mécontentement que Bresson venait de partir subitement pour l'Angleterre, avec une mission apparente de Davoust, pour l'achat de quarante mille fusils proposés par un armateur. Il ne manqua pas de soupçonner une connivence de Davoust avec moi, et que Bresson n'était que notre instrument.

Dans ma position, je ne devais rien négliger pour me conserver l'opinion dominante. J'avais aussi mes véhicules de popularité, par mes circulaires et mes rapports anti-royalistes. Je venais d'établir dans toute la France des lieutenans de police qui m'étaient dévoués; à moi seul était réservé le choix des agens secrets : je m'emparai des journaux, et je devins ainsi maître de l'esprit public. Mais j'eus bientôt sur les bras une affaire bien autrement importante, l'insurrection intempestive de la Vendée qui dérangeait tous mes calculs. Il m'importait d'avoir pour moi les royalistes, mais non pas de les laisser intervenir dans nos affaires. Ici mes vues se trouvèrent d'accord avec les intérêts de Napoléon. Il se mon-

tra très-contrarié de cette nouvelle fermentation d'un vieux levain. Je me hâtai de le tranquilliser en l'assurant que je l'aurais bientôt éteinte; qu'il me donnât seulement carte blanche, et mît à ma disposition douze mille hommes de vieilles troupes. Certain que je ne les sacrifierais pas aux Bourbons, il me laissa toute liberté d'agir. Je persuadai sans peine aux idiots du parti royaliste, dont je disposais à mon gré, que cette guerre de quelques écervelés était inopportune; que les mesures qu'elle allait suggérer, ramèneraient la terreur et causeraient le déchaînement des révolutionnaires; qu'il fallait absolument obtenir un ordre du roi pour faire poser les armes à toute cette cohue; que la grande question ne se déciderait pas dans l'intérieur, mais aux frontières. A l'instant même je fis partir trois négociateurs, Malartic, Flavigny et Laberaudière, munis d'instructions et de l'ordre de s'aboucher avec ceux des chefs que l'effervescence n'avait point entraînés dans ce parti, et qui auraient saisi volontiers un prétexte plausible d'attendre les événemens. Toute cette affaire fut bien conduite; on en fut quitte pour quelques escarmouches, et au moment décisif la Vendée se trouva tout à la fois comprimée et presque assoupie.

La levée de boucliers de Murat me causa une inquiétude d'un autre genre, et d'autant plus grave, que ni l'empereur ni moi n'avions nul moyen efficace de le seconder ou de le diriger. Malheureusement l'impulsion venait de nous, car il avait bien fallu que quelqu'un *attachât le grelot*. Mais cet homme, toujours hors de mesure, n'avait pas su s'arrêter à temps; récemment je lui avais écrit en vain, ainsi qu'à la reine, de se modérer et de ne pas trop presser des événemens auxquels on serait peut-être trop tôt obligé d'obéir. Quand

j'appris que ses troupes étaient déjà engagées contre les troupes de l'Autriche, je me dis : Cet homme est perdu, la lutte n'est pas égale. Et en effet il s'abîma dans les flots qu'il avait soulevés. Vers la fin de mai, il débarqua en fugitif au golfe de Juan. Cette nouvelle produisit l'effet d'un funeste présage, et jeta la consternation autour de l'empereur.

De son côté, Napoléon se trouvait embarrassé dans un dédale d'affaires plus sérieuses les unes que les autres, et au milieu desquelles tous ses esprits étaient absorbés dans la pensée de faire face aux armemens de l'Europe. Il aurait voulu transformer la France en un camp et les villes en arsenaux. Les soldats lui appartenaient; mais les citoyens restaient partagés. Ce n'était d'ailleurs qu'en tremblant qu'il mettait en œuvre les instrumens de la révolution, en autorisant le rétablissement des clubs populaires et la formation des confédérations civiques, ce qui lui faisait craindre d'avoir exhumé l'anarchie, lui qui s'était tant vanté de l'avoir détrônée. Aussi que de soins, que d'inquiétudes, que de contrainte dans toute son allure pour modérer ces associations si dangereuses à manier.

Cette affectation de popularité l'avait protégé dans l'opinion nationale jusqu'au moment de la promulgation de son acte additionnel aux constitutions de l'Empire. Napoléon les regardait comme les titres de propriété de sa couronne, et en les annulant, il aurait cru recommencer un nouveau règne. Lui qui ne pouvait dater que d'une possession de fait, il préféra se modeler d'une manière ridicule d'après Louis XVIII, qui supputait les temps sur les bases de la légitimité. Au lieu d'une constitution nationale qu'il avait promise, il se contenta de modifier les lois politiques et les sénatus-consulte qui

régissaient l'empire. Il rétablit la confiscation des biens, contre laquelle s'élevaient presque tous ses conseillers. Enfin il s'obstina, dans un conseil tenu à ce sujet, à ne point soumettre sa constitution à des débats publics et à la présenter comme un acte additionnel. Je combattis fortement son idée, aussi bien que Decrès, Caulaincourt, et presque tous les membres présens. Il persista, en dépit de nos efforts, à renfermer toutes ses concessions dans cette ébauche informe. Ce mot *additionnel* désenchanta les amis de la liberté. Ils y virent le maintien maladroitement déguisé des principales institutions créées en faveur du pouvoir absolu. Dès lors on ne vit plus dans Napoléon qu'un despote incurable; et moi je le regardai comme un fou livré pieds et poings liés à la merci de l'Europe. Réduit à ce genre de suffrages populaires dont Savary et Réal avaient l'entreprise, il fit convoquer les hommes de la plus basse classe, qui, sous le nom de fédérés, vinrent défiler sous les balcons des Tuileries, aux cris répétés de *vive l'empereur!* Là, il annonce lui-même à ce ramas qu'il se porterait aux frontières si les rois osaient l'attaquer. Cette scène humiliante indigna jusqu'aux soldats. Jamais cet homme, qui avait revêtu la pourpre avec tant d'éclat, ne l'avait si fort rabaissée. Il ne fut plus aux yeux des patriotes qu'un histrion soumis à la *criée* de la plus vile populace.

Des scènes aussi dégradantes m'affectèrent vivement; certain d'ailleurs que toutes les puissances, unanimes dans leur résolution, se disposaient à marcher contre nous, ou plutôt contre lui, je me rendis aux Tuileries le lendemain de bonne heure; et, pour la seconde fois, je représentai à Napoléon, avec des couleurs encore plus fortes, qu'il était de l'impossibilité la plus absolue que la France divisée soutînt le choc de toute l'Europe réunie;

qu'il convenait qu'il s'expliquât franchement avec la nation; qu'il s'assurât des dernières intentions des souverains; et que s'ils persistaient, comme tout le donnait à penser, alors il n'y avait plus à balancer; que ses intérêts et ceux de la patrie lui faisaient une loi de se retirer aux États-Unis.

Mais à sa réponse qu'il balbutia, où il entremêla des plans de campagnes, des terreurs, des batailles, des soulèvemens de peuples, des inspirations gigantesques, des décrets de la fatalité, je vis qu'il était résolu à remettre au sort des armes les destins de la France, et que la faction militaire l'emportait malgré mes conseils.

L'assemblée du Champ-de-Mai ne fut qu'un spectacle d'une pompe vaine, où Napoléon, déguisé en citoyen, espéra séduire la multitude par le prestige d'une cérémonie publique. Les différens partis n'en furent pas plus satisfaits qu'ils l'avaient été par l'acte additionnel; les uns auraient désiré qu'il eût rétabli la république; les autres qu'en se démettant de la couronne, il eût laissé à la nation souveraine le droit de l'offrir au plus digne; et enfin, la coalition des hommes d'état dont j'étais l'âme lui reprochait de n'avoir point profité de cette solennité pour proclamer Napoléon II, événement qui nous eût fait trouver de l'appui dans certains cabinets, et vraisemblablement nous eût préservés de la seconde invasion. On ne niera pas que dans la position critique de la France, ce dernier expédient ne fût le plus raisonnable.

Dès que nous eûmes acquis la conviction que toute tentative pour obtenir ce résultat dans l'intérieur resterait sans succès, à moins d'en venir à une déposition que le parti militaire n'eût pas laissé consommer, il

fallut se résoudre à voir se rouvrir toutes les portes de la guerre. Mon impatience s'accrut alors, et je travaillai à précipiter les événemens. En vain Davoust, dans le conseil, avait répété à plusieurs reprises à Napoléon que sa présence à l'armée devenait indispensable; trop peu sûr de la capitale pour la laisser long-temps derrière lui sans défiance, il ne prit la résolution de partir que lorsque tout fut prêt à frapper un grand coup sur les frontières de la Belgique, dans l'espoir de débuter par un triomphe et de reconquérir la popularité par la victoire. Il part; il part, dis-je, laissant à Réal le soin de ses fédérés; beaucoup d'argent pour faire crier *Napoléon ou la mort;* et la haute-main sur la promulgation de ses bulletins militaires avec un plan de campagne arrêté pour l'offensive, et dont le secret me fut communiqué par Davoust.

Dans un moment aussi décisif, ma position devint et bien délicate, et bien difficile; je ne voulais plus de Napoléon; et s'il fût resté victorieux, il m'eût fallu subir son joug ainsi que toute la France, dont il eût prolongé les calamités. D'un autre côté, j'avais des engagemens avec Louis XVIII, non pas que je fusse porté à le rétablir, mais la prudence exigeait que je me ménageasse d'avance une garantie. D'ailleurs mes agens auprès de M. de Metternich et de lord Wellington avaient promis monts et merveilles. Le généralissime s'attendait à ce que je lui livrasse au moins le plan de campagne.

Dans le premier moment....? mais la voix de ma patrie, la gloire de l'armée française qui ne fut plus à mes yeux que celle de la nation, enfin le cri de l'honneur me firent horreur de l'idée que le mot de traître pût jamais servir d'épithète au nom du duc d'Otrante, et ma résolution resta pure. Cependant quel parti devait

prendre, en de telles conjonctures, un homme d'état auquel il n'est point permis de rester sans ressources? Voici celui auquel je m'arrêtai. Je savais positivement que le choc inopiné de l'armée de Napoléon aurait lieu du 16 au 18 au plus tard; Napoléon voulant même livrer bataille le 17 à l'armée anglaise, séparée des Prussiens, après avoir marché sur le ventre à ces derniers. Il était d'autant plus fondé à espérer la réussite de son plan, que Wellington, trompé par de faux rapports, croyait pouvoir retarder l'ouverture de la campagne jusqu'au premier juillet. Le succès de Napoléon reposait donc sur une surprise. Je combinai mes démarches en conséquence; je dépêchai, le jour même du départ de Napoléon, Mme. D...... munie de notes écrites en chiffres et révélant le plan de campagne. En même temps je suscitai des obstacles sur la partie de la frontière qu'elle devait franchir, de manière à ce quelle ne pût arriver au quartier-général de Wellington qu'après l'événement. Voilà l'explication de l'inconcevable sécurité du généralissime, qui fit naître un étonnement universel et des conjectures si diverses.

Si Napoléon a succombé qu'il s'en prenne donc à son destin, la trahison n'eut point de part à sa défaite; lui-même avait fait tout ce qu'il devait pour vaincre, mais il ne couronna pas dignement sa chute; si l'on me demande ce que je voulais qu'il fît, je répondrai comme le vieil Horace : .... Qu'il mourût!

C'était à condition qu'il sortirait vainqueur de la lutte, que les patriotes avaient consenti à lui prêter leur appui; il était vaincu, ils jugèrent le pacte dissous. J'appris en même temps son arrivée nocturne à l'Élysée, et qu'à Laon, après sa déroute, Maret, par son impulsion, avait ouvert l'avis de quitter l'armée et de se rendre à Paris sans perdre de temps, dans la crainte d'un revirement

subit. Je fus informé aussi dans la matinée que Lucien, soutenant son courage, s'efforçait de chercher des ressources dans un parti désespéré; qu'il le poussait à s'emparer de la dictature, à ne s'environner que d'élémens militaires, et à dissoudre la Chambre.

C'est alors que je sentis la nécessité de mettre en œuvre toutes les ressources de ma position et de mon expérience. La déroute de l'empereur, sa présence dans Paris, qui soulevait l'indignation générale, me plaçaient dans la circonstance la plus favorable pour arracher de lui une abdication, à laquelle il s'était refusé quand elle aurait pu le sauver. Je mis en campagne tous mes amis, tous mes adhérens, tous mes agens avec le *mot d'ordre*. Moi-même, je m'abouchai, avant le conseil, avec l'élite de tous les partis. Aux membres inquiets, défians et ombrageux de la Chambre, je leur dis : « Il faut agir, faire » peu de phrases et courir aux armes; il est revenu furieux, décidé à dissoudre la Chambre et à saisir la » dictature. Nous ne souffrirons pas, je l'espère, ce retour » à la tyrannie. » Je dis aux partisans de Napoléon : « Ne » savez-vous pas que la fermentation contre l'empereur » est à son comble parmi un grand nombre de députés. » On veut sa déchéance, on exige son abdication. Si » vous êtes résolus à le sauver, vous n'avez *qu'un parti* » sûr, c'est de leur tenir tête avec vigueur, de leur » montrer quelle puissance il lui reste encore, et qu'il » ne lui faut qu'un mot pour dissoudre la Chambre. » J'entrai ainsi dans leur langage et dans leurs vues; ils se montrèrent alors à découvert, et je pus dire aux chefs des patriotes qui se groupaient autour de moi. « Vous » voyez bien que ses meilleurs amis n'en font pas mystère; le danger est pressant; dans peu d'heures les » Chambres n'existeront plus; vous seriez bien coupa-

» bles de négliger le seul moment de vous opposer à leur » dissolution. »

Le conseil assemblé, Napoléon fit lire par Maret le bulletin de la bataille de Waterloo, et finit en nous déclarant qu'il avait besoin, pour sauver la patrie, d'être revêtu d'un grand pouvoir, d'une dictature temporaire; qu'il pourrait s'en emparer, mais qu'il croyait plus utile et plus national qu'il lui fût donné par les Chambres. Je laissai à ceux de mes collègues, qui pensaient et agissaient comme moi, le soin de combattre cette proposition déjà décréditée et battue en ruines.

Ce fut alors que M. de la Fayette, instruit de ce qui se passait au conseil, et sûr de la majorité, fit sa motion de la permanence des Chambres, motion qui déconcerta tout le parti militaire, et, ralliant le parti patriote, lui donna une grande force morale.

Attaqué par les Chambres, Napoléon n'ose prendre aucun parti; il sonde Davoust pour opérer militairement la dissolution; Davoust s'y refuse.

Le lendemain nous manœuvrâmes tous pour arracher son abdication; il y eut une foule d'allées et de venues, de pourparlers, d'objections, de répliques, en un mot des évolutions de tout genre; il y eut du terrain pris, abandonné, repris de nouveau; enfin, après une journée chaude, Napoléon se rendit en plein conseil, persuadé qu'une plus longue résistance serait inutile; alors, se tournant vers moi, il me dit avec une rire sardonique : « Écrivez à ces messieurs de demeurer en repos, ils se» ront satisfaits. » Lucien prit la plume, et rédigea, sous la dictée de Napoléon, l'acte d'abdication tel qu'il fut rendu public.

Ici, changement de scène; le pouvoir n'étant plus dans les mains de Napoléon, qui donc allait rester le

maître du terrain? Je pénétrai bientôt les desseins secrets du cabinet : je découvris que le parti bonapartiste, dirigé alors par Lucien, voulait faire envisager comme conséquence de l'abdication, la proclamation immédiate de Napoléon II, et l'établissement d'un conseil de régence. C'eût été laisser triompher le camp ennemi. En effet, cette régence, depuis si long-temps le but de tous mes calculs, et l'objet de tous mes vœux, venant à s'organiser sous une autre influence que la mienne, m'excluait du gouvernement. Je dus alors recourir à de nouvelles combinaisons et dresser des contre-batteries pour écarter, avec la même adresse, le système de régence et le rétablissement des Bourbons. J'imaginai la *création d'un gouvernement provisoire* établi d'après mes indications, et qu'en conséquence je dirigerais selon mes vues. Je me présentai à la Chambre pour lui persuader de se conduire avec fermeté, en consacrant les principes et les lois de la révolution.

La Chambre ayant accepté l'abdication de Napoléon sans faire aucune mention de la clause qu'elle renfermait, Lucien s'agita pour obtenir la proclamation de Napoléon II. Il avait pour lui les fédérés, les militaires, la populace et un grand parti dans la Chambre des pairs. J'avais pour moi la majorié de la Chambre des représentans, un parti aussi dans la Chambre des pairs, la garde nationale, la plupart des généraux, et les royalistes qui me ménageaient et me circonvenaient, dans l'espoir que je dirigerais la chance en faveur des Bourbons.

Déjà Lucien avait mandé Réal à l'Élisée pour rassembler les fédérés sous les croisées de Napoléon. Ce ne fut pas sans peine qu'on obtint le consentement de l'ex-empereur; on n'y parvint qu'en lui faisant observer que mon parti voulait faire considérer son abdication comme

pure et simple; que s'il ne conservait pas au moins l'ombre de la puissance, on ne pourrait assurer ni sa fuite, ni le transport de ses richesses; que d'ailleurs l'abdication en faveur de son fils amènerait peut-être l'Autriche à lui procurer un traitement plus favorable de la part des alliés. Réal entre aussitôt en campagne et ameute, aux Champs-Élysées, toute la canaille de Paris. De son côté, Lucien monte en voiture, court à la Chambre des pairs et leur dit, dans un discours préparé : *L'empereur est mort, vive l'empereur! proclamons Napoléon* II ! La majorité semble accéder à cette proposition. Lucien revient triomphant aux Champs-Élysées, y endoctrine les deux à trois mille bandits que Réal avait ameutés autour du palais, et leur fait promettre de se transporter à la chambre des représentans pour décider la proclamation de Napoléon II. Il rentre dans l'Élysée et amène, sur la terrasse, son frère, dont la physionomie offrait déjà des marques d'abattement. Là, Napoléon fait quelques signes de la main, salue la bande des exaltés, qui défile devant lui aux cris de *vive notre empereur et son fils, nous n'en voulons pas d'autres!*

Mais ces démonstrations et ce dévouement de commande m'inquiétèrent peu. Je surveillais les moindres mouvemens, et le seul fil solide était dans mes mains. Je m'étais d'ailleurs assuré l'initiative, et, au moment même de ce brouhaha ridicule, les Chambres nommaient une commission exécutive provisoire, dont la présidence m'était dévolue.

Cependant Réal avait donné le mot d'ordre aux fédérés pour qu'ils allassent défiler devant le palais du Corps législatif; ils s'y rendirent en tumulte, mais il n'était plus temps. Les législateurs effrayés venaient de déserter leur salle, après avoir nommé la commission. La nuit

dissipa l'attroupement, qui, en traversant les rues de Paris, répandait la terreur parmi les citoyens par la décharge de leurs armes, et faisait entendre hautement des cris de mort contre quiconque ne reconnaîtrait pas Napoléon II.

L'agitation du jour se termina par des conciliabules nocturnes, préludes d'une séance des plus animées pour le lendemain. Dès le matin j'étais entré en possession avec mes collègues, Caulaincourt, Carnot, Quinette et le général Grenier, des rênes du gouvernement. Nous procédions à notre organisation quand j'appris que le député Bérenger, à l'ouverture de la séance, venait de demander que les membres de la commission fussent responsables collectivement. Cette proposition avait évidemment pour objet de porter chacun d'eux à s'isoler de mon vote, et à me surveiller par suite de la défiance que j'excitais dans la faction bonapartiste. Comme s'il n'en avait pas dit assez, il ajouta : « Si ces hommes » étaient inviolables, en supposant que l'un d'eux vînt » à trahir ses devoirs, vous n'auriez aucun moyen de le » faire punir. »

Je ne redoutais rien de ces attaques détournées; je l'ai déjà dit, mon parti était le plus fort.

Le conseiller Boulay de la Meurthe, l'un des adhérens les plus exaltés de Bonaparte, en vint à *une philippique*, où il signala et dénonça la faction d'Orléans; c'était avertir les amis des Bourbons et les bonapartistes qu'un troisième parti apparaissait à la faveur de la doctrine du gouvernement de fait, que, depuis trois mois, nous opposions au dogme de la légitimité.

Il est certain que, me trouvant embarqué avec un nouveau parti plus d'accord avec mes principes que ceux qui n'offraient d'autre perspective que le gouvernement

absolu ou la contre-révolution, et pressentant l'impossibilité de conserver le trône à Napoléon II, je me sentis plus disposé à seconder les efforts de ce nouveau parti, pour peu que les cabinets ne s'y montrassent pas trop contraires. La déclamation de Boulay avait pour principal objet de faire proclamer Napoléon II par la Chambre. La partie étant fortement liée, il fallut de l'adresse pour esquiver l'attaque. M. Manuel se chargea de ce soin délicat dans un discours qui emporta tous les suffrages, et où l'on crut reconnaître le cachet de ma politique. Il conclut en s'opposant à ce qu'aucun membre de la famille de Bonaparte fût appelé à la régence; c'était le point décisif, c'était m'abandonner le champ de bataille. L'assentiment de la Chambre fut pour la commission du gouvernement une nouvelle garantie, et me donna dans les affaires, en ma qualité de président, une prépondérance incontestée.

Installés dès le 23 juin, notre première opération fut de faire déclarer la guerre nationale, et d'envoyer cinq plénipotentiaires (1) au quartier-général des alliés, avec la mission de traiter de la paix et d'adhérer à toute espèce de gouvernement, excepté celui des Bourbons. Leurs instructions secrètes portaient de laisser placer la couronne, à défaut de Napoléon II, sur la tête du roi de Saxe ou du duc d'Orléans, dont le parti s'était renforcé d'un grand nombre de députés et de généraux. J'avoue que je faisais ainsi une concession un peu large aux meneurs actuels, et qu'au fond je doutais très-fort qu'on parvînt au but qu'on se proposait; j'avais même d'autant

(1) Ces plénipotentiaires étaient M. de Lafayette, Laforêt, Pontécoulant, d'Argenson et Sébastiani. M. Benjamin-Constant les accompagnait en qualité de secrétaire d'ambassade.

(*Note de l'éditeur.*)

plus lieu de croire que la cause des Bourbons était loin d'être désespérée, qu'un de mes agens secrets vint bientôt m'annoncer l'entrée de Louis XVIII à Cambray, et m'apporter sa déclaration royale. Aussi nos plénipotentiaires furent-ils d'abord amusés par des réponses dilatoires.

Qu'on juge de ma position! Le parti de Napoléon, toujours vivace, se recrutait, pour ainsi dire, de quatre-vingt mille soldats qui venaient se rallier sous les murs de Paris, tandis que les armées confédérées s'avançaient rapidement sur la capitale, chassant devant elles tous les bataillons, tous les corps qui essayaient de leur barrer le passage. Il me fallut à la fois contenir les *fédérés*, m'assurer des généraux pour maîtriser l'*armée*, déjouer les nouveaux plans de Bonaparte, qui ne tendaient à rien moins qu'à le replacer à la tête des troupes, et refréner l'impatience des royalistes, qui auraient voulu ouvrir les portes de Paris à Louis XVIII, au milieu même du déchaînement de tant de passions contraires d'où pouvaient naître encore d'horribles convulsions.

Je ne raconterai point ici une foule de petites intrigues, de détails accessoires, de contrariétés et de chicanes qui, pendant cette tourmente, m'infligèrent toutes les tribulations du pouvoir. Avant l'abdication, j'étais épié et continuellement sur le *qui vive* vis-à-vis les adhérens les plus chauds de Napoléon, tels que Maret, Thibaudeau, Boulay de la Meurthe, Regnault lui-même, qui m'était tantôt favorable et tantôt contraire; maintenant j'avais à me défendre des exigeances d'un autre parti; j'avais à me prémunir contre les défiances de mes propres collègues, de Carnot entr'autres, qui de républicain était devenu tellement zélé pour Napoléon, qu'il l'avait pleuré à chaudes larmes en ma présence, après avoir opiné seul, mais vainement, contre l'abdication.

On sent bien que je n'étais parvenu à museler cette tourbe de hauts fonctionnaires, de maréchaux, de généraux, qu'en leur garantissant, pour ainsi dire sur ma tête, la sûreté de leur personne et de leur fortune. C'est ainsi que j'eus, pour ainsi dire, carte-blanche pour négocier.

J'expédiai d'abord, au quartier-général de Wellington, mon ami M. G*, homme probe, qui jouissait de toute ma confiance. Il était porteur de deux lettres cousues dans le collet de son habit, l'une pour le roi, l'autre pour le duc d'Orléans, car, jusqu'au dernier moment, et dans l'incertitude prolongée sur les intentions des alliés, il ne fallait négliger aucun des moyens de rentrer au port. Mon envoyé fut introduit de suite auprès de lord Wellington, et lui dit qu'il désirait être présenté au duc d'Orléans : « Il n'est point ici, lui répondit le généralissime, mais vous pouvez vous adresser à votre roi »; et, en effet, il prit la route de Cambray et alla au devant du roi. Ne le voyant pas revenir, je fis partir, pour la même destination, le général de T*******, homme de cœur et de tête, à qui je donnai la commission expresse de sonder les intentions de lord Wellington, de lui faire connaître ma position particulière, combien les esprits étaient exaspérés, et les passions tellement enflammées, que je ne répondais point de préserver la France d'être mise à feu et à sang, si l'on s'opiniâtrait à vouloir rendre le trône aux Bourbons. J'offrais de traiter directement avec lui sur tout autre bâse. Cette fois la réponse du généralissime fut absolue et négative; il déclara qu'il avait ordre de ne traiter que sur l'unique base du rétablissement de Louis XVIII. Quant au duc d'Orléans, ce n'eût été, selon l'expression de Wellington, qu'un usurpateur de bonne famille. Cette réponse, que je cachai soigneu-

sement à mes collègues, rendit ma position bien autrement délicate.

D'un autre côté, nos plénipotentiaires, sortis de Laon le 26 juin, étaient arrivés le 1er juillet au quartier-général des souverains alliés, à Haguenau. Là, les souverains, ne jugeant pas convenable de leur accorder audience, nommèrent une commission pour les entendre. On ne manqua pas de leur faire la question que j'avais prévue : « De quel droit la nation prétendait expulser son roi et » se choisir un autre souverain?.... » Ils répondirent par un exemple tiré de l'histoire même d'Angleterre.

Avertis par cette question des dispositions des alliés, les plénipotentiaires nationaux s'attachèrent *moins* à obtenir Napoléon II qu'à repousser Louis XVIII. Ils insinuèrent enfin que la nation pourrait agréer le duc d'Orléans ou le roi de Saxe, s'il ne lui était pas possible de conserver le trône au fils de Marie-Louise. Après quelques pourparlers insignifians, ils furent congédiés par une note portant que les cours alliées ne pouvaient entrer, quant à présent, dans aucune négociation; qu'elles regardaient comme une condition essentielle que Napoléon fût hors d'état, pour l'avenir, de troubler le repos de la France et de l'Europe; et que, d'après les événemens survenus au mois de mars, les puissances *devaient* exiger qu'il fût remis à leur garde. *Ainsi*, *la* commission du gouvernement se voyait frustrée de l'espoir d'obtenir le duc d'Orléans ou Napoléon II. Avant même le retour des plénipotentiaires, j'étais directement instruit des véritables intentions des puissances.

Je ne m'occupai plus, dès lors, qu'à donner un cours aux événemens, tels qu'ils pussent aboutir au dénouement qui serait le plus favorable pour la patrie et pour moi-même. J'avais demandé un armistice, et envoyé, à

cet effet, des commissaires (1) aux généraux alliés qui venaient de commencer l'investivement de la capitale. Blucher et Wellington éludèrent toute proposition à ce sujet, élevant plus que des objections contre le gouvernement de Napoléon II, parlant de Louis XVIII comme du seul souverain qui leur semblait réunir toutes les conditions qui empêcheraient l'Europe d'exiger des garanties pour sa sécurité et se plaignant vivement de la présence de Bonaparte à Paris, au mépris de son abdication. Cet homme comme si la fatalité l'eût poussé à se précipiter de lui-même dans l'abîme, s'était d'abord obstiné, au lieu de gagner précipitammeut un de nos ports, à rester au palais de l'Élysée, puis à la Malmaison, toujours dans l'espoir de ressaisir l'autorité, non plus comme empereur, mais au moins comme général. Il alla même, excité par de fanatiques amis, jusqu'à nous en former la demande formelle. Ce fut alors que je m'écriai en plein conseil de la commission : « Cet homme est fou sans doute, veut-il donc nous entraî- » ner dans sa perte? » Et je dois le dire, toute la commission, Carnot lui-même, votèrent avec moi pour une résolution définitive à son égard. Il était gardé à vue, et Davoust était déterminé à le faire arrêter à la moindre tentative de sa part pour nous débaucher l'armée. Il était d'autant plus urgent de prendre un parti décisif à son égard, que la cavalerie ennemie, poussant des partis jusque dans les environs de la Malmaison, pouvait l'enlever d'un moment à l'autre, et l'on n'aurait pas manqué de m'imputer une part dans cet événement. Il nous fallut négocier son éloignement, et envoyer un officier général pour y présider. Le reste est connu. Cette courte explication des faits suffira pour

(1) MM. Andréossy, Boissy-d'Anglas, Flaugergues, Valence et Labesnardière.

(*Note de l'éditeur.*)

répondre aux accusations de ces détracteurs aveugles et passionnés, qui, apercevant quelque similitude entre la captivité de Napoléon et de Persée, de Macédoine, ont attribué celle du premier à des combinaisons perfides qui, en calculant les jours et les heures, l'auraient livré aux Anglais par des moyens détournés et habilement ménagés.

Nous espérâmes, après le départ de Napoléon, pouvoir obtenir l'armistice; il n'en fut rien. Ce fut alors que j'écrivis, à chacun des généraux en chef des armées assiégeantes, les deux lettres qui ont été rendues publiques. On put remarquer, dans ces lettres où je feignis, par la nécessité des circonstances, de plaider la cause de Napoléon II, que je regardais la question comme irrévocablement décidée en faveur des Bourbons; mais, pour endormir la vigilance des partis, il me fallut paraître pencher tour à tour pour la branche cadette ou pour la branche régnante. J'espérais d'ailleurs qu'en aidant Louis XVIII à se rétablir, ce prince consentirait à écarter quelques hommes dangereux et à faire à la France de nouvelles concessions, sauf, si je ne pouvais rien obtenir, à recourir plus tard à d'autres combinaisons.

J'eus alors des conférences nocturnes soit avec M. de Vitrolles, à qui je venais de procurer la liberté, soit avec plusieurs autres royalistes éminens et deux maréchaux qui inclinaient pour les Bourbons; j'envoyai à la fois des émissaires au roi, au duc de Wellington et à M. de Talleyrand. Je savais que M. de Talleyrand, après avoir quitté Vienne, s'était transporté à Francfort, puis à Wisbad, pour être plus à portée de négocier soit à Gand, soit à Paris. Très-ardent contre Napoléon, il jugea pourtant, après son entrée à Paris, devoir s'entendre avec moi; me promettant de son côté de me garantir auprès des Bour-

bons, dont le rétablissement, après la bataille de Waterloo, lui parut infaillible. Je pensais qu'il devait être alors auprès du roi, et je savais, à n'en pas douter, que pour rester maître des affaires, il réclamerait l'éloignement de M. de Blacas ; je manœuvrai aussi en conséquence. Mais il m'était presque impossible de ne pas exciter la défiance de mes collègues. Mes démarches étant observées, j'eus à supporter des bordées de reproches et des déclamations amères de la part de quelques meneurs révolutionnaires et bonapartistes, dont je repoussai froidement les imputations. Telle était ma position, que j'avais à entretenir des négociations avec tous les partis, et à transiger avec toutes les opinions dans mon intérêt, non moins que dans celui de l'État. Je ne me dissimulai pas que cette conduite, où il entrait nécessairement quelque chose de ténébreux, et dirigée, en quelque sorte, par des voies souterraines, soulèverait contre moi tous les soupçons et toutes les haines des partis blessés dans leurs plus chères espérances. Le moment redoutable devait être celui où le jour pénétrerait dans ce chaos d'intrigues si diverses et si opposées.

Ce qui était plus grave encore et plus dangereux, c'était l'exaltation des fédérés et la violence des énergumènes de la Chambre qui ameutaient contre moi ceux de mon parti, les soldats et la populace. J'écrivis à lord Wellington qu'il était temps de mettre fin à leurs fureurs et à leurs excès, car bientôt ils ne me laisseraient plus le maître d'agir. Mais Wellington était contrarié par son intraitable collègue Blucher; ce Prussien, si impatient et si fougueux, voulait pénétrer dans Paris, afin, disait-il, de mettre les honnêtes gens à l'abri du pillage dont les menaçait la populace; ce n'était que dans les murs de la capitale qu'il prétendait conclure un armistice. Sa lettre

nous indigna; mais que faire? il fallait soutenir un siége, livrer bataille sous les murs de Paris, ou capituler. Découragés par l'abdication, les soldats paraissaient irrésolus; les généraux eux-mêmes étaient rendus timides par l'incertitude de l'avenir. Le ministre de la guerre, général en chef de l'armée, Davoust, m'écrivait qu'il avait vaincu ses préjugés et reconnaissait qu'il n'existait plus d'autre moyen de salut que de proclamer sur-le-champ Louis XVIII. Je mis ma réponse à cette lettre sous les yeux de la commission. Elle pensa que je jugeais implicitement la question du rappel de Louis XVIII, et que je laissais trop de latitude à Davoust. Je passai par dessus cette mince difficulté, la détermination de ce maréchal m'ayant paru devoir être d'un si grand poids que je lui avais fait promettre un sauf-conduit, de la part du roi, par M. de Vitrolles.

Pressé de délibérer sur notre situation militaire, la commission, d'après mon avis, s'entoura des lumières, des conseils, et de la responsabilité des hommes les plus expérimentés dans l'art de la guerre. Les principaux généraux furent appelés en présence des présidens et des bureaux des deux Chambres. Ce fut par l'organe de Carnot qui, lui-même, avait visité nos positions et celles de l'ennemi, que se fit un rapport sur la situation de Paris. Carnot déclara que la rive gauche de la Seine se trouvait entièrement à découvert et offrait un vaste champ aux entreprises des généraux en chef des deux armées combinées, qui venaient d'y porter la majeure partie de leurs forces. J'avoue que j'attachai un grand intérêt national à ce que la défense de Paris ne fût pas prolongée. Nous étions dans un état désespéré: le trésor était vide, le crédit éteint, le gouvernement aux abois; enfin, par le choc et le heurtement de tant d'opinions contraires, Paris se

trouvait placé sur un volcan. D'un autre côté, le territoire était chaque jour inondé de nouveaux débordemens de troupes étrangères. Si, dans de telles circonstances, la capitale venait à être enlevée de vive-force, nous n'avions plus à espérer ni capitulation, ni arrangement, ni concessions. Dans une seule journée qui eût été le complément des journées de Leipsick et de Waterloo, tous les intérêts de la révolution pouvaient être engloutis dans des flots de sang français. Voilà cependant ce qu'auraient voulu les frénétiques d'un parti aux abois.

Dans une telle crise, n'était-ce pas mériter de la patrie que de replacer la France, sans effusion de sang, sous l'autorité de Louis XVIII? Devions-nous d'ailleurs attendre que les armées étrangères nous livrassent pieds et poings liés à nos adversaires? Je parvins à force d'insinuations et de promesses, à ramener des hommes jusqu'alors intraitables.

On arrêta que la question militaire serait soumise, dès la nuit suivante, à un conseil de guerre convoqué par le maréchal Davoust. Ainsi on allait décider s'il était possible de défendre Paris. Capituler, sauvait Paris, mais compromettait la cause nationale; combattre, offrait de grands et inévitables dangers pour la capitale en proie à tous les excès de la fureur populaire si nous étions vaincus. Et, en effet, à quelles chances funestes ceux qui voulaient livrer bataille, auraient-ils exposé cette immense cité et la France elle-même, dans le cas d'une défaite!

Les débats furent solennels; et, sur la réponse négative et unanime du conseil de guerre, la commission statua que Paris ne serait pas défendu et qu'on remettrait la ville aux alliés, puisqu'ils ne consentaient à suspendre les hostilités qu'à ce prix. Mais Blucher voulut aussi la reddition de l'armée; une telle condition n'était pas pro-

posable : c'était vouloir tout mettre à feu et à sang. Je dépêchai à la hâte, aux deux généraux ennemis, MM. Tromeling et Macirone, à qui je remis, à l'insu de la commission, une note confidentielle conçue en ces termes : « L'armée est mécontente parce qu'elle est malheu-
» reuse; rassurez-la, elle deviendra fidèle et dévouée.
» Les Chambres sont indociles et par la même raison.
» Rassurez tout le monde, et tout le monde sera pour
» vous. Qu'on éloigne l'armée; les Chambres y consen-
» tiront en promettant d'ajouter à la Charte les garanties
» spécifiées par le roi. Pour se bien entendre, il est né-
» cessaire de s'expliquer; n'entrez donc pas dans Paris
» avant trois jours. Dans cet intervalle, tout le monde
» sera d'accord. On gagnera les Chambres; elles se croi-
» ront indépendantes et sanctionneront tout. Ce n'est
» point la force qu'il faut employer auprès d'elles, c'est
» la persuasion. »

Blucher devint aussitôt plus maniable, et on consentit à traiter de la reddition militaire de Paris, qui fut conclue à Saint-Cloud dans la journée du 3 juillet. Je m'opposai à ce qu'on donnât le nom de capitulation à ce traité; j'y fis substituer celui de convention qui me parut moins dur et plus acceptable.

La faction était encore trop exaspérée pour qu'on pût éviter le tumulte et le désordre. Il fallut opposer la garde nationale aux fédérés, qui ne furent pas contenus sans peine par la masse des citoyens paisibles. Réal, qui avait la direction des fédérés, et que je savais facile à effrayer, cédant à mes conseils, fit le malade, laissant là sa place de préfet de police. La faction y mit Courtin, le protégé de la reine Hortense, qui, montrant elle-même, pendant toute cette crise, une grande exaltation, s'efforçait en vain de soutenir les restes du parti bonapartiste expirant.

Toutes ces manœuvres vinrent échouer devant le plus grand de tous les intérêts, l'intérêt public. On ne tarda pas d'imputer aux généraux et à la commission d'avoir livré Paris et trahi l'armée. Pour justifier la conduite du gouvernement, j'adressai aux Français une proclamation explicative, où j'invoquais l'union de tous les citoyens, sans laquelle nous ne pouvions toucher au terme de tous nos maux.

Après avoir capitulé avec les étrangers, il fallut capituler avec l'armée, qui, au moment de se diriger vers la Loire, se mutina pour nous arracher la solde qui lui était due; grâces à quelques millions avancés par le banquier Lafitte, on désarma les mutins et l'on satisfit les cupides. Cependant tous les émissaires et les agens du roi, entr'autres M. de Vitrolles, avec qui Davoust et moi nous avions eu des conférences, nous assuraient que le roi fermerait les yeux sur tout ce qui s'était passé, et qu'une réconciliation générale serait le gage de son retour. J'avais déjà vaincu bien des répugnances à l'aide de ces promesses, quand parurent, imprimées par ordre des Chambres, les proclamations royales datées de Cambray. Ce fut un nouvel embarras de ma position devant la Chambre des représentans qui se montrait de plus en plus hostile à l'égard des Bourbons. Bientôt nous apprîmes, par le retour de nos agens et de nos commissaires, que Blucher et Wellington déclaraient hautement que l'autorité des Chambres et des commissions émanaient d'une source illégitime, qu'en conséquence elles n'avaient rien de mieux à faire que de donner leur démission et de proclamer Louis XVIII.

Alors, sur la proposition de Carnot, la commission délibéra s'il ne lui convenait pas de se rallier avec les Chambres et l'armée, derrière la Loire. Je combattis vi-

vement cette proposition, qui aurait infailliblement rallumé la guerre étrangère et la guerre civile. Je soutins que ce moyen désespéré perdrait la France; que j'étais sûr d'ailleurs que la plupart des généraux n'y souscriraient pas, et je déclarai que je serais le dernier à quitter Paris. Ramenée par mes raisonnemens, la commission prit le parti plus prudent et plus sage d'attendre dans Paris l'issue des événemens.

La convention de Paris une fois signée, le duc de Wellington, instruit de mon désir de m'aboucher avec lui, témoigna la volonté de s'entendre avec moi sur l'exécution de la convention. La commission du gouvernement ne s'opposa pas à notre entrevue, *qui eut lieu au château* de Neuilly. Là, je m'expliquai avec franchise devant le généralissime des alliés. Je savais que les mots de modération et de clémence étaient propres à séduire une grande âme, et sans chercher à diminuer les torts de ceux qui avaient trahi les Bourbons, je soutins que le trône rétabli ne pouvait être consolidé que par l'entier oubli du passé. Je représentai combien était encore menaçante et redoutable l'énergie des patriotes, et je parlai des ménagemens dont il fallait user pour calmer leur effervescence; je ne dissimulai pas la faiblesse des royalistes, leur routine et leurs préjugés, et *j'affirmai qu'on* ne pourrait ramener la tranquillité qu'en s'opposant aux réactions, aux vengeances, et en ne laissant à aucune faction l'espoir de dominer l'État. Je réclamai l'exécution des deux déclarations authentiques de l'Angleterre et de l'Autriche, portant que leur intention n'était point de continuer la guerre dans la vue de rétablir les Bourbons ou d'imposer à la France un gouvernement quelconque. Le généralissime m'objecta que cette déclaration n'avait eu lieu que dans le but de prévenir la guerre et dans l'es-

poir que la France ne s'armerait point pour la cause de Napoléon, frappé alors d'anathême par le congrès; mais que, s'étant levée en sa faveur, nous avions dégagé les alliés d'une disposition purement conditionnelle. Ce sophisme ne me laissa aucun doute que nous avions été joués. Lord Wellington me déclara sans détour que les puissances s'étaient prononcées formellement en faveur de Louis XVIII, et que ce souverain ferait son entrée à Paris le 8 juillet. Le général Pozzo-di-Borgo, qui était présent, me répéta la même déclaration au nom de l'empereur de Russie; il me communiqua une lettre du prince de Metternich et du comte de Nesselrode, exprimant la volonté de ne reconnaître que Louis XVIII, et de n'admettre aucune proposition contraire aux droits de ce monarque. Alors j'insistai pour une amnistie générale, et réclamai des garanties. A ces conditions, je consentais à servir le roi et à donner même des gages compatibles avec ma réputation et mon honneur. Le généralissime me répondit qu'il était décidé qu'on écarterait M. de Blacas, et que je ferais partie, ainsi que M. de Talleyrand, du conseil, le roi ayant daigné consentir à me confirmer dans le ministère de la police générale; mais il ne me dissimula point que toutes les mesures étaient prises pour que Napoléon tombât comme ôtage au pouvoir des alliés, et qu'on exigeait de moi que je ne fisse rien pour favoriser son évasion; qu'on exigeait aussi que l'armée se soumît au roi, et même qu'on punît pour l'exemple quelques-uns des chefs. Je me récriai; je protestai que si Bonaparte n'était pas venu, il y aurait eu également une crise. Toutes mes objections échouèrent devant une résolution bien arrêtée. Je jugeai le mal sans remède, mais susceptible de palliatifs par ma présence dans le conseil. Le duc m'annonça que le lendemain il me pré-

senterait lui-même à S. M., ou du moins qu'il me conduirait, dans sa voiture, au château d'Arnouville. Je lui répondis que mon intention était d'adresser au roi une lettre que j'avais préparée et que je lui communiquai. Elle était conçue en ces termes.

« Sire, le retour de Votre Majesté ne laisse plus aux » membres du gouvernement d'autres devoirs à accom- » plir que celui de se séparer. Je demande, pour l'acquit » de ma conscience personnelle, à lui exposer fidèle- » ment l'opinion et les sentiments de la France.

« Ce n'est pas Votre Majesté que l'on redoute; elle a » vu pendant onze mois que la confiance dans sa mo- » dération et dans sa justice soutenait les Français au » milieu des craintes que leur inspiraient les entreprises » d'une partie de sa cour.

« Tout le monde sait que ce ne sont ni les lumières » ni l'expérience qui manquent à Votre Majesté; elle » connaît la France et son siècle, elle connaît le pou- » voir de l'opinion; mais sa bonté lui a trop souvent » fait écouter les prétentions de ceux qui l'ont suivie » dans l'adversité.

« Dès lors, il y a eu deux peuples en France. Il était » pénible sans doute à Votre Majesté d'avoir sans cesse » à repousser ces prétentions par des actes de sa volonté. » Combien de fois elle a dû regretter de ne pouvoir » leur opposer des lois nationales.

« Si le même système se reproduit, et que, tirant » tous les pouvoirs d'hérédité, Votre Majesté ne recon- » naisse aucun des droits du peuple autres que ceux qui » viennent des concessions du trône, la France, comme » la première fois, sera incertaine dans ses devoirs, elle » aura à hésiter entre son amour pour la patrie et son » amour pour le prince, entre son penchant et ses

» lumières. Son obéissance n'aura d'autre base que sa » confiance personnelle dans Votre Majesté; et si cette » confiance suffit pour maintenir le respect, ce n'est pas » moins ainsi que les dynasties s'affermissent et qu'on » écarte tous les dangers.

« Sire, Votre Majesté a reconnu que ceux qui entraî- » naient le pouvoir au delà de ses limites, sont peu » propres à le soutenir quand il est ébranlé; que l'au- » torité se perd elle-même dans le combat continuel » qui la force de rétrogarder dans ses mesures; que » moins on laisse de droits au peuple, plus sa juste » défiance le porte à conserver ceux qu'on ne peut lui » disputer; et que c'est toujours ainsi que l'amour s'af- » faiblit et que les révolutions se préparent.

« Nous vous en conjurons, Sire, daignez cette fois ne » consulter que votre propre justice et vos lumières. » Croyez que le peuple français met aujourd'hui à sa » liberté autant d'importance qu'à sa propre vie. Il ne » se croira jamais libre, s'il n'y a pas entre les pouvoirs » des droits également inviolables. N'avions-nous pas » sous votre dynastie des États-généraux qui étaient in- » dépendans du monarque?

« Sire, votre sagesse ne peut attendre les événemens » pour faire des concessions; c'est alors qu'elles seraient » nuisibles à votre intérêt, et peut-être même plus éten- » dues. Aujourd'hui les concessions rapprochent les es- » prits, pacifient et donnent de la force à l'autorité » royale; plus tard, les concessions prouveraient sa fai- » blesse : c'est le désordre qui les arracherait; les esprits » resteraient aigris. »

Cette lettre fut adressée, le jour même, à Sa Majesté. De retour à Paris, je déclarai à la commission que la rentrée de Louis XVIII était inévitable, que telle était la volonté im-

muable des puissances alliées, et que le jour en était même fixé au surlendemain. Je lui célai que j'étais conservé au ministère de la police générale, circonstance qui, au lieu d'être considérée comme une garantie pour les patriotes et une espèce de transition qui ferait succéder, avec une secousse moins violente, le gouvernement légitime au gouvernement de fait, n'eût paru aux énergumènes que le salaire de ma trahison, quand elle n'était, en effet, que la récompense méritée du salut de Paris. Le soir même cette nouvelle s'ébruita; ces mêmes hommes m'accablèrent, dans leurs discours, d'injures et de malédictions; les royalistes seuls m'en adressèrent des félicitations; oui, les royalistes, et parmi les écrivains distingués de ce parti, il en est qui ont avoué depuis que, *de toutes parts, on avait crié que sans moi il n'y avait ni de sûreté pour le roi, ni de salut pour la France, et que tous les partis s'étaient entendus pour me porter au ministère.* Le lendemain je me dirigeai vers St.-Denis, et me présentai au château d'Arnouville pour avoir ma première audience du roi. Je fus introduit dans son cabinet par le président du conseil, qui s'appuyait sur mon bras. Je suppliai le roi d'apaiser les esprits en tranquillisant chacun sur sa sûreté personnelle; je représentai que la clémence avait sans doute des inconvéniens, mais que la capitulation qu'on venait de conclure *semblait devoir* faire rejeter tout autre système; qu'une amnistie pleine et entière, et sans condition, me paraissait le seul moyen de donner de la stabilité à l'État et de la durée au gouvernement; que le pardon faisait ici partie de la justice; que par amnistie j'entendais, avec l'oubli des injures, la conservation des places, des biens, des honneurs et des dignités. Mon discours parut avoir fait impression sur le roi, qui me prêta une attention soutenue. Ce prince

sentait combien nous avions besoin d'habileté et de repos pour rassembler les élémens que le temps et les circonstances avaient dispersés. Je crus voir qu'il comprenait la nécessité de voiler les fautes commises et de gagner la confiance par une modération et une loyauté exemplaires. Je m'efforçai de rendre public cet entretien pour laisser entrevoir le terme de nos discordes et de nos malheurs.

Je ne me bornai point à des supplications; j'osai représenter au roi que Paris était dans l'état le plus violent d'effervescence; qu'il y aurait pour sa personne du danger de se montrer aux portes de la capitale avec la cocarde blanche, et seulement accompagné des émigrés de Gand. Mon plan consistait à maintenir les Chambres, à faire prendre au roi la cocarde tricolore, et à licencier toute sa maison militaire; en un mot, j'aurais voulu, comme je l'avais toujours désiré, voir Louis XVIII marcher à la tête de la révolution et la consolider.

On délibéra sur ces différens objets dans le conseil, où mes propositions ne furent rejetées qu'à la majorité d'une seule voix. Le roi, d'ailleurs, resta inébranlable; il déclara qu'il aimerait mieux retourner à Hartwell. Ainsi sa maison militaire ne fut point dissoute, et on décida que dès le lendemain on chasserait la Chambre des représentans. Cette chambre venait de consigner, dans un nouveau bill des droits, les principes fondamentaux de la constitution, qui, dans sa pensée, pouvaient seuls satisfaire le vœu public. Quoique je n'eusse pas espéré beaucoup de succès de mes démarches, parce que mon tact des affaires m'avait assez montré quelle était leur tendance, il me sembla que je ne devais rien négliger pour l'acquit de ma conscience.

Le soir même du 7 juillet, plusieurs bataillons prus-

siens forcèrent les portes des Tuileries, envahirent les cours et les avenues du palais. La commission du gouvernement n'étant plus libre, cessa ses fonctions, ce qu'elle annonça par un message. Une circonstance particulière signala cette séparation de mes collègues: Carnot, l'un des plus révoltés de ma conservation au ministère, et de se voir sous ma surveillance, pour ainsi dire, en attendant qu'on lui assignât un lieu de résidence, m'écrivit le billet suivant: *Traître, où veux-tu que j'aille?* je lui répondis tout aussi laconiquement: *Imbécile, où tu voudras.* Il faut dire que j'avais eu, dans le conseil, plus d'une altercation avec Carnot, qui ne me pardonnait pas de l'avoir appelé vieille femme.

Le jour suivant, dès huit heures du matin, les députés se présentèrent pour entrer dans la salle de leurs délibérations; mais, trouvant les portes closes, entourées de gardes et de gens d'armes, ils se retirèrent. Quelques-uns d'entre eux se rendirent chez leur président, où ils consignèrent une protestation. Le roi fit son entrée dans Paris; rien ne troubla l'ivresse portée au comble de la part des royalistes, qui accoururent au devant du monarque, et se montrèrent fort nombreux. J'avoue que ma prévoyance fut trompée en partie, et que toutes mes appréhensions ne furent pas confirmées. Ici finit l'ère des cent-jours, et recommence le cours d'un règne interrompu dès sa première année. Mais quels auspices accompagnent ce nouvel avènement? Toutes les passions qui fermentent, toutes les vengeances qui cherchent à s'assouvir, tous les intérêts qui s'agitent et se combattent, tous les esprits qui s'exaltent avec fureur, enfin toutes les haines ulcérées qui réagissent! Dans de si déplorables conjonctures, je ne refusai pas mes efforts et mes travaux à mon pays.

La reddition de Bonaparte, la soumission successive de toutes les villes et de toutes les provinces annoncèrent bientôt que la France était pacifiée sous tous les rapports qui pouvaient intéresser les souverains; mais elle ne pouvait l'être pleinement eu égard au repos et au bonheur du roi, si tout n'était pas oublié, s'il n'y avait pas une égale répression de toutes les opinions extrêmes, de quelque hauteur que pussent partir ces opinions; et enfin si tous les partis ne jouissaient pas de la protection des lois avec la même certitude et la même sécurité.

Tels étaient les conseils de modération et de clémence que je donnais à Louis XVIII, comme je les avais donnés à Napoléon, toutefois en proposant des mesures efficaces, en écartant toutes les causes qui auraient pu plonger la France dans une nouvelle révolution. Mais tout le monde, soit dans le conseil, soit hors du conseil, ne partageait pas mes idées; on voulait des exemples et des punitions. Je faisais partie, depuis quinze jours, du ministère royal, lorsque parut l'ordonnance du 24 juillet; cinquante-sept individus, divisés en deux catégories, y étaient frappés sans jugement. On demandera comment j'ai pu contresigner un tel acte, qui atteignait des hommes dont la plupart avaient suivi la même route que moi. Qu'on sache donc que, dès le lendemain du 8 juillet, le besoin de proscrire envahit toutes les classes du parti royaliste, depuis les salons du faubourg Saint-Germain jusqu'aux anti-chambres du palais des Tuileries; et que des milliers de noms, autant ignorés que connus, furent signalés au ministère de la police pour être enveloppés dans une mesure générale de proscription. On demandait des têtes au ministre de la police, comme preuve de son affection sincère pour la cause royale. Il n'y avait plus pour moi que deux partis à prendre : d'être le complice des ven-

geances, ou de renoncer au ministère. Je ne pouvais souscrire au premier; j'étais engagé trop avant pour que je pusse renoncer au second. Je trouvai un troisième expédient : ce fut de faire réduire les listes à un petit nombre de noms pris parmi les personnages qui avaient joué un rôle plus actif dans les derniers événemens; et je dois le dire ici, je rencontrai dans le conseil, et surtout dans les sentimens éminemment français du monarque, tout ce qui pouvait adoucir ces mesures d'une rigueur outrée et diminuer le nombre des victimes.

Mais le torrent de la réaction menaçait d'entraîner toutes les digues qu'on lui opposerait. J'avais conçu le dessein d'être médiateur entre le roi et les patriotes; je m'aperçus *bientôt qu'on* voulait seulement se servir de moi comme de l'instrument nécessaire au rétablissement d'une autorité royale sans contre-poids et sans limites, laquelle n'aurait plus offert de garantie aux hommes de la révolution. Les deux ordonnances sur les colléges électoraux et sur les élections qui allaient donner à la France la Chambre de 1815, ne me laissèrent plus aucun doute à cet égard. On a cru que j'avais apporté une insouciance coupable à la formation des colléges électoraux, et on a dit qu'il n'était pas permis à un homme d'état tel que moi, vieilli dans l'expérience et dans l'exercice des grands emplois, de commettre une telle *faute politique*, ni de se méprendre sur la direction que s'efforçait de donner à l'opinion la faction royaliste qui venait de ressaisir l'influence. Mes principes et ma conduite antérieure auraient dû me mettre à l'abri d'une telle im[illegible]tion. Cette accusation de légèreté imprévoyante et [illegible]différence funeste dans de si graves circonstances, il faut la reporter sur l'aimable égoïsme et sur l'incurie nonchalante du président du conseil qui se berçait d'illusions

sensuelles, et n'aimait à voir dans le fauteuil d'un ministre qu'un lit de repos.

Je me réveillai; ce fut alors que parurent mes notes adressées aux puissances alliées et mes rapports faits au roi en plein conseil. Je les avais rédigées sur la demande des souverains, pour leur faire connaître l'état de la France. La divulgation de ces documens produisit une sensation profonde sur les esprits éclairés, mais leur contenu excita, au plus haut point, la fureur du parti *ultrà-royaliste* (1) qui regardait son influence comme perdue, si mes révélations amenaient un changement de système. Le roi, lui-même, vit avec déplaisir la publicité donnée à des rapports d'une nature confidentielle; mais j'avais jugé ma position; trompé par M. de Vitrolles que j'avais introduit dans le cabinet du roi, délaissé par le président du conseil que le passé n'obligeait pas de sacrifier le présent, je voyais ma chute inévitable, à moins que je ne parvinsse à faire prévaloir mes desseins.

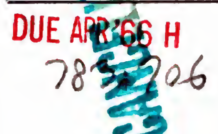
L'avouerai-je ici? oui.... j'ai promis de ne rien dissimuler. Mes notes, mes rapports avaient pour but de remettre de l'ensemble et de l'unité dans les partis disjoints et comme dispersés de la révolution, et surtout de faire craindre à l'Europe une insurrection nationale; par là, j'espérais l'effrayer tellement des suites d'une explosion, qu'elle consentît, pour prix d'un traité de paix définitif, à nous accorder ce que je n'avais cessé de solliciter depuis le congrès de Prague, la dynastie de Napoléon, devenu l'objet de nos réclamations secrètes, de nouveaux et de nos efforts. L'abouchement de deux puis-

(1) C'est Fouché qui, le premier, s'est servi de cette expression, avec laquelle on s'est familiarisé depuis, et qu'on a même usée.

(*Note de l'éditeur.*)

sans monarques fit évanouir des espérances fondées; c'est à l'histoire à recueillir et à rapprocher des circonstances qu'il ne m'appartient pas de produire au grand jour. Je crois résumer ma vie en déclarant que j'ai voulu vaincre pour la révolution et que la révolution a été vaincue dans moi.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.


DUE APR '66 H
783.706